
Benoît Melançon
DIDEROT
ÉPISTOLIER
Contribution
à une poétique
de la lettre familière
au XVIIIe siècle
Préface de
Roland Mortier,
de l'Institut
FIDES

« Ô ma Sophie, il me resterait donc un espoir de vous toucher, de vous aimer, de vous chercher, de m'unir, de me confondre avec vous, quand nous ne serons plus. S'il y avait dans nos principes une loi d'affinité, s'il nous était réservé de composer un être commun ; si je devais dans la suite des siècles refaire un tout avec vous ; si les molécules de votre amant dissous venaient à s'agiter, à se mouvoir et à rechercher les vôtres éparses dans la nature ! Laissez-moi cette chimère. Elle m'est douce ; elle m'assurerait l'éternité en vous et avec vous... »

Diderot
à Sophie Volland,
15 octobre 1759

DIDEROT ÉPISTOLIER

DU MÊME AUTEUR

Chez le même éditeur

Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte, sous la direction de Benoît Melançon et Pierre Popovic, 1995.

Saint-Denys Garneau et La Relève. *Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, sous la direction de Benoît Melançon et Pierre Popovic, 1995.

Chez d'autres éditeurs

Le Conseil des arts du Canada 1957-1982, avec Laurent Mailhot, 1982.

Les Facultés des lettres. Recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois, sous la direction de Benoît Melançon et Pierre Popovic, 1993.

Les femmes de lettres. Écriture féminine ou spécificité générique ? Actes du colloque tenu à l'Université de Montréal le 15 avril 1994, sous la direction de Benoît Melançon et Pierre Popovic, 1994.

Montréal 1642-1992. Le grand passage, sous la direction de Benoît Melançon et Pierre Popovic, 1994.

Lettres des années trente, sous la direction de Michel Biron et Benoît Melançon, 1996.

Benoît Melançon

DIDEROT ÉPISTOLIER

Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII[e] siècle

FIDES

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention
de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales,
dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines.

Dépôt légal : 2e trimestre 1996
Bibliothèque nationale du Québec

Les Éditions Fides bénéficient de l'appui du Conseil des Arts du Canada
et du ministère de la Culture du Québec.

Préface

En se proposant de constituer, à partir des lettres de Diderot et de certains de ses contemporains, une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle, Benoît Melançon se lançait un défi aussi audacieux que redoutable. Les genres poétiques, du théâtre à la poésie régulière, ont fait l'objet d'une intense théorisation depuis l'Antiquité, puis à travers la Renaissance et le classicisme. Le XIXe siècle a étendu cette réflexion à la problématique du roman. Notre époque l'a appliquée, avec succès, au journal intime et à l'autobiographie. La dégager de la correspondance intime relevait de la gageure, et c'est le pari que l'auteur a osé, et tenu.

Qu'une telle investigation nous vienne du Canada, et plus précisément du Québec, ne surprendra que ceux qui n'ont pas suivi de près le vaste mouvement de théorisation du phénomène littéraire qui, sous des formes diverses, parfois antagonistes, a déferlé sur la critique universitaire américaine, depuis le *New Criticism* et à travers le structuralisme et le déconstructionnisme, avec une vigueur poussée parfois jusqu'à l'intolérance. Tel n'est pas le cas de Benoît Melançon : il ne s'avance qu'avec une méthode faite de rigueur et de sensibilité plurielle, et il ne néglige aucune des voies susceptibles de conduire à l'élaboration d'un modèle formel.

La démarche adoptée ne laisse aucune place à l'imprécision terminologique, ni à l'arbitraire des choix dans l'établissement du corpus. Sa large visée lui permet de tenir compte des travaux antérieurs — d'ailleurs peu nombreux — et de l'étude parallèle de Geneviève Haroche-Bouzinac sur la correspondance de Voltaire. Depuis leur révélation, en 1830, les lettres à Sophie Volland ont presque toujours été admirées pour leurs qualités stylistiques

(attribuées à une spontanéité primesautière) et pour leur intérêt biographique, idéologique et documentaire. Le postulat de Benoît Melançon est de les tenir pour un objet textuel global qui renvoie à la présence d'un sujet, l'épistolier Diderot : la décision a l'avantage de la cohérence, mais elle conduit à écarter de l'analyse le rapport aux autres œuvres, celles du philosophe et du romancier. L'examen des différences et des similitudes, même occasionnel, ne serait peut-être pas sans répercussion sur le statut du corpus épistolaire, fût-ce *a contrario*.

Solidement structuré, le livre de Benoît Melançon s'articule autour de quelques questions fondamentales, touchant à l'essence même du genre : sa définition, son rapport à l'absence, au silence et au temps, la part de l'autoreprésentation, la fonction publique et sociale, et enfin celle d'échange, qui induit la relation avec le dialogue et la conversation, mais aussi avec les textes d'autrui.

Ce qui enrichit et vivifie cette structure, c'est aussi la finesse de la lecture critique, l'acuité du regard, l'originalité du commentaire, tant à propos de la lettre que des textes mis en référence. L'auteur démontre ainsi qu'on peut être théoricien rigoureux tout en témoignant d'une grande sensibilité esthétique. On lui saura gré de nous avoir fait avancer dans la connaissance du statut de l'individu et de l'ambiguïté des rapports entre le privé et le public au XVIIIe siècle et d'éclairer ainsi sous un angle nouveau la profonde transformation qui s'opère, dans l'ordre littéraire, par cette intrusion de la subjectivité.

Roland Mortier,
de l'Institut

Liste des sigles et abréviations

Ac. 62 Académie française, *Dictionnaire de l'académie françoise*, Paris, Chez la veuve de Bernard Brunet, 1762, 4[e] édition, 2 vol.

Best. D VOLTAIRE, *Correspondence and Related Documents*, édition définitive par Theodore Besterman, The Voltaire Foundation, coll. « The Complete Works of Voltaire », 1968-1977, vol. 85 à 135.

DPV DIDEROT, *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, depuis 1975, 33 vol. prévus.

LEW DIDEROT, *Œuvres complètes. Édition chronologique. Introductions de Roger Lewinter*, Paris, Club français du livre, 1969-1973, 15 vol.

LSV DIDEROT, *Lettres à Sophie Volland. Édition établie et présentée par Jean Varloot*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1547, 1984, 405 p.

RDE *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie.*

RHLF *Revue d'histoire littéraire de la France.*

SVEC *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century.*

Toutes les lettres de la *Correspondance* de Diderot sont citées d'après l'édition de Georges Roth et Jean Varloot (Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol.) : la page (en chiffres arabes) est toujours précédée du volume (en chiffres romains). La graphie de cette édition est intégralement respectée.

Les traductions des textes anglais sont toutes de l'auteur.

Remerciements

Christie McDonald a été ma directrice de thèse au Département d'études françaises de l'Université de Montréal : ses précieux commentaires, ses suggestions judicieuses et sa diligence ont permis de mener à terme la thèse, soutenue en décembre 1991, dont est tiré ce livre. Je la remercie vivement.

Plusieurs autres personnes m'ont aidé et c'est avec reconnaissance que j'adresse ma gratitude : à José-Michel Moureaux, pour sa direction aux premiers temps de cette recherche ; à Artie Greenspan et Laurent Mailhot, pour leurs lectures et leurs conseils ; à Bernard Beugnot, pour ses remarques sur la théorie de l'épistolaire et pour sa confiance ; à Ladislav Gonczarow et Maryse Rouy, pour leurs talents de traducteurs ; à Martine Léonard, pour ses commentaires sur une première version de la section finale du troisième chapitre ; à Michel Biron, Marc Buffat, Michel Delon, Geneviève Haroche-Bouzinac et André Magnan, pour leurs suggestions lors du passage de la thèse au livre ; à mon éditeur, Antoine Del Busso, pour la chaleur de son accueil et pour son efficacité ; à monsieur Roland Mortier, qui m'a fait l'honneur d'une préface. Jean-Luc Godard déclare aimer le tennis parce que c'est un « échange et donc un dialogue », mais déplore que ce le soit « de moins en moins », à cause de la puissance des joueurs ; pourtant, Pierre Popovic voit bien que continuent l'échange, le dialogue et le tennis, qui n'ont jamais cessé d'accompagner ce travail. Marie Malo, elle, sait ce que je lui dois.

Ma reconnaissance va enfin au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, pour son soutien financier de 1987 à 1990, et au Programme d'aide à l'édition savante de la Fédération canadienne des sciences sociales et de la Fédération canadienne des éudes humaines, pour sa contribution à la publication de cet ouvrage.

Introduction

Entrant aujourd'hui dans une librairie, tout écrivain ou tout lecteur du XVIIIe siècle serait sensible à la prédominance, sur les rayons, de genres qui, à son époque, n'avaient guère le statut qui est maintenant le leur : le roman, surtout, mais aussi le théâtre et, dans une moindre mesure, la poésie. Depuis quelques années, à côté de ces genres traditionnels au statut social mouvant, l'institution littéraire accorde également une place de plus en plus grande à ce qu'il est convenu d'appeler les genres intimes ou la littérature personnelle : le journal, l'autobiographie, la littérature de voyage et, enfin, la correspondance.

Si ces diverses formes d'écriture sont devenues un des secteurs de pointe dans le monde de l'édition, elles ont aussi fait l'objet, dans le même temps, de recherches nombreuses dans le champ de la critique littéraire. On possède depuis plusieurs années déjà des travaux approfondis sur le journal intime et sur l'autobiographie, notamment. Sur la pratique de la lettre, en revanche, on ne disposait pas encore d'une introduction générale : alors qu'il existe des poétiques du journal et de l'autobiographie, une poétique de la lettre familière faisait encore défaut. Mais qu'entendre par le mot *poétique* ? Tout simplement un outil permettant de réfléchir à la nature d'un genre littéraire, de déterminer son fonctionnement le plus général et, finalement, d'aider à lire les textes qui en relèvent. Une telle poétique a pour tâche de répondre à une question en apparence toute simple : qu'est-ce qu'une lettre ? Cette question peut paraître spécieuse, dans la mesure où tout le monde est, peu ou prou, un épistolier, où tout

le monde a déjà écrit des lettres. Personne, pourtant, ne s'était demandé à ce jour ce que cette pratique, au XVIIIe siècle, avait de spécifique, ce qui la caractérisait, ce qui la distinguait des autres formes d'écriture : on possède aujourd'hui des outils pour analyser le roman ou la poésie, on sait à quel protocole de lecture soumettre un journal intime ou une autobiographie, mais il manquait encore une réflexion d'ensemble sur la lettre.

L'objectif du présent ouvrage est donc double : il s'agit, d'une part, de décrire et d'analyser la pratique de Denis Diderot épistolier dans ses lettres familières, soit 779 textes écrits entre 1742 et 1784 ; d'autre part, grâce au rapprochement de cette correspondance avec d'autres qui lui sont contemporaines, qu'elles soient dues à des écrivains célèbres ou à des inconnus, de contribuer à l'élaboration d'une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle. Atteindre cet objectif nécessite deux opérations préliminaires : le choix d'une approche théorique et de procédures méthodologiques (pourquoi une poétique ? comment l'élaborer ?) et le découpage d'un objet (quels textes retenir ? à quoi les comparer ?).

Pour une poétique

Dans son *Glossaire pratique de la critique contemporaine*, Marc Angenot recense trois acceptions du mot *Poétique*. Après avoir rappelé le sens très général du mot chez Roman Jakobson ou Tzvetan Todorov (« théorie de la littérature ») et celui, « plus restreint, mais traditionnel », de « science dont la poésie est l'objet » (Jean Cohen), il en indique un troisième :

> *Poétique* peut aussi désigner l'ensemble des principes esthétiques, consciemment exposés ou implicites, qui guident un écrivain (non pas spécialement un « poète ») dans son œuvre : la Poétique de Marcel Proust, la Poétique de Mallarmé…
>
> De même s'il s'agit d'un groupe ou d'une génération : la poétique des grands Rhétoriqueurs, la poétique symboliste…[1]

1. Marc ANGENOT, *Glossaire pratique de la critique contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, nouvelle édition, p. 155-156.

Ces « principes esthétiques » ne se manifestent pas que chez « un écrivain », « un groupe » ou « une génération » ; on les retrouve également dans le système des genres. Considérés dans un moment de l'histoire et de leur développement, ceux-là reposent sur un ensemble de principes esthétiques, identifiés ou non par les agents, et dont certains leur échappent, qui permettent de reconstruire ce que l'on appellera une « poétique des genres ». Toute poétique, dans cette acception, est historique. De ce point de vue, l'on dira que la constitution de la poétique de Diderot épistolier a pour objectif de participer à l'élaboration d'une poétique de la lettre familière au XVIII[e] siècle. La lecture proposée sera immanente et ira du texte au genre, et non l'inverse : une conception statique du genre épistolaire précède son actualisation dans les lettres de Diderot, par exemple dans les manuels enseignant l'art d'écrire, mais la lettre réinvente toujours ce genre, lui rend son dynamisme.

Jean Rousset a publié en 1986 une « poétique » du journal intime. La définition qu'il donnait du concept de genre, bien que minimale, est utile à plusieurs égards. Pour Rousset, le genre est

> une classe de textes dotée par convention bien établie de traits communs propres à cette classe seule [...] chaque texte particulier y est conçu — et lu — dans sa relation avec tous ceux qui lui ressemblent ; le genre préexiste donc à l'œuvre individuelle ; il est un « modèle d'écriture » (Todorov) et tout autant un modèle de lecture[2].

De « traits communs » (ou de « principes esthétiques »), la lettre n'en manque pas — à défaut d'une « convention bien établie » —, bien qu'ils varient selon les époques et les lieux, et qu'ils ne soient « bien établis » que dans des contextes spécifiques : les formules d'ouverture et de clôture diffèrent, les registres offerts à l'épisto-

---

2. Jean ROUSSET, *Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, p. 14. Dans l'article « Encyclopédie », Diderot dit prendre « le terme de *poétique* dans son acception la plus générale, pour un système de règles données, selon lesquelles, en quelque genre que ce soit, on prétend qu'il faut travailler pour réussir » (DPV, VII, 234). Contrairement aux poétiques traditionnelles, la poétique épistolaire n'est pas « donnée » ; il faut la construire.

lier se rétrécissent ou s'élargissent, la place de la correspondance dans le système des genres et dans la sphère des conduites sociales évolue. Autrement dit, la lettre a toujours été fortement codifiée : les « modèles d'écriture » sont déterminants dans cette « classe de textes ». Cette pratique dépend de plus du progrès des communications, celui de la poste essentiellement, et de l'évolution du roman épistolaire et des genres de la littérature intime : les « traits communs propres » à la correspondance acquièrent d'abord leur spécificité dans l'histoire qui est la sienne et par rapport aux divers genres de l'expression du *moi* et à ceux qui utilisent les ressources fictives de la lettre. Ce « modèle d'écriture », qui « préexiste [...] à l'œuvre individuelle », a été étudié pour diverses époques, mais non le « modèle de lecture » qu'il implique. Ce travail reste à faire, en partant des textes eux-mêmes et non d'une définition figée du genre.

On dira, pour reprendre les termes de Raymond Jean, que la forme de la lettre est « autant celle de la communication démonstrative que de la lucidité introspective[3] ». C'est en effet la « communication » qui distingue le « modèle formel » de la correspondance de celui du journal intime tel que le postule Jean Rousset : « soliloque du *je*, fréquence quotidienne et optique de l'instant de rédaction, fragmentation d'un discours mosaïque, répétition des jours et des formules, etc.[4] ». Abstraction faite du « soliloque » et de la « fréquence quotidienne », ce « modèle formel » pourrait être celui de la lettre. Sans analyser cette ressemblance de la lettre et du journal, le critique y est cependant sensible. Dressant sa typologie en fonction d'une « échelle progressive de la destination», il isole un type de journal où se lit un « degré faible de divulgation intime » ; il y aurait alors une « situation "quasi épistolaire[5]" ». L'on voudrait montrer que l'activité épistolaire n'est pas affaire de « degré » par rapport à un genre clairement formalisé : elle est une pratique spécifique où l'introspection, si elle existe, est toujours aussi affaire de communication adressée à autrui.

---

3. Raymond Jean, *Un portrait de Sade*, Arles, Actes Sud, 1989, p. 201.
4. Jean Rousset, *op. cit.*, p. 15.
5. *Ibid.*, p. 144, 149 et 147.

Les « traits communs propres » à la lettre sont aussi bien rhétoriques que thématiques, ils ont une efficacité sémiotique qui n'est qu'à eux et ils renvoient à des situations pragmatiques tout à fait précises. Leur description prendra appui sur des textes venus d'horizons divers : dictionnaires de procédés littéraires et de comptabilité, recherches historiques sur la lettre et les pratiques connexes, travaux critiques sur l'œuvre de Diderot. Elle fera à l'occasion appel à un vocabulaire technique, ce que Diderot appelle, dans une lettre à l'abbé Ferdinando Galiani, le « ramage des grammairiens » (XII, 225). Les mêmes segments textuels sont, de plus, susceptibles de multiples interprétations, et on en verra quelques-uns reparaître périodiquement dans l'analyse. La lecture est un travail de coupe et de recoupe : dans la masse des textes, il faut recueillir ce qui permet de définir un genre et une pratique particulière de ce genre, mais c'est la combinaison qui donne sens à cette récolte. Quand il n'y aurait qu'une méthodologie à ce livre, c'est celle-là. Le contenu informatif des lettres n'a pas été inventorié : la correspondance ne sera pas considérée comme le dépôt d'un savoir sur le monde, une « gazette » ou un réservoir de faits et d'anecdotes, mais comme une façon d'écrire, pour soi et pour autrui, le monde et l'intimité. La lettre est un texte ; elle est aussi un document d'archives, mais on laissera à d'autres le soin d'en exploiter les richesses informatives.

La lettre dont on veut constituer la poétique doit être mise en relation avec des pratiques similaires qui lui sont contemporaines et avec l'ensemble de l'œuvre de Diderot, aussi bien qu'avec le cortège critique qui l'accompagne. Même si cette poétique sera fondée essentiellement sur l'analyse d'un seul groupe de lettres, il n'est pas interdit de penser que ses conclusions pourront s'appliquer à d'autres pratiques épistolaires au XVIIIe siècle. À partir de la comparaison ponctuelle de ce corpus avec les lettres d'un auteur aujourd'hui oublié, Nicolas-Maurice Chompré, il s'agira de mettre en lumière le fait que les déterminations propres à l'écriture épistolaire touchent, au XVIIIe siècle du moins, aussi bien les textes auxquels s'intéresse habituellement la critique littéraire que les textes moins légitimés. On posera l'hypothèse que l'écrivain reconnu tel par ses pairs et par la critique n'a pas une pratique générique différente de celle de n'importe quel épistolier

lettré, qu'il soit écrivain ou non. En plus des lettres de Diderot et de Chompré, on mettra à contribution celles de madame Du Deffand, de madame d'Épinay, de Galiani, de Voltaire, de madame Du Châtelet, de Rousseau, de Grimm, du prince de Ligne, d'Élisabeth Bégon, de Julie de Lespinasse, de madame de Graffigny. À l'occasion, des romans (Guilleragues, madame de Tencin, Crébillon fils, Bibiena, madame de Graffigny, Charles Pinot-Duclos, Rousseau, madame Riccoboni, Vivant Denon, Laclos, Restif de la Bretonne, Sade), des pièces de théâtre (Marivaux, Beaumarchais, Potocki), des poèmes (Voltaire, Dorat, Léonard, Cubières de Palmézeaux), des écrits intimes (Rousseau) et des textes descriptifs (Louis-Sébastien Mercier) serviront également à l'élaboration de la poétique, avec toutes les précautions qu'exige le recours à des genres qui ont leurs lois propres. Comparaison n'est pas raison, certes, mais les genres littéraires et les pratiques individuelles ne prennent leur sens que lorsqu'on les fait se détacher du discours social qui les rend compossibles et leur confère une partie de leur signification.

Les textes épistolaires se rattachent par ailleurs, de façons multiples, aux autres textes qu'a écrits leur auteur. C'est d'autant plus vrai à l'époque classique que la spécialisation des pratiques littéraires, selon Pierre Bourdieu, n'est pas encore réalisée : la conception actuelle du système des genres n'existe pas au XVIIIe siècle et rend difficile d'extraire la correspondance de Diderot de l'ensemble de ses textes. Or vouloir rendre compte de tous les rapports de la correspondance de Diderot avec les autres textes de l'écrivain, pour souhaitable que cela soit idéalement, n'est guère réaliste dans les limites de ce travail. Aussi souvent que possible, ces rapports seront indiqués, mais sans plus. Les conceptions du temps et de la matière que l'on trouve dans la lettre du 15 octobre 1759, par exemple, ne peuvent être considérées indépendamment de la pensée philosophique de Diderot : il faut pourtant s'y résigner. Le psittacisme dans *Jacques le fataliste* — « Jacques disait que son capitaine disait » (DPV, XXIII, 23) — est une figure de la répétition : en quoi se distingue-t-il de la répétition épistolaire ? Cet ouvrage ne porte pas sur l'ensemble des textes de Diderot, mais d'abord et avant tout sur sa pratique épistolaire.

L'œuvre de Diderot ne s'avance plus aujourd'hui qu'accompagnée de son cortège critique. N'est-ce pas le propre des auteurs classiques (ce qui, en fait, les rend classiques) de toujours faire lire à la fois un texte et le commentaire de ce texte ? Comprendre Diderot et plus précisément sa correspondance exige aussi bien une lecture des textes diderotiens que des études écrites sur eux : la discussion de la tradition critique tiendra dans l'interprétation une place importante. La poétique proposée se situe en effet par rapport au discours d'accompagnement des lettres et des autres textes de Diderot. Ainsi, un des phénomènes les plus souvent évoqués par les diderotistes viendra alimenter plusieurs des analyses de ce livre : faisant abstraction des jugements moraux qui nourrissaient au XIXe siècle les attaques d'un Barbey d'Aurevilly, la critique doit aujourd'hui tenter de concevoir une lecture de la correspondance qui s'écrive à partir des mêmes principes que celle de l'œuvre dans son ensemble, et principalement à partir de la notion de dialogue, cette « technique » qui « fait corps avec l'être narratif de Diderot », selon Anne-Marie et Jacques Chouillet[6]. Il paraît impossible de penser la dimension dialogique de la correspondance diderotienne hors de l'histoire de cette interprétation.

Le rapport de la correspondance avec les autres textes de l'écrivain ne sera pas de l'ordre du biographique. Désigné par les mots *Diderot* ou *l'épistolier*, le Sujet dont il est question dans cet ouvrage est d'abord et avant tout un sujet textuel. Ce Diderot épistolier est une création de la correspondance et c'est dans les textes qui la composent qu'il se crée lui-même pour ses lecteurs, les destinataires des lettres comme les lecteurs actuels de son œuvre. La lettre est le lieu où se construit le sujet Diderot et elle postule que cette construction est acceptée par le lecteur : pour que la communication soit possible, il faut que le destinataire (et le critique avec lui) prenne la lettre au sérieux, lui accorde un minimum de cohérence interne, lui reconnaisse, au moins, une certaine forme d'unité. À cet égard, les pragmaticiens, avec H. Paul Grice, ont conceptualisé la notion de « principe de coopération » : « que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui

6. Anne-Marie et Jacques Chouillet, « État actuel des recherches sur Diderot », *Dix-huitième siècle*, 12, 1980, p. 461.

est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé[7] ». Avec les nuances qu'impose le passage d'une réflexion sur l'échange oral à une autre portant sur l'écrit, ce « principe de coopération » rejoint quelques-unes des lectures élaborées plus loin : la lettre est soumise à un pacte (« ce qui est exigé de vous »), elle s'insère dans une série (« au stade atteint par celle-ci »), elle est duelle (c'est un « échange ») et elle est déterminée par sa finalité (« le but ou la direction acceptés »). Si une intentionnalité est à l'œuvre dans l'épistolaire, ce ne peut être que celle-là : à un moment précis, quelqu'un s'adresse à quelqu'un d'autre par un texte, à des fins ponctuelles et en acceptant de se plier à des règles implicites et explicites.

On notera que l'histoire tient une place centrale dans la poétique de la lettre familière, et que cette histoire est triple. Le texte épistolaire, on l'a vu, doit d'abord être rendu à sa propre histoire, celle de la correspondance considérée comme un ensemble organisé chronologiquement, et mis en relation, même quand ce ne serait que par allusion, avec les autres textes de son auteur. Les lettres de Diderot témoignent ensuite de l'histoire du genre épistolaire : entre la lettre érudite et ostensible telle que la recueillaient en livres les XVI[e] et XVII[e] siècles, et la lettre réputée lieu de l'intimité telle qu'elle se développe depuis la modernité, la lettre du XVIII[e] siècle est le lieu d'une transition cruciale entre le public et le privé. Enfin, cette transition n'est pas uniquement affaire de littérature ; elle renvoie plus largement à la transformation du statut du sujet dont les événements de 1789 et leurs suites ont été les catalyseurs. Comme le note Michel Condé,

> la Révolution a proposé et imposé institutionnellement une définition originale du rapport entre l'individu et la société par la liberté et l'égalité des citoyens [...] Après cette date, quelles que soient ses opinions politiques et quelle que soit la réalisation concrète des notions en cause, l'écrivain a pour horizon de sens l'égalité des citoyens, la liberté,

7. H. Paul Grice, « Logique et conversation », *Communications*, 30, 1979, p. 61.

> l'absence de distinctions fondées sur d'autres qualités que le « mérite[8] ».

De cette évolution de l'« horizon de sens » au XVIIIe siècle, la lettre est tributaire. Si les liens de l'épistolaire, de l'autobiographie et du journal intime permettent souvent de mieux définir les genres les uns par rapport aux autres, leur histoire respective est également riche d'enseignements en ce qui concerne le sujet individuel qui s'y donne à lire. Pour que l'autobiographie et le journal puissent naître et pour que l'épistolaire puisse glisser du public au privé (mais ce glissement n'est ni rupture radicale ni changement de nature), il faut qu'apparaisse un nouvel individu, que celui-ci existe enfin pour lui-même, que les sphères du privé et du public soient clairement distinguées. Cette nouvelle conception de l'individu n'a pas encore au XVIIIe siècle la forme qu'elle aura au siècle suivant : « s'affirmer singulier, c'est-à-dire différent des autres hommes, suppose que ces hommes soient semblables entre eux, ce que précisément ils n'étaient pas pour l'Ancien Régime », fait encore remarquer Michel Condé[9]. Dans l'histoire de l'individualité, le XVIIIe siècle épistolaire a une place spécifique.

On proposera donc, dans le présent travail, une réflexion dans laquelle l'histoire des genres et des formes tient une place cardinale, où la dimension sociale des pratiques est déterminante, pour laquelle la question du Sujet ne se pose qu'au travers de celles de l'Histoire et de la Société, et qui accorde une place particulière aux contextes d'énonciation. Au moyen de descriptions minutieuses et par la définition de types et de catégories, on ren-

---

8. Michel CONDÉ, *La genèse sociale de l'individualisme romantique. Esquisse historique de l'évolution du roman en France du dix-huitième au dix-neuvième siècle*, Tübingen, Niemeyer, 1989, coll. « Mimesis », 7, p. 2. Sur cette question fondamentale, on verra encore : Michel CONDÉ, « Note sur la poésie française au XVIIIe siècle », *Études françaises*, 27 : 1, printemps 1991, p. 25-47 ; Catherine Glyn DAVIES, « *Conscience* as Consciousness : The Idea of Self-Awareness in French Philosophical Writing from Descartes to Diderot », SVEC, 272, 1990, viii/170 p. ; et Dena GOODMAN, « Public Sphere and Private Life : Toward a Synthesis of Current Historiographical Approaches to the Old Regime », *History and Theory*, 31 : 1, 1992, p. 1-20.

9. Michel CONDÉ, *La genèse sociale de l'individualisme romantique*, *op. cit.*, p. 6.

dra la correspondance de Diderot à son histoire, tout en l'inscrivant, par le recours à un corpus critique élaboré depuis deux siècles, dans celle de ses lectures.

Mais une poétique systématique est-elle concevable ? Est-il possible d'imaginer rendre compte de tout ce qui constitue un genre ? Une telle entreprise n'est-elle pas vouée par avance à l'échec lorsqu'on essaie de la concevoir pour les genres dits intimes ? À de telles questions deux réponses sont possibles. La première est que les cas d'espèce seraient trop nombreux pour qu'une poétique des genres ait quelque valeur opératoire : la multiplication des exceptions abolirait la règle, le texte imposerait toujours sa loi au genre, le statisme de la description ne rendrait pas justice à la dynamique des textes. La seconde, que les difficultés réelles que représente la personnalité de chaque œuvre ne rendent pas pour autant caduque la constitution d'une poétique : il y a certes des exceptions à ce qui se donne pour la règle, mais ces exceptions permettent justement de penser cette règle, de dessiner l'horizon duquel se détachent les œuvres singulières, de déterminer le protocole de lecture qu'elles édictent, de voir se déployer des stratégies autonomes. C'est la position qui sera défendue dans ce livre : non pas la volonté de tout expliquer du texte par son substrat générique, mais la nécessité d'inscrire l'œuvre dans un ensemble d'autres œuvres (du même genre et, à l'occasion, de genres différents) pour décrire la spécificité de son fonctionnement (thématique, rhétorique, pragmatique). On gardera finalement présent à l'esprit le fait que les frontières parfois indécises du genre obligent à la prudence dans l'interprétation : frontières internes (qu'est-ce qui distingue une lettre publique d'une lettre familière ?) et frontières externes (un corpus épistolaire clos est-il imaginable ?) font que l'œuvre dont il faut penser la poétique n'est jamais délimitée une fois pour toutes.

Un corpus à définir

Se demandant en 1967 si la littérature épistolaire datait du XVIII[e] siècle, Georges May appuyait sa réponse (positive, si l'on entend la lettre privée dans son acception moderne) sur des remarques

concernant les trois grandes correspondances du siècle, celles de Diderot, de Rousseau et de Voltaire. Parce que l'unanimité de la critique était faite depuis longtemps sur les qualités des *Lettres à Sophie Volland* et parce qu'il comparait Diderot à ses deux prestigieux contemporains, le critique pouvait alors dire que la correspondance de Diderot était « de toutes les grandes correspondances du siècle celle qui a été le plus fréquemment et le plus sérieusement étudiée[10] ». Il expliquait cette situation par le cadre général de la réception de l'œuvre de Diderot depuis le XIXe siècle : « les vrais mérites de la correspondance de Diderot ont été pressentis et même reconnus plus tôt et avec plus de perspicacité que ceux des lettres de Voltaire et surtout de Rousseau, sans doute parce que les autres chefs-d'œuvre de l'encyclopédiste ont été connus et surtout reconnus beaucoup plus tard que les leurs[11] ». Pertinente dans une perspective comparatiste, et à l'époque où elle était formulée, l'évaluation de Georges May ne tient plus aujourd'hui. Sans entrer dans le détail des recherches liées aux éditions des correspondances de Voltaire par Theodore Besterman et de Rousseau par Ralph Leigh, force est de constater que la lecture non documentaire de la correspondance de Diderot en est encore à ses balbutiements[12]. Malgré des publications récentes sur la correspondance diderotienne comme texte littéraire, un important travail de description critique et d'analyse textuelle reste à mener. Dans un état présent paru en 1979, Jacques

---

10. Georges MAY, « La littérature épistolaire date-t-elle du dix-huitième siècle ? », SVEC, 56, 1967, p. 827.

11. *Ibid.*, p. 828.

12. Parmi les travaux les plus importants sur la correspondance de Voltaire, on doit compter ceux de Geneviève HAROCHE-BOUZINAC (*Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, 394 p.), d'André MAGNAN (« Dossier Voltaire en Prusse (1750-1753) », SVEC, 244, 1986, xii/441 p.) et de Christiane MERVAUD (« Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières. 1736-1778 », SVEC, 234, 1985, xiv/617 p.). En ce qui concerne Rousseau, on lira l'ouvrage d'Anna JAUBERT (*Étude stylistique de la correspondance entre Henriette *** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours*, Paris et Genève, Champion et Slatkine, coll. « Études rousseauistes et index des œuvres de J.-J. Rousseau. Série C : "Études diverses" », 3, 1987, 561 p.).

Chouillet mentionne le fait qu'il existe, pour la période qui va de 1952 à 1977, mille ouvrages ou articles consacrés à Diderot, mais ne relève aucune étude spécifiquement consacrée à la correspondance[13]. « Diderot épistolier [...] n'a été l'objet que de peu de recherches », déclare de même Jean Varloot en 1984 (LSV, p. 371).

En fait, les études qui ont porté à ce jour sur la correspondance de Diderot ont le plus souvent eu pour objet des aspects étroitement circonscrits de celle-ci ou des séries de lettres, soit les *Lettres à Sophie Volland* (le corpus le plus souvent étudié), soit les lettres au sculpteur Étienne-Maurice Falconet. Une des hypothèses fondamentales de cet ouvrage est qu'il n'y a pas lieu, sauf pour des raisons éditoriales, de démembrer ainsi la correspondance : qu'il s'adresse à sa femme ou à Sophie[14], à Catherine de Russie ou à son libraire, à son frère abbé ou à une actrice, Diderot, dans ses lettres familières, n'écrit pas de façon substantiellement différente. Une telle hypothèse va à l'encontre, du moins en partie, des présupposés de plusieurs études sur la correspondance et elle implique une définition particulière de la correspondance comme texte. Elle a aussi des conséquences immédiates sur la constitution de l'objet d'étude.

Le corpus étudié est constitué des lettres familières écrites par Diderot telles qu'elles ont été éditées par Georges Roth, puis par Jean Varloot, entre 1955 et 1970, et des inédits parus depuis

---

13. Jacques Chouillet, « État présent des études sur Diderot », *L'Information littéraire*, 31 : 3, mai-juin 1979, p. 103-114. Même absence chez Anne-Marie Chouillet et Jacques Chouillet (*loc. cit.*) et chez Arthur M. Wilson (« Reflections Upon Some Recent Diderot Discoveries », dans Raymond Trousson (édit.), *Thèmes et figures du siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 192, 1980, p. 329-340). Pour connaître l'état présent des recherches sur la correspondance de Diderot, on pourra consulter les deux articles de l'auteur parus en 1988 et en 1989 (Benoît Melançon, « Du dialogue : la *Correspondance* de Diderot. État présent », *Études françaises*, 23 : 3, hiver 1988, p. 147-162 ; repris sous le titre « État présent des études sur la correspondance de Diderot », RDE, 6, avril 1989, p. 131-146).

14. Arthur M. Wilson explique que Diderot a rebaptisé Louise-Henriette Volland du prénom de Sophie « par allusion à la forme française du mot grec "Sagesse" qui lui semblait la quintessence de ses qualités » (*Diderot. Sa vie et son œuvre*, Paris, Laffont-Ramsay, coll. « Bouquins », 1985, p. 192).

l'achèvement de cette édition. Mais qu'est-ce qu'une lettre familière? L'édition Roth-Varloot comporte 1018 entrées, auxquelles s'ajoutent les 21 entrées des inédits parus depuis, mais toutes ne désignent pas des textes relevant de la pratique de ce genre: on a parfois édité des textes dont la nature épistolaire n'était pas avérée (des documents juridiques, des dédicaces, des épîtres dédicatoires, des préfaces, etc.) ou des lettres qui étaient destinées à la publication (on parlera alors de lettres publiques[15]). Parmi les lettres publiques, deux séries sont d'un intérêt particulier, car elles posent la question des rapports du privé et du public. D'une part, les textes destinés par Diderot à la *Correspondance littéraire* de son ami Friederich-Melchior Grimm, au premier rang desquels figurent les *Salons*, encore retenus par Georges Roth dans son édition, méritent d'être édités et lus indépendamment des lettres familières: ils relèvent plus du journalisme, au sens que ce mot pouvait avoir au XVIII[e] siècle, que de l'épistolaire entendu comme pratique de l'intime. D'autre part, les lettres de Diderot et de Falconet sur la postérité ont été publiées, encore que partiellement, par Georges Roth dans la *Correspondance*, mais les diderotistes s'entendent aujourd'hui pour conférer à ces lettres le statut d'œuvre indépendante, ce qui leur vaut d'être publiées à part, sous le titre *Le pour et le contre*, dans la nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Diderot (DPV, XV). Aucune lettre publique n'a été retenue dans cet ouvrage: destinées à la publication, elles

15. Les principales lettres publiques de Diderot, outre ses préfaces et dédicaces, les *Salons* et la correspondance avec Falconet, sont la *Lettre historique et politique adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie* (LEW, V, 299-381), la *Lettre de M. Denis Diderot sur l'Examen de l'Essai sur les préjugés* (LEW, IX, 675-688), la *Lettre à Monsieur*** sur l'abbé Galiani* (LEW, IX, 1-8), la *Lettre à Madame la comtesse de Forbach* (LEW, X, 119-132), la *Lettre à Monsieur l'abbé Galiani sur la sixième ode du troisième livre d'Horace* (LEW, X, 251-267), la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm* (LEW, XIII, 63-79), la *Lettre d'un citoyen zélé* (DPV, II, 197-218), la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* et ses *Additions* (DPV, IV, 1-107), la *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (DPV, IV, 109-233), les deux lettres à Berthier (DPV, V, 27-33), la lettre *Au public et aux magistrats* (DPV, V, 58-78), la *Lettre à Landois* (DPV, IX, 243-260), la lettre *À mon frère* (DPV, IX, 313-329) et la *Lettre à Madame Riccoboni* (DPV, X, 429-451).

relèvent de circuits de diffusion et d'impératifs esthétiques différents de ceux des lettres adressées à un seul destinataire et dont la divulgation, même si elle est une potentialité de la lettre, n'est pas postulée d'emblée par le texte. De même, les lettres destinées à Diderot ou celles écrites entre tiers au sujet de Diderot, conservées, dans certains cas, par les éditeurs, n'ont été mises à contribution qu'à titre de textes auxquels comparer ceux de Diderot lui-même. S'ajoutent enfin aux textes non retenus des lettres publiées deux ou trois fois par Georges Roth et Jean Varloot (une seule leçon a été retenue) et les entrées numérotées ne contenant pas de lettre (les éditeurs ont réservé des numéros aux lettres dont ils connaissaient l'existence mais pas le texte). Le corpus ainsi déterminé est constitué de 779 lettres familières écrites par Diderot entre 1742 et 1784, sur les 1039 documents recensés de sa correspondance[16].

La précision chiffrée ne doit pas faire oublier qu'une correspondance n'est jamais close, que les textes retrouvés et publiés peuvent ne représenter qu'une partie des lettres réellement échangées, qu'une nouvelle découverte est toujours susceptible de venir modifier l'équilibre de ce que l'on croyait être, jusque-là, un ensemble. En ce qui concerne Diderot, on sait par exemple que la correspondance familière avec Grimm fait défaut pour la période qui va de 1760 à 1768. De même, les lettres de Diderot aux collaborateurs de l'*Encyclopédie*, qu'on imagine nombreuses, ont presque toutes disparu, ainsi qu'une partie de la correspondance avec Catherine II. Le cas des *Lettres à Sophie Volland* est plus complexe : si l'on peut imaginer que les lettres du directeur de l'*Encyclopédie* ont été détruites pour des raisons de sécurité personnelle (l'entreprise a longtemps été clandestine), celles qui ont poussé à la destruction de l'ensemble des lettres de Sophie et d'un bon nombre de celles de Diderot restent mystérieuses. Censure familiale ? Préjugés littéraires (Diderot est écrivain, pas Sophie) ?

---

16. L'annexe I contient un tableau chronologique des volumes de la *Correspondance* et des lettres inédites, et l'annexe II, une liste par catégories des textes non retenus. À l'annexe III, on trouve un résumé de l'histoire éditoriale des lettres de Diderot.

Cette correspondance, dont il reste 189 lettres de Diderot sur un total estimé pour l'instant à 553 par Georges Roth (II, 9), doit-elle être étudiée à part ? Est-elle une « œuvre », comme le croient Jacques Proust[17] et Marc Buffat[18] ? Cette question est trop délicate pour qu'on puisse espérer arriver à des conclusions tout à fait assurées, et l'on préférera se ranger à la conclusion de Michel Delon, le maître d'œuvre de l'édition de la *Correspondance* qui clôturera les nouvelles *Œuvres complètes*, lorsqu'il déclare que « Diderot a sans doute songé aussi à tirer de ses envois à Sophie la matière d'un ouvrage distinct, mais [que] l'imprécision du projet et l'état lacunaire de cette correspondance empêchent de procéder avec elle comme avec le débat sur la postérité », en publiant ces lettres à part[19]. Ce problème éditorial (les lettres à Sophie Volland sont-elles un livre ?) et critique (doit-on les lire à la lumière de l'ensemble du corpus de la correspondance ou indépendamment de lui ?) indique ce qui donne sa spécificité à l'épistolaire : les frontières de la correspondance sont toujours mouvantes. Corpus en perpétuel devenir, celle-ci n'est pas un ensemble clos dont on pourrait baliser la surface une fois pour toutes ; le critique doit toutefois agir comme si ce balisage était possible, sinon l'interprétation ne pourrait jamais commencer.

Le hasard n'est pas seul en cause. Au-delà des raisons hypothétiques ou anecdotiques qui permettent d'expliquer l'absence de telle lettre ou de tel groupe de lettres, le problème des limites est important dans toute réflexion sur la correspondance. La lettre n'est pas en effet un texte comme les autres. Parce qu'elle témoigne le plus souvent d'une intentionnalité immédiate et que cette intentionnalité se manifeste ostensiblement par un objet, elle est d'abord un acte et une performance qui sollicitent la participation de l'autre. L'épistolier attend quelque chose de la

---

17. Jacques Proust, « Ces *Lettres* ne sont pas des lettres... À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe*, 3, hiver 1988, p. 5-17.

18. Marc Buffat, « Les *Lettres à Sophie Volland*. Relation amoureuse et relation épistolaire », *Textuel*, 24, juin 1992, p. 33-45.

19. Michel Delon, « Éditer la correspondance », dans Georges Dulac (édit.), « Éditer Diderot », SVEC, 254, 1988, p. 401.

lettre qu'il envoie comme de celle qu'il reçoit ; pour lui, la lettre fait quelque chose, elle est un geste. Par ailleurs, du fait qu'elle constitue un maillon d'une chaîne (l'échange épistolaire pris dans son ensemble), elle n'est qu'un moment du texte, qu'une stase dans son élaboration. L'absence de clôture de la correspondance n'est pas qu'éditoriale : acte qui en appelle d'autres et écrit qui relance l'échange, la lettre est un texte qui ne cesse de se transformer.

Disposition

Après une réflexion sur la nature du genre épistolaire, accompagnée de repères historiques (chap. I), on dressera la poétique de la correspondance diderotienne à partir de six grands axes. On étudiera d'abord la lettre à partir de ce qui est à la fois un de ses thèmes et ce qui lui donne, en bonne part, sa spécificité : l'absence, conçue comme une expérience à la fois dysphorique et euphorique, d'où l'aspect souvent paradoxal de la lettre (chap. II). Pour écrire une lettre, ce qui peut être une source de plaisir, il faut ne pas être avec l'autre, et l'absence de ce dernier, comme la sienne propre, conditionne l'écriture épistolaire à plusieurs égards.

Le traitement du temps dans la lettre sera l'objet du chapitre III : on verra comment, au-delà des lieux communs, quand ce n'est pas grâce à eux, la lettre mêle différentes temporalités afin que s'estompe la souffrance d'un présent douloureux. La figure de la répétition s'imposera dans cette analyse. L'écriture épistolaire est une expérience du perpétuel recommencement : la séparation y est revécue en permanence. Même si elle prétend parfois abolir cette séparation, la lettre ne fait pourtant qu'en rappeler l'existence et la souffrance qui y est liée. À cet égard, lire une lettre c'est souvent la relire, soit pour revivre des moments heureux, soit pour en espérer de nouveaux, nés de la seule lettre, soit parce que c'est la seule présence possible.

Dans « La lettre et ses miroirs. De l'autoreprésentation épistolaire » (chap. IV), la spécularité de la lettre sera induite des commentaires de Diderot sur sa correspondance, mais aussi de ce qu'il a pu écrire des lettres qu'il a reçues et de celles, publiées,

qu'il a lues. Les différents pactes épistolaires auxquels souscrit Diderot seront ensuite décrits, de même que seront recensés ses jugements sur le commerce épistolaire (au propre et au figuré) et les multiples synonymes utilisés pour qualifier la lettre et, par là, la définir. Ce ne sont toutefois pas les seuls moyens qu'a trouvés la lettre pour parler d'elle-même : il lui arrive fréquemment de penser à ce qu'il adviendra d'elle (sera-t-elle conservée ? publiée ?) et à ce qu'elle est comme objet (un fétiche investi de divers affects).

Une des principales caractéristiques de la lettre au XVIIIe siècle est son caractère public (chap. V). La bonne société est friande de lettres familières rendues publiques par la lecture dans les salons et par la publication en revues ou en recueils, mais, au-delà de cette pénétration dans les circuits sociaux et littéraires de textes qui ne leur étaient peut-être pas destinés à l'origine, c'est toute la pratique de l'épistolaire qui est marquée par la présence de personnages multiples : destinataires collectifs, intermédiaires entre les mains desquels les lettres ne font que transiter, correspondants à qui l'on résume les lettres que l'on a écrites à d'autres ou que d'autres nous ont écrites, etc. De plus, les épistoliers savent bien au XVIIIe siècle que la censure royale peut à tout moment intercepter leurs lettres et les lire. Même si elle est adressée à quelqu'un de précis, qui est identifié dans le texte, la lettre est toujours susceptible d'être lue par des personnes auxquelles elle n'est pas destinée.

Il est convenu de dire, séculairement, que la lettre est une « conversation par écrit » et, par suite, qu'elle a des rapports directs avec la parole et avec l'oralité. Comment la critique a-t-elle tenté de théoriser cette analogie, sinon cette équivalence, de la lettre et de l'échange oral ? Quelle est sa place dans un siècle où le genre du dialogue philosophique triomphe ? Chez un auteur dont la critique s'entend pour dire qu'il fut le meilleur représentant du genre et celui qui en a le plus bousculé les frontières, n'y a-t-il pas lieu de penser que cette analogie a pu être plus déterminante que chez d'autres ? La lettre elle-même aborde cette question : c'est une autre forme de l'autoreprésentation épistolaire. Une fois défini le cadre général dans lequel cette association

de la lettre et de l'échange oral prend son sens, on pourra en préciser les effets en en distinguant les diverses manifestations dans la lettre : propos rapportés, prosopopées épistolaires, citations (chap. VI).

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la triangularité épistolaire chez Diderot (chap. VII). La situation dialoguée à laquelle on associe parfois la lettre ne doit pas laisser croire que la correspondance est un lieu réservé aux seuls épistoliers. Diderot ne peut écrire à un destinataire unique : il lui faut toute une société épistolaire. Cette société est celle des lecteurs des lettres, mais aussi celle que créent les lettres. Or, chez lui, de telles sociétés exigent que l'on soit trois. Il est en cela fidèle à l'esthétique de son époque, comme le fera voir une comparaison des usages de cette figure chez Diderot, Voltaire et Rousseau, ainsi qu'à une thématique constante de son œuvre, celle de l'amour et de l'amitié. En outre, deux procédés de rhétorique, la répétition et l'antimétabole, appellent cette figure du triangle, cette inclusion du tiers, aussi bien dans la correspondance avec Sophie Volland que dans les lettres familiales et amicales.

Au terme de cette lecture, il apparaîtra que la correspondance s'inscrit, au XVIIIe siècle, dans un univers où les notions d'intimité et d'individualité sont en pleine transformation, où le sujet qui commence à se raconter — dans le journal intime, dans l'autobiographie, dans la lettre — occupe une place neuve dans la hiérarchie sociale. Si la Révolution marque, dans la conscience collective, le moment clé de cette transformation, si elle en est l'expression radicale, elle ne saurait cependant être comprise hors de l'histoire dont elle est l'aboutissement et contre laquelle elle crie sa rupture fondatrice. 1789 est un moment essentiel dans le processus qui mène à la naissance de l'individu ; l'histoire de la lettre montre comment ce processus a travaillé les consciences durant les dernières années de l'Ancien Régime.

*

* *

À travers la correspondance de Diderot se révélera la poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle. La reconstitution de cette poétique, sa construction, sera-t-elle convaincante ? C'est au lecteur de le dire, puisque, comme le faisait remarquer Dorval dans le troisième des *Entretiens sur le Fils naturel* : « C'est aux autres à décider si cette espèce de poétique que vous m'avez arrachée, contient quelques vues solides, ou n'est qu'un tissu de chimères » (DPV, X, 160).



CHAPITRE PREMIER

Qu'est-ce qu'une lettre?

Qu'est-ce qu'une lettre? La correspondance est-elle un genre littéraire? À ces questions, soulevées avec insistance par la critique depuis une trentaine d'années, on a répondu de façons fort diverses, soit en s'interrogeant sur l'intentionnalité du scripteur ou sur les rapports des correspondances avec les œuvres que la critique a accoutumé de considérer d'emblée comme « littéraires » (roman, poésie, théâtre, etc.), soit en décrivant des pratiques spécifiques pour essayer de déterminer leur « littérarité », ou son inexistence. Au-delà de ces considérations, dont il faut rendre compte et faire l'histoire, il importe aujourd'hui de se demander s'il n'est pas possible d'isoler des traits formels et thématiques qui permettraient une lecture littéraire de la lettre: peut-on déterminer la spécificité de cette pratique? peut-on lire la lettre comme un texte? quelle est sa poétique? La lettre n'a pas, à ce jour, bénéficié de travaux équivalents à ceux de Philippe Lejeune[1] sur l'autobiographie ou d'Alain Girard[2], de Béatrice Didier[3], de Jean Rousset[4] et de Pierre Pachet[5] sur le journal intime. Leur nécessité ne fait

1. Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1975, 341 p.

2. Alain GIRARD, *Le journal intime*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1963, xxiii/638 p.

3. Béatrice DIDIER, *Le journal intime*, Paris, PUF, coll. « Littératures modernes », 12, 1976, 205 p.

4. Jean ROUSSET, *Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, 220 p.

5. Pierre PACHET, *Les baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », 1990, liv/140 p.

pourtant pas de doute : la constitution d'une poétique de la correspondance diderotienne est, avec la recherche d'inédits, un nouvel établissement des textes et leur annotation, une des quatre tâches que se sont donnée les éditeurs des nouvelles *Œuvres complètes* de Diderot[6].

Théorie de l'épistolaire

Les définitions précises de la lettre proposées par la critique sont encore peu nombreuses et, surtout, peu satisfaisantes dans la perspective de la constitution d'une poétique. Outre le débat qui a opposé Roger Duchêne et Bernard Bray dans les années soixante autour de la notion d'auteur de lettres, les définitions de Roger Duchêne, de Jacques Rougeot, de Janet Gurkin Altman, de Charles Porter et de Vincent Kaufmann sont ici retenues. La lettre, pourtant la plus généralisée de toutes les pratiques « littéraires » — « Nous sommes tous des épistoliers », rappelle Axel Preiss[7] —, n'a été l'objet que de peu de tentatives de définition formelle : l'on tentera d'en proposer une à partir de ces réflexions, ainsi que de quelques lectures de la correspondance de Diderot.

Une des notions les plus délicates en critique, et des moins opératoires, est celle d'intention. Un texte devient-il littéraire du fait que son créateur en ait eu la volonté ? S'agit-il de vouloir consciemment faire œuvre pour que cela soit le cas ? La polémique

---

6. Voir Michel Delon, « Éditer la correspondance », dans Georges Dulac (édit.), « Éditer Diderot », SVEC, 254, 1988, p. 401-404. Bruce Redford souhaite l'élaboration d'une telle poétique de l'épistolaire pour la littérature anglaise (*The Converse of the Pen. Acts of Intimacy in the Eighteenth-Century Familiar Letter*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1986, p. 7-9), de même que Janet Altman pour la littérature française (« The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 18 n. 2).

7. Axel Preiss, « Correspondance », dans Daniel Couty, Jean-Pierre de Beaumarchais et Alain Rey (édit.), *Dictionnaire des littératures de langue française : A - F*, Paris, Bordas, 1984, tome 1, p. 551.

entre Bernard Bray et Roger Duchêne sur la question de l'auteur de lettres met au jour, dans le domaine de l'étude de l'épistolarité, l'inutilité de telles démarches. À la fin des années soixante, les deux critiques se sont opposés sur la place de madame de Sévigné dans l'histoire du genre épistolaire[8]. Bernard Bray, suivi par Jean Cordelier, subordonne le contenu informationnel des lettres de la marquise à « l'amitié humaniste » à l'œuvre dans l'échange épistolaire. Roger Duchêne, au contraire, conçoit la lettre d'abord comme une activité mondaine, et non comme une activité littéraire. La critique du second est d'inspiration biographique en ce qu'elle suppose qu'il est possible de retrouver dans les textes le projet ou la volonté de leur auteur au moment de leur écriture; celle du premier est textuelle, interne, formaliste, plus descriptive que génétique.

Pour Roger Duchêne, le référent des lettres de madame de Sévigné n'est pas la littérature mais la « réalité vécue », et la marquise est une épistolière spontanée, non un auteur épistolaire à la Guez de Balzac: « Le propos est d'arracher Mme de Sévigné au genre épistolaire, conçu comme un ensemble d'usages et de contraintes qui viennent brider la spontanéité par la nécessaire intervention d'un acte de volonté créatrice[9]. » L'interprétation de

---

8. On trouvera la liste des textes de chacun et un résumé des enjeux de ce débat dans l'article de Bernard BEUGNOT (« Débats autour du genre épistolaire: réalité et écriture », RHLF, 74: 2, mars-avril 1974, p. 195-202), auquel répondra Roger DUCHÊNE deux ans plus tard (« Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », RHLF, 76: 1, janvier-février 1976, p. 29-46). Les lignes qui suivent s'inspirent de la synthèse de Bernard Beugnot. On consultera aussi Louise K. HOROWITZ (« The Correspondence of Madame de Sévigné: Letters or Belles-Lettres? », *French Forum*, 6: 1, janvier 1981, p. 14-18), Janet ALTMAN (*loc. cit.*, p. 29-31) et English SHOWALTER (« Authorial Self-Consciousness in the Familiar Letter: The Case of Madame de Graffigny », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 113-114).

9. Bernard BEUGNOT, *loc. cit.*, p. 198. Roger DUCHÊNE suggère le distinguo suivant: « Pour clarifier les idées, nous appellerons *épistolier* celui qui ne tient pas compte de l'existence du public et *auteur épistolaire* celui qui, au contraire, se soucie plus d'un public éventuel que de celui à qui il est censé écrire. Les lettres du second appartiennent, par définition, à la *littérature épistolaire* [...]. Les lettres de l'*épistolier* au contraire ne s'inscrivent pas spontanément dans le *genre épistolaire*, dont il peut ignorer ou mépriser les lois » (« Réalité

Bernard Bray fait la part plus grande au « système » littéraire dans lequel évolue la marquise, tel qu'il se manifeste dans les lettres :

> Le système n'est pas un modèle préalable auquel la volonté créatrice chercherait à rendre la lettre conforme ; il est, à l'intérieur du texte même, l'avènement d'un style et d'une organisation dont les lettres sont le lieu de progressive élaboration, il est la façon dont fonctionnent, les uns par rapport aux autres, les divers éléments constitutifs du texte[10].

On notera que l'opposition de ces deux conceptions ne porte pas sur ce qu'il est convenu d'appeler la « valeur » des *Lettres* : les deux critiques reconnaissent celle-ci, mais diffèrent en ce qui concerne l'intention de l'épistolière. Bernard Bray situe l'œuvre de madame de Sévigné dans le cadre de la littérature épistolaire de son époque ; Roger Duchêne la tire vers la littérature romanesque. La correspondance est toujours soumise à ce réseau de tensions entre les modèles que lui fournit son époque, ses canons littéraires et la volonté expressive de celui qui écrit.

Peu de critiques, on l'a déjà noté, ont essayé de dresser une poétique de la correspondance. C'est peut-être pour combler cette lacune que le *Dictionnaire international des termes littéraires* demandait à Roger Duchêne en 1973 de rédiger l'article « Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) ». Dans la définition de la lettre qu'il proposait alors — « l'expression directe et complexe d'un homme qui, placé dans une situation concrète donnée, a besoin de recourir à l'écriture pour communiquer avec autrui[11] » —, Duchêne soulignait trois aspects de l'activité épistolaire : l'expression personnelle, la situation concrète où elle s'inscrit, la communication avec autrui. La situation d'énonciation est particulièrement importante :

---

vécue et réussite littéraire : le statut particulier de la lettre », RHLF, 71 : 2, mars-avril 1971, p. 177).

10. Bernard Beugnot, *loc. cit.*, p. 199.

11. Roger Duchêne, « Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) », dans Robert Escarpit (édit.), *Dictionnaire international des termes littéraires*, Paris et La Haye, Mouton, 1973, p. L29.

> La définition de la lettre doit être tirée de la situation de celui qui la fait: elle apparaît chaque fois que l'on écrit ce que l'on ne peut pas dire; elle s'efforce de combler une distance entre celui qui la compose et le ou les destinataires; elle est, on l'on a souvent répété après les Anciens, une conversation en absence. C'est pourquoi elle dépend plus que les autres formes littéraires de l'état des civilisations: pour qu'il y ait des lettres, il faut non seulement que l'on sache écrire mais aussi que l'on ait les moyens de les faire parvenir à bon port[12].

De même, la vie mondaine, avec ses « conventions », ses « poses » et ses « rites », influence le développement de la pratique épistolaire. Malgré ces déterminations sociales, « la lettre traduit toujours des liens individuels », des rapports « de personne à personne »: on écrit toujours à quelqu'un, on a « quelque chose à LUI dire[13] ».

Le critique distingue dans son article la « vraie lettre » de divers types de lettres plus ou moins publiques, de la relation, du reportage et de la fiction[14]. Cette « vraie lettre » est celle qu'on lit pour la « richesse de la vie intérieure » qu'elle permet de découvrir, non pour les confidences qu'elle dévoile ou pour l'information qu'elle transmet : « Ce n'est pas ce dont ils parlent, mais Mme de Sévigné, Voltaire, Flaubert qui nous intéressent[15] .» Le « contact avec la personnalité d'un être telle qu'elle se découvre à l'occasion de son rapport à autrui », s'il rappelle le rôle déterminant du destinataire dans l'écriture épistolaire, a cependant pour corollaire d'établir une hiérarchie entre les lettres « au sens propre

---

12. *Ibid.*
13. *Ibid.*, p. L30-L31.
14. *Ibid.*, p. L33-L34. Deux ans auparavant, il définissait la « vraie lettre » comme « l'expression spontanée et directe de la réalité vécue à l'intention d'un tiers privilégié » (« Réalité vécue et réussite littéraire: le statut particulier de la lettre », *loc. cit.*, p. 194; voir aussi « Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », *loc. cit.*, p. 30 n. 5).
15. Roger Duchêne, « Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) », *loc. cit.*, p. L31.

du mot » (ou les « meilleures lettres ») et les autres[16]. Mais une poétique peut-elle se fonder sur l'exclusion, pour des motifs qualitatifs, de textes qui semblent relever du genre que l'on tente de décrire ? Les aspects de la lettre que retient Roger Duchêne sont capitaux dans la définition que l'on voudrait en proposer, mais il ne paraît pas souhaitable de distinguer a priori les lettres selon leur valeur supposée.

Dans un court texte de 1978, Jacques Rougeot présentait également une définition de la lettre. Pour lui, cinq traits distinctifs la caractérisent : elle est un moyen de communication ; « elle apparaît comme le substitut des paroles que pourraient échanger deux interlocuteurs au cours d'un entretien », mais il s'agit d'une forme écrite (la lettre n'est « jamais la transcription de la parole[17] ») ; elle est laissée au projet, à la fantaisie de son auteur, « alors qu'une conversation se déroule suivant les impulsions que lui donnent les interlocuteurs » ; son destinataire est connu ; elle est, enfin, « en grande partie déterminée par des conditions extérieures (occasion, événements, etc.) ». À partir de ces traits, « les types peuvent [...] être variés presque à l'infini[18] », ce qui rend toute typologie exhaustive impossible.

Si des éléments de la définition de Rougeot sont pertinents pour une définition du genre de la lettre — celle-ci est bien un moyen écrit de communication, sans n'être que cela, à l'endroit d'un destinataire connu —, d'autres sont insuffisants. Des lettres peuvent avoir comme modèle l'entretien ou la conversation, mais ce n'est pas le cas de toutes ; il importe de ne pas confondre la

16. *Ibid.*, p. L32.

17. Cette opposition remonte au moins au XVIe siècle selon Marc FUMAROLI : Juste Lipse, dans son *Epistolica institutio* (1591), propose une « distinction entre le dialogue et la lettre, dont l'analogie cesse en ceci que le dialogue reflète le parler oral [...] et la lettre est un genre *écrit*, donc plus littéraire, plus orné » (« Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », RHLF, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 895 n. 29).

18. Jacques ROUGEOT, « La littérature épistolaire », dans *Littérature et genres littéraires*, Paris, Larousse, coll. « Encyclopoche Larousse », 42, 1978, p. 169.

volonté de maintenir un dialogue et le recours à un modèle littéraire, celui du dialogue ou de la conversation comme genres, lié à des pratiques sociales historiquement déterminées. La fantaisie de l'auteur, représentée de façon récurrente, il est vrai, par certains épistoliers, n'est pas non plus une composante spécifique du genre; en quoi une lettre dépendrait-elle plus du projet de son auteur que n'importe quel autre écrit? S'il est vrai que la correspondance est un échange, comment passer sous silence les «impulsions» que comporte, ne serait-ce qu'en creux, toute lettre, celles des réponses (faites et attendues) de l'autre? De même, des correspondances peuvent être déterminées par des «conditions extérieures», mais d'autres sont beaucoup plus proches de la littérature intime et proposent du *moi* une image à laquelle le monde extérieur contribue bien peu, sinon — mais c'est là tout autre chose — pour fixer les limites de l'échange: genre infini par essence, la correspondance ne se termine véritablement que par la mort d'un ou des deux épistoliers. La définition de Rougeot permet trop d'exceptions pour être vraiment opératoire.

Paru en 1982, l'ouvrage de Janet Gurkin Altman, *Epistolarity. Approaches to a Form*[19], ne porte pas spécifiquement sur la lettre familière. Altman y propose plutôt la description d'un nouveau concept, celui d'«*epistolarity*» (que l'on traduira ici par «épistolarité»), servant à définir la nature générique de ce qu'on a accoutumé d'appeler le roman épistolaire (le corpus d'Altman est plus large, chronologiquement et génériquement, que la définition canonique de ce type de fiction[20]). Pourtant, dans la mesure où elle s'appuie sur une définition implicite de la lettre pour forger le concept d'épistolarité, il est possible de tirer de son

---

19. Janet ALTMAN, *Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, viii/235 p.

20. Plutôt que l'expression *roman épistolaire* (« *epistolary novel* »), l'auteur préfère *fiction par lettre* (« *letter fiction* »), *genre épistolaire* (« *epistolary genre* »), *littérature épistolaire* (« *epistolary literature* »). Au-delà d'une simple question lexicale, il s'agit pour elle de modifier la lecture habituelle des fictions épistolaires en montrant que la forme épistolaire est un genre plutôt qu'une simple technique narrative.

ouvrage des renseignements permettant de comprendre génériquement la lettre familière au XVIIIe siècle français, d'en déduire, en fait, une définition de celle-ci, d'autant que la plupart des textes de son corpus datent de cette période[21].

Janet Altman postule que l'épistolarité consiste en « l'utilisation des propriétés formelles de la lettre pour créer de la signification » : « Dans plusieurs cas », ses traits fondamentaux, « aussi bien formels que fonctionnels, loin d'être simplement ornementaux, influencent de façon significative la construction, consciente et inconsciente, du sens par les auteurs et les lecteurs des œuvres épistolaires[22]. » Cela implique que la fiction épistolaire prenne naissance dans les qualités propres de la lettre réelle. Celles-ci ne sont jamais présentées synthétiquement, mais peuvent être déduites de l'analyse des six principales « polarités » étudiées. En effet, la fiction épistolaire évoluerait entre plusieurs paires de « pôles » : la lettre comme pont ou comme barrière ; la confiance et la non-confiance ; l'auteur et le lecteur ; le *je* et le *tu*, l'ici et l'ailleurs, le maintenant et le alors (passé ou futur) ; la fermeture ou l'ouverture ; les deux acceptions du mot *unité* (« *unity* » : la lettre est complète en elle-même ; « *unit* » : la lettre est une composante d'un vaste ensemble), la continuité et la discontinuité, la cohérence et la fragmentation[23]. Toutes ces « polarités » ne s'appliquent pas indistinctement à la lettre familière ; les deux derniers groupes, entre autres, parce qu'ils portent sur la structure de la narration épistolaire, ne peuvent sans modifications majeures être repris pour l'analyse générique de la lettre familière. Il reste que les éléments mentionnés ci-dessus peuvent servir à définir la lettre, cet « outil d'une extrême flexibilité[24] ».

À l'origine de la lettre, il y a, dit l'auteur, une absence[25]. Celle-ci peut parfois être comblée : la lettre est alors un « intermé-

---

21. English SHOWALTER (*loc. cit.*) a lui aussi proposé d'appliquer l'approche de Janet Altman à d'autres corpus, en l'occurrence à la correspondance de madame de Graffigny.

22. Janet ALTMAN, *Epistolarity*, *op. cit.*, p. 4.

23. *Ibid.*, p. 186-187.

24. *Ibid.*, p. 43.

25. *Ibid.*, p. 127-128, 135, 140 et 150.

diaire», elle sert de «médiation» entre le destinateur et le destinataire. Suivant les contextes, les épistoliers insistent sur ce qui les unit (la lettre comme «pont», comme signe de l'intimité) ou sur ce qui les sépare (la lettre comme «barrière», comme prélude à l'indifférence).

> En tant que moyen de communication entre le destinateur et le destinataire, la lettre enjambe le gouffre entre l'absence et la présence; les deux personnes qui se «rencontrent» grâce aux lettres ne sont ni totalement séparées ni totalement unies. La lettre se situe à mi-chemin entre la possibilité d'une communication totale et le risque de l'absence totale de communication[26].

Pour que la lettre fonctionne efficacement, il importe que sa «confidentialité», mélange de «confiance» et de «confidence», sinon de «confession», soit maintenue par les épistoliers. La correspondance est «essentiellement une activité privée[27]», dans laquelle l'épistolier peut tout aussi bien faire son propre portrait que, au contraire, s'avancer masqué[28]. Outil de communication, la lettre suppose un pacte, mais ce pacte est spécifique des époques étudiées.

Contrairement aux autres formes où l'énonciateur est un *je*, la lettre est toujours destinée à quelqu'un d'identifiable dans le texte (même si le véritable destinataire n'est pas, en dernière instance, celui que le texte représente); ce qui est «profondément» épistolaire dans la lettre est la progressive découverte de soi au travers de l'autre[29]. Le lecteur a un réel «poids» dans la lettre, tant comme destinataire que comme figure du texte: «Aucun autre genre n'accorde une place aussi grande aux lecteurs, tant dans l'univers narratif que dans la genèse des textes. [...] La forme épistolaire est unique en ce qu'elle confère au lecteur (le narrataire) un rôle presque aussi important, dans la narration,

---

26. *Ibid.*, p. 43.
27. *Ibid.*, p. 48.
28. *Ibid.*, p. 70 et 186.
29. *Ibid.*, p. 45 n. 14.

qu'à l'auteur (le narrateur)[30]. » Puisque les épistoliers sont tour à tour (re)lecteurs et auteurs, la correspondance est une « expérience réciproque » où domine le « désir d'échange[31] ». Ce critère de définition est fondamental :

> Dans une large mesure, c'est cela le pacte épistolaire : l'attente d'une réponse provenant d'un lecteur précis à l'intérieur du monde du correspondant. La plupart des autres aspects du discours épistolaire étudiés ici sont subordonnés à cette donnée fondamentale[32].

Janet Altman en vient même à dire que chaque lettre reflète son contenu à travers deux « prismes », celui de l'auteur et celui du lecteur[33]. Ce dernier propose souvent sa propre interprétation de la lettre reçue, court-circuitant ainsi, ou du moins modifiant, la lecture du lecteur « externe » ou « réel ». Cette représentation de l'écriture et de la lecture définit en bonne part l'autoreprésentation épistolaire.

---

30. *Ibid.*, p. 88.

31. *Ibid.*, p. 88-89. La critique, pour mieux définir cet aspect du pacte épistolaire, oppose la lettre au journal intime et à l'autobiographie « pure », formes susceptibles d'être monologiques (du moins dans l'intention du scripteur), ce que ne saurait absolument pas être la lettre (*ibid.*). Elle note que le journal intime, ne serait-ce que par l'utilisation de la formule dialogique « Cher journal », postule aussi un lecteur, mais que celui-ci peut n'être que le scripteur (*ibid.*, p. 84 n. 7), et que le lecteur de l'autobiographie n'est pas spécifique (*ibid.*, p. 112 n. 2), contrairement à celui de la lettre. Charles PORTER reprend ces distinctions (« Foreword », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 2). Roger DUCHÊNE parle, pour sa part, du « moi ouvert que révèle la lettre, différente en cela des mémoires ou des journaux dont les auteurs ne se découvrent que parce qu'ils se sont tournés vers eux-mêmes » (« Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) », *loc. cit.*, p. L32). Sur la question du « destinataire interne » du journal intime et sur le « dialogue » entre lui et le narrateur, voir Jean ROUSSET (*op. cit.*, p. 141-153). Sur les rapports de la lettre et du journal chez les épistoliers modernes, Rilke ou Kafka, voir Vincent KAUFMANN (*L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1990, p. 166-167 et 176-180), qui analyse également ceux de la lettre et des Mémoires chez Flaubert (*ibid.*, p. 182-186). Sur les différences entre la lettre et le journal intime dans l'univers carcéral, voir le roman de Mireille BONNELLE et Alain CAILLOL (*Lettres en liberté conditionnelle*, Levallois-Perret, Manya, 1990, 407 p.).

32. Janet ALTMAN, *Epistolarity*, *op. cit.*, p. 89.

33. *Ibid.*, p. 92 et 207.

À ces traits fondateurs, l'auteur ajoute des traits formels et structurels déterminants. Reprenant la distinction classique d'Émile Benveniste entre *discours* et *histoire*[34], elle range la lettre dans la première catégorie, puisque celle-ci comporte des textes où domine la relation *je/tu* (plutôt que la narration à la troisième personne) et où le principal temps verbal est le présent (plutôt que le prétérit). La lettre, à l'intérieur de cette catégorie, a ses particularités. Le *tu* de la correspondance est « spécifique » ; il ne désigne pas n'importe quel destinataire. De plus, il y joue un rôle actif : « Une telle réciprocité — le *tu* original devenant le *je* d'une nouvelle énonciation — est essentielle à la poursuite de l'échange épistolaire[35]. » Ce trait de la lettre — les pronoms personnels y sont réversibles —, qui en est « peut-être » le plus distinctif, doit être distingué du « prisme » déjà évoqué : ce qui importe ici est la « relation spécifique » entre le destinataire et le destinateur, puisque c'est elle qui fonde le dialogue épistolaire, et non uniquement le rapport au contenu de la lettre[36]. Par ailleurs, Altman considère que le présent de la lettre est « impossible[37] », car il n'est essentiellement qu'un « pivot » entre le passé (la rétrospection) et le futur (l'anticipation)[38]. Son emblème serait Janus, puisque ce présent est tourné à la fois vers le passé et vers l'avenir. C'est par « l'écriture de l'instant » (« *Writing to the moment* », disait Samuel Richardson) qu'est créé l'effet d'immédiateté et de spontanéité épistolaires, mais celui-ci n'est qu'une illusion du texte[39]. La lettre, enfin, est le lieu de la « polyvalence temporelle », parce que toute énoncia-

34. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 7, 1976, p. 237-250.

35. Janet Altman, *Epistolarity*, *op. cit.*, p. 118.

36. *Ibid.*, p. 121-122.

37. « Le seul présent possible est le passé le plus immédiat — qu'il s'agisse de la dernière rencontre ou de la dernière lettre » (*ibid.*, p. 132). Le journal intime, de même, ne peut prétendre à l'« immédiateté temporelle », dit Jean Rousset (*op. cit.*, p. 159) : « le présent de simultanéité [y] est l'exception » (*op. cit.*, p. 164). L'écart entre « l'écriture et l'événement raconté » y est cependant « minimum » (*op. cit.*, p. 179).

38. Janet Altman, *Epistolarity*, *op. cit.*, p. 118-119 et 129.

39. *Ibid.*, p. 124 et 128-129.

tion épistolaire suppose le mélange de divers temps : celui où le geste rapporté est fait, celui de l'écriture, celui où la lettre est envoyée, reçue, lue et relue[40]. Cette « confusion » des temps, cette « ambiguïté temporelle[41] », est déterminante. Le dialogue épistolaire, « échange discontinu », tire en partie sa spécificité de ce traitement particulier du temps[42]. La lettre est faite d'une série de « hiatus » (temporels, spatiaux, etc.), mais elle est aussi le lieu de la recherche d'une nouvelle présence visant à faire disparaître ces hiatus[43].

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage portent sur la structure des fictions épistolaires. Dans le chapitre 5, l'auteur étudie la « clôture épistolaire », aussi bien dans chacune des lettres composant ces fictions que pour l'ensemble de ces fictions (clôture ou ouverture de l'œuvre ?). Dans le chapitre 6, elle décrit de nombreuses modalités de la composition de la mosaïque épistolaire. La lettre a sa propre unité (« *unity* ») et elle fait partie d'un ensemble plus large (elle en est un « *unit* ») : « dans la narration épistolaire la lettre est à la fois un texte complet en lui-même et le contexte des lettres qui lui sont contiguës[44] ». Toute fiction épistolaire évolue toujours entre deux possibilités : « En pensant la mosaïque de leur narration, les auteurs de romans épistolaires doivent continuellement choisir entre la discontinuité constitutive de la lettre comme forme et la création d'une continuité compensatoire[45]. » Quelques-uns des éléments analysés dans ces chapitres sont susceptibles d'être utiles à qui veut comprendre le fonctionnement de la lettre familière, entre autres les réflexions sur les formules de clôture propres à chaque épistolier, voire à chaque lettre, et celles sur les « trous » (« *gaps* ») dans les lettres et entre elles (l'ellipse joue un rôle important dans le roman épistolaire et dans la correspondance réelle). Il n'est guère possible toutefois de recourir *mutatis mutandis* aux analyses de ces deux

---

40. *Ibid.*, p. 119 et 129.
41. *Ibid.*, p. 129 et 130.
42. *Ibid.*, p. 134-135.
43. *Ibid.*, p. 140.
44. *Ibid.*, p. 182.
45. *Ibid.*, p. 169.

chapitres en vue d'étudier la correspondance privée, à moins, par exemple, de posséder toutes les lettres d'un écrivain et de comparer ce corpus à ce que cet écrivain, ou un autre éditeur, en a publié (sinon, comment déterminer quels sont ces « trous » ?). L'entreprise ne manquerait pas d'intérêt — une correspondance n'est pas immédiatement une œuvre —, mais elle pose au moins deux difficultés : d'une part, il n'est pas toujours possible de la mener à bien matériellement (la collection de la totalité des textes est souvent incertaine) ; d'autre part, et à cause de cette incertaine collection, il importe de distinguer les correspondances dont la publication était prévue à l'origine (la collection s'impose alors d'elle-même) de celles dont ce n'est pas le cas (la collection ne s'impose pas, sinon pour des raisons sentimentales ou documentaires). On ne saurait traiter de la même façon la structure d'une œuvre fictive et celle d'une correspondance réelle.

Bien que les analyses de Janet Altman ne puissent s'appliquer à l'étude de tous les types de lettres, il n'en reste pas moins que plusieurs des traits par elle répertoriés sont susceptibles d'aider à préciser ce qu'est la lettre au XVIIIe siècle. Moyen de communication, la lettre élit un (premier) destinataire, dont elle construit elle-même la figure, tout en voyant son auteur se constituer en destinataire à son tour, par la logique de l'échange. Les activités d'écriture et de lecture épistolaires sont des thèmes fréquents de la représentation de cet échange. En plus de cette composante thématique, la lettre prend appui sur des traits syntaxiques (emploi des pronoms et temps des verbes) et structuraux (la clôture, la fragmentation et la discontinuité). Ce sont les premiers traits qui permettent de lier lettre et dialogue, encore que ce dialogue soit à distinguer de la conversation et du dialogue théâtral ou romanesque. Il conviendra de préciser un certain nombre des éléments relevés par Janet Altman afin de parvenir à une meilleure compréhension de la lettre au XVIIIe siècle.

Dans son avant-propos au numéro des *Yale French Studies* consacré à l'épistolaire, Charles Porter s'est interrogé sur ce qui fait la spécificité de la lettre et sur les traits formels qui lui sont propres.

La question à laquelle il tente de répondre est générique et institutionnelle: « Quel est au juste ce texte que nous appelons "une lettre"? Quel est son rapport, si rapport il y a, à la "littérature[46]"? » Sa réflexion se développe en trois temps: après avoir défini ce qu'il appelle une lettre « minimale[47] », puis affiné cette définition, il tente de circonscrire les éléments qui feraient de la lettre un texte littéraire.

La lettre minimale peut, selon lui, être définie à partir de quatre critères: il s'agit d'un texte écrit, porteur d'un message, qui est un objet et qui provient de quelqu'un, son auteur, que le destinataire peut reconnaître[48]. Cette définition est toutefois jugée trop cursive et doit être approfondie. Sept nouveaux critères sont alors proposés[49]: la lettre doit être destinée à quelqu'un que le destinateur peut identifier — et uniquement à lui; elle doit comporter un *je* dont le référent est l'auteur[50]; elle doit pouvoir être datée; elle doit être écrite sans projet, de façon discontinue, en explorant plusieurs directions, être fragmentaire; elle est proche de la parole (on parle de « parole écrite[51] »); elle doit être matériellement identifiable comme étant une lettre; contrairement au journal intime — l'auteur compare continuellement ce genre et l'autobiographie à la lettre —, elle suppose que le lecteur ait un rôle à jouer en ce qui concerne la sincérité de celui qui écrit et elle peut être, surtout s'il s'agit d'une lettre d'amour, objet de fétichisme. Cette description formelle, aussi précise soit-elle, ne rend pas compte de la dimension littéraire de la lettre, si tant est qu'une telle dimension existe. Comment alors aborder cette question?

Porter, afin de comprendre l'éventuelle littérarité de la lettre, propose de réfléchir à la fonction que ce type d'écrit remplit.

---

46. Charles Porter, *loc. cit.*, p. 1.
47. *Ibid.*, p. 5.
48. *Ibid.*, p. 1-2.
49. *Ibid.*, p. 2-5.
50. Porter reconnaît que ce *je* non métaphorique est une création du texte: « le "je" de la lettre est, d'une certaine façon, une création ou une "fiction" » (*ibid.*, p. 2).
51. *Ibid.*, p. 4.

> Pour déterminer l'éventuel *statut littéraire* de la lettre [...] il faudra presque certainement faire reposer sa définition sur la notion de fonction, si l'on veut que la conception du « littéraire » prenne appui sur ce qui la constitue traditionnellement, entre autres l'intention, la sélection stylistique, le recours à une forme ou à une structure qu'il est possible d'identifier[52].

La définition de cette fonction littéraire, qui reste à l'état d'hypothèse chez Porter, devrait s'appuyer sur une série de questions: la lettre doit-elle être interprétée dans le cadre d'un dialogue — elle est souvent une réponse ou elle invite, elle-même, à répondre — ou comme un fragment — ce qui, dans certains cas, la rapprocherait de l'essai littéraire? Qui peut la recevoir — un ami? l'éditeur d'un journal? —, être un « correspondant valable[53] »? Qu'arrive-t-il si une publication est prévue? Quels sont les sujets qu'elle peut aborder — des sentiments? une prise de position ordonnée? l'exposition de principes scientifiques? —, ses « sujets valables[54] »?

Sans répondre à ces questions, dont la pertinence ne fait généralement aucun doute, l'auteur passe ensuite, toujours dans le cadre de sa réflexion sur le statut littéraire de la lettre, à des remarques sur la lecture de la lettre. Il note d'abord que « lettre » et « correspondance » ne sont pas synonymes: « à partir du moment où les lettres deviennent une correspondance, elles perdent, du moins pour leur lecteur, leur indépendance[55] ». Ensuite, il insiste sur le fait que la position du lecteur de lettres n'est pas la même que celle du destinataire: « Ne serait-ce qu'à cause du passage du temps, la lettre qui est devant nous n'est *pas* identique à celle qu'a lue son destinataire original, de même que celle-là n'était pas tout à fait la même que celle que croyait envoyer son destinateur[56]. » La lecture de la lettre s'inscrit dans une chaîne qui

52. *Ibid.*, p. 5.
53. *Ibid.*
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*, p. 6.
56. *Ibid.*, p. 7.

va du modèle épistolaire préexistant à la lettre particulière jusqu'au lecteur de lettres :

> *received form, formula, or « code » of « the letter » → addresser → worded message + appearance of the « object » → mode and length of time of delivery → addressee → means of transmission to us → ourselves*[57].

L'auteur conclut qu'aucun de ces « facteurs » n'est simple et qu'ils ne sont pas indépendants les uns des autres : les traits formels (« *worded message + appearance of the "object"* ») utilisés par le destinateur (« *addresser* ») doivent être en étroite relation avec des modèles littéraires (« *received form, formula, or "code" of "the letter"* ») et des phénomènes socio-historiques (la poste : « *mode and length of time of delivery* », aussi bien que la tradition littéraire : « *means of transmission to us* ») avant que le lecteur (« *addressee* », « *ourselves* ») ne puisse lire la lettre. Pour Charles Porter, la lettre doit, en résumé, être définie par ses traits formels, sa fonction et sa lecture, aussi bien que par son inscription historique et institutionnelle.

Si l'ouvrage de Janet Altman et l'article de Charles Porter permettent, par inférence ou explicitement, de constituer génériquement la lettre, le livre de Vincent Kaufmann, *L'équivoque épistolaire*, en propose une lecture qui a le mérite de clairement définir les enjeux de la lettre moderne — mais ces enjeux ne sont pas les mêmes que ceux de la lettre classique. L'auteur ne tente pas de décrire toutes les pratiques épistolaires, mais plutôt de montrer en quoi quelques écrivains modernes peuvent être lus à partir de ce lieu particulier qu'est la lettre. Il étudie des corpus imposants : Artaud, Baudelaire, Flaubert, Kafka, Mallarmé, Proust, Rilke, Valéry. Son hypothèse de départ va à l'encontre des idées reçues : « La lettre semble favoriser la communication et la proximité ; en fait, elle disqualifie toute forme de partage et produit une distance grâce à laquelle le texte littéraire peut advenir[58]. » Autour de

57. *Ibid.*, p. 7-8.
58. Vincent KAUFMANN, *op. cit.*, p. 8.

la lettre, un échange a bel et bien lieu, mais ce qui s'y troque est autre chose que de l'information: « tous les écrivains que j'examine œuvrent pour s'arracher à l'humanité, pour s'opérer de ce qu'il y a d'humain en eux: soit en particulier de la parole, en tant qu'elle est instrument de communication avec autrui[59] ». Kaufmann change radicalement le sens habituellement conféré à la lettre: le dialogue épistolaire — que l'on y traite d'amour ou de santé, de transactions immobilières ou de drames familiaux — importe moins pour lui que la recherche de « l'écriture proprement dite[60] », celle-ci supposant la mise à distance de l'autre, sinon son sacrifice, et la clôture du texte sur lui-même. Semblable hypothèse aurait pu entraîner une subordination de la lettre à l'œuvre réputée littéraire — et telle remarque sur l'épistolier comme « chaînon manquant entre l'homme et l'œuvre[61] » pourrait le laisser croire —, mais l'auteur évite cette subordination en démontrant que toute correspondance est le lieu d'une pratique spécifique entretenant avec l'ensemble des textes d'un écrivain des rapports qui ne sont pas que d'antériorité. Il distingue ce faisant trois types d'épistolier.

Chez Rilke et Valéry, il y a une « *continuité* entre le registre épistolaire et la pratique littéraire »: ceux-là « se confondraient, parce que relevant tous les deux d'une activité intime (du moins au départ)[62] ». Pour d'autres (Baudelaire, Proust, Kafka), il y a, au contraire, une « *discontinuité* entre la lettre et l'œuvre[63] ». Flaubert, par exemple, ne peut atteindre l'impersonnalité dont il rêve que par la correspondance avec Louise Colet: « on [l'y voit] renoncer à sa personne, et peut-être à ce qu'il a de vivant[64] ». C'est la condition de sa venue à l'écriture romanesque: « À l'horizon des lettres il y a l'œuvre[65]. » Mallarmé et Artaud, enfin, se situent « au-delà de tout rapport d'interlocution à autrui[66] » et, en ce

59. *Ibid.*, p. 10.
60. *Ibid.*, p. 186.
61. *Ibid.*, p. 9.
62. *Ibid.*, p. 186.
63. *Ibid.*, p. 187.
64. *Ibid.*, p. 184.
65. *Ibid.*, p. 187.
66. *Ibid.*, p. 151.

sens, sont des cas limites. Le Livre, tel que le concevait le premier, est l'aboutissement « d'un geste de destruction dans lequel s'annonce quelque chose comme une dissolution de la littérature[67] » ; ses lettres y concourent. La folie du second naît de ce qu'il souhaite être pris « à la lettre[68] », qu'il « vire l'espace littéraire au compte d'un espace d'authenticité dont l'épistolaire est la structure la plus fondamentale et la plus permanente[69] ». Dans tous les cas, le rapport à la Loi (au Symbolique), et donc aux figures parentales, est problématique. La mère (Proust, Baudelaire) ou le père (Kafka) ne sont pas que des personnages auxquels on s'adresse ; c'est contre eux (tout contre) que « les lettres s'écrivent ».

Chacune des analyses porte sur un aspect de la pratique des écrivains étudiés : l'endettement (Baudelaire), l'imprévisible (Proust), l'immobilité (Flaubert), etc. Les auteurs sont contrastés, et les textes soumis à divers éclairages, selon que le critique s'intéresse à la question de l'éloignement (le « trafic[70] » ou « transit[71] » épistolaire crée son propre espace) ou au rapport à l'autre (convoqué-révoqué), au travail du deuil (ce qui fait vivre Proust, « ce sont les morts[72] ») ou à l'image du destinataire et du lecteur que dessine la lettre (« écrire autrui » permet de s'effacer). Il ne s'agit en aucune façon d'épuiser toutes les dimensions des correspondances, mais bien de voir comment chacune pose la question de la venue à l'écriture, de l'« entrée en inhumanité[73] ». La lecture fait ressortir la cohérence « littéraire » de ce que l'on a trop souvent tendance à reléguer du côté de la biographie ou de l'histoire des idées.

Si riches soient-elles, on aura garde d'étendre les interprétations de *L'équivoque épistolaire* à n'importe quelle correspondance (l'auteur lui-même n'y prétend d'ailleurs pas). Le rapport à la lettre des auteurs qu'il étudie est en effet toujours déterminé

---

67. *Ibid.*, p. 193.
68. *Ibid.*
69. *Ibid.*, p. 194.
70. *Ibid.*, p. 18.
71. *Ibid.*, p. 168.
72. *Ibid.*, p. 141.
73. *Ibid.*, p. 10.

par leur statut de modernes : on ne peut lire madame de Sévigné ou Diderot de la même façon. D'une part, l'intimité — et les genres littéraires qu'on lui associe — n'a pas le même statut au XVIIe ou au XVIIIe siècle qu'à l'époque moderne. L'autobiographie et le journal intime, formes dont le rapport avec la correspondance est étroit, sont, par exemple, des créations du XVIIIe et du XIXe siècle. D'autre part, l'autonomisation du champ littéraire au XIXe siècle, suivant la terminologie bourdieusienne, détermine de nouveaux rôles sociaux pour les écrivains. Le rapport de la lettre à l'œuvre doit donc nécessairement être pensé dans de nouveaux termes à l'époque moderne. La correspondance n'a pas toujours été une activité supposément privée et confidentielle dont la valeur viendrait de celle accordée à son auteur lorsqu'il pratique d'autres genres ; à certaines époques, le XVIIIe siècle notamment, elle était une activité publique, liée à un état disparu de la société. L'équivoque épistolaire, s'il était alors une équivoque, n'était pas de même nature que celle de la modernité. Il importe de distinguer historiquement les « gestes épistolaires[74] » : selon le statut des genres intimes et l'inscription sociale des écrivains, le pacte épistolaire change de nature. Si la lettre moderne a bel et bien pour objectif de « mettre en échec ce qui fait tenir le lien social[75] », elle est radicalement différente de la lettre classique.

Alors que l'on s'est assez peu efforcé de définir la correspondance, des critiques ont souvent voulu décider de son appartenance, ou de sa non-appartenance, à ce qu'il est convenu d'appeler « la Littérature ». Est-elle une œuvre ? Fait-elle partie de l'Œuvre d'un écrivain (si elle est écrite par un écrivain) au même titre que les autres textes du même écrivain ? Comment classer ce qui relève de l'Œuvre et ce qui n'en relève pas ? Trois attitudes semblent possibles, comme l'enseignent divers jugements critiques portés sur la correspondance de Diderot.

La première, que l'on peut supposer la plus répandue si l'on en croit le corpus critique, postule que la lettre ne saurait relever

74. *Ibid.*, p. 147.
75. *Ibid.*, p. 56.

de la littérature, car elle n'est le fruit d'aucun travail au sens habituellement donné à ce terme dans la perception commune de la littérature (inexistence de brouillon, topos de la spontanéité et de l'improvisation, etc.) ni d'aucune intention littéraire (la lettre ne serait pas un texte destiné à la publication, son auteur ne prétendrait pas au titre d'écrivain, etc.). C'est ainsi que pour John Renwick, qui cherche dans la correspondance de Diderot des documents permettant d'éclairer sa vieillesse, « l'étude de la *Correspondance* ne saurait constituer une fin en soi[76] ». La correspondance est un matériau, une réserve de faits et d'opinions, l'à-côté de la création — un pré-texte ou un sous-texte, mais pas un texte.

Il est par ailleurs possible de considérer la correspondance dans ses rapports avec l'œuvre, mais en lui conférant, explicitement ou implicitement, un statut différent de l'œuvre achevée. Un exemple de cette attitude est l'usage fort fréquent, chez les diderotistes comme chez les autres critiques, de termes marquant l'antériorité afin de décrire la correspondance : « Riche ou aride, la lettre prépare l'œuvre autant qu'elle est œuvre elle-même ; elle est comme le laboratoire d'une sensibilité et d'une écriture[77]. »

---

76. John RENWICK, « Réflexions méthodologiques sur la correspondance des dernières années (1772-84) », dans Peter FRANCE et Anthony STRUGNELL (édit.), *Diderot. Les dernières années. 1770-1784. Colloque du bicentenaire. 2-5 septembre à Édimbourg*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1985, p. 75 n. 15.

77. Ce jugement est d'Axel PREISS (*loc. cit.*, p. 553). Jean-Claude BONNET écrit de même : « Véritable laboratoire sémiotique, la correspondance amoureuse a une fonction décisive dans l'invention du principe de l'œuvre » (« L'écrit amoureux ou le fou de Sophie », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 110). Jacques PROUST dit des *Lettres à Sophie Volland* qu'elles sont « un merveilleux laboratoire de formes » (« Ces *Lettres* ne sont pas des lettres… À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe*, 3, hiver 1988, p. 8) et un « extraordinaire vivier de contes, d'historiettes, d'aventures, de récits, de scènes, d'anecdotes […] de fables […], d'exemples moraux […] » (*ibid.*, p. 9), mais il refuse de les subordonner aux œuvres de Diderot réputées « littéraires » (*ibid.*, p. 11). Geneviève HAROCHE-BOUZINAC intitule le dernier chapitre de son ouvrage « Un laboratoire » ; elle y conçoit la lettre voltairienne comme un « champ d'expérimentation » (*Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, p. 333).

On dit aussi que la correspondance est le «creuset» de l'œuvre (Jean Varloot, LSV, p. 32), un «atelier[78]», un «banc d'essai[79]», le lieu où l'écrivain «se fait la main[80]» et range ses «ébauches[81]», son «journal[82]». Pour les tenants de cette conception, la correspondance joue un rôle dans l'œuvre, mais il s'agit d'un rôle souvent limité à l'antécédence. Ainsi, André Magnan, dans son étude sur *Candide*, a-t-il raison de se demander, après avoir noté les «concordances de thèmes et d'intérêts, [les] similitudes d'expression, parfois littérales» entre la correspondance de Voltaire et le conte philosophique: «quel texte est l'"écho" de l'autre[83]?»

Pour certains, enfin, mais ils sont peu nombreux, la lettre peut être étudiée comme un texte littéraire. Refusant de s'interroger sur des notions piégées comme celles de littérarité ou d'intentionnalité, ils soumettent les textes épistolaires à la même lecture que les textes dits littéraires, tout en cherchant à délimiter, au moins empiriquement, les caractéristiques de ces textes. Plusieurs des participants aux colloques tenus depuis 1982 par l'Association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire ont, par

---

78. Maurice Roelens, «Le dialogue d'idées au xviiie siècle», dans Pierre Abraham et Roland Desné (édit.), *Histoire littéraire de la France. 1715-1794. Deuxième partie*, Paris, Éditions sociales, 1976, vol. 6, p. 281.

79. Gabrijela Vidan, «Style libertin et imagination ludique dans la correspondance de Diderot», SVEC, 90, 1972, p. 1744.

80. Georges May, «Diderot, artiste et philosophe du décousu», dans Hugo Friedrich et Fritz Schalk (édit.), *Europäische Aufklärung. Herbert Dieckmann zum 60. Geburtstag*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1967, p. 186.

81. Pierre Lepape, *Diderot*, Paris, Flammarion, coll. «Grandes biographies», 1991, p. 233.

82. Le mot est d'Yves Benot («Diderot épistolier. De ses lettres à ses livres», *La Pensée*, 99, septembre-octobre 1961, p. 101). Ce choix lexical est d'autant plus intéressant que l'auteur écrit plus loin qu'il faut «pleinement mesurer la valeur, non seulement documentaire, mais littéraire» de la correspondance (*ibid.*, p. 105). Georges Daniel, qui ne fait pourtant aucun cas de la provenance des exemples qu'il exploite, définit la correspondance comme un «circuit de communication paralittéraire» (*Le style de Diderot. Légende et structure*, Paris et Genève, Droz, coll. «Histoire des idées et critique littéraire», 240, 1986, p. 290), sans qu'il soit possible de voir s'il s'agit d'un rapport de hiérarchisation ou de voisinage.

83. André Magnan, *Voltaire. Candide ou L'optimisme*, Paris, PUF, coll. «Études littéraires», 18, 1987, p. 33.

exemple, décidé d'aborder les correspondances non plus comme des *documents* mais bien comme des *monuments* (selon la distinction proposée en 1974 par Michael Riffaterre[84]). En ce qui concerne Diderot, Jean-Claude Bonnet[85], Marc Buffat[86], Jacques Chouillet[87], Jacques Proust[88], Pierre Rétat[89], Jean-Pierre Seguin[90] et Yoichi Sumi[91], pour ne retenir que ces noms, ont montré les richesses de l'analyse textuelle de la lettre. Ces travaux, malgré leur nombre encore limité, créent un nouvel espace de l'épistolarité.

*

* *

---

84. Michael RIFFATERRE, « The Stylistic Approach to Literary History », dans Ralph COHEN (édit.), *New Directions in Literary History*, Londres, Routledge, 1974, p. 147-164.

85. Jean-Claude BONNET, *loc. cit.*

86. Marc BUFFAT, « Conversation par écrit », RDE, 9, octobre 1990, p. 55-69 et « Les *Lettres à Sophie Volland*. Relation amoureuse et relation épistolaire », *loc. cit.*

87. Jacques CHOUILLET, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, 173 p. et « Forme épistolaire et message philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* », *Littératures*, 15, automne 1986, p. 101-110.

88. Jacques PROUST, « La fête chez Rousseau et chez Diderot » (1970), dans *L'objet et le texte. Pour une poétique de la prose française du XVIIIe siècle*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 183, 1980, p. 55-73 et « Ces *Lettres* ne sont pas des lettres... À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *loc. cit.*

89. Pierre RÉTAT, « La représentation de soi dans les lettres à Sophie Volland », dans Sylvain AUROUX, Dominique BOUREL et Charles PORSET (édit.), *L'Encyclopédie, Diderot, l'esthétique. Mélanges en hommage à Jacques Chouillet 1915-1990*, Paris, PUF, 1991, p. 131-136.

90. Jean-Pierre SEGUIN, « L'illusion du destinataire chez Diderot : un aspect de la stratégie persuasive », dans *Stratégies discursives. Actes du colloque du Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon. 20-22 mai 1978*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 217-233.

91. Yoichi SUMI, « L'été 1762. À propos des lettres à Sophie Volland », *Europe*, 661, mai 1984, p. 113-119 et « Traduire Diderot : style polype et style traduit », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 255-260.

Les études déjà existantes sur la lettre, pour stimulantes qu'elles soient parfois, restent le plus souvent insatisfaisantes, dans la perspective d'une lecture littéraire de l'épistolaire, car elles ne proposent pas de définition d'ensemble de la lettre. Eu égard aux critiques qui viennent d'être présentés, et par rapport aux pratiques de l'intime que sont le journal (Altman, Duchêne, Rousset, Porter) et l'autobiographie (Altman, Porter), on définira la lettre comme l'expression écrite d'un *je* non métaphorique (celui qui signe est bien celui qui dit *je*) à l'adresse d'un destinataire, également non métaphorique, cette double restriction ayant pour fonction d'éliminer du corpus épistolaire au sens strict le roman épistolaire, la « correspondance littéraire » telle que conçue par Thiriot, Raynal, Grimm et Meister, et les lettres fictives[92]. Ce destinataire, connu du destinateur (Rougeot, Altman, Porter), peut aussi bien être un individu qu'un groupe, et ce groupe être directement visé par le destinateur ou imaginé derrière la figure d'un destinataire individuel (Duchêne) ; la correspondance est donc, à certaines époques dont le XVIIIe siècle, une activité publique, et non pas seulement une activité privée (Porter) ou confidentielle (Altman). Forme d'échange, et donc de communication (Duchêne, Rougeot, Altman), la lettre unit ces deux instances — le destinateur, le destinataire — dans un projet commun dont la réciprocité est souvent postulée (Altman). Elle naît d'une absence que la critique a toute latitude de définir et qui est connotée à la fois, et indissolublement, comme négativité et comme positivité. À cause de cette absence, la lettre remplit une fonction de substitution (Rougeot), ce dont témoignent la coalescence de diverses temporalités dans la lettre (Altman) et l'importance attachée au corps de celle-ci comme substitut de l'absent, parfois jusqu'au fétichisme (Porter). Même si la lettre remplace l'autre et sa parole, elle n'est pas elle-même une forme orale (Rougeot) ; on maniera avec prudence toute analogie de la lettre et de la conversation ou du dialogue (Porter, Kaufmann). Par la lettre, l'épistolier propose de lutter contre le silence, de maintenir une forme de

---

92. L'acception de *fictives* est très large : il peut s'agir aussi bien de fausses lettres familières que de lettres envoyées au nom d'un tiers.

dialogue avec l'absent (Duchêne, Rougeot, Altman, Porter), ce qui rend indispensable l'envoi effectif d'un texte, mais ce dialogue a ses règles propres, qui ne sont pas celles de la conversation mondaine ou du dialogue philosophique. L'expression épistolaire est souvent marquée par plusieurs formes d'autoreprésentation, entre autres de l'écriture et de la lecture de la lettre (Altman), en plus de dépendre, mais de façons différentes selon les époques, de modèles épistolaires ou conversationnels (Duchêne, Bray, Rougeot, Porter). La représentation de soi et de l'autre dans la lettre est subordonnée à cette autoreprésentation : le destinateur et les destinataires sont des créations du texte (Duchêne, Altman, Porter, Kaufmann). De même, les notions de « fantaisie » (Rougeot) ou de spontanéité (Altman, Porter) en sont elles aussi des créations. Stylistiquement et rhétoriquement, la lettre fait appel à des procédés convenus : temps verbaux mêlant anticipation et rétrospection (Altman), pronoms personnels réversibles (Altman, Porter), métonymie de la mort (Altman, Kaufmann). Tous ces éléments ne sont pas présents de la même façon dans toute lettre familière, mais c'est leur coïncidence dans un même texte, et l'interprétation de cette coïncidence, qui en permet une lecture littéraire (Sumi, Proust, Kaufmann). Cette lecture ne reposera pas sur l'intentionnalité de l'auteur (Duchêne), encore que celle-ci pourra être prise en considération si elle est perçue comme un effet du texte et non comme un hors-texte relevant de la conscience du scripteur. Elle aura, cette lecture, une indispensable dimension historique : la lettre n'est pas intemporelle (Rougeot, Porter, Kaufmann). Elle sera rendue difficile par la nature nécessairement fragmentaire du genre (Altman, Porter) : la correspondance est le royaume du discontinu. Toute lettre, enfin, ne présente pas tous ces traits — il ne saurait donc être question d'épuiser toutes les possibilités rhétoriques et thématiques de la lettre (Rougeot) : la correspondance n'est pas « une belle machine bien une[93] ».

---

93. Diderot utilise cette expression, mais dans un contexte différent, en 1773 : « Il faut que l'âme du vieillard soit assise dans son corps, comme son corps est assis dans son grand fauteuil. L'âme, le corps et le grand fauteuil font alors une belle machine bien une » (XIII, 71).

Repères historiques

Comme toute pratique littéraire, la lettre a une histoire. De la codification des modèles au Moyen Âge jusqu'à l'avènement de la lettre familière au XVIIIe siècle, elle a évolué entre la place publique et les lieux du privé, entre la divulgation et la retraite, entre la littérature (comme institution) et l'expression de soi. À l'époque de Diderot, les principaux aspects de l'épistolarité moderne sont déjà définis, mais ils coexistent encore avec des conceptions de la lettre en voie de marginalisation.

La lettre, au Moyen Âge, est une forme codifiée depuis longtemps. Inspirée des grandes correspondances de l'Antiquité, elle s'insère dans un système des genres où elle est considérée comme une forme d'écriture réflexive. Depuis « cinq ou six siècles », elle constituait, au XIIe ou XIIIe siècle, « un genre littéraire défini par un véritable canon, et proche de l'"essai" moderne » ; son « cadre » contraignait l'esprit « à une démarche d'analyse puis de synthèse, propre à aider ce qui, de notre temps, apparaît comme confession[94] ». De fait, selon Marc Fumaroli, la tradition médiévale fait de la lettre, « avec le sermon, un des deux genres majeurs en prose[95] ».

À la Renaissance, la lettre continue à servir de moyen d'expression des idées tout en devant fournir « des modèles de style, de politesse, d'esprit », pour reprendre les mots de Jacques Rougeot[96]. Le passage progressif du latin au français, au XVIe siècle, et la publication de correspondances contemporaines font que la lettre obtient une plus grande audience et que, sans perdre sa nature réflexive, elle est appelée à jouer de nouveaux rôles dans la société[97]. Commencent alors de se côtoyer des lettres « officiel-

---

94. Paul ZUMTHOR, dans son édition des lettres d'Abélard et Héloïse (*Abélard et Héloïse. Correspondance*, texte traduit et présenté par Paul Zumthor, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1309, série « Bibliothèque médiévale », 1979, p. 13). Michel FOUCAULT fait remonter le projet introspectif de la lettre au Ier ou IIe siècle (« L'écriture de soi », *Corps écrit*, 5, 1983, p. 3-23).

95. Marc FUMAROLI, *loc. cit.*, p. 886-887.

96. Jacques ROUGEOT, *loc. cit.*, p. 173.

97. Le premier recueil de lettres en langue vulgaire est celui de l'humaniste Hélisenne de CRENNE, *Épîtres familières et invectives*, qui paraît en 1539 ;

les» — pour Axel Preiss, ce sont des «lettre[s] d'apparat[98]» —, inspirées des grands modèles antiques ou médiévaux, et des textes dans lesquels on revendique le droit au naturel et à la liberté. Les premières servent de véhicule aux savoirs humanistes; dans les seconds — Érasme, mettant à jour les préceptes cicéroniens, le rappelle —, on associe la lettre à la conversation, ce qui ne lui dénie pas sa valeur heuristique, mais indique la modification de celle-ci aussi bien que des pratiques sociales[99].

La coexistence de ces types d'écriture épistolaire est attestée par la publication au XVIe et au XVIIe siècle de recueils de lettres[100]. Ceux du XVIe siècle sont voulus et conçus par les épistoliers eux-mêmes, qui les publient de leur vivant, en vue de servir à la constitution de leur autoportrait, et qui les inscrivent dans la tradition du genre. Étienne du Tronchet, par exemple, publie en 1569 ses *Lettres missives et familières*: pour leur auteur, l'écriture épistolaire reste cependant soumise en partie à une commande sociale, à la «prééminence du registre mondain», d'après Alain Viala[101]. L'ouvrage eut un succès considérable, connaissant 30 rééditions en 50 ans. Dix-sept ans après du Tronchet, le recueil d'Étienne Pasquier contribue, contrairement à celui de son prédécesseur, à rendre légitime la lettre intime en français.

---

voir Janet ALTMAN, «The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789: Toward a Cultural History of Published Correspondences in France», *loc. cit.*, p. 27 et «1725. The Politics of Epistolary Art», dans Denis HOLLIER (édit.), *A New History of French Literature*, Londres et Cambridge, Harvard University Press, 1989, p. 417.

98. Axel PREISS, *loc. cit.*, p. 552.

99. Dans le *De conscribendis epistolis* (1522) d'Érasme, note Marc FUMAROLI, «L'art épistolaire, comparé sans réserve au dialogue entre amis, au dialogue de comédie, est [...] senti comme *parole* et non écriture silencieuse» (*loc. cit.*, p. 896). Sur le statut des modèles antiques (Cicéron, Sénèque, Pline, Horace) dans les manuels épistolaires de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, on consultera l'ouvrage de Geneviève HAROCHE-BOUZINAC (*op. cit.*, p. 146-152).

100. Le développement qui suit s'inspire de deux textes de Janet Altman parus en 1986 et en 1989.

101. Alain VIALA, «La genèse des formes épistolaires en français et leurs sources latines et européennes. Essai de chronologie distinctive (XVIe - XVIIe s.)», *Revue de littérature comparée*, 218, 55: 2, avril-juin 1981, p. 174.

Composé dans une perspective autobiographique, cet ensemble de *Lettres* accorde plus de liberté à l'épistolier (et à son lecteur) que ne le fait celui de du Tronchet[102].

Au XVIIe siècle, les anthologies et les manuels épistolaires, ceux-ci nés au début du siècle précédent en français[103], vont promouvoir une conception de la lettre plus proche de celle de du Tronchet que de celle de Pasquier et subordonner l'espace épistolaire à l'espace social de la Cour, des salons et de l'Académie française. Janet Altman insiste sur cette « clôture » du champ de l'épistolaire :

> on note, par rapport aux livres de lettres de la Renaissance, une semblable clôture de l'espace épistolaire. Même si de plus en plus d'auteurs sont admis dans les rangs des épistoliers publiés, l'espace littéraire qu'ils circonscrivent, et leur écriture avec eux, est limité quand on le compare à celui du XVIe siècle[104].

La diversification épistolaire — du moins telle qu'en témoignent les recueils publiés, qu'on ne confondra pas avec l'ensemble des

---

102. Roger DUCHÊNE propose une lecture différente des recueils de du Tronchet et de Pasquier, qu'il considère proches l'un de l'autre : « Continuité : la lettre en français pille ouvertement les lettres latines, grecques ou italiennes. Complicité : le lecteur y retrouve les sujets et les sentences auxquels il est accoutumé par sa culture. Spécialité : il juge à la lumière des connaissances techniques qu'il a acquises dans le domaine de l'expression. Lire, pour lui, c'est reconnaître dans le texte un art d'écrire, qui est aussi le sien. En transposant la lettre du latin au français, Pasquier ou du Tronchet ont gardé dans l'esprit l'image d'un lecteur de lettres latines, l'image d'un docte » (« Le lecteur de lettres », RHLF, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 981). Cette lecture est aussi celle d'Alain VIALA (*loc. cit.*, p. 171-174).

103. Le plus ancien manuel repéré par Janet ALTMAN (« La politique de l'art épistolaire au XVIIIe siècle », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 131-144) paraît chez Olivier Arnoullet à Lyon en 1534 et s'intitule *Le prothocolle des secretaires et aultres gens desirans scavoir l'art et maniere de dicter en bon francoys toutes lettres missives et epistres en prose.*

104. Janet ALTMAN, « The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *loc. cit.*, p. 35.

pratiques individuelles — reste donc limitée à certains types de lettres. La lettre érudite ou historique est toujours une façon d'instruire et de s'instruire. La lettre polémique, qui « se développe tardivement en France », culmine avec les *Provinciales* de Pascal[105]. La lettre-gazette devient en outre un moyen de s'informer ; elle est, comme le dit Jean Varloot, « la première forme du journalisme » (DPV, XIII, xii). L'écriture de ces types de lettres est, plus que jamais, une activité publique : s'il est vrai que le XVIIe siècle est « le grand siècle des correspondances », suivant Axel Preiss[106], ce n'est pas tout à fait au sens moderne du terme. C'est la lettre publique (chez Guez de Balzac, par exemple) qui domine le siècle, ne serait-ce qu'éditorialement, et insister sur le succès de la lettre familière relève de l'anachronisme : madame de Sévigné écrit bien ses lettres à cette époque, mais elles ne seront largement connues qu'en 1725, même si quelques-unes ont été rendues publiques dès après sa mort, en 1697[107]. La pratique individuelle se rapproche sans cesse de la confidence, voire du journal intime, mais les grands modèles de cette écriture ne sont pas encore connus du public, alors que le prestige des recueils de lettres destinées dès l'origine à la publication est, lui, fort grand.

Cela importe d'autant que se multiplient les manuels épistolaires : les modèles sont codifiés et la liberté de l'épistolier reste à conquérir. Alain Viala le fait remarquer pour la lettre mondaine, celle de Voiture par exemple, lorsqu'il souligne la « contradiction interne du genre » : « la lettre mondaine, avant tout civile ou amoureuse, exigerait la variété, l'adaptation, l'*originalité*, le

---

105. Voir l'étude d'Alain Viala sur « La genèse des formes épistolaires en français et leurs sources latines et européennes » (*loc. cit.*, p. 179) : l'auteur fait de ce type de lettre (style moyen ; relation faussement individuelle) le troisième « courant » dominant aux XVIe et XVIIe siècles, les deux autres étant la lettre officielle (substitut de l'éloquence ; style soutenu ; relation impersonnelle) et la lettre mondaine (substitut de la conversation ; style familier ; relation intime).

106. Axel Preiss, *loc. cit.*, p. 552.

107. Roger Duchêne rappelle le caractère exceptionnel de cette publication : « avec l'édition de lettres de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, de 1725 à 1754, paraît pour la première fois une suite de lettres dont l'auteur n'avait ni voulu ni prévu la divulgation ou la publication » (« Le lecteur de lettres », *loc. cit.*, p. 978).

naturel, alors que la pratique de l'artifice et du stéréotype caractérise sa gestation[108] ». L'usage des manuels dépend par ailleurs d'une codification plus englobante des pratiques sociales, dont témoigne également la « rhétorique de la conversation » décrite par Christoph Strosetzki[109]. L'analogie de la correspondance et de la conversation n'implique pas une plus grande spontanéité de la lettre, bien au contraire : la pratique de la conversation est alors précisément codifiée. Cette codification des pratiques inscrit l'activité épistolaire dans la sphère publique : les épistoliers savent que toute lettre, si elle agrée à « la communauté des destinataires » évoquée par Bernard Bray[110], est susceptible d'être imprimée et lue par plusieurs, non par un seul.

L'« évolution générale du goût[111] », parfois invoquée pour expliquer les mutations de la lettre au XVIIIe siècle, est indissociable de facteurs éditoriaux qui en sont à la fois les témoins et les agents. Si le goût change, c'est que le public prend connaissance de lettres dont la liberté envers les modèles des siècles précédents s'accroît sans cesse[112] ; c'est surtout vrai de madame de Sévigné, dont Antoine-Léonard Thomas écrira en 1772, dans son *Essai sur*

---

108. Alain VIALA, *loc. cit.*, p. 176.

109. Christoph STROSETZKI, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVIIe siècle*, Paris, Seattle et Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », 20, 1984, vii/307 p.

110. Bernard BRAY, « L'épistolier et son public en France au XVIIe siècle », *Travaux de linguistique et de littérature*, 11 : 2, 1973, p. 15.

111. Jacques ROUGEOT, *loc. cit.*, p. 175.

112. Selon P. DUMONCEAUX, c'est au XVIIe siècle qu'apparaît la lettre intime « mêlant ou entremêlant la relation au badinage et le badinage à la relation » ; le personnage clé de cette « émergence » serait Voiture (« Le XVIIe siècle : aux origines de la lettre intime et du genre épistolaire », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 299). Cette position rejoint celle de Micheline CUÉNIN : « par Voiture, les circonstances ont permis un retour de la lettre à la vie privée » (« La lettre éducatrice de la sensibilité : l'exemple de Voiture », RHLF, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 925). Pour une comparaison des positions esthétiques de Voiture et de Guez de Balzac, on lira Geneviève HAROCHE-BOUZINAC (*op. cit.*, p. 47-52).

le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles, qu'« avec des *Lettres* écrites au hasard [elle] a fait sans y penser un ouvrage enchanteur[113] ». La lettre reste un modèle d'écriture, mais le passage « vers une certaine spontanéité, au moins apparente », toujours selon Jacques Rougeot[114], est de plus en plus marqué — et ne cessera plus de l'être. Les premières manifestations publiques de la lettre originellement privée datent donc du XVIIIe siècle, et le rôle de la publication des *Lettres* de madame de Sévigné est capital dans cette évolution[115]. On voit alors naître, dit Georges May, « cette chose vraiment nouvelle : de véritables lettres intimes, destinées aux seules personnes auxquelles elles sont adressées[116] ». Le statut du sujet changeant, le XVIIIe siècle avait besoin de nouveaux genres : « l'"invention" du roman ou de l'autobiographie est parallèle à celle de la lettre[117] ».

Les modèles canoniques d'écriture épistolaire ne disparaissent pas malgré l'émergence de la lettre privée. Les manuels, ou « secrétaires personnels », loin de tomber dans l'oubli, connaissent une large diffusion dans toute la société :

> D'abord destinés aux épistoliers nobles ou bourgeois, ces secrétaires entrent tôt dans le catalogue des éditeurs de livres de large circulation. C'est ainsi que ceux de Troyes reprennent dans leur « Bibliothèque bleue » ce même titre [*Le secrétaire à la mode* (1640) de Jean Puget de La Serre], à côté des *Fleurs de bien dire* qui enseignent le beau discours.

---

113. Antoine-Léonard THOMAS, dans *Qu'est-ce qu'une femme ? Un débat préfacé par Élisabeth Badinter*, Paris, P.O.L., 1989, p. 145 n. 1.

114. Jacques ROUGEOT, *loc. cit.*, p. 176.

115. Voir Roger DUCHÊNE, « Le lecteur de lettres », *loc. cit.*, p. 987 et English SHOWALTER, *loc. cit.*, p. 115. Janet ALTMAN, dans sa réhabilitation des *Lettres* d'Étienne Pasquier, relativise l'importance de la date de 1725 : « la saisissante originalité de madame de Sévigné dans ses lettres à sa fille [...] n'est guère différente, stratégiquement, de celle de Pasquier » (« The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *loc. cit.*, p. 30).

116. Georges MAY, « La littérature épistolaire date-t-elle du dix-huitième siècle ? », SVEC, 56, 1967, p. 837.

117. *Ibid.*, p. 840.

> Que ces modèles savants aient réellement servi aux lecteurs populaires, on en peut douter, mais posséder le livre qui les contient est comme un ennoblissement culturel[118].

---

118. Roger CHARTIER (« Les pratiques de l'écrit », dans Philippe ARIÈS et Georges DUBY (édit.), *Histoire de la vie privée*, tome 3: *De la Renaissance aux Lumières*, volume dirigé par Roger CHARTIER, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1986, p. 116). Sur les manuels épistolaires, les travaux sont nombreux; voir ceux de Bernard BRAY (*L'art de la lettre amoureuse des manuels aux romans (1550-1700)*, Paris et La Haye, Mouton, 1967, 33 p.), de Bernard BEUGNOT (« Style ou styles épistolaires ? », RHLF, 78: 6, novembre-décembre 1978, p. 939-952), de Janet ALTMAN (« The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789: Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *loc. cit.* ; « 1725. The Politics of Epistolary Art », *loc. cit.* ; « La politique de l'art épistolaire au XVIIIe siècle », *loc. cit.*; « Teaching the "People" to Write: The Formation of a Popular Civic Identity in the French Letter Manual », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 22, 1992, p. 147-180), de Marie-Claire GRASSI (« Friends and Lovers (or The Codification of Intimacy) », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 91-92; « Les règles de communication dans les manuels épistolaires français (XVIIIe-XIXe siècles) », dans Alain MONTANDON (édit.), *Savoir-vivre I*, Lyon, Césura, 1990, p. 85-97), de Jacques CHUPEAU (« Puget de La Serre et l'esthétique épistolaire: les avatars du "Secrétaire de la Cour" », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 39, mai 1987, p. 111-126), de Roger CHARTIER (« Chapitre III. Des "secrétaires" pour le peuple? Les modèles épistolaires de l'Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage », dans Roger CHARTIER (édit.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1991, p. 159-207) et d'Yves GIRAUD (« De la lettre à l'entretien: Puget de La Serre et l'art de la conversation », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 217-231). Récemment, c'est Geneviève HAROCHE-BOUZINAC qui s'est le plus longuement penchée sur la « mémoire épistolaire » ou l'« héritage épistolaire » des manuels, surtout dans la première partie de son ouvrage sur la correspondance du jeune Voltaire, « Le goût épistolaire avant Voltaire » (*op. cit.*, p. 23-136). Roger DUCHÊNE est sceptique quant au rôle joué par ces manuels: « les platitudes des manuels ne sont que l'expression écrite des banalités d'usage. C'est pourquoi [...] les préceptes ou les modèles des *Secrétaires* [...] ne peuvent en rien aider à la définition ou à la fécondité du genre épistolaire » (« Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) », *loc. cit.*, p. L29; voir aussi « Le lecteur de lettres », *loc. cit.*, p. 983). Plus mordant, Jean-Philippe ARROU-VIGNOD regroupe les auteurs de manuels en « une nuée de criticules avides de régenter et de donner le ton » (*Le discours des absents*, Paris, Gallimard, 1993, p. 52).

La lettre devient très clairement le lieu de divers investissements au XVIIIe siècle : la lettre officielle ou ouverte, que Diderot pratique fort souvent, côtoie les premières manifestations de la lettre privée, les manuels proposent des modèles que la pratique est en train d'invalider, la publication des recueils de lettres est influencée par le roman qui, en retour, lui impose son besoin de narrativité historique, etc. Le succès du roman par lettres et la publication de plus en plus fréquente de correspondances (réelles ou fictives) contribuent aussi au succès de la forme épistolaire. La lettre moderne, dans ses manifestations multiples, est prête à naître.

Paradoxalement, le succès des divers types de lettre au XVIIIe siècle a pour effet de rendre plus difficile leur écriture. La recherche de l'originalité pose en effet problème : « Je te remercie bien de ta très ample morale, elle me prouve que tu te trouvais pour le moment dans un vide d'idées qui t'a obligé à recourir aux grands lieux communs », ironise Chompré à l'endroit de Boissy d'Anglas[119]. Vingt ans plus tôt, madame Du Deffand n'enseignait pas autre chose à Julie de Lespinasse : « Ou il ne faut point écrire à ses amis, ou bien il faut que les lettres soient une conversation ; les assurances d'attachement et d'amitié sont si communes, et si fort d'usage pour ceux qui ne s'aiment point, que ceux qui s'aiment doivent s'en abstenir[120]. » La lettre est toujours menacée, comme le journal intime, par le lieu commun. Diderot l'écrit à Sophie Volland le 20 avril 1762 :

> Quoique je vous dise que je vous haïsse et que cela soit vrai, il est aussi bien vrai que je vous aime de toute mon âme. C'est que ce « Je vous hais » n'est qu'un mot, et que ce « Je vous aime » est un sentiment bien vrai. Il faut que je parle

---

119. Nicolas-Maurice Chompré, « Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 104.

120. Lettre de madame Du Deffand à Julie de Lespinasse, 16 janvier 1753, citée par Benedetta Craveri, *Madame du Deffand et son monde*, Paris, Seuil, 1987, p. 126.

> comme tout le monde. On ne se fait pas toujours une langue propre à son cœur. À demain (IV, 37).

Parce que l'on parle « comme tout le monde », parce que l'on ne sait pas toujours se faire une langue « propre à son cœur », l'écriture épistolaire n'est pas toujours originale, ce qui fait que lire une lettre c'est souvent avoir l'impression de la relire, c'est devoir la relier à d'autres lettres devenues publiques par les vertus de la publication, à des discours entendus ailleurs (dans la poésie comme dans le roman épistolaire, sur la scène, partout). Parce qu'elle est codifiée (par les manuels ou par les modèles implicites que sont les correspondances publiées) et parce qu'elle dépend toujours peu ou prou de la rhétorique (amoureuse, entre autres) de son époque, chaque lettre cherche constamment à se distinguer de toutes celles qui l'ont précédée. Son succès l'emprisonne : elle doit se renouveler, mais sans pour autant perdre sa nature. Celle-ci est constituée de topoï multiples (l'exigence de naturel, le temps qu'il fait, la distance, la santé, etc.) et, surtout, de quelques grandes caractéristiques propres à la pratique épistolaire (l'absence et le silence, le croisement de temporalités multiples, une autoreprésentation constante, la matérialité de l'objet-lettre, l'aspect public de sa circulation, son rapport constant avec la conversation et le dialogue). Du XVIe au XVIIIe siècle, ces topoï et ces caractéristiques n'ont cessé de se modifier au fil de l'évolution du genre épistolaire.

CHAPITRE II

Les paradoxes de l'absence, du silence et de la mort

> Que, loin de moi, ton cœur soit plein de ma présence,
> Comme, dans ton absence,
> Ton aspect bien-aimé m'est présent en tous lieux !
>
> André CHÉNIER, ode « À Fanny[1] »

Aucune réflexion sur la lettre ne peut faire l'économie d'un truisme qui, pour en être un, n'est pas moins porteur d'une vérité fondatrice : toute lettre naît d'une absence, dont l'éloignement physique prolongé est la manifestation la plus évidente, sans pour autant en être la seule — ainsi du prince de Ligne entretenant une « correspondance quotidienne » avec un de ses compagnons de voyage, l'ambassadeur de Ségur[2]. La lettre mystique postule, elle, l'existence d'un grand Absent. Des correspondances, celle entre Tchaïkowski et la baronne Von Meck par exemple, peuvent être fondées sur un pacte excluant explicitement la rencontre physique des épistoliers : l'absence est alors érigée en principe[3].

---

1. Dans Maurice ALLEM (édit.), *Anthologie poétique française. XVIIIe siècle*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 101, 1966, p. 479.

2. Prince de LIGNE, *Lettres à la marquise de Coigny*, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIIIe siècle », 1986, p. 103 n. 6.

3. Voir Wanda BANNOUR, « La correspondance de P.I. Tchaïkowski avec la baronne Von Meck », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre*

Dans *Les confessions*, enfin, Rousseau refusait de railler, avec madame de Luxembourg, tel homme « qui quittait sa maîtresse pour lui écrire » et il ajoutait : « Je lui dis que j'aurais bien été cet homme-là, et j'aurais pu ajouter que je l'avais été quelquefois[4]. » Qu'elle soit volontaire ou non, l'absence est concurremment la source de la correspondance (sa condition), un de ses motifs attendus et ce qui sans cesse la relance, la réinscrit dans le circuit de l'échange, du commerce épistolaire. Comme le note Bernard Beugnot,

> la lettre dit à la fois la béance d'une relation interrompue et le besoin de l'autre ; mais elle demeure discours solitaire et sa forme est la déception de ce qui la fait accéder à l'être, l'attente d'une présence, puisque dans l'instant éphémère de sa composition et de sa lecture, elle abolit et concrétise la séparation[5].

Entre l'absence et la présence, cette « déception » est ce qui donne, d'abord et avant tout, sa spécificité à la lettre[6].

En effet, l'absence, vécue comme négativité, comme dysphorie, explique et justifie l'écriture de la lettre, vécue, elle,

---

littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 418-425.

4. Rousseau, *Les confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1980, p. 207. Jean Starobinski a commenté ce passage : « Lui écrire. Cela veut dire se séparer de la personne aimée (ou convoitée) afin de s'entretenir avec son image, et avec soi-même ; mais cela veut dire aussi : s'entretenir avec soi-même afin de s'offrir à l'amour dans des mots, dans des phrases, dans des images, qui sauront peut-être exercer une fascination plus puissante que ne l'avait fait la simple présence physique » (*Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle suivi de Sept essais sur Rousseau*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 6, 1979, p. 208).

5. Bernard Beugnot, « Style ou styles épistolaires ? », RHLF, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 949.

6. Et au roman épistolaire, auquel elle annexe la correspondance de Julie de Lespinasse, suivant Susan Lee Carrell (*Le soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire. Étude d'une forme monophonique de la littérature épistolaire*, préface de Jean-Noël Pascal, Paris et Tübingen, Jean-Michel Place et Gunter Narr Verlag, coll. « Études littéraires françaises », 12, 1982, 135 p.).

comme positivité, comme euphorie. De là le paradoxe qui lui donne, au moins partiellement, sa nature générique. Comme l'écrivait madame de Sévigné à sa fille, madame de Grignan : « Eh quoi, ma fille, j'aime à vous écrire, cela est épouvantable, c'est donc que j'aime votre absence[7] ! » De même, Diderot pense l'absence comme un « mal » qu'il « chérit » (III, 83) ou dont il refuse de guérir :

> Malheur à celui qui cherche des distractions ; il en trouvera ; il guérira de son mal, et je veux garder le mien jusqu'au moment où tout finit. Je crains de vous aller voir ; il le faudra pourtant ; le sort nous traite comme si la peine étoit nécessaire à la durée de nos liens (II, 138).

La lettre familière, et davantage encore l'amoureuse, parce qu'elle postule l'absence (on n'écrit pas une lettre, du moins pas ce genre de lettre, sans être seul, sans avoir été abandonné ou sans avoir soi-même abandonné l'autre), s'érige sur un manque — « Combien de fois je vous ai souhaitée là[8] ! » —, et ce manque est source de souffrance ; or, la lettre qui naît de cette souffrance peut, elle, être source de plaisir. Il n'est pas jusqu'au silence épistolaire, pourtant décrit comme douloureux, qui ne permette à l'épistolier de jouir du plaisir d'écrire.

Avant d'aborder ces manifestations de l'absence dans la correspondance de Diderot, il convient de rappeler que celui-ci n'a fait que reprendre, à cet égard, une thématique aussi ancienne que la lettre elle-même. Il suffit de noter que l'épistolier, dans une lettre à Sophie Volland d'octobre 1759 (II, 278) et dans l'article « Scholastiques » de l'*Encyclopédie* (DPV, VIII, 285-308), aborde la

---

7. Madame de SÉVIGNÉ, *Lettres*, introduction, chronologie, notes et archives par Bernard Raffalli, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 282, 1976, p. 19.

8. À madame de Maux (IX, 113). À Sophie Volland : « Je sens à tout moment qu'il me manque quelque chose ; et quand j'appuie là-dessus, je trouve que c'est vous » (II, 184) ; « moi à qui tout manque, et qui sens à chaque instant que je ne vous ai pas » (IV, 64) ; « le songe n'offre presque jamais à mon imagination que l'espace étroit et nécessaire à la volupté ; rien autour de cela ; un étui de chair et puis c'est tout. ¶ Adieu, ma tendre, mon unique amie. Rapportez-moi le reste » (IV, 93).

célèbre histoire d'Abélard et Héloïse, que la lettre du 7 octobre 1762, selon Jean Varloot, « rappelle implicitement la destinée du couple Héloïse-Abélard » (LSV, p. 20) et que ce couple est mentionné ailleurs encore dans l'œuvre de Diderot (LEW, IX, 865-866). Or l'on sait que cette histoire est parvenue aux lecteurs modernes sous la forme d'une correspondance et qu'une partie de cette correspondance, en l'occurrence la première lettre d'Héloïse à Abélard, pose explicitement le problème de l'absence : « Au nom de Dieu même à qui tu t'es consacré, implore Héloïse, je te conjure de me rendre ta présence, dans la mesure où cela t'est possible, en m'envoyant quelques mots de consolation[9] ». De plus, dans le même texte, Héloïse cite un passage des *Lettres à Lucilius* de Sénèque, passage qui porte lui aussi sur l'absence : « Si les portraits de nos amis absents nous sont chers, s'ils renouvellent leur souvenir et calment, par une vaine et trompeuse consolation, le regret de l'absence, que les lettres sont donc plus douces, qui nous apportent une image vivante[10] ! » L'« image vivante » dont parle Sénèque vers l'an 63 ou 64, aussi bien que la « présence » qu'appelle de ses vœux Héloïse au XIIe ou au XIIIe siècle[11], sont

9. *Abélard et Héloïse. Correspondance*, texte traduit et présenté par Paul Zumthor, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1309, série « Bibliothèque médiévale », 1979, p. 134.

10. *Ibid.*, p. 122.

11. Bernard Bray a fait l'historique du succès de l'« imagerie épistolaire » d'Abélard et Héloïse en France au XVIIIe siècle : « Dès l'origine, la "littérarité" de la correspondance d'Héloïse et Abélard consiste dans l'art expressif qui s'y manifeste. Ce texte ne cesse, des siècles durant, de faire figure de référence. C'est qu'on a reconnu sa vocation, qui est de systématiser et de transmettre, bien plutôt qu'un message moral spécifique, le code toujours réutilisable de l'échange épistolaire amoureux » (« Héloïse et Abélard au XVIIIe siècle en France : une imagerie épistolaire », SVEC, 151, 1976, p. 389). Son prestige était tel que, sous la Révolution, Alexandre Lenoir, qui devait protéger de la destruction les sculptures funéraires de Saint-Denis, n'hésitait pas à marchander les reliques des amants, rapporte Anthony Vidler : « Les squelettes d'Abélard et d'Héloïse l'intéressaient davantage comme souvenirs que comme reliques sépulcrales. Lenoir en faisait cadeau à des ministres et à des protecteurs, quand il ne les vendait pas. [...] Lenoir lui-même estimait que les dents d'Héloïse valaient au moins 1000 francs pièce sur le marché » (« Grégoire, Lenoir et les "monuments parlants" », dans Jean-Claude Bonnet (édit.), *La carmagnole des Muses. L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 147).

des façons de conjurer l'absence ; depuis toujours, la lettre est un substitut de la présence physique, *Le discours des absents*, pour citer le titre de l'essai de Jean-Philippe Arrou-Vignod[12].

Dysphorie

Selon Diderot, l'absence est une souffrance et une épreuve ; qu'elle soit la même pour les deux épistoliers et qu'elle donne lieu à des morceaux de bravoure épistolaire (on appréciera le rythme de l'extrait qui suit) n'en amenuisent pas les effets. La souffrance née de l'absence est posée comme réciproque, ainsi que le montre telle lettre à Sophie :

> Vous vous plaignez des lieux que vous habitez, des occupations qui prennent votre temps, des gens que vous voyez ; et croyez-vous qu'on soit mieux ici ? Non, chère amie, tout y est aussi mal que là bas, parce que vous n'êtes pas ici, parce que je ne suis pas là bas. Rien ne manqueroit où vous êtes ; je n'aurois rien à désirer où je suis, si j'y étois, si vous y étiez. Comptons les jours écoulés, et tâchons d'oublier ceux qui sont encore à passer, vous loin de moi, moi loin de vous (III, 51).

Elle pousse l'épistolier à exiger de l'autre qu'il le tranquillise (III, 60), qu'il le rassure (II, 49 et 153 ; VII, 211), qu'il lui rende le repos (III, 82) — ou vice versa (VII, 143). L'épreuve, elle, naît du fait que l'absence est toujours porteuse d'une menace, celle que l'amour se soit défait, qu'il ait diminué d'intensité, au point, peut-être, de mourir. Ainsi, dès le 24 décembre 1742, Diderot écrit à celle qui deviendra sa femme, Anne-Toinette Champion :

> Et toi, ma chère Nanette, t'occupes-tu souvent de ton Ninot ? L'aimes-tu toujours bien ? Son absence n'a-t-elle fait aucune impression sur ton cœur ? Seras-tu bien charmée de le revoir aussi tendre, aussi constant, aussi fidèle que jamais ? (I, 38)

---

12. Jean-Philippe Arrou-Vignod, *Le discours des absents*, Paris, Gallimard, 1993, 123 p.

Selon lui, pour être «vraiment un amoureux de toute pièce», il faut, tel son ami le prince Golitsyn, ne point s'«accommoder» de l'absence (VII, 112)[13]. Cette position est toutefois intenable: l'épistolier est obligé de s'en accommoder — sinon il n'écrirait pas — et il va se donner pour tâche de transmuer les «peines de l'absence» (I, 39) en matière épistolaire, de les accommoder à une pratique écrite.

Quel que soit son visage, l'absence est, bien évidemment, représentée en tant que manque, et d'abord en tant que manque du corps de l'autre, de sa voix. Soit le premier paragraphe d'une lettre de Diderot à Sophie Volland du début de 1766:

> Il me prend une bonne envie de vous gronder. Comment? vous êtes quinze jours sans entendre parler de moi, et vous ne vous en plaignez pas? Ah, mon amie, l'absence opère; vous m'aimez moins; vous vous souciez moins d'entendre parler de moi; et vous me faites entrevoir un tems où vous pourriez vous en passer tout à fait; et un, plus éloigné, où peut-être... (VI, 23).

Dans cet extrait, c'est, par extension, à la voix qu'est liée l'absence: «vous êtes quinze jours sans *entendre parler de moi*», écrit l'épistolier, et «vous ne vous en plaignez pas»; donc, suppose-t-il, «vous vous souciez moins d'*entendre parler de moi*; et vous me faites entrevoir un tems où vous pourriez vous en passer tout à fait». Répété à deux reprises dans les mêmes termes, puis repris sous forme pronominale, le syntagme «entendre parler de moi» est caractéristique de l'écriture de toute lettre: ce qui lui manque, c'est d'abord une présence physique, un corps, une voix[14].

---

13. La graphie des noms propres russes est celle proposée par Georges Dulac («Les relations de Diderot avec la Russie: transcription et identification des noms de personnes», dans Georges Dulac (édit.), «Éditer Diderot», SVEC, 254, 1988, p. 317-341).

14. Le 15 octobre 1760 : « Est-il possible que j'aie déjà vécu près de quinze jours sans avoir entendu parler de vous ? » (III, 135). L'expression « entendre parler de vous », « de moi », « de mes amies » ou d'une lettre est souvent répétée : II, 165-166, 241, 265, 287, 319 et 320 ; III, 43-44, 127, 134 et 151 ; IV, 92 ; VII, 100 et 156 ; VIII, 201, 215 et 224 ; IX, 42-43 et 70 ; XI, 37 ; XII, 227-228 ; XIII, 41 ; etc. C'est un des lieux communs de la rhétorique épistolaire. Sa

À l'origine de cette lettre — et de toutes celles à Sophie —, il y a donc l'absence physique de la femme aimée, généralement retenue à Isle-sur-Marne par sa mère[15]. À ce manque, vient s'en ajouter un second, ce qui montre que la question de l'absence ne peut se limiter à la simple relation univoque d'un destinateur à un destinataire. En effet, ce n'est pas l'absence de Sophie qui est le moteur de la lettre citée, bien que sans elle la lettre n'existerait pas, mais le fait que la souffrance de Diderot est véritablement née de son propre silence (à lui) de quinze jours ! L'absence de l'une est renforcée par le silence de l'autre. Ce silence est source de déplaisir et risque absolu : il est cause de souffrance parce qu'il est accepté par la destinataire. Or, accepter le silence de l'autre, ne pas s'insurger contre le fait qu'il ne remplit pas sa part du pacte épistolaire, laisser des lettres sans réponse, c'est refuser la lettre dans ce qu'elle a de fondamental, c'est accepter l'absence, c'est ne plus aimer. L'absence épistolaire n'est jamais une question simple : à une absence initiale (celle de Sophie) se greffent le silence de Diderot et l'acceptation muette de ce silence par Sophie.

On pourrait interpréter le même extrait en insistant sur le fait qu'à la souffrance liée à la séparation des corps vient se superposer une menace, liée elle aussi au thème de l'absence. D'une part, le danger que constitue toujours virtuellement celle-ci a déjà fait sentir ses effets. La lettre est, de fait, le lieu d'une affirmation : « l'absence opère ; vous m'aimez moins ; vous vous souciez moins d'entendre parler de moi ». Cela est dit. D'autre part, apparaît à l'horizon de la lettre la possibilité d'une absence définitive, d'une coupure radicale de la relation épistolaire et donc, partant, de la relation amoureuse : « vous vous souciez moins

---

fréquence permet d'infirmer le jugement d'Élisabeth de FONTENAY selon lequel l'écriture, dans les lettres à Sophie Volland, est « un dérivé du toucher, non le représentant de la voix » (*Diderot ou le matérialisme enchanté*, Paris, Grasset, coll. « Le Livre de poche. Biblio. Essais », 4017, 1984, p. 131).

15. Il existe aussi des lettres parisiennes, Diderot écrivant alors à Sophie qu'il n'a pu voir, souvent parce que celle-ci doit obéir aux ordres de sa mère : « Je venois chercher mon bouquet, un mot doux, un baiser, une caresse... Et vous sçaviez que j'arrivois, et que c'étoit le jour de ma fête, et vous êtes absente ! Mais il n'a pas dépendu de vous de rester ; il a fallu suivre » (II, 267). Voir aussi : II, 168-169 et 267 ; III, 22 ; etc.

d'entendre parler de moi ; et vous me faites entrevoir un temps où vous pourriez vous en passer tout à fait ; et un, plus éloigné, où peut-être... ». Comme l'écrit Roland Barthes dans ses *Fragments d'un discours amoureux* : « Dans ces moments brefs où je parle pour rien, c'est comme si je mourais[16]. » Parler pour rien, parler dans le vide, parler au vide — cela n'est pas tolérable, écrit Diderot épistolier.

Comment lutter alors contre cette menace de silence définitif, d'absence sans fin ? L'épistolaire en a-t-il les moyens ? Même le paragraphe suivant de la lettre, qui contient pourtant une dénégation explicite de la menace, ne fait finalement que la renforcer. « Mon amie, ne t'afflige pas. Je ne pense pas ce que je te dis là », s'excuse Diderot (VI, 23). Mais, de la même façon qu'il vient d'inventer la menace d'un silence définitif pour forcer Sophie à répondre, il se voit obligé de se mettre à sa place pour lui faire dire qu'elle attend ses lettres à lui avec impatience, que ses lettres sont nécessaires pour réussir à vivre dans l'exil.

> Tu attendras toujours mes lettres avec impatience ; tu les liras toujours avec plaisir. Ce sera la principale allégeance de ton ennui, dans l'exil où je te vois condamnée de vivre. Qu'il est triste à présent, cet exil ! Dure, mon amie ; dure encore un moment. Bientôt celui que tu aimes, celui que ton cœur désire, t'apparoîtra, et sa présence dissipera toute la tristesse qui t'environne (VI, 23).

La menace de la séparation définitive est renforcée par l'évocation de la fin éventuelle de cette séparation ponctuelle et par le fait que Diderot soliloque.

---

16. Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, coll. « Tel quel », 1977, p. 200.

Le 15 octobre 1759, Diderot écrit à Sophie Volland une de ses plus célèbres lettres[17]. Bien que, dans ce cas-ci, lui ne soit pas en faute, puisqu'il a écrit à Sophie, il s'inquiète, encore une fois, du fait qu'il n'a rien reçu d'elle. Cette inquiétude est relayée dans la lettre par le thème du jeu et, plus largement, par celui du hasard. La réception des lettres semble soumise à des phénomènes tout à fait aléatoires, comme l'est, au cœur du texte, la matière vivante. Par la réflexion sur les modes d'organisation de la matière, l'amoureux va réussir à lier une absence ponctuelle (celle de Sophie), le silence (il n'a pas reçu de lettres), la matérialité des corps (ceux des amants séparés) et l'absence définitive (la mort), tout en esquissant la possibilité d'une solution à l'absence (mais hors de la lettre).

> Et moi je disais : Ceux qui se sont aimés pendant leur vie et qui se font inhumer l'un à côté de l'autre ne sont peut-être pas si fous qu'on pense. Peut-être leurs cendres se pressent, se mêlent et s'unissent. Que sais-je ? peut-être n'ont-elles pas perdu tout sentiment, toute mémoire de leur premier état. Peut-être ont-elles un reste de chaleur et de vie dont elles jouissent à leur manière au fond de l'urne froide qui les renferme. [...] Ô ma Sophie, il me resterait donc un espoir de vous toucher, de vous aimer, de vous chercher, de m'unir, de me confondre avec vous, quand nous ne serons plus. S'il y avait dans nos principes une loi d'affinité, s'il nous était réservé de composer un être commun ; si je devais dans la suite des siècles refaire un tout avec vous ; si les molécules de votre amant dissous venaient à s'agiter, à se mouvoir et à rechercher les vôtres éparses dans la nature ! Laissez-moi cette chimère. Elle m'est douce ; elle m'assurerait l'éternité en vous et avec vous... (p. 171-172, lignes 104-110 et 116-124)

---

17. On en trouvera le texte, tel qu'édité par Jacques CHOUILLET (*Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, p. 169-173), dans l'annexe IV. Cette édition a été retenue parce que la plus fidèle à l'autographe. La même lettre sera étudiée plus en détail au chapitre III.

Cette lettre est une des représentations les plus complexes dans la correspondance de Diderot de l'enchevêtrement des thèmes de l'absence, du silence et de la mort, et de leur dépassement.

Au départ, on trouve le silence de Sophie, symbole redoublé de son absence[18]. Dans cet extrait, celle-ci paraît être irréversible et ne devoir être abolie qu'après la mort. Dans le passage « il me resterait donc un espoir de vous toucher, de vous aimer, de vous chercher, de m'unir, de me confondre avec vous, *quand nous ne serons plus* », la clausule peut être lue de deux façons : comme l'espoir d'un recommencement (plus loin, Diderot écrit « si je devais dans la suite des siècles *refaire* un tout avec vous »), mais aussi, et peut-être surtout, comme le signe d'une impossibilité actuelle de la présence (comme si la fusion, impossible dans le présent, était renvoyée à un futur hypothétique[19]).

Le rêve de fusion qui anime ce texte, outre qu'il reporte l'union dans le futur, est également riche de sens parce qu'il propose une image des corps qui dépasse les habituelles réflexions sur le manque physique causé par l'absence. Ainsi, au début de l'extrait, l'image des cendres, par son association avec celle de la mort, mêle indissolublement la présence et l'absence physiques : présence des cendres, certes toujours porteuses de vie, mais dans « l'urne froide » ou « éparses dans la nature ». La matérialité du corps n'est pas ici liée à la vie, mais plutôt à la mort (« les molécules de votre amant dissous »). Le corps épistolaire est à l'image de ces cendres, dont on espère un jour l'hypothétique réconciliation avec les siennes propres, mais dont on sait qu'elle ne se trouve que dans un ailleurs de la lettre, dans une présence toujours différée.

---

18. Pour Jacques CHOUILLET, « Le silence de Sophie domine toute la lettre, et ce silence est ressenti comme une sorte de mort » (« Forme épistolaire et message philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* », *Littératures*, 15, automne 1986, p. 105).

19. Diderot, qui n'est pas religieux, écrit à madame de Maux en 1769 : « Peu s'en faut que je ne me fasse chrétien pour me promettre de vous aimer dans ce monde tant que j'y serai ; et de vous retrouver, pour vous aimer encore dans l'autre. C'est une pensée si douce que je ne suis point étonné que les bonnes âmes y tiennent » (IX, 154-155). Un tel recours au paradis des chrétiens

Les images des cendres et de l'urne sont d'ailleurs relativement fréquentes dans la correspondance, ce qui leur confère un réel poids symbolique dans l'imaginaire diderotien. Celle des cendres est liée à l'idée du succès nécessairement posthume de l'*Encyclopédie* (IV, 172), évoquée au sujet du prince romain Germanicus (III, 179) ou de la sensibilité de Diderot devant les malheureux (XV, 76), et reprise, dans le *Salon* de 1767, pour tenter d'imaginer une vie sans Sophie: « Si je te perdois jamais, idole de mon âme; si une mort inopinée, un malheur imprévu te séparoit de moi, c'est ici que je voudrois qu'on déposât ta cendre et que je viendrois converser avec ton âme » (VII, 266). Celle de l'urne est associée à la Religion et à la Justice éternelle dans le quatrième des « Projets de tombeau pour M. le dauphin » que Diderot reformule, en février 1766, pour Sophie (VI, 102-103); pour ces projets, le roi avait demandé « que la composition et l'idée du monument annoncent la réunion future des époux » (DPV, XIII, 495). Cette thématique des cendres et de l'urne semble commune à l'époque[20]. En 1758, Diderot écrit à Voltaire: « Il vient un tems où toutes les cendres sont mêlées. Alors, que

---

s'explique de deux façons : la stratégie de séduction repose sur le postulat de l'éternité souhaitée de l'amour ; c'est une préoccupation de Diderot durant cette année 1769, comme le montre une lettre à Sophie, datée du 30 juin (« Tout passe donc dans ce monde cy. Si cela est, ah, madame de Blacy ! pour m'en consoler, je me mets à croire en l'autre », IX, 71). C'est en 1762 que madame de Sallignac, la sœur aînée de Sophie Volland, remplace le nom de son mari, impliqué dans une faillite frauduleuse, par celui de Blacy.

20. On en trouve par exemple des occurrences chez madame de Tencin: « vous, mon père, je vous demande cette dernière grâce, promettez-moi que le même tombeau unira nos cendres » (*Mémoires du comte de Comminge*, préface de Michel Delon, Paris, Desjonquères, coll. « XVIIIe siècle », 1985, p. 94) et, un peu plus tard, dans le *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier: « Je vous parlerai plutôt de la châsse de saint Marcel, contemporain et ami intime de sainte Geneviève. ¶ Quand on porte processionnellement ces deux châsses, et qu'elles viennent à se rencontrer, la sympathie qui les liait autrefois agit encore si fortement, qu'elles tendent à se réunir; il faut l'effort de douze robustes porteurs pour entraîner saint Marcel et rompre l'attraction sentimentale. Si l'on ne venait pas à bout de dompter cette tendance réciproque, les deux châsses viendraient tout à coup à se joindre, et resteraient collées l'une à l'autre pendant trois jours de suite. Quel étonnant privilège a l'amour des saints! Mais les porteurs, avertis par l'ancienne tradition, ont soin de promener le saint et la

m'importera d'avoir été Voltaire ou Diderot, et que ce soient vos trois syllabes ou les trois miennes qui restent ? » (II, 39) Cette perte d'identité est cependant l'inverse de la fusion amoureuse souhaitée par Diderot écrivant à Sophie : même au-delà de la mort, les cendres de sa maîtresse gardent leur identité — Sophie ne change pas.

Le « commerce » de l'épistolier avec les « fantômes », celui qui hante Kafka dans ses *Lettres à Milena*, « non seulement avec celui du destinataire, mais encore avec le sien propre », précise-t-il[21], est affaire de mort. C'est à elle que ne peut manquer, en dernière instance, de renvoyer le thème de l'absence[22]. Celle-ci est toujours métonymie de la mort, comme en témoigne telle question à Sophie — « que seroit-ce si je vous perdois ? » (II, 271) — ou aux dames Volland — « Seriez vous mortes toutes les trois [...] ? » (VIII, 100-101) —, ou telle explication pour David Hume — « Je ne suis pas mort, monsieur et très honoré David » (VIII, 14, incipit). En 1761, par exemple, Diderot écrit à Sophie :

---

sainte à une distance convenable » (édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, coll. « Librairie du Bicentenaire de la Révolution française », 1994, vol. II, p. 64). Dans le *Génie du christianisme*, CHATEAUBRIAND aura recours à la même image : « Enfin l'époux chrétien et son épouse vivent, renaissent et meurent ensemble ; ensemble ils élèvent les fruits de leur union ; en poussière ils retournent ensemble, et se retrouvent ensemble par-delà les limites du tombeau » (*Essai sur les révolutions. Génie du christianisme*, texte établi, présenté et annoté par Maurice Regard, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 272, 1978, p. 510).

21. KAFKA, *Lettres à Milena*, édition revue et augmentée, traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte, textes complémentaires traduits par Claude David, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 200, 1988, p. 267.

22. À cet égard, la confusion des antécédents du pronom personnel « elle » dans l'exemple suivant est révélatrice : « J'aime mieux avoir fait cette lettre à mon amie. Elle mourra entre elle et moi. Elle se sera amusée à la lire, comme moi à l'écrire, et tout sera bien » (III, 179). Sur la question de la vie et de la mort dans les *Lettres à Sophie Volland*, voir Marc BUFFAT, « Conversation par écrit », RDE, 9, octobre 1990, p. 58-60. Commentant les lettres de Julie de Lespinasse, Philippe GARCIN note que l'absence, « *perte* » plutôt que « *privation* », « a le visage d'une mort définitive » (« L'amour et l'absence dans les lettres de Mlle de Lespinasse », *Cahiers du Sud*, 37 : 302, 1950, p. 116).

> Je vais donc sçavoir incessamment quelle seroit ma conduite et ma vie, si vous n'étiez plus? [...] Vous êtes également morte pour votre amant, et lui pour vous. C'est l'expression de ces malheureuses qui s'enterrent toutes vives dans des maisons religieuses. Elle n'est que trop vraie. Adieu (IV, 191).

La mort que met en scène la lettre est celle du destinataire aussi bien que celle du destinateur : la réciprocité est toujours complète (voir aussi III, 103 et 118). L'année suivante, à Damilaville, mais parlant de Sophie, Diderot exprime son désespoir : « On attend ce soir les chevaux. ¶ Demain on sera parti si les chevaux arrivent ce soir. ¶ Après-demain je serai comme tombé dans la solitude et la mort. ¶ J'aurai perdu ce qui donne du prix à tout le reste » (III, 358). Isle est le « tombeau » de Sophie (IV, 191 et 225), sa « cellule » (II, 245 ; VII, 147) ou sa « retraite » (II, 309) ; elle va s'y « enterrer » (IV, 223) ou y « périr d'ennui » (II, 125). La mort que symbolise l'absence naît de la séparation physique, quelle que soit la nature de cette séparation : l'un ou l'autre des amants peut être absent ; il n'est pas nécessaire que ce soit Sophie :

> Je suis au Grandval, mon ami, et Sophie se meurt à Paris. [...] L'idée d'une absence de six mois, d'un an, de deux ans peut-être, l'accable. Il lui semble qu'elle s'en aille à sa dernière demeure. C'est ainsi qu'elle en parle. Elle dépérit à vue d'œil (à Grimm, II, 244).

La « mélancolie » dans laquelle Sophie est plongée lui fait entrevoir sa fin, « et tout ce qu'elle dit y a trait » (II, 246). Comme le fait remarquer Bernard Beugnot au sujet de la lettre du XVIIe siècle : « Attente d'un don qui ne sera jamais que partiel et épisodique, et par là décevant, la lettre est un pari pour la vie qui inscrit pourtant la mort en sa finitude et sa fragmentation[23]. » Dans sa correspondance avec Boissy d'Anglas, Chompré relève de même l'analogie de l'absence et de la mort, mais, en outre, il en marque le caractère habituel :

---

23. Bernard Beugnot, *loc. cit.*, p. 949.

> Deux amis dont l'un est fixé par son état et le choix de sa famille dans la capitale et l'autre, par le mariage et la situation de ses biens, dans le fond d'une province assez éloignée, deux amis, dis-je, ainsi séparés sont souvent morts l'un pour l'autre et je crains bien que, malgré tes résolutions ou au moins tes promesses, l'effet ordinaire n'ait encore lieu dans ce cas-ci[24].

L'« effet ordinaire » est aussi bien celui de la séparation et de l'absence que celui ressenti par le lecteur de lettres : l'analogie de la mort et de l'absence n'est-elle pas, en effet, un des « effets ordinaires » de la lettre comme genre[25] ? Celle-ci n'est-elle pas « thanatographique en son principe même », pour le dire comme Alain Buisine[26] ?

L'absence étant métonymie de la mort, le silence épistolaire est la forme redoublée de cette métonymie. L'inquiétude qu'instille ce silence est un des poncifs de la lettre, au même titre, et dans le même registre, que l'analogie de la mort et de l'absence : « Ai-je cessé de vous plaire ? Faut'il que je meure ? Faites-moy

---

24. Nicolas-Maurice Chompré, « Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 127.

25. Dans ses lettres à Sophie, Diderot désigne la mère de celle-ci du surnom de Morphyse. Ce « nom de théâtre », « banal » à l'époque (Jean Varloot, LSV, p. 14), vient de l'Arioste (LSV, p. 386 n. 166) : « cette femme de tête et d'affaires, qui faisait face à la déconfiture de son gendre, mérite quelque peu d'être identifiée avec cette vaillante vierge-chevalier que l'épopée oppose aux plus héroïques champions du Moyen Âge » (LSV, p. 14). Or ce surnom est aussi le paragramme de « mort » (ou « mors ») et de « Sophie ». (Le paragramme désigne la « disposition des lettres ordonnées par un principe inconscient, susceptible de produire une pluralité de lectures »; cette définition de Julia Kristeva est citée par Bernard Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1370, 1980, p. 320.)

26. Alain Buisine, *Proust et ses lettres*, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. « Objet », 1983, p. 86. Sur le thème de la mort chez madame de Sévigné et chez Jacques Vaché, voir Jean-Philippe Arrou-Vignod, *op. cit.*, p. 65-69 et 105-106.

mourir tout d'un coup; c'est la seule grâce qui me reste à vous demander. Si vous me refusez une réponse, je vous avertis que votre silence sera mon arrêt » (I, 39). Dix-sept ans après cette lettre à Anne-Toinette Champion, en octobre 1760, dans une lettre à Damilaville, Diderot lie encore silence épistolaire, maladie et mort :

> Je vous dirai seulement que je me mourois de tristesse et d'ennui. Je n'entendois parler ni de vous, ni d'elle. J'ai pu vivre huit jours entiers de cet oubli. J'en suis étonné. Mon ami, tâchez de ne pas me mettre fréquemment à ces épreuves. Il est sûr que j'en tomberois malade[27].

On trouve une semblable équivalence, sous des modes divers, chez N.M. Chompré : « Je ne reçois plus de tes nouvelles. Es-tu mort ? Mon ami, du moins, marque-le moi[28] » ; « Il y a, mon cher ami, plus d'un grand mois que je ne t'ai écrit et ce ne sera encore cette fois-ci que très en bref et seulement pour que tu ne me croies pas mort[29]. » La dernière lettre conservée de Chompré à Boissy, qui tient toute dans la dernière phrase citée, pose explicitement la question du silence et de la mort — de la correspondance comme des correspondants.

Euphorie

Malgré la connotation négative le plus souvent attachée à l'absence de l'être aimé, les manifestations du plaisir épistolaire né de cette absence sont nombreuses dans la correspondance : c'est ce qui lui donne son caractère paradoxal. Elles sont parfois générales : « Je n'ai pas employé le tems aussi agréablement que j'aurois

---

27. III, 151. On notera que l'absence n'est pas fondatrice que de la lettre dite d'amour. De plus, elle peut être utilisée diversement par l'épistolier. Diderot l'emploie pour convaincre le même Damilaville de collaborer à l'*Encyclopédie* : « Vous n'avez que ce moyen de vous consoler de mon absence, c'est de me servir » (III, 161). Dans la même lettre, Diderot a ce curieux lapsus : « Eh bien, mon ami, vous vous ennuyez donc de mon absence » (III, 162).

28. Chompré, *op. cit.*, p. 93.

29. *Ibid.*, p. 205.

pu faire, puisque j'ai été privé du plaisir de causer avec vous, mais j'ai abbattu bien de l'ouvrage» (IX, 79); annonçant qu'il va dîner chez Montamy, Diderot ajoute: «J'aime toutes ces parties-là, et par le plaisir que j'y trouve et par celui que j'ai de vous en entretenir» (IV, 170). Elles sont parfois plus ponctuelles: attendant Damilaville, qui doit lui remettre une lettre, Diderot note: «Que je suis aise! D'Aminaville ne vient point, et j'aurai encore le tems de tourner la page et de la remplir[30]»; s'excusant de sa paresse auprès de Falconet et de mademoiselle Collot, il déplore qu'il n'y ait pas «le premier mot d'écrit d'une infinité de choses utiles et douces qu'il se promettoit avec tant de plaisir de [leur] dire» (X, 195-196). De madame de Maux et de madame de Prunevaux, il dit qu'elles ont vécu «pendant près d'un mois sur le plaisir de nous attendre, et près d'un mois encore sur le plaisir de nous posséder» (X, 123): les plaisirs de l'attente — de l'absence, donc — sont de même longueur que ceux de la présence. Écrivant en 1773 à Falconet et à mademoiselle Collot pour leur annoncer son voyage en Russie, Diderot fait remarquer, une fois encore, que la séparation, prélude à la rencontre, n'a pas que des effets négatifs: «Je vous embrasse tendrement tous les deux. Il me tarde bien d'éprouver une chose, que je soupçonne; c'est qu'on aime plus tendrement encore ses amis au loin qu'au coin de son âtre ou du leur. C'est un si grand plaisir que de se retrouver[31].» Mais aussi de s'écrire, aurait-il pu ajouter.

S'il est vrai que l'absence joue un rôle paradoxal dans la lettre, il peut en aller de même du silence. Quand Chompré écrit le 22 janvier 1777 à Boissy: «Il me semble d'ailleurs qu'au lieu d'avoir de l'humeur, on doit apprendre avec plus de plaisir des nouvelles d'un ami dont le silence a quelquefois inquiété[32]», il modifie le sens du lieu commun du silence épistolaire, habituellement connoté négativement. Alors que le silence est générale-

---

30. III, 220. Comme tout son siècle, Diderot n'a guère le respect de l'orthographe des noms propres.

31. XII, 229. Voir encore, sur le plaisir d'écrire et de lire des lettres : II, 168, 271 et 308 ; III, 43-44, 131, 154-155, 171, 180, 184-185, 250 et 340 ; IV, 36, 101 et 166 ; X, 55 ; etc.

32. Chompré, *op. cit.*, p. 163.

ment associé à la souffrance de celui qui n'entend plus parler l'autre, il peut parfois devenir source de plaisir, puisque c'est parce que l'autre a été longtemps silencieux que sa lettre en acquiert de la valeur («plus de plaisir»). Dans certains cas, fort rares, le silence est donc connoté positivement: «Vous avez, ma foi, plutôt à me remercier de mon silence qu'à me le reprocher. Je n'aurois jamais pu m'enpêcher de traiter durement deux êtres qui se calomnient d'une manière aussi forte» (XVI, 43). Il est vrai que cette lettre de Diderot est destinée à Jean Devaines et non à Sophie Volland... Comme l'absence en général, le silence peut aussi bien être euphorie que dysphorie, même si c'est cette dernière qui donne le plus souvent sa tonalité à la lettre. C'est fréquemment le cas chez Diderot: pendant la maladie de madame Legendre en 1766, l'épistolier impute au silence de Sophie Volland le fait que sa sœur ne guérisse pas[33].

*

* *

Jacques Proust constate, dans une étude du motif de la fête chez Rousseau et Diderot, que «toute lettre a pour fonction de nier l'absence[34]». Cela n'implique pas qu'elle fasse silence sur ce qui la rend nécessaire: le thème de l'absence, dans ses multiples mani-

---

33. VI, 159 et 161-162. On voit aussi bien Le Gendre que Legendre; la seconde graphie a été retenue ici, comme elle l'a été par Jacques Chouillet (*Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*).

34. Jacques Proust, «La fête chez Rousseau et chez Diderot», dans *L'objet et le texte. Pour une poétique de la prose française du XVIIIe siècle*, Genève, Droz, coll. «Histoire des idées et critique littéraire», 183, 1980, p. 69. Si l'on suit Vincent Kaufmann dans ses analyses, cette négation ne serait pas commune aux classiques et aux modernes: «L'usage que les écrivains examinés ici font de l'épistolaire est pervers. Leurs lettres creusent les distances et ruinent la possibilité d'un échange ou d'un engagement. Adressées, par la force des choses, à un autre absent, elles le disqualifient comme "être de parole", elles font tout pour le faire disparaître encore plus. L'absence du destinataire est, dans tous les sens du terme, leur cause: elle les rend possibles et les justifie, mais elle en constitue aussi la fin» (*L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, coll. «Critique», 1990, p. 111).

festations, est consubstantiel à l'être de la lettre. Il y joue divers rôles, à divers niveaux. La lettre ne peut faire son économie: elle sait qu'elle naît et meurt de l'absence. C'est la position de Jacques Chouillet dans son livre sur les *Lettres à Sophie Volland*: écrire, dit-il, c'est «évoquer les absents, leur parler, essayer de les comprendre et si possible de les aimer, et, dans la pire des hypothèses, les exorciser par la parole[35]». Par définition, la lettre est donc une forme de substitution — «Grimm, qui porte l'équité en tout, se reproche l'interruption de notre commerce, qu'il regarde avec juste raison comme l'unique douceur qu'il nous reste», écrit Diderot à Sophie (V, 166; voir aussi III, 43-44 et 49) —, mais d'une substitution qui ne cesse de pointer et de rappeler ce qui la fait naître[36]. Par ailleurs, cette absence, constamment liée aux thèmes de la mort et du silence, est une figure paradoxale, en ce qu'elle est le plus souvent décrite comme une souffrance, alors que, sans elle, la lettre qui la dit resterait silencieuse, qu'elle n'existerait tout simplement pas. Pour avoir le plaisir d'écrire qu'on souffre, il faut souffrir.

---

35. Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix, op. cit.*, p. 45-46.

36. Dans l'étude générique de l'épistolarité, et eu égard à la question de l'absence, une place à part devrait être faite à la lettre de prison : elle est le fruit d'une absence « obligée » et « incontournable » ; elle crée un rapport au temps particulier ; les règlements de la prison peuvent faire qu'elle soit lue obligatoirement par un tiers ; etc. (voir le roman de Mireille Bonnelle et Alain Caillol, *Lettres en liberté conditionnelle*, Levallois-Perret, Manya, 1990, 407 p.). Claude Roy raconte par exemple que les autorités pénitentiaires tchèques interdisaient à Vaclav Havel, dans ses lettres, de parler de la vie en prison et de philosophie, de faire de l'humour, d'utiliser des mots étrangers et les points d'exclamation (*L'étonnement du voyageur. 1987-1989*, Paris, Gallimard, 1990, p. 315). La réclusion a donc des effets spécifiques sur la lettre. Alain Verjat les a étudiés dans la correspondance de Sade (« Le licencieux ès lettres : la correspondance de Sade », dans Jean-Louis Bonnat et Mireille Bossis (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 328-343).

CHAPITRE III

« *Que voulez-vous que je fasse du temps ?* »

Le temps épistolaire

> Je sais combien l'absence est un temps douloureux.
>
> FONTENELLE, « Ismène », *Poésies pastorales*, 1688[1]

> Pour moi, je ne distingue plus ni les lieux, ni les tems, ni les circonstances, ni les personnes. Votre absence a tout mis de niveau. [...] Si c'est votre retour qui me doit soulager, quand donc revenez-vous ?
>
> Diderot à Sophie Volland, 15 septembre 1760 (III, 70)

S'il est vrai que la lettre, ainsi que l'écrit Jean-Louis Cornille, « n'est jamais qu'une impatience[2] », c'est dire que le temps est, comme l'absence, un thème attendu de la lettre : « Je compte tou-

---

1. Dans Maurice ALLEM (édit.), *Anthologie poétique française. XVIIIe siècle*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 101, 1966, p. 39.

2. Jean-Louis CORNILLE, « L'assignation. Analyse d'un pacte épistolaire », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 54.

jours le temps de votre absence», avoue Diderot à Grimm en 1759 (II, 141). Ce thème est lui aussi multiple, complexe, porteur de valeurs souvent contradictoires, car la lettre est le lieu de croisement de nombreuses temporalités: présent douloureux («Vous me faites passer de cruels moments», II, 288) que rêve d'abolir l'épistolier, regret et nostalgie d'une présence, espoir souvent déçu d'une réunion, utopie amoureuse. Le temps de la lettre est, de plus, soumis à une série de lieux communs: les temporalités épistolaires sont toutes présentes, à des degrés divers, dans n'importe quelle lettre, celle du grand écrivain comme de celui qui n'a jamais aspiré à l'être. On doit également signaler la triple temporalité, que l'on pourrait appeler initiale, de la lettre, celle de son écriture, de sa réception et celle de sa lecture. Quel que soit le temps dont il est question, une figure s'impose dans l'écriture de la lettre, celle de la répétition, cette «figure par excellence de la monotonie de la vie», selon la définition de Yuochi Sumi[3], et cette répétition suppose l'emploi de procédés rhétoriques spécifiques. Le temps peut enfin organiser des lettres de façon spécifique: l'étude de la thématique et de la structure de la lettre à Sophie Volland du 15 octobre 1759 le montrera. Étudier la question du temps dans la correspondance, c'est se demander ce que l'épistolier fait du temps, de son temps — dans les lettres et avec les lettres.

Lieux communs

Tout épistolier, lorsqu'il aborde la question de l'absence, ne peut que reprendre un certain nombre de poncifs: la séparation est souffrance, elle est venue mettre fin à un état idyllique, elle en annonce un à venir, etc. Il en va de même du traitement du temps, comme le révèlent quatre séries de lieux communs temporels repris par Diderot, malgré ses dénégations: «j'ai une allure hétéroclite, bizarre, qui ne se prête pas trop aux lieux communs» (V, 114).

---

3. Yuochi Sumi, «L'été 1762. À propos des lettres à Sophie Volland», *Europe*, 661, mai 1984, p. 119.

Le premier lieu commun est celui de l'amour éternel pour une seule et unique personne, dont la figure est la même aujourd'hui qu'au XVIIIe siècle (pour ne pas remonter plus haut dans l'histoire). On note en général que, pour Diderot, cette personne est Sophie : « Mais je me console et je vis sur la certitude que rien ne séparera nos deux âmes. Cela s'est dit, écrit, juré si souvent. Que cela soit vrai, du moins une fois » (II, 138) ; « J'atteste que ni le tems ni l'habitude ni rien de ce qui affoiblit les passions ordinaires, n'a rien pu sur la mienne ; que depuis que je l'ai connue, elle a été la seule femme qu'il y eût au monde pour moi » (VII, 68) ; « tout ce qui est autour de vous peut changer, excepté mes sentimens. Ils sont à l'épreuve du tems et des événements[4]. » Pourtant, dès 1742, Diderot promettait déjà cet amour éternel à Anne-Toinette Champion :

> Soyez-en bien persuadée, Tonton : le feu dont un jeune libertin, car j'ai bien mérité ce nom, brûle pour la femme de son voisin, est un feu de paille qui s'éteint bientôt et pour jamais. Mais celui dont brûle un honnête homme, car je mérite ce nom depuis que tu m'as rendu sage, pour la sienne, ne s'éteint jamais (I, 32) ;
>
> Ninot suffit à sa Tonton ; Tonton suffira seule toute sa vie à son Ninot. Ils augmenteront le petit nombre des époux heureux ; cela ne peut être autrement ; ils s'aiment beaucoup ; ils n'ont aucun défaut ; ils s'aimeront donc toujours (I, 33).

Dans le lieu commun épistolaire, les positions respectives du destinateur et du destinataire sont des cases vides, prêtes à accueillir tout épistolier.

L'amour éternel n'est cependant pas limité à l'amour-passion ; même les amis, madame d'Épinay ici, reçoivent de semblables témoignages : « Quoique vous fassiez, il est sûr que je vous

4. III, 52. Voir encore : I, 27-28, 31 et 32 ; II, 156, 193, 234, 235, 262, 269, 276, 277, 317 et 321 ; III, 108, 182, 254 et 326 ; IV, 47-48, 93, 107, 113, 206 et 221 ; V, 38-39, 51, 185, 193 et 236 ; VI, 29 ; VII, 147 et 153 ; VIII, 96 et 218 ; IX, 102 ; X, 139, 160 et 187 ; XIII, 16, 32, 33 et 141 ; XIV, 16.

aime et que je vous aimerai toujours à la folie[5]. » Le courtisan s'y soumet également, quand Diderot, dans une lettre au Dr Clerc, lui demande d'assurer le général Betski de son « éternelle vénération » (XIII, 215). On retrouve ce lieu commun dans les correspondances les plus diverses, par exemple celle de la femme de Rousseau, Thérèse Levasseur, pourtant quasi illettrée : « que mon quer a tousgour étés pour vous et [...] ne changeras gamès[6] ». On le lit également sous la plume de Sophie Volland elle-même, du moins peut-on le conclure d'un passage souligné (ce qui porte à croire qu'il s'agit d'une citation) dans une lettre de Diderot du 28 octobre 1760 : « *Ma mère voudroit bien encore passer ici trois mois. Le tems et l'éloignement ne peuvent rien changer à mes sentimens*[7]. » Sophie n'utilise pas, pour décrire la pérennité de son amour, d'autres mots que ceux de son amant — et de son époque.

Il faut cependant noter que Diderot est conscient de ce que l'amour éternel est un lieu commun. Ce qui le distingue des autres est justement la conscience qu'il a de l'utiliser.

> Il me semble que de toute éternité la raison fut faite pour être foulée aux pieds par l'amour. Il me semble qu'on aime mal quand on connaît quelques devoirs. Je ne sçaurois m'empêcher de soupçonner les amants si sages de s'en imposer à eux mêmes ; de croire qu'ils aiment comme au premier moment, parce qu'ils ont le langage du premier

---

5. III, 19 ; voir aussi XIII, 46 et 47. Le 30 juin 1765, Diderot confie à Guéneau de Montbeillard « ces sentimens vrais et doux que je vous ai voués du moment que je vous ai connu, et que je conserverai toute ma vie » (V, 46). Voir encore, pour divers amis : III, 154 ; V, 42 ; VII, 190 ; X, 195-196 ; XII, 62 et 126 ; XIII, 44 et 240 ; XIV, 33 ; XV, 179.

6. Lettre de Thérèse Levasseur à Rousseau, 1762, citée par Jean-Noël VUARNET, *Le joli temps. Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV. 1715-1774*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », 1990, p. 202.

7. III, 205. Le lexique que prête Diderot à Sophie Volland est courant ; voir telle lettre d'Élisabeth BÉGON à son gendre en mai 1749 : « Tu connais mes sentiments : le temps, l'éloignement, les chagrins, rien n'a pu les changer » (*Lettres au cher fils. Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, établissement du texte, notes et avant-propos de Nicole Deschamps, Montréal, Boréal, coll. « Compact classique », 59, 1994, p. 174).

> moment. Je crois que parce qu'ils disent comme autrefois, ils pensent sentir comme autrefois, et qu'il n'en est rien. Parce qu'ils n'ont aucune raison de se plaindre réciproquement l'un de l'autre, ils se persuadent qu'ils sont les mêmes ; qu'ils n'ont point changé l'un pour l'autre, parce qu'ils ne voient en eux aucun motif d'inconstance. Cette justice est dans la tête ; elle n'est point dans le cœur. La tête dit ce qu'elle veut ; le cœur sent comme il lui plaît. Rien n'est si commun que de prendre sa tête pour son cœur.
>
> Mes amies, mes bonnes amies, je suis le plus heureux de tous les hommes. Ma tête me dit que j'ai mille raisons de vous aimer ; et mon cœur ne l'en dédit point. Puisse ce bonheur et ce concert durer toujours ! Mais il durera, si dix à douze ans d'expérience suffisent pour me garantir l'avenir (VII, 115).

Diderot n'est pas un homme « commun » grâce à sa « tête » — c'est la « raison » évoquée initialement —, laquelle est en harmonie avec son « cœur » ; de même, par réciprocité, les dames Volland ne sont pas communes non plus. À partir de la même prémisse que les « amants si sages » (soit les « dix à douze ans d'expérience »), l'épistolier arrive à se singulariser, et avec lui ses amies, en redonnant à la conscience ses droits. Le lieu commun reconnu tel est-il encore un lieu commun ? L'épistolier doit faire la part du langage qui est le sien : celui « du premier moment » ne suffit pas, ni sa répétition. On ne peut pas toujours dire « comme autrefois ». Il y aurait donc un paradoxe de l'épistolier, proche de celui du comédien : celui qui use de lieux communs ne doit pas être victime de son emportement ; il doit le faire en toute connaissance de cause.

Le deuxième lieu commun est celui du temps qui pèse à l'épistolier, du temps qui est long pour celui qui est séparé de l'être aimé : « Les heures me paroissent longues ; les jours n'ont point de fin ; les semaines sont éternelles » (à Sophie, II, 266) ; « Trois éternelles semaines sans recevoir un mot de vous » (à Grimm, II, 169) ; « Il y a un siècle que je n'ai entendu parler de vous » (à Sophie, XIII, 41).

Les manuels épistolaires, estime Geneviève Haroche-Bouzinac, ne disent pas autre chose. C'est le cas de celui de Jean Puget de La Serre en 1680 : « les jours que nous sommes sans les voir [nos amis], nous semblent des années et les années des siècles surtout quand nous ne recevons point de leurs lettres[8] ». Diderot, lui, utilise à de nombreuses reprises des expressions comme « Combien le tems va me durer[9] ». Celui qui souffre de l'absence ne peut se défaire de la pensée de l'autre, qui l'obsède, lui prend tout son temps, le ravit au monde :

> vous m'occupez sans cesse ; [...] vous me manquez à tout moment ; [...] l'idée que je ne vous ai plus me tourmente même quelquefois à mon insçu (III, 46-47) ;
> Vous auriez aussi quelque pitié de moi, si vous sçaviez l'état misérable d'anéantissement où je suis tombé depuis votre départ. [...] Je ne me trouve bien ni chez moi ni ailleurs. La compagnie me déplaît quand j'en ai, et je la souhaite quand elle me manque. C'est surtout vers les cinq à six heures du soir que je sauterois volontiers jusqu'à onze. Vous trouvez les journées trop courtes, et moi je les trouve trop longues (VIII, 92-93).

Les seules façons de lutter contre la longueur du temps, de rendre celui-ci « supportable » (III, 46-47), sont d'écrire, de rêver à ses amis — à Sophie, par exemple, en contemplant la Seine : « Comme les heures coulent ! que le tems est court ! » (IV, 74 ; voir

---

8. Jean Puget de La Serre, *Le secrétaire du cabinet ou la manière d'écrire que l'on pratique à la cour*, 1680, cité par Geneviève Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII[e] siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, p. 103. Pour une occurrence de ce lieu commun dans une correspondance de non-lettrée, voir la lettre d'Élisabeth Bégon du 6 décembre 1750 : « Les jours me paraissent des années, éloignées de toi, et m'imagine que je serais beaucoup plus contente si je savais le temps où j'aurai le plaisir de te voir » (*op. cit.*, p. 305).

9. II, 201. La tournure est fréquente : « À peine y a-t'il quatre jours que je suis ici, et il me semble qu'il y ait quatre ans. Le tems me dure. Je m'ennuye » (II, 188). Voir aussi : II, 200-201 ; III, 19-20, 57 et 319 (« des heures qui me pesoient ») ; VIII, 116 et 192 ; XIV, 57 ; etc.

aussi III, 64) — ou de leur rendre visite — « Nous ne nous séparons jamais sans avoir trouvé les heures bien courtes », dit l'épistolier à propos de Grimm (V, 67).

Le troisième lieu commun est celui, séculaire, du temps perdu, de la fuite du temps, de « ce temps qui s'enfuit dans la nuit du trépas », pour le dire comme le poète Nicolas-Germain Léonard dans « Les regrets[10] ». La fuite du temps est en effet souvent liée à la question de la mort. Dans un art de mourir paru en 1732, *Le combat spirituel*, L. Scupoli écrit ainsi : « Quand vous marchez prenez garde qu'à chaque pas que vous faites vous vous approchez de la mort. Le vol d'un oiseau, le cours d'un fleuve impétueux vous avertit que vos jours s'écoulent encore plus vite[11]. » Ce lieu commun n'est toutefois pas toujours, dans la correspondance de Diderot, associé à la représentation de la mort : « J'en aurois bien un autre meilleur à vous faire [il s'agit d'un conte de l'abbé Galiani], mais je n'ai pas le tems » (III, 269) ; « Combien je vous baiserois, combien je vous aimerois, si j'en avois le tems et la place » (IV, 59) ; « Combien j'aurois de choses intéressantes à vous dire, si j'en avois le tems[12] ! » L'absence de la femme aimée colore

---

10. Dans Maurice Allem (édit.), *op. cit.*, p. 360. Plusieurs autres poètes de l'*Anthologie* de Maurice Allem ont recours à ce lieu commun : Saint-Lambert (p. 224), Thomas (p. 282-283), Ducis (p. 300) et Diderot lui-même dans un de ses rares poèmes (« Stances irrégulières. Pour un premier jour de l'an », p. 202-203 ; voir aussi « Anciens vers de M. Diderot », DPV, XIII, 282-284).

11. L. Scupoli, *Le combat spirituel*, Paris, 1732, cité par Daniel Roche, « La mémoire de la mort. Recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux xviie et xviiie siècles », dans *Les républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, série « Nouvelles études historiques », 1988, p. 138.

12. IV, 108 (incipit). Le même lieu commun se trouve chez Chompré : « Le style et l'écriture, tu trouveras tout détestable, mais, faute de temps, on écrit tout ce qui se présente » (« Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 118) ;

l'ensemble des activités de celui qui se considère abandonné : « Au milieu de ces amusemens, des idées tristes m'obsèdent. Je ne fais rien, le tems s'enfuit, et je ne vous ai pas » (III, 107). Cette « fuite sourde et légère » du temps (III, 154-155), Diderot l'impute à sa générosité ou à la force des événements : « Il faut pourtant que Grimm ait raison, que le tems ne soit pas une chose dont nous puissions disposer à notre gré » (IV, 117), écrit-il à Sophie ; à Damilaville, il confie : « Je suis si peu maître de mon tems, de mon repos, de mes occupations [...] » (IV, 79) ; à sa sœur, il explique : « Je suis accablé d'affaires. Les journées sont trop courtes pour moi. Je ne puis m'absenter quinze jours, sans me déranger pour un an » (X, 40). La fuite du temps peut même être imputable à l'activité épistolaire, mais avec d'autres correspondants que l'amoureuse : « Ce qui me prend un tems infini, ce sont les lettres que je suis forcé d'écrire à mes paresseux de collègues [de l'*Encyclopédie*] pour les accélérer » (III, 265). Pourtant, si le temps fuit, il n'est pas impossible de le rattraper. Le 1er octobre 1759, Diderot déclare à Sophie : « Mercredi ou jeudi, vous sçaurez mon adresse, et nous tâcherons de réparer le tems perdu[13]. »

On aura donc garde de considérer la fuite du temps — et par conséquent la continuité de l'absence — comme uniment négative. Il est vrai que le temps « dissipe toutes les illusions » et que « toutes les passions finissent » (V, 71-72), mais seulement

---

« Adieu, mon cher bon ami, j'ai encore mille choses à te dire, mais le temps me manque » (*ibid.*, p. 156) ; « je ne t'écris, quand je puis t'écrire, que pour t'assurer que, faute de temps, je dois faire une lettre pour quatre des tiennes » (*ibid.*, p. 163). Pour d'autres occurrences de ce lieu commun chez Diderot (et dans les mêmes termes que dans les textes cités : [si] [ne pas] avoir le temps [le loisir]), voir : II, 310 ; III, 54, 64, 86, 219, 236 et 242 ; VIII, 165 et 171 ; IX, 55 ; X, 159 ; XI, 150-151 ; etc. Pour d'autres encore, mais dans une formulation différente, voir : VII, 39, 49 et 179 ; VIII, 141 ; X, 159 ; etc.

13. II, 265. L'expression « réparer le temps perdu » se retrouve régulièrement chez Diderot : I, 183 ; VIII, 136 ; etc. Pourtant, s'il est possible de réparer le temps perdu (en écrivant ou en causant), certains maux peuvent ne jamais guérir, malgré le temps qui passe : « Le tems dissout tout, et ne répare pas toujours le mal qu'il fait » (au comte Münnich, XV, 96). Il est vrai que cette lettre est nettement plus tardive que les précédentes ; c'est une lettre de la vieillesse.

pour ceux qui ne font pas partie du couple amoureux, qui ne font que subir le passage du temps sans l'utiliser afin de fortifier leur relation. Dans une lettre de juillet 1765, Diderot distingue en effet sa relation avec Sophie de toutes celles soumises à l'emprise du temps. Pour les amoureux, le temps peut servir à resserrer les liens : « tu m'étois chère la première fois que je te le dis ; [...] tu me l'es devenue davantage depuis ce tems là. [...] Plus je t'ai vue, et plus je t'ai aimée. Le tems n'a fait qu'accroître ma tendresse » (V, 71-72). D'autres remarques portent à croire que la correspondance amoureuse de Diderot postule soit une idéalisation du temps commun : « Ils me disoient : Tu vieilliras, et je répondois en moi-même : Ses ans passeront avec les miens. — Vous mourrez tous deux ; et j'ajoutois : Si mon amie meurt avant moi, je la pleurerai, et je serai heureux, la pleurant » (II, 317), soit une dénégation de ce temps commun : « Le tems, qui dépare les autres, t'embellit » (IV, 142). Les amoureux ont leur temps à eux — « Je suis bien fâché que mad^e votre mère soit indisposée. Il n'y a qu'un jour à son compte, quoiqu'il y ait bien du tems au nôtre, qu'elle est à sa campagne » (III, 245) —, et la correspondance aussi. Le temps ne fuit pas de la même façon pour tous.

Dernier lieu commun : le temps offre une possibilité de compensation, de consolation, de réparation. « La nature qui nous a condamnés à éprouver toutes sortes de peines, a voulu que le temps les soulageât malgré nous. Heureusement pour la conservation de l'espèce malheureuse des hommes, presque rien ne résiste à la consolation du temps », écrit Diderot[14]. À cet égard, le temps réparateur, comme l'utopie amoureuse, n'est pas sans évoquer une pensée d'essence religieuse : à la séparation forcée en ce

---

14. III, 56. Si le temps entraîne tôt ou tard la consolation, c'est qu'il entraîne tout, le bon comme le mauvais : « le tems amène presque tout ce qui est possible. Les choses se combinent de tant de façons que l'événement fâcheux a lieu tôt ou tard » (II, 290). Cette position est la même dans les lettres que dans d'autres textes, ceux de la *Correspondance littéraire* par exemple : « Avec le temps, tout ce qui est possible dans la nature, est » (DPV, XVIII, 351). Elle renvoie au matérialisme de Diderot.

monde, les épistoliers répondent par le rêve d'une véritable intemporalité, d'un temps de la réunification sans faille. Chez Abélard et Héloïse, ce temps est celui du Paradis. Ainsi, Abélard recommande à Héloïse la prière qui suit : « ceux que tu as, pour peu de temps, séparés sur la terre, unis-les en toi dans l'éternité du ciel, toi notre espérance, notre attente, notre consolation, Seigneur béni dans tous les siècles[15] ». Des vers du poème « Les ombres » de Claude-Joseph Dorat évoquent, eux aussi, un amour vécu au paradis, après la mort :

> Crois-moi, jeune Thaïs, la mort n'est point à craindre.
> Sa faux se brisera sur l'autel des Amours.
> Va, nous brûlons d'un feu qu'elle ne peut éteindre.
> Est-ce mourir, dis-moi, que de s'aimer toujours ?
> [...]
> Là, des tendres amants les ombres se poursuivent ;
> Ces amants ne sont plus, et leurs flammes revivent[16].

Quel que soit l'autel où il est consacré, l'amour ne meurt pas avec la mort.

Dans le poème « Planté sur la tombe de Thémire » de Cubières de Palmézeaux, l'image de la réunion se rapproche davantage de celle des cendres que l'on a déjà vue utilisée par Diderot (II, 283-284), mais, de même que chez Abélard ou Dorat, elle crée un nouveau temps pour les amants séparés : « Tout mon désir, hélas ! / Est qu'un même cercueil à l'instant nous rassemble, / Et que, toujours unis, même après le trépas, / Nos jeunes ossements puissent vieillir ensemble[17]. » Chez Diderot, éloigné philosophiquement d'une pensée religieuse, mais assujetti à l'univers langagier que suppose cette pensée, ce n'est pas le Paradis qui est investi de charge émotive, mais bien plutôt la fusion des cendres :

---

15. *Abélard et Héloïse. Correspondance*, texte traduit et présenté par Paul Zumthor, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1309, série « Bibliothèque médiévale », 1979, p. 199. La « consolation » est évoquée par Diderot pour des destinataires divers : Damilaville (III, 162), Sophie (III, 16, 43-44, 49, 250 et 253-254), Vialet (VII, 191).

16. Dans Maurice ALLEM (édit.), *op. cit.*, p. 324.

17. *Ibid.*, p. 414.

« Laissez-moi cette chimère. Elle m'est douce ; elle m'assurerait l'éternité en vous et avec vous...[18] » Le temps de l'absence, de la séparation, est douloureux et un autre temps est possible pour les amants, mais ce temps n'est peut-être qu'une « chimère ». De plus coexiste avec lui un temps réparateur qui n'est pas postérieur à la mort, mais se situe dans un avenir indéfini. On en trouve la manifestation dans une réflexion inspirée à Diderot par une remarque du père Hoop. Lorsque celui-ci déclare : « On me donneroit l'immortalité bienheureuse, pour un seul jour de purgatoire que je n'en voudrois pas. Le mieux est de n'être plus », Diderot écrit à Sophie :

> Cela me fit rêver, et il me sembla que tant que je serois en santé, je penserois comme le père Hoop ; mais qu'au dernier instant peut-être achèterois-je le bonheur d'exister encore une fois, de mille ans, de dix mille ans d'enfer. Ah ! chère amie, nous nous retrouverions ! Je vous aimerois encore ! (III, 170)

Si le lieu commun ne suffit pas, l'épistolier s'invente de nouvelles raisons d'espérer. Une chimère chasse l'autre.

Temporalités multiples

Thématiquement, le temps de l'absence est d'abord vécu, chez Diderot, sous les espèces du regret, ce qui fait de la correspondance le plus essentiellement mélancolique de tous les genres : « La mélancolie a trouvé mon âme ouverte ; elle y est entrée, et je ne pense pas qu'on puisse l'en déloger tout à fait » (III, 108) ; « Bonjour, monsieur et unique abbé [il s'agit de Galiani]. Je crois que vous nous regrettez un peu, parce que nous vous regrettons

---

18. Dans Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, p. 171-172. La fin de cette citation évoque le rituel liturgique catholique. En ce qui concerne le rapport de Diderot à la notion chrétienne de paradis, on relèvera cet extrait d'une lettre à Théodore Tronchin en 1759 : « Vous pensez que le bonheur est au-delà du tombeau ; moi, je crois qu'il est sous la tombe ; voilà toute la différence de nos systèmes. » (II, 139)

beaucoup. Aucun des amis que vous avez laissés ici n'a pu renoncer encore à l'espérance de vous revoir» (XI, 250). Ce regret est de deux ordres. D'une part, il peut s'agir du regret de la présence physique de l'autre, du regret de ne pas être avec lui. C'est là sa forme banale: «Bonsoir et bonne nuit, toutes trois. Je cesse de jaser avec vous précisément à l'heure que je vous quittois [à Paris]» (VIII, 96); «je ne suis pas où je veux être. Mon amie, il n'y a de bonheur pour moi qu'à côté de vous. Je vous l'ai dit cent fois, et rien n'est plus vrai[19]». Pour mettre fin à cette absence, tout est bon: «Adieu, bonne amie. Je te reverrai incessamment, j'en suis sûr. Oh, que le cœur de l'homme est méchant! Malgré la raison qui te rappelle [il s'agit de la maladie de la sœur de Sophie Volland], je sens malgré moi une sorte de joye» (VI, 111). D'autre part, le regret suppose un travail de la mémoire et peut alors prendre la forme du souvenir heureux: «Nous étions seuls ce jour là, tous deux appuyés sur la petite table verte. Je me souviens de ce que je vous disois, de ce que vous me répondîtes. Oh! l'heureux tems que celui de cette table verte[20]!» Représentant l'absence, la lettre ne peut pas ne pas, d'un même mouvement, représenter le temps.

---

19. II, 266. On pourrait multiplier les exemples: «Ah! je voudrais être à côté de vous. Je péris ici de chagrin, d'impatience et d'ennui» (VI, 108). L'expression «à côté de vous» est particulièrement fréquente dans ce contexte: I, 180; II, 126, 146, 224 et 270; III, 71 et 261; IV, 43, 115 et 206; V, 230; VI, 108, 345 et 376; VIII, 71 et 124; X, 196; etc. Voir également: V, 137 et 185. Si tous ces exemples sont tirés des lettres à Sophie Volland, on trouve malgré tout l'expression dans des lettres à d'autres correspondants (par exemple madame Diderot, XIII, 81).

20. V, 39. Ailleurs: «Ils reviendront, ces moments où tu reverras mon yvresse» (III, 52). La remémoration de la première rencontre est un lieu commun «que l'on retrouverait dans de nombreuses correspondances» selon Vincent KAUFMANN (*L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, coll. «Critique», 1990, p. 114) et Jean-Philippe ARROU-VIGNOD: «Il me semble que je te revois encore..., écrit-il. Et par la grâce d'un nouvel "Il était une fois", le voici projeté en songe dans cette Arcadie des amants qu'est le souvenir de leur première rencontre, d'une promenade au bord d'un lac, en hiver, du premier bal, qu'importe — cette seconde d'incandescence devenue aujourd'hui le passé légendaire, le mythe fondateur de leur histoire» (*Le discours des absents*, Paris, Gallimard, 1993, p. 33).

Ce temps peut donc être celui de l'absence douloureuse ou de la nostalgie. Il arrive aussi que l'absence soit proprement abolie, que la distance qui la crée disparaisse, que la lettre devienne le lieu de retrouvailles instantanées: elle est la seule présence possible. C'est ce que montrent deux lettres de Diderot écrites à 14 ans l'une de l'autre. La première est destinée à Anne-Toinette Champion en décembre 1742.

> Je me couche de fort bonne heure, et je me lève fort tard. Je t'ai consacré particulièrement depuis huit jusqu'à neuf; c'est alors que je pense uniquement à toy. Je te vois, je te parle, tu me répons, je t'embrasse, et je te répète tous les serments que je t'ai faits tant de fois (I, 37).

La seconde est adressée à Falconet, le 29 décembre 1766, alors que celui-ci séjourne à Saint-Pétersbourg.

> Mon ami, ne rétrécissons pas notre existence; ne circonscrivons point la sphère de nos jouissances. Regardez y bien; tout se passe en nous. Nous sommes où nous pensons être; ni le tems ni les distances n'y font rien. À présent, vous êtes à côté de moi. Je vous vois; je vous entretiens; je vous aime. Je tiens les deux mains de Mad[lle] Collot, et lorsque vous lirez cette lettre, sentirez vous votre corps? Songerez vous que vous êtes à Pétersbourg? — Non. Vous me toucherez. Je serai en vous, comme à présent vous êtes en moi. Car après tout, qu'il y ait hors de nous quelque chose ou rien, c'est toujours nous que nous apercevons, et nous n'apercevrons jamais que nous. Nous sommes l'univers entier. Vrai ou faux, j'aime ce système qui m'identifie avec tout ce qui m'est cher. Je sçais bien m'en départir dans l'occasion (VI, 376).

L'abolition du temps et de la distance que décrit Diderot (« ni le tems ni les distances n'y font rien »), la proximité sensorielle des épistoliers (« Je te vois, je te parle, tu me répons, je t'embrasse », « Je vous vois; je vous entretiens », « Je tiens les deux mains de Mad[lle] Collot », « Vous me toucherez ») et leur fusion dans le présent de la lettre (« Je serai en vous, comme *à présent* vous êtes en moi ») participent de la création d'une nouvelle temporalité dans laquelle l'absence n'existe plus, dans laquelle le dialogue, épisto-

laire (ces lettres) ou métaphorisé (par l'emploi des verbes « parler », « répondre » et « répéter » ou par le jeu des questions et des réponses : « Non »), est immédiat (« À présent, vous êtes à côté de moi »)[21]. On notera cependant que cette immédiateté est contredite, du moins en partie, par le texte de la lettre elle-même. Quand Diderot écrit à Falconet : « lorsque vous lirez cette lettre », il souligne le fait que l'immédiateté épistolaire n'est possible, paradoxalement, que s'il y a bel et bien séparation des épistoliers, donc absence et passage du temps.

Que, dans le deuxième exemple, la création d'une nouvelle temporalité soit associée à une réflexion philosophique (« ce système »), pour laquelle le sujet est tout (« tout se passe en nous »), lui donne une place déterminante non seulement dans la pratique épistolaire mais dans l'ensemble de l'œuvre de Diderot. Le portrait du monde qui est dessiné dans cette lettre précise la définition du sujet diderotien : dans la « sphère » des « jouissances », il est tout (« c'est toujours nous que nous apercevons, et nous n'apercevrons jamais que nous ») — et le monde, une extension de lui (« Nous sommes l'univers entier »). On aurait toutefois tort d'y voir l'étape ultime d'une réflexion philosophique soumise à une stricte investigation ontologique. Le raisonnement est subordonné aux exigences de la lettre — l'amitié (« Mon ami », « tout ce qui m'est cher ») et l'amour (« je vous aime »)

---

21. Pour construire ce présent partagé, Diderot emploie régulièrement le mot « moment » : « à tout moment [...] il me manque quelque chose » (II, 184) ; « Au même moment, je venais de faire partir un billet » (II, 289) ; « vous me manquez à tout moment » (III, 46-47) ; « je sens à tout moment que je vous aime à la folie » (IV, 43) ; « dans ce moment, vous recevez une autre lettre de moi » (IX, 135-136) ; « Je vous écrivois au moment où j'ai reçu un billet doux de madame d'Épinai » (X, 80) ; « Au moment où j'allois fermer ma lettre » (XIII, 221) ; « au moment où je t'écris » (XIII, 230) ; « si j'ai jamais désiré d'être utile, c'est dans ce moment » (XV, 78) ; etc. On verra aussi tel passage d'une lettre d'août 1762 dans lequel Diderot déclare à Sophie et à sa sœur être prêt à faire disparaître le passé au bénéfice du présent de la lettre : « Grâce à l'interruption que le malheur qui vous est arrivé a fait à mon journal, j'ai une ample provision de matière. Mais j'espère que j'en oublierai les trois quarts et demi et que je serai contraint de prendre les choses au moment où je vous écrirai, et de me mettre ainsi tout de suite au courant » (IV, 124).

confèrent à ce texte sa spécificité (« j'aime ce système qui m'identifie avec tout ce qui m'est cher ») — et au refus de la clôture systémique — par la remarque finale : « Je sçais bien m'en départir dans l'occasion ».

Regret de ne pas partager son temps avec l'absent, nostalgie d'un passé idéalisé ou abolition du présent douloureux, la correspondance est toujours aussi espoir d'une présence pleine, utopie amoureuse, rêve de retrouvailles et de fusion — de cette fusion, de ce *nous*, qui, selon Jean-Louis Cornille[22], constitue l'essence de la lettre. Au temps de la mémoire — le passé — répond nécessairement celui de l'espoir — le futur[23] : « Dure, mon amie ; dure encore un moment. Bientôt celui que tu aimes, celui que ton cœur désire, t'apparoîtra, et sa présence dissipera toute la tristesse qui t'environne » (VI, 23). Le présent est, par définition, un temps douloureux, celui de l'absence, d'où la nécessité de la création d'une autre temporalité, elle-même double par nature. La nouvelle temporalité que pratiquent les épistoliers, c'est d'abord celle de la lettre, de son écriture, de sa lecture. C'est aussi une création de la lettre, ce futur toujours repoussé, jamais vécu : le temps de la fusion est proprement une utopie, car s'il advenait il éliminerait la nécessité de la lettre[24].

L'utopie amoureuse est fréquemment évoquée par Diderot épistolier.

---

22. Jean-Louis Cornille, *loc. cit.*, p. 37.

23. Janet Altman s'est intéressée à ce phénomène : « Le présent du discours épistolaire est tout tourné vers l'avenir. Les tournures interrogatives, les impératifs et les futurs — rares dans les autres types de narration — expriment les promesses, les menaces, les espoirs, les appréhensions, l'attente, l'intention, l'incertitude, le pressentiment. Les auteurs de lettres sont pris dans un présent ouvert sur l'avenir » (*Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, p. 124).

24. Dans une perspective différente, Bernard Bray parle du « temps triple » de la lettre : « tout d'abord il [le lecteur] est ramené par sa lecture dans le passé, au moment (ou aux moments) où la lettre qu'il est en train de déchiffrer a été écrite ; il est d'autre part plongé dans le présent, où se déroulent l'acte de la lecture et celui de l'écriture de la réponse, qu'on peut supposer immédiatement consécutifs ; enfin il est projeté dans l'avenir, vers l'instant où sera lue cette réponse qu'il est en train de rédiger » (« L'épistolier et son public en France au xviie siècle », *Travaux de linguistique et de littérature*, 11 : 2, 1973, p. 9).

> Je vous ai voué un attachement éternel. Vos noms sont gravés là, l'un à côté de l'autre, pour n'en être jamais effacés. Conservez aussi le mien dans vos cœurs.
>
> [...]
>
> Si vous parlez de moi quelquefois, sans cesse je pense à vous.
>
> Vous ravir à tout l'univers, vous transporter dans quelque recoin du monde où je puisse vous voir, vous entendre, vous aimer, vous adorer, vous avoir tout entières, être tout entier à vous, voilà la vision qui ne me quitte point. Combien je donnerois d'années, pour quelques unes de celles-là ! (IV, 206)

Le rêve de fusion amoureuse est parfois décrit encore plus minutieusement, mais toujours sur le mode de l'utopie :

> Dépêchez-vous. Faites-moi préparer une niche grande comme la main, proche de vous, où je me réfugie loin de tous ces chagrins qui viennent m'assaillir. [...] Est-il prêt, ce petit azile ? Veux-tu le partager ? Nous nous verrons le matin ; j'irai, tout en m'éveillant, sçavoir comment ta nuit s'est passée ; nous causerons ; nous nous séparerons pour brûler de nous rejoindre ; nous dînerons ensemble ; nous irons nous promener au loin, jusqu'à ce que nous ayons rencontré un endroit dérobé où personne ne nous aperçoive. Là, nous nous dirons que nous nous aimons, et nous nous aimerons ; nous rapporterons sur des fauteuils la douce et légère fatigue des plaisirs, et nous jouerons, si le songe se fait trop attendre. Nous souperons d'appétit, car nous en aurons. Nous irons sur une couche bien molette, l'âme contente, l'esprit libre, le corps sain, attendre un lendemain aussi beau que la veille et nous passerons un siècle pareil, sans que notre attente soit jamais trompée. Le beau rêve ! (V, 60)

Rêver épistolairement d'une utopie amoureuse (« dans quelque recoin du monde » ou en un « petit azile »), c'est vivre enfin la fusion avec l'autre (« vous avoir tout entières, être tout entier à vous »), espérer la fin de l'absence et de la douleur qu'elle en-

traîne (« l'âme contente, l'esprit libre, le corps sain »), souhaiter l'abolition du temps par la répétition sans fin du bonheur (« attendre un lendemain aussi beau que la veille ») et, à défaut d'immortalité, par une longévité exceptionnelle (« nous passerons un siècle pareil ») — mais c'est aussi souhaiter, sans pouvoir le dire, la fin de la correspondance[25]. L'utopie (« la vision qui ne me quitte point », « Le beau rêve ! ») est source de plaisir, et de déplaisir : « Malgré toutes les promesses que je me suis faites de ne me plus promettre rien, je ne sçais pourquoi je me flatte que cette lettre sera la dernière que je vous écrirai » (III, 260) ; « cette lettre sera-t-elle enfin la dernière ? » (III, 267) ; « Voilà la 44e datée d'Isle, et je recevrai aujourd'huy la 45e datée d'Isle ; et plût à Dieu que ce soit la dernière » (IV, 226). Le futur est dysphorie (implicite) et euphorie (explicite[26]).

Cette conception de l'utopie amoureuse est inséparable de la réflexion de Diderot sur la postérité : au temps douloureux qu'est le présent, pour l'amoureux comme pour l'homme de lettres, répond un temps réparateur, le futur. Si l'amant rêve d'une éventuelle fusion avec sa maîtresse après la mort, l'écrivain ne

---

25. L'utopie amoureuse est représentée, durant l'année 1759, par les nombreuses allusions de Diderot à un petit château dans lequel lui, Sophie et quelques personnes choisies se réfugieraient. Au terme du séjour dans ce château, il y aurait la mort : « Nous nous fermerons tous les yeux les uns aux autres dans le petit château ; et le dernier sera bien à plaindre, n'est-ce pas ? » (II, 195). On trouve les allusions à cette « maison bénie », exempte de tout faste, dans les lettres 127, 132, 133, 140 et 141 du volume II. Outre ce « château » et l'« azile » dont il a été question auparavant, Diderot rêve aussi d'un « chiostre » où fuir les « méchants » (III, 196) et d'une « cahute » dans laquelle Uranie ne pourrait pénétrer (III, 312). « Uranie » est le surnom, choisi par Diderot, de Marie-Charlotte Volland (madame Legendre), la sœur cadette de Sophie.

26. Il l'est dans la correspondance amoureuse, dont c'est un lieu commun, comme dans la correspondance amicale. En mai 1769, Diderot écrit à Falconet : « Je reçois vos amitiés et celles de madlle Collot comme vous recevrez les miennes, quand je vous les porterai. Ah ! quel moment, mon ami ! Si nous avons la force de parler, c'est que nous ne nous aimons pas autant que nous le croyons » (IX, 57-58). En revanche, « Le pressentiment de la peine ne trompe guères les hommes », confie-t-il à Grimm en 1759. « Vous ne mourrez point dans mes bras. Je ne mourrai point dans les vôtres ; ne croyez point cela, mon ami. Il viendra quelque secousse qui jettera l'un à mille lieues de l'autre. Et pourquoi voulez-vous que l'avenir soit mieux que le passé ? » (II, 165)

conçoit son véritable public qu'éloigné de lui dans le temps, mais, dans les deux cas, il s'agit peut-être d'une « chimère » (Diderot utilise effectivement ce mot dans les deux contextes ; voir II, 283-284 et VI, 265). Diderot destine l'*Encyclopédie* à ses « neveux », de même qu'il écrit à Falconet d'attendre ses défenseurs à venir plutôt que d'être blessé par ses détracteurs actuels, voués qu'ils sont à l'oubli. Sa querelle avec Rousseau lui permet, dans une lettre de septembre 1768 à Falconet, de se dessiner en homme patient, assuré que l'histoire reconnaîtra tôt ou tard ses vertus.

> C'est, mon ami, que la méchanceté n'a que son moment. C'est qu'il faut tôt ou tard que la peine boiteuse atteigne le coupable qui fuit devant elle. C'est que le tems suscite un vengeur à la vertu ; et ce vengeur, il est près de nous, il est loin, dans un grenier obscur, sur un trône, à Paris, à Pétersbourg, je ne sçais ou ; mais il ne manque jamais de paroître. Il ne s'agit que d'attendre. J'ai attendu. Il a paru, et le même moment nous a vengés, toi des injustices de ton païs, moi de la perfidie d'un ami.
>
> Cher ami, profite de cette leçon ; laisse faire les méchants ; fais le bien ; attens, et sois heureux (VIII, 108).

Cette leçon de stoïcisme est-elle autre chose qu'un appel à la postérité ? Le temps — et particulièrement le futur — est bel et bien ce qui « console » et « répare » ; il « éclaircit tout[27] ».

---

27. VIII, 136. Diderot défend particulièrement cette position dans les lettres qui composent *La dispute sur la postérité* : « Ne dédaignez pas *mes deux lignes*. Ces deux lignes resteront, le tems anéantira tout, excepté ce que j'écris » (VI, 82). Si *La dispute* est le texte de Diderot qui pousse le plus loin la réflexion sur la postérité, il en est également d'autres qui l'abordent, ainsi tel article pour la *Correspondance littéraire* de Grimm que Georges Roth a publié comme s'il s'agissait d'une lettre : « Je sens bien, je juge bien ; et le tems finit toujours par prendre mon goût et mon avis. Ne riez pas : c'est moi qui anticipe sur l'avenir, et qui sçais sa pensée » (V, 206), ou cette remarque dans une lettre publique à la comtesse de Forbach : « Le méchant ne dure qu'un moment ; le grand homme ne finira point » (XII, 37). La lettre familière n'est pas exempte de ce genre de déclarations : « Je dirai toujours, et j'attendrai que le tems me justifie à vos dépens » (à Vialet, VII, 184-185). La belle assurance de Diderot ne se dément pas : « Je ne mourrai pas sans avoir imprimé sur la terre quelques traces que le

Les diverses modalités temporelles de l'absence ne s'excluent pas mutuellement; certaines lettres, au contraire, les mêlent. Le 2 juin 1759, Diderot écrit ainsi à Sophie:

> Venez, ma Sophie, venez. Je sens mon cœur échauffé. Cet attendrissement qui vous embellit va paroître sur ce visage. Il y est. Ah que n'êtes-vous à côté de moi pour en jouir! [...] Et pourquoi s'opiniâtrent-ils à troubler deux êtres, dont le ciel se plaisoit à contempler le bonheur? Ils ne sçavent pas tout le mal qu'ils font; il faut leur pardonner (II, 146).

L'appel lancé à Sophie dans le présent de la lettre («Venez, ma Sophie; venez»), la description d'une scène à venir («Cet attendrissement [...] va paroître sur ce visage»), l'énonciation explicite du regret («que n'êtes-vous à côté de moi pour en jouir») et de la nostalgie («le ciel se plaisoit à contempler le bonheur»), et finalement la constitution d'un couple idéalisé opposé à la mauvaiseté d'un monde inconscient de celle-ci («Ils ne savent pas tout le mal qu'ils font[28]»), désignent le lieu d'où s'exprime tout épistolier: l'autre est ailleurs alors qu'il devrait être ici; le présent, à cause de l'absence de l'autre, est un temps douloureux auquel l'épistolier doit substituer un autre temps — qu'il s'agisse du passé («le ciel se plaisoit») ou du futur («Cet attendrissement [...] va paroître sur ce visage»).

---

tems n'effacera pas» (XIV, 42), écrit-il au Dr Clerc au sujet du projet d'une *Encyclopédie* russe auquel il adhère temporairement, mais qui ne sera jamais mené à terme.

28. L'idéalisation du couple est renforcée par l'emploi du pronom personnel «ils» qui a valeur d'indéfini puisqu'il ne renvoie à aucun antécédent clairement identifiable. De plus, ce rappel des paroles du Christ sur la croix, et l'évocation du ciel qui le précède, soulignent «l'imprégnation qu'exerce sur le langage la persistance des traditions religieuses» (Anne-Marie CHOUILLET et Jacques CHOUILLET, «Le Ciel de Diderot», dans Catherine LAFARGE (édit.), *Dilemmes du roman. Essays in Honor of Georges May*, Saratoga (Californie), Anma Libri, coll. «Stanford French and Italian Studies», 65, 1989, p. 102). L'enquête lexicale d'Anne-Marie Chouillet et Jacques Chouillet sur «Le Ciel de Diderot» fait d'ailleurs appel aux *Lettres à Sophie Volland*. Jean VARLOOT avait déjà signalé le foisonnement des «expressions d'origine chrétienne» dans l'ensemble de la correspondance (XV, 114 n. 6).

Les lieux mêmes sont marqués par le temps. En fait, dès que Diderot quitte Paris — pas nécessairement pour la campagne — son rapport au temps se modifie. Il écrit aux dames Volland, de La Haye: « C'est ici qu'on employe bien son tems. Point d'importuns qui viennent vous prendre toutes vos matinées. Le malheur est qu'on se couche fort tard, et qu'on se lève de même. Notre vie est tranquille, sobre et très retirée » (XIII, 32). Dans une lettre à madame de Maux, en 1769, Diderot se fait lyrique à propos de ce qu'est le temps à la campagne:

> Est bien mal né, est bien méchant, est bien profondément pervers, celui qui médite le mal au milieu des champs. Il lutte contre l'impulsion de la nature entière qui lui répète à voix basse et sans cesse, qui lui murmure à l'oreille: Demeure en repos, demeure en repos, reste comme tout ce qui t'environne, dure comme tout ce qui t'environne, jouis doucement comme tout ce qui t'environne, laisse aller les heures, les journées, les années, comme tout ce qui t'environne, et passe comme tout ce qui t'environne. Voilà la leçon continue de la nature (IX, 186).

Le texte mime son objet. Si la nature « entière » répète « à voix basse et sans cesse » son message, l'épistolier ne fait pas autrement: trois fois l'adverbe « bien », deux fois « demeure en repos » et « qui lui », cinq fois « comme tout ce qui t'environne ». À la campagne (« au milieu des champs »), le temps est différent de celui de la ville (il est toujours le même), mais surtout il redevient propriété de l'homme, qui peut choisir de le « laisse[r] aller[29] ». Havre de repos et de bonheur (« jouis doucement »), la campagne est ce lieu où le temps redevient humain.

---

29. La vie urbaine, « en comparaison de celle des champs », est un « enfer » (III, 218), répète souvent Diderot à Sophie. Voir: II, 230; III, 153 et 165; V, 191-192; X, 95; XV, 78.

Écriture, réception, lecture

Parce que l'épistolier investit la lettre de la mission d'assurer une simultanéité par-delà l'absence, il se donne souvent à voir au moment de l'écriture de la lettre, de sa réception ou de sa lecture, du contact physique avec ce qui remplace l'absent ou est appelé à le remplacer, lui, auprès de cet absent. En septembre 1772, bouleversé par le mariage de sa fille, Diderot écrit à Grimm.

> Bonjour, mon ami ; bonjour, mon tendre ami. Mon âme est devenue si douloureuse que je ne vois rien, n'entens rien, sans émotion. Tout m'affecte. J'ai ouvert votre billet en pleurant ; je l'ai lu en pleurant ; je vous écris en pleurant. Cependant il n'y a pas sujet. Je me le dis, et je n'en pleure pas moins (XII, 128).

Les situations de réception (« J'ai ouvert »), de lecture (« je l'ai lu ») et d'écriture (« je vous écris ») ne sont pas toujours aussi chargées émotivement (« en pleurant » est répété trois fois), mais toujours elles constituent, pour les épistoliers, des instants privilégiés[30].

La situation d'écriture donne lieu à des notations diverses. Les lieux d'où l'on écrit sont nommés, surtout s'il ne s'agit pas de la maison parisienne[31] : de la campagne (XV, 34), de chez madame Volland à Isle — « Je laisse tout, pour vous marquer le plaisir que j'ai d'être dans un lieu que vous avez habité » (II, 231) —, de chez le curé de Guémont — « c'est de là que je vous écris avec la plume du curé » (II, 223) —, de chez Le Breton (III, 352 ; IV, 47-48, 109 et 117 ; V, 64), de chez Grimm (II, 269-270, 272 et 277), de chez Falconet à Saint-Pétersbourg (XIII, 66), de chez Damilaville (III, 218, 245 et 253). C'est de chez ce dernier que Diderot écrit, le 19 octobre 1761 :

---

30. Jean-Philippe Arrou-Vignod a noté ce « Plaisir propre aux écrits intimes : les brusques, bouleversantes invasions du temps de l'écriture dans le récit » (*op. cit.*, p. 41).

31. L'épistolier ne fait exception que pour se décrire, au bénéfice de Catherine II, en bon père de famille : « C'est du sein de ma famille que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté » (XIV, 118 ; voir aussi XIV, 176).

> Ne soyez point surprise du décousu de tout ceci. Thiriot, d'Amilaville et quelques autres personnes font un bruit horrible au milieu duquel je vous écris. C'est une incommodité à laquelle je suis souvent exposé ; mais ici du moins je ne crains point que la curiosité s'approche de moi sur la pointe du pied, et vienne, penchée sur mon épaule, lire les lignes que je lui dérobe (III, 344).

Souvent, il dit à Damilaville (III, 220 ; VIII, 169-170), à madame d'Épinay (IX, 49-51) ou à Sophie qu'il a décidé de leur écrire en les attendant, chez eux, d'où ils sont temporairement (espère-t-il) absents. Les jours de la semaine ou les moments de la journée choisis pour écrire sont le fruit de notations innombrables et participent de la construction d'un temps commun : écrivant « Il est minuit. Je tombe aussi de sommeil » (VII, 153 ; voir aussi IV, 119), l'épistolier se situe dans la même temporalité que Sophie (« aussi »). Diderot n'hésite pas à écrire dans le noir s'il le faut : chaque moment passé auprès de Sophie, même s'il ne s'agit que d'un moment d'écriture, est chéri par le destinateur. Il faut en profiter jusqu'au bout : « Adieu. Je ne sçaurois vous quitter tant qu'il me reste un quart d'heure et que je suis à côté de vous, ou tant qu'il me reste une ligne de papier blanc et que je vous écris » (III, 261) ; « Adieu, mon amie. Bonsoir. La lumière et le papier me manquent en même tems » (V, 66). S'il lui faut s'interrompre, ce n'est pas de son propre chef.

Quand il écrit, Diderot se sait près de Sophie, même si elle n'est pas consciente de cette coïncidence — c'est encore un des paradoxes de la lettre.

> Je ferois tout aussi bien de continuer à vous écrire ; car il est deux heures du matin, et cette singulière aventure ne me laissera pas dormir.
>
> Vous dormez, vous. Vous ne pensez pas qu'il y a à soixante lieues de vous un homme qui vous aime et qui s'entretient avec vous tandis que tout dort autour de lui. Mais demain, je serai une de vos premières pensées (V, 185).

Le sommeil, qui devrait pourtant séparer les amants (« Vous dormez, vous »), déjà éloignés physiquement l'un de l'autre

(« soixante lieues »), finit par les unir : il est à la fois leur décor commun (« tout dort » autour de Diderot), ce qui oblige l'épistolier à écrire (« cette singulière aventure ne me laissera pas dormir ») et le moment de la communication, sinon de la conversation (« qui s'entretient avec vous »). Le temps de l'écriture est, dans le meilleur des cas, cette plage de communication dans une relation placée sous le signe de la séparation. Même si elle dort, Sophie, écrit Diderot, aura pour lui « une de [ses] premières pensées[32] ».

Avant que d'être un texte, la lettre est toujours une chose dont l'apparence même unit les épistoliers, parfois jusqu'au trouble. Sa réception peut devenir une épreuve :

> Je regrette un jour qui me tient éloigné de vous. Je regrette aussi cette lettre qui m'attend à présent à Isle. Elle est entre les mains de votre mère ; elle y restera trop de tems. Je redoute le moment où elle me la remettra. Comment me l'offrira-t-elle ? Comment la recevrai-je ? Nous serons troublés tous les deux. Elle verra mon trouble ; je devinerai le sien ; nous garderons le silence, ou, si nous parlons, je sens que je bégaierai, et je n'aime pas à bégayer. Et vous croyez que j'auroi le courage de demander une plume et de l'encre pour vous écrire ? Vous me connoissez bien ! (II, 207).

Même si elle est une offrande (« Comment me l'offrira-t-elle ? »), la lettre reste porteuse d'une menace (trouble, bégaiement), que l'épistolier énonce pour mieux montrer qu'il n'y cédera point (« Vous me connoissez bien ! »).

À d'autres moments, la réception de la lettre transporte tellement de joie l'épistolier que le commerce épistolaire éclipse la rencontre virtuelle avec la femme aimée.

---

32. L'union dans le sommeil est fréquemment évoquée par Diderot : « Bonsoir, mon amie. Je m'en vais achever la nuit avec vous. Dormez un petit moment avec moi » (V, 128). Voir aussi : III, 46-47 et 352 ; IV, 93. L'écriture nocturne est représentée ailleurs : « comme je me retire de très bonne heure, j'espère vous donner une de ces nuits chaudes qu'on ne sçauroit dormir, et vous mettre un peu au courant de ma vie » (IX, 80).

> Non, mon amie, votre présence même n'auroit pas fait sur moi plus d'impression que votre première lettre. Avec quelle impatience je l'attendois ! Je suis sûr qu'en la recevant mes mains tremblaient, mon visage se décomposait, ma voix s'altérait, et que, si celui qui me l'a remise n'est pas un imbécile il aura dit : Voilà un homme qui reçoit des nouvelles ou de son père, ou de sa mère ou de celle qu'il aime. Au même moment, je venais de faire partir un billet où vous aurez vu toute mon inquiétude (II, 289).

Le trouble, dont la vraisemblance est renforcée par la simultanéité de la réception de la lettre avec l'expédition d'un message inquiet (« Au même moment »), agite toujours le destinataire (mains qui tremblent, visage qui se décompose, voix qui s'altère), mais l'enjeu de l'épistolaire s'est déplacé : la lettre possède alors un pouvoir plus grand que l'absente qui l'écrit (« Non, mon amie, votre présence même n'auroit pas fait sur moi plus d'impression que votre première lettre »). Le corps de la lettre est porteur d'un symbolisme plus fort que celui de la maîtresse ; il le remplace. Le temps de la réception de la lettre est plus euphorique que celui de la rencontre des amants.

Le temps de la lecture devient aussi, sous la plume de Diderot, une figure du partage. Ce temps commun peut être le présent : « Croyez-vous, mon amie, que je ne me sois pas dit là dessus tout ce qui se passe à présent dans votre tête ? » (V, 221) Il peut également s'agir du futur. Le 10 septembre 1760, Diderot déplore que Sophie n'ait pas reçu la *Tancrède* de Voltaire qu'il lui a envoyée :

> Je me disois : Quel plaisir elle aura dans cet endroit ! Elle n'entendra jamais cet *Eh bien, mon père ?* sans fondre en larmes. J'unissois mes sensations aux vôtres. J'étois enchanté que, séparés par une distance de soixante lieues, nous éprouvassions un plaisir commun ; et voilà que vous n'avez pas encore reçu cet envoi (III, 62).

Il y a un temps de la lecture de la lettre. Diderot et ses correspondants y sont ensemble, leur pensée coïncide, la distance géographique n'existe plus :

> Adieu, mesdames et belles amies. Ne me regrettez pas autant que vous êtes regrettées ; cela vous feroit trop de mal. La véritable amitié ne s'affoiblit pas par la distance, et mon cœur touche le vôtre comme si nous étions au coin du même foyer (XIII, 16 ; voir aussi VII, 123).

Une intimité est possible, malgré l'absence — en fait : grâce à elle. La distance est abolie, la séparation refusée. Dans ce temps idéal, la réciprocité est totale : « Je regretterois beaucoup la lettre [si elle était perdue], parce que j'ai eu grand plaisir à l'écrire, parce qu'on aura grand plaisir à la lire » (VII, 211) ; « Je ne sçais pourquoi je ne passe pas mes journées à vous écrire ; j'ai tant de plaisir à vous lire ! » (VII, 136).

Pourtant, le temps de la lettre n'est pas imperméable à celui du monde extérieur. Dans *Les posthumes* (1786-1796) de Restif de la Bretonne, le personnage de De Fontlhète, se sentant irrémédiablement malade, écrit une série de lettres à sa femme qu'on doit continuer à lui envoyer pendant une année après sa mort et sans lui annoncer celle-ci[33]. Ce que donne à lire cette situation, c'est que le temps de la lecture de la lettre est aussi celui de l'illusion : la mort a déjà remplacé l'absence ponctuelle, sans que la destinataire le sache. Il est vrai que la lettre est une présence, la coalescence de nombreuses temporalités : celles de ce qui est narré, de celui qui narre et de celui qui lit, de qui envoie et reçoit, de l'amour et de son prolongement infini, mais elle génère parfois un temps cruellement faux.

33. Voir Janet ALTMAN, *op. cit.*, p. 132-133.

Bis

Il n'est sottises, pour vous plaire,
Qu'on ne fît chez nos bons aïeux,
Et qu'aujourd'hui pour vos beaux yeux
On ne soit tout prêt à refaire.

DIDEROT, « Vers aux femmes »,
1er septembre 1771
(LEW, IX, 619)

La répétition — ce temps figé, toujours le même — est omniprésente dans la correspondance de Diderot. Elle prend principalement deux formes : celle du cœur est posée comme pure positivité, c'est celle de l'amoureux ou de l'ami qui ne change pas ; celle du monde est de l'ordre du contingent. Souvent exprimée par des serments, elle représente aussi, dans certains cas, un danger, une menace. Elle fait par ailleurs appel à des procédés rhétoriques spécifiques : anaphores, verbes de répétition, antimétaboles. Dans ses réalisations multiples, elle désigne un des traits essentiels de la lettre : celle-ci est une expérience constamment revécue, un texte que les circonstances obligent à relire.

La répétition du cœur se manifeste par de nombreuses promesses de fidélité et de constance. Dès 1743, Diderot écrit à sa femme, Anne-Toinette Champion : « Je suis toujours le même ; mais combien je vous trouve changée[34] » ; seize ans plus tard, c'est à Sophie Volland qu'il dira que la constance est « la plus difficile et la plus rare de nos vertus » (II, 277) ; en 1777, enfin, c'est sa fille Angélique qui recevra ces mots : « je suis l'homme du monde le moins inconstant[35] ». Les nombreux serments d'amour éternel

34. I, 46. Cette déclaration contient deux syntagmes qui sont repris dans d'autres lettres. À madame d'Épinay, en 1767 : « je suis toujours le même, et j'ai même la vanité de douter que je puisse devenir meilleur en changeant » (VII, 156). Aux dames Volland, en 1774 : « Vous êtes bien injustes si vous ne croyez pas que je vous rapporte les mêmes sentiments que j'avois en me séparant de vous. Ce n'est pas mon cœur, ce seront vos âmes qui seront changées » (XIII, 224).

35. XV, 44. La constance est un sentiment que Diderot épistolier promeut fréquemment, auprès de femmes différentes : I, 38 ; II, 181-182 ; III, 78 ; XI, 17 ; XV, 44. Elle est soumise à la raison : « Je suis constant dans mes goûts.

constituent une des figures de la répétition, soit qu'on les formule soi-même — « je te répète tous les serments que je t'ai faits tant de fois » (I, 37) ; « Je vous l'ai dit cent fois » (II, 266) ; « ce que je vous ai promis mille fois[36] » — soit qu'on les exige de l'autre — « Continuez de vous bien porter. Aimez-moi, dites-le-moi. Aimez-moi tendrement, dites-le-moi souvent » (III, 81). Les lettres de fin d'année et d'anniversaire (à sa sœur Denise, à Sophie, à Catherine II) mettent en scène cette répétition des jours et donc des sentiments : « Les pères, les mères, les enfants et les petits-enfants, tous ceux qui m'entourent et qui vous doivent leur bonheur, renouvellent au commencement de cette année les vœux qu'ils font tous les jours pour Votre Majesté » (XIV, 176). Tel passage sur la douleur de la séparation et sur la permanence de l'amour est fondé sur de « vieilles preuves » que Sophie trouvera « toujours nouvelles » (V, 40). Au cœur de l'appel à l'autre se love toujours cette présence du même : « Tenez, mesdames et bonnes amies, je suis et serai le même tant que je vivrai » (IX, 102) ; « Mademoiselle Volland, c'est comme le premier jour ; et quand nous nous reverrons, ce sera comme la première fois » (VII, 178) ; « Bonjour, Mad^{lle} Volland. Mon cœur est le même. Je vous l'ai dit, et je ne mens pas » (X, 160). Situation extrême, Diderot en vient même à faire passer la répétition avant l'amour : « Ah ! Sophie,

---

Ce qui m'a plu une fois me plaît toujours, parce que mon choix m'est toujours motivé. Que je haïsse ou que j'aime, je sçais pourquoi » (II, 208 ; voir XVI, 53). Elle le distingue des Langrois, qu'il caractérise par leur « inconstance de girouettes » (II, 207), ou du « satyre » Georges Le Roy, « plus inconstant encore que libertin » (III, 147). À son départ pour la Russie, Diderot rassure ses amis — Jean Devaines, madame d'Épinay, Grimm — sur sa constance : « La différence des degrés de latitude ne changera rien à mes sentimens ; et vous me serez chère sous le pôle, comme vous me l'étiez sous le méridien de Cassini [Paris] » (à Sophie Volland, XIII, 42).

36. X, 139. Le syntagme « cent fois » est récurrent : « vous me feriez mourir cent fois » (I, 28) ; « Tel eût été Néron, qui s'est dit cent fois » (III, 213) ; « ce que j'ai désiré cent fois » (IV, 39-40) ; « je l'aurois embrassé cent fois » (IV, 140) ; « vous valez cent fois mieux [...] » (V, 126. Ces paroles sont attribuées à d'Holbach.) ; « Est-ce que je ne vous ai pas dit cent fois [...] ? » (VII, 143) ; « je te l'ai déjà dit cent fois et je te le répète » (VIII, 87) ; « Je vous l'ai dit cent fois, Monsieur, et *je vous ai toujours dit vrai* » (IX, 171) ; « Je te bénis dix fois, cent fois, mille fois » (XII, 127) ; etc.

vous ne m'aimiez pas assez, si vous m'aimez aujourd'hui davantage» (II, 158). L'épistolier semble alors préférer un sentiment amoureux toujours semblable à celui qui changerait et, par effet de retour, viendrait modifier ce que lui croyait.

L'écriture épistolaire est soumise à la même répétition, particulièrement lorsqu'il est question du pacte épistolaire. L'écriture des lettres se fait «aux jours accoutumés» (V, 176). On y trouve un contenu toujours le même: «c'est par vous aimer qu'il faut que je commence ou que je finisse» (III, 180). Dès 1760, Diderot indique que le texte de ses lettres à Sophie est une reprise de celui des années antérieures: «Voilà, ma bonne amie, notre causerie [avec le père Hoop]. Elle vous amusoit l'an passé. Pourquoi vous ennuyeroit-elle cette année?» (II, 131), car la vie elle-même est une reprise: «Me voilà donc aux mêmes lieux où j'étois l'an passé. Y suis-je plus heureux? Non» (III, 85). À Falconet, il annonce qu'il se répétera: «Mon ami, faites leur un beau cheval; ce sera le refrain de toutes mes lettres» (IX, 81-82), ou qu'il évitera de le faire pour ne pas troubler son bonheur: «je me garderai bien de corrompre votre bonheur par l'éternelle histoire de mes peines» (IX, 42-43). En 1769, il décrit «le remors continuel de [se] dire perpétuellement» qu'il n'a pas écrit, alors qu'il aurait dû le faire (IX, 229).

Le temps social n'est pas différent du temps intime. Quand il ne rêve pas d'une nouvelle vie («Ah! si c'était à recommencer!», V, 37), Diderot, seul, doit se contenter de refaire constamment les mêmes gestes, qu'il soit à Paris:

> Dans l'absence de tous mes amis dispersés autour de Paris, mes journées sont assez uniformes. Se lever tard, parce qu'on est paresseux; faire répéter à sa petite fille un chapitre d'histoire et une leçon de clavecin; aller à son atelier; corriger des épreuves jusqu'à deux heures; dîner, se promener, faire un piquet, souper, et recommencer le lendemain (IV, 171),

ou au Grandval, en 1759:

> Notre vie est toujours la même. On travaille, on mange, on digère si l'on peut, on se chauffe, on se promène, on cause,

> on joue, on soupe, on écrit à son amie, on se couche, on dort, on se lève, et l'on recommence le lendemain (II, 290),

comme en 1767 :

> Nos journées ici se ressemblent toutes. Nous nous levons de bon matin. Nous déjeunons gaiement. Nous travaillons. Nous dînons ferme et longtems ; nous digérons en plaisantant sur de grands canapés. Nous faisons deux ou trois tours d'un passe-dix ruineux. Nous prenons nos bâtons, et nous faisons des promenades immenses. De retour, nous nous mettons tous en bonnet de nuit. Cohault et la baronne prennent leurs luths ; ou nous prenons des cartes. Le souper sonne. Nous soupons, car il faut souper sous peine de déplaire à la maîtresse de la maison. Après souper nous causons ; et cette causerie nous mène quelquefois fort loin. Nous nous couchons dans des lits si bons qu'on n'y sçauroit dormir, et le lendemain nous recommençons[37].

La vie de société se répète[38].

---

37. VII, 139-140 ; voir aussi : III, 62 ; VII, 148-149. La même expression — « Le lendemain nous recommençons » (II, 264) — clôt une autre présentation des journées du Grandval. On notera la ressemblance entre ces descriptions et celle de l'utopie amoureuse du « petit azile » (V, 60).

38. Il est possible que ce soit là un souhait partagé par plusieurs des contemporains de Diderot. C'est du moins ce que peut laisser croire, chez ROUSSEAU, tel passage des *Rêveries* : « Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain » (*Les rêveries du promeneur solitaire*, texte établi, avec introduction, notes et relevé de variantes par Henri Roddier, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1960, p. 69) ou de *La nouvelle Héloïse* : « Tous les soirs, Julie, contente de sa journée, n'en désire point une différente pour le lendemain, et tous les matins elle demande au ciel un jour semblable à celui de la veille ; elle fait toujours les mêmes choses parce qu'elles sont bien, et qu'elle ne connaît rien de mieux à faire » (*Julie ou La nouvelle Héloïse. Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par Jean-Jacques Rousseau*, introduction, chronologie, bibliographie, notes et choix de variantes par René Pomeau, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1960, p. 539).

Plus rarement, la répétition, plutôt que d'être de l'ordre du constat, représente un danger. Il peut s'agir d'un geste qui, une fois fait, ne cesserait de se reproduire, pour en venir à miner la relation amoureuse, soit en modifiant cette relation : « Je ne sçais, mais si je vous étois une fois infidèle, il me semble que je ne m'en tiendrois pas là. Il ne faut donc pas commencer » (IV, 66), soit en modifiant le commerce qui en est le support : « Mais il ne faut pas que ce silence dure. Si c'est ainsi que vous débutez, dans un mois vous ne songerez non plus à moi que si je n'existois plus » (IX, 71). Il peut également s'agir d'une des figures de la récurrence de l'absence, comme dans la lettre à Grimm du 9 juin 1777 : « On dit que vous rapparoîtrez en septembre *prochain*. Je n'en crois rien. J'efface le *prochain* ; et je dis : le mois de septembre revient tous les ans » (XV, 62). La répétition (« rapparoîtrez », « revient »), dans de telles conditions, est dysphorique.

La répétition peut encore être vécue sur le mode dysphorique, mais par la faute de Diderot lui-même : la menace n'est plus alors le fait du destinataire et elle prend le visage de la mise au défi (ce procédé est commun à plusieurs lettres). Le 30 novembre 1765 (V, 193), par exemple, Diderot se plaint à Sophie de ne pas avoir reçu de lettres d'elle : « Je ne sçais que devenir », lit-on en incipit.

> J'ai toutes sortes d'occupations autour de moi, et aucune ne me convient. Je voudrais sortir, et je sens qu'en quelque endroit que j'aille, j'y porterai et trouverai l'ennui. Le domestique de Grimm [qui agit comme intermédiaire entre Diderot et Sophie] ne m'a point apparu, et demain dimanche, s'il faut que je revienne à vuide de la rue neuve Luxembourg, il est sûr que je serai l'homme du monde le plus inquiet et le plus malheureux[39].

---

39. Le thème de l'inquiétude est consubstantiel à celui du silence. On le voit chez Diderot (II, 289 ; III, 43-44, 50, 251, 253 et 305 ; VIII, 191 ; IX, 80, 85 et 229 ; X, 117, 160 et 187 ; XI, 143 ; XIII, 42 et 83 ; XIV, 34, 55 et 218 ; etc.) comme chez Chompré : « Les courriers se succèdent, mon cher ami et je ne reçois plus de tes nouvelles. Pour le coup, je ne puis pas ne pas être inquiet. Je ne t'écrirai plus que quelques lignes de courrier jusqu'à ce que je sache le motif

Le silence épistolaire de Sophie est vécu comme présent douloureux, mais également comme avenir menaçant : pas de lettres aujourd'hui, pas de lettres demain. Se déclarant incapable de subir une telle épreuve, l'épistolier a alors recours à la mise au défi : « Et vous croyez que, si c'étoit à recommencer, je vous aimerois, ni vous ni aucune autre ; que je ferois assez peu de cas du repos, de la liberté, du sens commun, pour le confier derechef à personne ? Cassez moi aux gages, seulement une fois, pour voir. » L'absence de répétition (« recommencer », « derechef ») viendrait mettre fin à la dysphorie, comme si une rupture radicale (la fin de l'amour) valait mieux que le silence des lettres.

Rhétoriquement, l'importance de la répétition est soulignée de trois façons principales[40]. D'abord par le recours à l'anaphore :

> Cette mère empêchera donc toutes les choses douces et innocentes que nous méditerons ? Dites-lui qu'on peut arranger les deux portraits comme il lui plaira... ; dites-lui que je suis un homme de bien ; que rien ne me fera changer pour vous... ; dites-lui que la plus grande considération dans la mémoire des hommes m'est assurée... ; dites-lui que j'ai atteint l'âge où l'on ne change plus de caractère... ; dites-lui combien je serois flatté, combien vous seriez heureuse de tenir, de sentir, de regarder elle et moi, moi et elle...[41]

---

de ce silence et dans une quinzaine de jours, s'il ne me parvient aucun éclaircissement, je m'adresserai à Madame de Boissy qui peut-être m'apprendra ce que j'en dois penser » (*op cit.*, p. 241 ; voir aussi p. 163 et 181). Si le mot *inquiétude* est fréquent, le thème peut cependant être exprimé de diverses façons : « Toutes ces idées font mon supplice » (VII, 217) ; « Ce silence me chiffonne » (X, 127) ; etc.

40. Pour les définitions des procédés étudiés, voir le *Gradus* de Bernard Dupriez (*Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1370, 1980, 541 p.).

41. II, 147. Pour des exemples d'autres anaphores, on verra : I, 157, 190, 220 et 240 ; II, 190, 201, 228, 230, 283-284, 284, 285, 285-286, 300 et 311 ; III, 46-47, 52, 62, 99, 210, 248-249, 267 et 316 ; IV, 56, 64, 93, 101, 122-123 (dans cette lettre à Sophie Volland, se lit une triple anaphore : des « que », des « parce que », des « ce n'est plus »), 165-166 (neuf « c'est que », quatre « que ») et 206 ; V, 47-48, 48-49, 71-72, 73, 78, 125, 178, 190-191, 200 et 236 ; VI, 103 et 178 ; VII, 60, 70, 116, 139 et 189 ; VIII, 32, 36-37, 38-39, 75, 108, 127, 128, 135, 147, 152, 169, 201 et 231 ; IX, 22, 29, 31-32, 33, 34-35, 42-43, 84, 95, 101-102, 107-108,

et à diverses autres figures de répétition lexicale: épiphores[42], parallélismes[43], isolexismes[44], épanalepses[45], anadiploses[46], symploques[47]. Ensuite par l'emploi de verbes construits à partir du préfixe *r(e)-*. La création néologique diderotienne repose en partie sur ce procédé — « Je vous raimerai quand je ne souffrirai plus[48] »; « Vous raurez donc votre Marin » (VIII, 205; le verbe « ravoir » n'existe qu'à l'infinitif); « On dit que vous rapparoîtrez en septembre *prochain* » (XV, 62) — et c'est lui qui attire d'abord l'attention du lecteur, mais il faut ensuite le lier à la forte présence dans la correspondance de verbes déjà existants et construits sur le même modèle. Quelques-uns de ces verbes sont utilisés plusieurs dizaines de fois dans les lettres: « revoir », « retrouver », « revenir », « retourner », « recommencer », « reprendre », « relire »,

---

117-118, 160-161, 171, 179, 186, 193, 196 et 209; X, 41, 48, 144, 145, 159, 160, 185, 205 et 249; XI, 87 et 137; XII, 23, 53-54, 64, 76, 78, 114, 134, 143, 161-162, 163, 165, 166-167, 167, 168, 171, 173, 179, 209, 221, 223-224, 227-228, 230 et 252; XIII, 48, 67, 76, 77, 80, 98, 117-118, 119, 153-154, 201, 208 et 216; XIV, 23, 24, 34, 42, 48, 49, 68, 73-74, 77, 83, 97, 110-111, 145-151, 154, 177, 217 et 218; XV, 27, 33-34, 46, 50, 60, 62, 81, 94, 126, 160-161 et 160-162; XVI, 36 et 66; Michèle GAUTHIER, « Une lettre manuscrite de Diderot à la Bibliothèque municipale », dans *Autour de Diderot*, numéro spécial du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, 1984, p. 106-107; Michel DELON, « Éditer la correspondance », dans Georges DULAC (édit.), « Éditer Diderot », SVEC, 254, 1988, p. 54; etc.

42. II, 204; III, 22; IV, 141; V, 236; XI, 19; etc.

43. III, 155, 187 et 219; VII, 78 et 152; VIII, 207; IX, 35 et 204; X, 144; XII, 164-165, 170 et 175-176; etc.

44. II, 283; XI, 88; XIII, 80; etc.

45. X, 137; etc.

46. XI, 18-19 et 84; etc. Selon *Le secrétaire à la mode* de Jean Puget de La Serre, l'anadiplose est une des cinq lois de la conversation galante (voir Yves GIRAUD, « De la lettre à l'entretien: Puget de La Serre et l'art de la conversation », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 217-231).

47. VII, 187; XIII, 73 et 208; etc.

48. VI, 160. Madame de Graffigny écrivait déjà: « je te raime » (*Correspondance de Madame de Graffigny. Tome III. 1er octobre - 27 novembre 1742. Lettres 309-490*, préparée par N.R. Johnson *et al.*, Oxford, Taylor Institution, The Voltaire Foundation, 1992, p. 339).

« remettre », par exemple. D'autres, utilisés moins fréquemment, suggèrent la même idée : « revoler », « recouvrer », « raccommoder », « recoucher », « relever », « renouveler », « rappeler », « rengager », « regagner », « reparaître », « rejoindre », « refaire », « rechercher », « renaître », « rentrer », « retrancher », « ravoir », « rapporter », « récrire », « rouvrir », « réunir », « réchapper », « rétablir », « rassembler », « ramener », « remontrer », « rabaisser », « repasser », « renvoyer », « redire », « radoucir », « rapprocher », « redemander », « renouer », « repenser », etc. Le verbe « répéter » lui-même est employé, ainsi que « réitérer » et « rabâcher[49] ». Enfin, la figure de l'antimétabole, matrice possible de la relation triangulaire dont l'hypothèse sera développée plus loin, mêle la répétition des syntagmes et leur permutation : « Madame de Maux m'a de tems en tems dit un petit mot de vous, et je crois que de tems en tems aussi elle vous aura dit un petit mot de moi[50]. »

La fréquence de la répétition dans la lettre s'explique en partie par le découpage temporel que suppose la correspondance : celle-ci est, avec le journal intime, la seule pratique où le passage quotidien du temps est aussi nettement marqué, au point d'en constituer un trait générique. Bien qu'elle ne soit pas soumise,

---

49. Didier-Pierre Diderot, le 14 décembre 1772, accuse d'ailleurs son frère de « répétailler » (XII, 184). On relèvera, toujours en ce qui concerne la répétition, l'emploi des expressions « encore une fois » ou « cette fois » (IV, 202 et 230 ; VII, 207 ; VIII, 127 ; IX, 31 ; etc.), « derechef » (V, 93 et 124-125 ; VI, 369 ; X, 69 ; XV, 179 ; etc.), « revoilà » (VIII, 205 ; etc.), etc. Des textes édités par Georges Roth, mais qui ont été exclus du corpus ici étudié, pourraient être interprétés à partir de ce trait stylistique. Ainsi, un court passage du *Salon* de 1767 contient les mots « derechef » et « retour », et les verbes « rechercher » (deux fois), « retrouver », « relever », « revenir » (deux fois), « retourner » (VII, 266). Le texte porte sur l'absence et la mort ; il naît du rappel d'un « égarement voluptueux » dans un endroit « où je fus heureux avec toi et sans toi » (VII, 266).

50. XIV, 213. Pour d'autres exemples d'antimétabole, on verra : II, 118, 290, 295 et 319 ; III, 43-44, 51, 52, 53-54, 120-121, 151, 231 et 282 ; IV, 75, 115 et 206 ; VII, 40, 185 et 211 ; VIII, 104 ; XII, 109, 230 et 231 ; XIII, 214 ; XIV, 13, 41 et 213 ; etc. Marc Buffat s'est intéressé à ce procédé, qu'il désigne par les expressions « phrases symétriques » ou « structure en chiasme » (« Conversation par écrit », RDE, 9, octobre 1990, p. 66 et 67) ; il insiste sur la musicalité qu'il permet.

comme le journal, à l'empire du calendrier, la lettre subit des jours l'inaltérable outrage : chaque jour répète l'absence, la renforce, oblige à la réécrire. Elle est donc une forme à la fois fragmentaire — fragment d'un ensemble (la correspondance), la lettre est elle-même souvent constituée de fragments, de ce que Diderot appelle des « bâtons rompus » : « Adieu, mon amie. Vous voyez bien que ce n'est là qu'un fragment d'une lettre que je n'ai pas le temps d'achever » (IV, 78) — et unie, car le découpage par jour ou moment de la journée l'insère dans une continuité, celle de l'absence[51]. La lettre est aussi bien écriture de l'instant que de la durée (mais d'une durée lisse, sans aspérité — d'une souffrance une). Elle peut avoir un commencement : la première absence, mais elle n'a pas de fin, sinon dans la mort. Elle peut être relancée et recommencée.

Que le temps soit toujours en quelque sorte le même, qu'il ne se vive que sous la forme de la répétition, et d'une répétition souvent dysphorique, n'implique pas que celle-ci assure à la relation amoureuse sa pérennité. En effet, Diderot semble souvent déchiré entre l'affirmation du caractère éternel de son amour pour Sophie — cet amour se répète — et les dangers de la séparation, donc de l'absence, et, par extension, du passage du temps. Deux lettres illustrent cela.

La première est du 24 septembre 1767 : comme souvent dans la correspondance, la position qu'y tient Diderot diffère, du moins en partie, de celle défendue par lui dans d'autres textes, où il élabore de façon plus soutenue sa pensée philosophique (mais comment exiger de la lettre la même argumentation qu'une réflexion philosophique ?). Diderot déclare à Sophie Volland qu'il est éternel :

---

51. On remarquera que le roman épistolaire est lui aussi une forme fragmentée : « Par définition, la narration épistolaire est une narration fragmentée » (Janet Altman, *op. cit.*, p. 169), comme le journal intime, dont la « fragmentarité » est « constitutive » (Jean Rousset, *Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, p. 160).

> Est-ce que je ne vous ai pas dit cent fois que j'étois éternel ? Est-ce que jusqu'à présent cela n'est pas vrai ? N'allez pas prendre cela pour un mensonge officieux : c'est la pure vérité. J'ai bien ouï dire qu'on mourroit ; mais je n'en crois rien[52].

Diderot feint ici de ne pas croire à la mort, ce qui lui permet de rassurer Sophie sur l'amour littéralement éternel qu'il lui porte et sur son silence épistolaire : « de grâce, tâchez donc de vous rassurer. Est-ce qu'il ne seroit pas plus agréable pour vous de me croire paresseux, négligent, occupé, que malade ou mort ? », demandait Diderot, avant de répondre qu'il était éternel.

Ailleurs, le temps est toutefois lié à une menace, et à une menace double. Lorsque Diderot écrit à Sophie : « Toujours, mon amie, toujours vous me serez chère ; faites seulement que ce *toujours* dure longtems » (IV, 115), non seulement il laisse planer la possibilité d'un éventuel changement d'attitude amoureuse de sa part, mais, en outre, il impute par avance ce changement à Sophie. C'est à elle que revient la tâche de faire que le « toujours » du serment amoureux dure « longtemps ». L'éternité dont il était question dans le premier extrait cité devient bien relative dans le

---

52. VII, 143. Huit ans plus tôt, le 3 juillet 1759, au sujet de sa santé, Diderot confiait semblablement à Grimm : « La mienne est de fer. Je ne mourrai jamais ; voilà qui est décidé et fort consolant d'après l'opinion et l'expérience que nous avons de la vie » (II, 166). Dans un fragment que Jean Varloot date de 1769, cette question de la mort refusée est précisément évoquée : « Il est sûr que c'est une belle inconséquence que de s'être fixé un terme, et que de vivre au jour le jour. C'est qu'on ne croit pas trop à ce terme ; c'est que c'est une pensée de nuit qui s'évanouit au point du jour ; et qu'on unit les projets d'un être éternel à la durée d'un éphémère ; c'est qu'il y a des instans monastiques sur la vie d'un homme du monde, tout comme il y a des instans mondains sur la vie d'un moine, et que ces instans passés, l'un va à matines et l'autre au bal de l'Opéra » (XVI, 56). L'âge aidant, le ton sera moins assuré : « Il faudroit, pour le mieux, mourir tous le même jour. Mais comme il ne faut pas s'y attendre, je jure de rester aux deux qui auront le malheur de survivre ; je jure de rester à celle qui survivra » (en 1770, aux dames Volland, X, 160) ; « je suis et serai, *in æternum*, s'il y a quelque éternité pour cet être chétif qu'on appelle l'homme » (en 1780, à François Tronchin, XV, 182-183). Sur le thème du vieillissement, voir : IX, 166 et 193 ; XII, 102 et 115 ; etc.

second. Comme l'écrit Diderot dans le *Salon* de 1767 au sujet des ruines :

> Tout s'anéantit, tout périt, tout passe. Il n'y a que le monde qui reste. Il n'y a que le temps qui dure. Qu'il est vieux ce monde ! Je marche entre deux éternités. De quelque part que je jette les yeux, les objets qui m'entourent m'annoncent une fin et me résignent à celle qui m'attend[53].

Pour l'épistolier, l'amour semble parfois devoir être éternel (mais c'est là, on l'a vu, un lieu commun) ; pour le philosophe, il est soumis aux lois du monde. Le premier ne cesse de répéter ses serments, pendant que le second se résigne à sa fin. Il est vrai qu'ils ne s'adressent pas à la même personne. Mais qu'en est-il lorsque Sophie reçoit une lettre où Diderot philosophe sur ce qu'est le temps ?

Le temps comme thème et comme structure. La lettre du 15 octobre 1759

Étudiant les rapports entre « Forme épistolaire et message philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* », Jacques Chouillet déclarait que distinguer dans les lettres entre discours amoureux et discours philosophique était un « contresens majeur[54] ». Pour Diderot, la coupure entre le privé et le public, entre le sentimental et le raisonnable, ne tient guère. Fondé sur une réflexion matérialiste qui va s'affermissant tout au long de la vie de l'écrivain, ce refus de la dichotomie est aussi bien refus du dualisme traditionnel que rapport au monde et à la littérature. Ainsi, pour faire l'histoire intellectuelle de Diderot, il s'impose de considérer

---

53. VII, 265. L'image des « deux éternités » entre lesquelles marcherait l'homme ne paraît pas être propre à Diderot. On la retrouve par exemple dans une lettre que lui adresse Voltaire : « La nature m'a donné la permission de passer encore quelque temps dans ce monde, c'est à dire une seconde entre ce qu'on appelle deux éternités, comme s'il pouvoit y en avoir deux » (XII, 204). Cela n'est pas non plus sans évoquer les infinis pascaliens.

54. Jacques Chouillet, « Forme épistolaire et message philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* », *Littératures*, 15, automne 1986, p. 101.

tous les textes de l'écrivain, de les replacer dans leur chronologie, d'y suivre l'évolution d'une pensée. Une telle lecture doit tirer parti de la correspondance ; on le montrera à partir d'un aspect d'une lettre de Diderot à Sophie Volland : le traitement du temps. La structuration de la lettre du 15 octobre 1759 par la notion de temps, couplée à une réflexion de Diderot sur la question de la « sensibilité universelle », permet une double réflexion sur l'épistolaire : peut-on dire d'une lettre accueillant divers types de discours qu'elle a une unité, et si oui laquelle ? comment la lettre se situe-t-elle par rapport à d'autres écrits qui portent sur le même sujet ?

La richesse de la lettre du 15 octobre 1759 permet de la considérer sous différents points de vue[55] : économique (le « projet de finance » pour lequel l'écrivain va à Sussy), scientifique (par la réflexion sur le polype), littéraire (quel est le lieu de la vérité littéraire au XVIIIe siècle ?), philosophique (l'idée de « sensibilité universelle »), humoristique (monsieur de Saint Germain peut rajeunir à volonté, la chienne Tisbé a « de l'esprit et du jugement »), etc. Jacques Chouillet en a proposé une lecture thématique (la séparation, la peine et le plaisir, le bien et le mal) et structurale, malgré « son apparent désordre[56] » : « on peut observer [dans cette lettre] un mouvement presque pendulaire, allant chaque fois d'un état d'heureuse distraction, presque d'oubli, à un état douloureux d'inquiétude[57] ». Pour B. Lynne Dixon, qui la compare à l'article « Naître » de l'*Encyclopédie*, cette lettre occupe une place déterminante dans la réflexion philosophique de Diderot entre les *Pensées sur l'interprétation de la nature* et *Le rêve de D'Alembert* : avant de donner sa pleine extension au concept de « sensibilité universelle », Diderot s'y révèle encore tenté par le vitalisme[58]. Sans prétendre, donc, que la lecture ici proposée soit

---

55. Le texte est cité d'après l'édition de Jacques CHOUILLET (*Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 169-173). Voir l'annexe IV, où il est reproduit.

56. *Ibid.*, p. 41.

57. *Ibid.*, p. 38.

58. B. Lynne DIXON, « Diderot, Philosopher of Energy : The Development of his Concept of Physical Energy 1745-1769 », SVEC, 255, 1988, p. 95-104. Voir

la seule possible, on partira de ce que l'on considère être le « centre » de la lettre — le temps comme champ sémantique et comme élément structurel — plutôt que de ses contenus ou de ses motifs. Ce parti pris repose sur une remarque maintes fois citée de la lettre à Sophie du 20 octobre 1760 et dans laquelle Diderot décrit la conversation en insistant sur son unité. Or l'analogie de la lettre du 15 octobre 1759 et de la conversation est explicite. Le terme central qui permet de la lire, le « chaînon imperceptible » qui en « attire » les « idées disparates », leur « qualité commune » (III, 173), est le temps. On notera cependant que l'unité postulée est un a priori critique que certaines lettres de Diderot contestent[59].

Près de soixante termes et expressions composent le champ sémantique du temps dans la lettre du 15 octobre 1759. En cinq occasions, l'heure est mentionnée; elle donne son rythme au texte (« à deux heures et demie », « À six heures », « il est sept heures », « Il est neuf heures », etc.). On trouve sept mentions relatives au jour : « hier », « aujourd'hui », « demain » (trois occurrences), « avant-hier » (deux occurrences). Le moment du jour, sans que l'heure soit précisée, fait l'objet de neuf mentions : « dîner » (deux occurrences), « de si grand matin », « matinée », « nuit », « soir » (deux occurrences), « soirée » (deux occurrences). L'anecdote sur monsieur de Saint-Germain renvoie évidemment à la notion de temps, puisqu'elle porte sur l'âge du personnage (neuf expressions). Enfin, vingt-cinq mentions ponctuelles don-

---

aussi Jacques Chouillet, *Diderot poète de l'énergie*, Paris, PUF, coll. « Écrivains », 1984, 303 p.

59. Ce choix critique de l'unité cachée rejoint celui de Marc Buffat analysant les lettres de Diderot : « "Lier tant d'idées disparates" [à Sophie, le 17 novembre 1765] (c'est-à-dire unifier le divers sans effacer sa diversité) voilà peut-être la clef de l'univers et du style de Diderot, éminemment musical en ce sens » (*loc. cit.*, p. 67), celui de Gabrijela Vidan déclarant que Diderot, dans ses lettres, « combine, [...] associe, d'après une logique rigoureuse, en dépit de "l'air de négligence qui plaît toujours" (vii.62) » (« Style libertin et imagination ludique dans la correspondance de Diderot », SVEC, 90, 1972, p. 1735) et celui de Mireille Gérard analysant la lettre au xvii[e] siècle (« Art épistolaire et art de la conversation : les vertus de la familiarité », RHLF, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 966).

nent au champ du temps son importance dans le texte: « bien tard », « de bonne heure », « Au milieu de la partie », « moment » (deux occurrences), « J'étais impatient », « encore trois heures », « avant les édits », « durable ou momentané », « Après quoi », « ensuite », « autrefois », « en attendant », « un jour », « vieillot », « toujours » (quatre occurrences), « jamais », « éternels », « éternité », « dans vingt ans d'ici », « tout à l'heure », « attendez », « Vous vous souvenez bien d'un temps », « pendant leur vie », « mémoire de leur premier état », « espoir », « quand nous ne serons plus », « dans la suite des siècles », « de retour », « jusqu'à présent », « Adieu », mentions auxquelles il faudrait ajouter les réflexions sur la vie, la croissance et la mort: « particule morte », « corps vivant », résurrection, etc. Le nombre de ces occurrences, même si toutes n'ont pas la même importance, invite de prime abord à penser la lettre comme une réflexion sur le temps.

La seule homogénéité du champ sémantique ne justifie pas que l'on reconnaisse au temps un rôle central dans la lettre; il faut également analyser sa structure. Au niveau narratif, on proposera un découpage fondé sur la notion de temps: la lettre peut être décomposée en six séquences, chacune de celles-ci renvoyant au champ sémantique dominant[60]. Au début (lignes 1-28) et à la fin (l. 159-175) de la lettre, Diderot apostrophe Sophie, lui manifeste son inquiétude et lui reproche de ne pas lui avoir écrit. Entre le « Je patienterai donc encore trois heures » inaugural et l'« Adieu » final, temps forts de la première et de la dernière séquence, la situation n'a pas évolué: n'ayant reçu aucune lettre, Diderot a tué le temps en écrivant (« en attendant je causerai avec mon amie »). Par ailleurs, l'incipit du texte le place sous le signe de la répétition, qui est, comme on l'a vu, une modalité majeure du temps épistolaire diderotien: « Voilà pour la troisième fois que j'envoie à Charenton. » Entre les séquences d'ouverture et de fermeture de

---

60. Le découpage en séquences ne correspond pas à celui des paragraphes. La question des alinéas est d'ailleurs un problème majeur pour les éditeurs de la correspondance: Jacques Chouillet est le premier à les respecter pour cette lettre.

la lettre, la narration de Diderot est structurée en quatre séquences : le récit des activités de la veille (l. 29-55 : la visite à Sussy ; la première partie de la conversation — autour du père Hoop sur la vie et la mort, monsieur de Saint Germain) ; la seconde partie de la conversation, que Diderot appelle « mon paradoxe » (l. 56-102 : le long développement sur la « sensibilité universelle », centre de la lettre comme de la réflexion matérialiste de Diderot ; les plaisanteries sur la chienne de madame d'Aine) ; le « reste de la soirée » (l. 102-124 : les taquineries des hôtes du baron d'Holbach ; le monologue intérieur de Diderot) ; le récit des activités de la journée (l. 125-159 : la visite de madame d'Houdetot ; le jeu ; monsieur de Sussy et les jésuites). Le passage de séquence en séquence se fait à l'aide d'allusions au temps et la progression dramatique est un élément déterminant du texte. Encore une fois, les lieux mêmes sont à considérer dans leur dimension temporelle, la campagne ayant l'avantage sur la ville de permettre d'avoir du temps libre : « Combien on y a de tems, et comme on l'employe ! » ; on y a du temps « à profusion » (X, 159).

Chacune des séquences ainsi délimitée contient une réflexion sur le temps, et chacun des épisodes secondaires de même. La visite à Sussy est introduite par une notation temporelle (« Hier je perdis toute ma matinée, ou plutôt je l'employai bien ») ; le projet de finance y est surtout abordé en termes monétaires (« Il en reviendrait au roi cent vingt millions »), mais Diderot ne manque pas de faire remarquer que « Cela pourrait être durable ou momentané ». Dans la première partie de la conversation qui suit (« Je revins pour dîner [...] vous me tuerez »), le « mélancolique Écossais » plaisante sur sa vie : la possibilité de lui mettre fin, même présentée de façon humoristique, ne l'effraie pas — le temps lui serait-il compté qu'il n'en ferait que « peu de cas ». L'anecdote concernant monsieur de Saint Germain (« On parla ensuite [...] fit sortir »), qui semble tout naturellement appeler une lecture psychanalytique, repose sur un découpage du temps poussé jusqu'à l'absurde (« en doublant la dose »), procédé stylistique cher à Diderot, notamment dans *Le rêve de D'Alembert*. La notion de temps est aussi mise en évidence dans l'avant-dernière séquence (« Mais il est sept heures [...] Saviez-vous

cela ») : pour madame d'Houdetot, le temps qu'il fait déclenche une réflexion sur son amant parti à la guerre (« nous profitons de ce moment ») ; par définition, le jeu (le « piquet à tourner ») sert à passer le temps ; même la proposition faite par le roi de Portugal aux jésuites peut s'inscrire dans le champ temporel : « se séculariser » ne signifie-t-il pas « rentrer dans le siècle » ? C'est encore par des notations temporelles (« deviennent », « avant-hier », « demain ») que se fait la transition entre la lettre reçue par monsieur de Sussy et le passage final.

On doit traiter à part le développement par Diderot de son paradoxe (l. 56-102) et celui débutant par « Le reste de la soirée » (l. 102-124) parce que ces réflexions témoignent d'une conception particulière du temps et parce qu'elles introduisent ce que Jacques Chouillet appelle un « romantisme de la matière[61] », soit la possibilité de rejoindre Sophie « quand [ils] ne seron[t] plus », de voir leurs « cendres » se presser, se mêler et s'unir. Dès le départ, la réflexion se situe dans une chaîne temporelle, puisqu'elle représente une étape de la discussion (« À ce propos » désigne le moment et l'objet de la conversation), qu'elle reprend le paradoxe « entamé un jour » avec la sœur de Sophie dans une conversation et qu'elle s'adresse au père Hoop, personnage à « l'air ridé, sec et vieillot ». L'introduction et la conclusion de la réflexion sur le mouvement et la matière sont également de nature temporelle, comme l'indique la répétition des verbes (« exister », « avoir », « vivre ») et de l'adverbe (« toujours ») : « Le pis n'est pas d'exister, mais d'exister pour toujours. [...] Ce qui a ces qualités les a toujours eues et les aura toujours. Le sentiment et la vie sont éternels. Ce qui vit a toujours vécu, et vivra sans fin[62]. » De la même façon, l'échange entre Diderot et madame d'Aine (après « Dans vingt ans, c'est bien loin ! ») trouve son origine dans l'histoire de l'évolution (au sens biologique) de Tisbé, passe par les répliques,

---

61. Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 40.

62. Pour Georges Poulet, dans le matérialisme de Diderot, dans cet univers où tout est « mouvement », une seule chose ne change pas : le temps (« Diderot », dans *Études sur le temps humain*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1972, vol. I, p. 236-258).

parsemées des « Pardi » de madame d'Aine, de la conversation sur la « mangeaille », puis se termine sur la possible résurrection d'un mort, bref: sur une reprise d'un temps arrêté. Ce dialogue, commencé avec le père Hoop, terminé avec madame d'Aine, est suivi d'un monologue intérieur de Diderot (« Et moi je me disais ») sur les mêmes thèmes temporels, l'opposition de l'amour terrestre (« pendant leur vie ») et de l'éternité (la « suite des siècles ») encadrant et venant appuyer une réflexion matérialiste sur la mémoire (que Georges Poulet tient pour le principe de l'humain dans la philosophie de Diderot) et le polype[63]. Le matérialisme diderotien est indissociable d'une réflexion sur l'amour et sur le temps: « cette chimère [...] m'est douce; elle m'assurerait l'éternité en vous et avec vous... » et trouve à s'exprimer grâce aux ressources de la conversation, du monologue intérieur et de l'apostrophe (« Ô ma Sophie »).

Une étude de la pensée matérialiste de Diderot ne peut être fondée uniquement sur ce que la lettre du 15 octobre 1759 permet d'en découvrir; de même une réflexion liant temps et amour chez Diderot aurait aussi à puiser à d'autres sources. En ce qui concerne le matérialisme de Diderot, il importerait, pour en saisir toutes les ramifications, de situer cette lettre dans la chronologie de l'écrivain: elle précède la lettre à Duclos de 1765, la grande affirmation matérialiste du *Rêve de D'Alembert* (1769) et sa confirmation dans la *Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé L'Homme* (1773), mais elle suit les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754), tout en étant contemporaine de l'écriture de plusieurs articles de philosophie pour l'*Encyclopédie*. Plus qu'un simple « creuset », la correspondance est un moment de l'élaboration de l'œuvre. Les rapports entre temps et amour sont à lire, eux, dans une perspective différente, leur histoire ne pouvant être de même nature que celle d'une entreprise systématique de compréhension du monde. La question temporelle dans la

63. Voir, sur ce problème, *Le rêve de D'Alembert*, ainsi qu'une lettre à Falconet (VI, 291-292).

correspondance revêt plusieurs visages et s'articule autour d'un certain nombre de pôles, et ceux-ci se donnent à lire dans la lettre du 15 octobre 1759 : la matérialité même du commerce épistolaire (attente et réception des lettres : Diderot trouve le temps long), la constitution de Diderot en figure du distrait (donner l'impression d'avoir tout son temps), l'opposition entre « jamais » et « toujours », les empêchements imposés par la mère de Sophie (et l'espoir que les choses s'arrangent avec le temps), le vieillissement des amants (la fuite du temps), l'espoir en la postérité (être de son temps n'est pas un but en soi), etc.

« L'amoureux comblé n'a nul besoin d'écrire, de transmettre, de reproduire », faisait remarquer Roland Barthes[64]. Tout commerce épistolaire suppose une économie de la communication : il est un moyen de combler l'absence, d'opposer une parole au silence, de rattraper le temps perdu. Chez Diderot, cette nécessité amoureuse est indissociable d'une réflexion philosophique sur la matière, elle-même encadrée par une conception du temps comme assise du monde. Cette réflexion traverse toute l'œuvre, inédite et publiée, privée et publique ; il n'est donc pas surprenant qu'elle s'élabore également dans la correspondance, mais selon des modalités qui lui sont propres. Les notations temporelles y sont liées à une rhétorique de la persuasion amoureuse qui traverse toutes les *Lettres à Sophie Volland*. Elles structurent des textes, leur donnent leur coloration particulière et leur unité — alors que, historiquement, on a souvent reproché à Diderot le caractère improvisé de sa prose, son côté brouillon[65].

Le rapport au temps, en certaines occasions euphorique, est ici vécu dans la dysphorie. Roland Barthes avait également décrit ce phénomène :

---

64. Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, coll. « Tel quel », 1977, p. 67.

65. Même Naigeon, l'éditeur et l'ami, voyait chez Diderot « deux tons très disparates : un ton domestique et familier, qui est mauvais, et un ton réfléchi qui est excellent » (*Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*, 1821, cités par Jean Fabre dans son édition du *Neveu de Rameau*, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 37, 1977, p. xi). Un tel reproche trouve encore plus facilement à s'exprimer lorsqu'il est question de la lettre intime, jugée le plus souvent en fonction de sa prétendue spontanéité.

> Je tiens sans fin à l'absent le discours de son absence ; situation en somme inouïe ; l'autre est absent comme référent, présent comme allocutaire. De cette distorsion singulière, naît une sorte de présent insoutenable ; je suis coincé entre deux temps, le temps de la référence et le temps de l'allocution : tu es parti (de quoi je me plains), tu es là (puisque je m'adresse à toi). Je sais alors ce qu'est le présent, ce temps difficile : un pur morceau d'angoisse[66].

Cette angoisse liée au temps est bien celle de Diderot[67]. Elle peut prendre dans la correspondance le visage du doute (« J'accuse tout hors vous »), de la jalousie (« Y aurait-il quelque chose de plus étrange que je ne conçois pas ? ») ou de la peur (de la fin de l'amour, de la mort). Toujours elle est au fondement de l'écriture :

> Venez, mon amie ; venez que je vous embrasse. Venez et que tous vos instants et tous les miens soient marqués par notre tendresse ; que votre pendule et la mienne battent toujours la minute où je vous aime, et que la longue nuit qui nous attend soit au moins précédée de quelques beaux jours (III, 155).

Comme on peut le constater, jamais le matérialisme de Diderot n'est vécu comme pure négativité : du bon emploi du temps.

*

* *

66. Roland Barthes, *op. cit.*, p. 21-22.

67. Et ce même si le critique pose qu'« il n'y a d'absence que de l'autre : c'est l'autre qui part, c'est moi qui reste » (*ibid.*, p. 19) et que, « Historiquement, le discours de l'absence est tenu par la Femme » (*ibid.*, p. 20). Sa définition de l'absence est cependant la suivante : « Tout épisode de langage qui met en scène l'absence de l'objet aimé — quelles qu'en soient la cause et la durée — et tend à transformer cette absence en épreuve d'abandon » (*ibid.*, p. 19). Pour Diderot, l'absence n'est pas toujours du fait de l'autre : « c'est au milieu des fêtes et des acclamations de vos sujets, que je regrette d'être absent » (XIV, 79), confie-t-il à Catherine II en 1774.

Dans la préface à l'édition des correspondances de Raynal et de Chompré, François Moureau déclare: « La correspondance amicale est à trois personnages: moi, l'autre et l'absence[68]. » Pour la correspondance de Diderot, comme pour toute correspondance, on pourrait ajouter qu'un quatrième personnage est présent: le temps. Dépendant certes de l'absence qu'évoque, déplore et feint d'effacer la lettre, le temps est le sujet souvent explicite des lettres, la matière même du commerce épistolaire et ce que celui-ci tente, en dernière instance, d'abolir; parfois, c'est lui qui la structure. Si la lettre peut servir à tuer le temps, c'est au sens littéral que l'expression doit être entendue: tuer le temps pour l'épistolier, c'est biffer l'absence, la remplacer par une présence pleine, celle de la lettre, substituer un plaisir à une souffrance, faire de la souffrance un plaisir.

68. François Moureau, « Préface », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 8.

CHAPITRE IV

La lettre et ses miroirs

De l'autoreprésentation épistolaire

Les genres de la littérature intime — le journal, l'autobiographie, les Mémoires, les souvenirs, l'autoportrait — ont en commun que l'énonciation y est le fait d'un *je* réfléchissant sur lui-même, soit au jour le jour, soit rétrospectivement, devant l'Histoire ou pour Soi. La correspondance n'est pas en reste, qui ne cesse de se mettre en scène: «écrire et se regarder écrire est une attitude caractéristique de l'épistolier», rappelle Roger Duchêne[1]; «chez tous les maîtres du genre épistolaire, l'instrument qu'ils utilisent est continuellement remis en question et décrit dans le mouvement même de son utilisation», disait déjà Bernard Bray[2]; le «geste d'écriture» y est l'objet d'une «mise en scène», précisera Cécile Dauphin[3]. On sera donc sensible au fort degré d'autoreprésentation de la lettre, en donnant au mot la définition proposée par Janet Paterson: «processus selon lequel un texte se représente[4]». Avant d'en décrire les manifestations à plusieurs

---

1. Roger Duchêne, «Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée», RHLF, 76: 1, janvier-février 1976, p. 33.

2. Bernard Bray, «Quelques aspects du système épistolaire de madame de Sévigné», RHLF, 69: 3-4, mai-août 1969, p. 494.

3. Cécile Dauphin, «Mise en scène du geste d'écriture», dans Mireille Bossis (édit.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, coll. «Détours littéraires», 1994, p. 127.

4. Janet Paterson, «L'autoreprésentation: formes et discours», *Texte*, 1,

niveaux du texte, il importe toutefois de définir la spécificité de cette autoreprésentation, d'autant plus qu'elle n'a pas été l'objet de recherches systématiques à ce jour.

L'autoreprésentation, le plus souvent étudiée dans des corpus romanesques ou poétiques contemporains (par exemple dans les travaux de Jean Ricardou sur le Nouveau Roman), a, dans la pratique épistolaire, sa spécificité et elle peut être comprise comme une autre manifestation de la répétition. Elle n'est pas, du moins à l'époque classique, la marque d'une conscience « littéraire » des épistoliers[5]. Elle diffère des pratiques romanesques et poétiques en ce qu'elle n'est pas d'abord le retour d'un texte sur lui-même, mais celui d'un personnage qui se construit par la lettre. Si l'on peut suivre Janet Paterson quand elle emploie l'expression « pulsion réflexive[6] », c'est au sens fort de l'épithète : la pulsion qui se met au jour dans l'autoreprésentation désigne précisément le sujet de l'énonciation (qui n'est considéré ici que comme sujet textuel, il faut le rappeler).

1982, p. 177. On préférera le terme *autoreprésentation* à tous ceux qui composent la pléiade de ce qui désigne le retour d'un texte sur lui-même : « auto-référence », « auto-légitimation », « auto-conscience accrue », « métafiction », « auto-théorisation », « autoréflexivité », « métatextualité » (Linda Hutcheon, « Introduction », *Texte*, 1, 1982, p. 7-14) ; « pratique auto-réflexive, autonymique, sui-référentielle » (Catherine Kerbrat-Orecchioni, « Le texte littéraire : non-référence, auto-référence, ou référence fictionnelle ? », *Texte*, 1, 1982, p. 31) ; « récit spéculaire » (Lucien Dällenbach, *Le récit spéculaire. Essai sur la mise en abyme*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1977, 247 p.) ; « autotexte » (Lucien Dällenbach, « Intertexte et autotexte », *Poétique*, 27, 1976, p. 282-296) ; « réduplication structurale » (Janet Paterson, *loc. cit.*, p. 177) ; « narcissisme littéraire », « littérature autocentrique », « introversion littéraire », « conscience de soi métafictionnelle », « fiction littéraire auto-structurante » (Linda Hutcheon, « Modes et formes du narcissisme littéraire », *Poétique*, 29, février 1977, p. 90-106) ; « mise en abyme » (André Gide) ; etc.

5. On voudra bien noter que le recours à cette notion n'a pas pour objectif de confirmer le statut « littéraire » de la correspondance, mais plus prosaïquement de décrire le fonctionnement de ce genre d'écrit. Comme l'a expliqué Marc Angenot, « l'argument du texte autotélique, non référentiel » ne peut en aucune façon « définir la particularité du fait littéraire » au sein du discours social « tout entier » ; il « ne tient finalement pas » (« Méthodes des études littéraires, méthodes des sciences sociales et historiques », *Paragraphes*, 8, 1992, p. 17-18).

6. Janet Paterson, *loc. cit*, p. 183.

La question de l'autoreprésentation épistolaire n'a jusqu'à maintenant été abordée, et seulement indirectement, que par Janet Altman[7] et Bernard Bray[8], mais dans le cadre de la fiction épistolaire ou d'un corpus limité (les lettres de madame de Sévigné) et non dans celui de la correspondance familière dans son ensemble. La première, d'une part, qui parle explicitement, comme le second, de *mise en abyme*, lit celle-ci dans la représentation, à l'intérieur des œuvres de fiction, de la lecture et de l'écriture de la lettre. D'autre part, elle étudie un exemple de réduplication structurale dans les *Lettres de la marquise de M*** au comte de R**** (1732) de Crébillon fils, sans lier cet exemple à sa réflexion sur la mise en abyme :

> Une séquence de lettres près de la fin des *Lettres de la marquise* [...] constitue une reproduction en miniature de celles qui composent le corps du récit. [...] Les parallèles entre cette séquence et celle qui apparaît plus tôt font de la nouvelle tentative de séduction le miroir ironique de la première, puisque la marquise est pour une deuxième fois victime des mêmes stratagèmes[9].

Ces deux types d'autoreprésentation ne sont pas de même nature que ceux que l'on rencontre dans la correspondance familière, car ils sont des phénomènes proprement narratifs et correspondent donc de ce fait parfaitement à la définition que donne Lucien Dällenbach de la mise en abyme : « Conformément à la leçon de Gide [...], j'entends par mise en abyme le redoublement spécu-

---

7. Janet ALTMAN, *Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, viii/235 p.

8. Bernard BRAY, « Quelques aspects du système épistolaire de madame de Sévigné », *loc. cit.* et « Héloïse et Abélard au XVIIIe siècle en France : une imagerie épistolaire », SVEC, 151, 1976, p. 385-404.

9. Janet ALTMAN, *op. cit.*, p. 181. L'analyse de ce passage du roman de Crébillon fait partie de la section du chapitre 6 intitulée « *Order and Juxtaposition of Letters* » (*op. cit.*, p. 179-181). Les autres œuvres étudiées dans cette section — *La nouvelle Héloïse*, *Les liaisons dangereuses*, les *Lettres persanes* — ne semblent pas relever de la mise en abyme telle que strictement définie par Dällenbach, car les segments découpés par Altman ne sont liés que thématiquement (contraste, coïncidence, reprise), et non structurellement.

laire, "à l'échelle des personnages", du "sujet même" d'un récit[10]. » Or on ne peut pas considérer l'épistolier « réel » comme un personnage sans prendre en compte toute une série de médiations. Non pas qu'il ne soit pas un personnage, mais son statut de personnage dans la correspondance n'est pas le même que dans une œuvre narrative[11].

---

10. Lucien DÄLLENBACH, « L'œuvre dans l'œuvre chez Zola », dans Pierre COGNY (édit.), *Le naturalisme*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1225, 1978, p. 126.

11. Marie-Odile SWEETSER a décrit les « images » que « Madame de Sévigné épistolière a su présenter d'elle-même et de l'autre » (« Madame de Sévigné, écrivain sans le savoir ? », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 39, mai 1987, p. 143) : Cérès, Nicobé, Andromaque, Proserpine, Énée et le Christ sont de « véritables créations romanesques » chez la marquise (*ibid.*, p. 155). Pour Axel PREISS, « Chaque épistolier est un Frégoli que nous suivons dans ses incarnations successives » (« Correspondance », dans Daniel COUTY, Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS et Alain REY (édit.), *Dictionnaire des littératures de langue française : A - F*, Paris, Bordas, 1984, tome 1, p. 553). Roger DUCHÊNE propose une semblable distinction entre la personne qui écrit et le personnage de la lettre (« Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) », dans Robert ESCARPIT (édit.), *Dictionnaire international des termes littéraires*, Paris et La Haye, Mouton, 1973, p. L32). Selon Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, les rôles que joue Voltaire dans ses lettres (ceux de l'amoureux, de l'ami, du flatteur, du malade, du solitaire et de l'homme de lettres) renvoient à autant de « scénarios constructeurs » (*Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII*e *siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, p. 221-340). Pour cette critique, la notion d'adaptation (à un lecteur, à une situation, à un rôle) est fondamentale dans l'écriture épistolaire, et chaque épistolier est un Protée. C'est une des leçons des manuels épistolaires : « Il faut disposer d'autant de personnages que d'interlocuteurs pour être un agréable correspondant » (*ibid.*, p. 72). Quelques diderotistes se sont de même interrogés sur les masques de l'épistolier : Jean-Claude BONNET (« L'écrit amoureux ou le fou de Sophie », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 105-114), Jacques PROUST (« Ces *Lettres* ne sont pas des lettres… À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe*, 3, hiver 1988, p. 5-17), Pierre RÉTAT (« La représentation de soi dans les lettres à Sophie Volland », dans Sylvain AUROUX, Dominique BOUREL et Charles PORSET (édit.), *L'Encyclopédie, Diderot, l'esthétique. Mélanges en hommage à Jacques Chouillet 1915-1990*, Paris, PUF, 1991, p. 131-136), Yoichi SUMI (« L'été 1762. À propos des lettres à Sophie Volland », *Europe*, 661, mai 1984, p. 113-119).

Le danger qui guette le critique avide d'autoreprésentation est d'en déceler partout: « voir dans tout texte un système d'autoreprésentation, c'est enlever à ce concept la spécificité qui lui revient », prévient Janet Paterson[12]. Afin d'éviter ce travers, elle décrit les critères de la « pertinence » de l'autoreprésentation :

> l'autoreprésentation dépend non seulement d'une certaine *redondance* mais également d'une *corrélation* entre plusieurs niveaux textuels. Ainsi d'une catégorie à une sous-catégorie, d'un signe à l'autre, l'autoreprésentation fonctionne par la projection de nombreux et divers paradigmes. Si ces paradigmes sont faibles ou bien rares, on ne reconnaîtra pas à un texte une fonction réflexive alors que leur accumulation confirmera la présence d'un système important[13].

Étendant ces critères d'un texte à l'ensemble d'un genre, on dira que les formes de l'autoreprésentation épistolaire sont nombreuses et spécifiques, et que leur combinaison est particulière au genre.

Quelles sont ces formes de l'autoreprésentation épistolaire ? L'épistolier se regarde écrire, certes, mais il n'oublie jamais non plus que la lettre est une chose, que son envoi dépend d'un système d'échange, que d'autres ont écrit avant lui (et qu'il y a donc des modèles d'écriture), que lui-même est lecteur de lettres (et d'abord des siennes propres). Cette présence dans la lettre d'autres correspondants et d'autres correspondances renforce la clôture du genre, lui donne à la fois sa place dans un réseau social et une origine. La plus importante forme de l'autoreprésentation épistolaire est cependant la présence constante dans la lettre de réflexions sur le pacte qui lie les épistoliers, sur les modalités de leur échange, sur le respect ou le non-respect de leur contrat, implicite ou explicite. De même, le recours aux synonymes pour qualifier l'écriture épistolaire — pour le plus souvent la disqualifier, en fait — est une façon pour la lettre de réfléchir à son

---

12. Janet Paterson, *loc. cit.*, p. 187.
13. *Ibid.*, p. 188.

statut. L'autoreprésentation se manifeste enfin dans des discussions sur la possibilité de conserver les lettres pour les publier ou, simplement, pour les toucher de nouveau, plus tard, si l'autre est toujours absent. Les situations d'écriture et de lecture épistolaires représentées sont le lieu d'une double mise en scène : de la réalité de l'activité épistolaire, d'un protocole de lecture. Élisabeth de Fontenay a saisi cette caractéristique de l'écriture épistolaire diderotienne : « Contraint de choisir ce mode de rapprochement, Diderot l'a conjuré dans une réflexion sur l'écriture et sa matérialité, sur l'opération de substitution, de métamorphose et d'extension qu'accomplit toute correspondance[14]. » On montrera que cette « réflexion sur l'écriture et sa matérialité » est constitutive de l'épistolaire.

Diderot lecteur de lettres

Diderot n'a jamais écrit d'art épistolaire au sens strict. On peut néanmoins découvrir dans ses différents textes (épistolaires ou non) quelques allusions et réflexions éparses qui se rattachent au genre. Il a donné, avec *La religieuse*, un roman épistolaire — même si ce texte se réclame également du roman-mémoires —, en plus de commenter à l'occasion ce genre pour la *Correspondance littéraire* de Grimm : on lui doit, par exemple, des comptes rendus (jamais publiés) des *Lettres d'Amabed* de Voltaire (DPV, XVIII, 273-275) et du *Pornographe* de Restif de la Bretonne (DPV, XVIII, 318-324). Son « Éloge de Richardson » a paru dans le *Journal étranger* en 1762[15]. Pour Grimm, il a rendu compte de lettres publiques ou fictives : la *Lettre de M. Raphaël le jeune* (LEW, IX, 813-814), les *Lettres de Sainville à Sophie* du poète Léonard (LEW,

---

14. Élisabeth de FONTENAY, *Diderot ou le matérialisme enchanté*, Paris, Grasset, coll. « Le Livre de poche. Biblio. Essais », 4017, 1984, p. 131.

15. DPV, XIII, 181-208. Les romans de Richardson sont souvent mentionnés dans les lettres de Diderot, ainsi que ceux de madame Riccoboni, son amie (II, 101-102). Diderot ne fait cependant jamais référence aux *Lettres de la religieuse portugaise* de Guilleragues, comme l'a relevé Jacques CHOUILLET (« Une présence/absence : le roman français du dix-septième siècle dans l'œuvre de Diderot », *Œuvres et critiques*, 12 : 1, 1987, p. 172-173).

IX, 947-952), la *Lettre de Brutus sur les chars anciens et modernes* de Delisle de Sales (LEW, IX, 915-921), les *Lettres écrites de la montagne* de Jean-Jacques Rousseau (DPV, IX, 393-396), les *Lettres d'un fermier de Pensylvanie* de John Dickinson (DPV, XVIII, 290-297), la *Lettre aux académiciens du royaume et à tous les Français sensés* de Jean Henri Marchand (DPV, XVIII, 313-318) et les *Lettres sur l'esprit du siècle* de dom Deschamps (IX, 108-109; voir DPV, XVIII, 324-332). Dans le *Salon de 1767*, il a commenté, fort sévèrement, deux tableaux de Jean-Baptise Leprince: « Le message envoyé » et « Le message reçu », mais sans s'attacher au sujet de l'échange représenté par ce « pendant », la lettre[16]. Dans celui de 1765, après avoir louangé deux tableaux de Greuze, *Le fils ingrat* et *Le fils puni*, il interroge Grimm sur la nature de la « véritable poésie » en opposant une lettre authentique (« pleine de beaux et grands traits d'éloquence et de pathétique ») à une lettre fictive (« simple, naturelle »), avant de laisser entendre que la seconde est « la bonne » et « même [...] la plus difficile à faire » (DPV, XIV, 201).

Dans ses lettres familières, il commente souvent les parutions récentes. À Sophie, il parle d'une *Épître du Diable à M. de V... par le marquis D**** attribuée au médecin C.C. Giraud (III, 46, 49, 59 et 76-77), des *Petites lettres sur les grands philosophes* de Charles Palissot (III, 275), des *Lettres de Charles Gouju à ses frères* de Voltaire (III, 341), de la *Lettre d'un fils parvenu à son père, laboureur* de l'abbé de Langeac (VIII, 152; voir aussi VIII, 142), de la *Lettre* du comte de Lauraguais à l'abbé Morellet (IX, 103). À Charles Burney, il annonce la parution de la *Lettre de M. Bemetzrieder*, le professeur de clavecin de sa fille (XI, 97). Il s'entretient avec Damilaville de la *Lettre de M. de l'Écluse* [...] *à son curé* de Voltaire (IV, 249). Il soumet à l'éditeur Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, le manuscrit des *Lettres à différentes personnes sur les finances, les subsistances, les corvées, et les communautés religieuses* de Gaudet (XV, 50 et 54). L'on a déjà vu qu'il a lu des correspondances publiées, notamment celles d'Abélard et

16. Voir la description de ces tableaux par André MAGNAN, « Pour une iconographie épistolaire », *Bulletin de l'A.I.R.E.*, 5, juin 1990, p. 14-19.

Héloïse, et de Sénèque[17]. Il connaît évidemment celle de madame de Sévigné, dont il est fait mention à deux reprises dans ses lettres : lorsqu'il se décrit comme « bavard » et « glouton », c'est en se comparant à « Mad[e] de Sévigney », qu'il cite[18] ; à Angélique, il raconte les adieux de l'abbé Têtu à la marquise (XV, 44). Lors de son passage à Langres en 1770, il exprime le souhait de prendre copie des lettres de Henri IV aux « officiers » de cette ville (X, 124 et 126). L'année suivante, il demande à madame d'Épinay, à propos de l'*Éloge de Fénelon* par La Harpe : « Est-ce là de l'éloquence ? C'est à peine le ton d'une lettre ; encore ne faudroit-il pas l'avoir écrite dans un premier moment d'émotion » (XI, 182). Son ami d'Holbach traduit des lettres publiques, dont Diderot fait état à Falconet (VIII, 116) et à Sophie (VIII, 234). L'épistolier connaît également des lettres qui circulent dans des cercles restreints, par exemple celles dans lesquelles Amélie Suard, à la suite de sa visite à Ferney, a évoqué Voltaire et qu'elle a réunies, après les avoir complétées, revues et corrigées, en un recueil manuscrit : « Mille remercîments de ces charmantes lettres » (XIV, 154, incipit), lui écrit-il en 1775. On ne sait pas par ailleurs s'il a pu lui arriver de consulter des manuels épistolaires, durant ses études, sur lesquelles on connaît peu de choses, ou au fil de ses lectures[19]. Bref : Diderot, hors les allusions ici recensées, s'est rarement expliqué de façon précise et détaillée sur la pratique de la lettre.

À ce relatif silence sur ce qu'est la nature de la lettre selon Diderot, trois exceptions. D'abord : un commentaire destiné à Sophie Volland et portant sur une lettre de mademoiselle Dornet au prince Golitsyn :

---

17. XII, 16. La lecture que propose Diderot des *Lettres à Lucilius* dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (DPV, XXV, 229-309) est surtout philosophique : le moraliste y cherche des maximes pour les commenter ou les réfuter.

18. III, 174. Il n'est peut-être pas innocent que cette comparaison se trouve dans une lettre du Grandval : « On comprend, fait remarquer Jean Varloot, que Diderot pense à la grande épistolière que fut la marquise de Sévigné ; elle passait l'été, au reste, non loin du Grandval, chez son oncle Coulanges, au château de Montaleau » (LSV, p. 385 n. 107).

19. Bien qu'il mentionne le nom de Jean Despautère en 1773 (XII, 222). Johann van Pauteren est l'auteur d'un *Ars epistolica* (1515).

> Elle écrit fort bien, mais très bien. C'est que le bon style est dans le cœur ; et voilà pourquoi tant de femmes disent et écrivent comme des anges, sans avoir appris ni à dire ni à écrire, et pourquoi tant de pédants diront et écriront mal toute leur vie, quoiqu'ils n'aient cessé d'étudier sans apprendre (VII, 116-117).

L'écriture — et particulièrement l'écriture épistolaire — est donc affaire de sensibilité (« dans le cœur ») plus que d'étude, de spontanéité — et de spontanéité féminine — plus que de travail. Cette façon de décrier l'écriture des « pédants » trouve un écho en 1772 dans une lettre à François Tronchin, au sujet d'une lettre que Diderot a reçue d'un commerçant de Rouen : « J'en reçois moi même les lettres les plus officieuses ; et pourquoi ne me méfiai je pas d'un commerçant qui écrit avec la pureté et l'élégance d'un homme de lettres ? » (XII, 85). À partir de lettres dont il n'était pas le seul destinataire (« J'en reçois moi même ») ou le destinataire premier (la lettre de mademoiselle Dornet au prince Golitsyn), Diderot expose un aspect de sa réflexion sur l'écriture épistolaire comme acte spontané duquel doit être exclu ce qui est de l'ordre de la littérature (« la pureté et l'élégance d'un homme de lettres »).

Ensuite : une lettre de 1767 à Vialet au sujet du « commerce de lettres » de celui-ci avec madame Legendre et des dangers qu'il comporte (VII, 181-195). Ayant décidé de convaincre les principaux intéressés d'y mettre un terme — il parviendra à ses fins —, Diderot s'applique à démontrer qu'un tel commerce n'est possible que dans des conditions bien déterminées. Il situe sa réflexion dans le cadre plus général de la fiction épistolaire : « Dans ces entrefaites, ces dames [les dames Volland] lurent *Clarice* [de Richardson] dont tous les malheurs avoient commencé par un pareil commerce. » Cette lecture est le sujet de nombreux échanges : « Elles revinrent de leur campagne. Ce roman que la mère et les filles avoient si diversement jugé fit l'éternel sujet de nos entretiens et de nos disputes. » De la littérature, on est passé à la conversation ; on passe ensuite à l'échange épistolaire « réel » : « Un jour, la conversation tomba sur les lettres, cette ressource si dangereuse et si nécessaire aux amants séparés. » En quoi cette ressource est-elle si dangereuse ?

> Je prétendis que le tems qui combinoit sans cesse les événements amèneroit à la longue tout ce qui pouvoit arriver, et qu'un hazard au dessus de toute humaine prudence jetoit tôt ou tard un de ces papiers fatals entre les mains de celui à qui il n'étoit pas adressé ; qu'il y en avoit dix mille exemples connus, cent mille autres qu'on ignoroit, et que je défiois de me citer deux amants d'une date de quelques années à qui ce malheur ne fût arrivé, ou qui n'en eussent été plusieurs fois menacés, un seul procès en séparation pour cause de galanterie où il n'y eût de lettres produites.

Face à la menace de tels malheurs, devant les dangers de ces « papiers fatals », pourquoi les lettres demeurent-elles une ressource « nécessaire » ?

> J'ajoutai que, malgré cela, je n'aurois jamais la force de me priver, ni la cruauté d'interdire aux autres une consolation aussi douce, et la seule qui restât dans l'éloignement ; mais à condition toutefois qu'on s'aimeroit à la folie, car le moyen de faire entendre raison à deux têtes tournées ? que, pour ces tristes, froides et plates amours, telles qu'il y en a tant, je ne pouvois souffrir qu'elles se donnassent un air d'extravagance qui n'alloit bien qu'à des gens yvres de passion.

Seuls les amoureux passionnés peuvent se livrer au commerce épistolaire ; les autres cèdent à l'extravagance s'ils le pratiquent. Le cœur épistolaire a des raisons que la raison n'a pas, et ne doit pas avoir.

Enfin : une lettre, non datée par Georges Roth, dont la destinataire serait peut-être madame de Maux et qui révèle que la lettre a partie liée avec l'amour, certes, mais aussi avec la séduction en ses multiples masques (IX, 160-161). L'épistolier y fait l'histoire des relations entre les hommes et les femmes « avant que cette communication des sentimens et des idées fût inventée ». Il insiste sur le fait que les « serments » de fidélité éternelle n'ont pas toujours existé, qu'ils ne sont donc pas naturels, mais plutôt une invention des hommes : « On s'aima longtems sans se

faire des serments de s'aimer toujours. » La lettre n'a été conçue que du moment où l'ont été les premiers serments de fidélité: « l'art de se rassurer mutuellement sur les inconvénients de l'absence naquit tout juste au moment où il n'y avoit plus guères de confiance sur la terre, et où les protestations se multiplièrent à mesure que la sécurité s'affoiblit ». Si la lettre est le fruit de la méfiance créée par l'absence, elle est également, dès l'origine, marquée par la nécessité de la répétition: « D'abord il n'y eut qu'un mot; ensuite il fallut dire et redire sans cesse pour être cru. On pensa que ce l'on se plaisoit à répéter, c'étoit la vérité, et l'on eut raison. » De plus, écrire des lettres a toujours fait partie d'une stratégie de séduction:

> On se dit en soi même: Si tu ne m'aimes pas, oh! combien je te vais faire mentir. Il se mêla à tout cela bien d'autres motifs, parmi lesquels il y en eut sans soute de fort délicats. S'il y eut des doutes réels, il y en eut aussi de simulés. On se fit tranquilliser sur des craintes qu'on n'avoit pas.

Il y eut aussi, immédiatement, un plaisir de la lettre: « Ce fut une chose si douce que le premier aveu, qu'on ne se lassa point d'y revenir. Ce fut une chose si douce que le premier moment, qu'on alla toujours le recherchant. » La lettre devint alors le substitut de la présence physique: « On serra toujours contre son sein celui qu'on aime, et l'art d'écrire n'est que l'art d'allonger ses bras. » Le détour par l'histoire apparaît en dernière instance comme une façon de se rapprocher de la destinataire jusqu'à la toucher.

On trouve dans ces textes les réflexions les plus longues de Diderot sur le genre épistolaire. Certains de leurs éléments ont déjà été étudiés (l'éternité de l'amour, la nécessité de la répétition, l'importance d'être rassuré sur les sentiments de l'autre — et donc sur les siens —, le plaisir épistolaire, la simultanéité temporelle et physique créée par la lettre, sa nécessité dans l'éloignement, la passion à laquelle elle se substitue); d'autres seront développés dans les pages qui suivent (les règles spécifiques de la lettre d'amour, qui la distinguent de la lettre amicale, les dangers de la circulation des lettres, la spontanéité de l'écriture, le refus des modèles imposés). Il s'agira alors de comprendre le sens

accordé par Diderot à ses propres lettres, non au genre dans son ensemble, et il faudra, pour ce faire, lire ce que la correspondance dit d'elle-même. L'autoreprésentation y prend diverses figures qu'il importe de décrire, chacune dans sa spécificité, afin de reconstituer l'art épistolaire diderotien.

Les pactes épistolaires

> [...] et voilà, Madame, comme dans ce pacte, ainsi que dans tous les autres, il n'y a rien eu de sacré et que le plus fort a, selon l'usage, donné la loi au plus foible.
>
> Diderot à Catherine II,
> 13 septembre 1774
> (XIV, 81)

La notion de « pacte épistolaire », inspirée du « pacte autobiographique » de Philippe Lejeune[20], est peu théorisée[21]. Janet Altman l'utilise[22], de même que Vincent Kaufmann[23] et Jean-Louis Cornille[24], mais cette notion tient plus, chez eux, de la pétition de principe qu'elle ne désigne des procédés textuels précis. En ce qui concerne la lettre familière au XVIIIe siècle, seules Simone

---

20. Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1975, 341 p.

21. Dans sa présentation des travaux de Philippe Lejeune, Jean-Yves TADIÉ a noté les rapports de l'autobiographie et de la lettre, mais sans prendre en compte la question de la destination de la lettre : « Ce qui pourrait dénoncer une certaine fragilité des critères de Lejeune, c'est que la *lettre* établit aussi l'identité entre l'auteur, le narrateur et le personnage, et qu'elle obéit, également, à un pacte » (*La critique littéraire au XXe siècle*, Paris, Belfond, coll. « Les dossiers Belfond », 1987, p. 259).

22. Janet ALTMAN, *op. cit.*

23. Vincent KAUFMANN, *L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1990, 199 p.

24. Jean-Louis CORNILLE, « L'assignation. Analyse d'un pacte épistolaire », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 25-52.

Lecointre[25] et Geneviève Haroche-Bouzinac[26] ont essayé de cerner la notion de pacte.

Pour Janet Altman, celui-ci consiste essentiellement en la volonté du scripteur de forcer le destinataire à lui répondre ; il est demande de réciprocité[27]. Chez Vincent Kaufmann, la notion de « contrat épistolaire[28] » n'est définie qu'à l'occasion de l'étude de la correspondance entre Gide et Valéry ; utilisée ailleurs, l'expression est presque toujours entre guillemets[29]. Dans une étude de la lettre d'amour balzacienne, Jean-Louis Cornille décrit l'« assignation » comme un pacte, en montrant comment la parole singulière parvient à trouver son lieu, à se l'assigner, vis-à-vis des discours fortement déterminés socialement :

> Résumons : de sa faiblesse, une correspondance tire sa contre-valeur de vérité : l'amoureux fait vrai, convainc de son état, qui n'a pas la maîtrise de son énonciation. Je ne domine pas mes phrases, celles-ci m'échappent, me viennent, s'imposent à moi, irrépressiblement[30].

Simone Lecointre emploie les expressions « contrat épistolaire » et « pacte épistolaire[31] » lorsqu'elle lit les *Lettres à Sophie Volland* des années 1759-1760. Elle se donne pour objectif de réintroduire dans la lecture de l'échange épistolaire sa réalité pragmatique. Pour elle, la correspondance est acte avant d'être texte littéraire, et c'est en tant qu'acte d'interaction qu'il faut l'étudier, non pas comme un texte toujours-déjà littéraire : « il serait dangereux de saisir comme une "écriture de soi" (M. Foucault) ce qui

---

25. Simone Lecointre, « Diderot, *Lettres à Sophie Volland* : le dit et le non-dit », *L'Information grammaticale*, 32, janvier 1987, p. 17-22 et « Diderot, *Lettres à Sophie Volland* : le dit et le non-dit », *L'Information grammaticale*, 33, mars 1987, p. 14-19.

26. Geneviève Haroche-Bouzinac, *op. cit.*, p. 187-191.

27. Janet Altman, *op. cit.*, p. 89.

28. Vincent Kaufmann, *op. cit.*, p. 160.

29. *Ibid.*, p. 161, 167, 168 et 173.

30. Jean-Louis Cornille, *loc. cit.*, p. 30.

31. Simone Lecointre, « Diderot, *Lettres à Sophie Volland* : le dit et le non-dit », *L'Information grammaticale*, 32, janvier 1987, p. 18 et 20.

demeure, fût-ce obscurément, fût-ce inconsciemment une écriture pour et avec *l'autre* de la lettre[32] ». Le pacte qui unit Diderot et Sophie porterait sur trois aspects de l'échange : « les lettres à Sophie Volland ne semblent pas avoir respecté la "règle constitutive" qui impose, à chaque lettre, *son* destinataire *unique* (cf. "l'adresse"), et engage le "secret" de la correspondance[33] » ; cet effacement de l'autre mène à une fictionnalisation du *je* dans la lettre — « dans certaines "lettres immenses" de Diderot [celles du Grandval, par exemple], le "Je" du Narrateur non seulement se perd formellement, mais encore tend à se fictionnaliser sémantiquement, définissant ainsi un "rôle" pour un "personnage" » ; enfin, Diderot et Sophie ont « substitué à la convention épistolaire un pacte singulier fait à leur usage » — ils doivent tenir leur journal, celui-ci reposant sur un « pacte de véridiction[34] ». Simone Lecointre conclut de ce triple pacte que

> Le « non-conformisme » épistolaire de Diderot, comme l'a nommé la critique, est ressenti, moins à travers l'allure « à sauts et à gambades » des lettres à Sophie, qu'à travers les constants évanouissements de la relation énoncée Destinateur/Destinataire, évanouissements qui occultent l'existence d'une pragmatique proprement épistolaire[35].

La description du pacte épistolaire mène donc à déterminer le fonctionnement d'une série particulière de lettres de Diderot et à en affirmer la spécificité, sinon l'originalité.

À partir de l'étude de la correspondance amicale de Voltaire, Geneviève Haroche-Bouzinac, elle, s'intéresse essentiellement à deux aspects du pacte : l'obligation de régularité et le refus du silence (ou du retard, qui en est un des avatars). Ces deux aspects du pacte — que l'on distinguera de l'adaptation constitutive du commerce épistolaire et du « contrat » qui fonde l'amitié dont rend compte la lettre — ont donc pour objet premier le

---

32. *Ibid.*, p. 19.
33. *Ibid.*, p. 17 n. 1.
34. *Ibid.*, p. 20 et 21.
35. *Ibid.*, p. 21.

« rythme » de l'échange[36]. Parce que « le commerce épistolaire se remet mal des silences[37] », le premier des « devoirs[38] » des correspondants est d'écrire, quoi qu'il arrive. Sans cette clause initiale, aucun pacte n'est viable.

Ces réflexions méritent d'être approfondies. Chez Diderot, la notion de pacte épistolaire est double : un pacte général dicte les principales conduites des épistoliers, mais des pactes particuliers sont élaborés à des moments précis de la correspondance, pour des périodes de temps limité — c'est ce qui ressortira de la comparaison entre le pacte des années 1759-1760 tel que l'a analysé Simone Lecointre et d'autres pactes épistolaires ponctuels. On notera par ailleurs qu'il y a autant de pactes que de destinataires : le lien qui unit Diderot à Sophie n'est pas le même, pour ne donner qu'un exemple, que celui qui l'unit à l'actrice Marie Madeleine Jodin. Diderot le notait dès 1742 dans une lettre à Anne-Toinette Champion : « Ce n'est pas la coutume d'oublier en écrivant les personnes à qui l'on écrit, et je n'en écrirai jamais de pareille [des épîtres amoureuses] qu'à vous[39]. » L'analyse des pactes entre Diderot et Sophie, sur la longue durée de l'ensemble de l'échange épistolaire, mais aussi pour des périodes courtes, et sa comparaison avec le pacte entre Diderot et mademoiselle Jodin, puis avec celui des frères Diderot, serviront d'exemples à cette description des contrats épistolaires diderotiens. On verra enfin qu'à plusieurs égards le pacte épistolaire amoureux n'est guère différent chez lui du pacte épistolaire amical. Dans les deux cas, toutefois, il est implicite : la correspondance familière n'a ni charte ni lettres patentes.

---

36. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, *op. cit.*, p. 187.
37. *Ibid.*, p. 190.
38. *Ibid.*, p. 189.
39. I, 32. Voir le *Salon* de 1769 : « Il [Desbrosses, qui s'est suicidé] a écrit à plusieurs personnes, et ses lettres ont le caractère qu'elles devoient avoir, selon les personnes auxquelles elles étoient adressées » (IX, 220) et une lettre à Sophie Volland : « Je vous salue et vous embrasse toutes ensemble, et chacune en particulier avec les distinctions qui conviennent » (22 novembre 1768, VIII, 235).

Le pacte épistolaire entre Diderot et Sophie, bien qu'il ne fasse qu'accessoirement l'objet d'échanges, peut être induit des lettres conservées de Diderot. Les principales clauses en sont la régularité, l'obligation de ne pas rester silencieux et de répondre aux lettres et demandes de l'autre, la volonté de tout se dire le plus fidèlement possible et la spontanéité. Cette clause est particulièrement déterminante, car c'est elle qui assure que le texte dise la vérité et qui explique son (apparent) désordre. Elle a également pour effet de souligner l'importance de la connivence, voire de la communion, entre les épistoliers : la spontanéité épistolaire est une création qui leur est commune.

Les épistoliers s'engagent d'abord et avant tout à écrire régulièrement, avec exactitude. N'importe quelle lettre est un billet à terme.

> Ne dites jamais : Il n'a pas écrit. Tant que j'ai compté vous revoir, j'ai pu me permettre un peu d'inexactitude. Depuis qu'il a été question de vous montrer qu'une absence éternelle ne me changeroit pas, je n'ai pu laisser passer le jeudi et le dimanche sans faire partir un petit mot, qu'il n'y en ait eu une raison capable de m'excuser auprès de vous, et auprès de moi qui suis peut-être encore moins indulgent que vous. Et ne connais-je pas les malheureux ? Ils sont prompts à soupçonner l'oubli. Il faut avoir pour leur état tous les égards[40].

Comme l'annonce Diderot ce 21 novembre 1762, l'absence « éternelle » a tout changé : dorénavant, « comptez sur mon exactitude à vous instruire » (VI, 133) ; « aucun de mes devoirs n'est ni plus exactement rempli, ni avec plus de plaisir » (IV, 166) ; « Chère amie, dispensez-moi de dater ; mais comptez que je vous écris tous les dimanches et tous les jeudis sans manquer » (IV, 102). La régularité de l'échange — son exactitude — peut seule adoucir la

---

40. IV, 225. Dans une lettre que Georges Roth croit destinée au pasteur Jacob Vernes, Diderot déclare que sa « négligence » à écrire est « inexcusable ». Il lui demande néanmoins son « pardon » : « Vous imiterez Celui qui nous reçoit en quelque tems que nous revenions, et qui n'a jamais dit : C'est trop tard » (II, 106).

souffrance de l'absence : elle est la condition *sine qua non* de la correspondance entre Diderot et Sophie Volland, mais c'est une condition textuelle. Écrire, c'est écrire régulièrement — ou ne plus aimer[41]. Dans la correspondance, il n'y a ni délai de grâce ni pacte d'atermoiement[42].

Cette régularité de la correspondance, même si elle est posée comme une condition générale de l'échange épistolaire, peut être jugée plus importante à certains moments qu'à d'autres. De telles situations ont le double mérite de souligner l'importance de la régularité épistolaire et de révéler comment l'épistolier s'y prend pour reporter sur l'autre le poids du pacte. En novembre 1770, madame Volland étant malade à Isle, Diderot écrit à Sophie une lettre dans laquelle il se dit inquiet :

> Je vous avois suppliée, bonne amie, de ne laisser passer aucun ordinaire sans me donner des nouvelles de maman, et vous ne m'avez pas écrit un mot. C'est ce silence qui est vraiment cruel. [...] Si j'avois été coupable de la même faute, Dieu sçait comment je serois traité (X, 188).

L'absente, même si elle a été suppliée, ne respecte pas les règles du jeu (« ne laisser passer aucun ordinaire ») : son « silence » est « vraiment cruel ». L'épistolier, lui, s'absout, par avance, de la « même faute ». Retors, il ne manque jamais de faire entendre à l'autre que la réciprocité se joue à deux : « Elles arrivent quand elles peuvent, ces lettres, et mes réponses aussi. Mais laissons là

---

41. Et à partir du moment où l'autre n'aime plus, car il n'écrit plus, on est soi-même prêt à ne plus aimer. À preuve, la lettre à Sophie du 1er octobre 1768, dont l'incipit est particulièrement courroucé : « Mademoiselle Volland, vous n'écrivez point ; vous ne répondez point aux lettres qu'on vous écrit ; vous vous laissez fourvoyer par Mr Marin que je commence à haïr et que j'abhorrerai incessamment » (VIII, 182) et qui se termine par ces mots : « Madlle Volland, je ne vous aime plus. Vous me négligez » (VIII, 184).

42. Le pacte d'atermoiement est, selon la définition de Fernand SYLVAIN, la « procédure qui aboutit au paiement de l'intégralité des dettes mais avec un report d'échéance » (*Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, Toronto, Institut canadien des comptables agréés, Paris, Ordre des experts comptables et des comptables agréés, et Bruxelles, Institut des réviseurs d'entreprises, deuxième édition entièrement revue, corrigée et augmentée, 1986, p. 31).

les contretems auxquels vous ne pouvez remédier, et jugez seulement de mon exactitude par la vôtre[43]. » Si vous respectez votre part du pacte, il est bien sûr que je respecte la mienne, et si je ne la respecte pas, cela ne vous ennuiera que si vous la respectez : « Vous me pardonnerez d'avoir omis une poste sans vous écrire ; et cela ne doit pas vous coûter beaucoup » (II, 234 ; voir aussi IV, 166). La représentation du pacte épistolaire dans la correspondance est grosse de ces renversements de perspective : tout contrat unit toujours (au moins) deux signataires, la convention est synallagmatique.

Une fois la régularité posée en règle quasi immuable, chaque silence est perçu comme le signe virtuel de quelque chose de grave : « Pas un mot de vous depuis huit ou dix jours. C'est bien du tems pour un homme qui explique toujours votre silence par le défaut de votre santé. Lorsque je n'entens pas parler de vous aux jours accoutumés, je vous crois malade. Retenez bien cela » (IV, 159) ; « lorsque je n'entens point parler de vous, je n'en sçaurois imaginer qu'une raison qui me rend fou », écrit Diderot le 21 novembre 1765 à Sophie, dont il dit considérer le silence plus lourd de sens que le sien, car elle est « à la campagne, libre de toute occupation qui [la] commande, maîtresse absolue de [ses] instants », à l'inverse de l'écrivain « embarrassé d'affaires, distrait par des amis, des indifférents, des importuns de toutes les

---

43. III, 336. Le thème de l'exactitude est fort souvent repris dans les lettres de Diderot : I, 183 ; III, 134 et 263 ; IV, 39-40 ; VIII, 192, 214-215 et 230 ; IX, 80 ; X, 187 ; XVI, 42, comme par d'autres auteurs du XVIIIe siècle, dont Chompré : « Tu voudras bien te rappeler que ton exactitude à fournir ton contingent, dans notre correspondance, est un motif très sérieux d'alarmes dans le cas où tu te tairais pendant un certain temps et que, par conséquent, tu as deux fois tort quand tu n'écris pas, du moins, un mot en six semaines » (Nicolas-Maurice CHOMPRÉ, « Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 190). Les antonymes de l'exactitude sont la négligence (II, 106 et 190 ; VII, 143 ; VIII, 184 et 221 ; IX, 70 et 84 ; X, 128 ; XV, 145-146 et 244 ; XVI, 42) et la paresse (II, 172 ; VII, 39, 49, 99 et 143 ; IX, 91 ; X, 195-196), mais ce dernier terme caractérise surtout une correspondance particulière, celle avec Falconet.

couleurs » (V, 191-192). En septembre 1762, il lui avait déjà demandé de le prévenir si elle était incapable d'écrire aux « jours marqués » : « Je souffre trop quand je suis trompé. Je ne suis plus à rien, ni à la société, ni à mes devoirs. Mon caractère s'en ressent » (IV, 166).

Le pacte de régularité, malgré cette conséquence négative (le silence est virtuellement porteur de toutes les calamités[44]), permet d'installer l'échange épistolaire dans la durée, d'en minimiser la fragmentation — tout en ménageant à l'épistolier des plages de liberté susceptibles de surprendre agréablement l'autre : « Vous n'attendiez pas de moi ce billet. Il vous en sera plus doux » (II, 271). C'est vrai des époques où un pacte particulier vient se surimposer au pacte d'ensemble, et c'est encore le cas lorsque l'épistolier annonce le contenu de lettres à venir : « À une autre fois le sujet de ce petit voyage et la description de la maison, qui est charmante » (IV, 107) ; « Puisque le récit des bonnes actions vous touche, je vous dirai toutes celles qui viendront à ma connaissance » (IV, 110). Le cas extrême est celui des lettres reprenant, de but en blanc, l'échange engagé dans la lettre précédente : en incipit, Diderot inscrit, le 31 juillet 1762 : « Je continue ; et pour en venir à ce que vous pensez sur le jeu, je suis plus indulgent que vous » (IV, 80), le 8 octobre 1768 : « Ce n'est pas tout[45] »

---

44. « Je ne vois qu'un malheur possible dans la nature. Mais ce malheur se multiplie et se présente à moi sous cent aspects. Passe-t'elle un jour sans m'écrire, qu'a-t-elle? seroit-elle malade? Et voilà les chimères qui voltigent autour de ma tête et qui me tourmentent. M'a-t'elle écrit ; j'interpréterai mal un mot indifférent, et je suis aux champs » (II, 320) ; « Vous ne sçavez pas les idées qui me passent par la tête. C'est à me la faire tourner. [...] Ayez donc la bonté de me rendre le sens commun. J'en ai encore besoin quelquefois » (VIII, 191-192). Au début de sa lettre du 18 octobre 1759, Diderot énumère les « imaginations fâcheuses » qui le bouleversent quand il ne reçoit pas les lettres attendues (II, 287). En 1773, il est question des « visions cruelles qui [l']obsèdent » (XIII, 41). Dans celle du 28 juin 1781, il reproche son silence à Angélique pour des raisons semblables, comme quoi la correspondance avec l'amoureuse n'est pas la seule à causer de l'inquiétude si elle n'est pas régulière (XV, 244).

45. VIII, 185. Georges Roth commente : « Le début de cette lettre [...] donne à penser que le texte pourrait n'être que la suite d'une page précédente » (VIII, 185 n. 2). En l'absence de cette page, on interprétera l'incipit, ainsi que ceux qui lui ressemblent, comme le signe d'une volonté de défragmenter la correspondance et de la transformer en présence pleine.

et, le 22 septembre 1769 : « Oh que non ![46] » Il crée alors l'impression d'une continuité épistolaire, en plus de maintenir vivant le dialogue. Dernière conséquence de cet aspect du pacte de régularité : le destinataire doit se souvenir de ce qu'il a lu comme de ce qu'il a écrit pour comprendre ce qu'il est en train de lire. Deux lettres à Sophie le montrent, celle du 26 octobre 1760 : « Si vous ne vous rappelez pas vos lettres depuis le n° 22 jusqu'au n° 29 que je viens de recevoir, vous n'entendrez rien à ceci[47] », puis celle du 18 juillet 1762 : « Si vous ne vous rappelez pas vos propres lettres, celle-ci sera pire qu'un chapitre de l'Apocalypse » (IV, 73).

Comme l'expose clairement Diderot dans une lettre à Grimm, le pacte comporte non seulement une obligation de régularité, mais encore l'engagement de répondre aux lettres reçues : racontant que madame de Maux a permis à monsieur de Foissy « de se prêter à une correspondance pendant l'absence » (X, 163), il écrit : « accorder la permission d'écrire, et par conséquent s'engager à répondre, etc... » (X, 144). Le refus de passer quelque lettre que ce soit sous silence fait aussi partie du pacte : « J'avois placé toutes vos lettres sur mon bureau ; j'allois répondre à ce que je pouvois avoir laissé en arrière » (III, 72) ; « Vous voyez que je répons à votre seconde lettre » (III, 100) ; « C'est la 20e, je crois. Je répondrai jeudy à votre 22e[48]. » Même si la réponse est

---

46. IX, 146. Voir aussi : I, 30 ; VII, 39 et 136 ; VIII, 201, 227 et 235-236 ; IX, 79, 117 et 135. Ces débuts *ex abrupto* se trouvent aussi dans la correspondance avec Grimm, en 1759 : « Je vais donc passer la matinée à causer avec vous » (II, 118), comme en 1771 : « Que s'en suit il de là, mon ami » (XI, 84). Dans une lettre à la princesse Dachkov, le 24 décembre 1773, toujours en incipit, c'est la dénégation qui s'impose comme la suite d'une lettre précédente : « Rien n'est plus vrai. Je suis réellement à Pétersbourg » (XIII, 134).

47. III, 187. La formule est presque la même pour Falconet en 1768 : « Si vous ne vous rappelez pas un peu vos lettres, je veux mourir si vous entendez rien à cette réponse » (VIII, 142).

48. V, 21 ; voir aussi VIII, 224. Ce procédé permet à l'épistolier de distinguer ses destinataires les uns des autres. En 1759, Diderot avoue à Grimm qu'il remet « toujours au lendemain » les lettres qu'il doit à d'Holbach (II, 211). Le 30 juin 1765, il écrit à Guéneau de Montbeillard : « J'ai rompu avec le genre humain [...] J'ai vingt lettres de ma sœur ; elles sont sur ma table, sous mes yeux ; tous les jours je dis que j'y répondrai, et je n'y réponds point ; et je n'y répondrai pas. Autant, de différents hommes de lettres ; plusieurs, de de Voltaire. Un millier, de

différée, l'épistolier, « homme aux contretems » (V, 40), s'engage à la faire : « Vous voyez bien, chère amie, que jusqu'ici je n'ai pas encore répondu un seul mot à aucune de vos lettres. Ce sera ma ressource de la saison morte, lorsque tous mes amis seront absents, et que j'en serai réduit comme vous aux petits événements domestiques » (V, 88-89). Non seulement, dans le meilleur des mondes épistolaires possibles, les épistoliers répondraient à toutes les lettres, mais, en outre, ils ne laisseraient rien passer dans le contenu des lettres sans y donner suite: « Je vais reprendre ma réponse à votre dix-huitième à l'endroit où j'en étois resté » (IV, 119) ; « Combien de choses dans mes lettres auxquelles vous n'avez point répondu. Combien j'aurois de questions à vous faire, mais auxquelles vous ne répondriez pas », déplore Diderot ailleurs (IV, 206). Même le plus infime détail demande, dans la lettre, que l'on s'y attache : l'engagement des épistoliers doit être total.

Les amants s'engagent à ne jamais s'oublier ; pour ce faire, il leur importe de tout se dire. Le projet de Diderot est de rendre compte à Sophie « de toutes [s]es heures[49] » : « J'aime à vivre sous

---

ces prétendus amis sur lesquels je n'ai plus la bêtise de compter » (V, 45-46 ; voir VII, 209). On s'adresse souvent au destinataire comme à un privilégié, surtout si l'on prend la peine de ne passer aucune de ses lettres sous silence. Pour Falconet, Diderot précise : « j'ai répondu à votre lettre du 21 mai. Passons à celle du 3 juillet » (VIII, 127 ; voir VIII, 40, 115, 138 et 139). Chompré est aussi précis : « Je vais enfin, mon cher ami, répondre un peu plus au long au recueil de tes lettres que mon insouciance indolente laisse accumuler depuis si longtemps. J'ai tant de milliers de choses à te dire que je ne sais par où débuter. Pour me tirer d'embarras, je suivrai à peu près l'ordre chronologique de tes lettres et de tes questions. [...] J'espère pourtant que tu seras content de la longueur et du menu caractère de cette interminable épître. [...] Adieu, mon bon ami, j'ai — je crois — répondu à peu près à toutes tes lettres ; ainsi tu vois que tu peux m'écrire à tout hasard dans le cas même où ma paresse me subjuguerait encore, parce que, tôt ou tard, j'ai réponse à tout » (*op. cit.*, p. 149 et 153).

49. III, 219. Voir aussi : IV, 39-40 ; VII, 105. Il s'agit d'un poncif de la lettre : Marianne demande dans la cinquième des *Lettres portugaises* : « suis-je obligée de vous rendre un compte exact de tous mes divers mouvements ? » (*Lettres portugaises*, dans *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, textes établis, présentés et annotés par Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon, Paris, GF-Flammarion, coll. « GF », 379,

vos yeux, et je ne me souviens que des moments que je me propose de vous écrire; tous les autres sont perdus» (IV, 133); «Voilà tout, je crois, mais tout, comme si j'étois à confesse» (VIII, 95). Celui de Sophie n'est pas différent: «Voilà qui est bien, ma tendre amie; vous m'instruisez de l'emploi de votre tems, de vos amusements, de vos récoltes. Vous supposez que j'y prends intérêt, et vous avez raison» (IX, 117); «Quoique je ne vous dise rien de ma vie, ne me laissez rien ignorer de la vôtre, à laquelle je ne sçaurois prendre un médiocre intérêt sans être le plus ingrat des hommes» (IX, 85-86). Cette obligation réciproque n'est pas universelle: «Il y a dans ces lettres tant de choses que je n'écris que pour mon amie, que j'ignore pour le reste de la terre[50]!»

La fidélité amoureuse et épistolaire se double toujours d'une fidélité descriptive: «je vais vous rendre un compte très fidèle de ce qu'ils ont trouvé» (VI, 108); «Vous voyez que je suis toujours le plan que je me suis fait de ne vous laisser ignorer aucun des instants de ma vie» (V, 225). La lettre doit assurer à chacun qu'il n'ignore rien de l'autre: «quelle que soit la durée de ton absence, je n'aurai rien à t'apprendre à ton retour, pas même que je n'ai pas cessé un moment de t'aimer» (V, 48); «Pour moi, dans l'éloignement où je suis de vous, je ne sache rien qui vous rapproche de moi, comme de vous dire tout et de vous rendre présente à mes actions par mon récit[51].» Cette volonté de «dire

---

1983, p. 95). Les expressions «rendre compte» et «devoir compte» sont habituelles chez Diderot épistolier: II, 39, 172 et 270; III, 43-44, 242 et 319; IV, 88; V, 47-48 et 223; VII, 156; VIII, 95; X, 157 et 181; XIV, 164; etc. On leur trouve les plus divers synonymes: «J'ai oublié dans ce détail de mes journées beaucoup de choses» (VII, 133); «J'emploierai la première journée libre à vous détailler toute une vie depuis que je vous ai perdus» (XVI, 42). Cette volonté de tout raconter de sa vie quotidienne est proche du projet de la correspondance de Sénèque reconstruit par Michel Foucault: un des deux «points stratégiques» de celle-ci est l'obligation de faire minutieusement le récit des «activités du loisir (plutôt que les événements extérieurs)» («L'écriture de soi», *Corps écrit*, 5, 1983, p. 18), en vue d'un «examen de conscience» (*ibid.*, p. 21).

50. IV, 69. La retenue n'est pas non plus de mise dans certaines correspondances amicales: «quand on fait tant que d'ouvrir son âme à son ami, il ne la faut point ouvrir à demi» (à Falconet, VII, 67).

51. IV, 39-40. On mesure l'évolution de la relation entre Diderot et Sophie non seulement en constatant que les lettres d'abord destinées à elle seule

tout » explique, du moins en partie, l'importance accordée à la longueur des lettres :

> Tant que vous ne recevrez de moi que de ces petits billets, plaignez-moi d'être obligé de donner à des occupations fastidieuses un tems que j'employerois délicieusement à vous dire que je vous aime et à vous rendre compte de tous les instants d'une vie qui vous est chère. Mais vous n'y perdrez rien. Je ne manque jamais en rentrant chez moi de tenir note sur mon agenda de tout ce que je fais, dis et entens[52].

Expliquant comment il écrit — réfléchissant à sa propre pratique —, Diderot dévoile quel est le but de la lettre d'amour selon lui et comment elle est marquée par ce but dans sa matérialité même (la longueur des lettres).

Le pacte postule également la spontanéité des échanges : « Chère amie, pardonnez-moi cet écart, c'est vous qui m'avez échauffé. J'ai suivi ma chaleur, et j'ai écrit tout ce qu'elle m'inspiroit[53] » ; « Je vous écris cela à la hâte. Cela est lâche, mais cela pourroit, entre les mains d'un homme habile et maître de l'art de la parole, prendre la couleur la plus forte[54]. » Cette carac-

---

deviennent des lettres aux dames Volland, mais encore en relevant que le projet de « dire tout » à la femme aimée n'a plus lieu d'être à partir d'un certain moment. Durant son voyage de Russie, Diderot écrit ainsi : « Combien de détails interressants je vous réserve pour le coin du feu » (XIV, 13 ; voir XIII, 76). L'amoureux avide s'est assagi : la lettre n'est qu'un passe-temps précédant la conversation.

52. V, 223. Ce qui est vrai du pacte avec Sophie ne l'est pas du pacte entre Diderot et Catherine II, que l'épistolier prétend ne pas avoir le droit de déranger : « Je demande mille pardons à Votre Majesté de la longueur de ma lettre » (XIV, 86).

53. III, 157. La « chaleur » est aussi un des thèmes d'une lettre à Falconet : « Je vous ai dit dans la chaleur du premier moment, et je vous répète de sang froid [...] » (XIII, 116). Voir encore : II, 146 (à Sophie) ; X, 162-163 (à Grimm ?) ; XI, 44 (à Falconet).

54. IV, 181. Diderot ne réserve pas la spontanéité qu'à Sophie. À Grimm : « Je suis un sot de m'être embarqué dans cette phrase. Mais je ne me résoudrai jamais à rayer un mot dans une lettre écrite à mon ami » (II, 155). À madame de Maux : « Vous avez bien raison : je ne sais pas le premier mot de ce qu'il y a dans cette page qui vous a tant plu. C'est le jet du moment. [...] Comme rien ne ressemble à ce qu'on éprouve alors, rien ne ressemble à la manière dont on

téristique est peut-être ce qui permet, selon l'écrivain lui-même, d'unifier ses diverses pratiques et de montrer leurs limites : « Ce qui s'échappe de moi, ne vaut jamais ce qui s'y passe. Je ne parle bien qu'avec moi, ou avec les autres quand je n'y pense pas. Plus j'écris vite, mieux j'écris » (XVI, 53). L'ingéniosité se situe à l'opposé d'une telle attitude : « Toutes ces choses ingénieuses là ne sont pas de moi, au moins. C'est une lettre de la cour que je vous copie, mais mot pour mot » (III, 314). L'espace intime — celui de l'inspiration, de la « chaleur », de l'« écart », du « lâche », de la vitesse, de la « hâte[55] » — est spontané ; l'espace public — celui de la « cour » et de la maîtrise « de l'art de la parole » — est le lieu de l'artifice et de la répétition (« je vous copie »). Cette (prétendue) spontanéité dont se réclame l'épistolier a trois conséquences.

La première est que la lettre se présente comme un texte sur lequel on ne peut pas avoir un contrôle parfait : « Je vous en dirois bien davantage, mais vous n'êtes pas digne seulement de sçavoir ceci, que j'avois bien résolu de vous celer » (III, 46-47) ; « Où il n'y a pas un mot de ce que j'avois à vous dire » (IV, 60) ; « Non, Mad^lle^, je ne vous dirai plus que je vous aime ; ou si je vous le dis, ce sera malgré moi ; c'est que je ne pourrai résister à l'habitude[56] ». En fait, l'on pourrait dire de la spontanéité épistolaire qu'elle permet, sous diverses modulations, l'expression d'un message unique et que grâce à elle l'épistolier peut tout justifier de son écriture : « Voici encore une lettre immense. J'aurois bien envie de la relire et de la corriger ; mais je n'en aurai pas le courage ; elle sera bien, si vous y voyez que je vous aime, et cela y est sûrement[57] » ; « De quelque chose que je vous entretienne, c'est

---

s'exprime » (IX, 209). À Vialet : « Je ne puis m'empêcher de voir les choses comme je les dis, et de les dire comme je les vois à un ami avec qui je ne retiens rien, et à qui je laisse toute liberté de penser autrement » (VII, 185).

55. Voir : II, 172 (incipit) et 240 ; III, 72 ; IV, 140 et 144 (incipit) ; VIII, 71 et 171 ; IX, 55 et 97 ; X, 248 ; XII, 20 ; etc.

56. VIII, 190. Autre exemple : « Je ne sçavois pas quand cette parenthèse finiroit ; c'est que quand on vous cajole, il en coûte si peu qu'on ne finit [point]. En voilà une autre, et si je n'y prends garde, j'en ferai une troisième. ¶ Mais où en étois-je ? » (à l'abbé Le Monnier, X, 86). Voir aussi II, 164 et 224.

57. III, 150. Georges Roth fait sienne cette déclaration : « Il semble évident que Diderot ne se relisait que rarement, sinon pas du tout. Les mots

mon âme qui s'épanche et vous apercevrez toujours ma passion, nichée dans quelque coin » (IV, 44). Spontanéité épistolaire et épanchement amoureux sont réversibles pour l'épistolier.

La deuxième conséquence du pacte de spontanéité est l'obligation de dire vrai. Elle s'applique d'abord au destinateur: « C'est la pure vérité » (V, 185 et VII, 143); « Si j'étois aussi méchant que je suis vrai [...] » (IX, 70); « Je vous parle dans l'exacte vérité[58] ». Le destinataire doit se plier lui aussi à cette injonction: « Parlez-moi vrai. N'est-ce pas que vous n'aimez plus? » (II, 323); « Arrêtez par de la vérité exacte cette imagination cruelle qui m'exagère tout en général, mais surtout les plus petites choses qui vous concernent » (IV, 109); « Si mademoiselle Volland vouloit être vraie, elle m'avoueroit que c'est à la chère sœur que je dois les trois ou quatre lignes de reproches qu'elle me fait sur mon silence » (VI, 30). Plus l'on écrit rapidement, dit le pacte, plus on laisse s'exprimer ses sentiments, l'amour surtout, et plus l'on se rapproche de la vérité (« pure », « exacte », etc.).

La spontanéité a enfin des effets sur la structure de la lettre. Jointe aux aléas de la poste et au croisement des courriers, elle fait que la correspondance est souvent décousue: « Je cause un peu avec vous comme ce voyageur à qui son camarade disoit: Voilà une belle prairie, et qui lui répondoit au bout d'une lieue: Oui, elle est fort belle » (III, 187); « c'est à cette mère qu'elle doit sa naissance, par quoi j'aurois dû commencer » (X, 185). Écrire au fil de la plume implique, de même, que la répétition menace

oubliés, qu'il n'eût pas manqué de rétablir, en témoignent » (I, 14 n. 11). À propos des « différents petits papiers » qu'il utilise pour ses *Mémoires pour Catherine II*, Diderot déclare: « Il est rare que je récrive » (XIII, 131).

58. XIII, 225; voir aussi III, 134. De tous les lieux communs de la lettre, celui de la vérité est le plus constant. À (la future) madame Diderot: « J'atteste la vérité, que je n'aime rien au monde que vous » (I, 28); « Je te prie de n'en pas rabattre un mot, parce que c'est l'exacte vérité » (XIII, 67). À Rousseau: « Une bonne fois pour toutes, mon ami, que je vous parle à cœur ouvert » (I, 256). À l'abbé Gayet de Sansale: « mon dessein n'est pas de vous toucher. Je me suis simplement proposé de dire la vérité » (VIII, 98). À Robert Tronchin: « ce que j'ai l'honneur de vous écrire à cœur ouvert, comme d'honnêtes gens qui causent librement entr'eux » (XI, 92). À Grimm: « et dans le vrai, je ne sçaurois remuer » (XII, 65). À Beaumarchais: « à vous parler vrai » (XV, 71; la même expression se trouvait dans une lettre à madame d'Épinay, XIII, 48).

constamment la lettre: «Je ne sçais si vous ne retrouverez pas déjà dans quelques-unes de mes lettres quelque chose de ce que je viens de vous dire, et même peut-être aussi quelque chose de ce que je vais vous raconter. Mais que m'importe» (IV, 39-40). La spontanéité suppose donc explicitement une écriture du désordre (au moins apparent):

> Je vous dis sans ordre, sans réflexion, sans suite, tout ce qui se passe dans l'espace que je remplis et hors de cet espace; dans le lieu où je suis et dans celui où les autres se meuvent; dans le lieu où je sens à tout moment que je vous aime à la folie et où le reste se tourmente pour cent mille colifichets (IV, 43).

Ne commençant pas là où elle devrait, coupée de longues plages de silence, oublieuse de ce qu'elle a déjà dit, insouciante envers ce qu'elle dira, la lettre occupe divers «espaces» et «lieux» sans tenter de les unifier.

S'il est souvent dit que la lettre est écrite au fil de la plume — «je ne sçais par où commencer» (VIII, 27) —, il arrive qu'à l'occasion Diderot distingue les parties de ses lettres: «Voilà, mon amie, un préambule honnêtement long» (à Sophie, V, 53); «Voilà un long préambule pour vous prier, madame, d'accorder un de ces matins un moment d'audience à une femme à qui vous avez fait l'honneur d'écrire et qui me désole» (à madame Necker, XV, 77); «Je commencerai par lui rendre grâces» (à Catherine II, XIV, 172); «Encore un moment, mon ami. Je sens que mon âme s'ouvrira, mais que le moment n'en est pas encore venu[59].» À cet égard, on jugera des limites de la spontanéité épistolaire en lisant la lettre au prince Golitsyn de mai 1774. Après avoir exposé le sujet du texte qu'il se prépare à rédiger — «voici un petit échantillon de ce qu'un homme de lettres qui n'est ni le plus ignorant ni le plus éclairé des amateurs peut sentir et dire d'un ouvrage de

---

59. À Falconet (VII, 93). Diderot parle également de «petit préambule» et, ailleurs, d'«excursion» (VIII, 114-115). Dans la lettre du 15 mai 1767 adressée au même, l'épistolier souligne à plusieurs reprises qu'il ne viendra que plus tard au sujet qui les intéresse; c'est une façon pour lui de se moquer de l'impatience de son correspondant (VII, 58, 61, 64 et 67).

sculpture» (XIV, 20) —, puis marqué les parties de sa réflexion — «Bref, je partage cette figure en trois sections» (XIV, 23) —, l'épistolier conclut en ces termes: «Et voilà comment un homme de lettres juge un morceau de sculpture lorsqu'il a été bien examiné et qu'il s'est proposé de contrister l'artiste» (XIV, 24). De «voici» en «voilà», le développement de l'argumentation de la lettre a respecté les modèles classiques: introduction, transitions soignées, conclusion[60]. Pourtant, lorsque l'épistolier est pris en flagrant délit d'organisation (XIV, lettre 875 à Grimm), il se sent obligé de revenir sur celle-ci dans une lettre ultérieure: «Ne donnez pas là-dedans: ces 1°, 2°, 3° de ma lettre sont les tâtonnements d'un aveugle, avec son bâton, et non des lignes d'ordre et d'amandement[61].» Ordre et désordre sont des concepts mouvants dans l'épistolaire diderotien, et l'épistolier se sent tenu de les discuter. On peut toutefois se demander — et ce serait là un nouveau paradoxe — si leur coexistence ne vient pas confirmer le pacte plutôt que l'infirmer: l'absence de régularité, ici le mélange de l'ordre et du désordre, n'est-elle pas le signe par excellence de la spontanéité?

On aura garde en effet d'oublier que la spontanéité épistolaire est une construction du texte et non la manifestation d'un mécanisme psychologique dont l'inspiration serait la valeur clé. D'une part, Diderot a beau dire qu'il est spontané lorsqu'il prend la plume, il n'empêche qu'il ne peut tout narrer à Sophie — ce serait matériellement impossible —, qu'un choix est opéré dans ce qu'il raconte:

> Il s'est dit et fait ici tant de choses sages et folles, que je ne finirois point si je ne rompois le fil pour aller tout de suite à deux petites aventures burlesques dont je ne sçaurois vous faire grâce, quoique je sache très bien qu'elles sont puériles, et d'une couleur qui ne revient guères à la situation d'esprit où vous êtes (III, 174).

---

60. Une lettre à Falconet, portant également sur l'art, est organisée de façon semblable (XII, 235-236 et 251).

61. XV, 24. Un tel procédé de numérotation se retrouve dans une lettre à Sophie Volland en 1769 (IX, 229).

Même si le procédé n'est pas sans facticité — « Tenez, puisqu'en y pensant, cela me fait un si grand mal, n'y pensons plus ; et parlons d'autre chose » (XII, 229) —, l'épistolier doit faire des choix pour son destinataire : « C'est un si joli texte que celui-ci, que je ne finirois point, s'il me prenoit en fantaisie de le suivre jusqu'où il pourroit me mener » (IX, 160-161) ; « À présent que Mr de Neufond est guéri, on peut vous apprendre qu'il a eu une attaque d'apoplexie » (X, 190) ; « Une autre fois je te parlerai de [...] » (XIII, 72) ; « Combien je dirois aussi de sottises, si je voulois ! » (XIII, 34) ; « Je ne vous dis rien de ces petits voyages. Ils ont été trop courts pour donner lieu à des scènes plaisantes » (III, 340). Être spontané, soit, mais pas au détriment du plaisir ou de la mainmise de l'épistolier sur ce qu'il écrit.

D'autre part, dans certaines lettres, l'épistolier s'impose à lui-même des contraintes. Le 6 janvier 1755, dans une lettre à sa famille, il s'excuse de son manque d'exactitude à écrire afin d'expliquer la longueur des lettres :

> Après un silence aussi long que celui que j'ai gardé, je n'ai guères d'autres moyens de me justifier et de m'acquitter que par une très longue lettre ; et j'espère qu'ayant à vous entretenir de tout ce qui m'est arrivé depuis le jour que je vous fis mes adieux, celle-cy ne sera pas fort courte (I, 172).

Le 23 décembre 1777, il expose ouvertement à François Tronchin l'objectif de la lettre qu'il est à écrire :

> Mon projet n'étoit pas d'ailleurs de vous envoyer quelques notes, quelques idées de scène ; mais de tracer le plan général et de le remplir en prose, au courant de la plume [...]. Mais puisque votre statue est fondue, il ne me reste plus qu'à vous ramener sur quelques principes, assez communs, mais pratiques, pour le moment où vous prendrez le ciseau pour couper les jets et la réparer (XV, 80-81).

Parce que Sophie vit hors de Paris, il a auprès d'elle des obligations quant au récit de la vie parisienne : « Je n'ai presque plus le courage de vous écrire des nouvelles. Il faut cependant que vous sachiez [...] » (III, 342). Dans ces trois cas, la spontanéité fait place au projet de l'auteur, même si ce projet ne se déroule pas

comme celui-ci l'avait originellement prévu[62]. On notera que, dans le second, la spontanéité est programmée par la lettre (« au courant de la plume »), qu'elle découle d'« un plan général », qu'elle est son projet.

Enfin, des circonstances extérieures peuvent déterminer, sinon le contenu, du moins la longueur des lettres et leur organisation — ce qui modifie la spontanéité qu'on leur suppose. Comme nombre de ses contemporains, Diderot est conscient du coût de la correspondance : des frais postaux, bien sûr, même s'il essaie souvent de faire contresigner ses envois, mais aussi du prix du papier, ce qui fait qu'il remplit complètement les pages qu'il écrit[63]. Cette rationalisation économique de la lettre trouve son écho jusque dans les missives elles-mêmes : « Puisque je suis en train et qu'il me reste encore de la marge, disons tout, ne fût ce que pour ne pas envoyer si loin du papier blanc » (VII, 105) ; « Si j'avois encore de la place, je vous continuerois ce bavardage, dont vous avez peut être déjà trop » (VII, 169) ; « J'aurois bien encore une autre belle lettre à vous faire voir, un placet de Poincinet à vous envoyer ; votre dernière à répondre. Mais la marge me manque. [...] Mon respect à toutes. Il n'y a pas de place pour davantage » (VIII, 162) ; « Encore un mot d'autre chose, puisque j'en ai la place[64] ». Parfois ce sont les circonstances de la rédaction qui expliquent la structure des lettres : « Je n'entens rien non plus à la ligne où il s'agit de fête et de messe, sinon que quelquefois je vous commence la veille une lettre que je continue le lendemain comme si c'étoit le même jour. Voilà la clef d'une infinité d'autres endroits » (III, 249). La spontanéité épistolaire n'est pas indépen-

---

62. Une même opposition (entre le projet exposé et la lettre qui devait en être la réalisation) est à l'œuvre dans la lettre à madame Necker de 1777 : « Je voulois vous écrire trois lignes et voilà bientôt quatre pages » (XV, 79). Voir aussi XIV, 220.

63. Contresigner « se dit [...] en parlant des lettres qui viennent des Bureaux des Ministres ou des Secrétaires d'État, & sur l'enveloppe desquelles on met le nom du Ministre ou du Secrétaire d'État de chez qui elles viennent. *Le Commis a contre-signé cette lettre* » (Ac. 62). Diderot profitait souvent de ses relations (Damilaville, surtout) pour faire contresigner ses envois.

64. X, 38. Voir aussi : II, 293 ; III, 162 ; IV, 59 et 112 ; VIII, 206.

dante du contexte d'énonciation, jusque dans ce qu'il a de concret. Elle dépend de lui : dès lors, y a-t-il encore spontanéité ?

Les moyens mis en œuvre par l'épistolier pour donner l'illusion de la spontanéité sont divers. On a déjà vu comment il crée, pour amenuiser les effets de l'absence, un présent épistolaire postulant la simultanéité de la lecture et de l'écriture de la lettre : la création de cette nouvelle temporalité se donne pour spontanée, dans la mesure où l'épistolier prétend être avec son destinataire lorsqu'il écrit, ne plus en être séparé. Un autre de ces moyens est le rapport analogique constamment posé entre conversation et correspondance : les deux peuvent être interrompues en tout temps ou prendre des directions imprévues. Diderot fait également appel à des expressions toutes faites qui lui permettent de montrer — ou de faire croire — que la lettre s'écrit au fil de la plume. Parmi elles, celles contenant le verbe « oublier » sont fréquentes : « Je ne veux pas vous écrire cela, et si j'oublie de vous en parler, tant mieux » (III, 205) ; « j'allois oublier de vous parler de l'Habillement » (XIII, 117) ; « j'obliois de vous dire aussi que [...] » (XIII, 120) ; « j'obliois de vous parler d'un de mes plaisirs les plus vifs[65] ». D'autres expressions signalent que la lettre aurait pu dire autre chose, mais que l'épistolier se ravise — « Vous ne sçavez pas le nouveau plaisir que je vous prépare. Je vais vous le dire. Non, je ne vous le dirai pas. Je me tiens à deux mains » (VII, 179) ; « Je ments. J'ai encore eu deux accidents un peu plus fâcheux ; ne t'effarouche pas » (XIII, 64) ; « J'allois continuer, mais je me suis rappelé que [...] » (XIII, 219) — ou feint de se raviser : « Le ton pédantesque et dur n'est point celui de l'amitié. Je m'arrête pour ne pas donner moi même dans le défaut dont je me plains ; et si j'en croyois mon cœur, j'effacerois ces deux dernières lignes » (VIII, 120). L'écrivain se représente en train d'écrire, avec ce que cela comporte d'oublis et de corrections faites au fur et à mesure de la rédaction : il construit sa spontanéité pour l'autre et avec lui. Si le lecteur n'accepte pas de croire au discours de l'épistolier, la spontanéité n'existe pas.

65. XIII, 228. Voir aussi : I, 222 ; VIII, 147 ; X, 155. La même impression de simultanéité peut être exprimée sans le verbe « oublier » : « Je croyois n'avoir plus rien à ajouter à ce qui précède ; je me suis trompé » (XIII, 120).

La parfaite communion qui les anime est ce qui permet aux épistoliers de s'écrire (c'est le dernier aspect du pacte épistolaire entre Sophie et Diderot) : « Je vous conte cette histoire à la hâte. Mettez à mon récit toutes les grâces qui y manquent, et puis, quand vous le referez à d'autres, il sera charmant[66]. » Pour Sophie, à laquelle il vient de résumer un « amphigouri » de Lauraguais, Diderot conclut : « et cœtera, encore ; car il suffit que je vous mette sur la voye » (III, 350). Il lui envoie un long développement sur la bienfaisance et l'amitié : « En voilà là dessus bien plus qu'il n'en faut. Suppléez le reste » (III, 330). Plutôt que de lui offrir ses vœux, il inscrit, après la date du 29 décembre 1773 : « C'est la veille du jour de l'an. Le reste s'entend » (XIII, 141). Rien de ce qu'il peut dire ou faire ne contient de véritable menace : « Vous seriez bien aise, mademoiselle, de trouver ici un mot doux ; mais votre lettre m'a fait trop de peine pour n'en pas avoir du ressentiment. Je vous aime bien ; mais, pardieu, je ne vous le dirai pas ! » (X, 112-113). Il faut s'écrire, certes, mais tout n'a pas à être dit.

Dans la correspondance amicale, la prétérition sert à souligner une connivence qui est proche de cette communion de la communication amoureuse. Les exemples en sont nombreux : « Je n'ai pas besoin de dire un mot de l'esprit éclairé et du jugement du Comte de Crillon. Bientôt vous serez à même de vous former une opinion sur ces points » (à la princesse Dachkov, XIII, 154) ; « Il est arrivé dans nos affaires publiques une révolution dont je pourrois me dispenser de vous parler » (à Grimm, XIV, 16) ; « Ce n'est pas à vous qu'il faut dire de respecter vos propres bienfaits » (à madame Necker, XIV, 46) ; « Je ne vous dirai pas qu'il [monsieur de Limon] est intendant de la maison de Monsieur ; qu'est-ce que cela vous fait ? » (à Voltaire, XIV, 202). Par la prétérition, Diderot rappelle ce qui l'unit à ses correspondants et ce qui dicte à la lettre son économie : une même opinion, des jugements partagés, des valeurs communes.

---

66. IV, 140. Il arrive souvent que Diderot dise à Sophie de faire sienne une des anecdotes qu'il lui raconte, car elle en fera un « meilleur récit » que lui (III, 300-301). Cela se trouve également dans la correspondance avec Falconet : « Je ne vous jette qu'un mot là dessus, parce qu'il n'en faut pas davantage à un penseur » (IX, 60).

Malgré la disparition des lettres de Sophie, celles de Diderot laissent deviner le pacte tel qu'elle le concevait. Ses clauses, du moins celles que l'on peut inférer de la lecture des lettres de Diderot, sont les mêmes que celles stipulées par lui : obligation de tout dire, soumission (feinte ou réelle) aux demandes épistolaires de l'autre, énonciation de serments d'amour éternel, répétition d'un message unique dans la lettre (« je vous aime »), réciprocité idéalisée, etc. Pour Sophie, en novembre 1760, Diderot note, au sujet de madame Volland : « On diroit que Morphyse ait deviné que vous m'écrivez tout » (III, 255). Le 10 décembre 1765, il lui redit ce qu'elle lui aurait déjà déclaré : « N'attendez donc de moi, d'ici à quinze jours, que des billets conçus comme vous me les avez dictés ; c'est-à-dire : "Je me porte bien. Je vous aime comme un homme qui n'aime que vous et qui ne doit plus rien aimer après vous[67]". » Les tenants d'une lecture documentaire des textes s'intéresseraient ici à la réalité de la déclaration de Diderot eu égard à ce que l'ensemble de la correspondance laisse deviner de Sophie ; dans une perspective poétique, il importe plutôt de se demander en quoi une telle déclaration permet de penser l'autoreprésentation épistolaire. Non seulement la lettre se représente à elle-même et à son lecteur (son projet, ses rythmes, son but), mais elle représente également la correspondance de l'autre et se l'assimile :

> Les endroits de mes lettres où je vous dis que je vous aime sont ceux qui vous plaisent le plus. C'est, dites-vous, la seule chose qu'il y ait dans les vôtres, c'est-à-dire qu'elles sont pour moi partout comme les miennes dans les lignes qui vous paroissent excellentes. Ne suis-je pas bien à plaindre ? Mes lettres sont variées ? Et les vôtres le seront, et plus et

67. V, 213. Ce pacte est bien celui de Sophie tel que l'interprète Diderot. À preuve, on comparera le texte cité à tels extraits de lettres aux dames Volland de 1773-1774 : « Dites moi seulement que vous vous portez bien, et que vous m'aimez » (XIII, 41) ; « Dites moi seulement que vous vous portez bien ; que vous m'attendez avec impatience, que je vous suis toujours cher ; ce sera quelque chose de mieux que des nouvelles » (XIV, 34). La similitude des trois textes oblige à penser que le pacte entre Diderot et Sophie n'est jamais que celui exprimé par lui.

> plus agréablement encore que les miennes, quand vous pourrez vous résoudre, comme moi, à m'envoyer vos conversations d'Isle (III, 248-249).

La circularité est complète : ce que vous lisez dans ma lettre, ce que vous écrivez dans la vôtre, ce que j'y lis, ce que je voudrais y lire. L'autoreprésentation est celle de l'échange épistolaire dans son ensemble, et pas seulement de la conception que s'en fait un des épistoliers lorsqu'il parle de ses lettres à lui. S'il est possible de dire que la lettre est un dialogue, c'est que l'on peut toujours y entendre la voix de l'autre.

Si, pour la correspondance connue entre Diderot et Sophie, il peut exister un pacte « général » qui dicte souvent les conduites des deux épistoliers, il s'y trouve également des pactes particuliers : pendant une courte période de temps, la correspondance est le lieu d'un projet ponctuel, limité dans le temps, circonscrit quant à ses objectifs. En 1759-1760, en 1762 et en 1765, par exemple, Diderot propose à Sophie de lui envoyer des textes qui correspondraient à la définition moderne du journal intime.

> Mes lettres sont une histoire assez fidèle de la vie. J'exécute sans m'en apercevoir ce que j'ai désiré cent fois. Comment, ai-je dit, un astronome passe trente ans de sa vie au haut d'un observatoire, l'œil appliqué le jour et la nuit à l'extrémité d'un télescope pour déterminer le mouvement d'un astre, et personne ne s'étudiera soi-même, n'aura le courage de nous tenir un registre exact de toutes les pensées de son esprit, de tous les mouvements de son cœur, de toutes ses pensées, de tous ses plaisirs ; et des siècles innombrables se passeront sans qu'on sache si la vie est une bonne ou une mauvaise chose, si la nature humaine est bonne ou méchante, ce qui fait naître notre bonheur et notre malheur. Mais il faudroit bien du courage pour rien céler. On s'accuseroit peut-être plus aisément du projet d'un grand crime, que d'un petit sentiment obscur, vil et bas. [...] Cette espèce d'examen ne seroit pas non plus sans utilité pour soi. Je suis sûr qu'on seroit jaloux à la longue de

> n'avoir à porter en compte le soir que des choses honnêtes. Je vous demanderois, à vous : « Diriez-vous tout ? » Faites un peu la même question à Uranie ; car il faudroit absolument renoncer à un projet de sincérité qui vous effrayeroit (IV, 39).

Des éléments du pacte général sont repris dans ce pacte particulier (fidélité, exactitude, sincérité absolue, refus de l'autocensure), mais de nouvelles contraintes s'y ajoutent : devenir « astronome » de soi-même, transformer la lettre en « registre » ou en « espèce d'examen », être utile (pour la postérité, « pour soi »). Tel que conçu par l'épistolier, ce projet n'est pas sans difficultés (« On s'accuseroit peut-être plus aisément ») : il demande du courage (le mot est utilisé deux fois). La lettre permet de mener à bien un projet semblable à celui du journal intime, projet longtemps désiré (« cent fois »), mais réalisé plus facilement (« sans m'en apercevoir »), tout en comportant sa part de risques (« un projet de sincérité qui vous effrayeroit »). Ce nouveau pacte, plus circonscrit que le pacte général dans le temps comme dans ses objectifs, se rapproche de celui du journal intime, à cette différence près, et elle est majeure, que la quotidienneté de l'écriture n'en est pas une constituante[68].

---

68. L'analogie de la lettre et du journal dépend peut-être plus simplement d'une rhétorique commune que d'un projet conscient de Diderot. Le ferait penser certaine demande de l'épistolier, à Grimm par exemple : « Adieu, mon ami. Portez-vous bien. Rendez-moi compte de votre tems, et écrivez-moi » (II, 172). Cette remarque peut laisser croire que la correspondance, du moins au XVIIIe siècle, est conçue, dans un système des genres qui ne connaît pas encore le journal intime, comme ce qui permet de rendre compte du temps. Il importe de rappeler que le mot n'a pas, au moment où écrit Diderot, le sens qu'il a pris depuis le XIXe siècle : quand Jacques-Louis MÉNÉTRA rédige son *Journal de ma vie* (*Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra. Compagnon vitrier au 18e siècle*, présenté par Daniel Roche, Paris, Montalba, 1982, 431 p.), il ne livre pas un journal intime (au sens moderne), mais une autobiographie. Déjà, en 1760, Diderot disait vouloir faire « l'histoire des [ses] moments » (III, 45) ou de son « cœur » (III, 46). Il revient à la même idée plus tard : « Moi qu'on a comparé à l'éternel pour qui l'espace et la durée ne sont rien ; moi qui vis de la vie la plus découpée, la plus inadvertante, la plus oubliée, pour qui épiai-je tous mes instants ? » (V, 48 ; voir aussi IV, 88). On doit distinguer ces projets, repris dans une

En 1765, le « projet » de Diderot est proche de l'autobiographie et donc du récit.

> Comme mon projet étoit de reprendre l'histoire de ma vie aussitôt que la fin de ma tâche m'en laisseroit la liberté, j'avois jeté des petites notes sur un feuillet volant qui est devenu par lapse de tems un logogriphe à déchiffrer. Je n'y entens plus rien (V, 169-170).

Cet « agenda » sur lequel Diderot note ce que de l'« histoire » de sa vie il voudrait transmettre à Sophie, tout illisible qu'il soit, est le signe tangible d'une volonté autobiographique circonscrite dans le temps : Diderot prend « des petites notes sur un feuillet volant » afin de reconstruire le récit d'une vie. Une telle technique de composition est bien celle de l'autobiographie (activité rétrospective) et non du journal (activité quotidienne). Cette volonté est toutefois soumise au bon vouloir de Sophie : « Voilà, mon amie, une petite ébauche de nos causeries ; si elles vous conviennent, je continuerai[69]. » Fût-il voué à l'échec — Diderot ne continua pas —, le pacte épistolaire, général ou temporaire, est toujours un contrat, et à ce titre il met en relation deux personnes (au moins). Ce sont elles qui lui permettent d'exister (ou non).

La correspondance que Diderot adresse à Marie Madeleine Jodin ne repose pas sur le même pacte que celui l'unissant à sa

---

série de lettres, d'évocations ponctuelles de sa vie par l'épistolier, comme dans la lettre à Berryer d'août 1749 (I, lettre 21) : s'il s'agit d'un « récit fidèle » de la vie de l'écrivain (I, 88), celui-ci est rétrospectif et n'a donc pas le caractère quotidien du journal. En 1762, Diderot utilise fréquemment le mot « journal » (IV, 114, 124, 125, 133, 147 et 161) ; il ne le reprend qu'une fois, en 1767 (VII, 126). Sur les rapports du journal intime et de la correspondance, on verra les textes de François Laforge (« Diderot et le "journal intime" », RHLF, 87 : 6, novembre-décembre 1987, p. 1015-1022) et de Martine Reid (« Écriture intime et destinataire », dans Mireille Bossis et Charles A. Porter (édit.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture. Colloque culturel international de Cerisy la Salle France*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur. Beihefte. Neue Folge », 18, 1990, p. 20-26).

69. V, 173. Pierre Lepape a été sensible à la « tentation autobiographique » à l'œuvre dans les lettres de Diderot (*Diderot*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 1991, p. 167; voir aussi p. 223-224 et 288-290). Il la distingue de celle de Rousseau dans *Les confessions*.

maîtresse. Diderot ne s'y montre pas tant épris de la spontanéité amoureuse que du moralisme bourgeois dont son théâtre, dans un autre registre, témoigne également[70]. Ce Diderot, qui disait dans la *Satire première* avoir le « tic » de « moraliser » (DPV, XII, 28), est présent à divers endroits de la correspondance (voir la lettre à Grimm [?] sur la conduite de madame de Maux, X, 162-163), mais jamais de façon aussi soutenue que dans la série de lettres à Marie Madeleine Jodin. À l'évidence, Diderot s'impose, lorsqu'il écrit à cette jeune femme qu'il sent guettée par la dissolution, un personnage hautement moral : « Je voudrois bien vous sçavoir heureux tous les deux [La lettre s'adresse à la comédienne et à son « protecteur », le comte Werner XXV de Schulenburg.]. Je n'ai pas le temps de moraliser. Il est une heure passée, il faut que cette lettre soit à la grande poste avant qu'il en soit deux » (VIII, 165). L'épistolier endosse le costume de tuteur et devient alors un nouveau personnage de ses propres lettres — au point où Élisabeth de Fontenay a pu se demander pourquoi Diderot oublie « d'être lui-même » dans les lettres qu'il adresse « à sa pupille[71] ».

Outre la moralité et les finances — Diderot s'est occupé des affaires des Jodin, comme l'a révélé Émile Lizé[72] —, la pratique théâtrale de la comédienne fait l'objet de conseils de Diderot, mais ces conseils sont surtout intéressants par le modèle auquel ils sont subordonnés : le découpage du temps de la religion catholique.

> Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur. Sacrifiez aux grâces, et étudiez surtout la scène tranquille ; jouez tous les matins, pour votre prière, la scène d'Athalie avec Joas ; et, pour votre prière du soir, quelques scènes d'Agrippine avec Néron. Dites pour bénédicité la scène première de Phèdre et de sa confidente, et supposez que je vous écoute (VII, 13).

---

70. En 1830, SAINTE-BEUVE disait de cet échange que c'était un « admirable petit cours de morale pratique, sensée et indulgente » (*Œuvres I. Premiers lundis. Début des portraits littéraires*, texte annoté et présenté par Maxime Leroy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 80, 1966, p. 887).

71. Élisabeth de FONTENAY, *op. cit.*, p. 141.

72. Émile LIZÉ, « Notes bio-bibliographiques sur Diderot », SVEC, 241, 1986, p. 285-296.

La présence de l'homme moral (« supposez que je vous écoute »), la scansion religieuse (les deux prières, le bénédicité) et le choix du corpus racinien placent l'activité dramatique — en fait, il s'agit d'un seul de ses aspects : « la scène tranquille » — sous le signe de la moralité la plus traditionnelle[73].

Les apostrophes et les formules de clôture témoignent de la retenue qui caractérise tout l'échange. Alors que les premières sont fort nombreuses et diverses dans la correspondance avec Sophie, elles sont réduites ici à leur forme minimale : « Mademoiselle ». Les secondes se refusent à toute légèreté : « Je vous salue et finis sans fadeur et sans compliment » (V, 105). Dans cet échange qui s'étend entre 1765 et 1769 et qui comprend dix-neuf lettres, Diderot ne se départ jamais de l'image qu'il veut projeter : celle d'un qui ne cède pas à la familiarité lorsqu'il s'agit de morale. Dans le même ordre d'idées, et pour s'en tenir à ce seul trait formel, on notera que la correspondance échangée entre Diderot et Voltaire repose sur un système d'apostrophes où le respect est déterminant (bilatéralement). Le pacte épistolaire n'a pas à être explicite — ce qu'il peut être lorsque l'autoreprésentation est forte —, mais il existe toujours : celui qui ne le respecterait pas — Diderot tutoyant Voltaire ou saluant légèrement sa pupille — pourrait entraîner la rescision de l'échange ou, à tout le moins, en fausser les données[74]. L'être social est nécessairement divers : « C'est une chose bien bizarre que la variété de mes rôles en ce monde », explique Diderot à Sophie en septembre 1768 (VIII, 178). L'épistolier se doit de l'être lui aussi.

---

73. Diderot pousse la moralité plus loin : il recommande à mademoiselle Jodin d'abandonner le théâtre. Pour des informations générales sur ce personnage, on consultera les textes d'Alphonse DAUDET (« Conseils de Diderot à une comédienne », dans *Entre les frises et la rampe. Petites études de la vie théâtrale*, tome 18 des *Œuvres complètes de Alphonse Daudet*, Paris, Alexandre Houssiaux, 1909, p. 289-301), de Georges ROTH (« Diderot et sa pupille, mademoiselle Jodin », *Lettres nouvelles*, 4 : 44, 1956, p. 699-714), de Paul VERNIÈRE (« Marie Madeleine Jodin, amie de Diderot et témoin des Lumières », SVEC, 58, 1967, p. 1765-1775) et d'Élisabeth de FONTENAY (*op. cit.*, p. 140-150).

74. « L'annulation d'un contrat pour cause de vice radical ou en raison des préjudices qui en résultent pour une des parties porte le nom de rescision », suivant Fernand SYLVAIN (*op. cit.*, p. 209).

De même, quand Diderot écrit à son frère l'abbé, les règles du jeu changent. On notera par exemple que la diversité des sujets des lettres à Sophie fait place à un éventail restreint : la religion et la tolérance sont les sujets les plus souvent abordés, comme l'étaient le théâtre et la morale auprès de mademoiselle Jodin. Le ton des lettres n'est évidemment pas le même, les sujets religieux créant entre les deux frères un échange qui est loin d'être exempt de violence verbale : « Tu m'as écrit une dernière lettre à laquelle on ne répond pas avec une plume. Hé bien, malgré cela, s'il ne falloit que quelques bonnes palettes de mon sang pour redresser ta tête et adoucir ton cœur farouche, elles seroient tirées tout à l'heure » (XII, 169). De plus, Diderot s'applique à répondre article par article aux lettres de son frère, tout « méchant », « acariâtre », « insolent » et « fanatique » qu'il est (XII, 170) : « Mon cher abbé, tu es si bête, mais si bête, que tu ne t'aperçois pas que tu te contredis d'une ligne à l'autre » (XII, 163). Si spontanéité il y a, elle suit le déroulement de la lettre reçue et a pour effet de transformer l'échange informel en débat d'idées : « Il faut donc vous démontrer que vous avez prêché la haine contre moi à mon père, à ma sœur, à ma femme, et à ma fille. Je vais tâcher de vous satisfaire » (XII, 159). Le dialogue épistolaire est constamment menacé par la rupture entre les deux frères (rupture d'ailleurs consommée) : « Voilà la dernière lettre que tu recevras de moi. Je te dispense d'y répondre. Ne m'écris que lorsque je pourrai te servir. Alors, dispose de moi » (XII, 134), écrit Diderot le 25 septembre 1772, puis, six semaines plus tard :

> Monsieur l'abbé, je ne suis nullement votre serviteur. Je suis un bon philosophe indigné de l'outrage, sensible à l'injure, à l'injustice, à la dureté, à la noirceur ; mais tout prêt à recevoir son frère, sans aigreur, sans reproches, sans ressentiment, lorsqu'il lui plaira de se remontrer. Jusqu'à ce moment : *paix et silence*. Plus de lettres à recevoir, plus de réponses à faire (XII, 176).

Dans ce cas, le pacte est modifié par la nécessité d'avoir le dernier mot. Enfin, le pacte de régularité, pour les raisons qui viennent d'être évoquées, n'est pas déterminant : on verra plus loin que

Diderot n'ouvre pas des lettres de son frère ; il lui arrive également de ne pas se dépêcher pour écrire : « Je ne suis jamais pressé de vous écrire, parce que je le suis encore moins de recevoir vos réponses. Vous crevez de bile, et vous êtes d'une tristesse à périr » (XII, 158). Un pacte épistolaire en creux — ne pas écrire, pour ne pas avoir à lire — est aussi un pacte[75].

Les pactes épistolaires dépendent donc en partie de l'identité du destinataire et du moment où sont écrites les lettres : le pacte qui unit Sophie Volland et Diderot n'est pas le même que celui entre Diderot et Marie Madeleine Jodin ou son frère ; plusieurs pactes jalonnent la correspondance avec Sophie. À cette double spécificité, qui reste cependant subordonnée aux conditions générales du pacte épistolaire, il convient d'en ajouter une troisième, qui n'est peut-être, en fait, que la condition des deux premières. En 1781, Diderot écrit à Angélique une lettre plutôt sombre :

> Je ne sçais, mon enfant, si tu as grand plaisir à me lire, mais tu n'ignores pas que c'est un supplice pour moi que d'écrire ; et cela ne t'empêche pas d'exiger encore une de mes lettres ; voilà ce qui s'apelle de la personnalité toute pure, et se donner à soi-même bien décidément la préférence sur un autre, et quel autre encore ? (XV, 252-253)

Jean Varloot propose trois explications à cette remarque qu'il croit « certainement sincère[76] » : « Physiquement, cela pourrait

---

75. La rupture entre les frères est causée par l'impiété de l'aîné, par le mariage d'Angélique avec Caroillon de Vandeul, soupçonné d'irréligion, et par des raisons économiques liées à l'héritage laissé par Didier Diderot à ses trois enfants : « J'avois un frère sur l'amitié duquel je pouvois compter, en remplissant quelques conditions stipulées entre nous. J'ai rempli ces conditions à la rigueur. Je n'en ai pas moins perdu mon frère. Je rentre donc dans tous mes droits. Tout pacte est donc anéanti entre nous, et je suis maître de faire tout ce qu'il me plaira, sans qu'il ait aucune raison de se plaindre » (XII, 133). On ne saurait mieux résumer l'économie du commerce épistolaire entre les deux frères.

76. Il peut alors s'appuyer sur des passages des lettres de Voltaire à Diderot : « Vous n'écrivez que dans les grandes occasions » (XII, 61) ; « On dit que vous n'aimez pas trop à écrire des lettres » (XV, 20). Ces passages doivent cependant être interprétés dans le contexte du difficile dialogue épistolaire entre

signifier un affaiblissement de la vue, mais on verra qu'il est capable de lire *Gil Blas*. Moralement, c'est le dégoût pour la correspondance. Intellectuellement, c'est l'abandon de la création. » L'éditeur choisit l'explication morale : « La seconde raison est l'essentielle », mais sans donner de preuve textuelle de ce qu'il avance (XV, 253 n. 2). Plutôt que de favoriser une réflexion fondée sur la sincérité supposée de l'épistolier, on interprétera la lettre à Angélique à la fois comme un moment singulier d'un pacte épistolaire particulier et comme une stratégie textuelle convenue, voire une topique du pacte épistolaire général : à une époque de sa vie, Diderot dit que la correspondance est pour lui un « supplice », mais, parce qu'il écrit à sa fille, il ne peut céder à l'abandon qu'implique ce supplice, ce qui le pousse donc malgré tout à écrire, et longuement : « Pour un homme dont le désespoir est de faire des réponses, en voilà une suffisamment longue » (XV, 257). Quand il s'agit d'écrire à Angélique, le « supplice » et le « désespoir » de Diderot ne sont que rhétoriques : c'est sur eux que s'appuie la composition épistolaire. S'il est un pacte universel, c'est celui-là : malgré tout, je t'écris.

Le commerce épistolaire

> Tout se compte, tout se mesure.
>
> DIDEROT, *Plan d'une université*, 1775
> (LEW, XI, 771)

Afin d'abolir l'absence, les correspondants ne cessent d'insister sur la matérialité de l'échange épistolaire et de représenter le pacte qui les unit : dans l'absence, tout est différé, sauf la lettre. Celle-ci ne peut se substituer à l'absent que si ce dernier respecte, et soi avec lui, les règles du « commerce[77] » épistolaire. Un contrat

---

les deux écrivains (sur cet échange, voir José-Michel MOUREAUX, « La place de Diderot dans la correspondance de Voltaire : une présence d'absence », SVEC, 242, 1986, p. 169-217).

77. C'est le mot qu'utilise le XVIIIe siècle pour désigner l'échange épistolaire ; il « signifie [...] Communication & correspondance ordinaire avec quelqu'un, soit pour la société seulement, soit aussi pour quelques affaires. [...] *Ils*

est passé entre les épistoliers: pour « abréger » l'absence, pour l'« alléger » (III, 155), pour en « tempérer les douleurs » selon le mot de Rousseau dans ses *Confessions*[78], pour essayer de différer la souffrance, ils doivent s'engager à échanger régulièrement, à écrire longuement, à ne rien se cacher, à tout faire pour qu'aucun texte ne manque à la relation, à ne jamais perdre des yeux le passage du temps. L'apurement est fondateur de ce commerce, car quiconque est respectueux des règles de l'échange refuse d'être obéré: les bons comptes font les bons épistoliers. Les formulations de ce précepte (épistolaire, commercial) abondent:

> Eh bien! mademoiselle, voilà ma quatrième; et si une de mes lignes vaut une page des vôtres, où en êtes-vous? quand serez vous quitte? Mais dormez sur cette dette. J'ai de la conscience, et je sçais bien qu'un grain d'or vaut une grosse masse de billion (à Sophie Volland, VIII, 160);

> Commençons, Mademoiselle, par arranger nos comptes; ensuite nous causerons d'autre chose (à Marie Madeleine Jodin, VIII, 237);

> Mad[lle] Volland, j'ai reçu vos quatre lettres. N'en soyez point inquiète. Je serai plus exact à l'avenir, et j'espère qu'à votre arrivée à Paris, lorsque nous règlerons nos comptes, je ne serai pas en reste (IX, 80).

Pesée des lignes et des pages, reconnaissance de dettes, valeur relative, comptes à arranger ou à régler, quittance: les lettres forment, au sens commercial du terme, un grand livre[79]. Tout y est consigné: le nombre et la longueur des lettres, leur ordre d'expédition et de réception, le poids de chacune pour chacun, la

---

entretiennent commerce de lettres, ou *par lettres. Ils ont commerce de nouvelles. Commerce d'esprit. Commerce de Littérature* » (Ac. 62). On le trouve plusieurs fois sous la plume de Diderot (II, 290; III, 43-44, 49 et 263; IV, 232; V, 166; VII, 190 et 193; VIII, 131).

78. Rousseau, *Les confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1980, p. 31.

79. Voir encore: I, 172 et 249; III, 102 et 251; IV, 109; VIII, 104 et 116; XIV, 74; XV, 125-126.

comparaison des investissements respectifs, les échéances et les retards, l'identité des messagers et des lecteurs, etc.[80] Le balancement épistolaire n'est pas que le mouvement pendulaire dans lequel la lettre de l'un entraînerait la réponse de l'autre, et vice versa ; il s'agit aussi de faire la balance des comptes.

On trouve l'exemple achevé de l'importance accordée à ce que Geneviève Haroche-Bouzinac appelle le « thème postal[81] » dans la lettre à Sophie du 31 août 1760. Le texte est long, et c'est justement par sa longueur qu'il est significatif. Chaque détail a un rôle à jouer dans la transmission épistolaire, que Diderot rêve ici sans parasites ni bruits.

> Voici ma quatrième. La première m'a fort inquiété. J'ai cru qu'elle avoit été interceptée, et par qui encore ? Vous l'avez reçue à Chaalons. Les deux suivantes vous ont été écrites, à Vitry, à l'adresse de Mr de Maux ; l'une sous le contreseing de Mr de Courteil, où je vous souhaitois une bonne fête et vous priois de m'indiquer comment et par quelle voye je vous ferois passer sûrement le petit bouquet que je vous avois destiné. L'autre tout simplement par la poste, où je vous rendois compte de ma vie depuis le jour que je vous avois perdue.
>
> Hier samedi, au soir, d'Aminaville m'envoya vos numéros 4 et 5. Croyez-vous que, par le besoin que j'ai d'entendre parler de vous, je ne conçoive pas tout celui que

---

80. Bruce Redford indique que James Boswell tenait un « *Registar of letters* » dans lequel il consignait la date d'envoi de ses lettres et les décrivait ou les commentait en quelques mots (*The Converse of the Pen. Acts of Intimacy in the Eighteenth-Century Familiar Letter*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1986, chap. 5) ; en outre, l'épistolier gardait soigneusement les lettres reçues, prenait copie de celles qu'il envoyait et communiquait ces procédés à ses correspondants (*ibid.*, p. 199). Jean-Jacques Rousseau, de son côté, à partir de 1763-1764, a constitué « un copie-de-lettres, recueil de pièces justificatives pour ses *Confessions*. Ce recueil comportait un choix, non seulement de ses propres lettres, mais aussi de celles qu'il avait reçues » (Ralph Leigh, dans Rousseau, *Correspondance complète. Tome I. 1730-1744*, édition critique établie et annotée par R.A. Leigh, Genève, Les Délices, Institut et musée Voltaire, 1965, p. xix). Sur cette question, voir Benoît Melançon, « Le malentendu épistolaire. Note sur le statut de la lettre dans *Les confessions* », *Littérales*, 17, 1995, p. 77-89.

81. Geneviève Haroche-Bouzinac, *op. cit.*, p. 183-187.

> vous avez d'entendre parler [de] moi ? Je ne serois pas assez aimé, si les jours de poste n'étoient pas pour vous et pour moi des jours de fête, et je n'aimerois pas assez. Mais puisqu'il est si doux pour nous de nous écrire ; puisque c'est la seule consolation qui nous reste, puisque ce reste de commerce doit nous tenir lieu de tout pendant deux mois au moins, tâchons, s'il se peut, de mettre quelqu'arrangement dans notre correspondance (III, 43-44).

(Suivent deux paragraphes décrivant avec force détails cet « arrangement ».) Numérotation des lettres de façon à s'assurer que rien ne se perde (« ma quatrième », « vos numéros 4 et 5 »), présence éventuelle d'un tiers indiscret qui aurait lu « la première » de Diderot et qui oblige à trouver une façon de transmettre « sûrement » le bouquet destiné à Sophie, lieux où sont écrites, envoyées et lues les lettres (Chaalons, Vitry), identification des intermédiaires (monsieur de Maux, monsieur de Courteil[les]), apparence physique des objets expédiés (« le contreseing »), allusions au contenu des lettres (dans les dernières lignes du premier paragraphe) et aux modalités de leur circulation postale (le contreseing, la poste « tout simplement »), euphorie épistolaire (« jours de fête », « il est si doux pour nous de nous écrire ») et dysphorie amoureuse (« c'est la seule consolation qui nous reste »), réciprocité idéalisée (par le recours à l'antimétabole dans la deuxième phrase du deuxième paragraphe), équivalence de l'écriture et de l'amour, pesée des sentiments (« je n'aimerois pas assez »), fonction de substitution de la lettre (« nous tenir lieu de tout ») : presque tout ce qui donne sa spécificité à la pratique épistolaire, particulièrement en tant qu'échange d'objets matériels, est évoqué ici[82].

Diderot s'intéresse méticuleusement à toutes les facettes du commerce épistolaire, ce mot étant entendu au sens d'une stricte économie des échanges, avec ses actifs et ses passifs. En 1768, il écrit à Sophie :

---

82. Un développement semblable se trouve dans la lettre du 3 août 1759 (II, 192).

> Où est le tems où mon impatience, mon dépit, ma colère vous auroient fait grand plaisir ? où vous auriez été enchantée que je n'eusse donné le tems ni à mes lettres ni à vos réponses d'arriver ? où deux jours passés sans avoir entendu parler de moi, m'auroient été reprochés comme un silence de deux semaines ? Cela vous paroît injuste aujourd'huy. Vous êtes d'une justesse admirable dans vos calculs ; on ne sçauroit avoir plus de raison que vous en avez acquis ; vous ne vous fâchez plus ; vous ne voulez plus que je me fâche ; voilà qui est dit : je ne me fâcherai plus (VIII, 228).

L'expression de cette attitude ne se limite pas à la correspondance avec Sophie. La même année, Diderot écrit à son ami Falconet :

> *Que je ne m'attende pas à vingt pages ?* Je vois, mon ami, que le tems ne vous dure pas, quand vous m'écrivez. Depuis trois mois, j'en ai reçu plus de quarante. Aimez moi autant que je vous aime. Écrivez moi le plus souvent et le plus que vous pourrez. Je suis en fonds. J'ai de quoi m'acquitter. Il me semble qu'on soit moins sûr de l'existence et des sentimens de ceux qui nous sont chers, à proportion de l'intervalle qui nous en sépare (VIII, 116).

L'échange épistolaire n'a rien d'immatériel, il est affaire de chiffres autant que de sentiments[83] : « J'ai compté sur vous pour toute ma vie ; si vous me laissez là, je resterai seul » (X, 188). L'épistolier veut faire nombre : « Dieu soit loué, en voilà quatre d'arrivées ! Il en reste trois qui vont à vous, sans compter celle-cy » (V, 73,

---

83. C'est vrai de l'échange premier, du destinateur au destinataire, mais aussi de l'inscription de la lettre dans le circuit commercial par la suite. Pour le dire comme Michel Delon, les lettres « constituent un objet de prédilection pour les collectionneurs, donc pour les marchands » (« Éditer la correspondance », dans Georges Dulac (édit.), « Éditer Diderot », SVEC, 254, 1988, p. 400). En France, la divulgation des autographes est, selon Pierre Riberette, rendue difficile par les lois successorales, et des personnes possédant des inédits refusent de les voir publier, sous prétexte que leur prix sur le marché en souffrirait (« On Editing Chateaubriand's Correspondence », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 134-135) ! La lettre est toujours un objet de valeur, et cette valeur s'accroît d'autant plus que la critique — cet ouvrage, par exemple — s'intéresse à elle. La lecture est aussi une source de plus-value.

incipit); «Si cette lettre part demain matin, vous en pourriez bien recevoir quatre à la fois» (V, 137); «je ne conçois pas moi même comment on peut allarmer, inquiéter, faire du mal à celle qu'on aime, quand il ne faut que quatre lignes bien douces pour le lui épargner, et que l'âme toujours la même en dicteroit un cent tout de suite» (IX, 85). En lui se tapit un comptable (qui feint de s'ignorer): c'est lui qui reproche à Sophie ses «calculs» d'une «justesse admirable», qui dit à Falconet être «en fonds» pour s'«acquitter», qui compte les pages reçues («plus de quarante») et qui fixe les ordres de grandeur («Aimez moi *autant* que je vous aime. Écrivez moi *le plus souvent* et *le plus* que vous pourrez. [...] Il me semble qu'on soit *moins sûr* de l'existence et des sentimens de ceux qui nous sont chers, *à proportion de* l'intervalle qui nous en sépare»). Plus que la simple utilisation d'un vocabulaire comptable[84] ou arithmétique, ce qui importe ici est la possibilité de comparaison qu'elle entraîne: «vous souffrirez beaucoup; la même peine que moi! Cette idée double la mienne» (III, 144); «Connoissez-vous la centième partie de ma passion?» (IV, 42); «Ne me regrettez pas autant que vous êtes regrettées; cela vous feroit trop de mal» (XIII, 16); «Ah! Sophie, Sophie! foible comme tu es, si tu souffrois la moitié de ma peine, tu n'y résisterois pas[85].» La consolation est affaire de comparaison: «Je voudrais que vous m'aimassiez comme je vous aime[86].» Diderot écrira d'ailleurs un jour, de façon irréfragable: «votre

---

84. Dans la lettre à Sophie du 31 juillet 1762, «Diderot emploie, pour désigner la livre, le sigle H, habituel aux comptables» (Jean VARLOOT, LSV, p. 391 n. 173).

85. V, 129. La formulation, au pronom personnel et au substantif près, était la même en septembre 1760: «Ô mon amie, si vous souffriez seulement la moitié de mon ennui, vous n'y résisteriez pas» (III, 70).

86. IV, 64. Les occurrences de cette arithmétique amoureuse, qui s'appuie le plus souvent sur l'antimétabole, sont nombreuses: III, 52, 53-54 et 282; XII, 230; XIII, 214; XIV, 13. On les trouve dans la correspondance amoureuse et dans la correspondance amicale; Diderot écrit à Grimm en mai 1759: «Seroit-il bien sûr que mon silence vous fit autant souffrir que je souffre du vôtre?» (II, 140) La force des sentiments de Diderot, à laquelle il compare celle des autres, est marquée par le recours très fréquent au «combien» exclamatif.

absence a bien été pour moi aussi longue que la mienne pour vous » (III, 271).

Le décompte des lettres est analogue à celui des jours. Il renvoie, en dernière instance, à l'absence, mais perçue en sa face quantifiable : « la peine s'accroît de jour en jour » (XIII, 79). De Russie, le 30 décembre 1773 — le moment est propice à l'évocation du temps qui passe —, Diderot écrit à sa famille :

> Ah, ma femme ! ah, ma fille ! il faut vous aimer bien tendrement pour vous regretter au milieu de ces séductions [il s'agit de celles offertes par Catherine II] ! Cependant je vous regrette à tel point que je compte tous les jours, et que je ne calcule jamais les mois que dans notre nouveau stile, qui les avance de onze jours. C'est aujourd'huy le 19 X[bre] à Pétersbourg, et le trente à Paris (XIII, 142).

L'artifice a pour objectif d'amoindrir la douleur causée par l'absence, mais il reste subordonné à la volonté de l'épistolier de tenir le compte des jours. Ce que celui qui aime confie à la personne aimée, laisse entendre Diderot, c'est son temps. Ce temps, que l'épistolier compte, est un « bien » dont on doit lui rendre la « jouissance » advenant une rupture, comme le démontrent les lettres de Diderot au moment où il se sépare de madame de Maux : « Je demande deux choses qu'on ne sçauroit me refuser sans tyrannie : la jouissance d'un bien que vous avez tant de fois regretté, de mon tems ; et la liberté de m'éloigner, quand il me plaira » (à Grimm [?], X, 146). Le temps est déposé entre les mains de la personne aimée, mais ce dépôt a un terme, celui de l'amour lui-même : « je veux absolument la restitution de mon tems » (X, 142).

Diderot revient sans cesse sur la nécessité de ne pas perdre de lettre, en les numérotant par exemple, ce qui est plus sûr que la seule datation : « Toutes ces dates ne m'apprennent rien. Je voulois sçavoir s'il n'y avoit eu aucune de mes lettres égarée » (III, 118). Parmi les contemporains de Diderot, madame d'Épinay numérote aussi ses lettres : « J'ai reçu votre lettre répondant au n° 74 », écrit-elle à Galiani en 1771 (XI, 254), de même que madame Du Deffand : « Adieu, Monsieur, n'oubliez pas de me parler de votre santé. Je numéroterai mes lettres, numérotez les

vôtres ; c'est le moyen de savoir s'il ne s'en égare pas[87] » et que Grimm, pour ses lettres à Catherine II[88]. La numérotation des lettres sert non seulement à s'assurer que rien ne se perd, mais elle est également justifiée par le croisement des lettres. C'est pourquoi Chompré peut écrire à Boissy d'Anglas :

> Nous nous reprochons souvent, mon ami, de ne pas écrire et cela faute de nous entendre. Ne nous grondons plus et soyons tous deux persuadés que, si nous n'avons point de lettre aujourd'hui, nous en aurons demain. Tu dois actuellement avoir la preuve de ce que je te dis[89] ;
> Tu grondes encore de ce que je ne t'écris pas et tu as encore reçu de moi une longue lettre le lendemain peut-être du départ de la tienne[90].

En effet, comment savoir si l'autre a bien reçu toutes les lettres à lui adressées ? « Mademoiselle, nous avons reçu toutes vos lettres, mais il nous est difficile de deviner si vous avez reçu toutes les nôtres », déplore Diderot auprès de Marie Madeleine Jodin (VI, 166). De même, à Sophie Volland : « J'ai reçu votre numéro 18. Mais le numéro 17, où est-il ? qu'est-il devenu ? La lettre de Chaalons doit-elle, ou ne doit-elle pas être comptée ? » (V, 115) ; « Dites-moi, je vous prie, combien vous avez reçu de lettres de moi, en comptant celle-cy » (V, 220, incipit) ; « Vous n'avez encore que deux de mes lettres ? J'en suis pourtant à la sixième. Je les ai toutes numérotées, afin que nous puissions nous assurer qu'il ne s'en est pas égaré. Regardez-y » (V, 61). La précision des instructions (« doit-elle, ou ne doit-elle pas être comptée ? », « en comptant celle-cy »[91]) et la force de l'injonction (« Regardez-y »)

---

87. Lettre de Madame Du Deffand à Horace Walpole, 19 avril 1766, citée par Benedetta CRAVERI, *Madame du Deffand et son monde*, Paris, Seuil, 1987, p. 252.

88. Voir Sergueï KARP et Sergueï ISKUL, avec la collaboration de Georges DULAC et Nadejda PLAVINSKAYA, « Les lettres inédites de Grimm à Catherine II », RDE, 10, avril 1991, p. 43.

89. CHOMPRÉ, *op. cit.*, p. 97.

90. *Ibid.*, p. 99.

91. Un autre incipit, le 14 juillet 1762, comporte la même expression : « Comment se fait-il que je reçoive à l'instant votre septième lettre, et que vous

soulignent l'importance de l'enjeu: « combien vous avez reçu de lettres de moi »[92].

Eu égard à l'autoreprésentation épistolaire, la crainte de la perte autorise une triple lecture. On dira d'abord que chaque envoi est un pari contre la perte matérielle ou sémiotique: la lettre sera-t-elle reçue ou interceptée? Si elle atteint son destinataire, aura-t-elle auparavant été lue par d'autres? Sera-t-elle lue comme elle doit l'être? L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de l'amour ou de l'amitié eux-mêmes, la lettre tenant la place de soi ou de l'autre. Une lettre perdue équivaut à la perte du corps et, en définitive, à la mort: « que seroit-ce si je vous perdois? » (II, 271). En deuxième lieu, la correspondance comporte aussi la possibilité d'une perte identitaire, car écrire une lettre suppose toujours un rapport à l'autre qui fonde le soi. L'absence de l'autre peut donc entraîner la perte de sa propre identité: « il n'y a personne ici depuis que vous n'y êtes plus » (II, 118). Enfin, l'absence elle-même est une expérience de la perte: « je suis accoutumé à vous perdre pour six mois » (VII, 116). L'épistolier joue toujours gros jeu: voir une lettre se perdre — ou pire: la perdre soi-même —, ne pas en entendre le sens, ne pas toucher le destinataire, ne plus exister pour lui, sentir qu'il n'est plus là, avoir un avant-goût de l'absence définitive — voilà l'échec qui menace chaque lettre. Comme le dit Claire Pouget-Dompmartin: « Le discours de Diderot porte la marque de la conscience du risque encouru: celui de la lettre morte, perdue ou mal entendue[93]. » Une telle perte, irréparable, ne cesse de menacer: elle est l'horizon de la lettre.

---

n'ayez reçu que la quatrième des neuf que je vous ai écrites, en comptant celle-cy? » (IV, 38-39). L'obsession arithmétique — comment Sophie pourrait-elle avoir reçu une lettre que Diderot ne lui a pas encore envoyée (« celle-cy »)? — n'est que partiellement tempérée par les phrases suivantes: « Mais laissons aller les courriers à leur gré; aussi bien, ils ne pourroient jamais aller au gré de notre amour. L'homme passionné voudroit disposer de la nature entière. » Diderot ne laisse « aller les courriers » qu'après avoir fait ses calculs.

92. Pour d'autres occurrences de notations sur la numérotation indispensable des lettres et d'indications de numéros reçus, voir: II, 239 et 287; III, 43-44, 50, 112, 181 et 329; IV, 69, 72, 78 et 87; VIII, 230.

93. Claire Pouget-Dompmartin, « Des "griffonnages d'auberge". Propos sur les *Lettres, billets et fragments de lettres écrites par M. Diderot à Mlle Volland, depuis le 1er juillet 1755 jusqu'au 10 juin 1774* », *Le Discours psychanalytique*, 21,

L'épistolier s'attache dès lors à assurer le suivi de la correspondance, à vérifier qu'il reçoit toutes les lettres de ses correspondants, surtout celles de Sophie, et vice versa — jusqu'à l'absurde: « Combien de tems resterez-vous encore à Chaalons? Si par hazard cette lettre ne vous y trouvoit plus, que deviendroit'elle ? » (III, 69). Il multiplie les instructions sur les adresses et la circulation des lettres. Au marquis d'Adhémar, il écrit le 15 mai 1752 une lettre qu'a publiée Edward Mass:

> Je partirai Samedi prochain pour Langres où je pourrai recevoir de vos nouvelles. Ecrivez a Diderot fils chez m[r] Son pere Place chambeau a langres. [...] Si dans L'intervalle De cette absence, vous avez a Ecrire a M[r] Poulliot, adressez votre Lettre chez moi. ma femme que J'y laisse La lui remettra. a M[r] poulliot Chez M[r] Diderot vieille estrapade au coin de la rue des poules, voila ma nouvelle adresse. Si vous veniez a la perdre, Ecrivez à l'ancienne adresse, et votre Lettre Sera toujours rendue[94].

Tout compte — et est compté: « Comptez mes petits feuilletons, et vous en trouverez quatre, et puis une longue et volumineuse lettre à l'ordinaire, tout pleine de mes radoteries et de celles de mes amies » (V, 176). Commis aux écritures, ne quittant jamais sa contrepartie, Diderot n'est pas un amoureux oblatif et il refuse d'être perdant à l'échange: pas d'arrérages pour lui. Des lettres lui sont dues — « Si demain je ne reçois pas mes deux lettres, la tête m'en tournera » (II, 201) —, il les exige: « Je vous conseille de vous plaindre de moi, Mademoiselle! Comptez mes lettres, et faites moi réparation, s'il vous plaît » (VIII, 188). Lui alimente consciencieusement son compte et évite de ne pas respecter le pacte: « Voici, mon amie, la lettre que je vous ai promise » (II,

---

6: 4, décembre 1986, p. 8. Les occurrences du thème de la perte (de la lettre, du temps, de l'autre, de soi, etc.) sont nombreuses: I, 183; II, 265 et 320-321; III, 43-44, 184-185, 241, 319 et 358; IV, 64, 133 et 220; V, 223; VII, 40 et 266; VIII, 39 et 136; IX, 53; X, 90; XV, 58; XVI, 42.

94. Dans Edward Mass, « Le marquis d'Adhémar: la correspondance inédite d'un ami des philosophes à la cour de Bayreuth », SVEC, 109, 1973, p. 97.

294) ; « Je comptois avoir de la place pour quelques douceurs. Je comptois aussi répondre à mad[e] de Blacy. Mais voilà mes quatre pages remplies. C'est ma tâche. Bonsoir, mesdames » (VIII, 206) ; ou encore, et plus significativement : « Votre absence ne me détachera point. Je m'imposerai la loi de vous écrire tous les jeudis et tous les dimanches » (IV, 90). À défaut d'une réelle plénitude de la rencontre amoureuse — qui, il est vrai, exclut, du moins théoriquement, la correspondance —, il rêve d'une plénitude épistolaire : toutes ses lettres à elle (« Arrivez donc, lettres de mon amie », III, 137 ; « J'ai reçu toutes vos lettres », III, 201-202 ; « Vos lettres me parviennent à de très longs intervalles, mais il ne s'en perd aucune », IV, 200), toutes ses lettres à lui :

> Chère amie, je suis désespéré. Il faut qu'il y ait une douzaine de mes lettres en l'air. Il y en a une surtout très étendue, grand papier, à sept ou huit feuilles coupées. Je vous y dis si bien combien vous m'êtes chère ; vous l'auriez lue avec tant de plaisir, que je ne voudrois pas qu'elle se fût perdue. Quand elle vous sera parvenue, dites-le moi (III, 184-185, incipit).

Si les interrogations de Diderot sont parfois simplement de cet ordre (il a peur qu'une de ses lettres ne se soit perdue, car il en est fier), dans d'autres cas ses inquiétudes confinent à l'obsession, comme en témoigne la lettre à Sophie du 7 septembre 1760, dont l'unique sujet est la réception des lettres :

> Pour Dieu, si ce billet vous parvient, aussitôt que vous l'aurez reçu, tranquillisez-moi en me marquant le nombre de lettres que vous aurez reçues et le commencement de chacune. Si celle-cy s'égare, j'aurai bientôt pris mon parti. Je ne ferai plus contresigner. [...] Je vous aime de toute mon âme, et qu'importe que je l'écrive, si mes lettres ne vous parviennent pas ? [...] Adieu, mon amie. Je trouve que vous prenez ces délais bien patiemment. Il y a de quoi me rendre malade[95].

---

95. III, 60. L'année précédente, Diderot couvrait l'ensemble du circuit épistolaire : « Mais que m'importe qu'elle vous parvienne ou non, si elle ne doit point avoir de réponse » (II, 287). La réception des lettres par Sophie ne lui suffisait pas ; il lui fallait une réponse.

Tout est lié: l'amour, le silence épistolaire, la panique devant celui-ci, la numérotation des lettres (et, exceptionnellement, leur citation), la maladie éventuelle, l'accusation voilée («Je trouve que vous prenez ces délais bien patiemment»).

Il est vrai que la lettre manquante («mes lettres en l'air»[96]) représente parfois une menace: «Et qui sçait ce qu'il y a dans cette lettre, en quelles mains elle est tombée? et l'usage qu'on en fera[97]?» Il arrive que le frère abbé (II, 192) ou Anne-Toinette (IV, 232) lisent une lettre de Sophie destinée à Diderot, et le prince Golitsyn une lettre de madame Diderot à son mari (XIII, 82). En novembre 1762, relatant une anecdote mettant en scène Duclos, sa femme et Damilaville, Diderot démontre le danger «de tous les commerces de lettres, à moins qu'on ne prenne comme [lui] la précaution de les recevoir ailleurs, et celle de ne les jamais garder sur soi» (IV, 232). Ici dépeint négativement, le danger d'une lecture tierce peut pourtant être là source de griserie, comme dans la lettre à Sophie du 25 octobre 1761:

> Je tremble de vous envoyer *Miss Sara Sampson*, de peur qu'il ne vous en arrive comme à moi et que si l'on venoit, comme on vient de me faire, à décacheter le paquet, on ne le taxât, et qu'il ne vous en coutât une vingtaine de francs. Malgré cela, nous risquerons, si vous l'ordonnez. Il y a cent à parier contre un que nous réussirons. Voyez (III, 349).

Ce pari épistolaire porte directement sur la matérialité de l'échange: son enjeu est la lettre elle-même. Le jeu en vaut la chandelle, mais c'est à la partenaire — Diderot joue avec Sophie, pas contre elle — de décider de la suite des événements[98].

---

96. La même expression est utilisée le 20 octobre 1760: «Adieu, adieu! Prévenez-moi de loin sur votre retour, afin qu'il n'y ait pas une douzaine de mes lettres en l'air qui aillent vous chercher à Isle quand vous n'y serez plus» (III, 182).

97. IV, 73; voir aussi: X, 90 et Georges DULAC, «Diderot, Suard et le livre aux "figures infâmes" (Une lettre inédite)», RDE, 5, octobre 1988, p. 31. La lettre interceptée est aussi un thème pictural (voir Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, «Iconographie épistolaire», *Bulletin de l'A.I.R.E.*, 9, juin 1992, p. 29-32).

98. On trouve de nombreuses autres occurrences du verbe «gager» dans la correspondance: «Je gage que si vous lisez» (III, 78); «Je gage, si l'on veut

Dans un tel contexte, chaque contretemps doit être motivé, chaque absence de lettre justifiée: « Je vous prie, ma bonne amie, de m'apprendre pourquoi je ne reçois plus vos lettres que le mardi» (V, 220). L'absence de l'être aimé fait que l'on ne peut tolérer le manque de la moindre lettre, du billet en apparence le plus insignifiant (pour le lecteur non destinataire): l'épistolier ne cesse jamais de récoler les lettres. S'il est en retard, il lui faut s'excuser, au prix de détails physiologiques précis.

> Il y a trois jours que j'ai cette lettre toute prête. Je l'écrivis chez Le Breton, au milieu des douleurs les plus aiguës que ma colique m'eût encore fait souffrir. Je comptois la porter le soir même chez d'Amilaville; mais le mal, le mauvais tems et l'heure m'en empêchèrent. Le lendemain j'ai été alité. Hier on me purgea[99].

Il faut de bonnes raisons pour échapper à l'empire de la lettre: «Que pensez-vous de mon silence? Le croyez-vous libre?» (II, 263, incipit). Ainsi, le «Je n'ai pas la force de vous écrire» initial de la lettre du 19 novembre 1760 (III, 252) est-il contredit par l'existence même de cette lettre. Plusieurs lettres sont consacrées, elles, au «circuit» (III, 122) qu'elles parcourent, aux «allées et

---

[...]» (IV, 100); «J'ai gagé avec l'abbé [...]» (V, 229); «Je gage qu'il vous a passé par la tête» (X, 90); etc. Voir aussi: II, 271; IV, 231; V, 93. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC a montré que la prudence est une des qualités de la lettre que mettent de l'avant les manuels épistolaires (*op. cit.*, p. 66-67 et 186).

99. III, 352. Diderot, qui avoue être «un homme qui n'a pas la clef de son derrière» (V, 40), n'épargne aucun détail à ses correspondants, non sans cocasserie parfois. Dans la lettre du 20 octobre 1765, par exemple, l'association d'idées a des effets étonnants: «Le travail de la journée m'avoit donné le soir un appétit dévorant. J'ai voulu souper; une fois, deux fois, cela m'a bien réussi; mais la troisième a payé pour toutes. J'ai fait l'indigestion la mieux conditionnée; mais avec de l'eau chaude, de la diète, des clystères, la médecine de maman, on guérit de tout; il faut encore y ajouter son tempérament et le mien. Présentez-lui mon respect et à mad[e] et à mad[lle] de Blacy» (V, 146). Voir aussi: I, 37; II, 291 et 320; III, 346; VII, 116 et 141; VIII, 15 et 189; X, 64; XIII, 227; etc. Fernando SAVATER a souligné les liens du physiologique et du philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* («Por amor a Sofía: una evocación diderótica», dans Francisco LAFARGA (édit.), *Diderot*, Barcelone, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1987, p. 46-47).

venues» (III, 134) causées par les séjours de Diderot et de Sophie à la campagne (parfois l'un ou l'autre étant resté à Paris). La logique épistolaire suppose que soit représentée la circulation des lettres, au sens strict: la poste est omniprésente dans les lettres (III, 70-71, 79 et 102, par exemple). C'est elle seule qui peut assurer qu'ils ne soient pas complètement absents l'un à l'autre.

De même, la longueur des lettres est un des leitmotive de Diderot épistolier. Dans une lettre à Catherine II, Grimm évoque les «pancartes» de Diderot; selon Jean Varloot, ce terme lui sert à «désigner les lettres longues et soignées» (XIV, 99 n. 4). Le 18 juillet 1768, l'épistolier clôt une lettre à Falconet et à mademoiselle Collot par des excuses: «Adieu, mes amis, adieu. Il n'y a là que quelques lignes; et c'est bien contre mon usage et contre mon gré; car je n'aime rien tant que bavarder avec mes amis, et vous en sçavez quelque chose» (VIII, 72). À la même époque, il déclare, toujours à Falconet: «Je vous écris rarement, il est vrai. Mais en revanche quand je m'y mets, je ne finis point, surtout lorsque je suis à mon aise, que je puis ouvrir mon cœur et que je suis sûr que mes lettres ne seront pas interceptées» (VIII, 39), puis, dans une autre lettre: «Après avoir eu le courage de lire tout ce qui précède, il vous en restera peut être assez pour quelques lignes de plus» (VIII, 150). Neuf ans plus tôt, c'est à Sophie que Diderot révèle le plaisir que lui procurent ses longues lettres: «du train que j'y vais, je ne finirai point. Tant mieux, n'est-il pas vrai? ma Sophie, si vous me lisez plus longtems[100].» Il revient plus tard sur les raisons qui expliquent la longueur de certaines lettres: «Je ne me suis soucié que de les faire longues; j'ai voulu vous occuper longtems; j'ai voulu que vous me suivissiez pas à pas; j'ai voulu vivre sous vos yeux. Je ne tuerai pas non plus une puce sans vous en rendre compte» (V, 47-48). De telles remarques sont plus lourdement chargées de sens lorsqu'elles donnent lieu à des comparaisons: ainsi, par exemple, quand, au «volume» qu'il écrit, Sophie se contente, mais c'est là le point de vue du destinateur,

---

100. II, 222. Les expressions «ne finir point» ou «plus» (I, 185; II, 222; III, 174; VII, 166-167 et 194; VIII, 124; IX, 32 et 160-161; X, 86) sont également utilisées dans d'autres lettres.

d'une seule « ligne » de réponse[101] ou quand, finalement, elle se décide à écrire longuement : « Ah ! voilà ce qui s'appelle une lettre, cela. Une fois en votre vie, vous aurez du moins causé cinq ou six pages de suite avec moi » (VII, 136). S'il arrive à Diderot de faire bref, ce n'est pas comme les autres :

> Je vous salue et vous embrasse ; si j'avois voulu allonger mes lettres en pattes de sauterelles, comme vous savez tous faire, mes quatre pages seroient pleines, et trompé par l'espace, vous auriez cru, sur la foi de mon griffonnage allongé, que j'avois beaucoup écrit. Mais je ne sçais rien surfaire (III, 162).

Même pour définir son unicité (au moins à ce moment de la correspondance), l'épistolier doit mesurer, comparer (« comme vous savez tous faire »), compter.

Quand Diderot écrit : « Je mets si peu de prétention à ce que je vous écris, que, d'un courrier à l'autre, la seule chose qui m'en reste, c'est que j'ai voulu vous rendre compte de tous les instants d'une vie qui vous appartient, et vous faire lire au fond d'un

---

101. III, 152. Cette opposition est reprise d'une lettre de 1759 (II, 320). On verra encore : « Et puis, mon amie, comptez mes feuillets, et vous verrez que j'ai donné au plaisir de causer avec vous plus d'heures que vous ne m'avez accordé de minutes » (VI, 35). Le 19 novembre 1760, Diderot, ne pouvant écrire qu'un « mot », alors qu'il voudrait plutôt envoyer « un petit volume », s'excuse de sa brièveté auprès de Sophie (III, 253). La semaine précédente, il notait : « Je vous écris seulement ce billet pour prévenir l'inquiétude que mon silence pourroit vous causer, ma tendre amie. ¶ Jeudi je tâcherai de réparer la brièveté de celle cy. […] Je ne me tiens pas quitte pour ce petit nombre de lignes. Le sujet est trop important pour n'y pas revenir » (III, 251). Comme c'est souvent le cas, la correspondance avec Sophie n'est guère différente de celle avec Falconet — « Voilà madame Diderot qui dit que je vous fais un livre et non pas une lettre » (VII, 106) — ou de celle avec Grimm : « Mais est-ce que vous n'avez pas reçu un volume de mon écriture, de cette écriture dont vous désespériez de voir une ligne ? » (II, 140). Dans la même lettre, Diderot exige de son ami « un billet, grand comme l'ongle, qui dise seulement que vous vous portez bien, et que vous m'aimez ». Auprès de Damilaville, Diderot se plaint de ne pas avoir reçu même un « petit chiffon » de Sophie, « grand comme le bout du doigt » (III, 82). Une contemporaine de Diderot, Julie de Lespinasse, opposera pareillement le « volume » et la « ligne » (*Correspondance entre mademoiselle de Lespinasse et le comte de Guibert publiée pour la première fois d'après le texte original*, édition du comte de Villeneuve-Guibert, Paris, Calmann-Lévy, 1906, p. 344).

cœur où vous régnez» (III, 242), il ne fait qu'une dupe: lui-même. La correspondance, substitut de la présence, n'est pas que ce «reste» courant d'un «courrier» sur l'autre. Le calcul des pertes éprouvées et des revenus escomptés («la seule chose qui m'en reste») est peut-être aussi important que son projet explicite («vous rendre compte de tous les instants d'une vie qui vous appartient, et vous faire lire au fond d'un cœur où vous régnez»). Encore une fois, n'importe quelle correspondance est susceptible de donner lieu à de telles remarques: «En voilà cinq pages, es-tu content, Boissy? Il faut que je t'aime infiniment pour t'écrire une lettre aussi infiniment longue», demande, et répond, Chompré[102]. Chez lui, la logique du commerce épistolaire joue aussi, jusque dans le choix des termes: «Mais surtout je ne t'épargnerai pas la prose et ce ne sera jamais avec toi qu'elle tarira[103].» La correspondance est affaire de dépense: celui qui économise («je ne *t'épargnerai* pas la prose») ne remplit pas sa part du pacte. Dans la correspondance amoureuse comme dans l'amicale, ce ne peut être que parce qu'il aime moins — à moins que l'épistolier ne prévienne à l'avance les coups: «Ne te fâche pas de la brièveté de l'épître, quatre mots valent mieux que rien[104]»; «Il vaut mieux, mon cher ami, t'écrire quatre mots que de ne te rien dire[105].» La force de la relation qui unit les épistoliers se mesure en temps consacré à l'écriture et en nombre de pages. L'épistolier pingre est, dans la logique épistolaire, un mauvais épistolier, voire un tricheur.

Le passage du temps, qui est un thème essentiel de la lettre, est aussi une réalité matérielle pour l'épistolier. La position de Diderot semble toutefois varier selon qu'il s'agit de la douleur de l'absence ou de la représentation du passage du temps au fil de la correspondance. En effet, Diderot insiste pour que Sophie numérote ses lettres et lui tienne un compte exact des lettres reçues et envoyées, soulignant par là tant la valeur qu'il attache aux lettres (objets, textes) que l'importance du contrat épistolaire passé

---

102. Chompré, *op. cit.*, p. 101.
103. *Ibid.*, p. 72.
104. *Ibid.*, p. 115.
105. *Ibid.*, p. 185.

entre eux. Cependant, il est un aspect de la matérialité de la lettre auquel il n'attache, ou ne semble attacher, aucune importance : la datation. Il déclare volontiers : « je ne sçais jamais bien le jour que je vis[106] » et, dès lors, ne se sent guère d'obligation quant à la date à laquelle il écrit : « au Grandval, ce mercredi, je crois, 15 8bre » (III, 150) ; « À Paris ce   octobre 1761. Remplissez la date, je ne la sçais pas » (III, 351) ; « Dimanche ; non, c'est ¶ un jeudi que j'ai pris ¶ pour un dimanche » (V, 61) ; « Dimanche ou jeudi » (V, 109) ; « à Paris, ce. Ma foi, je n'en sçais rien, mais il me semble qu'il y a longtems que vous êtes parties[107]. » Cette « inaptitude congénitale » de Diderot à dater ses lettres (Georges Roth, II, 13), qui est signalée dès le XVIIIe siècle par ses correspondants[108], peut être interprétée de quatre façons.

---

106. II, 223. À Grimm : « J'ignore toujours le tems, et vais comme de coutume, brouillant les jours, les semaines, les années et les mois ; ainsi, aucun déchet dans ma conformité avec l'éternel » (XIV, 238-239). À Sophie : « Je ne serois pas ici, si j'avois pensé que c'est lundi et que Grimm est arrivé de la Chevrette. Mais je me console de cette distraction » (III, 218).

107. IX, 71 ; voir encore : II, 242 ; IV, 93 ; X, 173 ; XIV, 240.

108. L'abbé Galiani à madame d'Épinay : « Je suis honteux de n'avoir pas encore répondu à Diderot. Mais comme le philosophe ne connaît pas la durée du temps, il n'y aura ni tôt ni tard pour lui » (8 septembre 1770, X, 128) ; « le temps et l'espace sont devant lui comme devant Dieu : il croit être partout et être éternel » (15 mai 1773, XII, 211). Jean-Baptiste SUARD au margrave de Bayreuth : « il n'a su de sa vie l'heure qu'il était » (XIV, 197). GRIMM, *Lettre à Sophie, ou Reproches adressés à une jeune philosophe*, 15 août 1763 : « Le philosophe m'a affligé ces jours passés, car il savait le jour du mois et de la semaine ; mais il prétend que c'est votre absence qui en est cause. Sophie, s'il apprend jamais à dater ses lettres, c'en est fait de son bonheur et de son génie. Revenez, et qu'il ne vous doive point cette funeste science » (II, 13). Grimm a été l'artisan inlassable de la création de l'image d'un Diderot insensible au calendrier (XV, 86 et 143). Comme le lui fait remarquer Diderot le 13 décembre 1776 : « Vous m'avez prédit que je sortirois de ce monde-cy sans avoir sçu quel jour et quelle heure il étoit, et votre prédiction s'accomplira. Je mourrai vieil enfant » (XV, 24 ; voir XV, 15). Il est vrai que Grimm, qui a beaucoup profité du temps de Diderot, avait tout avantage à prétendre que le temps ne comptait pas pour son ami. Diderot lui-même véhicule cette image : « Que pourrois je avoir de mieux à en faire [de mon temps] que de le donner à mon ami ? Est ce que cette façon de penser n'est pas la vôtre ? » (IX, 90 ; voir aussi I, 86). Écrivant à Sophie la même année (1769), sa position n'est pas tout à fait la même : « Grimm me prend tout mon tems » (IX, 80) ; « Je crois que nous nous aimons toujours bien, quoique

D'une part, Georges Daniel a proposé de considérer l'incapacité à dater qu'affiche Diderot non comme une réelle distraction de sa part, mais comme un phénomène proprement littéraire: Diderot ne serait pas un vrai distrait, mais plutôt un personnage en train de se construire une identité de distrait et d'improvisateur[109]. À l'encontre de cette interprétation, aussi séduisante soit-elle (l'accepter reviendrait à doter d'une cohérence interne ce qui paraissait jusque-là relever du tic personnel et à faire de la correspondance l'expression d'une intention «littéraire»), on notera que la construction, si c'en est une, se manifeste dès les premières lettres à Anne-Toinette Champion: «Je ne sçais quel jour du mois, mais c'est dix jours après mon départ» (I, 36). En outre, cette stratégie n'est pas limitée aux principales séries de lettres de Diderot. On en trouve des occurrences dans des lettres à sa sœur Denise: «Ce dimanche au soir. Je ne sçais quel jour du mois. On peut, je crois, ignorer le jour du mois sans vous scandaliser» (XII, 22), à monsieur d'Hornoy: «Ce jeudi, je ne sçais ¶ quel jour du mois d'aoust, ¶ le lendemain de la Vierge. ¶ 1781» (XV, 263) et à Guéneau de Montbeillard: «Ce samedi, je ne sçais quel jour du mois» (VII, 15). La permanence de la difficulté à dater ne discrédite pas totalement l'hypothèse avancée par Georges Daniel, mais la stratégie de Diderot, active dans l'ensemble de la correspondance et non seulement dans certaines séries de lettres, oblige à en relativiser le pouvoir d'explication.

---

cette maudite corvée dont Grimm m'avoit chargé m'ait souvent empêché de vous le dire à mon aise» (IX, 188). Le changement de destinataire explique bien des choses.

109. Georges DANIEL, *Le style de Diderot. Légende et structure*, Paris et Genève, Droz, coll. «Histoire des idées et critique littéraire», 240, 1986, p. 3 n. 18. Sans aller aussi loin, Jean VARLOOT signale la «paresse naturelle, entretenue et affectée de Diderot pour la mémoire des dates» (XIV, 218 n. 21). Il commente alors un passage d'une lettre de 1776 à Grimm: «Songez qu'au deux octobre prochain, j'aurai soixante-trois, quatre ou cinq ans, que sçais je? C'est un âge où l'on compte les années, qui touche de fort près à l'âge où l'on compte les mois, et qui est tout voisin de l'âge où l'on vit au jour la journée» (XIV, 218). La formule de la dernière partie de la citation est reprise d'une lettre aux dames Volland (XIV, 67-68).

D'autre part, si écrire équivaut à vouloir substituer un temps qui n'est pas douloureux, ou qui l'est moins, à un temps qui l'est, celui de l'absence, ne peut-on pas émettre l'hypothèse que le refus de la datation est, pour Diderot, un refus du temps présent, du temps de l'absence, et une forme d'investissement très fortement connoté affectivement dans une autre temporalité, celle de la lettre ? Pour le dire autrement : le refus de la datation, donc d'un des aspects du temps épistolaire, serait une nouvelle façon de combattre le temps de l'absence. En novembre 1762 Diderot utilise l'expression « tout à l'heure » pour situer un événement qui s'est produit cinq jours auparavant[110] ; le lecteur moderne, plutôt que de voir en ce phénomène la preuve d'une faible maîtrise de la chronologie, conclura à la volonté de l'épistolier de fondre dans un même temps — le présent de la lettre — toutes les temporalités, voire de les abolir dans ce présent épistolaire : « je ne sçais jamais bien le jour que je vis. Je vous aime tous les jours, et je ne distingue que celui où je me crois plus aimé » (II, 223). À l'appui de cette lecture, on fera remarquer que la datation est beaucoup plus fréquente dans la correspondance des dernières années. On expliquera ce revirement par le fait que la correspondance amoureuse est marginale à la fin de la vie de Diderot : l'absence n'aurait pas le même poids dans la lettre d'amour que dans d'autres types de lettres — et, par le fait même, la datation non plus.

Plutôt que de s'interroger sur la construction de la figure du distrait ou sur le rapport qu'entretient l'épistolier avec le temps de l'absence, on pourrait se demander si l'image que veut donner Diderot de lui-même n'est pas, au fond, celle du généreux, de l'altruiste, de celui qui ne compte pas le temps qu'il dépense pour les autres — et pas seulement pour sa maîtresse. Cela expliquerait plusieurs passages dans lesquels Diderot parle de son travail auprès de Grimm, ou celui-ci, tiré d'une lettre à David Hume : « Je ne sçais si j'ai tort, mais le tems me paroît mieux employé pour un autre qui me le demande que pour moi. J'aurai toujours

---

110. IV, 231. Voir aussi : II, 268 ; III, 225. Dans un sens semblable, Diderot utilise « un petit moment » : « Adieu, mesdames et bonnes amies. Encore un petit moment, et nous nous reverrons » (XIV, 68).

le tems d'écrire, et je saisis avec empressement le moment de bien faire[111]. » Fausse modestie? Culte de la bienfaisance commun à tout le siècle[112]? Irréalisme? La réponse à ces questions importe moins que la nécessité d'y répondre à partir des textes et non de la réalité extraépistolaire.

La dernière explication de la position de Diderot envers la datation dépendrait de sa conception de la correspondance comme totalité continue. Dans cette perspective, l'on pourrait avancer que la datation est moins importante que la numérotation, car c'est cette dernière qui permet le mieux de constituer les lettres en séries. S'il s'agit de s'assurer que toutes les lettres du destinateur sont parvenues au destinataire, ou qu'il a reçu toutes celles qu'on lui a envoyées, la numérotation présenterait des avantages supérieurs à ceux de la datation. De plus, elle aurait pour effet de rappeler que les lettres sont les maillons d'une chaîne de communication, et que chacune d'entre elles a une position précise par rapport à celles qui la précèdent et qui la suivent. La datation pourrait aussi permettre ce type d'organisation, mais sans le caractère explicitement sériel de la numérotation: dater chacune de ses lettres les situe dans le temps; les numéroter les met en rapport les unes avec les autres, leur fait composer un tout, voire une somme, pour des lecteurs éventuels.

---

111. VIII, 17. En 1767, c'est pour madame d'Épinay qu'il s'explique: « Madame, je suis l'homme des malheureux; il semble que le sort me les adresse. Je ne sçaurois manquer à aucun; cela est au dessus de mes forces. Ils me dépouillent de mon tems, de mon talent, de ma fortune, de mes amis même dont ils ne me laissent que les reproches » (VII, 156), ainsi que pour Sophie: « Ne vois-tu pas que les importuns, mes amis, mes affaires, celles des autres ne me laissent presque pas le tems d'être seul avec toi? » (VII, 136)

112. L'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* comporte un passage dans lequel un « philosophe » répond au Sénèque du *De brevitate vitæ*: « Ce n'est point un mauvais échange que celui de la bienfaisance dont la récompense est sûre, contre de la célébrité qu'on n'obtient pas toujours, et qu'on n'obtient jamais sans inconvénient. Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai donné aux autres, je n'en dirais pas autant de celui que j'ai employé pour moi. Peut-être m'en imposé-je par des illusions spécieuses, et ne suis-je prodigue de mon temps que par le peu de cas que j'en fais: je ne dissipe que la chose que je méprise; on me la demande comme rien, et je l'accorde de même. Il faut bien que cela soit ainsi, puisque je blâmerais en d'autres ce que j'approuve en moi. » (DPV, XXV, 364)

Quelle que soit l'explication retenue de l'apparente indifférence de Diderot en ce qui concerne la datation, qu'on la lise comme une stratégie littéraire, comme un refus du temps de l'absence, comme l'élaboration d'un personnage prodigue de son temps ou comme le signe que la continuité de la lettre est plus sérielle que temporelle, il reste que cette attitude est une construction du texte : dans le commerce épistolaire, elle est un élément investi de sens, comme elle le serait dans n'importe quel autre type de texte[113]. En quoi l'épistolier prétendant ne pas connaître la date — et le disant dans sa lettre — serait-il différent du narrateur de *Jacques le fataliste* refusant, dans l'incipit du roman, d'accorder la moindre importance à la rencontre de Jacques et de son maître, à leur nom, à leur lieu d'origine et de destination, à leur propos ?

La correspondance est représentée, dans la lettre, comme un système où l'actif (de soi) est toujours déficitaire du passif (de l'autre), où la demande excède douloureusement l'offre. Ce déséquilibre (les comptes ne balancent pas toujours, on ne peut jamais fermer les livres) n'est pas perçu uniquement dans la stricte réciprocité idéalisée de l'épistolaire (le nombre de lettres, leur longueur, le fait de les dater, etc.) ; il surgit encore dans la pesée des sentiments échangés. L'amoureux est celui qui essaie de calculer, mais qui en est toujours pour de nouveaux frais : « Vous voilà donc encore absente pour un mois. Je ne vous avois accordé que jusqu'à la St-Martin, et je n'aime pas que vous dérangiez mon calcul. Il faut que je prenne patience sur nouveaux frais[114]. » À la bourse épistolaire, l'épistolier ne fait que de modestes profits, quand il en fait. L'intérêt sur son dépôt est parfois bien limité.

---

113. Chez d'autres épistoliers, par contre, la datation joue un rôle univoque. Son importance et sa nécessité sont sans cesse soulignées par CHOMPRÉ par exemple : « Non, Monsieur, je ne vous pardonnerai plus de ne pas dater » (*op. cit.*, p. 83) ; « Date donc que je sache où t'adresser ! » (*ibid.*, p. 155) ; « Je reçois à l'instant ta lettre sans date ni lieu, ni temps » (*ibid.*, p. 224).

114. III, 238. Le même syntagme est repris plus tard, Diderot révélant alors ses défauts à madame d'Épinay, au moment où il va partir pour la Russie : « je vous en demande un sincère pardon ; sauf à recommencer sur nouveaux frais si j'en réchappe. C'est la condition générale à laquelle vous ne voulez pas que je fasse une exception » (XIII, 48).

> L'esprit est abattu, la tête lasse et paresseuse, le corps en piteux état. Il ne me reste de bon que la partie de moi-même dont vous vous êtes emparée. C'est un dépôt où je la trouve si bien que j'ai résolu de l'y laisser toute ma vie. Ne me le conseillez-vous pas ? (V, 94).

Cette évocation du « dépôt » n'est pas la première que livre Diderot. Le 7 octobre 1760, il écrivait déjà à Sophie :

> Le bonheur ou le malheur de votre vie est entre mes mains, dites-vous ? Ce n'est pas comme cela. Le bonheur de votre vie est entre mes mains ; le bonheur de la mienne entre les vôtres. C'est un dépôt réciproque confié à d'honnêtes gens (III, 120-121).

Et encore, le 18 octobre de la même année :

> Nous recevrons, vous, mes lettres, moi, les vôtres, deux à deux ; c'est une affaire arrangée. Combien d'autres plaisirs qui s'accroissent par l'impatience et par le délai ! Éloigner nos jouissances, c'est souvent nous servir. Faire attendre le bonheur, c'est ménager à son ami une perspective agréable ; c'est en user avec lui comme l'économe fidèle qui placeroit à un haut intérêt le dépôt oisif qu'on lui auroit confié (III, 154-155).

Malgré ce nouveau paradoxe — le fait de différer le plaisir est source de déplaisir (immédiat) et prédiction de plaisir (à venir) — et la réversibilité des rôles — dans le premier cas, la destinataire des lettres est la dépositaire ; dans le second, la réciprocité est soulignée par l'antimétabole ; dans le troisième, c'est le destinateur qui reçoit le dépôt —, il convient surtout de souligner l'emploi d'une même métaphore. Le « dépôt » est, dit le *Dictionnaire* de l'Académie française de 1762, affaire de confiance (« *Le dépôt est un contrat de bonne foi* ») ; il lie profondément celui qui dépose au dépositaire (« *Le dépôt est une chose sacrée* ») ; il s'inscrit dans un système d'échange (« *Mettre de l'argent en dépôt* ») ; il désigne, enfin, « Le lieu des Archives publiques ». La correspondance est un dépôt : de choses matérielles (les lettres) et de sentiments (« Combien d'autres plaisirs », « la partie de moi-même dont vous vous êtes emparée », « Le bonheur ou le malheur de

votre vie »), dont il importe, d'un commun accord (« Ne me le conseillez-vous pas ? »), de tenir le registre, afin de les faire fructifier (« haut intérêt »)[115].

S'agissant du roman par lettres, Janet Altman dit du « confident épistolaire » qu'il est « fondamentalement » un « archiviste[116] ». Ce personnage est proche par plusieurs aspects de celui du comptable ici décrit, à ceci près qu'il se donne d'abord pour tâche de conserver les lettres, qu'il en a le dépôt, alors que le comptable, lui, les compte, les pèse, les évalue. Le premier garde les lettres, pour qu'elles puissent éventuellement être relues, tandis que le second sait qu'elles sont des armes entre les mains de qui sait compter.

> Vous avez besoin dans le commerce habituel d'un ami très indulgent, et vous l'avez trouvé. Je garde vos lettres. Quelque jour je les remettrai sous vos yeux, et vous verrez jusqu'où vous avez étendu le privilège de l'amitié. Il me semble que quand on est de chair, il ne faudrait pas croire que les autres sont de marbre (VIII, 121).

L'archiviste peut ne jamais revenir aux lettres qu'il a retirées de la circulation. Dans le « commerce habituel », au contraire, les comptes ne sont jamais fermés ; celui qui possède « le privilège de l'amitié » est aussi détenteur du privilège sur ce texte qu'est la lettre et il peut l'exercer quand bon lui semble[117]. C'est une des potentialités de la lettre, aussi bien que sa menace toujours ouverte.

---

115. Voir aussi IV, 112. Dans la lettre du 22 juillet 1762, il n'est pas question de « dépôt », mais de « trésor » : « Ah, mon amie, je vous ai trop laissé voir dans mon cœur ; vous comptez trop sur moi ; vous en usez avec moi comme avec un trésor dont on s'est éloigné, mais qu'on est sûr de retrouver encore » (IV, 64). L'inaltérabilité de ce qui a de la valeur (Diderot impliquant qu'il est lui-même un trésor) est la même, quelle que soit la métaphore.

116. Janet ALTMAN, *op. cit.*, p. 53. Par sa correspondance, Mallarmé se constituerait, dit Vincent KAUFMANN, en « secrétaire-archiviste », en « bibliothécaire comptabilisant les fragments du Livre » (*op. cit.*, p. 193) ; contrairement au comptable diderotien, il rêverait de la dissolution de sa bibliothèque ou de ses archives — de la Littérature. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC découvre chez Voltaire épistolier une « comptabilité épistolaire » et une « comptabilité créatrice » (*op. cit.*, p. 184 et 336).

117. Élisabeth BÉGON ne dit pas autre chose au début de 1753 : « Je n'ai jamais cherché à vous brouiller avec personne et si je me suis mêlée de vos

Des mots pour dire la lettre

Si Diderot a caressé à certaines époques le projet de tenir ce que l'on appellerait aujourd'hui un journal intime, mais sans y parvenir, on peut néanmoins découvrir dans ses lettres un des traits qui permettent d'unir ces deux pratiques de l'intime que sont le journal et la correspondance. Le diariste, praticien exemplaire du retour de la prose sur elle-même[118], commente régulièrement son écriture par l'usage d'une série de synonymes, généralement dévalorisants :

> Quand le monologuiste rêve du regard de l'autre, tout en se hâtant de l'exclure, c'est pour déprécier ce que lirait ce lecteur hypothétique : ici *fatras* [le mot est emprunté à Amiel], ailleurs *radotages*, *écrivaillerie... Fatras* déjà chez Stendhal, argument dissuasif. Ainsi se juge ce qui n'est pas encore tenu pour littérature[119].

Le lecteur de la lettre, qui n'est pas, lui, un lecteur « hypothétique », est soumis à semblable équivalence. Le lexique de l'autodésignation épistolaire chez Diderot n'est toutefois pas uniquement péjoratif. En fait, il est dominé, sans y être confiné, par deux grands réseaux : la lettre est (trop) petite, elle est une parole. Mais celui qui écrit ne parle pas uniquement de ce qu'il écrit ; il se met lui-même en scène, personnage de ses propres lettres.

---

affaires, ce n'a été qu'à la sollicitation de votre famille. J'ai leurs lettres que je vous ferai voir si jamais je vous revois, ainsi que la vôtre, dont j'espère que vous aurez du regret » (*Lettres au cher fils. Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, établissement du texte, notes et avant-propos de Nicole Deschamps, Montréal, Boréal, coll. « Compact classique », 59, 1994, p. 418).

118. Pour Jean Rousset, le « premier trait générique » du journal est qu'il s'agit d'un texte « qui parle de lui-même, se regarde et se questionne, se constitue souvent en journal du journal » (*Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, p. 155). Ce trait générique est présent dès les origines du genre, comme le révèlent les textes cités par Pierre Pachet (*Les baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », 1990, liv/140 p.).

119. Jean Rousset, *op. cit.*, p. 150.

Diderot décrit souvent ses lettres en utilisant ce substantif ou ceux de « ligne », « mot », « billet », « dépêches » (III, 183), « feuillet » (XII, 230), etc., mais aussi, et plus significativement, de « riens[120] », de « misères » (III, 333), de « bâtons rompus[121] », d'« historiettes » (III, 175 ; IV, 78), de « niaiseries » (IV, 205), de « folies » (I, 177 ; V, 72 ; XI, 65), de « griffonnage[122] », de « bagatelles [courantes] » (III, 45 ; VII, 138-139 ; XIII, 220), de « guenilles[123] », d'« ébauche » (XIV, 74), de « généralités » (XIII, 43), de « poliçonnerie » (XI, 64), d'« apostille » (X, 107), de « chiffon » (III, 82 ; VIII, 42), etc. L'adjectif « petit » qualifie de nombreux substantifs qui désignent la lettre : « mot[124] », « billet[125] » — dont un « petit billet pantagruélique » (XIV, 44), qui suit un « petit mot pantagruélique » (XIV, 28) —, « notes » (V, 169-170), « ébauche » (V, 173), « bouquet » (III, 43-44), « feuilletons » (V, 176), « sermon » (I, 177 ; X, 116), « aventures burlesques » (III, 74), « bout de philosophie » (II, 208) et « bouffée philosophique » (VIII, 200), « pincée d'amitié, de conseil et de raison » (VI, 239), « échantillon » (XIV, 20), « signe de vie » (XVI, 42), « listes de commissions » (XV, 15), « logogriphe » (X, 141), « préambule »

120. Mais « ces riens mis bout à bout forment de toutes les histoires la plus importante : celle de l'ami de notre cœur » (III, 188).

121. IV, 73. Grimm emploie cette expression en 1784 (voir Sergueï Karp et Sergueï Iskul, *loc. cit.*, p. 45). Elle est courante au XVIIIe siècle : « On dit aussi, *Faire une chose à bâtons rompus*, pour dire, La faire à diverses reprises, *Il ne m'a parlé de cette affaire qu'à bâtons rompus* » (Ac. 62).

122. II, 223, 226 et 227 ; III, 15, 95, 162, 263 et 298 ; VI, 345 ; VIII, 200 ; IX, 50-51 ; XV, 37. Le mot est chez Chompré, qui avoue un « griffonnage hâtif » (*op. cit.*, p. 184). Le *Dictionnaire* de l'Académie de 1762 ne fait référence qu'à la calligraphie dans sa définition du mot ; rien ne porte sur l'écriture de la lettre.

123. Diderot emploie ce mot pour désigner, dans une lettre à Grimm, les premières lettres à Falconet sur la postérité (XVI, 32) et, dans des lettres à madame Necker et au Dr Clerc, ses textes en général (« pauvres guenilles », XI, 67 et XIV, 110 ; voir XIV, 42). Selon Jean Varloot, « Dans le vocabulaire de Diderot, "guenilleux" comme "guenilles" s'appliquent aux textes qui sentent leur improvisation » (XV, 192 n. 4).

124. I, 203 ; II, 181 et 272 ; III, 117, 242, 253 et 315 ; IV, 109 ; V, 176 ; VII, 211 ; VIII, 171 ; XII, 170 ; XIII, 34 ; XIV, 202, 219 et 239 ; XV, 37.

125. II, 148 ; V, 223 ; XII, 150-151 ; XIV, 34 ; XV, 28.

(VIII, 115), « nombre de mots[126] ». Malgré les allusions aux « lettres immenses » (III, 150), à telle « longue, ennuyeuse épître » (IV, 47), à certaine « énorme lettre » (VII, 138) ou à « quatre mortelles pages » (XIV, 220), le registre le plus fréquent est celui de la « petitesse » — de la lettre ou d'une de ses parties : « Je vous écris un petit mot à la hâte. Vous m'avez dit que vous [vous] contenteriez de quelques lignes, lorsque je n'aurois pas le tems de causer quelques pages, et je ne l'ai pas » (VIII, 171) ; « Tout mon plaisir se réduit à vous écrire quelques lignes à la dérobée » (IX, 139). Ce registre permet de construire des alliances de mots (presque) contradictoires[127] : « petit roman » (III, 159) ou « petit volume » (III, 202, 242 et 253). Les verbes sont de même nature et donc porteurs d'une connotation de légèreté ou de facilité, en tout cas de manque de sérieux : « marivauder » (III, 248-249), « brouiller du papier » (IV, 232), « barbouiller » (XII, 176), « griffonner[128] ». On ne s'étonnera pas de ce procédé, utilisé dans toutes sortes de contextes par Diderot[129], mais il importe d'en souligner la fréquence, d'autant qu'il vient à l'occasion se greffer sur des expressions récurrentes dans les lettres : « Rendons à mes amies un petit compte de ma conduite » (X, 157, incipit) ; « Je n'y sçaurois tenir ; j'interromps mon Sallon pour causer un petit moment avec vous » (VII, 174, incipit).

---

126. III, 251. On l'a déjà vu, la brièveté des missives est un défaut dont il faut s'excuser. Le 18 juillet 1759, Diderot à Grimm : « Je ne suis pas trop content de vous. De petites épîtres, écrites à la hâte, et si courtes qu'à peine les a-t-on commencées qu'on est au bout. ¶ Si vous êtes paresseux d'écrire, venez causer » (II, 172, incipit).

127. À « Alliance de mots », Bernard Dupriez donne la définition suivante : « Rapprocher deux termes dont les significations *paraissent* se contredire » (*Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1370, 1980, p. 31).

128. II, 225 et 240 ; VI, 345 ; IX, 50-51 ; X, 45 ; XI, 248.

129. Il désigne ses propres œuvres, qu'il expédie à Catherine II, de « petits ouvrages » (XIV, 84 et 121) et, à madame Necker, de « petits feuillets » (XI, 67). Il déplore que les dames Volland ne soient pas à Paris : « Mais sçavez vous mon grand chagrin ? C'est de n'avoir personne à qui lire une foule de petits papiers délicieux » (IX, 100).

Le registre de l'oralité constitue le deuxième champ synonymique majeur. Il est usuel: « sermon[130] », « bavardage[131] » — tantôt « maussade » (IV, 186), tantôt « énorme » (VII, 195) —, « causerie » (III, 276; V, 77 et 173), « entretien » (III, 159), « verbiage » (I, 185), « conte » (VIII, 218), « radoterie » (V, 176) et « radotage » (III, 146), et les verbes « causer[132] », « entretenir[133] », « bavarder[134] », « parler[135] », « dire[136] », « conter[137] », « confier *tout bas*[138] », « jaser[139] », « adresser [la parole][140] ». Inversement, ne pas écrire, en général ou sur un sujet en particulier, c'est se taire[141]. La lettre ne cesse de se désigner comme parole, conversation, dialogue.

---

130. I, 29, 177 et 182; IX, 87; X, 116 et 124. CHOMPRÉ emploie le même terme (*op. cit.*, p. 159).

131. I, 217; IV, 78; VII, 169; IX, 201. L'épistolier se définit comme « un furieux bavard » (III, 241; voir III, 174). L'emploi de « bavardage » n'est pas limité à la correspondance, Diderot désignant du même substantif ses articles pour la *Correspondance littéraire* de Grimm (II, 151) ou ses *Regrets sur ma vieille robe de chambre* (IX, 207). Grimm qualifie ses propres textes du même substantif (DPV, XVIII, 96 n. 1).

132. I, 185; II, 108, 118, 130, 217, 218-219, 271, 280 et 320-321; III, 96, 108-109, 149, 183 et 187; IV, 43, 105, 117 et 124; VI, 35, 57 et 346; VII, 42, 49, 118, 136, 157, 174, 177 et 194; VIII, 147, 171 et 237; IX, 42, 45, 79, 92 et 180; X, 126, 161 et 197; XI, 92; XII, 50.

133. I, 172; II, 185, 188 et 202; III, 54, 70, 134, 180, 219, 250 et 333; IV, 44, 64 et 170; V, 170 et 185; VI, 376; VII, 211; VIII, 124; XIV, 72 et 150.

134. IV, 59; VIII, 72 et 170.

135. I, 185, 233, 256 et 257; II, 190 et 323; III, 76, 157, 205, 308, 346 et 352; IV, 59; V, 190-191; VIII, 214-215; IX, 135-136 et 205; X, 190; XII, 212-213 et 229; XIII, 34, 35, 117, 138, 225 et 228; XIV, 71 et 74.

136. I, 37, 190, 222 et 233; II, 112-113, 118, 125, 175, 200-201, 203, 209, 218-219, 293, 306 et 319; III, 99, 108, 117, 120, 121, 164 et 248; IV, 57, 113, 202 et 230; V, 47-48, 175, 190-191, 215, 228 et 229; VI, 159; VII, 40, 61, 102, 105, 138-139, 147, 148-149, 166-167, 179, 185, 201 et 214; VIII, 27, 71, 129, 147, 170, 190, 205, 215 et 218; IX, 42, 70, 85-86, 92, 100 et 145; X, 127, 128, 155 et 189; XII, 50, 126, 159, 175 et 218; XIII, 34, 116, 224 et 234; XV, 26 et 43.

137. II, 118.

138. XIV, 72-73.

139. VIII, 96.

140. V, 190-191.

141. I, 178 et 185.

Ces deux principaux réseaux n'épuisent évidemment pas les possibilités d'autodésignation de la lettre. Dans certains cas, le vocabulaire courant suffit à Diderot: « ordinaire » (X, 188 ; XIII, 216), « paquet[142] » ou « volume[143] », pour désigner les lettres, sont communs (madame de Sévigné les utilisait déjà) et n'ont pas de valeur expressive particulière. Dans d'autres lettres, Diderot emploie des expressions personnelles, mais la plupart d'entre elles ne se rencontrent cependant qu'une seule fois, contrairement à celles regroupées ici, et ne dessinent pas, comme elles, des réseaux particuliers de sens. L'épistolier a parfois recours à la « fable » pour décrire le contenu d'une de ses lettres (XVI, 57), parfois à la « remontrance », par allusion à une expression proverbiale (« Gros-Jean veut en remontrer à son curé », XV, 83). Il lui arrive de se prendre pour Rabelais et d'avouer qu'il « pantagruélise » (XIV, 31). Plus critique que de coutume, il se moque de son « radotage philosophique » (III, 146), là où madame Du Deffand aurait peut-être décrié une « métaphysique à quatre deniers[144] ».

Enfin, il peut arriver que l'épistolier se peigne lui-même au moment où il écrit ses lettres. On ne sera pas étonné de le voir se présenter en « amant tendre et passionné » écrivant « à une femme qu'il aime » (V, 136) ou se désignant, « Crapuleux ou sobre, mélancolique ou serein », comme un amoureux constant: « je vous aime également[145] ». Pour Grimm, il se fait « nouvelliste » (II, 155) et pour Catherine II, « Philosophe Gallo-russe » (XIV, 122). C'est en ami reconnaissant qu'il se peint auprès de l'abbé Le Monnier — « quoi que Rousseau en dise, j'aime encore mieux que cette main qui trace ces caractères soit une main qui vous écrive que je vous chéris de tout mon cœur, et que j'accepte tous les services que vous m'offrez, que d'être une vilaine patte, malpropre et crochue » (X, 205) — et en altruiste auprès de madame

---

142. VII, 211 ; VIII, 201 et 214-215 ; X, 127 ; XIII, 78.

143. II, 140 ; III, 152, 202, 242 et 253 ; VII, 215 ; VIII, 150.

144. *Correspondance complète de la marquise du Deffand*, éditée par M. de Lescure, Paris, 1865, vol. I, p. 426.

145. II, 320. La même formule est adressée à Denise Diderot lors de son anniversaire: « Je vous aime toujours également » (XIV, 230). Les mots de la passion et de l'amour familial sont les mêmes.

Necker: « Voilà une lettre d'un homme qui n'est pas trop personnel [au sens d'« égoïste »] et qui sera encore pleine de *je* » (XV, 76). Il essaie alors de la convaincre d'aider la malheureuse Pillain de Val du Fresne et son mari: madame Necker a écrit à la femme — Diderot a lu ses lettres (XV, 78) —, mais cela reste insuffisant, d'où l'insistance diderotienne à solliciter une audience: « Je me suis engagé à écrire en leur faveur. Je le fais; et si j'ai jamais désiré d'être utile, c'est dans ce moment » (XV, 78). Pour son frère, qui est triste « à périr » et crève « de bile » (XII, 158), Diderot se décrit comme « un bon philosophe indigné de l'outrage, sensible à l'injure, à l'injustice, à la dureté, à la noirceur; mais tout prêt à recevoir son frère, sans aigreur, sans reproches, sans ressentiment, lorsqu'il lui plaira de se remontrer » (XII, 176). Le personnage écrivant à Denise correspond à ses attentes à elle: « Puisque vous me défendez d'être badin, je vais tâcher de prendre mon sérieux » (XII, 18). L'ami fâché ne fait pas mystère de sa mauvaise humeur: « Je vais, mon ami, vous écrire avec humeur » (à Grimm, XI, 68, incipit). Auprès de la princesse Dachkov, il s'excuse de son silence en prétextant qu'il est « toujours, hélas! le plus occupé des hommes » (XI, 18). Parce qu'il est « paresseux », il n'a pas écrit à Falconet et à mademoiselle Collot (X, 195). L'amant compréhensif va même jusqu'à proposer à sa maîtresse de ne pas venir le rejoindre, de faire durer l'absence, pour des motifs qui ont autant à voir avec l'expression de l'amour et d'une piété quasi filiale à l'endroit de madame Volland qu'avec la nécessité de la constitution du personnage de l'épistolier dans le texte: « Je n'approuve point votre retour; il fait froid et mauvais; la route sera longue et pénible. Regardez y de plus près. C'est pour vous et pour elle [madame Volland, malade, est à Isle] que je parle, contre ma satisfaction la plus douce » (X, 190). Les identités épistolaires qu'emprunte Diderot dépendent trop étroitement, on peut le constater, des contextes d'énonciation pour que des règles générales puissent être discernées: le faible taux de fréquence ne permet pas les regroupements de substantifs et de verbes étudiés ici. Elles n'ont pas de valeur d'ensemble qui soit caractéristique, sinon celle de révélateur du caractère toujours construit du personnage épistolaire.

Ces diverses formes d'autoreprésentation, qu'elles soient régulières ou ponctuelles, peuvent être expliquées aussi bien génériquement qu'historiquement. Génériquement : d'une part, malgré les nombreuses publications de correspondances à l'époque même de Diderot, la lettre familière n'est pas un genre noble, d'où sa dépréciation constante (« griffonnages », etc.) — l'épistolaire est un petit genre ; d'autre part, la lettre est associée à l'échange oral, d'où le recours au champ lexical de la parole (« conversation », « causerie », « bavardage », etc.), ce qui a encore pour effet de la subordonner à la Littérature canonique. Historiquement : parce que lire une lettre c'est toujours la relire, l'épistolier attentif à sa propre pratique est toujours en quelque sorte forcé d'annoncer qu'il sait être en train de reproduire des poncifs, des lieux communs ; il déprécie donc sa propre écriture pour montrer qu'il n'est pas dupe, qu'il connaît la chaîne historique dans laquelle il s'insère.

Relire, conserver, publier

La lecture et la relecture des lettres sont des sujets qu'aborde souvent l'épistolier ; ils sont un de ses thèmes privilégiés. Mais toutes les lettres valent-elles d'être relues ? Tous les destinataires sont-ils dignes d'un échange réitéré ? Vanter les qualités épistolaires de l'autre, c'est le constituer en interlocuteur valable et c'est, par le fait même, rehausser l'importance de ses lettres à soi. Quand Diderot écrit à Sophie : « J'ai eu la lettre. Je l'ai lue avec le plaisir que toutes me donnent » (III, 250) ou à Grimm : « Votre lettre m'a fait grand plaisir[146] », il leur indique que leurs lettres le satisfont, qu'ils sont dignes (épistolairement) de lui et qu'ils ne doivent pas cesser de lui écrire. Le commerce qu'entretient Diderot avec eux est alors valorisé. Cela veut-il dire pour autant que les lettres de Diderot sont destinées à la publication ? Qu'elles

146. X, 117. Voir aussi la lettre du 14 novembre 1769 à Grimm, dont Angélique Diderot vient de lire une lettre : « Elle a très bien senti et la douceur et la politesse et la facilité de votre style. Je ne vous ai pas mieux lu qu'elle » (IX, 212-213).

sont constituées par leur auteur comme des textes littéraires qui feraient partie de ses œuvres complètes ? Aucune réponse définitive ne peut être apportée à cette question. Essayer d'y répondre oblige à s'interroger sur ce que pensait et faisait Diderot des lettres qu'il envoyait et de celles qu'il recevait.

Diderot ne lit pas que les lettres que publient les autres : il lit et relit ses lettres à lui et celles qu'il reçoit. Il lui arrive ainsi de se citer lui-même, de renvoyer à une de ses lettres antérieures. Le 15 novembre 1762, il rappelle à Sophie ce qu'il lui a écrit « la dernière fois : Il y a bien loin d'Isle à Châlons ; mais il y a bien plus loin encore de Châlons à Isle » (IV, 229). Qu'il ait en fait écrit : « Vous ne sçavez pas combien il y a loin d'Isle à Châlons, mon amie, presqu'aussi loin que de Châlons à Paris » (IV, 225) a peu d'importance ; ce qui importe c'est que la lettre fasse retour sur elle-même, qu'elle se cite (même fautivement), qu'elle constitue la matière d'autres lettres. L'autocitation épistolaire (la lettre cite une lettre ou la paraphrase) est une des nombreuses facettes de l'autoreprésentation épistolaire. L'épistolier est, par définition, quelqu'un qui se met en scène (se) lisant et (se) relisant, dans la longue durée de l'échange (c'est l'exemple précédent[147]) ou dans la courte durée d'un même « fragment épistolaire[148] ».

S'il relit une lettre antérieure, ce peut être pour en rappeler le contenu au destinataire, pour dire qu'il l'a oublié — « Il y a si longtems de cette lettre que je ne sçais plus ce que c'est » (VIII, 42) —, pour se corriger ou s'excuser : « Je crois vous avoir dit avant hier que je vous haïssois. Cela n'est pas vrai. Ne le croyez pas » (VIII, 190). S'il relit le texte qu'il est en train d'écrire, les

---

147. Voir aussi : II, 148, 149, 154 et 209 ; III, 74, 76, 164, 180, 187 et 256 ; VI, 102 ; VII, 126, 136 et 214 ; VIII, 42, 131 (Diderot s'excuse à Falconet d'une de ses lettres antérieures), 146, 159 et 207 ; IX, 191-192 et 205 ; XI, 140 ; XII, 15 et 165 ; XIII, 69, 142 et 224.

148. IX, 150. Voir aussi : II, 107, 155, 208 et 320 ; III, 96, 182, 260, 266 et 346 ; IV, 56 ; V, 67 ; VII, 185 ; VIII, 129 ; Anne-Marie Chouillet, « Deux lettres inédites de Diderot », RDE, 8, avril 1990, p. 10.

commentaires peuvent être fort divers : de l'autocritique — « Adieu, mes amies. Voilà une bien mauvaise lettre. Bien froide. Pas un petit mot ni d'amitié ni d'amour. Cela est bien mal. Je commets là une faute que je ne vous pardonnerois pas » (III, 315) — à l'attendrissement — « Je relis cet endroit de ma lettre, et il m'attendrit encore » (IV, 66) —, de l'autosatisfaction — « Je suis bien aise que ce dernier trait me soit venu, sans quoi j'aurois été bien mécontent de cette lettre. Si elle est maussade, c'est que ma vie l'est aussi » (IV, 172) — à la conscience douloureuse — « Je sens toute l'inutilité de ma remontrance ; mais mon devoir est de remontrer » (XVI, 68) —, de l'impatience — « Il y a dans le commencement de cette longue phrase, je ne sçais quoi d'incorrect et d'entortillé ; mais je n'ai pas le tems de m'expliquer plus nettement » (XI, 150-151) — à l'éclaircissement — « Je me relis et me demande s'il n'entre point ici de ressentiment. Aucun, mon ami ; je vous le jure, aucun » (VII, 185) — et à l'ironie — « La modicité du prix m'a rendu la qualité suspecte. (Voilà une frase cadencée qui put l'Académie)[149]. » La relecture est enfin, comme l'a noté Maguy de Saint-Laurent, une expérience particulière du temps et de la répétition :

> Conserver [les lettres], c'est *arrêter le temps*, ne pas accepter l'oubli et la destruction, se donner la possibilité, par une relecture, de retrouver le temps de l'amour, de le réanimer avec d'autant plus de vigueur que, dans ce bloc de documents, les temps morts n'apparaissent plus… on n'y trouve que les témoignages répétitifs d'un amour qui ne connaîtrait, illusoirement, ni l'usure, ni la mort[150].

---

149. III, 241. Georges Roth rétablit dans le texte « phrase » et « pue », mais donne en note les formes autographes « frase » et « put » (III, 241 n. 58). Y aurait-il là une plaisanterie orthographique qui lui échappe ?

150. Maguy de Saint-Laurent, « Cent lieues et dix-huit jours. Lettres d'amour en 1844 », dans Jean-Louis Bonnat et Mireille Bossis (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 88.

Relire, ce n'est pas qu'une nouvelle expérience du déjà-connu — c'est une expérience nouvelle, la création d'une lettre toujours la même (du moins en apparence) et pourtant autre à chaque nouvelle lecture[151].

L'épistolier est aussi celui qui expose comment lire : la lettre contient à l'occasion son propre protocole de lecture. Cela peut s'appliquer à des lettres déjà reçues, mais dont le destinateur a lieu de penser qu'elles peuvent déplaire au destinataire : « À propos, je me rappelle qu'il pourrait bien y avoir dans ma dernière lettre quelque vivacité qui vous aura contristés. Je ne sçais plus ce que c'est, et j'espère que vous l'aurez oublié comme moi » (VIII, 73). Masquées par le doute (« il pourrait bien y avoir ») et l'oubli (« Je ne sçais plus ce que c'est », « vous l'aurez oublié comme moi »), les excuses de Diderot à Falconet et à mademoiselle Collot sont aussi une façon de lire une lettre déjà reçue. Même si la lettre a échappé à celui qui l'a écrite — parce qu'elle lui a échappé ? —, il tente de maintenir sa mainmise sur son sens.

La valeur qu'accorde Diderot à ses propres lettres se révèle parfois par l'usage qu'il demande que l'on en fasse : « Je vous ordonne de serrer cette lettre, et de la relire au moins une fois par mois » (XII, 126), parfois par la panique à laquelle il succombe lorsqu'il croit, comme en juillet 1770, avoir perdu plusieurs lettres qu'il vient d'écrire : « Tout cela étoit égaré. J'ai tout renversé, bouleversé, pendant deux heures ; j'ai cru que j'en deviendrois fou » (X, 90). Si la lettre était sans intérêt, ou sans utilité, si Diderot n'en était pas fier, demanderait-il à sa fille de la relire

---

151. « Lui », le personnage masculin du roman de Mireille BONNELLE et Alain CAILLOL, hésite à accepter le projet de « Elle » (relire les lettres qu'ils ont échangées puis les brûler), car « Ils allaient faire surgir des personnages qui n'existaient plus, des doubles qui avaient fait long feu… » (*Lettres en liberté conditionnelle*, Levallois-Perret, Manya, 1990, p. 15). À l'opposé, madame de GRAFFIGNY se réjouissait à l'avance du projet de Devaux, en octobre 1738 : « C'est pourquoy je vous prie de garder mes lettres [C'est Devaux qui parle.], toutes mauvaises qu'elles sont. Je me fais un plaisir de rabacher un jour avec vous en les relisant. Cela me rappellera mille choses qui pour lors seront toutes nouvelles pour moi » (*Correspondance de madame de Graffigny. Tome I. 1716 - 17 juin 1739. Lettres 1-144*, préparée par English SHOWALTER *et al.*, Oxford, Taylor Institution, The Voltaire Foundation, 1985, p. 82 n. 29 ; voir aussi p. 79).

mensuellement? Écrirait-il à Falconet: « Et gardez ce volume, pour quelques unes de vos longues soirées d'hyver » (VIII, 150)? À Caroillon La Salette, à la suite d'un passage qu'il a pris la peine de souligner, et entre parenthèses: « deux lignes à méditer » (I, 157; voir encore IX, 205 n. 1)? S'il ne les considérait pas comme importantes, dirait-il à Grimm, à qui il a raconté l'épisode des lettres égarées: « Je vous jure que j'ai été très malheureux hier » (X, 91)? Des remarques permettent à l'épistolier de marquer la valeur que d'autres accordent à ses lettres, mais elles sont commentées de telle façon que la modestie est sauve: « Mad^e^ de Maux prétends que je lui ai écrit du Grand-Val une lettre sublime sur la vie champêtre. Cela se peut, mais je veux que le diable m'emporte si j'en sçais rien » (IX, 207). Les exemples d'un tel retour de la lettre sur elle-même, immédiatement relue par son scripteur ou reprise ultérieurement, sont légion dans la correspondance de Diderot.

Ces commentaires de Diderot doivent être mis en relation avec les passages dans lesquels il commente les lettres de Sophie ou celles de Grimm. Même si les lettres de la femme aimée sont disparues depuis, ce que leur destinataire laisse entendre d'elles permet de déterminer comment Diderot percevait ses propres lettres: la lettre de l'autre devient le miroir de la sienne. La lettre du 7 octobre 1760 en témoigne:

> Les dix lignes où vous me dites qu'il n'y a rien dans vos lettres valent mieux que toutes les miennes. Si je vous avois dit les choses que j'y lis, et que j'eusse eu le bonheur de vous les persuader de moi comme je les crois de vous, je n'aurois plus qu'un souhait à faire; c'est que le tems et ma conduite vous entretinssent à jamais dans cette douce opinion (III, 118).

Même en faisant la part de la modestie et de la stratégie de séduction, ce commentaire porte en lui une vision de la lettre qui est bien celle de Diderot lui-même: les lettres se pèsent et se comparent, elles doivent persuader l'autre de l'amour que l'on a pour lui, elles supposent la réciprocité des sentiments, elles ont affaire avec la longue durée, ultime juge de la force de l'amour. Lire

l'autre, c'est se lire soi-même. La relecture des lettres de l'ami, Grimm, ne signifie pas autre chose :

> Adieu, mon ami. Portez-vous bien. Dites-le-moi. Il n'y a plus que vos lettres que je puisse lire avec plaisir et attendre avec impatience. Je reviens sur les anciennes, au défaut des nouvelles. Mon respect à tout ce qui vous entoure. Dites-moi tout ce qui vous viendra dans la tête ; pourvu que je vous lise, cela sera bien (II, 168).

Lettres « nouvelles », lettres « anciennes » : le « plaisir » ne fait pas ces distinctions. Il faut à l'épistolier lire et relire, et avouer ce double plaisir, signe de l'« impatience » envers les lettres à venir (« pourvu que je vous lise »).

Sa correspondance était-elle considérée par Diderot comme une œuvre littéraire à part entière ? Peut-on écrire, avec René M. Pille, que les *Lettres à Sophie Volland* sont le « chef-d'œuvre épistolaire de Diderot[152] » ? Avec Jean-Noël Vuarnet, qu'elles constituent « un roman par lettres qui est peut-être [son] œuvre la plus touchante[153] » ? Avec Pierre Lepape, qu'elles forment « Le plus beau roman épistolaire de notre littérature », même si c'est un « roman vrai[154] » ? S'il n'est guère possible de répondre une fois pour toutes à de telles questions, qui auraient pour conséquence de réintroduire la notion d'intention dans l'analyse, il importe de souligner que la constitution de la correspondance en œuvre et sa publication peuvent, elles aussi, constituer une forme d'autoreprésentation, à condition que ce soit dans la lettre que la volonté d'impression s'exprime et que l'on puisse distinguer ce qui relève de la simple conservation de ce qui est destiné à devenir public.

C'est par la publication que l'activité épistolaire s'inscrit le plus clairement dans la sphère des échanges sociaux. À la Renais-

---

152. René M. Pille, [s.t.], RDE, 2, avril 1987, p. 190.

153. Jean-Noël Vuarnet, *Le joli temps. Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV. 1715-1774*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », 1990, p. 163.

154. Pierre Lepape, *op. cit.*, p. 167; voir aussi p. 350, 372, 389 et 417-418.

sance et au XVIIe siècle, on publiait des lettres, mais, le plus souvent, celles-ci étaient dès leur origine offertes au public, l'extension de celui-ci pouvant varier de quelques humanistes aux lecteurs des *Provinciales*. À partir du XVIIIe siècle, à la suite de l'exemple de madame de Sévigné, la publication de recueils de lettres familières se développe. Toute lettre n'est pas encore publiable pourtant : il faut qu'il s'agisse de lettres d'écrivains déjà reconnus ou, mais le cas est rare à l'exception de madame de Sévigné, que l'épistolier soit coopté par des écrivains reconnus. Une fois que l'on a accepté de publier des lettres privées (qui ne le sont plus), écrites par des personnes qui ne sont pas des écrivains (mais le deviennent), la pratique de la lettre s'en trouve radicalement modifiée.

Au moins trois types de publication sont possibles au XVIIIe siècle. Certains, s'inspirant des épistoliers de la Renaissance ou du XVIIe siècle, publient eux-mêmes leurs lettres : elles sont souvent écrites en fonction de cette éventuelle publication. D'autres les voient publiées à leur insu. Les lettres de Voltaire à madame Du Deffand, lues dans son salon, sont parfois copiées subrepticement et publiées. Quelques-unes paraissent dans des revues : sa célèbre lettre sur le *Discours sur l'inégalité* de Rousseau (« Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage ») paraît, entre autres, dans le *Mercure* d'octobre 1755 (Best. D6451). Le même périodique publie une autre « lettre ostensible », en 1757, adressée à Thiriot et portant sur les copies de *La pucelle* et sur l'attentat de Damiens ; « la pratique voltairienne de la lettre tient de l'éditorial », commente André Magnan[155]. Il arrive que des

---

155. André MAGNAN, « Voltaire, François Marie Arouet, dit », dans Daniel COUTY, Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS et Alain REY (édit.), *Dictionnaire des littératures de langue française : P - Z*, Paris, Bordas, 1984, tome 3, p. 2502. Janet ALTMAN a dressé une liste indicative des recueils de lettres de Rousseau et de Voltaire publiés au XVIIIe siècle (« The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 59). La publication sans permission des lettres de grands écrivains n'est pas propre à cette époque ; madame de Sévigné et Victor Hugo, pour retenir deux exemples éloignés dans le temps, en furent eux aussi victimes. Ces faits sont rappelés par Sheila GAUDON (« On Editing Victor Hugo's Correspondence », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 178 et 182-183).

recueils complets paraissent sans que Voltaire soit consulté, comme le rapporte Jeroom Vercruysse : en 1764, des *Lettres secrètes de m. de Voltaire* (éditées à Amsterdam, chez van Harrevelt, par Jean Baptiste Robinet) et, en 1766, des *Lettres de m. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (éditées à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, par Jean Baptiste Robinet ou La Beaumelle)[156]. La publication sans permission de lettres que l'on a soi-même écrites devient parfois celle de lettres que l'on a reçues. C'est à Thiriot (encore) que madame Du Châtelet manifeste son mécontentement à ce sujet :

> On mande a M. de Voltaire Monsieur que vous faites imprimer dans le Pour et Contre la lettre que vous m'avez escrit, et que je vous ay renvoyée. Je ne puis croire que vous puissiés imaginer de faire imprimer sans mon consentement une lettre qui m'est adressée [...] M. de V. vous a mandé il y a plus de 12 jours combien j'étois ofensée que vous eussiés lu la lettre que vous m'aviés escrit a plus de 200 personnes (ce sont vos propres termes). J'ay prié M. d'Argental et M. Helvetieus de vous le dire, et de vous prier de ma part de finir ces confidences, il seroit bien inoui que malgré tout cela, et meme sans cela, vous la fissiés imprimer, je ne le veux pas croire, et je ne vous escris meme cette lettre que pour obeir a M. du Chastellet qui est aussi inquiet des bruits qui courent [...][157].

Diderot, en 1768, prévient Falconet du fait qu'une de ses lettres circule sans son approbation : « Il a couru par la ville une lettre de vous à Mr de Marigny, et une réponse de lui à vous » (VIII, 138). De même, certains de ses correspondants rendent publiques quelques-unes de ses lettres. Michel Delon donne en exemple deux lettres adressées à John Wilkes : l'une (XIII, 21-22) est publiée en 1768 dans le *Courier du Bas-Rhin* ; l'autre (XIV, 198-200) est communiquée par Wilkes à sir William Jones qui lui-

---

156. Jeroom Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres de m. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) », SVEC, 201, 1982, p. 67-79.

157. Voir Christian Albertan, « Autographes et documents », RDE, 10, avril 1991, p. 175.

même la copie pour lord Teignmouth[158]. André Magnan a montré que la *Lettre critique à M** sur la tragédie de Tancrède* a été faussement attribuée à Diderot parce qu'on l'a confondue avec une lettre « strictement personnelle » de celui-ci à Voltaire (III, lettre 220), lettre connue des philosophes et de leurs amis, de Damilaville, du « peu discret » Thiriot et de Grimm, qui la publie dans sa *Correspondance littéraire*, avec la réponse de Voltaire[159]. Une troisième façon de faire consiste en la publication posthume des lettres de grands écrivains. C'est ainsi que le *Journal de Paris* de mai-juin 1780 appelle les correspondants de Voltaire à envoyer les lettres qu'ils en ont reçues aux éditeurs de ce qui deviendra l'édition de Kehl de ses *Œuvres* (1785-1789, 70 vol.). Diderot, encore vivant à ce moment, a pu prendre connaissance de cet appel ou d'autres semblables, de même que son gendre, monsieur de Vandeul, ce qui expliquerait peut-être pourquoi celui-ci a demandé à quelques correspondants de son beau-père la restitution de ses lettres.

La publication autorisée des lettres est donc tributaire du risque de publication clandestine : pour éviter les éditions pirates, mieux vaut publier soi-même ses lettres. Que Diderot ait voulu que sa correspondance soit publiée, voire qu'il ait préparé cette publication, personne ne peut cependant aujourd'hui le certifier. À cet égard, on évitera de confondre la volonté de publier avec la préparation des manuscrits pour Catherine II ou avec le soin apporté aux lettres, à leur écriture, à leur conservation[160]. S'il est vrai que Diderot a fait copier ses lettres à Sophie, ou qu'il lui est

---

158. Voir les articles de Michel DELON (*loc. cit.*, p. 403-404) et de François MOUREAU (« Sur une lettre de Diderot à John Wilkes publiée dans *Le Courier du Bas-Rhin* », *Dix-huitième siècle*, 6, 1974, p. 277-285).

159. André MAGNAN, « Une lettre oubliée de Diderot », *Diderot Studies*, 18, 1975, p. 142.

160. English SHOWALTER arrive à la même conclusion en ce qui concerne la correspondance de madame de Graffigny : il fait remarquer que la conservation des lettres reçues est une pratique sociale largement répandue au XVIIIe siècle (« Authorial Self-Consciousness in the Familiar Letter : The Case of Madame de Graffigny », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 120-121 et 124). Geneviève HAROCHE-BOUZINAC fait observer que les manuels épistolaires insistent sur la conservation des lettres : « la correspondance est loin d'être regardée comme le mode de l'éphémère » (*op. cit.*, p. 66). Horace Walpole est peut-être

arrivé de demander à des correspondants de lui renvoyer ses lettres (à Vialet, VII, 195, 209 et 215), parfois après leur avoir donné la permission d'en prendre copie (VII, 195), cela ne veut pas nécessairement dire qu'il prévoyait en faire un livre.

En fait, Diderot n'a laissé aucun témoignage quant à ce que ses héritiers devaient faire de ses lettres ; il n'aborde pas non plus la question dans les lettres elles-mêmes, sinon allusivement. En 1759, par exemple, il dit à Grimm d'une lettre qu'il vient d'écrire (le 10 mai) à Sophie Volland : « J'ai écrit de Marly une lettre dont j'avois envie de vous garder une copie. Mais je crains bien qu'un jour vous n'en deveniez possesseur et d'une infinité d'autres » (II, 141). Pas question ici de publication, mais d'un plaisir à partager et d'une éventuelle transmission des textes entre amis. Une lettre à Sophie Volland, l'année suivante, contient une apostrophe qui pourrait laisser penser que Diderot espérait une éventuelle circulation de ses lettres au-delà de leur première destinataire :

> Ô Angélique, ma chère enfant, je te parle ici et tu ne m'entens pas ; mais si tu lis jamais ces mots quand je ne serai plus, car tu me survivras, tu verras que je m'occupois de toi et que je disois, dans un tems où j'ignorois quel sort tu me préparois, qu'il dépendroit de toi de me faire mourir de plaisir ou de peine (III, 157).

Écrivant à sa maîtresse, mais s'adressant à sa fille (alors âgée de sept ans), Diderot postule-t-il une publication de ses lettres ou ne rêve-t-il pas plutôt d'une situation dans laquelle les deux femmes qui tiennent un rôle si grand dans sa vie seraient réunies ? L'in-

---

l'épistolier du XVIIIe siècle qui a le plus systématiquement exhibé la volonté de faire œuvre épistolaire ; sa correspondance avec madame Du Deffand en donne des exemples *ad infinitum*. Benedetta Craveri rappelle qu'elle « compte environ 1700 lettres, dont 955 ont été conservées. 840 sont de Madame Du Deffand, 100 — il s'agit en général de fragments — de Walpole, 14 de Wiart et une de la dame de compagnie de la marquise ; 700 lettres de Walpole ont été détruites sur sa demande » (*op. cit.*, p. 253). La sélection des lettres par leur destruction partielle (c'est Walpole qui la demande) et la volonté de les découper (on a conservé « en général » des fragments) indiquent une conception de la lettre comme texte méritant conservation et publication.

vestissement affectif de l'épistolier l'emporte-t-il sur une possible visée littéraire ? On sait cependant que la famille de Diderot a récupéré, à la mort de Sophie, et après que les proches de celle-ci eurent exercé leur préséance, des lettres qu'il avait écrites à sa maîtresse. Jean Varloot a raconté cela :

> On ne sait quand Diderot avait rendu à son amie les lettres qu'elle lui avait envoyées, et qu'elle a détruites, mais elle laissa celles qu'elle avait reçues de lui et qu'elles n'avaient pas brûlées à sa sœur [madame de Sallignac], qui « en fit le sacrifice à la fille de M. Diderot » [selon une note de monsieur de Vandeul sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale] (XV, 324).

Une fois de plus, nulle mention n'est faite d'une éventuelle publication des lettres, mais il est évident qu'une valeur — ne fût-ce que sentimentale — leur est attachée par les deux familles que touchait la relation épistolaire. La situation n'est guère différente pour les lettres reçues par Diderot. La lettre est en effet un objet précieux, qu'elle provienne de la femme aimée ou de pupilles russes : « Présentez mon respect à Mad^e^ et Mad^lle^ de Lafont et à leurs très aimables élèves », demande Diderot au général Betski à son retour de Russie. « Je garde très précieusement les lettres dont elles m'ont honoré avant mon départ. J'attends des dessins que je puisse joindre à ces lettres » (XIV, 38). L'usage de ces lettres et dessins reste inconnu. Conserver ? Certes. Thésauriser ? Parfois. Mais publier ?

Il n'empêche que l'épistolier du XVIIIe siècle est conscient de la possibilité de la publication et que certains prennent un soin tout particulier de leurs lettres. On sait, par exemple, que Rousseau faisait des brouillons de ses lettres, ce qui n'est pas le cas de Diderot, sauf dans l'échange avec Falconet sur la postérité, qui était conçu à l'origine comme un texte public[161]. Dans ce cas

---

161. Jean VARLOOT se demande si certains des *Fragments sans date* recueillis par Naigeon ne sont pas des « notes préparatoires à une lettre », mais aucun document ne soutient cette hypothèse (XVI, 12 n. 2). R.A. LEIGH a décrit la situation des brouillons de Rousseau dans le premier volume de son édition de la *Correspondance complète* (*op. cit.*, p. xviii-xxii).

exceptionnel, on connaît jusqu'à quatre brouillons du même texte, selon le relevé de Georges Daniel[162]. Cette correspondance a toutefois un statut particulier pour Diderot : ce qu'il appelle « nos lettres de Paris » (VII, 61) ou « cette causerie » (VII, 62) a eu des lecteurs parmi ses contemporains, dont Catherine II (VII, 62), mais Diderot avait envers ces textes une attitude ambivalente, faite aussi bien d'une volonté analogue à celle qui est à l'œuvre dans n'importe quel texte destiné à la publication (par la préparation des brouillons) que d'une recherche de l'impression de négligence et d'improvisation :

> Si vous m'en croyez, vous ne supprimerez rien de ces feuillets-là. Vous risquez en les châtiant de leur ôter un air de négligence qui plaît toujours ; c'est la caractéristique des ouvrages faits sans peine, sans apprêt, sans prétention. Si on ne lit pas notre brochure comme nous l'avons écrite, nous sommes perdus (VII, 62).

Si l'« ouvrage » (XV, 193) devait être publié — ce que Diderot ne souhaite finalement pas (XV, 192-194) —, il faudrait qu'il paraisse être une réelle correspondance, et ce même s'il existe des brouillons des textes qui le composent. Par ailleurs, Diderot ne prenait pas copie des lettres familières qu'il envoyait : « Je n'ai aucun double des lettres que j'écris. Je prends une plume, de l'encre et du papier, et puis va comme je te pousse[163]. » Néanmoins, sans aller jusqu'à prendre copie de ses lettres, il indiquait parfois à Grimm que certaines pouvaient figurer dans sa *Correspondance littéraire*. Dans une lettre datée par Georges Roth de 1768, il donne ainsi la permission à son ami de conserver des éléments de cette lettre pour les faire connaître ; Grimm en rend des éléments publics la même année, puis en 1779, mais il doit la remettre à Diderot : « Que vous fassiez usage ou non de cecy, vous le joindrez à mes autres griffonnages quand vous me le rendrez » (VIII, 200). Il existe donc des lettres de Diderot dont la publication était

---

162. Georges Daniel, *op. cit.*, p. 3 n. 20.

163. À Falconet (IX, 131-132 ; voir IX, 72). Sur le plan pragmatique, cette confidence a valeur d'injonction : elle intime au destinataire l'ordre de garder la lettre qu'il reçoit, lui qui en est l'unique dépositaire.

prévue par leur auteur, mais ce n'est pas la règle générale, dans la mesure où l'on peut juger ses projets à partir de la seule lecture des lettres.

Quelques-uns ont spéculé sur la volonté de Diderot de considérer ses lettres comme relevant de ses œuvres complètes, mais rien ne permet de connaître avec sûreté sa position. Il est vrai qu'il n'exclut pas expressément les lettres de l'ensemble des textes qu'il a écrits :

> Comme je fais un long voyage, et que j'ignore ce que le sort me prépare, s'il arrivoit qu'il disposât de ma vie, je recommande à ma femme et à mes enfants de remettre tous mes manuscripts à monsieur Naigeon, qui aura pour un homme qu'il a tendrement aimé et qui l'a bien payé de retour, le soin d'arranger, de revoir et de publier tout ce qui lui paroîtra ne devoir nuire ni à ma mémoire, ni à la tranquillité de personne (XII, 231).

La dernière partie de ce « testament littéraire » pourrait évoquer la correspondance, de même que telle remarque d'une lettre d'octobre 1773 — « Je voudrais qu'il eût tout ce que j'ai fait, mais comment le lui faire parvenir ? » (XIII, 82) —, mais Naigeon, dans son édition des *Œuvres* (1798), ne publie aucune lettre. On sait de plus que Diderot, à son retour de Russie, avait le projet de publier lui-même ses *Œuvres* et qu'il a supervisé la préparation de ses manuscrits (y compris quelques éléments de la correspondance, surtout avec Sophie Volland), mais le sort qu'il réservait à ses lettres familières dans cette collection n'est pas connu[164]. Grimm, qui a servi d'intermédiaire entre Catherine II et la famille Diderot au moment de la vente des manuscrits et de leur trans-

---

164. Voir Jean Varloot, XV, 50, 54-55, 106-107, 193 n. 11 et 274-276. Au sujet des dernières années de Diderot, son éditeur écrit : « La solitude permet à l'écrivain de se consacrer aux tâches essentielles : aider Raynal à compléter l'*Histoire des deux Indes*, Naigeon à préparer l'*Encyclopédie méthodique*, réviser, surtout, ses propres Œuvres, où la correspondance ne tiendra, au reste, qu'une moindre place, sous la forme de quelques ensembles : le dialogue avec Falconet, dont il n'est pas content, et les lettres à Sophie, si Mademoiselle Volland veut bien les léguer à la postérité » (XV, 8). Aucun document ne permet d'attester le bien-fondé de la remarque finale.

port en Russie, ne les décrit pas dans sa longue lettre de l'automne 1784 ; il n'y est donc évidemment pas fait mention de la correspondance ni de son éventuelle valeur marchande[165].

Certains croient possible d'approcher autrement que par le recours aux lettres elles-mêmes le statut que leur aurait accordé l'écrivain dans l'ensemble de sa production. Plutôt que de s'interroger sur la volonté de conservation ou de publication de Diderot telle qu'elle s'énonce explicitement dans les lettres, ils préfèrent s'attacher à l'intention stylistique qui s'y lirait. Jean Varloot considère ainsi le « goût de la belle page » comme une « seconde nature » chez Diderot, semblable en cela à madame de Sévigné : « L'écrivain lui-même, s'il ne pense pas d'abord à un public, est bien vite pris à son propre style » (XVI, 90). Yvon Belaval croit, pour sa part, que

> *sous la plume d'un auteur* du XVIIIe siècle, seuls les courts billets à but étroitement utilitaire — demande de service, remerciements, recommandations, etc. — avaient une destination privée ; les lettres étendues, même à première vue les plus intimes, comme les lettres à Sophie Volland, sont rarement exemptes de préoccupations littéraires, relèvent en réalité du genre littéraire[166].

Selon ce critique, on ne doit pas accorder trop d'importance à l'improvisation de la lettre au XVIIIe siècle, car « les lettres circulaient, on les recopiait, on en tirait des extraits : on devait donc les travailler[167] ». L'« habitude de métier à chercher l'effet littéraire et à en exploiter les réussites[168] » explique les répétitions d'une lettre à l'autre. Pour Daniel Roche, qui a étudié les correspondances érudites, il en va de même : « Les lettres sont toujours plus ou moins écrites pour être diffusées [...][169]. » C'est encore la position

---

165. On peut lire la lettre de Grimm dans l'article de Sergueï KARP et Sergueï ISKUL (*loc. cit.*).

166. Yvon BELAVAL, « Nouvelles recherches sur Diderot (IV) », *Critique*, 14 : 109, juin 1956, p. 537 n. 110.

167. *Ibid.*, p. 537.

168. *Ibid.*

169. Daniel ROCHE, « Correspondance et voyage au XVIIIe siècle : le réseau des sociabilités d'un académicien provincial, Séguier de Nîmes », dans *Les*

de François Moureau : « la correspondance privée est presque toujours en représentation[170] » et de Benedetta Craveri : « il est inconcevable qu'une société artificielle, où tous les gestes, toutes les paroles sont étudiés, s'abandonne soudain au laisser-aller lorsqu'il s'agit de les fixer sur papier[171] ». L'épistolier n'aurait donc pas, selon Jean Varloot, Yvon Belaval, Daniel Roche, François Moureau et Benedetta Craveri, à dire explicitement qu'il destine ses lettres à la publication ; le contexte littéraire dans lequel il se trouve plongé supposerait cette éventuelle publication. Le 9 novembre 1778, madame d'Épinay reprend une correspondance interrompue avec Galiani de la façon suivante :

> Eh bien, me voilà, me voilà ! Allons ! mon cher abbé, reprenez votre gaieté, votre plume et faisons revivre notre correspondance. Mais plus d'apathie, car j'ai la main tremblante, je ne vois goutte et je suis encore un tantinet hébétée : si vous êtes apathique de votre côté, nos lettres seront pitoyables, et que dira la postérité de nous, que l'on aura vus si brillants dans l'art vous de dire les choses, et moi les riens ? (XV, 123)

On fera la part du badinage et de l'ironie dans ce texte (« les riens »), mais non sans noter que la postérité est déjà, dès l'écriture de la lettre, présente en elle : il y a là un troisième lecteur. Celui-ci n'est toutefois pas une créature idéale : il faut le voir se constituer dans la lettre, non dans les présupposés de la critique.

On constate que la publication de la lettre est, au XVIIIe siècle, une question particulièrement complexe (des lettres familières sont publiées avec ou sans la permission de leur destinataire ou

---

républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle, Paris, Fayard, série « Nouvelles études historiques », 1988, p. 265.

170. François MOUREAU, « Préface », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 7.

171. Benedetta CRAVERI, *op. cit.*, p. 99.

de leur destinateur, d'autres sont conçues d'emblée comme publiques), mais qu'elle n'a été abordée qu'indirectement ou allusivement, lorsqu'elle l'a été, par Diderot. Conscient d'être lu par plusieurs, sensible à la valeur de ses lettres, refusant de les détruire, révisant leur copie, connaissant les usages de son époque, l'épistolier aurait pu dire qu'il envisageait, du moins dans quelques cas, la publication d'éléments de sa correspondance; il ne l'a pas fait.

Le corps de la lettre

> Je viens de recevoir en même temps deux numéros de vous; le 83 et le 84... Je consacre ce jour au plaisir de lire, de relire, de savourer, de goûter, de mâcher même et de sucer tout ce papier.
>
> Galiani à madame d'Épinay,
> 15 février 1772 (XII, 31)

> Sans doute il est doux d'écrire à son ami, de penser qu'il recevra notre lettre et qu'il en sera touché. Mais sa réponse que je lis est bien plus douce encore. Elle est évidente; elle est palpable. Elle me place auprès de lui; je l'entens; je jouis de son existence. Il est bien doux pour moi de penser que vous m'aimez; mais quand vos billets le répètent, quand vous le répétez vous-même...
>
> Falconet à Diderot,
> 25 février 1766 (VI, 115)

Parce qu'elle est le substitut de la présence physique et parce qu'elle s'impose comme objet avant que d'être texte, la lettre est souvent chargée par les épistoliers de divers affects, dont plusieurs sont liés au corps: sa matérialité est un des thèmes de prédilection de l'écriture épistolaire. C'est là une forme spécifique de son autoreprésentation: la lettre n'est pas représentée comme simple texte, elle est d'abord une chose dans le texte. La forme la plus banale de cette représentation consiste en la mention de la texture du papier, de la couleur de l'encre, de l'aspect

de l'enveloppe, etc. — les variantes en sont infinies[172]. Pour décrire son manuscrit du *Salon de 1765* à Sophie Volland, Diderot, par exemple, parle de son écriture « petite et menue », la même qui se trouve dans ses « longues lettres », et du papier, encore « le même » (V, 168) ; à la fin d'une lettre écrite durant les chaleurs de l'été 1769 — l'incipit est on ne peut plus clair : « Ô qu'il fait chaud ! » (IX, 100) —, Diderot note : « Bonjour, mesdames et bonnes amies. La sueur de mes mains mouille mon papier » (IX, 103) ; l'image de Falconet en Russie est associée, par la forme du papier utilisée, à sa vie à Paris (VII, 39) : les correspondants partagent donc, en plus du commerce épistolaire qui les unit, un univers commun, tout à fait matériel celui-là, qui est un des thèmes attendus de la lettre. Cela peut éventuellement participer d'une ritualisation de la pratique épistolaire : deviner qui écrit, par la reconnaissance de la calligraphie ou du papier, peut induire des comportements de lecture, de même que le choix d'une encre ou d'un lieu d'écriture peut déterminer la pratique d'écriture. Une fois la lettre lue, elle reste toujours un objet, susceptible de divers investissements. Dans sa manifestation la plus forte, la corporéité de la lettre deviendra objet de fétichisme et sera connotée sexuellement. Cette propension au fétichisme est double : la lettre comme objet est un fétiche[173] ; dans la lettre, des objets sont fétichisés.

---

172. Et largement mises à contribution dans la fiction épistolaire. Janet Altman en donne des exemples dans les *Lettres portugaises* (*Epistolarity*, *op. cit.*, p. 152) et dans *Les liaisons dangereuses* (*ibid.*, p. 18-19).

173. Certaines pratiques éditoriales tentent de prendre en compte la facture des lettres, en allant parfois jusqu'au fac-similé. Il arrive même que ce soit le cas dans des romans épistolaires : Janet Altman donne l'exemple du *Songe d'une femme* (1899), dans lequel Rémy de Gourmont reproduit les signatures de ses épistoliers (*ibid.*, p. 147). La lettre n'est plus seulement une chose pour son destinataire ; elle le devient aussi pour tous ses lecteurs. Pour d'autres remarques sur le fétichisme épistolaire, voir Bernard Bray, « Héloïse et Abélard au XVIII[e] siècle en France : une imagerie épistolaire », *loc. cit.*, p. 404.

Au premier abord (littéralement), le support épistolaire — le papier, la calligraphie, l'encre, parfois associée au sang — remplace l'autre, est l'autre: « Je t'ai lue avant que de m'endormir » (V, 78). Ainsi Diderot, le 26 octobre 1760, imagine Sophie recevant une de ses lettres, la soupesant, s'interrogeant sur ce qu'elle contient. Parce qu'elle a reconnu l'écriture de son amant, elle investit déjà la lettre d'affects amoureux:

> Avec les autres, plus mes lettres sont courtes; avec vous au contraire, plus elles sont longues, plus j'en suis content. Je me dis: Quel plaisir elle aura quand elle recevra ce paquet. D'abord, elle le pèsera de la main. Elle le serrera, pour quand elle sera seule. Il lui tardera bien d'être seule. Seule, elle l'ouvrira avec empressement, croyant y trouver au moins une brochure. Point de brochure, mais un volume de mon écriture en feuilles séparées. On rangera ces feuilles. On lira presque toute la nuit; il en restera la moitié encore pour le lendemain (III, 188).

La lettre est un objet que l'on pèse, que l'on serre, que l'on apprécie quantitativement, de l'œil et de la main, dès réception. Ce rituel est un des moments privilégiés du commerce épistolaire (en plus d'être une façon pour Diderot de rappeler à Sophie qu'elle ne doit pas oublier que sa lettre est un objet de valeur)[174].

De telles lettres, malgré le trouble qu'elles font naître, sont destinées à être lues: l'émotion dont rêve le destinateur est la métaphore de celle qu'il connaît. Dans certains cas, toutefois, l'objet-lettre se suffit à lui-même: il n'est alors pas nécessaire de lire la lettre. On ne s'étonnera donc pas de la réaction de Diderot à la réception d'une lettre de son frère en 1772.

---

174. « Ernestine était avec Mme de Ranci quand on lui apporta la lettre de M. de Clémengis; elle la prit en tremblant, la tint longtemps sans oser l'ouvrir; une pâleur mortelle se répandit sur son visage. [...] Ernestine rompit enfin le cachet, et, portant des regards timides sur ces caractères chéris, des larmes de joie inondèrent bientôt cette lettre consolante » (*Histoire d'Ernestine*, préface de Colette Piau-Gillot, Paris, Côté-femmes éditions, coll. « Des femmes dans l'histoire », 1991, p. 101); comme l'atteste ce passage de l'*Histoire d'Ernestine* (1762) de madame Riccoboni, les romanciers ont souvent été conscients de la charge dramatique du moment de la réception de l'objet-lettre.

> Mr. l'abbé, si j'étois sûr
> de retrouver mon frère
> dans cette lettre, je l'ouvrirois et
> je ne la lirois pas sans verser
> des larmes de joye.
> Mais j'aime mieux vous
> la renvoyer toute cachetée,
>
> et m'épargner deux peines ;
> l'une, d'entendre et l'autre
> de répondre des choses déplaisantes (XII, 190).

Cette lettre en tant qu'objet est porteuse a priori d'un message indépendant de son texte : sa seule vue a suffi à inquiéter Diderot, au point qu'il a refusé de l'ouvrir, et à le forcer à la renvoyer en écrivant dessus le texte cité[175].

Si la lettre peut troubler le destinataire au moment même qu'il la reçoit, cela ne revient pas à dire que son pouvoir disparaît pour autant par la suite : ni consomptible ni fongible, elle reste chargée de sens, on peut y revenir, la relire, la toucher de nouveau, lui donner un nouveau sens — ou le même —, comme texte et comme objet. Diderot, lors du procès intenté par Luneau de Boisjermain aux libraires de l'*Encyclopédie*, écrit à Grimm :

> La chose est arrivée comme je l'avois prévue. Vous m'aurez donné du chagrin et très inutilement. Mon mémoire restera, et restera tel qu'il est. J'ai pris votre lettre ; je l'ai froissée entre mes mains de rage ; ensuite je me suis souffleté de ma bêtise, de mon incompréhensible bêtise (XII, 58).

La lettre est une chose que l'on traite comme telle — ce que ne sont pas d'abord les textes canoniques de la Littérature. Le voca-

---

175. En 1771, Diderot avait ainsi renvoyé « toute cachetée » une lettre de Grimm (XI, 84). En 1762, il avait avoué à Sophie avoir détruit une lettre et en avoir tiré satisfaction : « J'ai reçu une lettre. J'ai reconnu l'écriture. Il y avoit cent à parier contre un qu'elle contenoit des choses déplaisantes. J'ai commencé par la garder trois ou quatre jours sans l'ouvrir ; et le cinquième, je l'ai brûlée sans la lire, parce qu'il n'étoit plus tems d'y répondre. Celui qui l'a écrite s'en repent peut-être ; si je le rencontrois, je le mettrois tout d'un coup à son aise » (IV, 231).

bulaire épistolaire utilise ainsi, pour décrire certain type de lettre, le mot *brûlant*: des lettres sont brûlantes, il faut les cacher ou les détruire[176]; pour la destruction de la lettre, souvent il est question de les brûler: « Au reste, mon ami, c'est pour m'acquitter avec vous et avec moi que je vous écris ce billet. S'il vous déplaît, jetez-le dans le feu, et qu'il n'en soit plus question que s'il n'avait point été écrit[177]. » Après avoir été consumé par sa passion, l'épistolier soumet la lettre à l'épreuve du feu. Cette immolation, omniprésente dans le roman épistolaire au moins depuis les *Lettres portugaises*, est souvent celle de l'amour. Le lexique rejoint la symbolique fondamentale de l'épistolaire: l'absent est devenu cette chose qu'est la lettre et la détruire, par le feu, c'est le détruire, affirmer qu'on ne brûle plus d'aucun amour pour lui. C'est refuser de continuer à dire ou à écrire: « nous nous séparerons pour brûler de nous rejoindre » (V, 60); « Je brûle de vous revoir » (III, 182); « Je brûle du désir de vous revoir[178]. » L'image est la même chez Chompré, le 22 janvier 1777: « Je te renvoie, mon cher ami, ta lettre du 14. Je ne veux pas qu'elle séjourne avec les autres que j'ai reçues de toi. Brûle-la, brûle la plume avec laquelle tu l'as écrite, jette par la fenêtre l'encre ou plutôt le fiel dont tu t'es servi[179]. » Au temps de l'amour, la lettre est objet de convoitise, parce qu'elle est le seul signe de la présence de l'autre; durant les épreuves, elle représente toujours ce corps, mais l'épistolier la

---

176. C'est ainsi que Georges Roth explique la destruction de ses lettres par Sophie Volland: « Peut-être étaient-elles, en effet, brûlantes » (II, 9).

177. À Rousseau, en octobre 1757, I, 249. Dans une lettre d'avril 1774, Diderot écrit à sa femme: « Ne brûle pas cette lettre » (XIII, 235), mais le contexte ne permet pas d'interpréter cet ordre. De même, cette remarque sibylline d'une lettre à Vialet en 1767: « J'ai brûlé votre lettre, mais j'en ai pris une copie que je brûlerai, si vous l'exigez » (VII, 195). Pourquoi brûler une lettre dont on a une copie? Parce que, sur la copie, il n'y a plus la trace du corps de l'autre? Parce que la copie ne permet pas d'identifier à coup sûr l'expéditeur?

178. II, 270. Cette occurrence du thème est particulièrement intéressante, parce que, quelques lignes avant d'exprimer l'état d'impatience dans lequel il se trouve, Diderot avait avoué qu'il avait « presque envie » de brûler la lettre: la liaison entre les deux acceptions du mot est rendue évidente par ce rapprochement. Voir aussi V, 175.

179. Chompré, *op. cit.*, p. 163.

violente (« je l'ai froissée entre mes mains de rage », « Brûle-la »)[180].

Le fétichisme de la lettre est peu pratiqué par Diderot, mais on trouve néanmoins chez lui quelques exemples de cet attachement à la chose qu'est la lettre, aussi bien la lettre reçue que la lettre adressée. À la suite de la mort de son père, il recopie pour Grimm le « détail » de ses dernières volontés (II, 162-163). Il ne s'agit pas du texte du testament officiel, mais peut-être du « papier » reçu de Langres : « C'est un papier à arroser de larmes depuis la première ligne jusqu'à la dernière, et à faire mourir de douleur » (II, 162). La calligraphie est évoquée dans les lettres à Falconet (VIII, 134) ou à Sophie :

> depuis votre accident, je suis dix à onze jours sans voir un nouveau caractère de votre main. Cela me semble bien long (IV, 188) ;
>
> Je baise tes deux dernières lettres. Ce sont les caractères que tu as tracés ; et à mesure que tu les traçois, ta main touchoit l'espace que les lignes devoient remplir, et les intervalles qui les devoient séparer.
>
> Adieu, mon amie. Vous baiserez au bout de cette ligne, car j'y aurai baisé aussi là, là. Adieu[181].

---

180. Il est courant de détruire les lettres dans la correspondance réelle et dans la fiction romanesque. Il arrive aussi que l'épistolier, plutôt que de détruire les lettres de l'autre, demande la restitution des siennes et rentre ainsi en possession d'objets dont la circulation a nécessairement modifié la valeur. Chez Charles Pinot-Duclos, par exemple, le narrateur et sa maîtresse, résignés à rompre, décident d'un commun accord de se rendre leurs lettres, mais leur relecture repousse temporairement la rupture (*Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle*, préface de Henri Coulet, Paris, Desjonquères, coll. « XVIIIe siècle », 1986, p. 106-107). Dans les *Lettres d'une Péruvienne* de madame de Graffigny, Aza, venu annoncer à Zilia qu'il va épouser une Espagnole et donc mettre fin aux espoirs de sa sœur, lui rend ses lettres (*Lettres d'une Péruvienne*, dans *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, textes établis, présentés et annotés par Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon, Paris, GF-Flammarion, coll. « GF », 379, 1983, p. 359).

181. III, 47. Ailleurs, Diderot dit qu'il a baisé les « caractères sacrés » d'une lettre de Catherine II à madame Geoffrin (VI, 361). Ces baisers ne sont

Cet « intervalle » entre les lignes n'est-il pas analogue à celui qui « sépare » les amants ? Dans le même ordre d'idées, le célèbre écrivain des Lumières, forcé d'écrire une lettre à Sophie Volland dans « les ténèbres » (« J'écris sans voir »), retourne la difficulté en preuve d'amour, ce dont témoigne matériellement la lettre : « L'espoir de vous voir un moment m'y retient [Diderot est chez elle], et je continue de vous parler, sans savoir si je forme des caractères. Partout où il n'y aura rien, lisez que je vous aime[182]. » Le blanc même de la lettre joue un rôle expressif ; rien n'échappe à l'emprise épistolaire.

L'enveloppe est également objet d'amour, car on y reconnaît la main de l'autre et on peut parfois y lire des mots qu'il a ajoutés avant de la confier à la poste. Les signes de reconnaissance y sont nombreux : toutes les lettres de Diderot à Falconet et plusieurs de celles envoyées à Sophie sont scellées à la cire rouge et « portent l'empreinte d'une intaille où l'on reconnaît le profil de Socrate », rappelle Jean Seznec[183]. L'utilisation de l'enveloppe reste limitée

---

jamais que des substituts : « Quand est-ce que je vous embrasserai vraiment ? », demande-t-il à Sophie le 25 novembre 1760 (III, 271) ; « Adieu mille fois, et mille baisers de loin, qui n'en valent pas un de près » (IV, 72). Pour un autre exemple de lettre baisée par un des épistoliers, voir III, 304. GALIANI fait preuve d'un même fétichisme le 5 septembre 1772 : « je reçois quelques lignes de vous qui ne me paroissent précieuses que par l'écriture et la main qui les a tracées » (XII, 116). « Le fait d'embrasser la lettre demeure, écrit Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, un des lieux communs de la correspondance intime, mise en scène à un seul spectateur [...] » (*op. cit.*, p. 240).

182. II, 168-169. Que le manuscrit infirme la remarque, comme le note Georges ROTH, importe peu : ce qui compte ici, c'est ce que la lettre comme objet dit de l'amour auquel elle se substitue par la force des choses. Élisabeth de FONTENAY commente ce passage en insistant sur ce qu'il révèle de l'écriture diderotienne : « La main du désir divague dans la nuit, couvre le feuillet, à moins qu'elle ne le déborde — mais y a-t-il même un feuillet ? —, rompt la linéarité, brouille la distinction des caractères, somme la page blanche ou les blancs de la page de déclarer l'amour, se soumet au risque de l'indéchiffrable. Les conditions sacrilèges et quasi expérimentales d'une écriture qui soit un pur toucher sont réunies par le hasard d'un rendez-vous manqué et l'obstination d'une espérance » (*op. cit.*, p. 132). Diderot se souviendra de cet épisode quelques mois plus tard (II, 220-221).

183. Jean SEZNEC, « Le Socrate imaginaire », dans *Essais sur Diderot et sur l'Antiquité*, Oxford, Clarendon Press, 1957, p. 21.

durant le XVIIIe siècle : le plus souvent, l'adresse apparaît sur la quatrième page de la lettre et celle-ci, repliée, sert d'enveloppe, ce qui fait que l'on retrouve souvent sur elle des mots écrits par le destinateur : « *Nota bene* : qu'il faut ouvrir cette lettre avec précaution, parce que ce qu'il y a sous le cachet est précieux, et qu'il n'y a pas un mot à perdre, surtout dans la dernière page » (IX, 205 n. 1). Si ce qui se trouve « sous le cachet » est « précieux », s'il n'y a pas « un mot à perdre », si, donc, le texte n'est pas sans valeur, la lettre elle-même est un objet à manipuler « avec précaution ».

Les lettres décrivent également l'attachement de Diderot à des objets ayant appartenu à Sophie ou la représentant : fétiche, la lettre devient le lieu où d'autres fétiches sont mis en scène. Ces objets peuvent être réels : il s'agit tantôt d'une bague (« Je baise la bague que vous avez portée », II, 138), tantôt d'une tabatière de Sophie qui contiendrait un portrait de Diderot et un autre d'Uranie (II, 146-147), tantôt d'un portrait à la « glace rompue » (Diderot déplore ne pouvoir l'embrasser : « Je sçais seulement que vous êtes là-dessous ; mais je ne vous y vois pas[184] »). Il arrive aussi qu'ils soient imaginaires, tel ce « miroir magique » qui permettrait à Diderot de suivre Sophie « dans tous les instants » (« Je ne la quitterois guères, cette glace[185] »). Diderot reconnaît

184. II, 203. Voir aussi II, 193 et 294. L'équivalence du portrait et de la lettre est un thème fréquent de l'épistolaire : on en a vu un exemple chez SÉNÈQUE ; Geneviève HAROCHE-BOUZINAC en a suivi l'évolution (« Quelques métaphores de la lettre dans la théorie épistolaire au XVIIe siècle. Flèche, miroir, conversation », *XVIIe siècle*, 172, 43 : 3, juillet-septembre 1991, p. 246-249) ; elle est présente chez LACLOS : « C'est alors qu'une Lettre est précieuse ! si on ne la lit pas, du moins on la regarde… Ah ! sans doute, on peut regarder une Lettre sans la lire, comme il me semble que la nuit j'aurais encore quelque plaisir à toucher ton portrait… » (*Les liaisons dangereuses*, dans *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Laurent Versini, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 6, 1979, lettre CL, p. 345). Chez Diderot, outre le portrait à la « glace rompue », il est question d'un portrait de Sophie ornant la couverture d'une édition d'Horace (IV, 86) : « Je l'ai enfin ce portrait, enfermé dans l'auteur de l'antiquité le plus sensé et le plus délicat. Mercredi [c'est le jour de l'anniversaire de Sophie] je le baiserai le matin en me levant ; et le soir en me couchant je le baiserai encore » (IV, 115) et d'un portrait de Diderot destiné à Grimm : « C'est lui qui m'aura » (III, 282 ; voir aussi III, 73).

185. V, 77. L'utilisation de ce miroir reposerait sur l'invisibilité d'un

d'ailleurs explicitement l'importance qu'il attache aux objets de substitution le 18 août 1759: « J'aime les lieux où ont été les personnes que je chéris; j'aime à toucher ce qu'elles ont approché; j'aime à respirer l'air qui les environnoit. Seriez-vous jalouse même de l'air[186] ? » Cette allusion à la jalousie révèle, comme si besoin était, que le fétichisme, malgré des degrés d'intensité variables, est toujours affaire de désir, sinon d'amour. L'épistolier aime l'absent par tout ce qui est, ou a été, près de lui et dont la lettre peut témoigner.

La lettre est une chose que l'on vénère, ainsi que les objets dont elle se fait fort de souligner le symbolisme. Elle n'est pourtant pas chargée que de sexualité. En tant que relique[187], elle relève également de l'ordre du sacré. Comme le faisait remarquer Diderot dans son commentaire, sous forme de lettre, du manuscrit du

---

Diderot devenu voyeur. Ce thème est repris ailleurs dans la correspondance avec Sophie (III, 219).

186. II, 234. Cette question rappelle des vers du poème « L'absence » de Léonard : « Doris vers ce coteau précipitait sa fuite, / Lorsque de ses attraits je me suis séparé : / Doux zéphyr ! si tu sors du séjour qu'elle habite, / Viens ! que je sente au moins l'air qu'elle a respiré » (dans Maurice Allem (édit.), *Anthologie poétique française. XVIIIe siècle*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 101, 1966, p. 361). Le syntagme « respirer le même air » est également un lieu commun romanesque : voir les *Mémoires du comte de Comminge* de madame de Tencin (préface de Michel Delon, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1985, p. 90), les *Lettres d'une Péruvienne* de madame de Graffigny (*op. cit.*, p. 273) et *Pauliska ou La perversité moderne* de Révéroni Saint-Cyr (édition établie et présentée par Michel Delon, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1991, p. 45). On le retrouve même au théâtre : «J'aimois l'air qu'on respire aux endroits où vous êtes» (Jean Potocki, *Parades. Les Bohémiens d'Andalousie*, théâtre édité par Dominique Triaire, Arles, Actes Sud, 1989, p. 91).

187. Geneviève Haroche-Bouzinac emploie ce mot pour une lettre d'Olympe du Noyer à Voltaire que celui-ci conservait en permanence sur lui, trois ans encore après leur rupture (« L'éclipse du sentiment dans la *Correspondance* de Voltaire : de l'amour à l'amitié », communication inédite). Sur la lettre et le sacré, voir Jacques Brengues, « La correspondance amoureuse et le sacré », dans Jean-Louis Bonnat et Mireille Bossis (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 55-73.

président de Brosses qui deviendra le *Mémoire du culte des dieux fétiches* (1760) : « Le fétischisme a certainement été la religion première, générale et universelle » (XVI, 20). De même, pour madame Necker en 1774, Diderot fait allusion à la dimension religieuse que revêt le fétiche à son époque : « Je me vois, moi, et lorsque j'ai besoin d'un appui, d'un censeur, d'un panégyriste ou d'un témoin, je vais chercher mon ami [Grimm] ; tandis que vous avez les yeux tournés vers le ciel, je regarde vers la rue Anne ou j'y cours ; mon fétiche est sous ma main » (XIV, 76). L'amitié, dont dépend l'amour, est une des religions de l'épistolier.

*
* *

La lettre parle d'elle-même : c'est un de ses traits fondamentaux. L'autoreprésentation épistolaire imprègne divers niveaux du texte et rapproche clairement la lettre d'autres pratiques intimes, particulièrement du journal. Les manifestations de cette forte autoreprésentation sont nombreuses. Lorsqu'il fait état des lettres qu'il a lues, qu'elles soient publiques ou privées, l'épistolier réfléchit, par la médiation des textes des autres, à sa propre activité, l'inscrit dans un circuit social où la lettre est appelée à jouer un rôle singulier. En révélant les clauses des pactes épistolaires qu'il signe, les généraux aussi bien que les particuliers, il indique quelles sont les règles du jeu qui l'unissent à son destinataire, ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, ce qui est requis et ce qui est laissé à la discrétion de chacun. Ce sont cependant les perpétuelles remarques et questions sur les divers modes du commerce des lettres qui constituent l'aspect le plus obvie de l'autoreprésentation épistolaire : le comptable qu'est tout épistolier ne cesse jamais de chiffrer la correspondance, la sienne et celle de l'autre, de tenir ses comptes à jour, de compter et de recompter. Par ailleurs, la lettre qui parle d'elle-même le fait souvent en ayant recours à toute une série de synonymes. Chez Diderot, deux réseaux synonymiques sont spécialement importants : celui de la « petitesse » (la lettre est un petit genre) et celui de l'oralité (par la lettre, on cause). La lettre individuelle se prend elle-même pour sujet, mais elle s'intéresse également à la collection de l'en-

semble des lettres, à leur conservation et à leur éventuelle publication (même si Diderot est muet là-dessus) ; c'est encore une façon qu'a la lettre de se commenter, de se représenter. L'épistolier peut à l'occasion colliger des textes, mais il veille d'abord à collectionner des choses : ses fétiches. Pour s'en assurer, il n'oublie jamais de rappeler que la lettre est une chose avant d'être un écrit.

Cette multiple autoreprésentation est-elle le signe, pour reprendre une remarque de Janet Paterson, d'« une aptitude à attirer l'attention sur la littérarité du texte » ? Peut-on dire que le texte, en se dédoublant, « exhibe sa pratique signifiante[188] » ? Dans le domaine épistolaire et pour l'époque classique, la question ne se pose pas en ces termes. L'autoreprésentation épistolaire n'est pas une façon qu'aurait découverte le texte d'assurer son appartenance au champ de la Littérature, pas plus qu'elle n'est le signe d'une pratique signifiante refermée sur elle-même. Parce que son statut social et institutionnel n'est pas encore assuré et parce qu'elle est une forme de communication adressée à autrui, la lettre est en constant rapport avec le monde ; elle n'est pas (encore) à la recherche d'une quelconque retraite. Elle est une forme ouverte (sur l'autre, sur le monde) et elle le répète constamment. L'autoreprésentation épistolaire vise avant tout à s'assurer que cette ouverture, soumise à une esthétique générale et à des pactes, ne soit pas mise en danger. Quand elle parle d'elle-même, la lettre cherche à se garantir contre tout parasitage dans sa communication avec l'autre ou, éventuellement, avec un public. La transparence épistolaire est peut-être un mythe, mais sans elle la lettre n'aurait pas, sous diverses formes, à se représenter.

---

188. Janet Paterson, *loc. cit.*, p. 181.

CHAPITRE V

Une activité publique

> Ma première sera datée du Grandval, et peut-être sera-t-elle un peu moins vuide que les précédentes, grâce à la compagnie que je vais trouver.
>
> Diderot à Sophie Volland,
> 8 octobre 1760 (III, 125)

Selon plusieurs, la correspondance représente le lieu de la véritable intimité, là où l'écrivain se promènerait en « déshabillé idéologique », selon le mot de François Moureau[1], là où on le lirait « à nu », écrivait déjà Sainte-Beuve[2]. Ainsi Lester G. Krakeur peut-il dire de la correspondance de Diderot qu'elle est

> comme une fenêtre sans rideaux, par laquelle on surprend, dans toute son intimité, sans fard et sans contrainte, l'âme nue du philosophe et celle de son milieu. Le réalisme, la

---

1. François Moureau, « Préface », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 9.

2. Qui conclut son *Lundi* sur les lettres de Julie de Lespinasse par ces mots: « la surface de la vie tout à coup se déchire, et on lit à nu » (Sainte-Beuve, *La vie des lettres. Anthologie établie et présentée par Pierre Berès. Les Lumières et les salons*, Paris, Hermann, coll. « Savoir: Lettres », 1992, p. 101).

> variété, le mouvement qu'on y trouve, sont ceux de la vie plutôt que d'une création littéraire[3].

Outre le défaut de ne considérer la correspondance que comme un réservoir documentaire et de perpétuer le mythe de l'improvisation épistolaire comme garant de sa vérité, cette approche fait que l'on a souvent tendance à passer sous silence que la correspondance, du moins au XVIIIe siècle, n'est pas encore ce qu'elle est devenue depuis, soit une activité souvent privée entre deux personnes (le cas le plus fréquent), à côté de laquelle se développe une pratique de la correspondance d'écrivain dont la publication est déjà prévue.

En effet, la lettre est au XVIIIe siècle le lieu de croisements de diverses pratiques publiques et privées. Qu'il s'agisse de la lecture collective des lettres (en groupe ou les uns à la suite des autres), du partage des informations qu'elles contiennent, de leur destination collective (le système des apostrophes indique alors quoi est destiné à qui dans telle lettre, mais il arrive que la même lettre soit envoyée, à quelques variantes près, à plusieurs), de la place qu'elles tiennent dans le circuit des échanges culturels personnels (lettres de remerciement, de recommandation, d'introduction, etc.) et collectifs (dans l'échange paneuropéen), ou du rôle de la censure et de la police, la lettre est alors aussi souvent publique que privée, quand elle n'est pas les deux à la fois. Il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que le XVIIIe siècle représente à cet égard une étape importante de l'évolution de la lettre, celle-ci devenant de plus en plus privée (après avoir été longtemps publique), mais sans l'être encore complètement[4]. Autour de la lettre, se déploie toute une société de destinateurs et de destinataires, de lecteurs voulus ou clandestins, de personnes à recommander, d'intermé-

---

3. Lester Gilbert KRAKEUR, *La correspondance de Diderot. Son intérêt documentaire, psychologique et littéraire*, New York, Kingsley Press, 1939, p. 100.

4. Le « statut semi-collectif » de certaines lettres est abordé par Geneviève HAROCHE-BOUZINAC (*Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, p. 181).

diaires. La « clause du secret » du journal intime[5] n'est pas la même que celle de la correspondance; chacun de ces genres s'en joue de façon spécifique.

Adresse, destination, circulation

Une véritable société épistolaire se constitue dans la lettre. D'un texte à l'autre se tisse un réseau d'échanges sans fin : une lettre utilise une autre lettre pour répondre à une première et elle-même peut être reprise par d'autres — sans toujours que celui qui l'a écrite le sache. Sur la place du marché épistolaire, tout est à tout le monde. Si la lettre est à l'origine un dialogue entre un destinateur et un destinataire, elle devient fort souvent au XVIII[e] siècle l'objet d'échanges sociaux beaucoup plus larges qu'une simple conversation par écrit entre deux personnes : les épistoliers ne sont jamais seuls au monde.

En 1771, un lettré hollandais, Willem van Hogendorp, suivant l'exemple de la princesse Golitsyn, écrit à Diderot pour le consulter sur une question de phonétique : peut-on faire rimer « grâces » et « traces[6] » ? C'est dans un salon des Pays-Bas, en présence de « femmes de condition » (XII, 81), qu'est né le débat sur la versification. Ces femmes ont suggéré à van Hogendorp de communiquer avec Diderot. La réponse de celui-ci (XI, 62-65) est lue par van Hogendorp en leur présence (XII, 80), mais la chaîne des échanges, éminemment publique, ne se brise pas dès lors pour autant. Insatisfait de la réponse de Diderot, van Hogendorp lui répond (XII, 80-82), puis consulte Marmontel sur la même question (XII, 93-94). Pour ce faire, il lui envoie, outre sa lettre elle-même, une copie de sa demande originale à Diderot,

5. Jean ROUSSET, *Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, p. 15 et 42.

6. XI, 58-62. La question peut paraître spécieuse, mais elle ne l'est pas : en 1672, MOLIÈRE emploie une rime semblable dans *Les femmes savantes* (*Le bourgeois gentilhomme. Les femmes savantes. Le malade imaginaire*, texte établi, présenté et annoté par Georges Couton, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 334, 1973, p. 205 v. 1241-1242). Van Hogendorp se réclame pour sa part de Corneille, Boileau, Racine et Voltaire.

la réponse de ce dernier et une copie de sa deuxième et dernière lettre à Diderot. Née d'une discussion, communiquée lors d'une autre discussion, envoyée à une personne extérieure à l'échange, commentée par ce tiers (XII, 95-96), la lettre est rien moins que privée. Cet échange est emblématique de la circulation publique du texte épistolaire au XVIII[e] siècle.

La lecture publique des lettres est une des manifestations de cette circulation. Elle peut avoir lieu devant un auditoire nombreux, dans les salons par exemple, aussi bien qu'en petit comité. Madame Du Deffand pratique ces deux activités. D'une part, elle fait lire dans son salon des lettres, par exemple celles de Voltaire : « Votre lettre est charmante, tout le monde m'en demande des copies[7]. » Il arrive d'ailleurs que des lettres soient copiées à son insu lors de ces lectures publiques, ce qui en permet la diffusion bien au-delà des habitués du salon, et ce au grand déplaisir des principaux intéressés : « Ah ! j'oubliais de vous dire que je suis furieuse de ce qui vient d'arriver : on a imprimé, sans mon consentement, à mon insu, la lettre que vous m'avez écrite la dernière[8]. » D'autre part, madame Du Deffand aime partager la lecture avec des intimes : « j'aurais bien du plaisir de pouvoir lire vos lettres avec quelqu'un qui en sentirait le mérite, et avec qui j'en pourrais rire », écrit-elle à Horace Walpole, le 21 avril 1766[9]. Lire une lettre, pour elle, c'est étendre le partage à son entourage (restreint ou élargi).

Il en est de même pour Diderot. La lecture peut être collective. On lit en groupe les lettres aux dames Volland : « Ces vers [de

7. Best. D11755. De même, madame d'Épinay annonce à Galiani qu'elle s'apprête à recevoir Diderot, le marquis de Croismare et Grimm : « Nous allons lire une demi-douzaine de vos lettres et *la Bagarre*, qu'ils ne connoissent pas. Oh ! la belle journée ! » (X, 140). À la fin du siècle, le prince de Ligne écrivant à la marquise de Coigny savait, selon Jean-Pierre GUICCIARDI, « que son reportage serait lu et abondamment commenté par tout un groupe, et au-delà par tout ce que Paris comptait d'intelligence, de culture et de talent » (*Lettres à la marquise de Coigny*, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII[e] siècle », 1986, p. 27).

8. Madame DU DEFFAND, *Correspondance complète de la marquise du Deffand*, éditée par M. de Lescure, Paris, 1865, vol. I, p. 286.

9. *Ibid.*, p. 343.

Voltaire] m'ont paru jolis, et je vous les envoye pour vous, pour mad[e] Le Gendre et pour mad[e] votre mère» (II, 322-323); «Je vous aime pourtant toutes également. Ho, cela n'est pas vrai. Maman et sa fille aînée ne le voudroient pas. Lisez leur, si vous voulez, cela; et j'espère qu'elles auront le bon esprit de m'entendre et ne s'en pas fâcher» (IX, 118). La lettre n'est pas toujours un texte circulant d'un destinateur à un destinataire de façon univoque: «Je vous salue et vous embrasse toutes ensemble, et chacune en particulier avec les distinctions qui conviennent» (VIII, 235). Elle peut s'adresser à plusieurs personnes: Diderot écrit de longues lettres à sa famille, dans lesquelles le système des apostrophes indique ce qui est destiné à un seul («cher père», «mon cher monsieur Caroillon», «ma chère sœur» ou «Seurette», «mon cher abbé [Peigney]») et ce qui est destiné à tous («Je vous nomme tous, car c'est à vous tous que j'écris à la fois», «adieu, tous tant que vous êtes[10]»). En 1781, il s'adresse à Angélique, qui se trouve alors à Langres dans la famille de son mari: «Ne leur lisez pas cet article de ma lettre qui pourrait les scandaliser et les courroucer» (XV, 247). Non seulement on lit collectivement les lettres de Diderot dans les cercles auxquels elles sont destinées, mais elles sont parfois lues par des groupes auxquels elles ne l'étaient pas: «J'ai eu la vanité de la lire [la lettre 852] à mes amis, avec les précautions que votre prudence pouvoit exiger» (XIV, 90-91), avoue madame Necker en septembre 1774. La «vanité» l'a emporté sur les «précautions». Un dernier mode de socialisation de la lettre consiste à répartir le récit d'un même événement entre les correspondants. Au printemps de 1774, peu après son départ pour la Russie, Diderot écrit aux Caroillon de Vandeul:

> Vous devez sçavoir à présent, mes enfants, que je suis arrivé à La Haye. Partie dans les lettres que je vous ai écrites, partie dans celles que j'ai écrites à votre mère, vous trouverez les détails de mon voyage, allée, séjour et retour. Ainsi je ne reviendrai pas là-dessus (XIII, 240, incipit).

---

10. I, 172-187. Pour monsieur et madame Caroillon La Salette, il désigne ce type de lettres du nom de «lettre de famille» (I, 203; voir XII, 131).

Pour tout savoir, les destinataires doivent lire les lettres ensemble[11].

Le procédé de la lettre collective prend un relief inhabituel lorsqu'il se manifeste dans ce qu'on a l'habitude de considérer comme la lettre amoureuse ; c'est le cas, trop peu souvent relevé, des lettres à Sophie Volland. Diderot, en effet, sait fort bien que les lettres qu'il écrit à Sophie ne sont pas lues que par elle :

> Mais il est inutile de vous achever cette histoire. La destination que vous avez faite de mes lettres va me contraindre, parce que ce n'est plus à vous seule que je parlerai, et cela n'en sera pas plus mal. Je louerai plus volontiers, et je blâmerai avec plus de circonspection[12].

Lorsque Diderot doit écrire: « J'espère que vous ne ferez pas part de cet endroit à votre mère » (III, 260), « Le paragraphe qui suit est pour vous » (VI, 107), « Lettre pour vous et pour vous seule, entendez vous ? » (VI, 156), « ne lisez rien de mes lettres sur le Perronnet » (V, 96) ou encore, en surcharge, au début de la lettre du 23 août 1770 : « Mademoiselle, ce n'est pas à vous que je dis, c'est à celles qui m'aiment » (X, 108 ; voir aussi III, 146, 148 et 177), il indique clairement que les lettres que l'on dit être « à Sophie Volland » sont le plus souvent des lettres collectives, ou qu'elles le sont devenues, et que Diderot en tient compte lorsqu'il écrit ; l'intimité de la correspondance n'est possible qu'au prix de telles injonctions.

On sait, par les lettres de Diderot, que Sophie lisait ses lettres, tout ou partie, à ses sœurs, au premier chef à madame Legendre, et à sa mère (III, 263), malgré l'opinion peu favorable

---

11. La même façon de faire est présente dans d'autres lettres du voyage de Russie : « Je ne vous dirai rien du succès de mon voyage ; Grimm sans doute vous en aura parlé » (à madame d'Épinay, XIII, 237).

12. IV, 43-44. L'attitude de Diderot devant la lecture collective de ses lettres n'est pas toujours aussi sereine : « Mais pourquoi lisez-vous comme cela aux autres ce que je n'écris qu'à vous. Un jour on craignoit que cette confiance ne me mît trop bien avec la nièce ; et moi je crains qu'un jour elle ne [me] mette fort mal avec les tantes. Je ne veux ni l'un ni l'autre. Vous êtes devenue bien circonspecte ; est-ce [que] quand vous vous retenez, vous n'en êtes pas trop incommodée ? » (V, 229).

que celle-ci avait de la relation de sa fille et de Diderot. Le relevé systématique des apostrophes nominatives dans les lettres de Diderot obligerait à conclure qu'une forte proportion de celles-ci désignent plusieurs personnes — et non une seule : « Adieu, mes bonnes amies. Depuis que je cause avec vous deux, il me semble que je cause plus facilement, plus doucement » (IV, 124). De ce fait, la lettre ne peut plus guère être considérée comme le lieu de la complète intimité. Georges Roth a saisi l'importance de cette question, mais sans la développer : des 189 « lettres à Sophie », huit sont classées par lui sous la mention « Aux Dames Volland » (de 1769 à 1774, mais on trouve toujours des lettres classées « À Sophie Volland ») et une sous « À Sophie Volland et sa sœur » (en 1773, XIII, 15-16) ; les 180 autres lettres sont classées sous la rubrique « À Sophie Volland ». L'éditeur ne se donne pourtant la peine ni de justifier ce classement ni d'en penser la portée, qui pourtant est grande : qu'est-ce qu'une lettre d'amour écrite à la famille de sa maîtresse ?

La lecture commune des lettres de Diderot peut être intime, partagée moins largement que dans les exemples précédents. Parmi les lectrices des lettres destinées originellement à Sophie se trouve également sa mère : « Je ne sçais pas ce qu'il y avoit dans ma dernière lettre sur le vice et sur la vertu d'assez passable, pour que vous aîez osé en faire part à Mad^{e} votre mère » (III, 242 ; voir aussi II, 293). La principale lectrice des lettres de Diderot, outre Sophie elle-même, est néanmoins sa sœur :

> Jusqu'à présent j'ai écrit comme si Uranie devait me lire. Peut-être y avez-vous un peu perdu ; mais j'ai voulu épargner à votre délicatesse le petit déplaisir de sauter des lignes, et de celer quelque chose à celle qu'on porte au fond de son cœur. Il me semble que cela me coûteroit, à moi, et je vous mets souvent à ma place (III, 241) ;

> si je ne craignois de scandaliser Uranie, je vous dirois franchement que je me porterois mieux si j'étois resté penché sur une femme une portion du tems que je suis resté penché sur mes livres (IV, 213).

La prétérition ne change rien à l'affaire: Uranie lit, et souvent avec elle, les lettres que Diderot écrit à Sophie[13]. À l'occasion, Diderot profite de cette lecture par Uranie pour commenter ses propres textes: «Je suis fâché que vous n'ayez pu parler à votre sœur de mon avis sur le philosophe. C'est peut-être ce qu'il y a de mieux et de plus singulier dans ma lettre» (III, 266). Plus outre: des passages des lettres adressées officiellement à Sophie sont en fait destinés à Uranie: «je sens que c'est pour elle que j'écris tout ceci» (III, 96). La lecture des lettres de Sophie est commune elle aussi, comme le note Diderot vivant à Paris au chevet de madame Legendre: «Je lui ai fait lire votre rêve, à cette petite sœur[14].» Il arrive également que Diderot lise des lettres d'Uranie et les commente pour le bénéfice de Sophie dans un «griffonnage»: «Vous le lui enverrez si vous croyez qu'il en vaille la peine[15]», ou qu'il analyse une lettre galante reçue par sa maîtresse (IX, 150). Par ailleurs, lui-même reçoit des lettres des deux sœurs de Sophie, madame de Blacy (IX, 71 et 102) et madame Legendre: «sa lettre m'a fait un plaisir très pur, contre mon attente. [...] Voilà le ton de l'amitié. Je le reconnois. Il n'y a pas un mot dans ces quatre pages que j'ai lues et relues, qui ait réveillé ma jalousie» (IV, 64). Dans le titre *Lettres à Sophie Volland*, le complément du nom ne va pas de soi.

Cette façon de concevoir la circulation de la lettre n'est pas propre à la correspondance amoureuse. Par exemple, Diderot écrit des lettres «à Falconet et Mademoiselle Collot», et d'autres s'adressent aux deux, même si Falconet est en apparence le seul destinateur (VI, 344). Des vœux de bonne année, adressés à

---

13. Voir: II, 184; III, 78, 149, 180, 187, 188, 189 et 241; V, 178; etc.

14. V, 234. Des lettres reçues par Diderot paraissent avoir été écrites non seulement par Sophie, mais également par sa sœur: «Eh vraiment, non! je n'ai point distingué les lignes qu'Uranie avoit écrites. La lettre entière m'avoit paru de votre main» (IV, 206; voir aussi VI, 30). La critique ne peut juger de cette écriture duelle, les textes ayant disparu, mais on notera qu'elle répondrait à une demande de Diderot: «Mais est-ce qu'Uranie ne daignera pas prendre la plume un jour, et mettre un petit mot de sa main à la fin d'une de vos lettres?» (III, 242).

15. III, 15. Ailleurs: «Gardez-moi les lettres de votre sœur, et quand vous lui écrirez, ne m'oubliez pas» (II, 321).

madame Caroillon La Salette, doivent rejoindre un auditoire plus étendu, celui du couple : « Permettez aussi que cette lettre vous soit commune avec Caroillon » (XI, 257 ; voir X, 199). À Denise Diderot, son frère ordonne : « Lis cette lettre avec madame Caroillon » (XI, 143 ; voir X, 43). En 1771, il déplore, auprès de Grimm, avoir divulgué une lettre : « Je viens de recevoir une lettre de ma sœur. Je suis au désespoir d'avoir montré la première à ma femme » (XI, 70). En 1773, durant la grossesse d'Angélique, il écrit à Anne-Toinette : « Tu ne liras pas cette lettre à Angélique, parce qu'il y a des détails qui pourroient la déranger dans l'état où elle est » (XIII, 69). Il arrive même, par exemple en mai 1768, qu'il suggère à un destinataire de lire une lettre qu'il a envoyée à un autre : « Faites vous montrer la lettre où je dis à M^r^ le général Betzky que *je serois à Pétersbourg s'il l'avoit assez voulu* » (VIII, 42). Les couples de lecteurs se font et se défont au rythme des sujets, de l'évolution des relations, de l'humeur du destinateur et du destinataire. Quelles que soient les configurations qu'ils dessinent, peut-on encore concevoir la lettre comme le lieu idéalisé de l'intimité ?

La circulation publique de la lettre n'est pas en cause uniquement sur le plan restreint de l'échange amical ou amoureux. Les manifestations de son élargissement sont nombreuses au XVIIIe siècle. On trouverait des exemples d'une telle socialisation dans plusieurs correspondances du siècle, celle de madame Du Deffand entre autres : « Je vous envoie l'original de la lettre de Mme de Choiseul ; je n'en ai gardé que la copie. Vous pouvez montrer cette lettre si vous en avez envie à qui vous jugerez à propos[16]. » Ou celle de Jean-Robert Tronchin : « Mercredi d^er^ j'allai voir M. Diderot p^r^ causer avec lui, et je lui lus l'art^e^ de ta lettre sur le cabinet de M. de Thiers, il m'en demanda copie que je lui ai envoyée, parce qu'il me dit qu'il vouloit la faire passer à

---

16. Lettre de madame Du Deffand à Horace Walpole, 24 avril 1766, citée par Benedetta CRAVERI, *Madame du Deffand et son monde*, Paris, Seuil, 1987, p. 263.

St Pet^bg^[17].» Ou celle, encore, de Voltaire[18]. Fâché du silence de Diderot à son égard, l'impatient collaborateur de l'*Encyclopédie* écrit à D'Alembert le 25 février 1758 pour s'en plaindre: «je suis indigné de son impolitesse grossière avec moy. Vous pouvez luy montrer cet article de ma lettre» (Best. D7651), puis, le lendemain, à d'Argental, que José-Michel Moureaux définit alors comme «interlocuteur fictif»: «Je vais vous demander une grâce, c'est de daigner aller chez luy sur le champ et de luy montrer ce que je vais vous écrire[19].» La lettre devient alors le point d'intersection de relations interpersonnelles multiples. Elle s'inscrit dans la sphère publique des échanges sociaux. «J'ay fait vos complimens à mon camarade, qui vous remercie de tout cœur, & qui compte vous faire lui même les siens en vous écrivant incessamment», écrit D'Alembert à Voltaire en avril 1757, au nom de Diderot (Best. D7247). Les pourparlers se poursuivent sur ce ton pendant quelques semaines, D'Alembert transmettant les vœux de Diderot, Voltaire ceux de madame Denis. Plus tard, Diderot se servira de Grimm pour s'adresser à Voltaire (II, 126). Ses lettres de souhaits de bonne année, enfin, sont souvent écrites au nom de toute sa famille: «Recevez nos souhaits et nos complimens. Je vous présente les miens, ceux de ma femme et ceux de la petite Angélique» (I, 204). L'épistolier est aussi un passeur[20].

---

17. À François Tronchin (voir Jean-Daniel Candaux, «Le manuscrit 180 des Archives Tronchin: inventaire critique et compléments à la correspondance de Diderot», *Dix-huitième siècle*, 2, 1970, p. 16). La même lettre est donc envoyée par François à son frère Jean-Robert Tronchin, lue à voix haute à Diderot, copiée pour lui, puis la copie envoyée à Catherine II. Pour d'autres exemples de lecture d'«articles» («art^e^») qui ne sont pas écrits pour le destinataire principal, voir XIV, 95.

18. Voir José-Michel Moureaux, «La place de Diderot dans la correspondance de Voltaire: une présence d'absence», SVEC, 242, 1986, p. 169-217.

19. Best. D7652. On lira d'autres exemples dans une lettre de madame d'Épinay à Galiani (XII, 197) et dans celle du baron de Nolcken à Jean-François Beylon (XIII, 194).

20. Vincent Kaufmann emploie ce mot pour décrire la pratique épistolaire de Mallarmé (*L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, coll. «Critique», 1990, p. 91-92). Le passeur est celui qui fait circuler les lettres: les siennes comme celles des autres.

La correspondance est en effet le lieu nodal de tout un ensemble d'échanges, de passages, de commerces. Le destinataire ultime de la lettre n'est pas toujours celui qui est le premier à la recevoir. Diderot reçoit une lettre de Guéneau de Montbeillard dont quelques lignes sont destinées à Angélique (VI, 369). Il écrit au général Betski, mais sa lettre comporte des passages dans lesquels il s'adresse directement à Catherine II (VI, 355 et 356; XIV, 48). Il demande à l'impératrice d'« ordonner à Grimm » de lui écrire (XIII, 222). Il se plaint à Falconet de ce que celui-ci ait transmis une de ses lettres à Golitsyn (XI, 128), mais le félicite de ce qu'il en ait fait passer une autre à Catherine II — « vous sçavez bien que c'étoit mon dessein secret, quand je l'écrivais » (VII, 217). Parmi les « nouvelles » qu'il apprend à Grimm, il y a l'existence d'une lettre reçue « dans la maison » et qu'il va lui montrer (X, 155). Il « dicte » à Caroillon La Salette, par écrit, une lettre destinée à Le Normant (I, 198-199). Il lit à diverses personnes des passages de lettres qu'il a reçues et qui s'adressent à elles : « J'ai lu à Daminaville l'endroit où vous le remerciez », rapporte-t-il à Sophie (IV, 147) ; « Je lui ai lu [à madame Therbouche] l'endroit de votre lettre qui la concerne, et elle en tombe à vos genoux » (VIII, 126 ; voir VIII, 135), écrit-il à Falconet. Il permet à ses correspondants de lire à d'autres les lettres qu'il leur envoie : « La première fois que vous aurez occasion de le voir [le chevalier de Jaucourt], vous pouvez lui montrer ce que je vous écris[21] », voire le leur demande :

> En lui présentant [au général Betski] mon respect, vous aurez la bonté de lui lire ce paragraphe de mon billet, de le remercier du mot obligeant qu'il a écrit de moi au prince de Galitzine, et de l'assurer de ma reconnoissance et de mon éternelle vénération (XIII, 215).

L'épistolier confie des messages à ses correspondants : « Jusqu'à présent je ne vous avois pas chargée d'un seul mot pour votre

21. Voir Michèle GAUTHIER, « Une lettre manuscrite de Diderot à la Bibliothèque municipale », dans *Autour de Diderot*, numéro spécial du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, 1984, p. 107.

mère. Je vous prie de lui marquer toute la part que je prens à son accident» (IV, 114); sachant qu'une lettre de lui à son frère serait sans effet («cette sollicitation seroit inutile»), il écrit à sa sœur pour la charger de l'intéresser «à une autre bonne œuvre[22]»; à Grimm, il écrit: «J'ai une petite négociation à vous donner» (X, 128), auprès de madame d'Épinay. Il est lui-même chargé de missions: «Voicy des lignes qu'elle [madame Legendre] permet que j'écrive, à condition qu'elles seront pour vous seule» (VI, 110); «Ma fille, qui est là, me charge de vous embrasser pour elle[23].» Des lettres, considérées ici comme objet et indépendamment de leur contenu, ne font que transiter entre les mains de ses correspondants. C'est le cas d'une lettre à Golitsyn destinée, en bout de chaîne, à Falconet: «Voilà mon avis, que je vous supplie de faire passer à Falconnet, en lui envoyant cette lettre dans laquelle, avec un peu de justice, il ne trouvera rien, je crois, qui puisse lui déplaire» (XV, 194), et d'une autre, toujours pour Golitsyn, que celui-ci remet à Falconet qui lui-même la transmet à Catherine II[24]. Dans un texte des *Mémoires pour Catherine II*, mais que Georges Roth a publié comme s'il s'agissait d'une lettre,

---

22. XV, 34. Voir aussi: X, 184; XII, 150-151. La bienfaisance dont Diderot se targue et celle qu'il dit ne pas rencontrer chez son frère sont des thèmes importants dans les lettres adressées à Denise Diderot (voir XIV, 231).

23. À Grimm (XV, 17). La lettre à Grimm d'août 1776 fournit un bon exemple de la complexité des échanges sociaux dans la lettre: Diderot évoque une conversation avec madame de Maux qu'il a eue au sujet de son ami, décrit une médaille qu'il vient de recevoir pour indiquer qu'il n'a pas encore répondu au secrétaire de l'Académie qui l'a primé, résume une lettre à Olsoufiev au sujet de Carmontelle, mais ce «muet-là» n'a pas répondu «à cinq ou six lettres», transmet ses amitiés à mademoiselle Collot et les «tendres civilités» d'Angélique à Grimm (XIV, 213-218). On verra aussi la lettre à Denise Diderot du 8 décembre 1775 (XIV, 178-179).

24. IX, 151. On trouve une situation semblable dans une lettre de madame d'Épinay à Galiani, le 21 janvier 1776: «Vous ferez part de cette lettre à monsieur de Grimm, mon cher abbé, qui devra être avec vous lorsque vous la recevrez» (XIV, 184) et, sous une forme plus évidente encore, dans une lettre de Julie de Lespinasse à Guibert en 1774, puisque, selon son éditeur, un passage, «de l'écriture de M. de Vaines et découpé dans sa lettre, est intercalé ici dans la lettre autographe de mademoiselle de Lespinasse» (*Correspondance entre mademoiselle de Lespinasse et le comte de Guibert publiée pour la première fois d'après le texte original*, édition du comte de Villeneuve-Guibert, Paris, Calmann-Lévy,

Diderot écrit: « Je n'ai pas le mérite de ces observations: Mr. le général de Betzki les avoit faites avant moi, et je ne fais que transcrire une page de ses lettres » (XIII, 126-127). Non seulement la lettre n'est pas originale; elle affiche ce manque d'originalité. L'entiercement fait partie du pacte épistolaire[25].

L'épistolier, non content de multiplier les adresses, annonce également à ses correspondants les lettres qu'il écrit à d'autres, crée une société de destinataires, lit et fait lire des lettres de toutes sortes. Il dit à sa femme qu'il a écrit à Narychkine et à Grimm (XIII, 66-67) et qu'il va écrire au prince Golitsyn (XIII, 82), à Angélique qu'il va écrire à sa mère et à celle de Caroillon (XIII, 78), à Catherine II qu'il a reçu une lettre du Dr Clerc (XIII, 221). Il montre sa lettre d'adieu à Catherine II à Grimm et à « deux ou trois "honnêtes gens[26]" ». Il commente des lettres qu'il a reçues: tel « billet » de Damilaville est « bien honnête », confie-t-il à Sophie (III, 245); il résume pour sa (future) femme une lettre de son père (I, 29) et en commente une de leur gendre (XIII, 68); il parle à Sartine de lettres que lui a envoyées Vallet de Fayolle (XV, 156), et aux dames Volland de lettres de sa fille (XIV, 15 et 34); pour Grimm, il interprète (« Ou je ne sais pas lire, ou ce n'est pas le langage d'une femme sûre d'elle ») une lettre qu'il a reçue de madame de Maux (X, 146; voir aussi X, 155); en 1770, c'est encore pour Sartine qu'il cite, entre guillemets, une lettre qu'il a reçue de Galiani (X, 34).

En plus des lettres écrites ou reçues par lui, il fait circuler le contenu de lettres entre tiers. Dans les lettres à Sophie, il cite,

---

1906, p. 155 n. 1). Voir encore XIV, 44-45, où Diderot transmet à Betski un mot de mademoiselle Biheron pour qu'il le fasse tenir à Catherine II.

25. L'entiercement, appelé aussi mise en main tierce ou contrat de mise en main tierce, est, selon Fernand Sylvain, un « Contrat de droit anglais en vertu duquel un titre, de l'argent ou d'autres biens sont confiés à un dépositaire qui ne les livrera au destinataire que lors de la réalisation de certaines conditions » (*Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, Toronto, Institut canadien des comptables agréés, Paris, Ordre des experts comptables et des comptables agréés, et Bruxelles, Institut des réviseurs d'entreprises, deuxième édition entièrement revue, corrigée et augmentée, 1986, p. 189).

26. Georges Roth, XIII, 198. De même, Falconet fait lire ses lettres à Diderot par Catherine II (XI, 53).

entre guillemets (selon la leçon de Georges Roth), un passage d'une lettre d'Helvétius à d'Holbach (V, 136), un autre d'une lettre de madame Volland à madame Legendre (VI, 158) et un billet de Fanfan à son père, monsieur Legendre[27]. Il écrit à Falconet, en 1766, qu'il a lu une lettre adressée par Catherine II à madame Geoffrin et dans laquelle il est question de lui : « Tenez, j'ai lu écrit de sa main dans une lettre à Madame Geoffrin : *Ce que j'ai fait pour Diderot est bien; mais cela n'immortalise pas*[28]. » Il remet au sculpteur Lemoyne une lettre que lui a envoyée Falconet et la copie d'une lettre de celui-ci à Fontaine (VIII, 111). Marmontel a reçu, pour son *Bélisaire*, des lettres de félicitations de Catherine II, du fils de la reine de Suède, du fils du médecin Van Swieten, etc. ; Diderot connaît le contenu de ces lettres et promet à Sophie de les lui faire passer (VII, 175). Il lui arrive donc souvent de lire des lettres dont il n'est pas le destinataire : « J'ai lu, Mademoiselle, la lettre que vous avez écrite à mad^e^ votre mère » (à Sophie Volland, V, 100) ; « J'ai vu mad^e^ Necker à qui vous avez écrit un billet fort gai » (à Grimm, XV, 31) ; « elle m'apporta votre lettre[29] ». Mais quand Diderot lit les lettres de madame Volland à madame de Blacy et à son mari (VI, 157) ou à madame Legendre (IV, 222-225 et 228-229 ; VI, 158), quand Catherine II et Falconet ou Grimm s'échangent des lettres de Diderot ou de Golitsyn[30], quand madame d'Épinay prend copie, pour Galiani, d'une lettre de Diderot à Sartine (X, 40), les principaux intéressés le savent-ils toujours ? On peut prendre connaissance d'une lettre destinée à un autre sans que celui-ci sache qu'elle est passée en d'autres mains que celles de son destinateur et de son destinataire. L'adresse de l'épistolier peut souvent en camoufler une autre.

---

27. VI, 162. Pour d'autres exemples de lettres dans lesquelles Diderot cite ou résume celles de tiers, voir : I, 116 ; II, 258 ; III, 79 et 304 ; IV, 91 ; V, 136 ; VIII, 119, 129 et 158 ; IX, 101-102 ; X, 146 ; XIII, 239. Il arrive aussi que Diderot recopie ses propres lettres adressées à un tiers : I, 116 ; II, 288 ; VIII, 42 ; XI, 140. Dans un cas, Diderot cite une lettre familière (de Voltaire) dans une lettre publique (à madame Riccoboni) (II, 101).

28. VI, 375 ; voir aussi une lettre à Betski (VI, 361).

29. À Didier-Pierre Diderot, au sujet d'Angélique (XII, 159). Voir encore : VIII, 238 ; IX, 55 ; X, 68.

30. VII, 154 et 198 ; VIII, 62-63 ; IX, 52, 178 et 195 ; XI, 44 ; XIII, 28-29 ; XIV, 207.

Dans certaines situations, les brouillages sont tels que la circulation réelle de la lettre est difficile à évaluer : destination et circulation se confondent, se mêlent, se contredisent, s'annulent. En décembre 1772, Diderot déplore l'attitude de Caroillon de Vandeul auprès d'Angélique et s'en ouvre à Grimm : « J'ai été tenté de lui envoyer cette lettre à lui même, afin qu'elle le fît un peu réfléchir ; mais je la trouve amère. Je la garde, pour la rectifier, en prendre ce qui peut lui servir, et vous la donner ensuite » (XII, 181). Georges Roth commente, à juste titre : « Grimm devra-t-il la conserver, ou la remettre à… l'intéressé ? » (XII, 181). Il arrive de même que des lettres n'atteignent pas leur destinataire, car elles ont été lues par un tiers avant d'être remises à ce destinataire présumé. C'est le cas d'une lettre à Grimm en octobre 1770 : « Je vous avois écris hier, mon ami ; j'allai porter ma lettre à votre porte, où elle n'arriva pas. On [madame d'Épinay] en exigea la lecture ; on jura que, quoi qu'elle contînt, on ne s'en offenseroit pas. On s'en offensa, et elle fut déchirée » (X, 141). Le destinataire premier disparaît au profit d'un intermédiaire qui, par le fait même, devient le seul destinataire de la lettre (déchirée, elle est perdue non seulement pour Grimm, mais également pour tout lecteur). La lettre a changé d'adresse.

Une variante de la destination collective de la lettre est l'envoi, à des destinataires différents, de commentaires identiques, de la même lettre ou d'une lettre quasi identique : une seule lettre, plusieurs adresses. Les passages semblables de deux lettres ne renseignent guère sur le statut de la correspondance au XVIIIe siècle : qu'un extrait de lettre à Sophie Volland soit semblable à un extrait d'une lettre à Voltaire (IV, 176 et 185) renvoie plus à la technique personnelle de composition de Diderot qu'à la place de la lettre dans le réseau des échanges sociaux[31]. Il arrive par exem-

---

31. Une telle technique de composition caractérise l'écriture de Diderot, mais ne lui est pas propre : Sénèque compose la même lettre pour Marullus, puis pour Lucilius (Michel FOUCAULT, « L'écriture de soi », *Corps écrit*, 5, 1983, p. 15). Cette lettre renvoie cependant à une topique bien délimitée, celle de la consolation, ce qui n'est pas toujours le cas chez Diderot.

ple que Diderot écrive le même jour à d'Aguesseau et à Berryer (I, lettres 20 et 21), à Grimm et à Sophie Volland[32], au duc de Praslin et au comte de Saint-Florentin (V, 28-29, lettre 326), à Falconet et à Sophie (VIII, lettres 491 et 492), à madame Caroillon La Salette et à Denise Diderot (XII, lettres 773 et 774) ou à madame d'Épinay et aux dames Volland (XIII, lettres 800 et 801) ; il raconte alors à deux destinataires les mêmes choses et aborde les mêmes sujets, parfois dans des termes absolument identiques. En 1760, un billet de Diderot à madame d'Épinay est constitué pour l'essentiel d'un mot (cité entre guillemets) qu'il a remis à l'acteur Blainville (III, 48-49). En 1768, Diderot copie pour Sophie quatre lettres qu'il vient d'écrire à madame de Lavillemenu (VIII, 203-204 et 209). Le rôle que se donne le père d'Angélique lors de son mariage avec Caroillon de Vandeul est exposé à madame Caroillon La Salette, à Denise Diderot et à madame Necker dans des termes qui sont presque les mêmes dans les trois cas (XII, lettres 773, 774 et 778). Les lettres du voyage en Russie comportent plusieurs occurrences de telles reprises et, lors de son retour, Diderot écrit, en deux jours, les 8 et 9 avril 1774, cinq lettres : au Dr Clerc, à Catherine II, aux dames Volland, à un homme non identifié et à madame Diderot (XII, 832 à 836). À tous, il fait le récit de son voyage ; à quatre d'entre eux, il raconte comment il s'est entendu avec Catherine II avant son départ et comment les modalités de leur séparation ont été négociées. En octobre 1776, il écrit des lettres fort semblables à sa sœur et à Grimm (XIV, lettres 877 et 878) sur son vieillissement et son dépérissement physique. Cette façon de composer est le plus souvent passée sous silence, mais, dans certains cas, la déférence oblige à l'exposer : « Je répèterai à Votre Maj. ce que j'ai écrit à M^{r}. le Gal Betzky » (à Catherine II, XIV, 82).

---

32. II, lettres 129 et 130, 134 et 135, 136 et 137, 138 et 139. Jacques Proust, après avoir comparé les deux lettres du 14 août 1759, conclut : « Grimm est sensible, sans doute, mais Sophie l'est plus encore, sans pourtant incliner à la sensiblerie, et c'est à cette personnalité-là que s'accorde avec le plus de justesse le ton de la lettre » (« Ces *Lettres* ne sont pas des lettres… À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe*, 3, hiver 1988, p. 14). Plus rarement, deux phrases identiques se trouvent dans des lettres écrites à une dizaine de jours d'intervalle (II, 138 et 140).

La lettre reste privée, certes, car elle s'ajuste, ne serait-ce que minimalement, à son destinataire, mais il ne lui est plus guère possible de se réclamer d'une quelconque originalité, ce qui a pour effet de la tirer vers la sphère publique ou, du moins, de la montrer se constituant un auditoire peu différencié. Il en va de même lorsque Diderot, en 1767, se plaint à madame d'Épinay d'avoir reçu des lettres semblables de d'Holbach, de Grimm et d'elle :

> Je ne vous accuse pas de prendre les phrases d'autrui ; mais imaginez qu'en moins d'un mois, le baron m'écrit : Vous n'aimez pas vos amis, puisque vous ne sentez pas le besoin de les voir ; Grimm m'écrit : Vous êtes bienheureux d'aimer vos amis, sans sentir le besoin de les voir ; Mad[e] d'Épinay : Vous sentiriez le besoin de voir vos amis, si vous les aimiez (VII, 168).

Écrire la même lettre à plusieurs destinataires, c'est (presque) priver chacun d'eux de son identité épistolaire ; se mettre à plusieurs pour écrire la même lettre à un seul, c'est se priver soi-même d'originalité. La question de la réalité de la spontanéité épistolaire, de la rédaction improvisée, perd ici toute importance, sauf à chercher, enquête de peu de poids, quelle lettre a précédé l'autre. Quelles que soient les raisons qui poussent l'épistolier à rendre plus ou moins interchangeables ses correspondants, ou les destinateurs à vouloir convaincre leur destinataire unique de revoir ses amis, cette façon de faire a pour conséquence de dépersonnaliser la lettre, d'en faire, à la limite, un texte sans destinataire ni destinateur.

Dans un monde où les moyens modernes de communication des idées n'existent pas, la lettre joue un rôle essentiel. Par les lettres familières, c'est une Europe philosophique qui, au XVIII[e] siècle, s'entretient d'elle-même, comme dans cette lettre de madame d'Épinay à Galiani, en date du 26 juin 1773 (elle est à Paris, lui à Naples) : « On n'a point eu encore de nouvelles directes du philosophe [Diderot]. Par une lettre du prince de Galitzine à madame Geoffrin, on sait seulement qu'il est arrivé à La Haye en

très bonne santé [etc.] » (XIII, 19). On connaît par ailleurs la fortune des « gazettes à la main » durant ce siècle. Qu'elles proviennent de Raynal, de Grimm ou de Meister, ces publications manuscrites s'apparentent à la lettre humaniste, car elles sont destinées à un petit groupe de destinataires et le contenu de chacune est adapté à celui qui la lit, mais elles s'en distinguent par leur périodicité (même si elle n'est pas absolument fixe, elle se doit d'exister, cette forme de lettre remplaçant en quelque sorte la revue ou le journal), par le pacte qui unit son destinateur (ou ses destinateurs : Grimm dirige un véritable atelier) à ses destinataires (il n'est ni amical ni amoureux : c'est un contrat, au sens commercial du terme) et par la nature de son contenu (anecdotes, annonces de parutions ou de spectacles, comptes rendus de lecture).

Jochen Schlobach, dans le volume des *Œuvres complètes* contenant les premiers textes journalistiques de Diderot (*Arts et lettres (1739-1766). Critique I*), a montré les effets des caractéristiques du genre sur le ton des textes :

> Si les journaux imprimés se gonflèrent et se miniaturisèrent à la fois, les journaux manuscrits restèrent plus proches de la lettre personnelle. Le journal littéraire veut longtemps apparaître comme une correspondance adressée à un seul destinataire, même s'il échoit en réalité à plusieurs : au reste, maint destinataire de haut rang gardait le désir, effet de la vanité et du luxe, de se croire l'unique lecteur, ce qui contribua au maintien de la formule,

et sur leur contenu : le « contrat » entre le journaliste et son client

> reposait sur la clause du secret. C'était naturellement la condition d'existence des billets politiques, mais les journalistes littéraires surent l'adopter, non seulement pour vendre au mieux leurs « feuilles », mais aussi pour les valoriser par la liberté d'allure et de jugement, qui assurera leur tenue devant la postérité (DPV, XIII, xii).

Privées et publiques, ces « nouvelles à la main » permettent, toujours selon Jochen Schlobach, la circulation des idées dans la « Paneurope » des Lumières :

> Le genre des correspondances littéraires fut fondé, dès sa naissance avec Thiérot, qui écrit à Frédéric dans les années trente, et jusqu'à sa quasi-disparition après la Révolution, sur l'attachement des écrivains français à la cause de la philosophie des Lumières et au service des princes éclairés, ou se disant éclairés, de l'Europe (DPV, XIII, xviii).

La correspondance familière et la gazette littéraire manuscrite sont des véhicules privilégiés de la pensée française au XVIII[e] siècle.

La circulation des idées s'appuie également sur celle des personnes. La lettre de recommandation ou d'introduction joue ainsi, dans les échanges intellectuels, un rôle considérable. Devenu célèbre, Diderot écrit beaucoup de ces lettres — toujours élogieuses pour le porteur, c'est la loi du genre : à Hume (IV, 39), à Falconet et à mademoiselle Collot (XII, 228-229 et 230), ou à Falconet seul (XII, 51), à Charles Burney (XIV, 196-197), à John Wilkes (XIV, 198-200), à Voltaire (XIV, 202-203), à Galiani (XV, 153-154), à François Tronchin (XV, 208), à Catherine II (XV, 266-268), à Girbal (XV, 277-278), à Jean Devaines (XVI, 43), à Turgot (XVI, 46-47), à madame Necker (XVI, 68). Celle destinée à la princesse Dachkov est exemplaire :

> Le porteur de cette lettre est un honnête homme avec qui vous pourrez causer en sûreté et tout à fait à votre aise. Son respect pour vous, fondé sur une juste appréciation de votre caractère, est parfaitement sincère. Donnez moi carte blanche pour tout ce que je dis de lui, et n'hésitez pas à croire tout ce qu'il vous dira de moi ; et alors, Madame, permettez moi de prendre votre main et de la presser très cordialement (XIII, 137 ; voir XIII, 154).

Dans quelques cas, la lettre ne recommande pas celui qui la porte : Diderot écrit à Sartine (XV, 155-158) ou à l'abbé Le Monnier pour recommander Vallet de Fayolle[33]. On rangera parmi les lettres de recommandation les interventions de Diderot auprès de Turgot en faveur de sa fille et de son gendre (XIV, 56 et 62-65),

33. XV, 159-163. Dans ce dernier cas, la recommandation est encore plus indirecte, puisque le destinataire final de la lettre est l'avocat Target.

et lui-même profite de son amitié pour demander à madame Necker de transmettre une « requête » à son mari (XIV, 45). Publiques en ce qu'elles s'insèrent nécessairement dans un réseau social et intellectuel, ces lettres de recommandation font en outre appel à une rhétorique convenue, au point de devenir interchangeables. Le « porteur » — il n'est d'ailleurs pas toujours nommé dans les lettres[34] — pourrait être n'importe qui ; s'il ne l'est pas, s'il accède à la vie publique, c'est par la lettre[35]. Le cas extrême de cette socialisation de la lettre est celui où Diderot, non content de recommander quelqu'un, se met à sa place, devient écrivain public : en 1768 et en 1771, il écrit ainsi au comte de Saint-Florentin, avec succès, des lettres au nom de la veuve Panet pour lui demander la première fois de l'argent et la seconde, un asile pour sa vieillesse[36].

---

34. La correspondance d'Élisabeth Bégon comporte des exemples extrêmes de cela, en 1749 : « Je t'ai écrit, cher fils, par un jeune capitaine marchand, qui m'a demandé une lettre de recommandation pour toi. Je ne sais son nom » (*Lettres au cher fils. Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, établissement du texte, notes et avant-propos de Nicole Deschamps, Montréal, Boréal, coll. « Compact classique », 59, 1994, p. 193) et en 1750 : « Il sort d'ici, cher fils, un officier que je ne connais point, qui m'a priée beaucoup de lui donner une lettre pour toi de recommandation [...]. [je] lui donnerai un mot puisqu'il le souhaite » (*ibid.*, p. 318).

35. Au XIXe siècle, de jeunes auteurs profiteront du capital symbolique d'aînés prestigieux pour publier, en préface à leurs propres œuvres, des lettres familières à eux adressées par ces aînés. Des lettres de Victor Hugo et de Chateaubriand serviront ainsi de caution à des écrivains débutants. Ces exemples sont donnés par Sheila Gaudon (« On Editing Victor Hugo's Correspondence », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 185) et par Pierre Riberette (« On Editing Chateaubriand's Correspondence », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 131-132 et 137).

36. VIII, 91 (lettre non numérotée) et XI, lettre 714. Il dira à Sophie que sa première lettre est « sublime » : « Il n'est donc pas tout à fait inutile de sçavoir écrire ; et l'éloquence peut briser les pierres » (VIII, 162). Ces lettres doivent être distinguées de celles, très nombreuses, dans lesquelles Diderot intercède auprès de tiers au nom de personnes de sa famille ou d'amis, car alors il conserve sa véritable identité, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il prend celle de la veuve Panet. Il est également arrivé à Diderot d'écrire pour madame de Maux et sa fille, madame de Prunevaux : ces lettres sont « les plus contraires à mon caractère, car elles sont d'une fermeté que je ne me serois jamais crue » (X, 127).

Si les correspondances littéraires, telle celle de Grimm, et la lettre de recommandation permettent et renforcent les échanges paneuropéens, il est encore une fonction de la lettre qui la lie à la vie publique. Les voyages, autre grande source d'échanges intellectuels, et la lecture sont soumis à des impératifs qui limitent leurs possibilités: difficultés financières ou personnelles pour les voyages, censure pour les ouvrages «éclairés». La correspondance, elle, permet au contraire des échanges faciles et, le plus souvent, sans danger (malgré le contrôle de la poste par les gouvernements). Le meilleur exemple des possibilités publiques de la lettre est celui de Voltaire. Après avoir voyagé, il est vrai, durant une partie de sa vie (Angleterre, Prusse), et écrit de nombreux ouvrages en butte à toutes sortes de difficultés éditoriales (ce dont témoigne son usage quasi systématique du pseudonyme), celui qu'on a accoutumé d'appeler «le patriarche de Ferney» maintient, par la correspondance, une réelle présence publique. Sur toutes les places de l'Europe, Voltaire est présent par ses lettres: au-delà de 15 000 dans la dernière édition Besterman (1968-1977), pour 1837 correspondants[37].

Ce qui est vrai de l'écrivain le plus célèbre du XVIII[e] siècle l'est aussi d'autres personnalités moins connues, tels le prince de Ligne[38] et Jean-François Séguier, dont le réseau de correspondants a été comparé par Daniel Roche aux «grands réseaux épistolaires du XVIII[e] siècle», ceux de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau et de Diderot[39]. De cette comparaison, il ressort que le «réseau Diderot» — Roche lui oppose le «réseau Séguier» — ressemble à celui de ses contemporains en ce que ses correspondants sont majoritairement laïques (à 90 %), qu'ils vivent majoritairement en France (à Paris et à Versailles pour 45 % d'entre eux, ce qui donne à ses lettres, ainsi qu'à celles de Voltaire, un «écho

---

37. Voir Christiane MERVAUD, «L'épistolier», dans *Voltaire*, Paris, Bordas, coll. «en toutes lettres», 10, 1991, p. 148.

38. Prince de LIGNE, *op. cit.*, p. 25-26.

39. Daniel ROCHE, «Correspondance et voyage au XVIII[e] siècle: le réseau des sociabilités d'un académicien provincial, Séguier de Nîmes», dans *Les républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII[e] siècle*, Paris, Fayard, série «Nouvelles études historiques», 1988, p. 263.

sensiblement plus centralisé et moins périphérique» que celles des trois autres), que ceux qui vivent hors de France se trouvent surtout dans les cours de l'Europe septentrionale et protestante et que, lorsqu'ils sont bourgeois, leur «recrutement» est le même; il en est différent en ce qu'il compte le plus faible taux de correspondants nobles (25 %) parmi les cinq auteurs étudiés[40]. Célèbres ou non, les écrivains des Lumières existent, en Europe, par la lettre, substitut du voyage et des publications jugées dangereuses.

Chez les voyageurs européens ayant quitté la France après y avoir été mêlés à la vie intellectuelle, la perspective est inversée: alors que Voltaire rayonne sur l'Europe grâce à la lettre et qu'il reste, malgré l'exil, un personnage public, celui qui n'est plus à Paris et s'ennuie a recours à la lettre pour se donner l'impression de toujours faire partie de cette vie culturelle qu'il regrette. Lorsqu'il est rappelé en Suède en 1752, le comte Carl Frederik Scheffer, en poste à Paris depuis huit ans, demande à madame Du Deffand la permission de correspondre avec elle: «L'échange épistolaire devient pour lui, comme pour tant d'autres exilés, l'unique soulagement de cette "douleur" [devoir quitter la France], ce à quoi il faut se raccrocher pour ne pas être totalement exclu du monde civilisé», explique Benedetta Craveri[41]. La limite est ici difficile à tracer entre les correspondances littéraires dont il a déjà été fait mention et les lettres de nouvelles telles celles de Chompré, qu'Élisabeth Wahl appelle «correspondance littéraire privée[42]». Dans les deux cas, tout comme pour Voltaire

---

40. *Ibid.*, p. 270-271. «Le rôle des échanges épistolaires est l'une des traditions qui organise le plus fortement la notion même de "République des Lettres". C'est un élément indispensable de la circulation des informations et écrire des lettres, en recevoir, y répondre constitue l'une des tâches principales des érudits et des savants. [...] Séguier révèle la liaison qui existe dans l'établissement d'un réseau épistolaire et la pratique du voyage», précise l'historien (*ibid.*, p. 264).

41. Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 93.

42. Élisabeth Wahl, «Introduction», dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. «Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes», III, 1988, p. 61.

et pour Scheffer, il s'agit de faire comme si l'absence publique pouvait être remplacée par une pratique privée.

L'état de la poste étant ce qu'il est au XVIIIe siècle, la correspondance nécessite souvent des intermédiaires[43]. Leur présence et leur rôle sont des sujets constamment rencontrés dans les lettres. Les intermédiaires, qui restent souvent anonymes ou que l'on n'arrive pas à identifier avec précision, transmettent les lettres quand la poste est trop lente ou trop coûteuse, ils sont discrets quand le secret est souhaitable, ils assurent concrètement le lien entre les absents[44]. On les voit souvent pressant Diderot de finir : « et je manquerois une occasion de causer avec mes amis ? Oh ! que non. Voilà à côté de ma table un jeune homme qui part pour Pétersbourg et qui a la complaisance d'attendre que je vous aie dit quelques douceurs » (IX, 42-43, incipit) ; « Je me hâte donc de vous griffonner quelques lignes que Mr. Weynacht vous remettra de la main à la main. […] Mr. Weynacht ne me laisse pas le temps de vous parler à mon aise sur ces productions de votre loisir[45]. » *Alter ego* de l'épistolier, passeur lui aussi, l'intermédiaire

---

43. Les délais sont longs, les censures multiples et les coûts élevés. Cela est vrai à Paris (X, 189), mais encore davantage pour le courrier international : « comment vous faire passer cela par la poste ? Cela seroit ruineux » (de Russie, à madame d'Épinay, XIII, 37). Ainsi, madame d'Épinay, chargée par Diderot de faire passer à Galiani une longue lettre, la fait recopier « d'une écriture très fine sur du papier très fin » et propose à son correspondant de lui en faire deux envois si elle est « trop considérable », de façon à ne pas le ruiner (XII, 211). Sur les lenteurs de la poste entre Paris et Saint-Pétersbourg, voir la lettre à Robert Tronchin d'août 1771 (XI, 90). Sur la situation de la poste au XVIIIe siècle, on consultera les ouvrages de Paul CHARBON (*Quelle belle invention que la poste !*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 123, 1991, 144 p.) et d'Eugène VAILLÉ (*Histoire générale des postes françaises. Tome V* et *Tome VI*, Paris, PUF, 1951-1955, 596 et vii/764 p.).

44. I, 28, 40 et 115 ; II, 138 et 287-288 ; IX, 42-43 et 97 ; XI, 37 et 97 ; XII, 75 ; XIII, 241 ; XIV, 35.

45. À Falconet (X, 248-249). Voir également : III, 72 ; VII, 39 et 153 ; IX, 55 et 81 ; X, 69 et 195-196. Le frontispice du *Secrétaire des courtisans* (Amsterdam, George Gallet, 1696), que reproduit Geneviève HAROCHE-BOUZINAC (*op. cit.*, p. 30), reprend ce lieu commun. Celui-ci est aussi fréquent dans la corres-

rend possible la circulation de la lettre; il est lui-même une « lettre vivante[46] ».

Une pareille mission de confiance, Diderot ne la confie pas à n'importe qui. À Paris, le principal intermédiaire entre lui et Sophie est Damilaville (« tout se fait par ses ordres[47] »), mais ce peut être Duclos (IV, 145), Bouret (X, 95), Grimm (II, 287) ou son domestique (V, 193), ou encore monsieur Berger (II, 192, 203 et 227). Madame de Maux, qui fut un temps la maîtresse de Diderot, joue le même rôle auprès de Grimm[48]. En province, les choses sont plus complexes et, surtout, plus mouvantes. À Langres, un cousin, Humblot, sert d'intermédiaire avec Anne-Toinette : une croix sur l'enveloppe indique que la lettre est destinée à Diderot (I, 38). À Isle-sur-Marne, lorsque Diderot écrit à Sophie Volland, il n'a personne de sûr à qui confier ses lettres : le directeur du Vingtième, Gaudet, par exemple, met trop de temps à ouvrir ses paquets et il retarde leur circulation[49]. De plus, les intermédiaires changent : à Isle, encore, Diderot doit parfois faire passer ses lettres par monsieur Desmarets (II, 190), par madame Volland (II, 207 et 231) ou par monsieur Duclos, du bureau du Vingtième (V, 138 ; VII, 177). Le commis de Charenton, qui transmet les lettres au Grandval, en la résidence de d'Holbach, est souvent retardé (II, 265 et 293 ; III, 135), mais Diderot profite des services de visiteurs de passage, Grimm ou monsieur de Berlize (II, 306), ainsi que de la poste de Boissy-Saint-Léger (IX, 187). À

---

pondance de Voltaire, selon la même critique (*op. cit.*, p. 185), et dans la fiction épistolaire, note Janet ALTMAN (*Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, p. 136).

46. L'expression désigne les prisonniers amérindiens dans le journal de campagne du Canada de Louis-Antoine de BOUGAINVILLE en date du 25 avril 1757 (*Écrits sur le Canada. Mémoires — Journal — Lettres*, publiés sous la direction de Roland Lamontagne, Sillery (Québec), Éditions du Pélican et Klincksieck, 1993, p. 197).

47. III, 201-202. Plusieurs des lettres à Damilaville ne portent que sur les modalités de l'échange avec Sophie (III, 42, 44, 70, 71, 81-83, 101, 122, 134, 135, 152-153 et 184). Damilaville est aussi l'intermédiaire parisien de Voltaire ; c'est son emploi au bureau du Vingtième qui lui permet d'assurer efficacement et à moindres coûts l'acheminement du courrier de ses amis.

48. IX, 89 ; XIV, 214 et 236 ; XV, 15 et 28.

49. III, 44 ; IV, 145 ; VIII, 201 ; IX, 93.

la Chevrette, chez madame d'Épinay, le substitut Courteilles est trop lent au gré de Diderot (III, 61). C'est par Gillet (III, 44, 54 et 59-60), monsieur de Maux (III, 43), Gras (V, 143) et Frérot (VII, 174) que transite le courrier à Vitry-le-François. À l'étranger, ce n'est guère plus simple. John Wilkes reçoit un « billet extravagant » des mains de mademoiselle Biheron (XI, 211), et monsieur Ménageot est le délégué de Diderot auprès de François Tronchin (XI, 205). Philidor remet à Charles Burney, à Londres, une lettre de Diderot (XI, 37), comme le fera Démeunier pour le même Burney et pour Wilkes (XIV, 196 et 198). Pour les lettres russes, Grimm se fait le messager de Diderot auprès de Catherine II (XV, 143) et Testard l'est auprès d'Adam Vasilievitch Olsoufiev (XV, 25-26). Le prince Golitsyn est l'intermédiaire à La Haye (XIII, 42, 43, 48 et 82). Monsieur Shwartz (X, 36), le comte de Stroganov (XII, 48), monsieur de Moissy (XII, 51) et monsieur Lévesque (XII, 228-230) remettent des lettres de Falconet à Diderot. Lui-même se fait l'intermédiaire entre Grimm et Sedaine (V, 211) ou Angélique (IX, 200 et 212-213), entre Falconet et madame Geoffrin — le sculpteur a écrit deux lettres, mais Diderot en a « supprimé » une (VIII, 38) — et entre Sophie et monsieur de Prysie; il en profite pour montrer à sa correspondante ce qu'aurait pu devenir cette lettre entre les mains d'un autre que son destinataire (III, 162), ce qui rappelle que l'intermédiaire est aussi un lecteur. Dans une instance unique, Sophie sert d'intermédiaire à Isle, mais pour une lettre dont on ne connaît pas le destinataire et dont le contenu ne lui est pas communiqué[50]. On notera, pour finir, que les intermédiaires ne servent pas qu'à faire circuler le

50. III, 153. La nécessité de trouver des intermédiaires sûrs se présente pour Diderot dès 1742, quand il écrit à celle qui deviendra sa femme : « Ne me fais point encore de réponse ; il faut que je cherche pour tes lettres un entrepôt ; car je suis bien aise qu'elles parviennent dans mes mains sans être décachetées » (I, 36). Une telle patience (fréquente à ce moment de la vie de Diderot — I, 27-28 et 37 — et qui réapparaîtra dans la correspondance avec les Caroillon de Vandeul — XIV, 63) est bien éloignée de l'emportement amoureux de la correspondance avec Sophie. La représentation des intermédiaires donne parfois lieu à des commentaires cocasses : « Le porteur est fidèle, on peut s'y fier ; et ne le payez pas, car c'est une affaire faite » (I, 28). Le « porteur » attendrait donc pendant qu'Anne-Toinette lit la lettre ?

courrier, mais qu'ils deviennent des personnages de la correspondance et qu'ils sont dépeints, à ce titre, comme des membres à part entière de la société épistolaire. À Grimm, Diderot écrit par exemple en juillet 1759 : « Je n'entens point parler de vous. Depuis quinze jours je vais inutilement au Palais-Royal recevoir d'André à travers sa porte vitrée un triste signe de tête négatif[51]. » L'intermédiaire est aussi attristé que le destinataire est déçu.

L'œil d'un autre

Il existe un aspect du commerce épistolaire encore peu étudié, mais qui a pourtant tout à voir avec la divulgation publique de la lettre : la possibilité bien réelle que le contenu d'une lettre soit connu des autorités gouvernementales avant de l'être de son destinataire, voire que la lettre soit saisie par ces autorités. Même si Diderot a peu subi les effets de cette censure, elle reste toutefois pour lui et ses contemporains une menace planant à l'horizon de la lettre.

La manifestation par excellence de cette censure postale est le Cabinet noir. Apparu sous Louis XIV, puis fait permanent sous Louis XV, ce service avait pour fonction de lire le courrier des particuliers et de faire rapport au roi ou à ses ministres surtout sur les sujets politiques abordés dans ces correspondances privées. Le *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse qualifie ce service royal, qui employait quatre personnes, « sous la surveillance immédiate du directeur de l'administration des postes », d'« inquisition épistolaire[52] ». C'est à ce Cabinet noir que pense Voltaire lorsqu'il écrit à madame Du Deffand le 12 janvier 1759 :

---

51. II, 165-166 ; voir aussi II, 156, 164, 197 et 262.

52. Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, cité par Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 380-381 n. 20. Sur l'histoire de la censure postale en France, du Cabinet noir à la Deuxième Guerre mondiale en passant par le Bureau du dedans des deux Napoléon, on lira les ouvrages de Gilles Perrault (*Le secret du roi.* Tome I. *La passion polonaise*, Paris, Fayard, 1992, 585 p. et *Le secret du roi.* Tome II. *L'ombre de la Bastille*, Paris, Fayard, 1993, 538 p.) et d'Antoine Lefébure (*Les conversations secrètes des Français sous l'Occupation*, Paris, Plon, 1993, 444 p.).

> Que vous dirais je du fonds de mes retraittes? Vous ne me manderiez aucune nouvelle de la roüe de fortune sur la quelle tournent nos ministres du haut en bas, ni des sottises publiques, ni des particulières. Les lettres qui étaient autrefois la peinture du cœur, la consolation de l'absence, et le langage de la vérité, ne sont plus que de tristes et vains témoignages de la crainte qu'on a d'en trop dire, et de la contrainte de l'Esprit. On tremble de laisser échaper un mot qui peut être mal interprêté: on ne peut plus penser par la poste[53].

Dans le même ordre d'idées, Robert Darnton, étudiant *L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, montre combien les libraires pratiquant le commerce des « livres philosophiques » ont conscience du pouvoir qu'a la police d'intercepter leur courrier et quels moyens ils mettent en œuvre pour détourner son attention ou éviter des indiscrétions dangereuses:

> La crainte d'être espionné dans sa correspondance ou à son comptoir est très souvent exprimée par les libraires, qui concluent leur correspondance par ces « Ne montrez pas cette lettre à vos commis » ou « Silence à votre comptoir » que nous connaissons bien[54].

Sous la Révolution, la situation est institutionnalisée. Le 21 septembre 1793, le Suisse Johann Kaspar Lavater écrit par exemple à Hérault de Séchelles:

> À ce moment même on vient de me dire qu'à Strasbourg, personne n'ose sceller une lettre sans l'avoir fait lire à la Municipalité, et que c'est elle qui scelle toutes les lettres.
>
> J'ignore si cela est; je n'en crois rien; mais si l'impossible était possible, et si la chose la plus incroyable se trou-

---

53. Best. D8040. Voir également ses *Mémoires*, dans lesquels il rapporte qu'une lettre de Frédéric II a été décachetée avant de lui parvenir (postface et notes de Louis Lecomte, Paris, Seuil, coll. « L'école des lettres », 1993, p. 125-131).

54. Robert DARNTON, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1991, p. 136; voir également p. 18 et 29.

> vait vraie par hasard, je rougirais non seulement d'être contemporain de ces monstres de liberté, je rougirais d'être appelé *homme*[55].

Dans ses *Confessions*, Rousseau raconte enfin que le courrier diplomatique, en l'occurrence celui entre Venise et Paris, est ouvert et lu, même s'il est chiffré[56]. Écrivains, libraires, simples particuliers, diplomates : chaque épistolier sait que l'intervention d'un lecteur imprévu est toujours possible.

Le pouvoir royal va même jusqu'à s'intéresser aux lettres d'amour de ses citoyens, chargeant l'inspecteur de police Joseph d'Hémery de perquisitionner chez les valets de chambre de Voltaire et de madame Du Châtelet après la mort de celle-ci, en 1751, afin

> d'y trouver les lettres que Voltaire avait écrites à Madame du Châtelet touchant leur amour, que cette dame avait fait relier en quatre volumes, et que, ne les ayant point trouvé[e]s après sa mort, on craignait que la femme de chambre ne les eut prises pour les faire imprimer, ce qui serait plaisant. Voltaire ayant craint cet accident fit prier M. Dargenson de

---

55. Dans Hérault de Séchelles, *Œuvres littéraires et politiques*, édition établie et présentée par Hubert Juin, Lausanne, Rencontre, coll. « Bibliothèque Rencontre des lettres anciennes et modernes », 1970, p. 295-296. Pourtant, si l'on en croit Janet Altman, le pouvoir révolutionnaire avait voulu modifier cette situation : « Un des premiers soins de l'Assemblée constituante sous la Révolution a été de rédiger des lois protégeant le secret inviolable des correspondances » (« The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 56 n. 48). Les décrets dont il est question datent du 10 août 1790 et du 10 juillet 1791. Sur la lente instauration de l'inviolabilité du courrier au xviii[e] et au xix[e] siècle, voir Michelle Perrot, « Le secret de la correspondance au xix[e] siècle », dans Mireille Bossis et Charles A. Porter (édit.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture. Colloque culturel international de Cerisy la Salle France*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur. Beihefte. Neue Folge », 18, 1990, p. 184-188.

56. Rousseau, *Les confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1980, p. 357 et 367.

> faire faire cette perquisition sous un autre prétexte, ce qui n'a cependant pas eu de succès[57].

L'anecdote est intéressante à plusieurs égards. On y voit la police partir à la recherche de lettres d'amour, la destinataire les faire relier en volume, une femme de chambre penser peut-être à les publier, un inspecteur de police déplorer que leur publication n'ait pas lieu (« ce qui serait plaisant »), un homme de lettres solliciter l'aide du pouvoir royal. Mieux encore : quelques semaines après cette infructueuse perquisition, d'Hémery apprend que se trouvaient dans un tiroir du bureau du valet de Voltaire des vers contre Louis XV et madame de Pompadour, « peut-être de l'écriture de Voltaire[58] ». La peur de voir des lettres d'amour dévoilées publiquement avait amené Voltaire à s'exposer à des situations bien plus dangereuses[59].

Diderot, qui ne mentionne jamais le Cabinet noir dans sa correspondance, n'est pas pour autant inconscient du caractère public de l'activité épistolaire au XVIIIe siècle. Il sait que la police ou la direction de la poste peuvent ouvrir son courrier ; les allusions à cet état de fait sont nombreuses dans sa correspondance. Il s'excuse auprès de Sophie, de sa sœur et de sa mère de « quelques traits de gaieté indiscrètement répandus dans [sa] dernière lettre » (III, 159). Le paquet dans lequel il a reçu *Miss Sara Sampson* de Lessing a été décacheté (III, 349) et il craint qu'il n'en soit de même pour une lettre de la princesse Golitsyn (VIII, 95). Certaines de ses lettres de recommandation, pour « un Mr. Bérard et consorts », par exemple, ont été interceptées, et les réponses qu'on y a faites également ; Diderot est alors menacé de la Bastille, car on le soupçonne de servir d'« embaucheur » pour

---

57. Joseph d'Hémery, rapports de police inédits, cités par Robert DARNTON, « Les encyclopédistes et la police », RDE, 1, octobre 1986, p. 101.

58. *Ibid.*, p. 102.

59. À la lumière de ces anecdotes au sujet du caractère public involontaire de la correspondance de Voltaire, il est ironique de noter que celui-ci et madame Du Châtelet ouvraient les lettres de madame de Graffigny lorsqu'elle séjourna auprès d'eux, à Cirey, en 1738-1739, et que madame Du Châtelet, à la même époque, interceptait celles de Voltaire (sur cet épisode, voir English SHOWALTER, « Authorial Self-Consciousness in the Familiar Letter : The Case of Madame de Graffigny », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 121-122 et 128).

Catherine II (VI, 346-347). À Falconet, il conseille : « Vous voyez, mon ami, par ce que je vous dis là, combien vous devez être réservé, soit que vous m'écriviez, soit que vous écriviez rue Neuve St. Augustin[60]. » Après son voyage en Russie, il s'inquiète de la disparition de deux lettres adressées à l'éditeur amstellodamien Marc-Michel Rey : il les croit « interceptées », ce qui semble « vraisemblable » selon Jean Varloot (XV, 49-50). Dans son édition de la *Satire première* de Diderot, Naigeon explique un passage du texte, qui était à l'origine une lettre à lui destinée : « Ce passage ne peut avoir aucun sens pour le public ; mais il était très clair pour Diderot et pour moi : et cela suffisait dans une lettre qui pouvait être interceptée et compromettre celui à qui elle était écrite » (DPV, XII, 28 n. 63). N'osant commenter l'accueil des jésuites par Catherine II, Diderot marque à Grimm, plutôt que de donner ses objections : « Mais… mais… etc… » (XV, 61). Il sait que la police est l'œil du roi :

> Un étranger arrive t'il dans la capitale [Paris], en moins de vingt-quatre heures on pourra vous dire, rue Neuve Saint-Augustin [siège de la Lieutenance générale de la police], qui il est, comment il s'appelle, d'où il vient, pourquoi il vient, où il demeure, avec qui il est en correspondance, avec qui il vit, et quelque soin qu'il se donne pour échapper, on le trouve (XIII, 99).

Cet extrait des *Mémoires pour Catherine II*, comme tel autre, d'une lettre du comte de Crillon à D'Alembert — en Russie, « toutes les lettres des étrangers sont certainement ouvertes[61] » —,

---

60. VI, 347. Le 26 mai 1769, Diderot se plaint au même que « cinq ou six réponses […] faites depuis le mois de décembre ont été interceptées » et « qu'elles contenaient des choses que je ne retrouverai plus et que vous auriez eu du plaisir à lire. Je vous disois en cent façons différentes, tantôt en vous cajolant, tantôt en vous brusquant, que je vous aimois à la folie » (IX, 55). La perte des lettres paraît habituelle en Russie (VIII, 39 ; IX, 53).

61. XIII, 151. Dont celle-là ! Des écrivains furent employés à la lecture des lettres interceptées, Restif de la Bretonne par exemple (voir l'introduction de Daniel BARUCH à ses *Nuits de Paris*, dans *Paris le jour, Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1990, p. 595-597 et 609-613).

révèlent une fois encore que la lettre n'élit jamais définitivement son lecteur.

Cette éventuelle lecture tierce de la lettre, potentiellement dangereuse, ne doit cependant pas être considérée pour plus qu'elle n'est : une virtualité qui varie selon les humeurs du Pouvoir, le statut du Philosophe, la situation sociale et politique dans le Royaume. En témoigne une curieuse prétérition contenue dans la lettre de Diderot du 3 avril 1771 à la princesse Dachkov : « Si j'étois sûr que ce que je suis en train d'écrire ne dût pas tomber en d'autres mains que celles auxquelles je la destine, je pourrois vous dire que [...] » (XI, 18) — et il le dit ! L'œil d'un autre ne pousse pas toujours l'épistolier à l'autocensure.

*

* *

De ces quelques remarques sur le caractère public de la lettre, on voudra bien retenir que, dans la société du XVIII[e] siècle, il ne peut être question de considérer la lettre comme une activité strictement privée, intime, personnelle. Que ce soit en inscrivant la lettre dans un circuit dont le salon serait une des étapes, en la lisant collectivement ou en petit comité, en l'adressant à plusieurs et non à un seul, en visant un destinataire derrière un autre, en parlant de son activité épistolaire à tous, en écrivant la même lettre à plusieurs, en postulant l'existence d'une Europe des Lumières, en faisant vivre une société d'intermédiaires et de lecteurs ou en se sentant menacé par un regard tiers, l'épistolier sait que quelqu'un lit toujours par-dessus son épaule.

CHAPITRE VI

L'autre de l'échange

Dialogue, conversation, monologue

> [...] il me semble que je vous parle quand je vous écris, et que vous m'êtes un peu plus présent.
>
> GUILLERAGUES,
> *Lettres portugaises*,
> lettre IV[1]

> Une conversation est plus aisée qu'une lettre, parce qu'on est deux au moins quand on converse, et qu'une lettre ne s'écrit ordinairement que par une personne, qui en a seule toute la peine.
>
> MÉRÉ, *Lettres*[2]

La lettre a toujours été un substitut de la présence de l'autre et, plus précisément encore, de sa parole. On l'associe à la conversation ou au dialogue, le plus souvent indistinctement, aussi bien

1. GUILLERAGUES, *Lettres portugaises*, dans *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, textes établis, présentés et annotés par Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon, Paris, GF-Flammarion, coll. « GF », 379, 1983, p. 87.

2. Antoine Gombaud, chevalier de MÉRÉ, *Lettres de Monsieur le Chevalier de Méré*, Paris, Par la Compagnie de libraires, 1689, vol. II, p. 633.

dans l'Antiquité et durant les siècles classiques que chez les théoriciens contemporains. Chompré écrivant à Boissy, en octobre 1774: « vous causez avec votre ami et c'est là la vraie tournure épistolaire[3] » ne dit pas autre chose que Bernard Dupriez lorsqu'il définit la lettre: « Monologue du signataire assumant seul un dialogue avec le destinataire, par écrit[4]. » Les diderotistes reprennent la même association au sujet de la correspondance de Diderot. Dans deux textes parus la même année, Jacques Chouillet, par exemple, lie épistolarité, dialogue et conversation. Dans son ouvrage consacré aux *Lettres à Sophie Volland*, il affirme qu'elles sont « un dialogue virtuel[5] », puis, dans un article, qu'elles

> sont une conversation et sont soumises à des lois identiques, d'abord quand elles reproduisent un entretien (ce sont les « lettres immenses » écrites du Grandval), ensuite, d'une façon générale, chaque fois que Diderot s'adresse à sa destinataire sur le mode de la conversation, c'est-à-dire, pratiquement, toujours[6].

Qu'est-ce à dire ? Doit-on entendre les mots *dialogue* et *conversation* comme des métaphores d'un procès de communication, ce que viendraient corroborer les réseaux synonymiques de la cor-

---

3. Nicolas-Maurice Chompré, « Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 67.

4. Bernard Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1370, 1980, p. 274. Geneviève Haroche-Bouzinac a étudié la fortune de cette métaphore de la conversation chez les théoriciens de l'épistolaire au xviie et au xviiie siècle (« Quelques métaphores de la lettre dans la théorie épistolaire au xviie siècle. Flèche, miroir, conversation », *XVIIe siècle*, 172, 43: 3, juillet-septembre 1991, p. 249-254 ; *Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, p. 53-57).

5. Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, p. 84.

6. Jacques Chouillet, « Forme épistolaire et message philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* », *Littératures*, 15, automne 1986, p. 103.

respondance elle-même ? Les prendre au sens strict comme les matrices de la correspondance, ce qui la structurerait en profondeur ? Faut-il accorder à l'épithète qui accompagne le mot *dialogue* plus de poids qu'au substantif, la lettre étant alors ce qui ne peut devenir tout à fait un dialogue ? Accueillir la première hypothèse amène à reconduire l'équivalence séculaire entre ces formes sans la questionner, tandis que la troisième suppose une définition négative de la lettre comme pratique à laquelle il manquerait quelque chose. Selon la deuxième hypothèse, qui est retenue ici, la lettre emprunterait à la conversation et au dialogue divers procédés — ce qui rendrait possible de poser une analogie générale entre elle et ces pratiques —, mais en subordonnant ces emprunts aux exigences de la langue et du style écrits.

Cela dit, toutes sortes de difficultés se présentent pour qui veut préciser en quoi la lettre est une conversation ou un dialogue et, surtout, comment elle l'est formellement. Janet Altman et Bruce Redford ont, à partir de corpus différents, proposé des réflexions permettant de cerner les liens du dialogue ou de la conversation avec l'épistolaire. À leurs yeux, la lettre et l'échange oral partagent des traits (la reconnaissance d'une connivence, la nécessité de la réciprocité, la liberté d'expression, une semblable dépendance envers l'esthétique dominante, etc.), mais l'inscription scripturaire de la première la coupe définitivement, à certains égards du moins, du second : la conversation dans la lettre est toujours l'objet d'une représentation écrite, comme le rappellent également Jacques Rougeot et Jean Varloot. De plus, chacune de ces formes d'expression duelle a son histoire propre ; c'est ce que montrera un rapide historique de la tradition du dialogue.

Une fois ce cadre général d'interprétation exposé dans ses dimensions théorique, historique et critique, on tentera de particulariser l'épistolarité diderotienne eu égard à ces pratiques voisines que sont la conversation et le dialogue. La description tiendra une large place dans cette analyse : afin de sortir des discours généralisants sur les relations des trois pratiques, il s'impose, au risque de paraître trop découper l'objet d'analyse, de relever systématiquement les segments textuels qui concourent à faire de la lettre une conversation ou un dialogue, de les regrouper en types

et en catégories, de comparer ces types et catégories les un(e)s aux autres, bref: de définir le plus clairement possible les éléments de la lettre qui témoignent d'un rapport explicite à la parole, plutôt que de simplement se contenter de reconduire le discours que la lettre tient sur elle-même. En effet, à l'intérieur de la lettre, les formes du dialogue sont diverses et elles constituent un de ses sujets récurrents, une forme spécifique de son autoreprésentation: l'épistolier n'hésite jamais à écrire qu'il parle, cause, dialogue. Dire de sa propre lettre qu'elle est une conversation ou un dialogue est un des lieux communs de l'épistolaire — un lieu commun qu'il faut décrire et analyser.

Un des liens manifestes de la pratique épistolaire et de la conversation ou du dialogue est le fait que l'épistolier choisit souvent de rapporter des propos, une conversation ou des bribes de conversation dans une lettre; celle-ci est une conversation, mais il y a aussi de la parole représentée, une activité conversationnelle ou dialogique (au sens courant du terme), dans la correspondance. Il arrive également — et ceci semble donner à Diderot une bonne part de son originalité — qu'une parole proche de la conversation ou du dialogue soit imaginée dans la correspondance, tantôt sous forme de dialogue, tantôt sous forme de monologue; l'on dira alors qu'il s'agit de formes particulières de la prosopopée. On doit enfin signaler qu'il existe une forme plus ponctuelle de l'insertion de l'exogène dans la pratique épistolaire: la citation. Le dialogue épistolaire sera exposé ici pour ce qu'il est toujours nécessairement: un monologue, mais à l'intérieur duquel s'imbriquent plusieurs niveaux d'enchâssement de la parole et des discours.

Dialogue et épistolarité. Aspects théoriques

Bien que l'on répète depuis des siècles que la lettre est une « conversation par écrit », les conséquences d'une telle affirmation, pas plus que les analogies qui la justifieraient, n'ont jusqu'ici été décrites de façon systématique. Janet Altman s'y est employée, mais indirectement: le phénomène ne l'intéresse que dans la mesure où il lui permet de comprendre le fonctionnement de la fiction

épistolaire romanesque. Bruce Redford, malgré un titre qui laisse présager une réflexion globale sur la question, ne l'explore qu'à partir de corpus limités et sans formuler de proposition générale. D'autres — Jacques Rougeot, Jean Varloot — ont également réfléchi à ce problème, mais la synthèse nécessaire de ces diverses réflexions pour la lettre familière du XVIIIe siècle se fait encore attendre[7].

Parce qu'elle sert de médiateur entre des partenaires absents l'un à l'autre, la lettre, selon Janet Altman, permet l'existence d'une «chaîne de communication» ou d'une «chaîne de dialogue[8]». Expérience de «réciprocité» (écrire une lettre, c'est demander une réponse) et de «réversibilité» (du *je* au *tu*) fondée sur un besoin d'échange, elle se rapproche indubitablement du dialogue. Pour cette critique, le «pacte épistolaire» porte essentiellement sur cela: «l'attente d'une réponse provenant d'un lecteur précis à l'intérieur du monde du correspondant[9]». La lettre se distingue des autres formes de littérature intime (Mémoires, journal, autobiographie) en ce qu'elle s'adresse à quelqu'un de spécifique, à un autre identifié dans la lettre: «Le *je* du discours épistolaire se situe toujours par rapport à un autre *je*: son lieu, son "adresse", est toujours relatif à celui de son destinataire[10].» Comme il ne peut y avoir de dialogue sans la présence d'au moins deux interlocuteurs, la lettre n'est pas une activité solipsiste: «Écrire une

---

7. L'article de Mireille Gérard, «Art épistolaire et art de la conversation: les vertus de la familiarité» (RHLF, 78: 6, novembre-décembre 1978, p. 958-974), et le livre de Christoph Strosetzki, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVIIe siècle* (Paris, Seattle et Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 20, 1984, particulièrement p. 106-110), abordent cette question, mais pour le XVIIe siècle seulement. Les pratiques qu'ils étudient ne sont cependant pas complètement étrangères à la situation au siècle suivant.

8. Janet Altman, *Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, p. 15 et 187.

9. *Ibid.*, p. 89.

10. *Ibid.*, p. 119.

11. *Ibid.*, p. 122.

lettre c'est non seulement se définir par rapport à un *tu* particulier, mais c'est encore tenter de faire en sorte que ce *tu* devienne à son tour un *je*[11]. » Sur le plan général de l'échange, la lettre s'apparente donc au dialogue.

On ne peut toutefois soutenir que la lettre et le dialogue sont en parfaite relation d'équivalence, même s'ils relèvent tous deux de ce que la critique appelle le « domaine plus large de l'échange verbal entre deux parties[12] ». À cet égard, elle propose de distinguer la conversation et le dialogue de théâtre (les énonciateurs partagent le même temps et le même espace, ce qui fait que le message verbal est doublé de signes « non verbaux » [« *extraverbal* »] tels le ton et les gestes) de la communication téléphonique (même temps, mais espace différent ; le seul signe non verbal est le ton), de la communication radio (même temps, espace différent, importance du ton ; s'ajoute ici une obligation de respecter les tours de parole) et finalement de la lettre (ni temps ni espace ne sont partagés ; les signes non verbaux ne sont pas de même nature que ceux de la communication orale et dépendent du fait que la lettre est un objet ; l'ordre des tours de parole n'est pas nécessairement respecté lors de l'écriture ou de la lecture des lettres). Les deux dernières formes d'échange (la communication radio et la lettre) reposent, à des degrés divers, sur des procédés proches du monologue[13].

Ces distinctions sont essentielles, car même si la lettre est « obsédée par son modèle oral[14] » elle est d'abord et avant tout une forme écrite. Ne partageant pas le même temps, les épistoliers ne discutent pas de la même chose : « "Je sens" n'a pas pour équivalent, pour le destinataire, "Tu sens", mais plutôt "Tu sentais au moment où tu as écrit ceci[15]..." » La distance temporelle modifie la lecture de la lettre, voire, par intériorisation de cette conscience temporelle, son écriture. Séparés spatialement, le des-

---

12. *Ibid.*, p. 134.

13. *Ibid.*, p. 134-135.

14. En anglais : « *obsessed with its oral model* » (*ibid.*, p. 135). Cette obsession est tellement prégnante que l'équivalence entre *parole*, *écriture* et *présence* serait un des « clichés » de la lettre (*ibid.*, p. 135).

15. *Ibid.*, p. 129.

tinataire et le destinateur sont soumis à un ensemble de brouillages auxquels n'ont pas à faire face des interlocuteurs en présence l'un de l'autre — ce qui ne revient pas à dire que la conversation est une communication parfaitement claire. Dans le roman épistolaire, les épistoliers tentent de combler, du moins littérairement, l'écart qui les sépare les uns des autres par le recours à « l'écriture du moment » (Richardson) ou à la présence d'un personnage d'intermédiaire pressant l'épistolier de finir.

Par ailleurs, la lettre est également le lieu où des dialogues se font entendre. Fidèle à son habitude, Janet Altman propose des définitions qui permettent de déduire, pour la lettre familière, une typologie des phénomènes qu'elle a relevés dans la fiction épistolaire. On trouverait ainsi dans la lettre des dialogues rapportés qui ne seraient pas la reproduction absolument exacte des propos entendus (il s'agit des « *concise analyses*[16] »). Plus important : la lettre serait le lieu par excellence de l'élaboration de ce que l'auteur appelle des « dialogues intérieurs » (« *interior dialogue* ») ou des « pseudo-dialogues[17] ». Cette forme de dialogue serait double ; elle pourrait être constituée par des citations de lettres reçues et des paraphrases de lettres ou de conversations (on entendrait donc en quelque sorte la voix de l'autre, ce qui transformerait le monologue en dialogue), mais elle pourrait également être complètement imaginaire (ce serait le « *fantasy dialogue*[18] »). Cette dernière façon de faire relève proprement de la fiction : « En l'absence de son véritable interlocuteur, l'épistolier s'en crée une image avec laquelle il peut converser à son aise. L'imagination procure ce que ne peut procurer la réalité[19]. » Quelques autres procédés décrits dans *Epistolarity* peuvent être considérés comme caractérisant la pratique épistolaire, entre autres ce que l'on pourrait appeler la prosopopée épistolaire dans *Les lettres de Milady Juliette Catesby* (1759) de madame Riccoboni[20].

16. *Ibid.*, p. 113 n. 6.
17. *Ibid.*, p. 137.
18. *Ibid.*, p. 139.
19. *Ibid.*
20. *Ibid.*, p. 178.

Ces diverses définitions, approfondies, peuvent servir de fondement à une typologie précise du dialogue épistolaire.

Paru en 1986, le livre de Bruce Redford, *The Converse of the Pen. Acts of Intimacy in the Eighteenth-Century Familiar Letter*, a pour sujet, comme son titre l'indique, la lettre familière au XVIIIe siècle, mais dans la littérature anglaise (le titre est emprunté à une lettre de Richardson). L'auteur se propose d'étudier ce type de lettre, tel que pratiqué par six auteurs, en tant que « conversation intime » (« *intimate conversation*[21] »). Pour ce faire, il couple les écrivains : la partie intitulée « *Fortifying a Self* » porte sur lady Mary Wortley Montagu et William Cowper, et les montre à la recherche d'un équilibre précaire entre le chaos des émotions et la retraite ; dans « *Love in Several Masques* », Bruce Redford décrit, à partir des catégories de Wayne C. Booth, les métamorphoses des destinateurs (« *implied authors* ») et des destinataires (« *implied readers* ») chez Thomas Gray et Horace Walpole[22] ; la réussite de la constitution d'une intimité épistolaire (James Boswell dans ses lettres à John Wilkes, Samuel Johnson dans celles à Hester Thrale) et son échec (Boswell au comte de Pembroke) sont le sujet d'« *Intimacy Failed and Achieved* ». Chez tous ces épistoliers, la pratique de la conversation et celle de la lettre sont liées dramatiquement et linguistiquement :

> Le principe qui sous-tend chacun des chapitres est le suivant : la lettre familière du XVIIIe siècle, comme la conversation de la même époque, est une performance — aussi bien dans l'acception théâtrale que linguistique du mot. Grâce à diverses techniques, dont l'emploi du masque et l'imitation, l'épistolier crée des substituts du geste, de l'inflexion et du

---

21. Bruce Redford, *The Converse of the Pen. Acts of Intimacy in the Eighteenth-Century Familiar Letter*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1986, p. 1.

22. Les transformations de ce dernier sont tellement nombreuses que l'auteur en vient à conclure que l'épistolier se fond (« *vanishes* »), tel un caméléon, « dans son public » (*ibid.*, p. 14) : « On peut dire de Walpole qu'il redessine son identité d'une correspondance à l'autre » (*ibid.*, p. 133).

> contexte physique. Le sous-titre de ce livre — «*Acts of Intimacy*» — a été choisi pour mettre en évidence les ajustements constants du masque et de la voix, du texte et du sous-texte, qui caractérisent la performance épistolaire[23].

La lettre n'est donc pas que le substitut de l'autre absent ; elle est aussi le substitut de l'échange conversationnel entre soi et cet autre. Elle a ses techniques qui lui permettent de remplacer le geste, la voix, le contexte. La performance est différente dans les deux cas, mais performance il y a.

Celle-ci est déterminée par l'esthétique de l'époque, particulièrement la soumission de l'art à la nature, mais à une nature soumise elle-même à la «méthode» de l'auteur :

> Tous ceux qui écrivent sur ce sujet [la conversation] soulignent l'importance des règles à respecter pour atteindre un idéal de «Civilité» proposant un subtil équilibre entre une «Liberté» impertinente d'une part et un «Cérémonial» excessif de l'autre. Le thème d'une «Gestion» consciente mais discrète se retrouve chez chacun[24].

Ce fragile équilibre de la liberté et du cérémonial, qui confine au paradoxe, est le même dans la conversation que dans la lettre, disent les traités contemporains sur les arts du langage et les auteurs de lettres. Ces derniers cherchent à représenter la conversation en prenant pour modèle le travail de l'acteur : « L'épistolier est un acteur, mais un acteur-*magicien* qui influence son public en lui faisant croire à l'illusion d'une présence physique. Par conséquent, la lettre la plus vraie est, en quelque sorte, celle qui fait le plus semblant[25]. » Des trois critères qui permettraient d'identifier les maîtres du genre — l'autonomie, la fécondité et la souplesse —, le dernier suppose un rapport étroit du destinateur et du destinataire : «Les lettres familières les plus réussies sont toujours accordées à leur destinataire [«*correspondent-specific*»] : elles ne visent qu'un public particulier[26]. » La définition de l'inti-

---

23. *Ibid.*, p. 2.
24. *Ibid.*, p. 3.
25. *Ibid.*, p. 6-7.
26. *Ibid.*, p. 10.

mité épistolaire de Bruce Redford repose directement sur cette adaptation du destinateur au destinataire. La lettre et la conversation s'adressent à quelqu'un : de là leur analogie.

Le projet de l'auteur, clairement exposé en introduction, n'est guère développé par la suite, sauf dans son étude sur Samuel Johnson. Le livre est constitué d'une série de portraits des épistoliers étudiés et d'une description, non exempte de jugements de valeur, de la pratique de chacun : leur rapport à la conversation, tel qu'il s'exprimerait par exemple dans la lettre, n'est jamais systématiquement exploité, pas plus que la façon qu'aurait chacun de rapporter la conversation ou même de la pratiquer socialement (cela n'est mentionné qu'au sujet de Cowper et de Pembroke). L'auteur se contente souvent de noter des impressions de lecture pour justifier le rapprochement qui est pourtant au fondement de son travail : on a « l'impression d'entendre un monologue parlé plein de verve », écrit-il par exemple des lettres de Boswell à Pembroke[27]. Les liens de la conversation et de la lettre sont réels, mais suffit-il d'indiquer que la lettre se modèle sur son destinateur, qu'elle est déterminée, à l'avance, par sa réception, pour avoir exploité toutes les facettes de cette analogie ? Cela est juste, mais la lettre est-elle une conversation pour autant ?

Le chapitre sur Johnson fournit des éléments de réponse à ces questions. Le genre épistolaire emprunterait, selon le critique, trois traits à la conversation : cet épistolier essaie le plus souvent de recréer « la chaude inconséquence, le caractère allusif et la brusque fragmentation du discours oral sincère[28] ». Pour mener à bien ce projet, explicite dans ses lettres, Johnson a recours à quatre procédés : l'attention constante aux détails, une ironie grave et généralisée, l'autodérision et le recours à l'allusion littéraire[29]. Ces procédés exigent la participation active du destinataire, sa connivence : Johnson attend des réponses et essaie de les prévoir ; quand une allusion est sibylline ou une citation incomplète, le destinataire, qui est supposé pouvoir comprendre la première ou

27. *Ibid.*, p. 190.
28. *Ibid.*, p. 217.
29. *Ibid.*, p. 218-230.

compléter la seconde, est valorisé ; une communauté d'intérêts sous-tend nécessairement l'échange. La comparaison de la correspondance de Johnson avec le *Journal to Stella* de Jonathan Swift permet finalement à l'auteur de définir ce qui dans la lettre rejoindrait la conversation : « Swift et Johnson jonglent avec les sujets et les tons, et tentent de rendre sur la page les rythmes changeants, les associations à mi-mot et les juxtapositions imprévues de l'échange oral[30]. » « Performativité », fonction de substitution, dépendance envers une même esthétique, intimité, liberté, multiplicité des rôles, fragmentation, adaptation du destinateur au destinataire : telles sont les caractéristiques communes de la lettre familière et de la conversation qu'il est possible de déduire du livre de Bruce Redford.

D'autres écrivains et critiques ont abordé les liens de la conversation et de la lettre, mais de façon plus cursive que Janet Altman et Bruce Redford. On a souvent noté, par exemple, que la lettre postule une connivence et une réciprocité : non seulement l'implicite de chaque lettre doit être perçu et déchiffré par l'autre, sinon il se disqualifie lui-même comme destinataire, mais il lui faut en outre donner en échange matière à déchiffrement, être à la hauteur de son destinateur. La conversation ne fonctionne pas autrement : à défaut d'échange, elle devient monologue, ou cesse. Dans ses *Réflexions diverses*, La Rochefoucauld disait déjà à son propos ceci, qui serait également vrai de la correspondance :

> Ce qui fait que si peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il veut dire qu'à ce que les autres disent. Il faut écouter ceux qui parlent, si on veut être écouté ; il faut leur laisser la liberté de se faire entendre, et même de dire des choses inutiles[31].

---

30. *Ibid.*, p. 240.

31. La Rochefoucauld, « Réflexions diverses », dans *Œuvres complètes*, introduction par Robert Kanters, chronologie et index par Jean Marchand, édition établie par L. Martin-Chauffier, revue et augmentée par Jean Marchand, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 24, 1973, p. 509.

Lorsque, au-delà de cette participation active, la correspondance se transmue en confrontation, elle n'échappe pas à cette implicite règle du jeu, elle en révèle au contraire le fonctionnement profond : l'égalité théorique des épistoliers comme des personnes qui conversent masque en fait leur pouvoir. Dans la lettre comme dans la conversation, chacun doit prendre la parole, sinon rien ne (se) passe, mais, chacun son tour, l'épistolier et celui qui converse dominent cet échange réputé égalitaire. C'est toujours eux qui ont le dernier mot.

Si, par plusieurs aspects, et chez divers épistoliers, conversation et correspondance ou dialogue paraissent interchangeables, il importe pourtant, disent quelques critiques, de les bien distinguer. La raison en est simple : la lettre, comme le fait remarquer à juste titre Jacques Rougeot, n'est « jamais la transcription de la parole[32] ». L'épistolier n'est pas, pour utiliser un anachronisme, qu'un magnétophone servant à enregistrer des échanges verbaux. Jean Varloot remarque de même que,

> Conçue comme une « causerie », la correspondance suppose la confiance, mais est privée des moyens gestuels et des jeux de la physionomie, pour distinguer par exemple fabulation et affabulation : on ne cause pas avec un portrait figé, le miroir ne renvoie que sa propre image à celui qui écrit. Et la réponse met longtemps à venir (LSV, p. 29).

Le dialogue dans son acception la plus étendue se retrouve dans la correspondance, ce qui d'ailleurs la fait relever de l'unité générale de l'œuvre de Diderot, mais il y prend des formes spécifiques et particulières. Il n'a, pour se réaliser, que les moyens du monologue.

Que conclure ? D'abord que la lettre, la conversation et le dialogue ont en commun d'être des formes de communication et de s'adresser spécifiquement à quelqu'un, mais que ce quelqu'un est construit par la lettre, tandis qu'il est une présence physique et

---

32. Jacques Rougeot, « La littérature épistolaire », dans *Littérature et genres littéraires*, Paris, Larousse, coll. « Encyclopoche Larousse », 42, 1978, p. 169.

qu'il joue un rôle pragmatique actif dans la conversation. En tant que performance, pour reprendre l'expression de Bruce Redford, la lettre sert à cela : se créer un autre et se créer soi-même comme autre. Ensuite, que cette attention à l'autre est réciproque : la lettre, le dialogue et la conversation se jouent à deux, ils exigent une connivence. Que la prétention à la liberté, de plus, est constitutive des trois pratiques : malgré la dépendance envers l'esthétique de leur époque, elles postulent un espace où la spontanéité, fût-elle feinte, est capitale. Que la lettre, enfin, est une représentation : elle peut remplacer une conversation ou un dialogue, elle ne peut pas être exactement de même nature qu'eux, car elle est un texte (donc un écrit) qui se substitue à une présence (parlante) et qui la remplace en ayant recours aux divers procédés qu'a décrits Janet Altman (« *concise analyses* », « *interior dialogue* », « *fantasy dialogue* », prosopopée épistolaire) — elle est donc toujours, par définition, un monologue. Le destinateur ne partage qu'un temps avec son destinataire, celui de la lettre, et aucun espace physique ; l'objet lettre, même fétichisé, n'est qu'une présence de substitution, ce qui l'empêche de tirer avantage des mêmes signes non verbaux que l'échange oral ; la stricte alternance des tours de parole est subvertie à souhait dans le commerce de lettres : telles sont les conditions spécifiques de la parole épistolaire. Mais les rapports de la lettre et de l'échange oral ne se limitent pas à cela : il faut voir ce que dit la lettre de la conversation et du dialogue, bref : de la parole, comment elle se pense elle-même en tant que parole, afin de savoir où elle se situe par rapport à cet autre qui l'aide à se définir. Les réflexions de Janet Altman et de Bruce Redford sur la lettre et la conversation supposent en effet qu'il existe un genre par rapport auquel ces pratiques se spécifient : celui du dialogue (au sens restreint).

Du dialogue au XVIIIe siècle

La partie la plus importante des *Infortunes de la vertu* du marquis de Sade est constituée d'un dialogue, dans une auberge, entre Justine et sa sœur Juliette. À l'intérieur de ce cadre, tout à fait banal dans la littérature du XVIIIe siècle (de *Candide* à *Jacques le*

fataliste), s'inscrivent des passages dialogués. Ainsi, au terme de mésaventures plus terribles et avilissantes les unes que les autres, Justine discute de son sort avec la Dubois, forte femme qui a décidé, contrairement à l'héroïne sadienne, de ne pas opposer à l'ordre social de quelconques préceptes moraux. *Les infortunes de la vertu* étant un conte philosophique, il est peu étonnant que les enjeux de la discussion soient rapidement dévoilés. À Justine déclarant : « je me plaindrais des hommes ou de ma maladresse, mais je serais toujours en paix avec moi-même », la Dubois réplique : « Soit, mais raisonnons un instant sur les mêmes principes de philosophie que vous[33]. » La jonction qu'opère Sade entre la raison (même si ce n'est que par le verbe « raisonnons »), le dialogue (puisque toute cette partie du conte est un échange dialogué) et la philosophie (dont les « principes » seront confrontés les uns aux autres dans la suite de la discussion) est exemplaire de la difficulté qu'a eue le XVIIIe siècle à concilier ces trois termes. Non seulement la phrase de la Dubois met en relief la facticité du conte et de sa structure, mais elle laisse deviner une tension, qui fut celle de tout le siècle, entre la primauté de la raison et sa contestation, entre la démonstration et la fiction. On peut émettre l'hypothèse que cette tension est constitutive du genre du dialogue au XVIIIe siècle.

Le Siècle des lumières a érigé en valeur absolue la raison. Au frontispice de l'*Encyclopédie*, pour ne prendre qu'un exemple, si la Raison figure au deuxième rang, immédiatement derrière la Vérité, figure centrale de la gravure, ce n'en est pas moins elle qui règne sur la composition (elle porte une couronne), en dépouillant la Vérité de ses voiles. Ce dévoilement est emblématique du travail intellectuel des Lumières. La raison peut être appliquée à tous les objets (sensibles, intellectuels) de la nature : tout peut et doit être dit, tout peut et doit être expliqué. Les Lumières prétendent ne rien laisser dans l'ombre : la vérité est à ce prix. Tous les genres sont requis par elle. La poésie se fait

33. SADE, *Les infortunes de la vertu*, chronologie et préface par Jean Marie Goulemot, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 214, 1969, p. 166.

didactique et démonstrative, le drame bourgeois est conscrit pour remplacer les désuètes tragédie et comédie, le roman ne cesse de se débattre avec les discours de vérité qui l'entourent. Parce que, de par sa nature même, il était un genre démonstratif, qu'il permettait l'expression de différents points de vue et leur confrontation, et qu'il était présenté comme un moyen d'atteindre la vérité, le dialogue a été, dès le début du XVIIIe siècle, un outil de défense de la raison particulièrement prisé. La coïncidence est très forte entre le postulat philosophique, celui de la primauté de la raison, et le développement du genre.

Parmi les genres didactiques, le dialogue occupe au XVIIIe siècle une place à part, comme en témoigne son succès éditorial : Maurice Roelens a relevé 250 « œuvres dialoguées ou recueils de dialogues entre 1700 et 1789[34] ». Dans un siècle qui s'est passionné pour le théâtre, le dialogue met en scène, sous le masque de personnages conversant, des idées, des systèmes philosophiques, des théories scientifiques, les fait s'affronter, leur donne vie. Dans une société dont le salon est un des centres, voire la métaphore, il se propose comme le lieu d'interférences entre le discours de la bonne société et le discours littéraire, essentiellement par le biais du recours à la conversation, pratique sociale et tradition littéraire héritée du siècle précédent. Dans une culture dont le fondement est l'étude de l'Antiquité, il s'avance drapé du prestige de Platon (pour le dialogue maïeutique ou philosophique), de Cicéron (pour le dialogue didactique) ou de Lucien (pour le dialogue des morts ou le dialogue satirique) — sans rien dire du prestige des grandes réussites de la Renaissance, « l'âge même du dialogue » selon Eva Kushner[35], et du XVIIe siècle, celles de Pascal et de Fontenelle, notamment[36]. Dans un monde en

---

34. Maurice ROELENS, « Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle », dans Pierre ABRAHAM et Roland DESNÉ (édit.), *Histoire littéraire de la France. 1715-1794. Deuxième partie*, Paris, Éditions sociales, 1976, vol. 6, p. 259.

35. Eva KUSHNER, « Réflexions sur le dialogue en France au XVIe siècle », *Revue des sciences humaines*, 37 : 148, octobre-décembre 1972, p. 487.

36. Ce passage est inspiré des analyses de Bernard BEUGNOT (*L'entretien au XVIIe siècle. Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal le mercredi 17 février 1971*, Montréal, PUM, 1971, p. 12), d'Eva KUSHNER (*loc. cit.*, p. 490) et

mutation qui voit apparaître le concept d'opinion publique, il est un outil de combat intellectuel de premier plan, en ce qu'il permet d'aborder n'importe quel sujet tout en respectant les règles de bon goût de l'époque[37]. Théâtral, postulant une immédiate socialisation de la parole et du savoir, inscrit dans les grands débats de l'actualité, prestigieux, le dialogue a été pour plusieurs le moyen idéal d'atteindre et de propager la raison. Voltaire, par exemple, dans ses luttes contre l'Infâme, a usé du dialogue philosophique comme d'une arme, au point où Maurice Roelens a pu parler, pour décrire sa pratique, de « pamphlet dialogué[38] ». Mais le dialogue est aussi, et c'est là que se pose le problème de sa prétendue transparence, une forme qui, parce que littéraire, ne saurait être interprétée comme servant uniquement à la transmission d'un message, fût-il rationnel.

Chez nombre d'auteurs du XVIIIe siècle, parmi lesquels il faut compter Diderot dans quelques-uns de ses textes, on peut voir s'exprimer le postulat d'une transparence, sinon du langage, du moins de certaines formes littéraires, dont le dialogue d'idées ou philosophique, défini, par Eva Kushner, comme « structure dynamique capable d'incarner la poussée conjointe de la pensée et de la forme vers une résolution[39] ». Ce postulat repose sur le

---

de Roland MORTIER (« Variations on the Dialogue in the French Enlightenment », *Studies in Eighteenth Century Culture*, 16, 1986, p. 226).

37. De la même façon que la conversation au XVIIe siècle était soumise aux règles de la bienséance et à une « injonction de modération » d'après Carol SHERMAN (*Diderot and the Art of Dialogue*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 156, 1976, p. 28). Voir aussi Christoph STROSETZKI (*op. cit.*, chap. 6).

38. Maurice ROELENS, *loc. cit.*, p. 275.

39. Eva KUSHNER, *loc. cit.*, p. 487-488. Voir également les définitions de Christie McDONALD : « Le XVIIIe siècle semblait de toute évidence concevoir le dialogue philosophique comme un système, fermé sur lui-même, dans lequel les interlocuteurs, à partir d'une question initiale, cheminaient d'une résolution d'un problème à une autre, éliminant une à une les objections, avant de parvenir à répondre à la question initiale » (*The Dialogue of Writing. Essays in Eighteenth-Century French Literature*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, coll. « Bibliothèque de la *Revue canadienne de littérature comparée* », 7, 1984, p. 12) et de Roland MORTIER : « genre littéraire autonome lorsqu'il se présente de manière exclusive comme la transcription (plus ou moins libre)

souci de didactisme, voire de vulgarisation, qui a traversé le siècle : la conversation, l'entretien ou le dialogue, qui ont remplacé depuis le XVIIe siècle le discours, la dissertation ou le traité, sont devenus l'arme favorite de ceux qui veulent transmettre un message, une information, un contenu, tout en respectant les lois de l'agrément. On en prendra pour preuve cette définition donnée par le philosophe anglais David Hume au début de ses *Dialogues sur la religion naturelle* (1779) :

> Tout point de doctrine si *évident* qu'il souffre à peine de dispute, mais si *important* aussi qu'on ne saurait trop souvent l'inculquer dans les esprits, semble devoir être traité selon une méthode de cette sorte, où la nouveauté de la manière compense la banalité du sujet, où la vivacité de la conversation rend le précepte plus frappant et où la variété des éclairages présentés par les divers personnages et caractères n'apparaît ni fastidieuse ni redondante[40].

Nouveauté de la « manière », « vivacité de la conversation », « variété des éclairages » : le contenu du « point de doctrine » ou du « précepte » bénéficie, pour Hume, d'enjolivements propres à cette « méthode » qu'est le dialogue, mais n'est pas modifié par elle. Il ne s'agit que de « compense[r] la banalité du sujet » ; pour reprendre une ancienne terminologie, la forme change, mais pas le fond (« Tout point de doctrine si *évident* qu'il souffre à peine de dispute »). La démonstration l'emporte sur la fiction.

---

d'une conversation (donnée pour authentique dans certains cas, pour imaginaire dans d'autres) entre deux ou plusieurs personnages sur un ou plusieurs thèmes de discussion (ces thèmes n'étant pas nécessairement philosophiques, mais pouvant être artistiques, littéraires ou moraux) » (« Pour une poétique du dialogue : essai de théorie d'un genre », dans Joseph P. STRELKA (édit.), *Literary Theory and Criticism. Festschrift. Presented to René Wellek in Honor of his Eightieth Birthday. Part I : Theory*, Berne-Francfort-New York, Peter Lang, 1984, p. 458).

40. David HUME, *Dialogues sur la religion naturelle*, introduction, traduction et notes par Michel Malherbe, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 1987, p. 54.

Deux exemples tirés de l'œuvre de Diderot illustrent la tension interne de la démonstration et de la fiction dans le dialogue philosophique au XVIIIe siècle. Il s'agit des lignes finales de deux textes écrits à une quinzaine d'années d'intervalle, le premier en 1757, le second, au moins dans un premier état, en 1773[41]. Les lignes finales du troisième et dernier des *Entretiens* qui accompagnent la parution initiale de la pièce *Le fils naturel* situent clairement le texte dans un passé révolu :

> On parla devant et après le souper gouvernement, religion, politique, belles-lettres, philosophie ; mais quelle que fût la diversité des sujets, je reconnus toujours le caractère que Dorval avait donné à chacun de ses personnages. Il avait le ton de la mélancolie ; Constance, le ton de la raison ; Rosalie, celui de l'ingénuité ; Clairville, celui de la passion ; moi, celui de la bonhomie (DPV, X, 162).

Les dernières lignes du *Supplément au voyage de Bougainville* sont fort différentes. *A.* demande à *B.*, alors qu'ils vont retrouver leur femme : « Si nous leur lisions l'entretien de l'aumônier et d'Orou ? » (cet entretien constitue une des sections antérieures du *Supplément*). *B.* lui répond, mais par une question, ce qui n'est pas innocent : « À votre avis, qu'en diraient-elles ? » « Je n'en sais rien », reprend *A.* « Et qu'en penseraient-elles ? », relance *B.* Le mot de la fin revient à *A.* — mais, dans la mesure où l'indistinction des voix domine dans le *Supplément*, le fait que *A.* soit en position finale n'est guère porteur de sens quant aux grands thèmes du dialogue : « Peut-être le contraire de ce qu'elles en diraient » (DPV, XII, 644). Qu'est-ce qui distingue ces deux textes ?

Dans le premier, et sans vouloir le réduire à un message univoque, on ne peut manquer de noter que, d'une part, le dialogue est décrit comme clos (« On parla, devant et après le souper ») et que, d'autre part, il se termine par une affirmation (« je reconnus toujours »). Dans le second, il n'existe pas de clôture :

---

41. La rupture de l'écrivain avec les manifestations canoniques du dialogue date, selon la plupart des critiques, des années 1760, soit entre les deux dates retenues.

d'abord parce que le dialogue se ferme sur une interrogation (quel est le sens à donner aux paroles, non encore formulées, des femmes ?), mais surtout parce qu'il fait retour sur lui-même (par le projet qu'ont *A.* et *B.* de soumettre un des éléments du dialogue que le lecteur vient de lire à l'attention des femmes). On aurait tort de ne considérer ce refus de la conclusion que comme un des multiples procédés mis en place par Diderot pour créer un effet de réalité, car il pose avant tout la question du sens à donner au dialogue et de son élaboration. Malgré la similitude des passages finaux (y a-t-il concordance entre les discours et la « nature » de ceux qui les tiennent ?), l'on voit tout ce qui sépare les deux textes, et jusque dans leur facture : aux passés simples du premier, qui l'enferment dans une temporalité révolue, répondent les conditionnels du second. Pour Carol Sherman, dans *Diderot and the Art of Dialogue*, les *Entretiens*, comme plus tard le *Paradoxe sur le comédien*, sont des « pseudo-dialogues », car ils traitent « un seul thème d'une manière directe[42] » ; le *Supplément* serait au contraire une tentative de fusion, mais encore « imparfaite », de toutes les formes dialogiques diderotiennes[43].

Les *Entretiens sur le Fils naturel* jouent jusqu'au bout leur rôle didactique de discours d'accompagnement : dans le but d'exposer et d'expliciter ses théories dramatiques, Diderot s'est servi de la forme dialoguée. Parvenu au dénouement de cette exposition, le texte se referme[44]. La raison, à défaut de triompher, s'est donné les moyens de le faire. Le dialogue pourrait être résumé, ses thèses alignées, ses arguments repérés. La « pédagogie », comme le note Jean Marie Goulemot, s'y fait « militante[45] ».

---

42. Carol SHERMAN, *op. cit.*, p. 55.

43. *Ibid.*, p. 122.

44. Cela reste vrai même en considérant, comme le fait Georges DANIEL (*Le style de Diderot. Légende et structure*, Paris et Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 240, 1986, p. 382 n. 170), que la toute dernière réplique de Moi peut être lue comme un signe de l'inclusion de celui-ci dans la fiction de Dorval, de sa constitution comme personnage. La clôture du texte n'en est que resserrée.

45. Jean Marie GOULEMOT, *La littérature des Lumières*, Paris, Bordas, coll. « en toutes lettres », 4, 1989, p. 107.

Depuis l'initial « J'ai promis de dire pourquoi je n'entendis pas la dernière scène » (DPV, X, 83), il y a eu résolution des difficultés posées par la création d'un nouveau genre dramatique, le drame bourgeois ; il y a donc eu, qu'on y adhère ou non, démonstration, voire « manifeste », comme l'écrit un des éditeurs du texte, Paul Vernière[46]. Le *Supplément au voyage de Bougainville*, pour sa part, reste imperméable à toute réduction de son « message » : de son ouverture (« Cette superbe voûte étoilée sous laquelle nous revînmes hier et qui semblait nous garantir un beau jour, ne nous a pas tenu parole », DPV, XII, 579), qui déjà place le dialogue sous le signe de la déceptivité, à l'indécision de ses répliques finales, aucun chemin rectiligne n'a été parcouru, aucune thèse n'a été développée systématiquement, aucun sujet n'a été épuisé. Le dialogue reste ouvert, ce qui correspond à la définition du dialogue heuristique selon Roland Mortier[47]. D'abord sous-titré « Dialogue entre *A.* et *B.* », puis également « Sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas », le *Supplément* n'est pas la quelconque démonstration d'une thèse, même s'il est bien l'illustration, la mise en scène de « l'inconvénient » du sous-titre. Ainsi, en son aboutissement, il ne peut revenir synthétiquement sur son propos, car celui-ci échappe justement à toute synthèse. Plutôt que de répéter son contenu, il revient sur sa propre énonciation : « Si nous leur lisions l'entretien de l'aumônier et d'Orou[48] ? » La dimension informative du

---

46. Diderot, *Œuvres esthétiques*, éditées par Paul Vernière, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1968, p. 73.

47. Roland Mortier, « Diderot et le problème de l'expressivité : de la pensée au dialogue heuristique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 13, 1961, p. 283-297. Le critique se sert lui-même de cet exemple dans « Pour une poétique du dialogue : essai de théorie d'un genre » (*loc. cit.*, p. 468). De même, pour John Pedersen, le *Supplément* est le « modèle du genre » (« Le dialogue — du classicisme aux Lumières. Réflexions sur l'évolution d'un genre », *Studia Neophilologica*, 51 : 2, 1979, p. 310).

48. Christie McDonald dit du texte qu'il est « autoréférentiel » (« Le dialogue, l'utopie : *Le supplément au voyage de Bougainville* par Denis Diderot », *Revue canadienne de littérature comparée*, 3 : 1, hiver 1976, p. 68). Pour elle, le dialogue, « genre hybride tenant à la fois de la littérature et de la philosophie », est le lieu d'un conflit : il est « à la fois une méthode dialectique dont l'objectif est la révélation de la vérité et l'actualisation, par l'écriture, de cette méthode.

message est brouillée, ensevelie sous les bruits de la communication, à moins de considérer que ce message porte justement sur l'énonciation et non sur le contenu ; ainsi, le dialogue, dans ses réalisations les plus accomplies, serait cette forme duelle qui a le pouvoir de se commenter, de se mettre elle-même en scène, théâtre d'un théâtre[49].

Cette hypothèse est celle de Maurice Roelens en 1972 et en 1976 dans deux textes essentiels à la compréhension du genre du dialogue au XVIIIe siècle. Pour lui, tout dialogue est toujours le lieu d'un conflit « métalinguistique[50] », parce qu'il repose sur une « dualité théorique » et qu'il possède une « double finalité » : « communication d'un message conceptuel », il est aussi « organisation de cette communication en *spectacle*[51] ». Dans le premier cas, il postule une « *continuité* », qui est celle de la pensée logique ou philosophique, alors que dans l'autre il se fonde sur la « *discontinuité* » du réel qu'il prétend rendre et dont le modèle est la

---

Le dialogue met en scène un interlocuteur utilisant le langage et permet de réfléchir au même moment, que ce soit implicitement ou explicitement, à l'acte de communication par le langage » (*The Dialogue of Writing. Essays in Eighteenth-Century French Literature*, *op. cit.*, p. xii). Carol Sherman défend une position similaire : « Le dialogue est à la fois une méthode d'interprétation et le produit de cette interprétation » (*op. cit.*, p. 150).

49. L'interprétation proposée ici ne s'appuie que sur une lecture fragmentaire des deux exemples retenus. Il faudrait étudier de plus l'enchâssement des dialogues dans l'ensemble intitulé *Supplément au voyage de Bougainville* (et l'opposition que cet enchâssement permet entre dialogue « monologique » — celui d'Orou et de l'aumônier — et dialogue réellement « dialogique » — entre *A.* et *B.*), le dialogue implicite avec Jean-Jacques Rousseau sur l'idée de nature, etc. De même, la nature duelle du genre est soulignée par le fait que les interlocuteurs des dialogues enchâssés, en plus de défendre leurs propres positions, défendent aussi, par ricochet, celles de leur société (voir la lecture proposée par Christie McDonald, *The Dialogue of Writing. Essays in Eighteenth-Century French Literature*, *op. cit.*, *passim*).

50. Il utilise le mot dans la discussion qui suit la communication de Béatrice Didier sur « Sade et le dialogue philosophique » (*Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 24, mai 1972, p. 279) et dans son texte de 1976 (« Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle », *loc. cit.*, p. 260-261 et 282).

51. Maurice Roelens, « Le dialogue philosophique, genre impossible ? L'opinion des siècles classiques », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 24, mai 1972, p. 47 ; voir aussi « Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle », *loc. cit.*, p. 285-286.

conversation familière ou mondaine[52]. « L'essentielle et fondamentale difficulté du genre, conclut le critique, tient à son ambivalence, à la dualité d'intentions qui le constituent à la fois comme discours *philosophique* et comme discours *littéraire*[53]. » Le dialogue, dont la réussite devrait être fondée sur un souci maximal d'économie, se voit toujours lesté, qu'il le veuille ou non, du poids spécifique de sa forme. Pour employer une autre opposition de Maurice Roelens[54], la simple « *diction* » dont le dialogue rêve entre nécessairement en opposition avec la « *représentation* » qu'il ne saurait pas ne pas être, sauf à perdre sa nature générique.

« Si l'esprit philosophique, déclare encore Maurice Roelens, se définit d'abord comme esprit d'examen », et relève donc du domaine de la raison, pourrait-on ajouter, « le dialogue en est à la fois l'actualisation et la dramatisation[55] ». La contestation de la raison dans le dialogue vient de ce que quelques écrivains des Lumières, en le pratiquant, ont donné sans le vouloir la preuve que tout ne pouvait pas être ramené à la seule activité de la raison (à la simple « actualisation » de l'« esprit philosophique ») et que naissait, de la seule présence de la forme (de la « dramatisation »), l'impossibilité de la transparence. Le dialogue a certes été pour le XVIIIe siècle, tant dans ses préceptes que dans ses réalisations, le

52. Maurice Roelens, « Le dialogue philosophique, genre impossible ? », *loc. cit.*, p. 50-52 et « Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle », *loc. cit.*, p. 265.

53. Maurice Roelens, « Le dialogue philosophique, genre impossible ? », *loc. cit.*, p. 262. Dans le même ordre d'idées, Bernard Beugnot parle d'un conflit entre « pluralité de voix et cohérence textuelle », « uniformité de style et juxtaposition des locuteurs » (« Dialogue, entretien et citation à l'époque classique », *Revue canadienne de littérature comparée*, 3 : 1, hiver 1976, p. 40-41), ainsi que d'« exigences contraires » à « concilier » : « la fidélité au caractère détendu de la conversation réelle avec ce qu'elle comporte de risque de laisser-aller, sinon de désordre, et la nécessité de concentrer, d'élaguer et d'animer pour "faire un corps" comme le disait Balzac » (*L'entretien au XVIIe siècle. Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal le mercredi 17 février 1971*, *op. cit.*, p. 33).

54. Maurice Roelens, « Le dialogue philosophique, genre impossible ? », *loc. cit.*, p. 46-47.

55. Maurice Roelens, « Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle », *loc. cit.*, p. 260.

lieu où prime la raison et l'outil de sa propagation, mais il a aussi été le véhicule qui, par sa nature même, la conteste. Cela ne change bien sûr rien au fait que le dialogue n'a cessé d'imprégner les pratiques littéraires tout le siècle durant. *Les infortunes de la vertu* datent de 1787 ; trois ans après la mort de Diderot, le genre n'a rien perdu de son autorité. Le romantisme marquera son éclipse, mais, selon plusieurs, Diderot lui avait déjà porté un coup fatal.

Diderot, la conversation et le dialogue. État de la recherche

> Je ne compose point, je ne suis point auteur ;
> je lis ou je converse ; j'interroge ou je réponds.
>
> DIDEROT, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, 1782 (DPV, XXV, 36)

Dans un ouvrage d'introduction à la littérature du XVIIIe siècle, Jean Marie Goulemot déclare qu'« Il faut rendre hommage au génie de Diderot d'avoir [...] fait du dialogue une œuvre spécifique qui prend des libertés avec le genre pour trouver sa voie propre[56] ». En 1976, Maurice Roelens traçait déjà la voie à ce type de valorisation en consacrant au dialogue diderotien une section complète dans son histoire du genre au XVIIIe siècle, comme si son point d'aboutissement se trouvait dans l'œuvre de l'auteur du *Neveu de Rameau* :

> On peut poser que l'histoire du dialogue d'idées au XVIIIe siècle n'a de sens ou presque que par rapport aux œuvres de Diderot, mais à condition de bien marquer les ruptures, les transformations, les remaniements radicaux auxquels elles procèdent par rapport aux genres fixés et à leurs codes[57].

Cette reconnaissance du dialogue diderotien comme « nouvelle logique » et « nouvelle rhétorique[58] » semble aujourd'hui faire

---

56. Jean Marie GOULEMOT, *op. cit.*, p. 116.
57. « Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle », *loc. cit.*, p. 277.
58. *Ibid.*, p. 283.

l'unanimité chez les historiens de la littérature, mais les spécialistes de Diderot ne s'accordent pas, eux, sur son importance dans leur corpus. Pourtant, le dialogue de Diderot ne fait pas qu'occuper une place centrale dans le développement du genre ; il est, dans l'œuvre même, facteur d'unité. L'étude des propositions de lecture de quelques exégètes permettra de suivre l'évolution de la réflexion critique sur ce dialogue. Celui-ci a longuement été étudié ; ce n'est pas encore le cas de la pratique de la conversation par Diderot, pourtant maintes fois commentée par ses contemporains, malgré les recherches de Bernard Waisbord, de Georges May, de Gabrijela Vidan et de Marc Buffat. À partir de l'étude du rôle de la conversation, puis du dialogue, dans la critique diderotienne, il sera possible de voir si le dialogue épistolaire a une spécificité.

La légende de Diderot a longtemps reposé sur son rapport à la conversation, ou du moins à la parole : ses contemporains en ont parlé et lui-même abordait parfois la question. Ces témoignages ont souvent tenu lieu de réflexion sur le sens de la conversation diderotienne. On cite à l'envi une déclaration de la mère de sa future femme selon laquelle il aurait été une « *langue dorée*[59] » et une lettre de Catherine II à madame Geoffrin dans laquelle l'impératrice aurait dit que Diderot était un homme « extraordinaire » : « je ne me tire pas de mes entretiens avec lui sans avoir les cuisses meurtries et toutes noires ; j'ai été obligée de mettre une table entre lui et moi pour me mettre moi et mes membres à l'abri de sa gesticulation[60] ». Racontant son séjour à Paris, le

---

59. DPV, I, 17. « On dit fig. & fam. de quelqu'un qui parle facilement & élégamment, que *C'est une langue dorée* » (Ac. 62). On trouve l'expression dans *Le mariage de Figaro* de Beaumarchais — Figaro l'emploie pour désigner Marceline (IV, 1, *Œuvres*, édition établie par Pierre Larthomas avec la collaboration de Jacqueline Larthomas, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 22, 1988, p. 451) — et chez Louis-Sébastien Mercier, selon qui la langue des escrocs « est *dorée*, comme dit le peuple » (*Tableau de Paris*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, coll. « Librairie du Bicentenaire de la Révolution française », 1994, vol. I, p. 89).

60. On ne connaît pas l'original de cette lettre. Le texte cité est celui d'une lettre de Grimm à Nesselrode du 2 novembre 1773 (voir Arthur M.

comte de Verri, voyageant avec Beccaria, écrit à son frère, le 19 octobre 1766 : « Diderot est la simplicité même. Il a environ cinquante ans. Il déclame toujours avec véhémence ; il délire ; il est chaud, aussi chaud dans les choses de la conversation que dans ses livres » (VI, 339). Willem van Hogendorp se souvient, « douze ou treize ans » après, des « charmes » de la conversation de Diderot (XI, 58) et sa femme lui en loue également la « vivacité » (XIII, 30). Pour le jeune Hérault de Séchelles, la conversation de Diderot est plus brillante et plus instructive que celle de Rousseau (XV, 100 n. 11). En 1812, Morellet, qui en a pourtant contre le « despotisme » dans l'échange oral, vantera sa « manière de s'emparer de la conversation », car elle est le propre des hommes de « talent[61] ». De même, Garat (XV, 129-131), l'abbé Georgel[62] et dom Deschamps contestent à l'écrivain toute qualité d'écoute : « Mr Diderot [...] parle toujours et n'entend guère » (Deschamps, IX, 106). Ils auraient pu endosser telle déclaration (probablement apocryphe) de Voltaire : « Cet homme a de l'esprit assurément ; mais la nature lui a refusé un talent et un talent essentiel : celui du dialogue[63]. »

Au sujet de la conversation, Diderot lui-même, dont le « ramage » n'est pas « trop mélodieux » (XIV, 70-71), confie tantôt avoir un « fonds inépuisable de ressources contre les ennuyeux » — « Pour peu que la société et la conversation me soient indifférentes, zeste ! voilà ma tête partie » (IV, 215) —, tantôt céder à une « effusion d'âme » (VI, 233), quand il ne passe pas d'un état

---

Wilson, *Diderot. Sa vie et son œuvre*, Paris, Laffont-Ramsay, coll. « Bouquins », 1985, p. 525).

61. André Morellet, *De la conversation. Suivi d'un essai de Jonathan Swift*, préface de Chantal Thomas, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque et Rivages poche », 169, 1995, p. 61.

62. Jean-François Georgel, *Mémoires*, 1817-1818, cités par Morris Wachs, « L'identité de quatre interlocuteurs de la *Satire première* », RDE, 10, avril 1991, p. 108-109. Pierre Lepape cite d'autres témoignages sur la conversation de Diderot (*Diderot*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies » 1991, p. 62, 76 et 163).

63. Cette déclaration est rapportée par François Métra, *Correspondance secrète, politique et littéraire*, Londres, 1787-1790 (cité par Pierre Lepape, *op. cit.*, p. 403).

à l'autre dans la même conversation : « Quant à votre serviteur, il fait le rôle du silence au milieu de tous ces concertants là ; à moins que son imagination ne vienne à s'éveiller brusquement et ne lui donne le ton et le propos d'un énergumène » (à Galiani, X, 67). Causeur enthousiaste, comme proclament certains ? Discoureur sourd aux autres, comme le déplorent Garat, Georgel et Deschamps ? Spectateur refusant de s'ennuyer dans la conversation ou, au contraire, s'y laissant entraîner, selon l'image de lui-même qu'il veut donner ? Ces remarques sur la pratique diderotienne de la conversation ne permettent pas de déterminer la conception que se faisait Diderot des rapports entre celle-ci et la pratique de la lettre. Comme le fait remarquer à juste titre Reino Virtanen : « Diderot le causeur [« *the talker* »] est une chose ; Diderot l'écrivain, autre chose[64]. »

Quelques critiques se sont néanmoins intéressés à la conversation chez Diderot. Selon Bernard Waisbord, qui l'a étudiée dans la correspondance avec Sophie, elle revêt plusieurs formes, elle « mobilise en [Diderot] l'émotivité du cœur autant que l'activité de l'esprit[65] » et elle correspond à une existentielle mobilité. Georges May, dans une étude d'ensemble consacrée au « décousu » dans l'œuvre de Diderot, conclut que c'est par la réflexion scientifique que l'écrivain en est venu à élaborer une nouvelle rhétorique, en accord avec les progrès de la science de son époque :

> Parler, au contraire [d'écrire], c'est faire droit à l'inspiration du moment, de chaque moment successif ; c'est faire place à l'improvisation, à la contradiction, à la fantaisie ; c'est accorder à la fugacité des idées, à leur flexibilité, à leur irresponsabilité une fonction expressive à laquelle la rhétorique en cours était foncièrement hostile[66].

---

64. Reino Virtanen, *Conversations on Dialogue*, Lincoln, University of Nebraska, coll. « University of Nebraska Studies : New Series », 54, 1977, p. 70.

65. Bernard Waisbord, « La conversation de Diderot », *Europe*, 41 : 405-406, janvier-février 1963, p. 170.

66. Georges May, « Diderot, artiste et philosophe du décousu », dans Hugo Friedrich et Fritz Schalk (édit.), *Europäische Aufklärung. Herbert Dieckmann zum 60. Geburtstag*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1967, p. 168.

Fondé sur la parataxe, figure centrale de la conversation, le style de Diderot, en exigeant une grande capacité d'analyse du lecteur (qui doit reconstruire l'unité du texte, comme le philosophe et le scientifique reconstruisent celle du monde), serait d'un « parallélisme rigoureusement fondamental » avec sa philosophie matérialiste. Puisque entre l'écrit et l'oral se situerait « une sorte de moyen terme » trouvé « spontanément » : « la lettre familière[67] », c'est dans la correspondance que le style de Diderot trouverait son premier champ d'application, et un champ privilégié, avant de rayonner dans les autres textes.

En 1972, Gabrijela Vidan fait paraître dans les *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* un article intitulé « Style libertin et imagination ludique dans la correspondance de Diderot » dans lequel elle s'interroge sur les rapports de la conversation et de la lettre. Elle se donne pour objectif de « reconstituer l'image, tellement humaine, du Diderot de la correspondance » et de comprendre son « non-conformisme épistolaire[68] ». Parce qu'impressionniste (les types de dialogue ne sont pas définis précisément) et parce que postulant l'existence d'un conformisme épistolaire sans en donner les caractéristiques, cette lecture ne permet pas de saisir comment jouent, dans la correspondance, les liens de la lettre et de la conversation ou du dialogue (l'auteur emploie les deux termes). Deux intuitions y sont cependant énoncées, dont l'importance est réelle en ce qui concerne le statut de l'oralité dans l'œuvre de Diderot.

La première est que la correspondance n'est pas différente des autres textes de l'écrivain : on y trouve le même « aspect dialogique », la même « trame essentiellement dialogique[69] ». Malgré une subordination des lettres aux « textes purement littéraires[70] », Gabrijela Vidan montre en effet qu'il y a du dialogue dans la correspondance. Les lettres ont beau être un « premier jet » des

67. *Ibid.*

68. Gabrijela Vidan, « Style libertin et imagination ludique dans la correspondance de Diderot », SVEC, 90, 1972, p. 1734.

69. *Ibid.*, p. 1734 et 1741.

70. *Ibid.*, p. 1745.

œuvres à venir, ou leur « matière première[71] », elles n'ont toutefois pas une nature dialogique différente de la leur.

La seconde intuition est que les manifestations conversationnelles ou dialogiques dans la correspondance sont multiples.

> Soit que l'on ramène la lettre à un dialogue imaginaire ou réel avec un ou plusieurs interlocuteurs — et alors on s'en tient à l'aspect plus ou moins conventionnel — soit que l'on songe aux multiples modes de simulacre de conversations effectivement entendues ou de celles auxquelles Diderot avait pris lui-même part, il n'en reste pas moins que c'est l'échange d'idées ou l'établissement d'une relation qui préoccupe le plus l'auteur. Enfin le dialogue avec soi-même ne découle point d'une introspection mais d'un contact avec la pensée d'autrui[72].

Il existerait donc selon Vidan au moins trois formes de dialogue épistolaire : à un niveau général, la lettre serait un dialogue (c'est « l'aspect plus ou moins conventionnel ») ; dans la lettre, des conversations seraient représentées (ce sont les « multiples modes de simulacre de conversations ») ; même le « dialogue avec soi-même » serait engendré par le « contact avec la pensée d'autrui ». Une telle typologie, pour stimulante qu'elle soit, pose des difficultés. Comment distinguer les dialogues « imaginaires » des « réels », ceux-ci paraissant « naturels bien qu'étant inventés de toutes pièces[73] » ? Quels sont les « modes de simulacre », ces « moyens d'expression » dont l'auteur souligne la « diversité[74] » ? Comment distinguer formellement, par exemple, les « relations » des « transcriptions » ou des « rapports[75] » de conversations et de dialogues réels ? Que sont ces « textes calqués sur l'allure de la conversation[76] » ? Gabrijela Vidan est consciente de la nécessité de catégories précises — « Depuis une relation en forme de narra-

71. *Ibid.*, p. 1744 et 1745.
72. *Ibid.*, p. 1734-1735.
73. *Ibid.*, p. 1742.
74. *Ibid.*, p. 1736.
75. *Ibid.*, p. 1735, 1736 et 1739.
76. *Ibid.*, p. 1744.

tion sage, et allant jusqu'à une transcription presque littérale du décousu sans insister sur la distinction des personnages[77] » —, mais elle n'en propose pas.

Malgré son titre — « Conversation par écrit » —, l'article de Marc Buffat paru en 1990 ne porte pas spécifiquement sur la lettre comme conversation. En fait, dans son étude du « discours amoureux » dans les *Lettres à Sophie Volland*, l'auteur ne consacre que quelques paragraphes à cette question. Pour lui, un des projets de l'épistolier est de « Tout dire », ce qui suppose un double statut de la lettre : d'une part, le rapport épistolaire, « supérieur à tout contact physique, est rapport accompli, c'est-à-dire fusion » ; d'autre part, il « équivaut à un contact physique » et il est alors l'analogue de la conversation[78]. Trois traits caractérisent cette analogie :

— D'abord la proximité matérielle des interlocuteurs. La lettre est à cet égard dotée d'un pouvoir magique : elle abolit les distances.

— Ensuite, que nous avons affaire à un échange *en acte* (Diderot et Sophie sont en train de communiquer).

— Enfin qu'il y a simultanéité de la lecture et de l'écriture (Sophie lit pendant que Diderot écrit ou inversement)[79].

Ces caractéristiques rejoignent l'analyse proposée ici : la lettre réussit à abolir l'absence qui la rend nécessaire et elle crée une temporalité spécifique, un présent épistolaire. Le critique ajoute : « Dans les trois cas la référence implicite est la parole, conversation, entretien ou dialogue, qui suppose deux interlocuteurs présents physiquement l'un à l'autre[80]. » Ce commentaire doit être doublement nuancé : la référence à la parole n'est pas « implicite », mais au contraire explicite dans la lettre — celle-ci répète constamment qu'elle est une parole qui se substitue à une autre

77. *Ibid.*, p. 1738-1739.
78. Marc Buffat, « Conversation par écrit », RDE, 9, octobre 1990, p. 60.
79. *Ibid.*, p. 61.
80. *Ibid.*

qui fait défaut; « conversation », « entretien » ou « dialogue » ne sont pas des synonymes — chacune de ces pratiques a des effets particuliers sur la lettre. Marc Buffat fait finalement remarquer que la fragmentation épistolaire modifie fondamentalement les rapports de la lettre et de la parole:

> Nous avons affaire à un continu coupé. Le texte de Diderot renvoie à une continuité morcelée. Plus précisément, il superpose l'immédiateté de la parole et le différé de l'écriture, la parole comme continuum ou lien et l'écriture comme discontinuité ou séparation[81].

La coupure, le morcellement, le différé, la discontinuité et la séparation font que la lettre ne peut pas être une conversation comme les autres et qu'elle doit donc avoir recours à des procédés qui ne sont pas les mêmes, des procédés d'écriture et non des procédés vocaux ou physiques.

Si la conversation est au fondement de l'écriture diderotienne, avec les nuances qu'il convient d'apporter à cette affirmation, c'est surtout, pour plusieurs, parce que Diderot a un rare talent pour l'écoute, autant dans la conversation que dans la lecture: qu'il s'agisse de rendre les discussions du Grandval, chez le baron d'Holbach, et de la Chevrette, chez madame d'Épinay, ou de composer ses œuvres à partir de celles des autres, comme dans le *Commentaire sur Hemsterhuis* ou la *Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé L'Homme*, pour ne donner que deux exemples, Diderot se nourrit de la parole des autres, lit la plume à la main, saisit les discours qui l'environnent[82]. Auteur dialogique par excellence, il pratique la conversation et le dialogue

---

81. *Ibid.*

82. Maurice ROELENS emploie l'expression « lecture active » (« Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle », *loc. cit.*, p. 281) et Jean MAYER celle de jeu: « il arrive très souvent que le partenaire soit un auteur et que la partie se joue autour d'une lecture [...] le philosophe prend appui sur l'ouvrage d'autrui pour le combattre avec sa propre tactique, exploitant comme il convient les faiblesses du jeu adverse » (« La philosophie de Diderot: une philosophie de joueur », dans Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIIIe siècle, *Le jeu au XVIIIe siècle. Colloque d'Aix-en-Provence (30 avril, 1er et 2 mai 1971)*, Aix-en-Provence, EDISUD, 1976, p. 206).

comme « méthode d'enquête intellectuelle[83] » et la première lui est « intellectuellement nécessaire[84] ». La conversation est pour lui

> un choix matérialiste de l'extériorité. Parce qu'il n'est pas confiné dans une philosophie du sujet, Diderot tend à se fondre dans le discours commun. Dans ce jeu de relais et de hasard, où les voix se croisent au sein mouvant de la matière du monde, il n'est pas dépossédé de sa propre parole, mais il va d'abord vers la parole des autres [...][85].

Au-delà de la biographie et de l'anecdote, c'est toute la création diderotienne que sollicite la parole.

De l'analyse de la tradition critique du dialogue chez Diderot[86], il est possible d'isoler cinq traits sur lesquels les critiques s'entendent, malgré la diversité des approches. Le premier est que Diderot lui-même est à l'origine de la conception voulant que le dialogue soit la valeur fondatrice de sa pratique ; si la biographie est récupérée par l'analyse critique, c'est seulement dans cette perspective. Le deuxième est que les manifestations du dialogue chez lui sont multiples et spécifiques : elles ne sont pas les mêmes dans *Le neveu de Rameau* et les *Entretiens sur le Fils naturel*, pas plus

---

83. Yves BENOT, « Diderot épistolier. De ses lettres à ses livres », *La Pensée*, 99, septembre-octobre 1961, p. 103.

84. Michel KERAUTRET, *La littérature française du XVIII[e] siècle*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 128, 1983, p. 75.

85. Jean-Claude BONNET, *Diderot*, Paris, coll. « Le livre de poche. Textes et débats », 5001, 1984, p. 222.

86. Telle qu'on peut en suivre le développement chez Herbert DIECKMANN (*Cinq leçons sur Diderot*, Genève, Droz et Paris, Minard, coll. « Société de publications romanes et françaises », 64, 1959, 149 p.), Roland MORTIER (« Diderot et le problème de l'expressivité : de la pensée au dialogue heuristique », *loc. cit.* ; « Diderot et le dialogue philosophique », dans *Provokatie en inspiratie/ Provocation et inspiration. Liber amicorum Léopold Flam*, Anvers, Uitgeverij Ontwikkeling, 1973-1975, vol. 2, p. 467-486), Carol SHERMAN (*op. cit.*) et Georges DANIEL (*op. cit.*). On consultera également Wilda ANDERSON (*Diderot's Dream*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1990, vii/ 259 p.), Huguette COHEN (« Diderot's Machiavellian Harlequin : Ferdinando Galiani », SVEC, 256, 1988, p. 129-148) et Jean MACARY (« Le dialogue de Diderot et l'anti-rhétorique », SVEC, 153, 1976, p. 1337-1346).

que la rhétorique de la persuasion dans le *Paradoxe sur le comédien* n'est la même que dans les *Lettres à Sophie Volland*. Par ailleurs, et c'est le troisième trait, l'importance de la figure du lecteur est soulignée par tous les critiques : qu'il soit implicitement représenté, comme personnage ou comme destinataire, qu'il soit dissimulé sous le masque de la postérité (Herbert Dieckmann) ou présent parmi les contemporains (Carol Sherman), qu'il ait ou non à interpréter ce qu'on lui donne à lire, le lecteur est, pour Diderot, une réalité de tous les instants. De même, quatrième trait, tous les critiques s'entendent pour dire que le dialogue de Diderot doit être pensé en relation avec la réalité sociale et littéraire de la conversation, et avec sa propre pratique de cette activité. On convient également, et c'est le dernier trait commun aux critiques, que le dialogue peut se trouver dans toutes les formes pratiquées par l'écrivain, de l'article encyclopédique (par le système des renvois ou, dans le célèbre article « Animal » de l'*Encyclopédie*, par citations interposées) à la traduction (le traducteur ne fait pas que transcrire la pensée de Shaftesbury, il dialogue avec elle, comme plus tard avec celle de Sénèque), du dialogue au sens strict jusqu'à la lettre familière, du manifeste théâtral (*De la poésie dramatique*, 1758) aux *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1753).

L'on peut donc interpréter les manifestations dialogiques chez Diderot de multiples points de vue. À celles des critiques déjà mentionnés, on ajoutera pour conclure les remarques de Jean Starobinski sur le rapport de Diderot à « la parole des autres ». En introduction aux traductions de Diderot, le critique lie la philosophie de l'écrivain et son choix du genre dialogué. Bien que sa réflexion ne porte que sur un aspect particulier du dialogisme diderotien, on peut l'étendre à l'ensemble de l'œuvre. « Dans un langage qui lui vient du dehors, écrit le critique, Diderot tente d'exposer une anthropologie où l'homme est soumis, à tous égards, au règne de l'extériorité, à la loi du dehors[87]. » Pour Diderot, ajoute-t-il, « la présence d'autrui est fondamentalement

---

87. Jean STAROBINSKI, « Diderot et la parole des autres », dans Denis Diderot, *Œuvres complètes. Édition chronologique. Introductions de Roger Lewinter*, Paris, Club français du livre, 1972, vol. XIII, p. XVI.

présence parlante[88] ». Cette soumission au règne de l'extériorité, cet accueil de la « présence parlante », est bien ce qui caractérise et unit, dans toutes ses œuvres, la pratique littéraire de Diderot. Barbey d'Aurevilly ne l'avait-il pas perçu, lui qui postulait une triple unité de son œuvre : matérialiste, bourgeoise, bavarde ? La vitupération des « entrailles oratoires[89] » ne témoignait-elle pas d'une lecture attentive de Diderot, de la mise au jour de ce qui lui donne sa spécificité comme écrivain ?

La conversation et le dialogue pensés par la lettre

Pour l'épistolier, l'épistolaire est explicitement rattaché à la conversation et au dialogue ; la lettre amoureuse, la lettre amicale — à défaut de termes moins ambigus — et la lettre publique abordent cet aspect du commerce épistolaire. On y trouve également des remarques sur le dialogue au théâtre et sur le dialogue philosophique qui fournissent quelques indications sur les qualités propres à ces pratiques. Pourtant, leur équivalence n'est pas parfaite : il arrive que l'une ait préséance sur l'autre, soit par ses qualités particulières, soit pour des raisons liées au fonctionnement de la réflexion diderotienne. Ces pratiques supposent des qualités communes — connivence, liberté, discontinuité, réciprocité, par exemple —, mais elles peuvent aussi être le lieu d'affrontements plus ou moins ludiques. Souvent changeante, voire chargée de contradictions, la conception diderotienne de la lettre, de la conversation et du dialogue doit servir de cadre dans lequel les paroles entendues ou inventées et les citations vont prendre leur sens.

Plusieurs remarques de l'épistolier montrent que le lien de la lettre et de l'échange oral relève pour lui de l'évidence. Cette équivalence est posée dans la lettre publique aussi bien que dans la lettre familière. Par exemple, en 1751, dans la préface à sa *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, Diderot explique à son libraire, Bauche, que dans une lettre

---

88. *Ibid.*, p. viii.

89. Barbey d'Aurevilly, *Contre Diderot*, préface de Hubert Juin, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 3, 1986, p. 134.

« on est censé converser librement » et que « le dernier mot d'une phrase [y] est une transition suffisante » (I, 101). L'échange sur la postérité avec Falconet reprend une conception semblable, mais d'une façon singulière. Diderot, d'un côté, pense que « l'homme précoce », celui que son temps ne peut pas, ou ne veut pas, reconnaître pour ce qu'il est, n'a pas de public véritable parmi ses contemporains et qu'il « converse avec l'avenir » : « C'est à ceux qui ne sont pas encore, qu'il adresse la parole » (VI, 68). À cette métaphore, souvent reprise (VI, 69, 71, 91 et 97), Falconet répond par celle de la lettre : « celui que son siècle écoute, remet sa lettre à un porteur fidèle qui se charge de la faire passer à tous ceux qui auront intérêt à la lire » (VI, 115). L'homme de génie doit choisir : converser avec ses « neveux » ou écrire à ses contemporains. Les moyens sont différents, mais l'activité, dans sa fonction de communication, est la même.

Dans la lettre familière, la conversation et la lettre sont également interchangeables : « Si vous êtes paresseux d'écrire, venez causer » (II, 172), écrit Diderot à Grimm en juillet 1759. Quelques semaines plus tard, une prescription rappelle l'alternative proposée en juillet : « Suppléez là le ton et la pantomime » (II, 198). Il ne s'agit pas dans ce cas de rapporter une conversation, mais bien de transformer la lettre en conversation. L'analogie est sans cesse soulignée par les synonymes utilisés : « je cause en vous écrivant, comme si j'étois à côté de vous, un bras passé sur le dos de votre fauteuil et que je vous parlasse », écrit Diderot à Sophie Volland (IV, 43). À la fin de 1773, il s'adresse à son amie la princesse Dachkov :

> Je parle, vous le voyez, comme si j'étois réellement près de vous, juste comme j'avois l'habitude de le faire, tandis que vous vous teniez debout, le coude appuyé sur le chambranle de la cheminée, et examinant ma physionomie pour découvrir si j'étois sincère ou à quel point je l'étois (XIII, 138).

Le décor (« le chambranle de la cheminée[90] »), les positions (« comme si j'étois réellement près de vous », « vous vous teniez

90. Dans la correspondance, les intérieurs sont souvent limités à cet élément du décor : « feu » (I, 249 ; XIII, 43 ; XIV, 13), « foyer » (II, 295 ; IV, 231 ; XIII, 16, 32, 35 et 141), « cheminée » (III, 171), « âtre » (XII, 229), etc.

debout, le coude appuyé»), les physionomies, la connivence («vous le voyez», «j'avois l'habitude de le faire»), l'oralité («Je parle»), la sincérité: tout unit la pratique de la lettre à celle de la conversation. Lorsque l'épistolier rapporte les propos du père Hoop au Grandval, il prend la peine d'ajouter: «Vous voyez bien qu'il faut lire tout ceci comme une conversation» (III, 228). La lettre, qui rapporte une conversation, en est elle-même une. L'analogie de la conversation et de la lettre rend même possible la création d'une nouvelle temporalité abolissant la distance et annulant les effets de l'absence, comme dans la lettre à Falconet et à mademoiselle Collot de mars 1769: «Adieu, mon ami; adieu bonne, amie. Je vous salue et vous embrasse tous les deux. Nous causerons une autre fois plus à notre aise et plus au long» (IX, 45). L'épistolier n'écrit pas: «je causerai avec vous», mais: «Nous causerons». C'est la conversation qui est reportée dans le futur, non l'adresse du destinateur au destinataire; ni la séparation ni la distance n'y font rien. Dans les dernières lignes de la lettre d'octobre 1767, enfin, Diderot résume la pratique épistolaire de sa correspondante, madame d'Épinay: «Vous dialoguez à la Racine. Ce n'est pas à la phrase, c'est au sentiment que vous répondez; et c'est fort bien fait» (VII, 172). L'opposition du texte de la lettre («la phrase») et de ce qu'il recouvre et dévoile (le «sentiment») est une des formes du dialogue épistolaire («Vous dialoguez», «vous répondez»). Toujours, chez Diderot, la lettre est une parole partagée au présent.

Une démonstration particulièrement claire de ce partage se lit dans la lettre à Sophie de novembre 1760, soit tout de suite après que Diderot a écrit quelques-unes de ses plus longues missives du Grandval (celles-ci contiennent plusieurs conversations rapportées). L'épistolier, en réponse à un commentaire de sa maîtresse («dites-vous»), compare leurs lettres respectives. Les siennes sont «variées»?

> Et les vôtres le seront, et plus et plus agréablement encore que les miennes, quand vous pourrez vous résoudre, comme moi, à m'envoyer vos conversations d'Isle. Vous verrez que ce que vous, mad^e^ Legendre et mad^e^ votre mère direz sur un sujet ou de goût, ou de caractère, ou d'affaires,

> ou de conduite, ou de mode, ou de ridicule, ou de vice, ou de vertu, ou d'histoire, ou de morale, ne vaudra pas mieux que les boutades de l'Écossois, que les fautes de mad[e] d'Aine, que la mauvaise humeur du baron, et que mon marivaudage. Car je marivaude, Mariveau sans le sçavoir, et moi le sachant (III, 248-249).

Malgré la difficulté que constitue la conversation rapportée (« quand vous pourrez vous résoudre »), Sophie pourrait être épistolairement l'égale de Diderot : le parallèle d'Isle et du Grandval mène à la reconnaissance de l'égalité des épistoliers, et celle-ci suppose connivence (entre épistoliers, on peut se permettre ces folies-là), liberté (les lettres sont « variées », en style et en ton), discontinuité (comme en témoigne la liste des sujets possibles) et réciprocité (Sophie ferait pour Diderot ce qu'il fait pour elle). Pour que cela soit possible, il faut passer par la conversation.

Le dialogue de théâtre est également un sujet des lettres familières. Sa difficulté est reconnue dans une lettre à Grimm de 1759 : « Il est sûr que le plan ne me coûte rien et que le dialogue me tue ; c'est le contraire des autres » (II, 200). Pourtant, dans deux lettres de 1760, Diderot soumet une série de répliques à Bernard-Joseph Saurin et à Sophie pour un projet de *Siège de Calais* (III, 90, 92 et 105) ; plus tard la même année, il en propose une à Voltaire (III, 274) ; en 1776, il en suggère à François Tronchin (XV, 38). Les dialogues ne sont pas réputés difficiles que pour les auteurs, fait remarquer Diderot en conseillant à mademoiselle Jodin de se rapprocher « de la conversation noble et simple » dans son jeu (VII, 14). Critiquant *Le philosophe sans le savoir* (1765) de Sedaine, l'épistolier a recours à un dialogue imaginaire pour exposer ce qu'il attend du drame bourgeois : « Que diable voulez-vous que je réponde à un plat qui me demande si je trouve cela écrit ? "Et foutre non, lui réponds-je, cela n'est pas écrit, mais cela est parlé" » (V, 212). La parole (« cela est parlé ») doit, au théâtre, avoir préséance sur le texte dramatique (« cela n'est pas écrit ») et elle doit être condensée, ramassée. « Gardez-vous des longs couplets », conseille Diderot à François Tronchin le 23 décembre 1777 ; « ils ôtent à la scène sa rapidité, et sont très

souvent contraires à la nature de la conversation[91] ». Celle-ci a donc une nature à laquelle le théâtre doit être fidèle. En rappelant les difficultés inhérentes au genre, en accordant la priorité aux textes écrits pour être dits et en insistant sur la rapidité qui doit les caractériser, le dramaturge ne montre-t-il pas la voie à l'épistolier ?

Le dialogue philosophique (au sens strict) est aussi présent dans la correspondance sous la forme de commentaires et de citations de Diderot, mais, dans l'ensemble, celui-ci ne porte guère de jugements particulièrement importants sur le genre en tant que tel. Il cite Platon (IV, 161) et mentionne son nom à plusieurs reprises, ainsi que ceux de Cicéron, de Fontenelle et de Pascal, mais aucune mention n'est faite de Lucien[92]. En 1769, il travaille avec madame d'Épinay à la correction des *Dialogues* de l'abbé Galiani, ouvrage qui devait selon lui surnager « à côté des *Provinciales* et des *Dialogues de Platon*[93] ». Des dialogues diderotiens — l'*Entretien d'un père avec ses enfants*, l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de* *** — font l'objet d'allusions : l'épistolier demande à Grimm de faire préparer des copies du premier (X, 238) et annonce à Catherine II que le second est un texte de

---

91. XV, 82. La rapidité de la conversation mondaine est signalée par MARIVAUX (*Théâtre complet. Tome premier*, texte établi, avec introduction, chronologie, commentaire, index et glossaire par Frédéric Deloffre, nouvelle édition, revue et mise à jour avec la collaboration de Françoise Rubellin, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1989, p. 967), MERCIER (*op. cit.*, vol. I, p. 43), ROUSSEAU (*Julie ou La nouvelle Héloïse. Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par Jean-Jacques Rousseau*, introduction, chronologie, bibliographie, notes et choix de variantes par René Pomeau, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1960, p. 208), MORELLET (*op. cit.*, p. 82), Paradis DE MONCRIF (*Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, 1738) et madame de STAËL (*De l'Allemagne*, 1808-1810) (ces deux derniers auteurs sont cités par Benedetta CRAVERI, *Madame du Deffand et son monde*, Paris, Seuil, 1987, p. 61 et 366-367 n. 7).

92. Voir l'« Index général des noms de personnes », XVI, 145-303.

93. X, 69. Dans une lettre publique au *Mercure de France* de juin 1771, Diderot loue la « facilité », la « force », l'« élégance » et le « ton de la plaisanterie naturelle » de Galiani (XI, 46) : « Ceux qui l'ont un peu connu vous diront tous que ses *Dialogues* sont calqués sur sa conversation » (XI, 47). La comparaison avec Pascal est reprise et les *Dialogues* présentés comme un « modèle » du genre (XI, 50).

quelques pages, « moitié sérieuses et moitié gaies » (XIV, 85). En 1773, il « exhorte » madame d'Épinay à continuer ses *Conversations d'Émilie* (XIII, 38) et lui offre même de se charger de leur « édition » (XIII, 46) ; elles paraîtront en 1774 et en 1781.

Deux moments de la correspondance méritent d'être retenus, car les lettres posent alors le problème des qualités du genre dialogué, tandis que dans les extraits précédents le dialogue n'avait qu'un intérêt épisodique. Celle de juin 1766 à Le Monnier est un commentaire de sa brochure en vers et en prose intitulée *Dialogue sur la raison humaine* (VI, 202-206). Diderot reproche à son auteur sa prose : « je la trouve commune, point d'élégance, et pas assez de naïveté ; que ne causiez vous de cela, comme quand vous causez avec nous ? » (VI, 203). Plusieurs lettres des années 1769, 1770 et 1771 portent, elles, sur la rédaction du *Rêve de D'Alembert* ; l'épistolier déclare dans une de celles-ci que, parmi les « qualités si essentielles au dialogue », il y a « de l'originalité, de la force, de la verve, de la gaieté, du naturel, et même de la suite » (IX, 157 ; voir aussi XIV, 165). Ces brèves remarques de Diderot épistolier sur le genre du dialogue mettent en lumière quelques-unes des qualités attendues du genre : élégance, naïveté, originalité, force, verve, gaieté, naturel, « et même de la suite ». De ces qualités, la dernière doit être soulignée, car, même si elle est étonnante, on la retrouve souvent sous la plume de Diderot lorsqu'il s'interroge sur la nature de la conversation.

L'équivalence posée entre la lettre et la conversation, pourtant généralisée chez Diderot, fait néanmoins place, à l'occasion, à la dépendance d'une pratique par rapport à l'autre. Si Diderot, incarcéré à Vincennes en 1749, n'a pu se défendre convenablement devant Berryer, c'est à cause de son « trouble » : la lettre remplace alors la conversation qui a eu lieu, mais de façon insatisfaisante (I, 86). Pareillement, en 1743, l'épistolier écrit à Anne-Toinette que la lettre vaut mieux que la rencontre réelle des amants.

> Je prens le parti de vous écrire ; car dans l'état où vous m'avez mis, je ne vous parlerois point sans pleurer, et je me suis aperçu que mes larmes vous importunent. Icy, ma tris-

> tesse ne gêne personne ; et pour m'y livrer, je n'ai pas besoin de me cacher derrière une porte (I, 46).

Pragmatiquement, Diderot utilise ici un des procédés qu'il affectionne : expliquer à l'autre (« mes larmes vous importunent ») que c'est lui qui lui dicte sa conduite (« Je prens le parti de vous écrire ») — comme le disent les formules traditionnelles de clôture des lettres, Diderot est bel et bien, en quelques occasions choisies par lui, un « très humble et très obéissant serviteur » de son destinataire. Dans ce cas, la lettre est un paravent derrière lequel se réfugier et éviter les désagréments de la conversation, ainsi que le moyen de verser au compte de l'autre la responsabilité de l'écriture.

Pendant le voyage de Russie, le pacte épistolaire est modifié de telle façon que la lettre change radicalement de fonction, ce qui a pour effet de redéfinir ses liens avec la conversation : il n'est alors plus question de tout y dire ou de la charger d'affects importants liés à sa fonction de substitution, mais simplement d'y dresser la liste des sujets des futures conversations parisiennes. Diderot l'indique clairement à Sophie et à madame de Blacy le 18 juin 1773 : « Je ne vous écris qu'un mot. Je serai même à l'avenir aussi laconique. Je réserverai tout pour les moments doux que nous passerons encore ensemble » (XIII, 16). Que la lettre soit destinée aux deux sœurs et non à la seule Sophie est significatif d'une évolution majeure du rôle joué par la correspondance entre les amants : à partir de la mort de Morphyse et de l'installation définitive de Sophie à Paris, la lettre n'a plus la fonction de substitution radicale qu'elle avait auparavant et sa vocation informative est désormais affirmée. Il n'y a cependant pas que la correspondance avec l'amoureuse qui soit modifiée durant le périple russe. D'autres lettres expriment la même réserve et elles sont adressées aux « Dames Volland » (XIII, 32), à madame d'Épinay (XIII, 35) et à Angélique (XIII, 142 et 144). Le comte de Crillon écrit d'ailleurs à D'Alembert qu'il a abordé cette question avec l'écrivain :

> Mr. Diderot m'a dit qu'il n'écrivoit à personne. Je lui ai demandé pourquoi. Il m'a répondu : « Je suis trop éloigné de mes amis pour causer avec eux. J'ai essayé vingt fois.

> Quand j'ai dit: *Mes parents, mes amis, je veux m'en aller*, il ne me vient plus rien» (XIII, 151).

La distance et l'envie de partir — ce voyage a été une grande source de désillusion pour Diderot — ont eu pour effet de réduire la correspondance à la portion congrue: elle n'est que le préambule de la conversation.

Il arrive enfin que celle-ci soit préférable à la lettre pour d'autres raisons d'ordre ponctuel: brièveté, nature des sujets à aborder, prudence, limites de l'épistolaire, etc. Rousseau veut-il accepter que Diderot le visite pour «conférer» avec lui sur les deux premières parties de *La nouvelle Héloïse*? Cette visite s'impose pour une raison au moins: «Il n'est pas possible que je vous écrive; cela seroit trop long» (I, 240). En 1759, l'épistolier essuie un «orage» domestique à Paris et l'annonce à Grimm: «Je ne vous écris point de cela; nous en causerons» (II, 197). En 1762, les Le Breton l'invitent à souper, mais il ne veut pas y aller: «j'ai juré que je n'y mangerois plus, pour une raison que je vous dirai, mais qui ne vaut pas la peine d'être écrite» (à Sophie Volland, IV, 192). Qui ne vaut pas la peine d'être écrite ou qu'il vaut mieux ne pas confier au papier? La comparaison de Piron et de Voltaire n'est pas non plus de ces sujets sur lesquels on écrit librement: «Le dévot Piron fait de mauvais vers orduriers. Le vieux Voltaire fait des ouvrages tout jeunes. Je lis tout cela; si vous étiez là, j'en causerois; mais je ne sçaurois en écrire» (à Le Monnier, IX, 93). Cette distinction des pratiques a également valeur pragmatique: «revenez», ou «j'arrive», sous-entend toujours l'épistolier, «que je puisse tout vous dire». La position de Diderot envers Falconet et mademoiselle Collot — «J'ai reçu vos brochures; il faudroit être à côté de vous pour vous en dire mon avis» (X, 196) — et envers Galiani — «croyez surtout qu'il me conviendroit bien davantage de vous dire ces choses de vive voix que de vous les écrire» (XII, 226) — est la même. La lettre a beau être une conversation, elle reste différente d'elle, pour ne pas dire qu'elle paraît lui être inférieure[94].

---

94. Le 21 novembre 1775, Chompré écrit ainsi à Boissy d'Anglas: «tu m'écris et ce n'est plus la même chose que lorsque tu me parles» (*op. cit.*,

La conversation et la lettre ne sont pas que deux pratiques entre lesquelles choisir selon les contextes et les besoins particuliers. Diderot les considère également à l'occasion comme des moments, sinon des outils, de la réflexion. Avant d'écrire la *Lettre d'un citoyen zélé* en 1748 (il s'agit d'une lettre publique), Diderot a « proposé » ses idées « en conversation » : « je vous assure qu'elles n'ont souffert aucune objection qui n'ait contribué à m'en découvrir la justesse » (I, 71). Trois ans plus tard, il écrit à Jaucourt pour lui annoncer qu'il ira causer avec lui de l'*Encyclopédie* : « je veux mettre à profit cette conversation même pour la perfection de notre ouvrage » (I, 133). L'article « Sarrasins ou Arabes, Philosophie des » (DPV, VIII, 228-282) fait l'objet d'une des plus longues conversations rapportées par Diderot, lors d'un séjour au Grandval en octobre 1759 (II, 295-305) ; madame d'Aine note alors que Diderot travaille à la « socoplie[95] ». À La Chevrette, les conversations sont « tantôt badines, tantôt sérieuses » et on en sort « instruit » (III, 61-62). Elles servent souvent à réfléchir au sens des mots, car elles peuvent être amenées par un terme, « *viol* » (III, 73) ou « *instinct* » (IV, 125), par exemple. Afin d'expliquer à Damilaville son engouement pour les théories économiques de Lemercier de la Rivière, Diderot lui confie que « Tous les écrits, toutes les conversations, toutes les lectures » lui avaient « embrouillé la tête » : La Rivière est « le premier qui m'ait éclairé, qui m'ait instruit, qui m'ait convaincu et qui ait dissipé les fantômes que les autres m'avoient faits » (VI, 77). L'épistolier écrit à Falconet, toujours dans le même ordre d'idées, que « Quelques sçavants, quelques bons esprits s'instruisent par les écrits et dans

---

p. 107). L'année suivante, on trouve sous sa plume une phrase exprimant la spécialisation des pratiques : « Réservons tout cela pour la conversation, surtout motus » (*ibid.*, p. 157). La fiction romanesque distingue également la conversation et la lettre. Dans *Les liaisons dangereuses*, Laclos fait par exemple écrire à Valmont : « Cette double raison me fait vous demander un moment d'entretien. Inutilement voudrions-nous y suppléer par Lettres : on écrit des volumes, et l'on explique mal ce qu'un quart d'heure de conversation suffit pour faire bien entendre » (*Les liaisons dangereuses*, dans *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Laurent Versini, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 6, 1979, lettre XLII, p. 85).

95. C'est le mot qu'elle utilise pour désigner l'*Encyclopédie* (II, 299).

les bibliothèques, rectifient par la réflexion, la lecture et la conversation, le vice de leurs idées» (VII, 90). Ce sont «les belles conversations» de son gendre, le baron d'Holbach, qui ont fait vaciller les convictions religieuses de madame d'Aine (VII, 167). La *Correspondance littéraire* de Grimm publie en 1776 le «Résultat d'une conversation sur les égards que l'on doit aux rangs et aux dignités de la société» (XIV, 223-228), réflexion de Diderot sur la place de l'homme de lettres dans l'échelle sociale. Dans la conversation, comme dans les «écrits» ou les «lectures», les interlocuteurs s'instruisent, la pensée se précise et détruit les «objections» qu'on lui fait, la «réflexion» évolue, l'argumentation se raffine, le «vice» des idées se rectifie, l'obscurité «se dissipe», la raison s'aiguise et s'affirme. La conversation fait passer le temps, parfois bien vite (V, 67), mais elle n'est pas du temps perdu.

À l'opposé, la conversation amoureuse tire à l'occasion sa substance de la lettre. Commentant un passage de sa missive du 11 août 1759 — «Voilà un petit bout de philosophie qui m'est échappé» —, Diderot ajoute: «Ce sera le texte d'une de nos causeries sur le banc du Palais-Royal» (II, 208). À un autre moment, il clôt sa lettre par: «Comme tout cela va vous faire causer. Je voudrois bien être là, seulement pour vous entendre» (V, 185). L'échange entre les deux pratiques se fait sans hiatus: de l'une à l'autre il y a continuité. La conversation nourrit la réflexion, qui nourrit la lettre, qui nourrit la conversation. Les distinctions que propose Diderot entre les pratiques sont le plus souvent tactiques: sa stratégie réflexive ne dépend pas d'elles.

Distinguer deux pratiques avec leurs caractéristiques propres est donc un des sujets de la lettre. Cela dit, cette distinction a ses limites: même si la conversation doit parfois être préférée à la lettre, ou vice versa, des frontières ne peuvent être transgressées ni dans une pratique ni dans l'autre. Une de ces frontières est celle de la vérité; cette clause du pacte épistolaire s'applique également à la conversation et à la lettre. Une lettre à Vialet de l'automne 1767 insiste sur cette obligation. Diderot explique d'abord à son correspondant que son attitude à lui envers madame Legendre est la même dans la lettre que dans la conversation: «Je ne la calomnie point, ami Lovelace [Diderot donne à

Vialet le nom d'un personnage de *Clarissa* de Richardson]. Je lui dis la vérité; et les mêmes choses qui vous blessent dans mes lettres, elle les entend dans nos conversations, et elle ne s'en fâche pas » (VII, 206). Il s'en prend ensuite à l'attitude de son amie: « Je vous prie, mon ami, de la traiter durement sur ses injustes soupçons, et surtout sur la fausseté qu'il y a à me parler d'une façon, et à vous écrire d'une autre. Encore une fois, cela est mal » (VII, 207). Ni la conversation ni la lettre, intimement liées chez Diderot, ne tolèrent la « fausseté » : une même vérité doit s'y exprimer.

Au-delà de ces considérations sur ce qui lie la lettre et la conversation, existe-t-il des caractéristiques constitutives communes aux deux pratiques? Dans une table ronde consacrée à « La question des journaux intimes », Nicole Brossard définissait la lettre « un rapport d'adresse », au double sens du terme: « C'est-à-dire je te choisis pour te parler mais aussi je veux être habile dans ce que je vais t'adresser. Il y a un effet de stimulation et aussi de dépassement[96]. » Ce « rapport d'adresse » est affaire de confiance et de compétence, d'ouverture et de retraite. Comme dans la conversation et le dialogue, pour que l'échange ait lieu il faut que l'on puisse s'adresser à quelqu'un et qu'un terrain commun soit partagé par les épistoliers: on peut se parler à mots couverts (au risque d'être incompréhensible pour le lecteur non destinataire).

On trouve chez Diderot diverses figurations de la connivence qui définit à la fois la lettre et la conversation. Dans certaines situations, elle détermine la parole de l'épistolier comme celle du personnage conversant: « j'ai de l'esprit à proportion de celui qu'on a », avoue Diderot à Sophie, avant d'ajouter: « Votre sœur m'en donnoit quelquefois beaucoup » (II, 277). La connivence est double ici: celle de la conversation entre Diderot et Uranie, celle de la lettre à Sophie. L'épistolier illustre parfois la connivence par des situations hypothétiques vécues hors de la lettre — mais sans elle la connivence n'existerait pas: « Ah! si j'étois à Isle, et que

96. Voir Lise Gauvin, « La question des journaux intimes », *Études françaises*, 22: 3, hiver 1987, p. 108.

vous voulussiez ! Ils diroient tous le lendemain : “La nuit affreuse qu’il a fait !” Et nous nous tairions, nous, et nous nous regarderions en souriant » (III, 201). L’absence de parole (« nous nous tairions, nous ») est le signe d’une connivence que seule la lettre permet, car Diderot n’est pas à Isle. Le silence épistolaire témoigne d’une semblable connivence : « Vous voyez bien à quoi je répons » (III, 254), « Vous voyez bien que je réponds à votre huitième » (IV, 55) et « C’est la veille du jour de l’an. Le reste s’entend », écrit l’épistolier à Sophie[97]. Le lecteur de la lettre, son destinataire premier, possède un savoir partagé avec le destinateur, et ce partage explique tel silence de la lettre (« Le reste s’entend »). Il arrive même que la connivence confine à la prétérition, comme dans le cas d’une lettre à Falconet :

> Il se passera bien du temps avant que j’aie épuisé ce que j’ai à dire de la grande Souveraine ; & ce n’est pas trop tôt. Quelle femme, mon ami ! Quelle étonnante femme ! Mais vous le sçavez aussi bien que moi ; nous n’avons rien à nous apprendre là-dessus (XIII, 121).

La lettre suppose une connivence et elle est donc par définition elliptique : je n’ai pas besoin de tout vous « dire », puisque nous partageons un savoir et que « Le reste s’entend » ; non seulement je n’ai pas besoin de tout vous dire, mais je vous dis que je n’ai pas besoin de vous le dire — tout en vous le disant, donc. Cette situation n’est pas sans rappeler la « conversation muette » dont Diderot déplore la fin entre lui et madame d’Épinay (III, 102) : tout n’a pas à être dit pour que l’on se comprenne. L’épistolier l’annonce explicitement : « Il est inouï jusqu’à quel point je vous connois » (V, 216).

À l’inverse, et concurremment, la connivence donne aussi l’impression que l’on peut tout se dire : elle permettrait l’entière

97. XIII, 141 ; voir aussi : IV, 112 ; V, 88 ; VII, 205 ; XII, 63. L’importance de la connivence s’accroît lorsqu’un des épistoliers trouve que l’autre apporte trop peu de soin à ses lettres : « il m’est absolument impossible de deviner pourquoi vous êtes à peu près contente de mon exactitude, puisque je ne m’aperçois pas qu’il vous parvienne un mot de moi. […] J’ai beau lire et relire vos lettres, elle ne me rappelle (*sic*) jamais ce que je vous ai ou n’ai pas dit » (VIII, 215).

liberté (de sujet et de composition) des épistoliers. Ainsi, la liberté des activités quotidiennes (IX, 228) devient souvent sous la plume de Diderot une véritable liberté épistolaire : il prend des libertés avec ses correspondants, leur révèle qu'il fait ce qu'il veut dans ses lettres. Dans certains cas, un pacte épistolaire ponctuel peut être l'enjeu de cette liberté : « Vous me défiez de vous dire que je ne vous dois aucune sorte de reconnoissance. Je vous le dis » (XII, 175), répond le frère aîné à son cadet le 13 novembre 1772. À la mise au défi de l'autre répond le pouvoir de l'épistolier de montrer qu'il a entière liberté sur sa lettre. Dans d'autres cas, c'est le commerce épistolaire qui est l'enjeu de paris : « Voyons si je parviendrai à vous écrire un mot », écrit Diderot en incipit à sa lettre à Sophie du 25 octobre 1761 (III, 346). L'écriture est incertaine, mais cela n'empêche pas l'épistolier de s'y mettre : il est libre d'essayer de déjouer les contingences.

Cette liberté est partagée par celui qui écrit et par celui qui converse. Écrivant à Sophie (IV, 105) ou à Robert Tronchin (XI, 92) qu'il « cause » avec eux « librement », ou mettant en évidence le « libertinage » de la conversation[98], Diderot signale la liaison de la lettre, de la conversation et de la liberté. Cette liberté est cependant plus grande dans la lettre que dans la conversation. Ceux qui conversent, en effet, ne peuvent pas deviser de n'importe quoi, ils sont tenus d'écouter les autres, comme le recommandait La Rochefoucauld, ou de ne pas s'entêter dans leurs erreurs. Tous les sujets ne peuvent pas être abordés en conversation : « Nous sommes mal à notre aise toutes les fois que le sujet de la conversation est tel qu'il nous réduit à un silence forcé. Plus on a l'habitude d'aller la tête haute, plus il est dur de baisser la vue » (IV, 219), écrit Diderot à Sophie le 11 novembre 1762. Au début de novembre 1760, il lui indique qu'il s'est plié, avec Dieskau, aux bons usages :

---

98. IX, 157 ; XIV, 165. Le libertinage, qui signifie « Débauche & mauvaise conduite », ainsi que « L'état d'une personne qui témoigne peu de respect pour les choses de la Religion », « s'emploie aussi quelquefois sans aucun rapport à la religion ni aux mœurs ; mais pour signifier une inconstance, une légèreté dans le caractère, qui fait qu'on ne s'assujettit à aucune règle, à aucune méthode » (Ac. 62).

> Vous voyez, mon amie, que nous faisions très bien les honneurs de la maison à ceux qui nous visitoient. Nous avions un militaire et nous l'avons fait parler guerre, tout son bien aise. Nous avons appris de lui des choses que nous ne sçavions pas ; et nous avons été polis ; ce qui vaut beaucoup mieux que de lui avoir répété celles que nous sçavions, et qu'il pouvoit ignorer (III, 229).

Dans une lettre à Vialet en 1767, Diderot dévoile de même « la vraie bienséance de la conversation », qui consiste à « ne parle[r] jamais contre [sa] conscience » : « Quand tu auras tort, au lieu de balbutier, de t'échauffer, de te démener comme un démoniaque, d'impatienter les autres, de te déplaire à toi même, et d'arrêter la bonne opinion qu'on se pressoit à prendre de toi, dis nettement et sans barguigner : J'ai tort » (VII, 187). Malgré les apparences, la conversation a ses règles qui, pour être moins formelles au XVIII[e] siècle qu'au XVII[e], n'en existent pas moins. À la différence de celles de la lettre, elles ont des conséquences immédiates : leur non-respect peut entraîner un silence immédiat, tandis que la lettre se nourrit de ses incompréhensions et autres brouillages. Le mot *liberté* n'a pas le même sens dans les deux cas.

Cette connivence et cette liberté, considérées avec la prudence nécessaire, expliquent le discontinu apparent de la lettre et de la conversation. Malgré des remarques contradictoires sur cette question, Diderot a souvent postulé que la conversation avait une unité, même si celle-ci n'est pas toujours facile à percevoir. La lettre du 20 octobre 1760 est la plus souvent citée à cet égard.

> C'est une chose singulière que la conversation, surtout lorsque la compagnie est un peu nombreuse. Voyez les circuits que nous avons faits. Les rêves d'un malade en délire ne sont pas plus hétéroclites. Cependant, comme il n'y a rien de décousu ni dans la tête d'un homme qui rêve, ni dans celle d'un fou, tout tient aussi dans la conversation ; mais il seroit quelquefois bien difficile de retrouver les chaînons imperceptibles qui ont attiré tant d'idées disparates. Un homme jette un mot qu'il détache de ce qui a précédé et suivi dans sa tête ; un autre en fait autant ; et puis attrape

> qui pourra. [...] La folie, le rêve, le décousu de la conversation consistent à passer d'un objet à un autre par l'entremise d'une qualité commune[99].

Deux ans plus tard, toutefois, Diderot dit le contraire, presque mot pour mot : « Rien ne tient dans la conversation ; et il semble que les cahots d'une voiture, les différents objets qui se présentent en chemin, les silences plus fréquents, achèvent encore de la découdre » (IV, 135). Comment interpréter ces deux déclarations en apparence contradictoires ?

Sans vouloir minimiser la portée de la seconde, ni d'autres qui s'en approchent (VII, 91 ; IX, 94), on se rappellera que la question des rapports, même invisibles, est au fondement de l'esthétique diderotienne, telle qu'elle s'exprime, par exemple, dans l'article « Beau » de l'*Encyclopédie* (DPV, VI, 135-171) ou dans le *Salon* de 1767 : « une idée stérile et un phénomène isolé sont deux impossibilités » (VII, 261). Cette pensée de l'unité cachée — la « qualité commune » n'est pas donnée, il faut la découvrir — est aussi une des caractéristiques fondamentales de la réflexion philosophique de Diderot : elle structure *Le rêve de D'Alembert*, texte dont le désordre apparent est « poussé fort au delà du libertinage de la conversation » (IX, 157). Cette volonté de liaison des phénomènes entre eux est également défendue dans des lettres familières, à madame de Maux (IX, 204-205), à Naigeon (XII, 47), à Turgot (XVI, 44-45) et surtout à Grimm, dans un texte de 1768 :

> Une observation digne de remarque, c'est l'étrange machine qu'est une langue, et la machine plus étrange encore qu'est une tête ! Il n'y a rien, ni dans l'une, ni dans l'autre, qui ne tienne par quelque coin. Il n'y a idées si bizarres, rimes si détournées, qui ne se touchent par quelque bout et qui ne se lient[100].

---

99. III, 172-173. Postulant l'unité secrète de la conversation, Diderot s'inspire, selon Jacques PROUST, des réflexions de Hume dans ses *Philosophical Essays Concerning Human Understanding* (*Diderot et l'*Encyclopédie, Paris, Armand Colin, 1967, seconde édition, p. 270-272).

100. VIII, 198. Cette « observation », Diderot la rapporte, dans des termes quasi identiques, mais comme étant de MORELLET, dans le *Salon* de 1767 (VII, 259).

Dire d'une conversation qu'elle est décousue, n'est-ce pas tout simplement ne pas être tenu de dévoiler ce qui en constitue la « qualité commune » ? La lettre familière, ces « bâtons rompus » si habituels chez Diderot, n'est pas moins discontinue que la conversation : quand on écrit familièrement, l'autre s'attend à ce que la logique qui gouverne la lettre, si logique il y a, ne soit pas toujours de la première évidence. C'est à lui de la reconstruire, comme c'est à celui qui converse de découvrir les « chaînons imperceptibles » de la conversation à laquelle il participe[101].

De même que la liberté épistolaire et la liberté conversationnelle ont leurs limites, la connivence est également porteuse de sa propre destruction : elle doit être bilatérale pour que l'échange progresse. Sans réciprocité celui-ci est impossible. Si, dans la conversation, le silence peut être acceptable ponctuellement, et peut donc à ce titre être « parlant », la non-réciprocité dans la lettre, elle, mène à l'échec de la correspondance. Quand Chompré écrit : « Pour moi, tu as tort de me faire, par-ci par-là, quelques reproches d'insensibilité et de non-réciprocité[102] », il révèle précisément, par la conjonction de l'« insensibilité » et de la

---

101. Louis-Sébastien MERCIER, dans son *Tableau de Paris*, intitule un de ses chapitres « De la conversation ». Dans des termes souvent très proches de ceux de Diderot, il postule lui aussi une unité secrète de la conversation : « Il faut avouer que la conversation à Paris est perfectionnée à un point dont on ne trouve aucun exemple dans le reste du monde. Chaque trait ressemble à un coup de rame tout à la fois léger et profond. On ne reste pas longtemps sur le même objet ; mais il y a une couleur générale qui fait que toutes les idées rentrent dans la matière dont il est question. [...] L'enchaînure est imperceptible ; mais elle existe aux yeux de l'observateur attentif. Les rapports, pour être éloignés, n'en sont pas moins réels ; et si l'on est né pour penser, il est impossible alors de ne pas apercevoir que tout est lié, que tout se touche, et qu'il faut avoir une multitude d'idées pour enfanter une bonne idée » (*op. cit.*, vol. I, p. 43). Parmi les douze choses à éviter dans la conversation, MORELLET, dans son *Essai sur la conversation*, relève, lui, le « défaut de suite » (*op. cit.*, p. 67-71). On notera par ailleurs que la supériorité française, mieux : parisienne, dans le domaine de la conversation est un lieu commun que l'on ne trouve pas uniquement chez Mercier, mais encore chez MORELLET (*ibid.*, p. 51), chez KANT (cité par Christoph STROSETZKI, *op. cit.*, p. 19) ou chez RIVAROL (*L'universalité de la langue française*, présenté par Jean Dutourd de l'Académie française, Paris, Arléa, 1991, p. 36, 42, 69 et 80), par exemple.

102. CHOMPRÉ, *op. cit.*, p. 178.

« non-réciprocité », quel est l'enjeu de la correspondance. Être insensible à la parole de l'autre, ne pas prendre son « tour de parole » (pour recourir au vocabulaire des linguistes), conduit inévitablement à la fin de l'échange. La correspondance, pas plus que la conversation, n'est une activité solitaire : l'étude du commerce épistolaire l'a montré.

Une lettre d'octobre 1761 le confirme. Diderot y lie la conversation (« vous parler », « Je vous ai dit »), l'écriture épistolaire (« vous écrire ») et le plaisir commun qu'ils produisent :

> Revenez. L'ennui et le malaise m'accablent. Je passe une partie des nuits à vous parler et à vous écrire, comme si je ne devois plus vous revoir. Cela n'est pas gai ; mais cela est du moins fort tendre. N'allez pas compter ces instants entre les plus mauvais. Je sens alors combien vous m'êtes chère, et par l'effet que je produis sur vous, je vois combien je suis chéri. Je vous ai dit des choses très douces. J'ai vu toute votre sensibilité, et le lendemain je fuis et j'espère de vous revoir (III, 352).

La lettre reste une épreuve de séparation (le verbe « revoir » est utilisé deux fois et « revenir », une), mais elle permet une présence commune (« Je vous ai dit des choses très douces. J'ai vu toute votre sensibilité ») et elle assure que les sentiments sont partagés (« vous m'êtes chère », « je suis chéri »). Dans de tels moments, la connivence et la réciprocité sont explicitement des traits positifs de la lettre, et implicitement de la conversation.

Dans quelques cas limites, connivence et réciprocité tirent la lettre vers l'affrontement (plus ou moins) ouvert, ce qui est encore une forme de l'échange, et certaines oppositions mènent au silence épistolaire. Quand Diderot écrit à son frère : « Vous me défiez de vous dire que je ne vous dois aucune sorte de reconnaissance. Je vous le dis » (XII, 175), il relève son défi et le met à son tour au défi : de répondre, de continuer la correspondance. L'affrontement entraîne ici l'échec : Didier-Pierre se taira. Dans d'autres cas, c'est l'émulation qui nourrit l'échange, qui le rend possible. C'est ce qu'indique Benedetta Craveri :

> La correspondance entre Mme du Deffand et Voltaire est une joute entre deux virtuoses chez qui l'impatience de briller

> s'accompagne du sentiment que la prouesse de l'adversaire est nécessaire pour que chacun puisse donner sa mesure ; ce sont deux joueurs qui se renvoient la balle savamment, s'attachent moins au score réalisé qu'au caractère spectaculaire du match. Le public n'est jamais oublié, mais c'est un jeu entre initiés, entre complices, aux allusions subtiles[103].

Alors qu'entre Diderot et son frère la correspondance est proche du duel, celle entre madame Du Deffand et Voltaire tient de la joute sportive. Dans les deux cas, les épistoliers traitent d'égal à égal (donc dans une relative connivence), mais, dans le premier, le refus de répondre (le refus de la réciprocité) conduit à la mort de l'échange et, dans le second, l'allusion (la connivence repliée sur elle-même) peut avoir pour conséquence de rendre inintelligible la lettre pour le lecteur non destinataire.

L'égalité supposée des épistoliers n'est toutefois qu'une illusion (mais indispensable) : si, au niveau le plus élevé de la correspondance, cette connivence existe bel et bien entre les partenaires, au niveau de chacune des lettres, les épistoliers imposent à tour de rôle leur monde à l'autre. Diderot le fait remarquer à Sophie en octobre 1761. Un mois après avoir soumis une « énigme » à sa correspondante (III, 322-323), l'épistolier lui fait savoir qu'elle en a bien percé le mystère :

> Enfin, vous l'avez donc deviné, mon cénobite ! C'est bien de ma faute. Il n'a tenu qu'à moi de vous y intéresser plus d'un mois, sans que vous trouvassiez le mot de l'énigme. Mais si je vous trompois jamais, je voudrois que ce fût en matière plus grave. Oh ! quel bond vous faites en arrière. Rassurez-vous. Je ne vous tromperai jamais (III, 350-351).

Diderot feint d'être en présence de sa maîtresse ; c'est ainsi qu'il peut rendre ses réactions (« Oh ! quel bond vous faites en arrière »). Il lui fait connaître très clairement le pouvoir qu'est celui de l'épistolier sur le contenu de ses textes (« Il n'a tenu qu'à moi de vous y intéresser plus d'un mois »). Au-delà de la menace potentielle (« si je vous trompois jamais »), s'exprime la mainmise

---

103. Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 183.

de l'épistolier. La connivence, comme la réciprocité, a ses limites : celui qui écrit a toujours le dernier mot[104].

Les rapports de la conversation (mondaine, amoureuse ou amicale), du dialogue (théâtral ou philosophique) et de la lettre (familière ou publique) sont pensés par celle-ci, avec les distinctions et nuances qui peuvent apparaître lorsque des pratiques aussi peu formalisées sont liées analogiquement et que leur mise en relation se fait sur une durée de plusieurs années. C'est donc un des sujets que la lettre aborde (explicitement ou implicitement, par les réseaux synonymiques, par exemple), mais, de plus, elle revendique des traits de l'échange oral. La liberté, par laquelle Bruce Redford liait ces diverses pratiques, même si sa nature varie de l'une à l'autre, est posée comme une condition de l'épistolaire par les épistoliers eux-mêmes. Elle est rendue possible par la connivence entre le destinateur et le destinataire, elle-même entraînant à son tour la nécessité de la réciprocité. Dans les trois pratiques, la vérité est la règle de l'échange : aucune ne tolère le mensonge. Des traits formels, enfin, l'unité secrète ou la rapidité par exemple, leur sont communs : l'étude de la lettre comme dialogue, des propos rapportés, des propos inventés et de la citation dans la lettre permettront d'approfondir cette réflexion formelle. Tous, cependant, témoignent d'une réalité fondatrice de la lettre, qui n'est pas la même que dans la conversation ou le dialogue : l'épistolier est toujours seul, et c'est seul qu'il écrit. Même lorsqu'il choisit le dialogue, il est un absent écrivant à un autre absent.

---

104. Diderot l'écrit à Sophie : « Ils dirent beaucoup de choses que je ne vous rapporte pas » (III, 167) et à Falconet : « vous avez senti que j'avois le droit de vous dire tout ce qui me plaît » (VIII, 133). Chompré ne se gêne pas pour dire la même chose à Boissy : « tant que tu seras là-bas, comme je serai le verre au travers lequel tu verras tous les objets, il faudra bien que tu en passes par toutes les modifications qu'il me plaira de leur donner » (*op. cit.*, p. 76).

De la lettre comme dialogue

Les procédés formels qui rapprochent la lettre, le dialogue et la conversation, que l'on considère le plus souvent, sans y réfléchir, comme étant de même nature, doivent et peuvent être répertoriés et étudiés chez Diderot[105] : il s'agira de voir comment la lettre est un dialogue — et non comment elle accueille les propos rapportés, invente des propos imaginaires ou intègre la citation. En recyclant les lettres qu'il reçoit, en prévoyant les réactions de son lecteur, en le sollicitant, en lui donnant des ordres, voire en le menaçant, en prenant avec lui le ton familier du tutoiement, l'épistolier confère à la lettre les vertus de l'échange oral. Il cherche à assurer cette continuité épistolaire dont les débuts *ex abrupto* des lettres ou les renvois à des lettres antérieures sont les signes manifestes. Le dialogue est feint (on écrit toujours seul), mais la reconnaissance de cette feinte ne libère pas le critique de l'obligation de décrire ses moyens[106].

Le trait qui rapproche le plus profondément, et aussi le plus immédiatement, la lettre et l'échange oral est l'usage que fait l'épistolier des lettres qu'il reçoit. Le pacte épistolaire oblige à ne jamais laisser passer une lettre sous silence et cette obligation, qui permet l'engendrement de la lettre, y est souvent représentée (c'est le cas chez Diderot). Les moyens de cette représentation sont nombreux : réponse, résumé, paraphrase, citation (identique ou modifiée), allusion. Par l'incorporation de la lettre de l'autre

---

105. Ils ne l'ont été jusqu'ici que par Jean-Blaise Grize (« Le dialogue par correspondance », dans *La lettre. Approches sémiotiques. Les Actes du VIe colloque interdisciplinaire. En collaboration avec l'Association suisse de sémiotique (ASS)*, Fribourg, Éditions universitaires, coll. « Interdisciplinaire », 9, 1988, p. 9-17), mais de façon trop cursive pour rendre justice à la complexité du dialogue épistolaire diderotien.

106. Sur un sujet comme celui-ci, l'exhaustivité de la description n'est guère utile, si même elle est pensable. Les exemples recensés ne le sont que pour leur caractère représentatif. On se souviendra de plus que les textes étudiés ne sont jamais le dernier terme du dialogue épistolaire ; ils sont toujours porteurs de sa relance et ne constituent donc qu'un moment dans la chaîne du dialogue.

dans la sienne, l'épistolier se met en position de dialogue, car il se peint répondant à une demande. Il remplit sa part du pacte et, ce faisant, oblige l'autre à faire de même. « Puisque j'ai encore un moment, je vais, mademoiselle, répondre à vos lettres » (II, 232) ; l'affirmation comporte aussi implicitement une sollicitation (« faites de même »).

Lorsqu'il répond à une lettre reçue, l'épistolier assure la continuité du dialogue épistolaire : c'est un truisme. Le nombre de formes que prend la réponse épistolaire est impossible à déterminer. L'épistolier peut répéter une déclaration de son correspondant (I, 30 ; XII, 159 ; XIV, 47), confirmer[107] ou contester[108] une de ses affirmations, accuser réception d'une de ses lettres[109] ou refuser d'en ouvrir une (XI, 84 ; XII, 190), le remercier (I, 40 ; IX, 117 ; XIII, 38 et 78), le rassurer (III, 50), lui indiquer qu'il ne comprend pas ce qu'il a lu (VI, 156 ; VIII, 222) ou qu'il voudrait en lire davantage (VII, 110-111), se plier à ses demandes (VII, 56), s'excuser de ne pas avoir eu le temps d'écrire (VII, 136 ; XII, 85 ; XV, 64), essayer de clarifier le contenu de lettres antérieures (III, 249 et 266 ; VIII, 207), répondre à une question ponctuelle (III, 94 ; IX, 148-149 ; XIII, 83 et 134), appuyer un jugement (XIII, 68), échanger des « compliments » (XIII, 83), etc. Qu'il s'agisse de flatter son correspondant[110] ou de s'en plaindre[111], la

---

107. III, 246 et 350 ; IV, 206 et 226 ; XIII, 84.

108. I, 40 ; II, 289 et 308 ; III, 121, 201 et 256 ; IV, 59, 81 et 141.

109. I, 40 ; II, 192 et 308 ; III, 99, 112 et 304 ; XIII, 68 et 213 ; XIV, 70 ; Edward Mass, « Le marquis d'Adhémar : la correspondance inédite d'un ami des philosophes à la cour de Bayreuth », SVEC, 109, 1973, p. 96 ; François Moureau, « Diderot et le portrait de Perronet : trois lettres inédites », *Dix-huitième siècle*, 16, 1984, p. 250 ; etc. La lettre à Sophie du 20 octobre 1759 est une des rares dans la correspondance où Diderot se laisse emporter dans ses commentaires sur la lettre reçue : « Le paquet errant est arrivé à sa destination. Je répondrai au reste quand j'en aurai le temps et l'espace. Je ne sçaurois m'empêcher de vous dire que la fin de celle-cy est de la plus grande beauté. J'en suis touché jusqu'aux larmes. Je me coucherai aussi sur cette urne » (II, 293 ; voir aussi III, 120-121 et 156). Quelques semaines plus tard, autre exception, le ton est impersonnel : « J'ai vu la réponse que vous avez faite à un certain billet » ; ce « billet » est de Diderot et la « réponse », de Sophie (II, 323).

110. I, 115 et 130 ; XII, 132 ; XIII, 152 ; XV, 26 et 37.

111. I, 32, 38-39, 221-222 et 235 ; XI, 129.

lettre comporte presque toujours des commentaires sur les lettres reçues. Une des traces formelles de ces réactions diverses de l'épistolier aux lettres reçues est l'utilisation de « oui », « non » ou « donc » pour répondre à des questions qui ne sont pas représentées textuellement dans la lettre où ces adverbes et cette conjonction apparaissent, ou pour en répéter des éléments : « Oui, mon amie, oui, j'ai reçu toutes vos lettres » (II, 308) ; « Non, mademoiselle, non ; elle [mademoiselle d'Houdetot] n'est point du tout coquette » (IV, 102, incipit) ; « On parle donc de retour ? On remue donc les malles ? » (III, 246).

Le résumé et la paraphrase sont également des manifestations fréquentes de l'inclusion de la lettre de l'autre dans celle du destinateur. Toutes sortes de formules indiquent que les propos rapportés par l'épistolier sont tirés d'une lettre qu'il a reçue : « tu m'as deffendu » (I, 32) et « vous me défendez » (XII, 18 ; XIII, 34), « vous me l'avez permis » (II, 188) et « vous permettez donc » (XI, 180), « ce que vous m'en avez dit » (II, 200), « vous [me] dites » (III, 120 ; XII, 159 et 173) et « dites-vous » (III, 121 et 248 ; IV, 113), « vous m'annoncez » (III, 198), « vous m'apprenez » (IV, 116 ; XIII, 34), « Vous revenez encore » (VII, 189) et « Tu reviens encore » (XII, 168), « vous me rappelez » (VII, 190), « ce conte que vous me faites » (XII, 161), « Vous prétendez » (XII, 167), « Vous avez répondu » (XII, 168), « Vous ajoutez » (XII, 169), « Vous demandez » (XV, 43), etc. La paraphrase assure à l'épistolier une liberté formelle entière. Elle lui permet par exemple d'insister sur un élément d'une de ses lettres antérieures, de le répéter et de le préciser, tout en prétendant confirmer que le message a été bien transmis : « Il est très vrai, Monsieur, que j'ai dit que le théâtre peut être une école capable de former les mœurs par sa nature, mais que par notre faute il ne l'est pas, c'est le correctif que j'ai ajouté » (XII, 15, incipit). Écrivant : « Si les endroits de mes lettres où je vous entretiens de mes sentimens sont ceux qu'Uranie aime le mieux à lire, ce sont aussi ceux qui ne m'ont rien coûté, et qui me plaisoient le plus à écrire », Diderot profite de ce qu'il entend la voix de madame Legendre au travers de celle de Sophie pour assurer les deux sœurs de son plaisir à leur écrire, pour s'adresser à toutes les deux en feignant de répondre à une seule, bref : pour mettre en scène trois voix (III, 180 ; voir aussi

III, 187). Quand il déclare à Berryer : « Vous voulez bien déposer avec moi la qualité de magistrat, de dépositaire de l'autorité royale, en un mot d'homme qui juge et punit, pour vous en tenir à celle d'homme qui prétend qu'on rende justice à son honneur et à sa probité » (I, 89), le « en un mot » désigne aussi bien le synonyme ici proposé que le travail de l'épistolier : ce mot, d'abord prononcé par l'autre, c'est maintenant le sien[112].

La citation est aussi un procédé textuel courant de la correspondance, puisqu'elle permet d'entendre ensemble les deux voix de l'échange, sans avoir à se contenter du seul message transmis de l'un à l'autre. Diderot cite ainsi régulièrement les lettres qu'il reçoit, mais à l'intérieur de limites : des correspondants (son frère, Sophie, Grimm, Vialet, Falconet) sont cités plus que d'autres, et à certaines époques (la fin des années 1750 et les années 1760) plus qu'à d'autres ; la citation n'est pas toujours fidèle ; elle est souvent transformée en question à laquelle le destinataire doit se sentir tenu de répondre ; etc.[113] La citation de la lettre reçue ne se fait pas, en outre, sans des transformations (graphiques ou linguistiques) : il arrive souvent que Diderot utilise des guillemets ou le soulignement afin de marquer la présence d'un discours exogène dans le sien, ou qu'il transforme les pronoms personnels de la lettre qu'il a reçue de façon à l'inclure dans la sienne[114]. Même s'il est impossible d'énoncer des règles

---

112. Pour d'autres exemples de résumés ou de paraphrases de lettres reçues, voir : I, 89 et 235 ; II, 165 et 290 ; III, 63, 120, 237, 246, 249, 263 et 266 ; IV, 166 ; V, 89 ; XII, 165, 175 et 176 ; XIII, 47 ; XIV, 47, 48 et 49 ; XV, 61-62 ; etc. Quand des résumés ou des paraphrases se trouvent en incipit (I, 181 et 288 ; VIII, 214 ; IX, 117 ; X, 106 ; XI, 180 ; XII, 18 et 85 ; XIII, 34 et 80 ; etc.), la continuité du commerce épistolaire est renforcée.

113. Si l'on en croit Bernard BEUGNOT, les « citations expresses » de lettres sont rares dans la correspondance au XVII[e] siècle (« Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 47-59). On peut se demander si cela ne distinguerait pas ce siècle du suivant.

114. Michel DELON, qui a étudié le soulignement dans les *Lettres à Sophie Volland*, rappelle que rien dans la « présentation graphique et typographique de toutes les citations, emprunts, reprises ou détournements de textes

générales en ce domaine, on distinguera deux phénomènes principaux : la simple transcription, avec ou sans modification du texte cité (en autant qu'il soit possible d'en juger), et le recyclage d'un texte exogène à l'intérieur d'une structure question-réponse ou affirmation-question.

La transcription simple est l'équivalent fonctionnel du résumé ou de la paraphrase. Elle témoigne, dans la lettre, de la présence de la parole de l'autre. Des lettres citées peuvent être manifestement transformées, lorsque les pronoms personnels ont été changés, par exemple : « Vous ajoutez que *si j'avois répondu aux instances pressantes que vous m'avez faites, on ne vous auroit pas trouvé dans un état de liberté qui justifie ceux que je crois si coupables* » (VII, 186). Dans d'autres, l'absence de modifications formelles ou la disparition de la lettre originale que cite Diderot rendent impossible de déterminer s'il y a eu ou non adaptation de la lettre : « *Je ne veux plus aller à Paris. Je n'irai plus. Pour cette fois, je l'ai résolu* », aurait ainsi écrit Rousseau à Diderot, dans une lettre aujourd'hui disparue[115].

Le phénomène du recyclage est soumis aux mêmes contraintes que la transcription simple : les lettres de l'autre peuvent être incorporées à la prose de l'épistolier après avoir été manifestement transformées, ou sans l'avoir été. Ce qui le distingue de cette transcription est que la citation de la lettre reçue, qui est

---

antérieurs » n'est systématique (« La circulation de l'écriture dans les *Lettres à Sophie* », dans Béatrice Didier et Jacques Neefs (édit.), *Diderot. Autographes, manuscrits, éditions*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1986, p. 136).

115. I, 234. Pour des extraits de lettres qui paraissent avoir été recopiés fidèlement, voir : II, 235 et 293 ; III, 54, 74, 76, 99 et 117 ; V, 51 ; VII, 95, 110-111, 155, 182, 186, 187, 188, 192, 193, 203, 205, 212 et 214 ; VIII, 57, 61, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 133, 135, 137, 138, 141 et 205 ; XI, 152 ; XII, 190. Pour des occurrences de citations manifestement transformées, voir : III, 100, 189, 205 et 323 ; VII, 188 et 212 ; VIII, 116, 122, 124, 125, 126, 127, 129, 131, 132, 133, 136, 138 et 139 ; XI, 152. Le 20 octobre 1760, Diderot cite entre guillemets, pour Sophie, les derniers mots d'une lettre qu'elle a elle-même écrite à monsieur de Prysie et les commente : « Il pourroit y avoir bien de la coquetterie là-dedans, ou même pis » (III, 162). Pour un exemple de citation de lettre reçue dans une lettre publique, voir la *Lettre à Madame Riccoboni* (II, 89-102).

parfois elle-même une question, devient alors le premier temps d'une structure en comportant deux: une question et une réponse, ou une affirmation et une question. Le premier cas est celui où l'épistolier répond à une question que comporte une lettre reçue par lui, ou transforme cette lettre en question en en reprenant, avec des modifications, le texte. La citation peut paraître fidèle, comme dans une lettre de mai 1768 à Falconet au sujet des textes de la dispute sur la postérité: « *Vous ne voulez pas qu'il soit imprimé, n'est-il pas vrai?* Voilà votre question. Je veux qu'il soit imprimé; voilà ma réponse. *J'ai craint qu'il ne fût imprimé à Pétersbourg.* Voilà votre supposition » (VIII, 40). La question se trouve dans la lettre de Falconet, Diderot y répond dans la sienne, puis interprète le sens des propos de son ami, ouvrant ainsi la porte à une réponse de sa part. Telle question de Sophie, au contraire de ce qui se passe dans la lettre à Falconet, apparaît sous la plume de Diderot en une forme nécessairement nouvelle: « *S'il me convient d'être toujours aimé à la folie?* — Il ne me convient d'aimer toujours et d'être toujours aimé que comme cela » (III, 193). La phrase originale de Sophie n'est pas connue, mais il est possible de l'imaginer (« Vous convient-il d'être toujours aimé à la folie? » ou « Il vous convient d'être toujours aimé à la folie ») et, partant, d'évaluer partiellement la transformation qu'elle a dû subir.

Le second cas est celui dans lequel une phrase est citée et entraîne une question de l'épistolier, question à laquelle il lui arrive de répondre. C'est ce qui se produit dans la lettre du 7 octobre 1760 à Sophie: « *Pardonnez!* — Qu'avez-vous dit là? Elle [madame Legendre] n'a pas vu ce mot, j'en suis sûr » (III, 121). Il n'est pas indispensable, dans ce cas, que la lettre citée soit du destinataire: dans deux lettres de 1762, Diderot cite une lettre de Morphyse à ses filles, que lui a communiquée Sophie, puis interroge celle-ci sur le sens de remarques qu'elle contient (IV, 222 et 229). Ces transformations multiformes de la lettre reçue sont une véritable transsubstantiation: elles donnent voix à l'autre absent, elles créent un dialogue dans la lettre qui est l'analogue du dialogue qu'est la correspondance. Elles n'assurent toutefois pas la parfaite harmonie de ceux qui s'écrivent: « *Quel chagrin je vous*

fais à toutes deux ? Me le pardonnerez-vous ? — Je n'entens pas plus à ceci qu'à ce qui précède[116]. »

L'emploi de l'allusion constitue une des difficultés posées à l'interprète par la correspondance. Quand Diderot parle à Sophie d'un mot de « grimoire » qu'il renferme dans une de ses lettres (III, 72 et 74), de quoi s'agit-il ? D'une lettre de Sophie ? D'une lettre pour elle, mais écrite par un tiers ? Le contexte ne permet pas d'en juger. De même, que signifie le soulignement des mots « *sur la terrasse* » dans la lettre à Sophie du 30 septembre 1762 (IV, 183) ? Est-ce une citation d'une lettre que Diderot aurait reçue ? L'épistolier ne veut-il pas plutôt insister sur un secret qu'il partage avec sa destinataire ? Ce qui fut un dialogue ne l'est plus toujours pour les lecteurs non destinataires : la citation de la lettre reçue, transformée ou non, ne fait pas que la lettre devienne pour autant une forme purement transparente.

Les procédés qui viennent d'être décrits supposent tous que la lettre de l'autre soit représentée dans celle de l'épistolier : le lecteur sait que l'épistolier a reçu une lettre et qu'il y répond. Le dialogue épistolaire est alors explicite. Il lui arrive cependant d'être implicite. Lorsque Diderot écrit à Sophie le 10 mai 1759 : « J'ai dormi de lassitude et de peine. Oui, mon amie : de peine » (II, 137-138), il ne fait pas que lui décrire ses nuits. Il entend déjà la question que pourrait lui faire Sophie — « et de peine ? » — et y répond : « Oui, mon amie : de peine. » Ailleurs, l'insistance et la

116. IV, 223. Diderot a recours à ces mêmes procédés dans ses lettres publiques : à son frère (I, 50-52), à Landois (I, 209-217), à Berthier (I, 103-107). Dans la lettre adressée à ce dernier, il précise : « j'aime à me servir de vos expressions » (I, 105). Pour d'autres lettres familières dans lesquelles les lettres reçues constituent des questions auxquelles répond Diderot, voir, pour des citations en apparence fidèles : II, 150 ; III, 103, 197, 238 et 243 ; IV, 111, 224, 225 et 226 ; VII, 193 et 208 ; VIII, 120, 130, 140, 229 et 236 ; X, 151, et, pour des citations modifiées : I, 257 ; III, 93, 99, 100, 121, 239, 240, 248, 265, 307, 310, 313, 319 et 332 ; IV, 69, 92, 96, 97, 109, 110, 113, 122, 165-166 et 226 ; V, 39, 116, 215 et 230 ; VI, 177, 178 et 232 ; VII, 60, 147 et 151-152 ; VIII, 57, 59, 116, 122, 127, 128, 129, 133, 134, 137, 138, 139, 141, 188, 189 et 228 ; IX, 72 ; X, 153 ; XII, 146, 163 et 165 ; XIII, 83 ; XIV, 47 ; XV, 256.

répétition ont pour objectif de faire taire les objections hypothétiques du destinataire : « Toutes les autres [religions] sont tolérées, entendez-vous, tolérées, les autres » (III, 95). Il en va de même quand, prenant de vitesse François Tronchin, l'épistolier déclare, le 23 décembre 1777 : « vous en conviendrez » (XV, 81). Le lecteur ne lit qu'un texte, mais dans ce texte il s'en trouve un autre, sous-entendu. Qu'il soit complètement fictif importe peu : la lettre est ce dialogue dans lequel il arrive le plus souvent que l'on n'entende qu'une seule voix[117].

Parmi les moyens dont dispose l'épistolier pour faire de la lettre un dialogue, mais sans représenter la voix de l'autre, l'utilisation de questions lui sert à obliger l'autre à se soumettre au pacte : il inclut des passages des lettres qu'il reçoit, il imagine la voix de l'autre, mais, en plus, il n'a de cesse qu'il n'obtienne une réponse à ses demandes. La sollicitation est un de ses modes d'existence. Des questions peuvent être dites rhétoriques, dans la mesure où elles ne contraignent guère le destinataire. C'est le cas le 10 mai 1759 : « Mr. de St-Lambert nous invite, le baron et moi, à aller à Épinay passer quelque tems avec madame d'Houdetot », raconte Diderot à Sophie. « Je refuse, et je fais bien, n'est-ce pas ? », ajoute-t-il (II, 138). La question finale (« n'est-ce pas ? ») n'indique pas que le destinataire est tenu de répondre : l'épistolier cherche ici une approbation pour un geste qu'il a déjà fait, et longtemps avant que Sophie ne reçoive la lettre dans laquelle il lui pose la question. Si Sophie ne répondait pas à cette question — et il est impossible de vérifier si elle l'a fait, sinon au travers des lettres de Diderot lui-même —, les conséquences seraient de peu de poids, sauf, éventuellement, sur le pacte épistolaire. De la même façon, les questions peuvent être utilisées à la seule fin

117. On trouve le même procédé dans une lettre à Falconet de 1767 (VII, 54). Son équivalent romanesque serait le « dialogue monodique » ou « monodie épistolaire » que lit Jean Rousset dans les *Lettres de Fanny Butlerd* et les *Lettres de Milady Juliet Catesby* de madame Riccoboni (*Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, p. 84 et 208) : « deux correspondants, l'un atteint un destinataire dont les réponses sont supposées ; nous n'entendons qu'une des deux voix » (*ibid.*, p. 84). Bernard Bray désigne également les « suites à une voix » comme des « monodies » (« L'épistolier et son public en France au XVII[e] siècle », *Travaux de linguistique et de littérature*, 11 : 2, 1973, p. 17).

de s'assurer que le destinataire ne passe pas à côté de quelque chose d'important : « de bonnes mœurs nationales constantes ; — Constantes, entendez vous bien ? » (VII, 78), précise ainsi Diderot à Damilaville. Quand l'épistolier demande à son destinataire la permission de lui dire quelque chose ou de se taire, sa requête est sans conséquence. Écrivant à madame Necker : « Permettez cependant, sauf à ne m'en pas croire, que je vous parle de quelques usages de ce pays ci, qui m'ont fait plaisir » (XIV, 71), Diderot n'attend pas de réponse et y va tout de go. De même, à la suite du « c'est ici que finira, si vous le trouvez bon, la remontrance de Gros-Jean à son curé » de la lettre à Tronchin de décembre 1777 (XV, 83), l'épistolier décide seul d'interrompre sa lettre, que le destinataire le « trouve bon » ou non. Il existe aussi des lettres où Diderot essaie d'imaginer les attentes du destinataire quant au contenu de la lettre qu'il est en train d'écrire (IV, 50 ; XIV, 72), tout en sachant qu'il peut les déjouer comme bon lui semble. La politesse ne peut cacher une vérité épistolaire première : ce qui est dit est fait, et fait au gré de celui qui écrit.

En revanche, dans d'autres circonstances, l'épistolier se fait insistant : il ne s'agit plus dès lors de simplement poser une question ou de formuler une demande pour la forme, mais bien d'attendre quelque chose de l'autre. Relèvent de cette catégorie les demandes de lettres (II, 141 ; X, 188 ; XIII, 76), l'évocation du sort des lettres déjà envoyées (IV, 119 et 161 ; VIII, 215), de celles attendues avec « impatience » (IV, 72 et 113) et de celles qui se sont peut-être perdues (II, 193 ; IV, 69), de même que toutes les questions qui pourraient jouer un rôle en ce qui concerne le commerce épistolaire : le destinataire est-il malade ? a-t-il quitté l'endroit où il se trouvait ? a-t-il d'autres raisons de se taire ? Toute réponse affirmative à une de ces questions est grosse de danger. « Qu'est-ce que cela m'annonce ? », s'effraie Diderot lorsque Sophie lui apprend que sa mère voudrait passer trois mois de plus à Isle (III, 205 ; voir aussi II, 287). Il faut assurer la continuité de l'échange : les demandes et questions du destinataire servent à cela.

Des questions ont pour but de connaître la position de l'autre sur un sujet précis : « Qu'en pensez-vous ? », demande Diderot à Sophie après lui avoir décrit le « petit château » dont il

rêve (II, 191), exposé un paradoxe de d'Holbach (II, 291) ou fait le portrait d'un personnage d'une pièce de Sedaine (V, 230). À sa femme, il explique qu'il est « tenté » de « faire présent » de sa montre à monsieur Bala, son compagnon de voyage en Russie : « qu'en penses-tu ? [...] Dis moi ton avis là dessus ; je ferai ce que tu me conseilleras. Ainsi, réponse sur le champ » (XIII, 234). En 1762, l'épistolier consacre plusieurs lettres à interroger Sophie sur des cas de conscience et il attend d'elle qu'elle en soit juge (IV, lettres 261, 264, 267, 269 et 271) :

> À propos, voici une question importante sur laquelle je vous prie de me dire votre avis ; mais que ce ne soit qu'après y avoir pensé sérieusement, parce que ce n'est point un cas de conscience imaginaire, comme on s'amuse à en compliquer pour s'amuser soi et pour embarrasser les docteurs de Sorbonne, mais c'est un fait. Si vous pouviez joindre la décision d'Uranie à la vôtre, cela n'en seroit que mieux (IV, 57).

Des réponses vont décider du contenu des lettres à venir : celles des autres — « Et mon père ? Je me fâcherois bien contre vous, si je voulois. Vous ne me dites rien du cher père. [...] En un mot : qu'en faites-vous ? Réponse là-dessus, s'il vous plaît » (à Caroillon La Salette, I, 190) — comme celles de l'épistolier — « Voilà, mon amie, une petite ébauche de nos causeries ; si elles vous conviennent, je continuerai[118] » —, et peut-être même de ses gestes — « S'il nous est permis d'aller au devant de vous, vous nous le direz apparemment » (III, 246).

Des questions révèlent que des menaces pèsent sur la lettre ou sur l'amour. La simple accumulation est signe d'inquiétude : des dix premières phrases de la première lettre conservée de Diderot (à Anne-Toinette Champion, en 1742), huit sont des questions. L'épistolier n'attend pas alors une réponse précise, mais n'importe quelle réponse : « Seriez-vous agitée de quelqu'inquiétude ? » (I, 27). Il se trouve ainsi des lettres où l'épistolier

---

118. À Sophie Volland, V, 173. Pour d'autres situations dans lesquelles Diderot sollicite son destinataire sur le contenu de ses prochaines lettres, voir : II, 155 ; V, 175.

laisse libre cours à son déplaisir ou à ses tourments, tout en espérant entendre la voix de l'autre, en l'appelant : « Parlez-moi vrai. N'est-ce pas que vous ne m'aimez plus ? » (II, 323) ; « Plus je vous relis, moins je vous comprens. Mais par hazard, est-ce que vous prendriez en plaisanterie tout ce que je vous ai écrit de la maladie de votre sœur ? » (VI, 156) ; « Pas un mot de douceur pour mad[lle] Volland. Cela s'obtient, mais cela ne se commande pas. Eh bien, n'appelez vous pas cela de la fatuité ? » (VIII, 212, clausule) ; « Je ne vous demande point de douceurs ; mais qu'une de vous, mesdames, la moins occupée, prenne la plume et écrive ces mots : Nous sommes arrivées à bon port, nous nous portons bien » (IX, 71). Quand ce ne sont pas la fin de l'amour, le manque d'écoute, la dureté ou l'inquiétude qui menacent la lettre, c'est le monologue, comme le montrent deux lettres contemporaines l'une de l'autre : « Vous ne vous êtes pas donné la peine de lire ma lettre. Vous répondez ainsi très parfaitement à tout ce que je ne dis pas. Mais n'importe » (à madame d'Épinay, VIII, 168) ; « Vous ne lisez point mes lettres [...]. Aussi la plus part du tems, c'est à vous même, à vos idées, à ce qui se passe dans votre tête, et non à ce que je vous dis, que vous répondez » (à Vialet, VII, 201). La correspondance avec le frère abbé comporte même une réflexion de Diderot sur la potentielle inutilité dialogique d'une de ses lettres : « Cette lettre ne sera peut-être ni ouverte ni lue. Mais si je ne l'écris pas pour vous, je l'auroi écrite pour moi » (XII, 103-104). Le refus de lire du destinataire, même hypothétique, n'empêche pas l'écriture de la lettre. Dans de tels cas, la communication risque d'être complètement brouillée et le dialogue, un échec. Sous d'innombrables formes, la lettre est une demande réitérée d'échange.

Une des formes les plus radicales de l'adresse à l'autre consiste en la formulation d'ordres. Le signe par excellence de ce phénomène est le recours à l'impératif. Un seul paragraphe de la lettre du 2 juin 1759 contient ainsi cinq « Dites-lui » et un « Transportez-la », pour 12 lignes de texte (II, 147). La correspondance regorge de verbes à ce mode, mais il faut distinguer ceux qui sont à la deuxième personne du pluriel de ceux qui sont à la première. L'impératif de la deuxième personne implique le dialo-

gue : on donne un ordre ou on exprime un souhait, en espérant une réponse de l'autre, ou, du moins, en considérant sa possibilité. L'impératif de la première personne sert plutôt à la constitution d'une temporalité commune à l'épistolier et à son destinataire : « Voyons si je parviendrai à vous écrire un mot » (III, 346) signifie « Voyons *ensemble*, *tout de suite*, si je parviendrai à vous écrire un mot » ; « venons à la dernière lettre dont vous m'avez honoré » (XIV, 47) invite à la relecture commune des lettres. La fusion temporelle a remplacé la coupure que nécessite le dialogue : celui-ci demande qu'on ne parle pas en même temps.

L'imposition de ses souhaits par l'épistolier s'appuie également sur d'autres procédés que l'emploi de l'impératif, seuls ou en conjonction avec ce mode verbal. La position dans la lettre des ordres de l'épistolier peut varier à l'infini, de l'incipit — « Lettre pour vous et pour vous seule, entendez vous ? » (à Sophie, VI, 156) — à la clausule — « Réponse sur-le-champ, s'il vous plaît » (à la même, III, 96). Ils concernent le plus souvent la lecture ou l'écriture même des lettres : « Voilà encore un endroit qu'il ne faut pas lire à notre sœur Uranie » (III, 148) ; « Comptez bien ; voici la douzième. Un mot de réponse là-dessus » (IV, 69) ; « Dites donc que vous m'aimez et que vous êtes persuadées de mon inviolable attachement. Ajoutez à cela que maman boit, mange, dort, se porte bien ; et je vous devrai un moment très doux » (X, 189). Dans l'incipit de la lettre du 9 septembre 1767, Diderot formule ses exigences auprès de Sophie d'une façon qui ne laisse guère de place à l'initiative personnelle de la destinataire, malgré le « tendre amie » initial et le « s'il vous plaît » final.

> Vous ne faites rien du tout, tendre amie, de ce que je vous ai demandé. Je voulois un détail circonstancié de votre voyage. Vous me l'aviez promis ; et vous vous croyez quitte en m'écrivant : « Nous sommes arrivées à deux heures du matin à Chaalons. La belle dame a un peu dormi ; maman a été tourmentée de sa colique. »
>
> Réparez ce laconisme-là, s'il vous plait (VII, 110-111).

Retour à l'expéditeur et à la case départ : l'épistolier a demandé quelque chose, la destinataire s'est engagée à le lui procurer, elle n'y coupera pas. Pour que le dialogue soit concevable, il faut de

la réciprocité, même si celle-ci est imposée. Il peut même arriver — les seules occurrences se trouvent dans les lettres de Diderot à son frère — que l'épistolier ulcéré exige qu'on ne lui réponde pas : « Ne vous donnez pas la peine de me répondre. Je veux enfin demeurer en repos » (I, 222). L'expression d'un ordre n'est toutefois pas du seul ressort du destinateur : celui-ci peut très bien évoquer dans ses lettres ce que l'autre lui a demandé de faire ou de ne pas faire. « Vous me défendez de vous parler de ce païs », rappelle par exemple l'épistolier à madame d'Épinay durant son voyage en Russie ; « je m'en garderai bien » (XIII, 34). Il a choisi de se plier à l'injonction de sa destinataire. Dans la lettre, donner un ordre, ou le respecter, c'est toujours dialoguer.

Dans des cas extrêmes, l'épistolier va jusqu'à menacer son destinataire, implicitement ou explicitement, ce qui est encore une façon de l'obliger, sinon à modifier son comportement, du moins à réagir et donc à dialoguer. Toutes les menaces n'ont pas le même poids. Certaines sont badines : « Écrivez-moi donc si vous voulez que je vous dise combien je vous aime. Toutes les lettres qui ne seront pas en réponse aux vôtres seront froides, je vous en avertis. S'il me vient au bout de la plume un mot qui soit doux, crac, je le supprime[119]. » D'autres sont immédiatement démenties : « Vous mériteriez bien que je fermasse cette lettre sans vous dire seulement que je vous aime ; mais je ne sçaurois » (III, 46). Quelques-unes sont lestées de dangers réels, comme celle du 2 janvier 1743 à Anne-Toinette. Diderot vient de recevoir « une lettre pleine d'injustice et de duretés » : « Vous serez ma cruelle ennemie si vous ne vous hâtez pas de réparer le mal que vous avez fait à l'homme du monde qui le mérite le moins et qui vous aime le plus. [...] Montrez-vous donc telle que vous êtes » (I, 39). Dans les deux premiers cas, l'amour n'est pas menacé ; dans le troi-

119. II, 203. Ce « je vous en avertis » se retrouve dans une lettre de 1770. La solitude de l'épistolier est alors la menace qui pèse sur lui : « Est ce que je ne suis plus fait pour partager vos peines ? Chères et bonnes amies, vous prenez un bien mauvais moment pour vous refroidir ; je vous en avertis. J'ai besoin, plus besoin que jamais, d'aimer quelqu'un et d'en être aimé. J'ai compté sur vous pour toute ma vie ; si vous me laissez là, je resterai seul » (X, 188).

sième, il l'est. La limite de la menace est atteinte lorsque l'épistolier dépose sa vie entre les mains de son destinataire : si son désir n'est pas comblé — mais il parie qu'il le sera —, il mourra (I, 43, 85, 87 et 88-89 ; III, 118). Tout serait alors fini : l'amour comme la lettre. Pour éviter cela, le destinataire doit répondre à la demande de l'épistolier, dans la lettre ou hors d'elle ; la logique épistolaire ne lui laisse pas le choix.

Diderot conçoit la lettre comme une conversation et un dialogue. Ces deux pratiques ont fréquemment recours, aussi bien dans la société que dans les textes littéraires qui la représentent, au tutoiement ; qu'en est-il de Diderot dans sa correspondance ? Qui tutoie-t-il ? Pourquoi ? Est-ce une façon pour lui de mimer l'échange oral ? Un relevé des occurrences du tutoiement dans les lettres permet de noter l'existence de deux constantes : d'abord, qu'il ne tutoie qu'un petit nombre de destinataires — quelques membres de sa famille (sa femme, sa fille et son gendre, son frère et sa sœur) et des amis (Sophie, Vialet, Falconet, Guéneau de Montbeillard, peut-être Naigeon) ; ensuite, que lorsqu'il tutoie ce n'est que rarement pour l'ensemble d'une lettre. En effet, des 62 lettres familières (sur les 779 de la correspondance) où le « tu » est employé pour désigner le destinataire — on laisse de côté les propos rapportés, les prosopopées et les citations —, seulement onze ne comportent que le tutoiement, les autres comprenant un mélange de tutoiement et de vouvoiement : il s'agit de lettres à sa femme[120], à sa sœur (XII, 139-143 ; XV, 33-35), à son gendre (X, 200-201) et à son frère (X, 106-108). Les lettres n'employant que le « tu » sont donc réservées au cercle familial immédiat[121]. Ce recours épisodique au tutoiement s'explique par des facteurs historiques et par des raisons ponctuelles.

---

120. I, 31, 40-41 et 43-44 ; XIII, 63-69, 71-73, 80-83 et 229-236.

121. Mais Diderot est vouvoyé par son père (I, 92-94). Madame de Sallignac, qui ajoute quelques lignes à une lettre de Diderot pour Sophie, tutoie sa sœur (VI, 57), comme le fait Caroillon de Vandeul écrivant à sa femme, ou Sade à la sienne (voir les lettres éditées par Georges VIARD, « Auberive et monsieur de Vandeul », RDE, 10, avril 1991, p. 134 et celles citées par Raymond JEAN, *Un portrait de Sade*, Arles, Actes Sud, 1989, *passim*).

Le choix du pronom personnel est marqué historiquement. Au XVIII[e] siècle, tutoyer est familier. Le *Dictionnaire* de l'Académie française de 1762 indique à plusieurs reprises que les emplois possibles du tutoiement sont limités. L'article « Tutoyer » dit qu'il consiste à « User du mot de *Tu*, & de *Toi*, en parlant à quelqu'un. *Il est familier, il tutoie tout le monde. On ne lui fait pas de plaisir de le tutoyer.* » À « Tutoiement », on note : « *En France, le tutoiement n'est guère en usage que de maître à valet, ou entre des amis intimes.* » À la suite de « Tu », « Toi » et « Te », un paragraphe précise les conditions d'emploi de ces mots :

> On se sert d'ordinaire de ces pronoms, ni du pronom possessif *Ton*, & du relatif *Tien*, que quand on parle à des personnes, ou fort inférieures, ou avec qui on est en très-grande familiarité. On s'en sert cependant en faisant parler certaines nations, & principalement les Orientaux, lorsqu'on veut leur conserver un caractère étranger, & quelquefois aussi dans la Poësie. Hors de là, on se sert du pronom personnel *Vous*.

Trois usages sont donc reconnus par l'Académie : avec les domestiques, entre amis intimes, dans la littérature[122]. Le théâtre de Marivaux donne un bon exemple du caractère exceptionnel du tutoiement lorsque, dans *Le jeu de l'amour et du hasard*, Dorante déclare à Silvia : « quand je te tutoie, il me semble que je jure[123] ». Diderot lui-même est conscient du caractère familier du tutoiement, au moment où, à propos du travail de réécriture des lettres à Falconet sur la postérité, il note : « Cela est plein d'endroits où nous nous tutoiions ; et ce ton qui peut passer dans un ouvrage manuscript, est du plus mauvais goût dans un ouvrage imprimé » (XV, 192).

---

122. Il faudrait ajouter la prière. C'est ce que fait observer le prince de LIGNE à Catherine II qui lui demande « Pourquoi a-t-on banni le *tu* ? » : « Il ne l'est pas, lui dis-je, Madame, et peut encore servir aux grands personnages, puisque J.-B. Rousseau dit à Dieu : "Seigneur, dans *ta* gloire adorable…", et que Dieu est tutoyé dans toutes nos prières, comme "*Nunc dimittis servum tuum, Domine*" » (*Lettres à la marquise de Coigny*, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII[e] siècle », 1986, p. 46).

123. MARIVAUX, *op. cit.*, p. 808.

Même dans la correspondance, pourtant souvent considérée comme le lieu de l'intime, le tutoiement ne se pratique pas beaucoup au XVIIIe siècle, comme le démontrent les lettres de Diderot, celles de la noblesse[124] ou celles entre Palissot et Fréron[125]. De même, dans ses premières lettres à Boissy d'Anglas, Chompré, pourtant près de l'adolescence, joue un « rôle de convention » qui s'exprime « par de multiples signes épistolaires », dont le vouvoiement, qu'il abandonne à la lettre V[126]. Dans sa correspondance familière avec Sophie d'Houdetot, Rousseau la tutoie, mais, quand les lettres sont constituées en recueil sous le titre de *Lettres morales*, le « tu » est remplacé par le « vous », fait remarquer Jean Terrasse[127]. Le choix du pronom personnel n'est pas innocent au XVIIIe siècle.

---

124. Dans un texte de 1983, Marie-Claire GRASSI, après avoir étudié un corpus de lettres de la noblesse écrites entre 1700 et 1850, note que le tutoiement y est « exceptionnel » jusque vers 1800 (« Un exemple d'analyse sérielle : les correspondances intimes de la noblesse française », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 246). En 1986, à partir d'un corpus élargi (1100 lettres), elle précise ses conclusions : « Marquant l'égalité ou la familiarité, la deuxième personne du singulier n'est employée qu'exceptionnellement dans les lettres du XVIIIe siècle du corpus. On ne la trouve que dans peu de lettres, par exemple entre parent et enfant, entre mari et femme, entre hommes, entre amants. Après 1800, le "tu" familier sera de plus en plus en usage » (« Friends and Lovers (or The Codification of Intimacy) », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 81).

125. Ils se tutoient dans leur correspondance, « fait très exceptionnel à cette époque », dit Jean FABRE (*Le neveu de Rameau*, édition critique avec notes et lexique par Jean Fabre, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 37, 1977, p. 179 n. 136).

126. Voir François MOUREAU, « Préface », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 7.

127. Jean TERRASSE, « Le pédagogue amoureux », dans *De Mentor à Orphée. Essais sur les écrits pédagogiques de Rousseau*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Brèches », 1992, p. 87. Dans *Les confessions*, ROUSSEAU fait lui-même allusion au caractère familier du tutoiement et aux reproches que lui

Dans un tel contexte, chaque emploi ponctuel du tutoiement est chargé de sens[128]. Lorsque l'épistolier, en tant que mari, père, beau-père ou frère, tutoyait, son destinataire ne devait pas s'en étonner, puisque c'était l'usage social. En revanche, l'expressivité du tutoiement est claire quand il est employé pour des amis comme Vialet ou Falconet — alors que Diderot n'en use pas avec Grimm —, ou quand l'épistolier joue de l'alternance des *tu* et des *vous* dans la même lettre. Cette alternance, présente dans 51 des 62 lettres où apparaît le « tu », est souvent motivée par des raisons affectives[129].

L'alternance joue le plus généralement à l'intérieur d'une seule lettre. Dans une lettre à Anne-Toinette de 1742, Diderot utilise ainsi le « tu », sauf lorsqu'il se plaint d'une lettre qu'il a reçue : « Ah, méchante que vous êtes ! Que de malice dans votre

---

adresse Sophie d'Houdetot à ce sujet (introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1980, p. 547-548).

128. Tous les éditeurs de la correspondance n'ont pas été sensibles à cette dimension du texte : Assézat-Tourneux et Babelon remplacent parfois les « tu » de Diderot par des « vous » (V, 59, 77 et 236 ; VI, 23). Georges Roth précise : « Nulle part A.T. n'introduit le tutoiement, BAB. l'admet parfois, mais ne le transcrit pas toujours » (V, 77 n. 16).

129. Cette ressource est fréquemment mise à contribution par les romanciers : voir par exemple *La poupée* de Bibiena (préface de Henri Lafon, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1987, p. 91-92, 95 et 138), *La nuit et le moment* (préface de Henri Coulet, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1983, p. 86, 95 et 107-108) et *Le sopha* (préface de Jean Sgard, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1984, p. 55-56 et 77-78) de Crébillon fils, l'*Histoire d'Ernestine* de madame Riccoboni (préface de Colette Piau-Gillot, Paris, Côté-femmes éditions, coll. « Des femmes dans l'histoire », 1991, p. 119) et *Point de lendemain* de Vivant Denon (préface de René Démoris, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1987, p. 50-52). Dans l'incipit de la lettre CXLVIII des *Liaisons dangereuses*, le chevalier Danceny écrit à la marquise de Merteuil : « Ô vous que j'aime ! ô toi que j'adore ! ô vous qui avez commencé mon bonheur ! ô toi qui l'as comblé » (Laclos, *op. cit.*, p. 339). On retrouve aussi cette alternance, toujours sur le mode plaisant, dans la célèbre « Épître connue sous le nom des "vous" et des "tu" » de Voltaire (dans Maurice Allem (édit.), *Anthologie poétique française. XVIIIe siècle*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 101, 1966, p. 131-132) : le « tu » y désigne la Philis jeune, celle des « doux instants », et le « vous », l'opulente « madame » qu'elle est devenue. Dans sa lettre de mars 1757 à Diderot, Rousseau emploie le procédé (I, 243).

peste de lettre ! » Devant une lettre qui lui déplaît, l'épistolier se départ de la chaleur de l'amoureux (« ton Ninot n'aime et n'aimera jamais que toi ») et pour ce faire abandonne le « tu » pour le « vous » (I, 32). L'alternance peut aussi se produire d'une lettre à l'autre. C'est le cas en 1742, encore une fois dans les lettres à Anne-Toinette, quand, après avoir envoyé des lettres uniquement écrites au « tu » et destinées à sa « chère amie » ou à sa « chère Nanette », Diderot revient au « vous » et à « mademoiselle Champion » pour des lettres complètes : il n'a pas apprécié la dernière lettre d'Anne-Toinette (I, 38-39) ou la croit hésitante au sujet du mariage (I, 45-46). Dans la majorité des cas, le contexte permet de déterminer pourquoi l'épistolier a choisi d'avoir recours au tutoiement épisodique ou de changer d'apostrophe[130].

Dans les lettres à Sophie, trois types d'occurrence du tutoiement sont à relever. Dans le premier cas, Diderot l'emploie pour mettre en relief la force de ses sentiments menacés (par une lettre non reçue, un passage mal interprété, une déclaration qui lui fait peur), pour répéter qu'ils ne changent pas ou tout simplement pour laisser libre cours à son épanchement amoureux ; cela correspond à ce qui se passe dans les lettres à sa femme[131]. Dans le deuxième, il distingue par le « tu » ce qui est destiné à Sophie de ce qui l'est conjointement à elle et à sa sœur (IV, 142 ; V, 147 ; VII, 179), comme ailleurs il faut distinguer Falconet et mademoiselle Collot[132], madame Diderot et sa fille (XIII, 145), Angélique et son mari (XIV, 55-57). Dans le troisième, il a recours à un tutoiement initial ou à un tutoiement final, que le vouvoiement du reste de la lettre fait ressortir : « Je ne t'ai plus ; je n'ai plus personne à qui parler de toi. La solitude où je suis tombé m'est affreuse[133] » ;

---

130. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC interprète de façon semblable le phénomène de « l'alternance des personnes » chez Voltaire (*Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 233).

131. V, 48, 59, 71-72 et 77-78 ; VI, 23 ; VII, 136.

132. VI, 345 ; VII, 69 et 86 ; VIII, 71-72, 109 et 117 ; X, 197 ; XII, 50.

133. V, 129, incipit. On trouve ce procédé dans une lettre à Denise Diderot, dans laquelle le « tu » est renforcé par l'apostrophe « Mon enfant » (VIII, 87 ; voir aussi : VIII, 194 ; X, 29) et dans une lettre à Angélique (XV, 244).

« Ah ! si j'étois à côté de toi, combien je t'aimerois encore ! Je me meurs de passion et de désirs. Adieu. Adieu[134]. » L'alternance est ainsi renforcée par la position du tutoiement : au début de la lettre, le pronom personnel de la deuxième personne du singulier donne sa tonalité à ce qui va venir, en révélant que l'affect sera particulièrement fort dans le texte ; à la fin, il se voit conférer un poids spécifique, puisque c'est le point d'orgue du texte, la note sur laquelle les épistoliers se quittent. Dépourvue des ressources de la communication orale (les gestes, le ton), la lettre crée ses propres moyens d'insistance — le tutoiement en est un —, dont la signification peut varier selon les destinataires.

Il est des truismes qui ont la vie dure : l'analogie de la conversation ou du dialogue et de la lettre est de ceux-là. Non qu'elle soit fausse ou indémontrable, mais on la prend trop souvent pour un acquis et la pétition de principe l'emporte alors sur l'analyse. Il est pourtant possible de voir comment à un niveau général — celui de l'échange de lettres entre un destinateur et un destinataire — la lettre est bel et bien un dialogue ou une conversation.

Les formes de l'analogie de la conversation ou du dialogue et de la lettre sont nombreuses. Les apparences du contact entre les épistoliers sont maintenues, entre autres, par le recours à la structure question-réponse qui caractérise maints échanges oraux. L'épistolier emploie son temps à questionner l'autre et à répondre à ses demandes, parfois en le paraphrasant, parfois en le citant (avec ou sans modifications) : la lettre recycle la lettre. À la limite, cet usage de la lettre reçue mène à l'incompréhension pour le lecteur non destinataire : des allusions à des lettres antérieures qu'il n'a pas lues ou ne peut pas lire — les lettres de Sophie Volland, par exemple — rendent parfois le texte incompréhensible. Le dialogue existe toujours, mais le lecteur y est sourd. Ce dialogue explicite — la lettre dit qu'elle est une réponse ou une question — se double d'un autre dialogue, implicite celui-là,

---

134. II, 270, clausule ; voir aussi : III, 47, 52 et 57 ; V, 147, 185 et 236 ; VI, 35-36 et 111. La lettre à Angélique du 28 juillet 1781 s'ouvre et se clôt par le tutoiement, mais le reste de la lettre est au « vous » (XV, 257).

dans lequel l'épistolier imagine par avance l'intervention de l'autre, l'entend avant qu'il n'ait soufflé mot, le force à répondre. La lettre est une sollicitation dont les formes sont multiples : interrogations, ordres, menaces. Une dernière manifestation de l'analogie de la conversation et de la lettre est l'emploi écrit d'une des ressources de l'échange oral : le tutoiement. Si la lettre est un dialogue à son niveau le plus élevé — la circulation des lettres d'un épistolier à l'autre — et si, dans la lettre, du dialogue se constitue, il reste que l'analogie a des limites bien réelles : l'autre n'est pas là et toute lettre est une feinte, une fausse conversation. La lettre n'oublie jamais qu'elle n'est qu'un substitut : il lui faut sans cesse inventer de nouvelles façons de combler l'absence qui la fait naître, de se rapprocher d'une présence qui se refuse. La transcription des propos rapportés est une de ces façons de combler le gouffre qui sépare la présence conversationnelle de l'absence épistolaire.

Les propos rapportés

Le 26 octobre 1760, dans une lettre à Sophie Volland, Diderot s'interroge sur sa propre pratique de la mondanité :

> Je me suis demandé plusieurs fois pourquoi avec un caractère doux et facile, de l'indulgence, de la gaieté et des connoissances, j'étois si peu fait pour la société. C'est qu'il est impossible que j'y sois comme avec mes amis et que je ne sçais pas cette langue froide et vuide de sens qu'on parle aux indifférents. J'y suis silencieux ou indiscret (III, 187-188).

La correspondance vient en quelque sorte remplacer cette société pour laquelle l'épistolier est « si peu fait » ou, plutôt, s'y élabore une autre société, à son image et à sa ressemblance. Refusant la « langue froide et vuide de sens qu'on parle aux indifférents », il rapporte, pour ses destinataires, les paroles qu'il entend et qu'il prononce, celles qu'on lui rapporte personnellement ou que la tradition colporte. « Silencieux » ? Diderot s'y refuse quand il s'agit de transcrire ce qui vient à ses oreilles. « Indiscret » ? Le moyen de le savoir ? L'intérêt ?

Les segments que l'on appelle «propos rapportés» mettent en scène une parole entendue ou prononcée par l'épistolier. Ils se donnent comme la transcription de paroles réelles, soit parce que Diderot indique qu'elles ont été prononcées en sa présence («Je vous rends tout ce qui se fait ici mot à mot», II, 308), a fortiori si c'est lui qui les prononce, soit parce que la description des personnages, sans qu'on puisse décider de la réalité de la situation où ils se trouvent, s'appuie sur les mêmes procédés que dans le premier cas: présence d'un verbe lié à la parole (le plus souvent «dire»), utilisation des guillemets ou du soulignement, etc. Les propos rapportés dans la correspondance peuvent être répartis en trois catégories: certains, qu'ils aient une occurrence unique ou s'inscrivent plutôt dans l'ordre de la répétition, mettent explicitement Diderot en scène; dans d'autres circonstances, on peut être assuré, par le contexte, que l'épistolier n'était pas présent lorsque les propos qu'il rapporte ont été tenus; restent des cas dans lesquels il est difficile de déterminer la présence ou l'absence de l'épistolier. L'enchâssement des dialogues les uns dans les autres permet, dans quelques cas, de mêler ces trois catégories.

Ces distinctions pourraient paraître spécieuses, n'était le fait que, dans les trois cas, le traitement réservé aux propos rapportés est exactement le même: que Diderot ait entendu ou non les paroles qu'il rapporte, toutes ont le même statut stylistique. Rapporter ses propres propos ou ceux de Henri IV est une seule et même entreprise pour lui. Dans l'un et l'autre cas, l'épistolier est confronté à la même difficulté — qu'est-ce que la fidélité à la conversation? — et utilise les mêmes procédés — un propos rapporté peut toujours en inclure un autre, les styles peuvent être mêlés, le soulignement ou les guillemets peuvent distinguer les voix les unes des autres, le lecteur peut être appelé à jouer un rôle actif, etc. Conversation ou dialogue à un niveau général, la lettre est aussi le lieu ponctuel où le monologue et le dialogue sont représentés. Qu'ils relèvent de celui-ci ou de celui-là, les propos rapportés dans la correspondance sont toujours soumis aux lois et aux techniques qui gouvernent l'ensemble des textes de Diderot.

Avant de décrire les modalités particulières de l'insertion des propos rapportés dans les lettres de Diderot, et afin de mieux mettre en relief la variété des techniques de l'épistolier lorsqu'il rapporte des propos, quelques-uns des termes utilisés dans cette étude doivent être définis. Le mot *propos* a été choisi pour trois raisons : il est utilisé par Diderot lui-même ; même si l'expression « conversation rapportée » est retenue par des diderotistes — Jacques Proust[135], notamment —, « propos rapportés » a pour avantage d'englober la notion de conversation, d'être plus général qu'elle, ce qui paraît important dans la mesure où Diderot ne fait pas que s'intéresser aux échanges qu'il entend, mais à toute parole, qu'elle s'insère ou non dans un échange ; « paroles rapportées » et « formules rapportées », qu'emploie Michel Delon[136] auraient été acceptables, mais l'on verra que la transcription diderotienne a parfois pour effet de gommer la parole réellement prononcée pour n'en retenir que son « essence », le sens qui y est développé.

La notion de style mérite également éclaircissement. Les grammairiens s'entendent pour dire que les propos peuvent être rapportés de trois façons. Le style direct est « caractérisé par l'effacement du narrateur derrière celui dont il rapporte l'énoncé », selon la définition de Jean Dubois et René Lagane[137]. Pour indiquer qu'il rapporte fidèlement un énoncé, l'énonciateur a souvent recours à un verbe introducteur (dire, demander, penser, affirmer, etc.), à des signes graphiques (il peut s'agir aujourd'hui des guillemets), à des signes de ponctuation (les deux points), à une proposition incise, ou à une combinaison de ces ressources. Dans ce style, les propos rapportés ne sont pas modifiés, du moins grammaticalement. Le style indirect, lui, est « caractérisé par la manifestation de la personnalité de celui qui raconte à travers l'énoncé rapporté[138] ». L'énonciateur transforme gramma-

---

135. Jacques Proust, « Ces *Lettres* ne sont pas des lettres... À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe*, 3, hiver 1988, p. 5-17.

136. Michel Delon, *loc. cit.*, p. 137.

137. Jean Dubois et René Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1973, p. 211.

138. *Ibid.*, p. 212.

ticalement les propos qu'il rapporte : ils sont repris dans une proposition subordonnée (complétive introduite par « que » ou subordonnée interrogative indirecte introduite par « si ») ; l'interrogation directe (inversion verbe-sujet) est transformée en interrogation indirecte ; les adjectifs possessifs, les adverbes de lieu et de temps (ici, hier), les pronoms, les modes et les temps verbaux doivent parfois être modifiés ; les signes graphiques et les signes de ponctuation disparaissent. Le verbe de la proposition principale dont dépend la subordonnée est un verbe introducteur (dire, demander, noter, faire remarquer, penser, affirmer, exposer, expliquer, convenir, etc.). La fidélité grammaticale n'est pas un trait du style indirect, alors qu'elle l'est du style direct. Le style indirect libre, enfin, est une catégorie « syncrétique » du « discours rapporté », disent Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov[139], celle dans laquelle sont présents à la fois des traits du style direct et du style indirect : « Les marques du style indirect libre sont pour la plupart celles du style indirect proprement dit », mais « il n'y a pas de transformation complétive et la phrase interrogative a la même forme que dans le style direct[140]. » Dans ce style, les propos ne sont pas rapportés textuellement ; il s'agit de transposition. Cette façon de faire est, des trois décrites, la plus complexe formellement et celle qui laisse le plus de liberté au scripteur. Ces trois styles ne sont pas utilisés également par Diderot — le style indirect libre est rare —, mais tous le sont.

Diderot se nourrit, quels que soient les correspondants auxquels il s'adresse, des propos qu'il tient et de ceux qu'il entend autour de lui. Pour rendre ces divers propos dont il est clair, par le contexte ou l'énonciation, qu'ils ont été réellement dits ou entendus par lui, l'épistolier a le plus souvent recours au style direct. Quatre types de propos s'inscrivent de cette façon dans les lettres. Le premier type est celui dans lequel l'épistolier reprend une de ses

139. Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, coll. « Points. Sciences humaines », 110, 1972, p. 387.

140. Jean Dubois et René Lagane, *op. cit.*, p. 213.

propres déclarations, mais pas les propos des autres personnages qui l'entourent. Durant son voyage à Langres et à Bourbonne en 1770, il écrit à Sophie : « Je disois en arrivant, à Grimm : Je crois que ma sœur sera bien caduque. Jugez de ma surprise lorsqu'elle s'est élancée vers notre voiture avec une légèreté de biche, et qu'elle m'a présenté à baiser un visage de bernardin[141]. » Le deuxième type est constitué par les propos entendus par Diderot, sans que ses interventions à lui soient notées : ces propos ont été tenus par d'autres que lui, mais en sa présence, comme le prouve alors le contexte. En 1766, plusieurs lettres destinées à Vialet portent sur madame Legendre et sur l'amour que lui voue le correspondant de Diderot :

> Ce long entretien finit pourtant par un propos que je devrois peut-être vous celer, mais qui vous fera tant de plaisir que je ne sçaurois vous le taire. — Tenez, me dit elle, je vous aime ce soir à la folie ; mais j'ai bien peur que cela ne vienne de ce que vous m'avez conseillé sans relâche de l'aimer[142].

---

141. X, 111. En 1989, Lucette Perol a proposé de cette lettre une leçon qui permet de constater que la transcription des propos dans l'édition Roth-Varloot est assez éloignée de celle des autographes. On lit en effet dans cette nouvelle leçon : « Je disais en arrivant, à Grimm, je crois que ma sœur sera bien caduque, jugez de ma surprise, lorsqu'elle s'est élancée vers notre voiture avec une légèreté de biche et qu'elle m'a présenté à baiser un visage de bernardin » (« Lettres de Diderot sur son voyage, suivies d'un commentaire de Lucette Perol », dans *Voyage à Bourbonne, à Langres et autres récits*, ouvrage collectif présenté par Anne-Marie Chouillet, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 84). La belle régularité née de la modification de la ponctuation et de l'utilisation des signes typographiques ne se trouve pas dans le manuscrit : la parole exogène est fondue dans le texte. Pour d'autres occurrences de propos diderotiens transcrits dans la correspondance, voir : II, 141, 152, 225, 306 et 320 ; III, 68, 106, 161-162, 264, 267 et 307-308 ; IV, 70 et 231-232 ; V, 223-224 ; VI, 31, 178 et 370 ; VII, 72 et 130-131 ; VIII, 110 et 152 ; IX, 30, 124 et 214 ; XI, 146 ; XII, 69 et 174.

142. VI, 178. Pour d'autres occurrences de propos entendus par Diderot, mais sans que l'on entende sa voix à lui, voir : I, 156 ; II, 197, 213, 219, 232, 244, 268 et 269 ; III, 94-95, 101, 128, 135, 144-145, 146, 149, 164, 167-169, 170, 174-175, 199-200, 203, 204, 217, 228, 247, 270, 318, 322, 323-324 et 335 ; IV, 51, 58-59, 74, 83, 89, 90, 92, 97, 135 et 199-200 ; V, 48, 48-49, 54, 62 et 136 ; VI, 110, 157, 370 et 373 ; VII, 101-102, 111, 127 et 146 ; VIII, 144 et 158-159 ; IX, 84 ; X,

Le troisième type de propos rapportés regroupe les passages dans lesquels Diderot rapporte une conversation à laquelle il a pris part, ce qui permet d'entendre plusieurs voix, dont la sienne. Dans la lettre du 15 octobre 1759, on trouve une illustration particulièrement élaborée de ce type de conversation rapportée. La scène réunit Diderot et madame d'Aine.

> Et Madame d'Aine, On ne naît point, on ne meurt point, quelle diable de folie… Non madame… Quoiqu'on ne meure point, je veux mourir tout à l'heure, si vous me faites croire cela… Attendez. Tisbé vit, n'est-il pas vrai ?… Si ma chienne vit ? Je vous en réponds ; elle pense ; elle aime ; elle raisonne ; elle a de l'esprit et du jugement… Vous vous souvenez bien d'un temps où elle n'était pas plus grosse qu'un rat… Oui… Pourriez-vous me dire comment elle est devenue si rondelette ?… Pardi, en se crevant de mangeaille comme vous et moi… Fort bien, et ce qu'elle mangeait vivait-il ou non ?… Quelle question, pardi non, il ne vivait pas… Quoi ! une chose qui ne vivait pas appliquée à une chose qui vivait est devenue vivante, et vous entendez cela… Pardi, il faut bien que je l'entende… J'aimerais tout autant que vous me dissiez que si l'on mettait un homme mort entre vos bras, il ressusciterait… Ma foi, s'il était bien mort, bien mort… Mais laissez-moi en repos, voilà-t-il pas que vous me feriez dire des folies…[143]

L'écrivain, on peut le constater, s'attache à caractériser les personnages dont il rapporte les propos[144]. Le dernier type de propos

---

163 et 241 ; XI, 68-69 et 88 ; XII, 236 ; XIII, 31-32, 35, 143 et 219 ; XV, 24, 160 et 294 ; Jean Varloot, « Métalégomènes à l'édition de la Correspondance de Diderot », dans *Approches des Lumières. Mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 502.

143. Lettre citée d'après la leçon de Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 171. Voir l'annexe IV.

144. La caractérisation des voix passe parfois par l'emploi d'un mot particulier, par exemple les « pardi » de madame d'Aine, que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres lettres (II, 297, 301, 302-303, 304 et 305). Pour d'autres exemples de conversations rapportées auxquelles prend part Diderot, voir : I, 176 ; II, 124-125, 220, 221-222, 227-228, 246, 268, 270, 272-275, 291-292 et 295-

rapportés par Diderot et qui sont présentés comme ayant été tenus en sa présence rassemble des textes dans lesquels deux ou plusieurs personnes conversent, mais pas Diderot. Ce type de dialogue est peu fréquent, mais on en trouve un exemple dans la lettre de janvier 1753 à Caroillon La Salette :

> Mr. de Buffon de retour n'avoit qu'un cri : Voyez Mr. Bouret, voyez Mr. Bouret. Mais ce Mr. Bouret est un homme invisible. L'abbé Sallier, bibliothécaire du roi, devant qui il me parloit ainsi, dit : « Bon, qu'il voye Bouret ; il vaudroit bien mieux que nous le vissions, nous ; il n'y a qu'à lui demander à souper »[145].

Ces quatre types de dialogue ont en commun d'être rendus comme ayant été entendus par Diderot : le contexte leur confère habituellement leur valeur de vérité.

Les propos rapportés par Diderot dont il a été fait mention jusqu'ici sont inscrits dans un lieu et dans un temps déterminés ; d'autres, au contraire, sont situés dans un lieu et dans un temps qui, pour être parfois précisés par Diderot, n'en perdent pas moins leur valeur descriptive au profit d'une assertion d'ordre général. Ils rejoignent souvent par là la répétition épistolaire : quelqu'un a bel et bien tenu les propos rapportés par Diderot (sous la forme dans laquelle ils sont rapportés ou sous une forme s'en approchant), mais leur répétition a pour effet de les détacher de leur contexte d'énonciation. En accordant peu d'importance à ce contexte, l'épistolier subordonne la part de réalisme épisodique de tels propos au message qu'il veut livrer (ils se rapprochent dès lors des propos inventés). La lettre au pasteur Jacob Vernes du 9 janvier 1759 comporte une occurrence d'un tel type de propos

---

305 ; III, 56, 68, 110, 128, 130-131, 131, 198, 314 et 333-334 ; IV, 40, 67, 82, 86, 90, 128-131, 157-158, 158 et 220-221 ; V, 58-59, 67-68, 95 et 217 ; VI, 57 et 159 ; VII, 56 n. 6, 113-114, 118-119, 120-123, 127, 129, 140, 165 et 184 ; VIII, 144, 158 et 197-198 ; IX, 97 et 139-140 ; XII, 145, 254 et 260-261 ; XIII, 143, 144, 232-234 et 236. On comparera à cet égard deux leçons de la lettre à Grimm d'octobre 1770, celle de Roth-Varloot (X, 142) et celle de Perol (*loc. cit.*, p. 97).

145. I, 153. Pour d'autres occurrences de conversations entendues par Diderot, mais auxquelles il ne participe pas, voir : II, 246 ; III, 94, 135-139, 142, 165, 167, 175-176, 176-177 et 348 ; IV, 68 ; V, 74 et 127 ; VIII, 102.

à valeur répétitive : « Des occupations, des embarras, des chagrins, de la mauvaise santé ; voilà, Monsieur, depuis deux mois que je vous dois une réponse, ce qui m'a fait dire tous les jours : Demain, demain » (II, 106). Du Grandval, le 3 novembre de la même année, Sophie reçoit une lettre dans laquelle l'affirmation de l'amour procède de l'énonciation d'une de ces phrases à valeur générale : « Je vous l'ai dit souvent, et plus je vais, mieux je sens que je vous ai bien dit : Il n'y a et il n'y aura jamais qu'une femme au monde pour moi[146]. » Un message a été énoncé une fois, par Diderot ou en sa présence, mais il conserve toujours sa valeur hors du contexte où il a été formulé. Sa reprise dans la lettre est une redondance justifiée.

Nombreux sont les procédés menant à l'indétermination des voix dans les propos rapportés et à leur subordination à l'expression d'une affirmation générale. La lettre à Sophie du 28 septembre 1761 témoigne ainsi de la répétition dans un contexte d'énonciation particulier, puisque Diderot rapporte ses propres propos, mais à l'intérieur d'une apostrophe à Uranie : « Uranie, Uranie, vous oubliez votre devoir ; et c'est à vous que je m'en prendrai. Ici, je lui disois : Je ne veux pas que vous mangiez davantage ; et elle m'obéissoit. L'amitié seroit-elle moins attentive ou moins absolue que l'amour ? » (III, 319). Pour confier la santé de Sophie à sa sœur, l'épistolier a recours à l'enchâssement de deux formes de propos dans la lettre : l'apostrophe et les propos rapportés, et ces derniers ont valeur de répétition. On peut croire que ces propos ont été tenus, mais leur contexte d'énonciation reste peu déterminé, sauf par le « Ici » désignant Paris ; de plus, l'usage de l'imparfait souligne le caractère répétitif de l'énoncé. Ailleurs, le pronom « nous » est à la source de l'indétermination : « Nous n'avions pas la force de causer en revenant ; seulement de tems en tems nous nous écriions encore : “Ma foi, cela est bien beau ! Quel instrument ! quelle musique ! quel homme !” » (V, 178 ; voir aussi II, 231). Les voix sont mêlées dans un discours

---

146. II, 321. Pour d'autres occurrences de ces propos à valeur plus générale que ponctuelle, voir : IV, 62-63, 68 et 161 ; V, 123 et 216 ; VI, 107 et 234 ; VII, 183 ; VIII, 87, 125, 140, 143, 144, 150-151, 155-157, 159 et 184 ; IX, 25, 61 et 112 ; X, 59 ; XI, 129 et 137 ; XII, 251 ; XIII, 208 ; XIV, 176 ; XV, 16 ; XVI, 59.

unique, dont la finalité (vanter les mérites d'une pièce musicale) est plus importante que l'énonciation (qui dit quoi ?). La lettre du 20 octobre 1760 offre un exemple plus clair encore de l'indistinction des voix potentiellement à l'œuvre chez Diderot lorsqu'il rapporte des propos : le procédé retenu est celui de l'alternance rapide de répliques dont l'énonciateur n'est pas identifié. La caractérisation des voix est aussi limitée ici que dans l'exemple précédent et vise surtout à mettre en évidence l'union de Diderot et de madame d'Holbach, union que rendent explicite les notations encadrant les propos tenus par les personnages.

> Voilà Monsieur Schistre qui prend sa mandore. Le voilà qui joue. Quelle musique ! Quelle exécution ! Tout ce que ses doigts font dire à des cordes ! cela est incroyable ; et comme Madame d'Holback et moi nous n'en perdions pas un mot ! — Le joli courroux ! — Que cette plainte est douce ! — Il se dépite ; il prend son parti. — Je le crois. — Les voilà qui se raccommodent. — Il est vrai. — Le moyen de tenir contre un homme qui sçait s'excuser ainsi ! — Il est sûr que nous entendions tout cela (III, 166).

Le lecteur non destinataire, lui, n'est pas sûr d'entendre « tout cela », confronté qu'il est à des paroles n'ayant pas, malgré leur alternance, de lieu fixe, ne renvoyant pas à un énonciateur que le texte permettrait d'identifier. De même, à Langres, lorsqu'il passe « dans les rues », Diderot entend « des gens » parler de lui (II, 213), énoncer une parole commune, (re)lancer la rumeur. Dans ces circonstances, qui prend la parole a peu d'importance — à condition que ce qui a été dit soit entendu. Même rapportés avec les apparences de la fidélité, les propos diderotiens mènent vers cet espace de parole où règnent la circulation des voix, l'indistinction, la fusion de ceux qui conversent, entre eux et avec celui qui écrit[147].

---

147. Cette indistinction peut parfois être contredite par la lettre elle-même : dans celle du début novembre 1760, on trouve aussi bien l'indistinction (« pourquoi cela ? a demandé une voix qui venoit du fond du salon », III, 231-232) que la précision (« c'est toujours le père Hoop qui parle », III, 233). Pour des exemples d'indistinction des voix dans les propos rapportés, voir : II, 170, 222 et 231 ; III, 165.

La deuxième grande catégorie de propos rapportés par Diderot est celle dans laquelle il est avéré que l'épistolier n'a pu entendre les propos qu'il rapporte : ils ont été prononcés par d'autres que lui, dans un lieu ou un temps dont il était évidemment absent. La forme la plus banale de ces propos rapportés est la citation de phrases prononcées par des personnages (inégalement) célèbres : Damiens (III, 142), le prophète Osée (III, 143), Saint-Évremond (III, 148 ; dans ce cas, Diderot rapporte les paroles de Georges Le Roy rapportant celles de Saint-Évremond), un « philosophe athénien » (III, 190), l'apôtre Thomas (IV, 225), Socrate (V, 217), « je ne sçais plus quel ancien » (VII, 164), un cardinal italien (VIII, 242), le poète Saint-Lambert (IX, 209), Jésus-Christ (XI, 202), Newton (XIII, 26), l'abbé Têtu s'adressant à madame de Sévigné (XV, 44). Dans d'autres cas, des propos rapportés sont indiqués par l'épistolier comme étant de seconde main : « On me rendit ce discours de Mr. Bouret » (I, 153) ou « C'est ainsi qu'on m'a écrit cet événement ; car vous sçavez bien que je n'y étois pas » (II, 162), avoue Diderot après avoir rapporté des propos entre guillemets (si l'on en croit la leçon de Georges Roth). Le 9 septembre 1768, Diderot cite dans sa lettre à Falconet des propos qu'aurait tenus Lemercier de La Rivière : ces propos, soulignés, sont tirés d'une lettre antérieure de Falconet, mais celui-ci ne les tient pas de Lemercier lui-même, puisque Diderot précise : « je ne l'ai pas entendu, ni vous non plus » (VIII, 119). De la parole circule, mais personne n'est garant, dans la lettre, de sa véracité[148].

---

148. Pour d'autres exemples de propos rapportés par Diderot, mais dont il est clair d'après le contexte qu'il ne les a pas entendus lui-même, voir, pour des propos d'un seul personnage : II, 158, 161, 162, 162-163, 195, 213, 215 et 245 ; III, 46, 57, 110, 132, 195, 260, 268, 303 et 324 ; IV, 135, 137, 153, 194-195, 201, 204 et 213 ; V, 128, 172, 173, 195 et 196 ; VI, 34 et 285 ; VII, 40, 87 et 132 ; VIII, 33, 159-160, 176, 185, 208, 209 et 215 ; IX, 179-180 ; X, 164 ; XI, 64 ; XII, 89-90, 166 et 242 ; XIII, 209 et 234 ; XIV, 40-41 et, pour des propos de plusieurs personnages échangeant entre eux : I, 154 ; III, 87, 111, 124, 148, 225, 226, 227, 232, 232-233, 234-235, 257, 258-259, 268-269, 308, 320 et 338 ; IV, 66, 138-139, 152, 162, 170, 171 et 201 ; V, 55-56, 132-133, 133, 180-181, 182-185, 196-197 et 216 ; VI, 34-35, 104-105 et 107 ; VII, 128-129 et 132 ; VIII, 103, 175, 207 et 218 ; IX, 61-62 ; X, 237-238 ; XI, 223.

La dernière catégorie est celle dans laquelle des propos sont transcrits par Diderot comme s'ils avaient été entendus par lui, mais sans que le contexte permette de décider s'ils l'ont été réellement. C'est le cas lorsqu'il cite le dramaturge Louis de Cahuzac (II, 128), ses adversaires Fréron et Palissot (II, 170), un enfant prodige et l'évêque du Puy (III, 45), le peintre Greuze (III, 100), la comédienne Lépri (III, 268), le comte de Lauraguais (III, 338). Des groupes ou des personnages (dont l'identité est définie ou non) sont également présentés comme ayant dit quelque chose, mais sans que l'on sache si l'épistolier retranscrit une parole réelle, même quand des traits formels semblent l'indiquer (la présence d'un verbe introducteur au présent de l'indicatif, par exemple : « ils disent »), s'il fait d'une parole entendue dans un contexte particulier le modèle de propos rapportés régulièrement ou s'il résume plutôt les déclarations entendues. Ces groupes ou personnages sont des parlementaires (II, 129), des amis de Voltaire (II, 242), deux voyageurs (III, 187), un jeune libertin du Palais-Royal (IV, 131), les « fanatiques » accusant Calas (IV, 180-181), des « âmes roides et courageuses » (IV, 218), des commensaux (IV, 294), un père et une mère (V, 65), des amis parisiens (VI, 356), la rumeur publique (VII, 171 ; X, 210), des beaux esprits et des philosophes (VIII, 41), l'Académie de peinture (IX, 132). Dans ces cas limites, on ne peut déterminer si les propos rapportés ne sont pas des citations de textes qu'il n'est pas possible d'identifier ou des propos que l'on a rapportés à Diderot, mais que lui-même n'a pas entendus. Comme l'indique Georges Roth au sujet d'une phrase rapportée entre guillemets : « L'allusion nous échappe[149]. »

Une des particularités du dialogue diderotien est l'enchâssement des dialogues les uns dans les autres. Cette caractéristique

---

149. III, 159 n. 20 ; voir aussi III, 155. Pour d'autres occurrences de propos rapportés par Diderot sans que l'on puisse déterminer s'il les a bien entendus, voir, pour des interventions d'un seul personnage : II, 177 ; III, 239, 254 et 292 ; V, 126, 218, 227, 228 et 230 ; VI, 25, 27, 29, 160 et 287 ; VIII, 110, 143, 144, 150-151, 155 et 156 ; X, 164 ; XII, 145-146 et 257 ; XVI, 54 et 66 ; et, pour des échanges dialogués : II, 226 ; III, 170 et 244 ; IV, 40, 103, 122-123, 134 et 186-187 ; V, 94 ; VII, 119 ; VIII, 144, 153 et 156.

générale de l'œuvre structure aussi la façon qu'a Diderot de rapporter les propos, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent. Du Grandval, Diderot écrit le 30 octobre 1759 une longue lettre faite en bonne partie de la transcription d'une conversation sur la philosophie des Sarrasins (on retrouve dans sa transcription des passages de l'article encyclopédique que Diderot a consacré à cette question) et à laquelle participent plusieurs des habitants du Grandval : le père Hoop, madame d'Aine, Diderot, etc. À un moment de la conversation, Diderot, le scripteur de la lettre adressée à Sophie (cette lettre est un moment du dialogue épistolaire), est celui qui discute avec ses hôtes (une conversation est donc rapportée) et qui rapporte les propos qu'adresse un manichéen à un optimiste, et ce manichéen lui-même imagine les réponses de Dieu à un personnage dont il raconte l'histoire[150]. De même, la lettre à Sophie du 17 novembre 1765 est constituée en bonne partie par la transcription d'un dialogue entre un jeune homme et un de ses amis. Diderot n'a pas assisté à ce dialogue ; il le tient du jeune homme. Les propos sont toutefois rapportés comme si Diderot avait été là lorsqu'ils ont été énoncés. À l'intérieur de cette conversation, l'ami du jeune homme invente une phrase qu'il pourrait lui dire, mais ne lui dira pas :

> Si je l'aimois encore d'amour, je vous dirois : Mon ami, j'aime d'amour madame une telle, et j'espérerois de votre amitié une conduite conforme à ma tranquillité. Mais je ne sçaurois vous parler ainsi, car je vous avouerois un sentiment que je ne sens ni loin ni près d'elle (V, 183).

La lettre est un moment d'un dialogue ; dans ce dialogue, on rapporte des propos ou des conversations, mais des propos ou des conversations qui n'ont pas été tenus en notre présence ; ces propos ou conversations rapportés contiennent eux-mêmes des dialogues hypothétiques. La complexité est bien ce qui caractérise la pratique diderotienne du dialogue jusque dans la correspondance.

---

150. II, 302-303. Pour d'autres occurrences d'enchâssement dans la même lettre, voir II, 300, 304 et 305. Pour d'autres occurrences dans d'autres lettres, voir : II, 277, 300, 302 et 305 ; III, 144-145, 167-169, 323-324 et 348 ; IV, 131, 162 et 204 ; V, 122, 123 et 200 ; VIII, 32-33 ; IX, 112 et 139 ; XV, 16.

Quels que soient la catégorie considérée ou le niveau d'enchâssement des propos rapportés, rien ne permet cependant de distinguer les façons de les rendre. En décembre 1776, Diderot note pour Grimm un mot de l'enfant d'Angélique : « sa petite fille qui a trois ans et qui me vit une énorme bosse à la tête, me dit : "Ah, ah, grand-papa, tu te coignes donc aussi le nez contre les portes ?" » (XV, 24). Résumant pour Sophie un conte de l'abbé Galiani, il rapporte les propos d'un des personnages du conte de la même façon qu'il rapporte les propos qu'il a réellement entendus de la bouche de ceux qui les ont dits : « On lui répondit : "Un de nos camarades, honnête homme. C'est une perte. Mais voilà le train des choses de ce monde : les bons s'en vont et les méchants restent" » (III, 105). À la princesse Dachkov, le 25 janvier 1774, il présente le porteur de sa lettre, puis fait entendre Henri IV : « Il se nomme Crillon, et il n'est pas indigne du nom qu'il porte. C'est d'un de ses ancêtres que Henry quatre, son souverain et son ami, disoit : "Voilà l'homme le plus brave de tout mon royaume" » (XIII, 154). Lorsqu'il raconte, dans une très longue lettre à Falconet de septembre 1768, les péripéties d'un concours de l'Académie de peinture, des propos sont également rapportés, mais on ne sait pas si Diderot les tient de première main : « Ces enfants se disoient l'un à l'autre : *Si c'est toi qui as le prix, je m'en consolerai ; car si j'ai fait une assez bonne chose, tu en as fait une belle* » (VIII, 143). Le 30 octobre 1759, la conversation sur la philosophie des Sarrasins dont il a déjà été fait mention permet à l'épistolier de faire entendre la parole de Dieu telle que la rapporte un manichéen dont les propos sont rapportés par un des amis de Diderot :

> Quel sera leur sort dans l'autre vie [il est question de trois enfants] ? L'optimiste répondit que le premier seroit récompensé dans le ciel, le second puni dans les enfers, et que le troisième n'auroit ni châtiment ni récompense. Mais, reprit le manichéen, si ce dernier disoit à Dieu : « Seigneur, il n'a dépendu que de toi que je vécusse plus longtems et que je fusse assis dans le ciel à côté de mon frère ; cela eût été mieux pour moi », que lui répondroit le Seigneur ? Il lui répondroit : « J'ai vu que si je t'accordois une plus longue

> vie, tu tomberois dans le crime et qu'au jour de mes vengeances tu mériterois le supplice du feu» (II, 303).

Que l'on soit une fillette de trois ans, un personnage de conte, un roi de France, un apprenti artiste ou le Créateur, pour Diderot c'est tout un: on est une «présence parlante».

Soutenir que l'épistolier ne distingue guère stylistiquement les diverses catégories de propos rapportés implique une réflexion sur les traits formels qui caractérisent la transcription de ces propos et sur le thème de la fidélité dans le rendu telle que la postule la lettre. Jusqu'à maintenant, la grande majorité des textes cités était du style direct: c'est le procédé qui se rapproche le plus fidèlement de la conversation *in vivo*[151]. Diderot emploie néanmoins d'autres formes pour rendre la parole. Le style indirect peut être utilisé seul, comme c'est le cas dans la lettre du 15 octobre 1760:

> Le mauvais tems a fort allongé la visite de nos habitants de Sussi. On a dit que celle qui n'avoit pas été aimée d'un homme foible ignoroit les caresses de l'amour. Autre thèse: Qu'il y avoit plus de rapport qu'on ne croyoit entre la dévotion et la tendresse, et que la dévotion, tout bien pesé, consistoit à se priver des choses qui ne nous plaisoient plus ou qui nous échappoient et à expier par des sacrifices qui ne coûtent rien la jouissance de celles qu'on aimoit encore et qu'on ne pouvoit procurer.

Est-ce parce qu'il n'a pas fait appel au style direct que l'épistolier ajoute à la suite de ces lignes: «Il m'a semblé que cela avoit été mieux dit que je ne vous l'écris[152]»? Que l'on réponde, ou non, par l'affirmative à cette question, il reste qu'il faut constater l'emploi

---

151. Dans de rares cas, on trouve sous la plume de Diderot les mêmes conversations, mais dans des styles différents. Durant son séjour à La Haye, l'épistolier rapporte aux dames Volland et à madame d'Épinay, le même jour, soit le 22 juillet 1773, les propos de la princesse Golitsyn: dans le premier cas, il a recours au style indirect et, dans le second, au mélange du style direct et du style indirect (XIII, 33 et 35-36).

152. III, 143. L'emploi du seul style indirect est trop généralisé pour que le relevé de ses occurrences soit possible. On verra néanmoins: V, 122-123; VIII, 32, 144, 151 et 156; X, 139.

par Diderot du style indirect pour rapporter les propos entendus et que ces propos sont lourds, comme dans plusieurs cas rapportés au style direct, d'une indétermination des voix (« On », « nous »).

Dans d'autres cas, l'épistolier joue des ressources des divers styles dans un même passage. Ainsi, un échange dialogué entre lui et Montamy repose sur l'emploi du style indirect et du style direct, en plus du recours au soulignement : « Le Montamy me demanda *ce que c'étoit qu'un homme heureux dans ce monde.* Et je lui répondis : Celui à qui la nature a accordé un bon esprit, un cœur juste, et une fortune proportionnée à son état[153]. » Les styles indirect libre, indirect et direct sont utilisés dans une lettre à Sophie du 30 septembre 1769 :

> En suivant la conversation sur la nature humaine, on en vint à cette question : Comment il arrivoit que des sots réussissoient toujours, et que des gens de sens échouoient en tout, en sorte qu'on diroit que les uns sembloient de toute éternité avoir été prédestinés au bonheur, et les autres à l'infortune. Je répondis que la vie était un jeu de hazard ; que les sots ne jouoient pas assez longtems pour recueillir le salaire de leur sottise, ni les gens sensés, celui de leur circonspection. Ils quittent les dés lorsque la chance alloit tourner ; en sorte que, selon moi, un sot fortuné et un homme d'esprit malheureux sont deux êtres qui n'ont pas assez vécu. Et puis voilà comme nous causons ici[154].

---

153. II, 276. On trouve le même mélange du style direct et du style indirect dans une lettre de février 1760 à Sophie : « Clairet m'a dit que votre mère étoit malade, et moi j'ai demandé : *Et Mademoiselle ?* — Qu'elle avoit eu l'estomac dérangé. — Et j'ai ajouté : *Et Mademoiselle ?* » (III, 22). Pour d'autres propos rapportés mêlant style direct et style indirect, voir : I, 175 ; II, 68, 160 et 276-277 ; III, 56, 69, 104, 105, 129, 140, 144-145, 165-166, 222-223, 231-232, 235, 243 et 248 ; IV, 40-41, 46 et 77 ; V, 56-57, 69-70, 71, 72, 74-75, 111, 131, 132-133, 134, 173, 196, 200-201, 214 et 216 ; VI, 25-26, 33-34, 107, 109, 110 et 158-159 ; VII, 139, 161 et 167-169 ; VIII, 32-33, 175 et 216 ; IX, 101 et 219 ; X, 237-238 ; XII, 23 et 242-243 ; XIII, 66-67, 143 et 144 ; XVI, 56. L'emploi du style indirect libre est rare ; on le trouve parfois en conjonction avec le style direct (V, 195 ; VII, 213).

154. III, 98-99. On trouve une phrase similaire à ce commentaire final dans la lettre à mesdames Diderot et de Vandeul du 30 décembre 1773 (il est

L'alternance des formes est précise. La première phrase, du style indirect libre, indique clairement que le projet de l'épistolier est de rendre la suite de « la conversation sur la nature humaine », mais elle ne possède ni les traits du style indirect (présence d'un verbe introducteur et subordination de la proposition contenant les propos rapportés) ni ceux du style direct (inversion du verbe et du sujet dans l'interrogation, présence du point d'interrogation). La deuxième comporte un verbe introducteur (« Je répondis que ») qui permet la subordination de la proposition contenant les propos rapportés ; c'est du style indirect. La troisième, enfin, a toutes les apparences du style direct : rien ne laisse croire que les propos n'ont pas été énoncés tels qu'ils sont rapportés. La quatrième et dernière phrase vient indiquer la fin de la conversation rapportée[155]. Les ressources de l'épistolier rapportant des propos sont multiples et Diderot les emploie toutes. Mais cet emploi est-il le gage de la fidélité de l'épistolier à ce qu'il entend ou a entendu ?

En effet, la fidélité dans le rendu des conversations occupe souvent l'épistolier, comme elle occupait le dramaturge. Parfois, il se contente, et ses correspondants avec lui, d'une « ébauche » (V, 173 ; IX, 139 ; XIV, 74), du « gros » d'une conversation (IV, 131), d'un « récit » (VII, 129) ou d'un « échantillon » (III, 257). Des remarques indiquent alors que les propos ne sont pas transcrits textuellement : « Voilà le discours de cette femme, à très peu de chose près » (IV, 59) ; « je l'ai fait asseoir et lui ai dit à peu près ce qui suit » (XIII, 66). L'absence de certains propos peut être marquée par les mots « et cætera » (VIII, 153 ; IX, 140) ou « et cœtera » (XII, 69 et 146). Parfois, l'épistolier annonce qu'il a transcrit une conversation « mot à mot » (II, 308), « mot pour mot » (VIII, 136), « en propres termes » (I, 156), avec les « propres mots » de celui qui les a dits (XII, 236), en utilisant « son expres-

---

alors fait mention des conversations avec Catherine II) : « Voilà comme on cause avec elle » (XIII, 143). Ces deux phrases ont pour effet de souligner la véracité des propos rapportés.

155. Pour une autre occurrence du mélange des trois styles, voir VIII, 231-232.

sion» (X, 152) ou «ses mots» (XIII, 233) — au risque de la grossièreté: «je compte peu sur la bienveillance de ces bougres-là (c'est son mot)» (I, 156) ou de l'obscurité: la lettre du 20 octobre 1760 «n'est obscure que par l'impossibilité de ne rien omettre de ce qui s'est dit» (III, 182). Parfois, non sans contradiction, il révèle qu'il s'est permis quelque liberté, qu'il a noté «presque mot pour mot» (II, 272):

> Au demeurant, je vous prie de croire qu'il n'y a pas un mot ni à ajouter ni à retrancher à tout cela. C'est la vérité pure, à l'exception de quelques discours que j'ai peut-être faits mieux ou moins bien qu'ils n'ont été tenus (V, 185).

Dans la transcription des propos entendus, l'écriture ne cède pas ses droits et, au premier chef, sa liberté formelle.

Comment expliquer la position changeante de Diderot sur ces questions? Comment rendre compte de ces déclarations en apparence contradictoires? Elles sont d'abord le signe de l'adaptation de l'épistolier aux situations qu'il rapporte: toutes les conversations ne sont pas identiques, ce qui fait qu'on ne peut toutes les rendre de la même manière dans la lettre. Elles soulignent encore que l'investissement affectif varie d'un destinataire à l'autre et d'un sujet à l'autre. C'est ainsi que Diderot, décrivant à sa femme ses dernières rencontres avec Catherine II, note qu'il est troublé: «Tiens, ma femme, j'ai peine à te continuer cette conversation, car je sens que mon âme s'embarrasse[156].» Si l'épistolier se permet à l'occasion quelque liberté avec le texte des propos rapportés, c'est aussi parce qu'il leur arrive d'avoir un caractère répétitif. Il l'écrit à sa femme en avril 1774: «Voilà, ma bonne, comment on cause avec l'impératrice de Russie, et cette conversation que je viens de te rendre ressemble aux soixante autres qui l'avoient précédée» (XIII, 235). Les déclarations contradictoires de l'épistolier constituent enfin la manifestation de la conscience qu'il a des difficultés que pose la transcription des

---

156. XIII, 234. On entendra doublement «conversation», au sens de «conversation rapportée par Diderot» et au sens de «cette lettre est une conversation».

conversations[157]. C'est ce que laisse entendre la lettre à Sophie du 20 octobre 1759 :

> Dans les choses les plus légères ainsi que dans les plus importantes, il n'y a de bien que ce qui est un. Pourquoi ces gentillesses de conversation qu'on a entendues avec tant de plaisir, s'émoussent-elles quand on les rend ? C'est qu'on les présente isolées ; c'est que l'intérêt du moment et de l'à-propos n'y est plus (II, 289).

La variété de la conversation, son discontinu (« on les présente isolées ») et l'importance du contexte dans lequel elle se déroule (le « moment », l'« à-propos ») entraînent nombre de difficultés.

Dans ses lettres, Diderot revient fréquemment sur ces difficultés. Pour le paraphraser, on peut se demander si une de ses principales interrogations ne porte pas précisément sur la façon de rendre le « babil de dessous la cheminée » (III, 171). Par exemple, les contes de Galiani, auxquels Diderot attache pourtant une grande importance, ne peuvent pas être transposés comme il le faudrait : « cela ne vous amuseroit peut-être pas autant écrit que cela nous amuse récité » (III, 269). Il est « impossible », de même, de rendre certains « entretiens », par exemple avec Uranie (V, 122). À la limite, les « causeries » qu'il a avec elle peuvent être « si variées » que l'épistolier ne parvient pas à se les rappeler, tout « agréables » qu'elles aient été (V, 63) et il arrive même, une fois transcrites, qu'elles aient quelque chose « de sec et d'abstrait » (IV,

---

157. Il partage cette conscience avec ses contemporains, comme en témoigne l'« Avertissement » aux *Serments indiscrets* de Marivaux : « il est vrai que j'ai tâché de saisir le langage des conversations, et la tournure des idées familières et variées qui y viennent, mais je ne me flatte pas d'y être parvenu ; j'ajouterai seulement, là-dessus, qu'entre gens d'esprit les conversations dans le monde sont plus vives qu'on ne pense, et que tout ce qu'un auteur pourrait faire pour les imiter n'approchera jamais du feu et de la naïveté fine et subite qu'ils y mettent » (*op. cit.*, p. 967). Cette difficulté peut cependant avoir des effets positifs, par exemple au plan de l'argumentation, comme c'est le cas dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII*e *siècle* de Charles Pinot-Duclos : « C'est pour mettre le lecteur en état d'en juger que je vais rapporter en une seule conversation ce que madame de Retel m'a dit en différentes occasions, et à mesure qu'elle me croyait en état de goûter ses principes » (préface de Henri Coulet, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1986, p. 31).

128). Ainsi, la réponse que fait Catherine II à une demande de Diderot, rapportée au style indirect, n'était pas « sèche comme je vous l'écris » : « Il faudroit vous peindre sa personne, ses yeux, son visage dans ce moment, pour suppléer à mon discours ce qui y manque » (XIII, 210). L'épistolier a peur que les propos de l'impératrice, en « séjournant dans [s]a tête », « ne dégénérassent en prenant un goût de terroir[158] ». La fidélité est enfin fonction de la mémoire de l'épistolier : « Si je pouvois me rappeler ses discours et ses actions, je vous déchirerois l'âme » (IV, 92). Par cette incessante réflexion sur les difficultés de rendre les propos tenus ou entendus, l'épistolier réintroduit une fois de plus dans la correspondance la question de l'autoreprésentation. Se demander si la lettre est inférieure à la conversation, s'il est possible de transcrire tous les propos, si leur variété ne rend pas aléatoire toute volonté de fidélité, si la sécheresse ne marque pas le passage de l'oral à l'écrit : toutes ces questions obligent l'épistolier à réfléchir à ce qu'il écrit, à ce qu'est le dialogue qu'il tente de maintenir, par la lettre, avec l'autre absent, à ce qui manque à la lettre pour être une conversation ou un dialogue.

Alors qu'il est possible de décrire précisément les styles qu'emploie Diderot et dans quel contexte, et de recenser ses diverses réflexions sur la notion de fidélité dans le rendu des propos, on prendra garde d'accorder trop d'importance à la typographie des textes dans l'édition de Georges Roth. En retournant au manuscrit original de la lettre du 15 octobre 1759 qui contient la conversation entre Diderot et madame d'Aine citée ci-dessus, Jean Varloot (LSV, p. 90) et Jacques Chouillet[159] ont pu faire la preuve que Diderot n'a jamais recours dans ce passage aux tirets pour distinguer les répliques des deux personnages — il utilise plutôt les points de suspension —, pas plus qu'aux guillemets (les autres différences de graphie entre les trois éditions sont volon-

---

158. XIV, 74. « On dit, que *Du vin sent le terroir*, qu'*il a un goût de terroir*, pour dire, qu'Il a une certaine odeur, un certain goût qui vient de la qualité du terroir. Et figurément, qu'*Un homme sent le terroir*, pour dire, qu'Il a les défauts qu'on attribue ordinairement aux gens de son pays » (Ac. 62).

159. Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 171.

tairement laissées de côté). Du fait de l'utilisation des points de suspension pour marquer les tours de parole, leur alternance est moins claire dans le manuscrit original que dans la *Correspondance*: ceux entre «bien mort» et «Mais laissez-moi» (II, 283) n'indiquent pas un changement de locuteur, mais simplement les hésitations de madame d'Aine. L'épistolier rapporte des conversations auxquelles il a mêlé sa voix, mais il tolère quelque flottement dans leur transposition[160].

Cette liberté formelle explique en partie que le destinataire de la lettre ait un rôle à jouer dans les propos rapportés; l'épistolier lui confie une mission importante d'achèvement. Diderot explique régulièrement ce rôle à Sophie, par exemple durant l'automne 1760: «Il est inutile que je vous nomme dans la suite les interlocuteurs. Vous les connaissez tous[161]»; «Je vous fais grâce de toutes les réflexions qui furent amenées par ces traits historiques. Vous les referez toutes, et beaucoup d'autres» (III, 234). Cette façon de donner un rôle au lecteur dans la lettre est un procédé rhétorique courant au XVIIIe siècle, dans la fiction épistolaire comme dans la lettre familière. Dans la lettre LXXXV des *Liaisons dangereuses* de Laclos, la marquise de Merteuil écrit à Valmont: «Je ne vous rendrai donc pas notre conversation que vous suppléerez aisément[162].» Dans une lettre à Galiani, madame d'Épinay, qui note le «précis» d'une conversation de Diderot et de Morellet, reconnaît avoir supprimé les «épithètes énergiques» dont le premier ornait ses répliques, mais recommande à son correspondant de les restituer «pour la vérité du narré» (X, 215-216). On retrouve fréquemment ce procédé sous la plume de

---

160. «Une typographie dramatique moderne ne doit pas rompre l'effet de continuité qui assimile, sous la plume de Diderot, la citation: dialogue avec des textes antérieurs, dialogue avec le lecteur, réemploi de discours déjà tenus, ouverture à un discours à venir», conseille Michel Delon (*loc. cit.*, p. 138-139).

161. II, 295. La connivence est soulignée par cette remarque. L'épistolier n'a pas besoin de distinguer les voix de la conversation qu'il rapporte à sa correspondante: la sienne et celles de madame d'Aine, de madame d'Holbach, de son mari et du père Hoop, car elle saura les entendre. Le lecteur non destinataire est moins favorisé: à part celles de Diderot et de madame d'Aine, les voix de la conversation sont difficiles à distinguer.

162. Laclos, *op. cit.*, lettre LXXXV, p. 188.

Diderot, surtout dans les lettres à Sophie (III, 300-301 et 350; IV, 140; V, 182) et à Grimm (II, 198). Il peut être, comme dans les exemples précédents, l'objet d'injonctions explicites, mais aussi de remarques en apparence anodines. Dans une lettre à Vialet de novembre 1767, l'épistolier rapporte les propos de madame Legendre: «Elle rêve un moment. L'illusion disparoît, et elle s'écrie: Non, non, cela ne se peut, et le reste» (VII, 213). Le «et le reste» final est le signe que le lecteur doit suppléer à ce qui manque aux propos rapportés. Le dialogue épistolaire, c'est aussi cela: demander au lecteur de faire sa part du travail. «Il n'est pas nécessaire de vous avertir que je suis toujours notre conversation; vous vous en apercevrez bien» (III, 228), note Diderot, rappelant à sa destinataire ce qui est attendu d'elle. Quand il lui écrit: «Cette causerie où je vous mets en tiers» (V, 77), il ne veut pas simplement dire qu'elle sera le témoin d'une conversation, mais plutôt qu'elle en sera le troisième participant. Non seulement la conversation n'existerait pas sans elle, car on n'aurait personne à qui la rapporter, mais elle resterait lettre morte: personne ne la compléterait.

À la fin du XVIIe siècle, Bussy-Rabutin écrivait à madame de Sévigné qu'«imiter les conversations» était «la chose la plus agréable dans un commerce de lettres[163]». Diderot semble bien partager son avis, à condition de donner une acception élargie au mot *conversation*. Les propos rapportés sont en effet des moments importants des lettres, ne serait-ce que parce que la conversation est une des activités par excellence de la vie sociale au XVIIIe siècle. L'épistolier annonce parfois à l'avance qu'il rapportera une conversation, avec D'Alembert par exemple: «Je vous rendrai cette conversation au Grandval» (à Sophie Volland, II, 270). C'est un des grands plaisirs de la correspondance et une de ses ressources fondamentales: «Et voilà, mon amie, comme le tems se passe.

---

163. Lettre de Bussy-Rabutin à madame de Sévigné, citée par Évelyne Bachellier, «De la conservation à la conversion», *Communications*, 30, 1979, p. 41.

Je n'ai à vous dire que de ma tendresse et de nos entretiens » (II, 306). L'épistolier déplore ailleurs ne pas avoir le « loisir » de rendre une « bonne conversation » (III, 86 ; voir aussi III, 220). Les conversations, qu'elles soient « politiques », « littéraires » ou « métaphysiques » (VII, 149), Diderot ne cesse de les faire entendre à ses destinataires. Plus largement, il s'agit pour lui d'accueillir la parole dans la lettre.

Cette inclusion des propos peut être analysée à partir de plusieurs catégories et types, selon que l'épistolier ait tenu ou entendu les propos qu'il rapporte, qu'il cite des propos qu'il ne peut pas avoir entendus ou qu'il laisse indécis le lecteur quant à leur énonciation. Pourtant, malgré ces distinctions, il faut constater que les moyens stylistiques dont Diderot dispose pour rapporter les propos ne varient guère : ceux-ci s'inscrivent toujours de la même façon dans la lettre, même si la fidélité dans le rendu de la parole est une valeur changeante. Les difficultés que Diderot énumère, pour être réelles, ne changent rien fondamentalement à son rapport au monde : c'est une voix qu'il entend, et une voix qu'il veut, à son tour, faire entendre, à défaut d'entendre réellement la voix de l'autre. Cette parole exogène reste cependant insuffisante : Diderot ne peut se contenter de la parole entendue. Il lui faut également en inventer d'autres.

Prosopopées épistolaires

La lettre ne permet pas uniquement à son auteur de conserver la conversation, de recueillir la voix des autres et la sienne, d'enregistrer la rumeur du monde, de rapporter des propos. Elle est aussi le support d'une forme particulière d'inscription de la parole : dans les lettres, l'épistolier note des phrases ou crée de courts échanges dont il ne s'efforce pas de montrer qu'ils ont réellement été entendus. Ces dialogues ou bribes de dialogues, créés de toutes pièces par l'épistolier, ont parfois été désignés par les expressions « dialogues fictifs[164] », « *fantasy dialogue*[165] »,

---

164. Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 18 et Hisayasu Nakagawa, [s.t.], RDE, 4, avril 1988, p. 155.
165. Janet Altman, *op. cit.*, p. 139.

dialogues heuristiques[166] ou dialogues socratiques. Aucune de ces appellations n'est satisfaisante : les deux premières, parce qu'elles semblent opposer des dialogues fictifs à d'autres qui ne le seraient pas (or, tout propos rapporté comporte une part de fiction) ; les deux dernières, parce qu'elles rattachent le dialogue épistolaire diderotien à une tradition (la maïeutique) à laquelle il ressortit effectivement (vu le statut du genre au XVIIIe siècle), mais dans laquelle sa spécificité se perd. Enfin, la question de l'absence, et de la mort dont elle est la métonymie et l'annonce, n'est pas prise en considération par les tenants de ces définitions.

On préférera rattacher cette façon d'introduire une parole inventée au procédé de la prosopopée. Celle-ci permet, dit Bernard Dupriez, de « Mettre en scène les absents, les morts, les êtres surnaturels, ou même les êtres inanimés : les faire agir, parler, répondre[167]. » Selon Fontanier (*Les figures du discours*, 1818-1827), que résume et commente Dupriez, elle est proche de la personnification, de l'apostrophe et du dialogisme :

> Toutefois, il n'y a dialogisme que si l'on fait parler et converser l'être absent ou ce qui est personnifié ; il n'y a apostrophe que si l'on s'adresse à lui ou à cela ; il n'y a personnification que si l'être mis en scène n'est pas déjà une personne...[168]

Puisqu'elle est fondée sur l'absence, la lettre fait fréquemment appel à ce type d'apostrophe et de dialogue[169] : la voix de l'absent (qu'il s'agisse ou non du destinataire) trouve ainsi à s'inscrire dans le texte épistolaire, soit que l'on s'adresse à lui (à la limite, toute lettre est une apostrophe, et rien que cela), soit qu'on le représente parlant (avec soi ou avec un autre). L'apostrophe, le

---

166. Roland MORTIER, « Diderot et le problème de l'expressivité : de la pensée au dialogue heuristique », *loc. cit.*

167. Bernard DUPRIEZ, *op. cit.*, p. 364.

168. *Ibid.*, p. 365.

169. On préférera le mot *dialogue* à *dialogisme*, aujourd'hui accolé surtout aux travaux de Mikhaïl Bakhtine, car le second postule une forme de production textuelle qui dépasse largement l'échange oral dont il est question ici. La simple personnification, sans représentation de la parole, n'a pas lieu d'être étudiée.

dialogue, ainsi qu'une forme intermédiaire entre ces deux procédés, sont trois des façons qu'a découvertes la lettre pour faire entendre la voix de l'autre, ou pour lui faire entendre la sienne; ces prosopopées sont spécifiquement épistolaires.

En quoi ce dialogue et cette apostrophe diffèrent-ils des propos rapportés? Ne peut-on pas dire que toute lettre est une prosopopée, puisque celui qui écrit le fait toujours pour un absent, est toujours lui-même un absent? Si l'on a choisi le terme *prosopopées*, c'est qu'il est souhaitable de distinguer dans la lettre ce qui relève d'un discours que l'on dira d'imitation (rendre ses propos ou ceux que l'on a entendus) d'un discours que l'on dira de pure création (les propos dont il est question n'ont jamais été prononcés par personne, ils sont créés de toutes pièces par l'épistolier — c'est du moins ce que laisse croire la lettre). Pour rendre compte de phénomènes différents, malgré des similitudes qu'il faut préciser, des appellations différentes sont nécessaires.

Au sens littéral, l'*apostrophe*, explique Bernard Dupriez, désigne le procédé par lequel « L'orateur, s'interrompant tout à coup, adresse la parole à quelqu'un ou à quelque chose[170] », mais, de même que le mot *prosopopée* est doté ici d'une extension plus englobante que celle qu'il a habituellement, on désignera par le mot *apostrophe* la représentation dans la lettre d'une parole, celle du destinateur comme celle du destinataire, qui, d'une part, reste sans réponse et qui, d'autre part, est explicitement imaginée par l'épistolier. Proche du monologue intérieur, cette apostrophe est toujours l'expression d'un seul: l'épistolier. Elle lui permet de se représenter, ou de représenter l'autre, parlant — mais sans réponse ni référence à une situation réelle de conversation. Dans les deux cas, on n'entend qu'une parole en apparence seconde dont la représentation est liée à l'oralité, mais la parole première dont elle se dit l'écho ne se déploie en fait que dans la lettre.

L'apostrophe épistolaire peut, d'une part, représenter les propos que s'adresse à lui-même l'épistolier. On trouve un exem-

170. Bernard Dupriez, *op. cit.*, p. 65.

ple de cette façon de procéder dans une lettre à Sophie de juillet 1762. Diderot rapporte alors un jugement qu'il porte sur lui-même : « Quand je me suis dit une fois, dans mon cœur : "Je suis son amant, je suis son ami" [...][171]. » Le monologue de Diderot est rapporté comme ayant lieu à l'intérieur de sa conscience (« dans mon cœur »), et non pas comme s'adressant (même faussement) au destinataire. Il est de plus lié à l'oralité (« je me suis dit »). La lettre est bel et bien destinée à un autre, ici Sophie, mais à l'intérieur d'elle une voix se prend elle-même pour auditeur, quand elle n'est pas adressée à personne en particulier, quand elle ne résonne pas dans le vide.

D'autre part, le monologue peut être celui du destinataire. C'est le cas d'une lettre à Sophie du 24 septembre 1759, dans laquelle l'épistolier lie son absence à lui et celle de madame Legendre :

> Vous nous croyez tous les deux loin de vous, ma bonne amie ; votre cœur nous suit alternativement. Vous dites : Celui-cy est arrivé ; il se réconcilie avec son ami ; celle-cy est là ; dans une heure elle sera là, et puis vous me reprenez[172].

La représentation de la voix de Sophie participe à la fois de la triangularité amoureuse, de la constitution d'un temps commun avec l'absente et de l'échange oral : Sophie est une voix dans la voix de Diderot. C'est par lui qu'elle peut s'entendre.

Il arrive enfin que la lettre contienne des apostrophes au sens strict, qui s'adressent à des personnes qui ne sont pas le destinataire du texte. Dans les lettres à Sophie Volland, Diderot

---

171. IV, 42. Pour d'autres occurrences du discours intérieur diderotien dans la lettre familière, voir : II, 193, 266 et 267-268 ; III, 56, 62, 100, 123, 188, 298 et 300 ; IV, 39-40, 197 et 225 ; V, 47-48 et 229 ; VI, 335 et 343 ; VII, 91, 150, 204 et 214 ; VIII, 116 ; IX, 50 ; X, 104 ; XII, 125 ; XIII, 232 ; XIV, 41 et 55. Pour un exemple dans une lettre publique, voir la *Lettre d'un citoyen zélé* (I, 67).

172. II, 261-262. Voir aussi, pour des monologues intérieurs tenus par des destinataires réels ou par des personnages imaginaires : I, 240 ; II, 289 ; III, 100, 229 et 254 ; V, 126 ; VI, 158, 159 et 336 ; VII, 155 ; VIII, 181 ; IX, 50 et 160-161 ; XI, 23 ; XII, 125 ; XIII, 199 et 232 ; XIV, 12 ; Georges DULAC, « Diderot, Suard et le livre aux "figures infâmes" (Une lettre inédite) », RDE, 5, octobre 1988, p. 31.

adresse ainsi directement la parole à Pascal (il le tutoie, II, 193), à son père, qui est déjà mort à l'époque[173], aux aubergistes chez lesquels il est descendu (II, 218-219), à la main des hommes (« Ô main sacrilège », II, 230), à Voltaire (III, 106), aux lettres de sa maîtresse (« Arrivez donc, lettres de mon amie », III, 137), aux « Paysannes innocentes et jeunes » (III, 147), à Angélique (III, 157), à madame Legendre (III, 241), au « gros Fourmont » (III, 241), à des « Brigands » et des « scélérats » (IV, 43), à madame Volland, à Damilaville et à monsieur Gillet ensemble (IV, 74), à l'abbé du Moncetz (IV, 206), à d'Holbach (V, 73), à madame Volland (VII, 147), à madame de Golitsyn (VIII, 95). Dans des lettres à des destinataires qui ne sont pas Sophie, on l'entend se confier à la Philosophie (I, 79), à Solon (VI, 335), à sa fille (I, 204 ; VI, 370), à Sophie (III, 82), à Rousseau (IV, 308-309 : l'apostrophe constitue presque toute cette lettre à Grimm), à Catherine II (VI, 355 et 356 ; VII, 69 ; XIV, 48), à Lévesque (XII, 230), à un personnage non identifié (VIII, 15), à ses amis (IX, 49), à Naigeon (IX, 114), à Morellet (XVI, 59), à monsieur Garcin (XI, 215), à la femme du Dr Clerc (XIV, 41) et, enfin, au Parlement britannique[174]. Un destinataire, pour Diderot, c'est toujours trop peu.

Dans la lettre à Sophie du 1er novembre 1760, on lit un exemple un peu différent d'apostrophe à un absent qui n'est pas

---

173. II, 206 : « Ah ! cher père, si votre âme erroit entre vos enfants, qu'elle seroit contente d'eux. » Le lendemain, Diderot reprend pour Grimm l'évocation de son père, mais non sous la forme d'une apostrophe : « Ah, si l'âme de mon père étoit parmi nous, qu'elle seroit contente ! » (II, 209). Comment expliquer cette formulation différente ? Par la volonté de l'épistolier de rendre plus personnelle chacune de ses lettres, même si leur « contenu » est le même ? Par un simple oubli ? Par une spécialisation des séries épistolaires (auquel cas, il faudrait poser l'hypothèse que la correspondance avec Sophie tire en partie sa spécificité de son usage de l'apostrophe) ?

174. XIV, 198-199. Diderot a aussi recours à l'apostrophe dans d'autres types de textes que la lettre familière, le *Salon* de 1763 par exemple, qui se présente sous la forme d'une lettre à Grimm et dans laquelle Diderot s'adresse à la « Belle Sophie » (IV, 258), ou un article de la *Correspondance littéraire* dont la destinataire est madame d'Épinay, mais qui contient des appels, parfois à la deuxième personne du singulier, à Carnéade, à Cicéron, à La Harpe, à l'abbé Arnaud, aux lecteurs (XI, 182-184). Voir aussi : II, 253-254 ; XV, 115 et 117.

le destinataire du texte: l'apostrophe n'est que virtuelle, l'épistolier annonçant ce qu'il voudrait dire à quelqu'un, précisant qu'il ne peut pas le dire, mais, ce faisant, le dit (mais pas à la bonne personne). Se trouvant alors au Grandval, Diderot reproche au baron d'Holbach d'être mauvais perdant:

> Si je ne me tenois à deux mains, je lui dirois: « Comment, mordieu, vous êtes fâché de perdre au jeu et vous oubliez que le sort vous a envoyé deux fois de suite la vraie compagne de la vie qu'il vous falloit. Vous êtes riche; vous avez de vrais amis; vous êtes considéré; vous avez de la santé; vos enfants se tournent à bien; eh! que diable vous faut-il donc? » (III, 210)

La lettre n'est pas destinée à d'Holbach mais à Sophie, qui sont tous les deux absents, sans cependant avoir le même statut épistolaire; le message qu'elle contient n'a jamais été émis dans le monde extraépistolaire et il ne doit pas parvenir à celui auquel il s'applique (« Si je ne me tenois à deux mains »); c'est une parole qui est représentée (« je lui dirois »): les traits qui caractérisent l'apostrophe épistolaire sont réunis.

Il y a *dialogue* lorsqu'un échange est reproduit, mais sans qu'il soit possible de le rattacher à des circonstances situées hors de l'épistolaire: il ne s'agit pas de transcrire des propos exogènes, mais de modeler un échange sur de tels propos pour créer un dialogue sans référent explicite. Ce type de dialogue sert à l'occasion au développement de l'argumentation de l'épistolier par l'alternance des questions et des réponses, au sein même de sa conscience. Dans certains cas, il paraît être une façon d'inscrire explicitement le destinataire dans le texte du destinateur. Dans d'autres, l'indétermination domine la représentation dialogique et l'entraîne vers une forme autonome d'argumentation. Ce type de représentation sera désigné par l'appellation *dialogue rhétorique*, l'adjectif ayant le premier des quatre sens, le plus ancien, que lui donne Marc Angenot dans son *Glossaire pratique de la critique contemporaine*: « L'ensemble des techniques et des figures ayant

pour objet la *persuasion* (que le persuadeur soit un orateur ou non)[175]. » Cette épithète a pour elle de désigner des traits formels (« techniques », « figures »), d'insister sur leurs fins (« la *persuasion* ») et de montrer qu'ils peuvent avoir partie liée, même indirectement, avec la parole (« un orateur ou non »). Le substantif, lui, rappelle que ce type de phénomène est caractérisé par un échange entre des voix.

La forme courante de ce dialogue est celle dans laquelle Diderot fait à la fois les questions et les réponses. Elle mérite d'être décrite, car elle s'appuie sur les mêmes procédés que les propos rapportés : volonté de rendre la vie de la parole, alternance des tours de parole, utilisation d'un verbe introducteur, etc. Deux choses l'en distinguent toutefois : il n'est pas nécessaire d'identifier les personnages (il n'y en a qu'un et cela est évident dans le texte) et il s'agit de segments souvent très brefs. Le cas le plus fréquent est celui dans lequel Diderot pose une question au destinataire, mais l'absence de celui-ci fait qu'une réponse immédiate est évidemment impossible — et c'est alors le destinateur qui tient les deux rôles, qui interroge et répond. Ainsi, en décembre 1765, Diderot écrit à Sophie au sujet de sa sœur, madame Legendre : « Voulez-vous que je vous dise le dernier mot sur la petite sœur ? — Il n'y a pas plus de ressource pour elle que dans la caducité de l'homme » (V, 228). Avant même de savoir si Sophie veut effectivement entendre une réponse à sa question (« Voulez-vous que je vous dise »), Diderot la lui fait entendre (le rapport à l'oralité est indiqué par l'emploi du verbe « dire »). Les occurrences de ce procédé pour lequel on a parfois parlé de « dialogues intérieurs » ou de « pseudo-dialogues » sont omniprésentes dans la correspondance[176].

---

175. Marc Angenot, *Glossaire pratique de la critique contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, nouvelle édition, p. 173.

176. La lettre publique à la comtesse de Forbach (1772) est un exemple particulièrement clair de cette rhétorique de la question et de la réponse : les syntagmes « Je me suis demandé » (ou « dit ») et « je me suis répondu » (ou « dit ») y sont utilisés en conjonction six fois (XII, 36-40 ; voir aussi II, 98). Pour d'autres occurrences de ce type de structure dans la lettre familière, voir : I, 257 ; II, 145, 147, 164, 196, 201, 208, 218-219, 221, 280, 283, 287, 289 et 321 ; III, 85,

Il arrive souvent que la parole de l'épistolier accueille une parole qui n'est pas la sienne et qu'à cette parole, dont la présence est indiquée par l'alternance des répliques, on réponde. Au début de novembre 1760, dans une lettre à Sophie, les rôles sont, par exemple, précisément répartis : « Eh bien ! me direz-vous, où est la bonté naturelle ? Qui est-ce qui a corrompu ces Iroquois ? Qui est-ce qui leur a inspiré la vengeance et la trahison ? — Les dieux, mon amie, les dieux » (III, 227). Si Diderot fait toujours les questions et les réponses, il attribue les unes et les autres à des instances différentes et clairement identifiées dans le texte. Cette forme de dialogue, dans laquelle l'épistolier prévoit — mieux : choisit — les questions qu'on lui fera, voire les arguments qu'on lui opposera, permet non seulement de faire entendre la voix de l'autre, mais de se situer, soi, dans un espace de langage qui permet de mesurer sa voix à celle de l'autre. La lettre a une double fonction de substitution : de l'autre absent et, plus spécifiquement, de sa voix. Cet autre est généralement Sophie[177], qu'il n'est pas donné d'entendre autrement, à l'occasion sa famille à elle (VI, 44 ; XIII, 223 ; XIV, 14), mais l'épistolier s'imagine aussi en dialogue avec madame d'Épinay (III, 39), avec Grimm[178], avec l'abbé Gayet de Sansale (VIII, 75), avec madame de Maux (IX, 95-96), avec madame Necker (XII, 150 ; XV, 77), avec Galiani (XII, 221 et 222), avec Falconet — avec (XII, 228) ou sans (VII, 70 ; XII, 253) mademoiselle Collot —, avec la princesse Dachkov (XIII, 136 et 153-154), avec sa femme (XIII, 231), avec le prince Golitsyn (XIV, 22), avec Naigeon (XII, 53 et 54 ; XIV, 18-19 — l'attribution de cette dernière lettre est incertaine). Ce type de

---

89, 135, 178-179, 188, 230, 238, 297 et 311 ; IV, 42, 64 et 81 ; V, 50, 89, 110, 122 et 136 ; VI, 358, 360 et 376 ; VII, 40, 60, 102, 104, 138-139, 147, 152-153 et 225 ; VIII, 92, 188 et 189 ; IX, 30, 32, 61, 94, 114, 116, 148 et 215 ; X, 139 ; XI, 23, 84, 146-147, 151 et 210 ; XII, 15, 16, 17, 19, 21-22, 46-47, 64, 160, 165, 166, 167-168, 170, 174, 175-176, 220, 223, 224, 225 et 250 ; XIII, 83, 118-119 et 228 ; XIV, 13, 63, 70-71 et 217 ; XV, 194 ; XVI, 36 et 60. Exceptionnellement, Diderot pose ce type de question, mais sans y répondre de façon définitive (II, 130 ; XIII, 135).

177. II, 120 et 267-268 ; III, 71 ; IV, 83 ; V, 49.

178. VII, 87 ; VIII, 33 ; X, 90, 127 et 155 ; XV, 30.

dialogue est celui qui refuse le plus clairement l'absence, tout en naissant d'elle: les absents sont réunis dans l'échange[179].

Des dialogues inventés par Diderot, différents de ceux dans lesquels il représente deux voix dans sa conscience ou met en scène la voix de l'autre pour mieux s'adresser à lui, méritent d'être traités à part. Quatre cas d'espèce sont possibles. Dans le premier, il s'agit d'inventer des discussions imaginaires que le destinateur tiendrait non pas avec le destinataire, mais avec une troisième personne: écrivant à sa femme, l'épistolier s'adresse à ses propres parents (I, 40); dans la lettre, dont il a déjà été fait mention, à l'abbé Gayet de Sansale, s'instituant «juge» de l'affaire qu'il expose, il donne à lire un échange qu'il imagine entre lui-même et «la fille de Desgrey» (VIII, 76-77; voir aussi VIII, 98); la lettre à Sophie du 23 août 1765 contient un échange entre Uranie et Diderot[180]. Dans le second, le destinataire et un autre personnage que le destinateur dialoguent: dans sa lettre du 11 juin 1749 à Voltaire, Diderot imagine que les passages de la *Lettre sur les aveugles* qu'il n'a pu écrire par peur de la censure constituent le texte d'un échange entre Voltaire et le mathématicien anglais Nicolas Saunderson[181]. Dans le troisième, on trouve deux

---

179. Diderot n'est pas le seul à exploiter les ressources de ce dialogue; on en trouve un exemple dans une lettre de Galiani à Diderot en septembre 1772: «Vous me demandez si j'ai lu l'abbé Raynal? — Non. — Mais pourquoi? — Parce que je n'ai plus ni le tems ni le goût de la lecture» (XII, 117).

180. V, 107. Georges Roth commente: «Diderot imagine les questions que se pose Mme Le Gendre, les objections qu'elle formule, les réponses qu'elle y fait» (V, 107 n. 5); c'est ne pas tenir compte des réponses de l'épistolier lui-même. Si l'on se fie aux leçons de Georges Roth et d'André Babelon (*Lettres à Sophie Volland. Textes publiés d'après les manuscrits originaux, avec une introduction, des variantes et des notes par André Babelon*, Paris, Gallimard, 1938, vol. II, p. 66), aucun signe typographique ne distingue ce dialogue imaginaire du reste du texte.

181. I, 76-77. Les répliques que prête Diderot à Saunderson se trouvent déjà, sous une forme légèrement différente, dans *La promenade du sceptique* (1747). En d'autres termes, Diderot propose un dialogue entre un mort, Saunderson, auquel il fait tenir des propos qui sont les siens dans un ouvrage antérieur (mais il conserve *La promenade* par-devers lui et elle ne paraîtra qu'en 1830), et un vivant duquel il invente les objections et qui est le destinataire du texte.

personnages distincts du destinateur et du destinataire; l'identité de ces personnages peut être soit partiellement imprécise — « si quelqu'un demande: Qui est ce jeune homme-là? la maîtresse de la maison répondra: C'est Mr de Villeneuve » (III, 196; voir aussi IV, 210-211 et 230) — soit, au contraire, être avérée historiquement, sans toutefois que les dialogues ainsi créés soient réalistes pour autant, comme le démontre telle rencontre, dans une lettre à Sophie Volland, entre Louis XIV et Henri IV[182]. Dernier cas recensé: l'épistolier rapporte une conversation entre lui et un personnage qui n'est pas le destinataire, imagine une question de celui-ci, puis fait répondre un des personnages de la conversation rapportée. On en trouve un exemple dans la lettre à Sophie du 12 octobre 1760, à propos du gouvernement anglais: « Vous me demanderez sans doute pourquoi les délibérations se font aujourd'huy à portes fermées: "C'est, me répondit le père Hoop (car je lui fis la même question) [...]" » (III, 129). La communion des épistoliers n'est pas qu'amoureuse: elle est argumentative (Diderot et Sophie font la même question à celui qui parle) et épistolaire (ils posent la question ensemble, au même moment, dans la lettre). De tels dialogues rhétoriques, quelles qu'en soient les figures, sont importants pour Diderot, qui se plaint, le 3 novembre 1760, de ne pas avoir le temps de rendre les conversations d'Isle, auxquelles il n'a pas assisté: « Et votre conversation, est-ce que je ne la ferois pas? Est-ce que je ne ferois pas parler chacun selon le caractère que je lui connois, et l'abbé selon celui que je lui prête? » (III, 219). L'épistolier ne recule devant rien: inventer les conversations de personnages qu'il connaît, mais aussi de ceux qu'il n'a jamais vus[183].

Dans les cas précédents, c'est souvent le style direct qui est retenu; dans une lettre à sa femme en octobre 1773, Diderot utilise en revanche le style indirect.

---

182. IV, 164. Le modèle d'un tel échange est celui du dialogue des morts.

183. C'est un talent de famille: Denise Diderot (« Seurette »), elle, rend les conversations « comme elles lui viennent », même celles de personnages « qu'elle n'a jamais vus qu'en imagination » (II, 204).

> Tu diras que c'est là se démener diablement; et tu auras raison. Tu diras que ce n'est pas la peine de tant tourner, pour trouver le dernier sommeil; et tu auras raison. Tu diras qu'il faut revenir le plus tôt possible et par le plus court chemin; et tu auras raison[184].

Bien que l'attention du lecteur soit d'abord attirée par la symploque — que Bernard Dupriez définit comme l'emploi simultané de l'anaphore («Tu diras que») et de l'épiphore («et tu auras raison»)[185] —, la représentation de la parole de l'autre, et le dialogue avec elle, est également importante ici, ne serait-ce que parce qu'elle se trouve dans une lettre à Anne-Toinette, alors que personne ne s'est intéressé à cette destinataire de Diderot, et que cette lettre date des dernières années de l'écrivain, cette période de sa vie, et plus particulièrement de sa correspondance, qui, selon certains, ne serait pas digne d'intérêt.

Un exemple particulier de dialogue rhétorique se trouve dans une lettre officielle de Diderot, sa lettre de remerciement à l'Académie impériale des arts de Saint-Pétersbourg du 5 février 1767.

> Si je me demande à moi même quelle est, de ces trois classes, celle où je puis être admis, je ne suis pas peu embarrassé de me répondre. En effet: Suis-je un grand, un homme puissant? — Non, messieurs. — Un artiste distingué? — Non, messieurs. Un amateur éclairé? — Je craindrais d'en appeler sur ce point même au témoignage de Mr. Falconet, mon ami (VII, 28).

Même les lettres qui paraissent être les plus éloignées de la lettre dite intime fonctionnent d'une façon identique: par le dialogue de la voix intérieure de l'épistolier avec celle d'un autre, ici celle des Académiciens. Un curieux déplacement s'est toutefois produit: alors que le dialogue est d'abord introduit comme s'il se déroulait au sein de la conscience de l'épistolier («Si je me

---

184. XIII, 73. Pour d'autres utilisations du style indirect, voir: I, 78; II, 224.

185. Bernard Dupriez, *op. cit.*, p. 439.

demande à moi même»), il apparaît rapidement que l'alternance des questions et des réponses excède la conscience, puisque les réponses aux questions ne sont pas destinées à l'épistolier lui-même (malgré le «je ne suis pas peu embarrassé de me répondre»), mais aux académiciens destinataires de la lettre («Non, messieurs»). Le dialogue rhétorique est aussi un dialogue avec l'autre, mais sous le couvert d'une représentation résolument imaginaire.

Dans les exemples recensés jusqu'ici, il était possible de déterminer l'identité des personnages conversant. En revanche, dans d'autres lettres, on ne peut pas toujours identifier qui s'exprime dans le dialogue rhétorique. Le 20 décembre 1765, Diderot confie à Sophie son pronostic concernant la pièce *Le philosophe sans le savoir* de Sedaine: «Écoutez bien mon prognostic: de Voltaire en dira pis que pendre. — Et la cour? — Elle appellera cela du commérage et du caquet» (V, 230). La question intercalée entre la première et la dernière réplique peut aussi bien être une question que se ferait à lui-même l'épistolier que l'anticipation d'une question que le destinataire — ou n'importe qui d'autre — aurait pu poser, mais ne posera jamais (puisque le destinateur l'a déjà posée et y a déjà répondu). Un dialogue est ici représenté, entre deux voix que le contexte ne permet pas d'identifier avec certitude, mais qui pourraient être celle du destinateur et celle du destinataire. La structure formelle est la même que dans la lettre aux Académiciens, mais un degré d'indétermination plus grand caractérise cet exemple.

De ce dialogue à interlocuteurs indéterminés, les lettres à Sophie Volland du 26 octobre 1760 et du 9 septembre 1767, et celle à Naigeon d'avril ou mai 1772 sont des manifestations particulièrement riches. Dans le premier cas, Diderot répond à une lettre de Sophie en la citant (le passage cité dans la première phrase, manifestement transformé, est souligné par Diderot). Le dialogue rhétorique alors constitué se fonde sur la parole de Sophie, mais ce n'est peut-être pas Sophie qui se fait entendre par la suite — du moins, rien ne l'indique formellement.

> Lorsque *je défendois le jeune homme*, c'est comme aimable et non comme honnête homme. — Mais est-on aimable sans

> être honnête ? — Hélas oui, et c'est un peu la faute des femmes. — Mais après tout, c'est là l'homme qu'il leur faut, puisqu'elles trompent, trahissent, tourmentent, éconduisent, ou méprisent et font mourir les autres de douleur (III, 189).

Dans le second cas, Diderot raconte une journée à la campagne sous forme de questions posées par un personnage anonyme et de réponses faites par lui-même :

> Et me voilà cheminant vers S[te] Pétrine de Chaillot, par le plus bel orage. — À pié ? — Non. Est-ce que je vais à pié ? — Et qu'alliez-vous faire à S[te] Pétrine de Chaillot ? — Voir une femme, cela va sans dire. — Et qu'aviez-vous à faire à cette femme ? — Mais, rien. — Et qu'aviez-vous donc à lui dire ; car c'est l'un ou l'autre, quand ce n'est pas tous les deux ? — Lui dire qu'il vaut mieux être bonne mère que bonne amante ; que le remors est pire que la douleur, et cætera, et cætera (VII, 114).

Alors que, dans la lettre du 26 octobre 1760, l'on pouvait croire que la voix représentée était celle de Sophie, la citation servant alors d'indice, plus rien ne permet, dans le texte qui vient d'être cité, d'attribuer une origine précise aux questions auxquelles l'épistolier répond. Dans le troisième cas, enfin, les trois premiers paragraphes de la lettre commencent par le syntagme « Cet homme, dites vous », suivi du résumé d'un commentaire de Naigeon contre Voltaire, puis d'un échange dialogué, introduit par « Soit ; mais qu'est ce que cela fait ? », dans lequel Diderot conteste les arguments de Naigeon : à l'intérieur de ces dialogues rhétoriques, l'indétermination des voix règne. De plus, la double anaphore (« Cet homme, dites vous », « Soit ; mais qu'est-ce que cela fait ? ») a pour effet de souligner le caractère argumentatif du texte : Diderot résume une position, déclare cette position indéfendable, le prouve par le recours au dialogue, puis passe à l'argument suivant (XII, 53-54).

Ces trois dialogues sont accompagnés, ce qui est relativement rare chez Diderot, des tirets. L'alternance précise des répliques, que permet ce procédé graphique, n'a pas pour fonction de

caractériser les voix, qui ne sont jamais identifiées ni véritablement distinguées sinon comme signes vides d'une parole qui circule — encore qu'une des voix, celle de Diderot, soit parfois repérable —, mais plutôt de marquer les cheminements de la pensée et d'identifier les obstacles qu'elle doit affronter. Ailleurs, Diderot emploie le dialogue rhétorique pour assurer Sophie de l'éternité de son amour (II, 317), expliquer la théorie de Galiani sur le commerce des blés (VIII, 233), réfléchir aux rapports de la poésie et de la musique (XI, 216), conseiller une destinataire sur l'éducation des jeunes filles (XII, 20), louanger Catherine II (XIII, 221 ; XIV, 119-120 et 121) ou décider « la querelle des Économistes et de leurs adversaires » (XIV, 145). Dans des cas comme ceux-là, le modèle du dialogue philosophique classique remplace celui de la conversation familière. Le message que livrent les dialogues rhétoriques n'est pas nécessairement plus équivoque que celui des dialogues rapportés, mais leur énonciation, elle, peut l'être[186].

Une *forme intermédiaire* entre l'apostrophe et le dialogue rhétorique se rencontre dans les lettres où Diderot imagine les déclarations d'un personnage soit réel (lui ou un autre) soit imaginaire : l'épistolier ne s'adresse alors à personne d'autre qu'au destinataire de la lettre, ni ne représente le discours de quelqu'un s'adressant à soi-même, pas plus qu'il ne met en place des répliques en alternance. Il reste qu'il donne la parole à un absent et qu'il lui prête des propos qu'il n'a pas tenus dans la réalité extraépistolaire. Il s'agit d'une forme particulière du *monologue*.

En 1767, décrivant son amour pour Sophie à Falconet, Diderot écrit : « Si elle me disoit : Donne moi de ton sang, j'en veux boire, je m'en épuiserois pour la rassasier » (VII, 68). Le caractère hypothétique de la phrase (« Si elle me disoit ») montre

---

186. Pour d'autres exemples d'échanges dans lesquels les interlocuteurs ne sont pas identifiés, voir : IV, 126 ; VII, 78 ; VIII, 43, 198, 199-200 et 209 ; XII, 53-54. Ce type de dialogue, dans ses réalisations diverses, est également présent dans les lettres publiques : la *Lettre d'un citoyen zélé* (I, 66-67), la *Lettre à Landois* (I, 211 et 213) et l'*Épître à Son Altesse Sérénissime Madame la princesse de Nassau Saarbruck* (II, 50-59).

que les paroles de Sophie n'ont pas été réellement prononcées par elle; de plus, elles ne relèvent pas du discours intérieur, elles ne s'adressent à personne hors du couple destinateur-destinataire (ce n'est pas une apostrophe) et elles ne constituent pas un dialogue (on n'entend qu'une voix). Leur présence sert à révéler la force de l'amour que Diderot a pour sa maîtresse; elles ont valeur argumentative. Formellement, quand le contexte ne suffit pas à indiquer le caractère imaginaire des propos, l'épistolier peut avoir recours à trois procédés pour le souligner: construction hypothétique (souvent avec «si»); présence d'un verbe introducteur (dans presque tous les cas, il s'agit de «dire», mais on voit aussi «crier», «s'écrier», «ajouter», «signifier», «demander», «répondre», «continuer», «répliquer», «entendre»); emploi de l'impératif, du futur ou des deux formes du conditionnel (il s'agit de marquer le caractère hypothétique de ce qui va suivre). Ces procédés peuvent enfin se combiner: «Si j'avois à dire de ma Sophie, ce seroit ceci [...]» (III, 52).

Cette forme intermédiaire de la parole inventée dans la lettre peut aussi bien être le fait de personnages réels que de personnages imaginaires. Celui des personnages réels qui s'imagine le plus souvent parlant est l'épistolier lui-même, mais il n'est cependant pas le seul[187]. La famille Volland au complet est représentée dans la même situation: Sophie (II, 323; IV, 225; IX, 80), madame Volland (III, 191), Uranie[188], madame de Blacy (V, 147; VII, 114), les dames Volland (VIII, 209), comme le sont des membres de la famille Diderot: Angélique[189], Didier-Pierre (VIII, 58; X, 61), et des amis ou connaissances: Grimm (II, 152; IX, 201; X, 46 et 220), Jeannette Chevalier (III, 78), Catherine II (VII, 62, 69 et 217; XIV, 84), le comte de Lauraguais (III, 325), Damilaville (III, 354; V, 118-119), Voltaire (IV, 100), Falconet[190], Vialet (VII, 187 et 203), Caroillon La Salette (XI, 15), la Princesse Dachkov (XI,

---

187. Voir: II, 39, 190 et 278; III, 46, 61, 145 et 270; IV, 39-40, 11, 131, 140, 146 et 181; V, 64-65, 70-71, 78, 91, 96 et 212; VI, 335; VII, 157, 171 et 194; VIII, 57, 115 et 174; X, 60 et 107; XI, 146; XII, 172; XIV, 23.

188. III, 310; IV, 75 et 146; V, 49; VII, 201.

189. II, 199; IV, 86; VIII, 233; XII, 159.

190. VII, 100; VIII, 108-109, 127 et 151; X, 37; XIII, 119.

17), mademoiselle Kamenski (XI, 17), monsieur de la Fermière (XI, 127), Luneau de Boisjermain (XI, 147) et mademoiselle Olympe (IX, 155). Dans trois cas, des personnages historiques que Diderot n'a pas connus — l'un mort, Michel-Ange (IV, 125), et deux ses contemporains, Silhouette (II, 128) et Calas (IV, 180) — apparaissent comme des voix de la correspondance.

La liste des personnages imaginaires auxquels l'épistolier prête voix est tout à fait hétéroclite. Certains sont des personnages de tableau (IV, 57 ; VII, 102-103), des figures de sculpture (VI, 42, 43, 44 et 103 ; VIII, 44) ou des héros de théâtre (V, 87). Diderot se prête à quelques personnifications : d'animaux (III, 178 ; IX, 198), de la religion (VI, 42 et 103), de la nature (IX, 186), de « têtes » (XII, 209 et 250), de la Providence[191]. Des catégories générales de personne ou des personnages sans identité bien définie se voient aussi dotés du don de la parole épistolaire : les personnes qui « entoureront » Sophie (III, 133), des paysannes (III, 147), un Martin, dont on ne sait s'il est le curé de La Chevrette ou Luther (III, 183), un poète ami du marquis de la Viéville (IV, 294), un Genevois « qui auroit de l'esprit, de la délicatesse » (IV, 307), les Russes (VIII, 35), les adversaires des philosophes, qui sont des « méchants » (IV, 45), un misanthrope (V, 117), un spectateur de théâtre (VI, 240 ; XV, 38), « un homme libre, instruit et courageux » (VII, 89), le « premier ministre du maître du monde » (VIII, 101), dix mille hommes (VIII, 114) ou un seul (VIII, 115), l'homme du peuple (IX, 116), un géant (IX, 116), « Les femmes » (IX, 199), le prévôt des marchands (XI, 65), des enfants ou des collatéraux (XI, 140-141), la maîtresse d'un sauvage (IX, 199), un Tartare (IX, 199), un sage (XI, 202), un homme « qui n'a jamais tenu le crayon » et dont l'imagination est plus forte que celle des peintres et des sculpteurs (XII, 209-210), un contemporain d'Horace (XII, 216), « Les gens qui ont de l'humeur et qui sont portés à le témoigner » (XII, 237), des

---

191. III, 102-103. La lettre publique emploie les mêmes procédés : dans les *Additions* à la *Lettre sur les sourds et muets*, Diderot propose une « conversation » entre « nos sens personnifiés » : l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher discutent de la vue (I, 118-119).

« hommes de génie silencieux » (XII, 257-258), les souverains (XIII, 81). Parfois, il s'agit tout simplement d'un « on[192] », de « quelqu'un » (V, 169) ou d'une personne indéterminée[193]. Dieu Lui-Même, « Celui qui nous reçoit en quelque tems que nous revenions », est décrit en situation de monologue[194].

Au début de novembre 1760, Diderot imagine un monologue dans lequel on rapporte les propos d'autrui, mais d'un autrui à la réalité problématique :

> On est bien fier, quand on raconte, de pouvoir ajouter : Celui à qui cela est arrivé, je l'ai vu ; c'est de lui-même que je tiens la chose. Il n'y a qu'un cran au-dessus de celui-là ; ce seroit de pouvoir dire : J'ai vu la chose arriver, et j'y étois. Encore ne sçais-je s'il ne vaut pas mieux quelquefois appuyer son récit de l'autorité d'un personnage important, que de son propre témoignage ; et si un homme n'est pas plus croyable quand il dit : Je tiens la chose du maréchal de Turenne, ou du maréchal de Saxe, que s'il disoit : Je l'ai vue (III, 229-230).

Le passage est particulièrement riche : dans un dialogue avec Sophie (cette lettre), l'épistolier consigne une parole imaginaire (« ce seroit de pouvoir dire »), qui, dans un premier temps, paraît être la sienne (« On est bien fier »), pour en devenir ensuite une autre énonçant une loi générale (« un homme »). On est passé du particulier au général : la parole s'est faite porteuse d'une thèse qui s'applique peut-être (« Encore ne sçais-je ») à tous. Pour persuader Sophie du pouvoir de la parole autorisée par le rang (les maréchaux de Turenne et de Saxe), l'épistolier représente l'étagement (« Il n'y a qu'un cran au-dessus de celui-là ») des phénomènes : « la chose », le récit de celui qui a vu la chose (« c'est de lui-même que je tiens la chose »), la parole des maréchaux (« l'autorité d'un personnage important »), celle de l'épistolier. En

192. III, 243 ; IX, 127 ; XII, 238 ; XIII, 119 ; XV, 294.

193. II, 147 ; III, 201 et 273 ; X, 151 ; XII, 236, 237, 238, 240 et 246 ; XVI, 67.

194. II, 106. Dans la lettre publique, le procédé est aussi utilisé (*Lettre à Madame Riccoboni*, II, 92), ainsi que dans les *Salons* (II, 248 et 253-254).

fait, la vérité ne réside ici que dans sa propre voix : si « Je l'ai dit » vaut mieux que « Je l'ai vu » lorsqu'il s'agit de raconter, il en va de même dans la lettre (qui est parfois le récit d'une parole). L'épistolier est le plus « croyable » de tous les parleurs[195].

Les types d'apostrophe, de dialogue et de monologue ici décrits ne sont évidemment pas exclusifs les uns des autres : une lettre peut très bien contenir plusieurs types de propos imaginaires en interaction. Celle du 22 septembre 1769 à Sophie Volland met ainsi côte à côte un dialogue intérieur et l'invention par Diderot d'un dialogue à venir.

> Il y a longtems qu'on a dépouillé les comètes de toute influence sur nos affaires. Est-ce à tort ou à raison ? Ma foi, je n'en sçais rien. Vous direz, vous, qu'elles font perdre au jeu ; mais maman dira, elle, qu'elles y font gagner ; et puis ce sera comme toutes les choses de ce monde, qui ne peuvent nuire à l'un qu'elles ne soient utiles à l'autre (IX, 148).

L'épistolier fait les questions (« Est-ce à tort ou à raison ? ») et les réponses (« Ma foi, je n'en sçais rien »), avant d'inventer les répliques de l'une (Sophie) et de l'autre (madame Volland). Le mélange des types de dialogue lui permet de feindre l'indécision, puis de proposer une affirmation générale (« ce sera comme toutes les choses de ce monde »). La persuasion passe par le dialogue intérieur et par le dialogue rhétorique.

L'apostrophe, le dialogue rhétorique et le monologue, ces formes particulières de prosopopées épistolaires, n'ont pas pour but de rapporter des propos. Ils sont bien le lieu d'élaboration d'une parole, mais d'une parole dont les paramètres sont les plus

195. *Parleur* est un terme de grammaire (voir Jean-Claude Chevalier, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé et Jean Peytard, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, 1964, p. 281 § 426). Il est aussi chez Louis-Sébastien Mercier (*op. cit.*, vol. I, p. 185), qui emploie de plus *écouteur* (vol. II, p. 294) et *dialogueur* (vol. II, p. 295).

discrets possibles. Souvent, ils servent à faire progresser une démonstration. Diderot ne tente pas seulement de rendre la vie de la conversation, mais aussi de convaincre son destinataire d'une vérité particulière en utilisant les techniques de la conversation : le « message » prend appui sur le plaisir de converser. L'indétermination des voix narratives y est parfois poussée à son extrême limite. N'est-ce donc pas plutôt le monologue qui est la règle, et le dialogue l'exception ?

Pour rendre justice au texte diderotien, il faudrait pouvoir étudier la graphie des passages relevés ici, de façon à comprendre quel statut l'épistolier réserve matériellement à la parole exogène. L'édition Roth-Varloot ne le permet toutefois pas, on l'a vu, car elle ne respecte pas les alinéas, les guillemets, les deux points et les tirets, bref: tout ce qui sert à introduire la parole et à assurer (matériellement) la clarté du dialogue depuis le XIXe siècle[196]. La comparaison des leçons de l'édition Roth-Varloot et des textes édités scientifiquement depuis montre en tout cas que cette édition ne permet pas de porter quelque jugement que ce soit quant à la présentation graphique de l'insertion de la parole imaginée dans la lettre. Même l'édition de Jean Varloot des *Lettres à Sophie Volland*, où l'éditeur est pourtant sensible à ces questions, n'est pas sans reproches, entre autres en ce qui concerne les alinéas (l'éditeur en ajoute sous prétexte de clarté). Il est à souhaiter que les éditeurs futurs de Diderot soient sensibles à cet aspect de sa pratique épistolaire, sinon il sera toujours aussi difficile de saisir comment s'agencent entre elles les diverses paroles que rapporte ou crée l'épistolier.

---

196. Jean VARLOOT l'indique en note après avoir transcrit une série de questions et de réponses de Diderot dans une lettre à Catherine II : « La ponctuation du dialogue est modernisée » (XIV, 119 n. 4). Georges ROTH a fait de même pour les volumes qu'il a édités (I, 14-15). La parfaite alternance des tirades, lorsqu'elle existe, est donc souvent un effet du travail de l'éditeur. Selon Yves LE HIR, dans son étude des rapports entre « Dialogue et typographie », « l'usage des tirets aussi bien que des guillemets dans le dialogue » ne s'est « généralisé » qu'à la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence de l'*Encyclopédie* (« Dialogue et typographie », *L'Information littéraire*, 13 : 5, novembre-décembre 1961, p. 216).

La citation

La présence de l'altérité dans la lettre n'est pas limitée à la transcription de propos, à l'apostrophe ou à l'invention de dialogues rhétoriques et de monologues. Elle est aussi inscrite dans l'usage que fait l'épistolier de la citation : la voix de l'autre est parfois conservée dans des textes et ces textes se font entendre dans la lettre[197]. Comme l'écrit Severo Sarduy, la citation est la « forme élémentaire du dialogue[198] ».

La culture gréco-latine et classique de Diderot se manifeste évidemment dans ses lettres : sont cités Montaigne (I, 51 et 78), Héloïse (II, 278), un « philosophe athénien » (III, 190), Pétrone (III, 238 ; XII, 240-241), Platon (IV, 161), des maximes latines (V, 173), Ovide (VI, 179), Capella (VIII, 199), Virgile (XI, 65), Sénèque (XII, 16), Perse (XII, 236-237), un « architecte ancien » (XII, 258), Salluste (XIV, 80), et surtout Horace, « le poëte le plus intéressant de l'antiquité[199] ». Comme tous les écrivains de son épo-

---

197. Ne sont relevées que les citations au sens strict, non pas les nombreuses mentions d'écrivains ou d'œuvres. Dans la perspective du dialogue, Jacques Chouillet a étudié la citation dans les *Lettres à Sophie Volland* (*Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 15-19) et Georges Daniel dans la *Réfutation d'Helvétius* et l'article « Animal » de l'*Encyclopédie* (*op. cit.*, p. 394 et 402).

198. Severo Sarduy, « Le baroque et le néo-baroque », *Liberté*, 90, 15 : 5-6, novembre-décembre 1973, p. 268.

199. XII, 217. Voir : II, 176 ; VI, 345 ; VII, 58-59, 65 et 114 ; VIII, 43-44 et 230 ; XIII, 220. Sur les rapports de Diderot et d'Horace, voir Ernst Robert Curtius (« Diderot et Horace », dans *La littérature européenne et le Moyen Âge II*, Paris, PUF, coll. « Agora », 14 b, 1986, p. 453-469), Michèle Mat-Hasquin (« Diderot et Horace », *Diderot Studies*, 19, 1978, p. 103-127), Jean Marie Goulemot (« Réflexions sur un vers d'Horace en exergue du *Neveu de Rameau* », dans R. Chevallier (édit.), *Présence d'Horace*, Tours, Publications de l'Université de Tours, Centre de recherches A. Piganiol, coll. « Cæsarodunum », XXIII bis, 1988, p. 109-115) et David Fishelov (« *Homo ardens* chez Horace et Diderot. Affinités classiques et sensibilité moderne dans *Le neveu de Rameau* », *Études Art et Littérature*, 16, automne 1989, p. 46-64). Dans des lettres publiques, on trouve divers auteurs latins et grecs, les mêmes — Virgile (I, 107 et 126), Horace (I, 126 ; XII, 38 et 212-227) — ou d'autres — Hippocrate (I, 68), Arria, femme de Caïus Pætus (I, 103), Térence (II, 9), Tertullien (III, 283).

que, l'épistolier est imprégné de culture religieuse : en font foi les citations des Écritures[200]. Les cultures non occidentales sont représentées par la traduction que prépare Diderot d'un poème de Sadi (II, 312-314), par des fables des Sarrasins (II, 314-316), par une anecdote mettant en scène un roi de Perse (III, 203-204), par « la prière du philosophe musulman » (IV, 172) et par « les livres sacrés des anciens Perses[201] ». La sagesse des nations passe par la citation de proverbes (VIII, 210) et de maximes (XII, 16).

Diderot cite aussi ses contemporains, mais de deux façons fort différentes. Dans le premier cas, l'épistolier insère des passages de lettres, voire des lettres au complet : il peut s'agir de ses propres lettres ou de celles des autres. Dans le second, les textes transcrits (l'acception du mot *textes* est large) sont fort divers : le traité passé entre lui et les libraires de l'*Encyclopédie* (I, 185-186), le « détail » des dernières volontés de son père (II, 162-163), des tirades de pièces de Rousseau (II, 289), de Saurin (III, 21), de Colardeau (III, 256-257 et 264), de Voltaire (III, 62 ; VIII, 173 et 199) et de Gresset (XII, 21), le texte du collier que porte le chien de madame d'Épinay (III, 204), des vers, parfois des poèmes entiers, de Voltaire[202], d'Ossian (sous forme de dialogue, III, 337 ; XVI, 65), de Boufflers (VI, 45-47), de Devaines (VI, 357-358) et de l'abbé Mangenot (X, 104), une réplique d'un texte du Métastase (IV, 95), une phrase en latin attribuée à Voltaire (IV, 100), l'éloge de Descartes par Thomas (V, 57), le jugement d'un roi du Portugal au XVIIe siècle (V, 175), des comptes rendus parus dans des « papiers publics » (V, 134-135), des extraits du *Bélisaire* de Marmontel (VII, 105), l'épitaphe du comte de Caylus (VII, 106), des « cartons » (ou « étiquettes ») de monsieur Duperrier (VIII, 172), une chanson politique (elle contient des passages dialogués, VIII, 207), des affiches vues dans la rue (XI, 64), des actes nota-

---

200. III, 143 (à Sophie Volland) ; IV, 225 (à la même) ; VII, 87 (à Falconet) ; XV, 33 (à Denise Diderot) ; XVI, 46 (à Turgot). Une lettre publique à son frère contient de nombreux autres exemples (III, 284-287) : « On rempliroit des volumes de ces citations oubliées », précise le philosophe (III, 287).

201. XVI, 31. Le poème (II, 314) et les fables (II, 315-316 ; III, 203-204) sont en partie constitués par des échanges dialogués.

202. III, 322 ; VIII, 153 ; XI, 64 ; XII, 172.

riés (XI, 87-88), la défense des libraires Briasson et Le Breton contre les accusations de Luneau de Boisjermain (XI, 152), l'épître de Sedaine à son habit (XII, 47), le livre de Falconet sur la statue de Marc-Aurèle (XII, 235-263), un ouvrage d'esthétique de Mendelssohn (XII, 255), un texte de D'Alembert (XII, 255), quatre vers qui sont peut-être de Corneille (XIV, 75), un passage de *Don Quichotte*[203]. Accueillant volontiers divers propos — qu'il les rapporte ou les imagine —, l'épistolier est toujours prêt à entendre ce que d'autres ont à dire ou à écrire et à les faire entendre à ses destinataires.

Il arrive enfin que Diderot cite ses propres textes : des vers (I, 169 ; II, 226), un article pour la *Correspondance littéraire* (III, 345), son « agenda » (V, 170) ou un « chant » composé durant le voyage de Russie, dans lequel il s'adresse à la Muse (XIII, 218-219) — et qu'à l'intérieur de ces textes du dialogue s'entende. Une lettre à Anne-Toinette de 1742 contient ainsi un poème consacré au « baubau » que Diderot a sur la lèvre : on y lit aussi bien ce qui se donne pour des propos rapportés (« dit l'un », « dit l'autre ») qu'une apostrophe (« Iris ») qui désigne la destinataire (I, 29). La superposition des voix est constante dans la lettre, quelle que soit leur origine.

Diderot ne fait pas discourir que les classiques, ses contemporains ou des personnages imaginaires ; il converse également avec des écrivains du passé, ou, pour le dire plus justement, avec les textes de ces auteurs. Il réalise par là une des acceptions particulières du mot *conversation* à l'âge classique. Le *Dictionnaire* de l'Académie de 1762 donne en effet comme exemple d'emploi de ce mot : « *Converser avec les livres.* » Or, quelques-uns des échanges créés par Diderot mettent justement en relation un personnage, l'épistolier, et des citations. Les lettres du 14 octobre 1759, du 20 octobre 1760 et de mars 1777 en donnent des exemples particulièrement féconds, car elles s'appuient sur des textes épistolaires. La première porte sur les relations des deux amants épistolaires

203. XV, 148. L'attribution de quelques textes n'est pas claire : III, 159, 183, 241, 246 et 297 ; VIII, 115, 150, 160 et 179 ; X, 79 (il s'agit d'une épigramme). Peut-être s'agit-il de « bons mots » dont le succès public aurait presque le caractère d'une citation.

les plus célèbres du XVIIIe siècle: « J'ai été occupé toute la matinée d'Héloïse et d'Abélard », note Diderot qui travaille alors à l'article « Scolastiques » de l'*Encyclopédie.* « Elle disoit: "J'aimerois mieux être la maîtresse de mon philosophe que la femme du plus grand roi du monde." — Et je disois, moi: Combien cet homme fut aimé! » (II, 278). Les deux autres évoquent madame de Sévigné: « Ô chère amie, combien je suis bavard. "Ne pourrai-je jamais," comme disoit Mad^e de Sévigney qui étoit aussi bavarde et aussi gloutonne [que moi], "ne plus manger et me taire"? » (III, 174), écrit d'abord Diderot à Sophie. Dix-sept ans plus tard, dans une lettre à Angélique, la marquise réapparaît et, encore une fois, sa présence est associée à la parole:

> Si par hazard vous lui remarquiez de l'ennui [il est question d'une mademoiselle d'Autrée]; de la mélancolie; quelques larmes furtives, consolez la, et assurez la bien que je suis l'homme du monde le moins inconstant. Dites lui du ton affectueux dont l'abbé Têtu disoit adieu à mad^e de Sévigné: hé bien, ma belle amie, ne vous désespérez pas; vous nous reverrez (XV, 44).

Pour s'adresser à l'être aimé, l'épistolier paraphrase[204] la parole des grandes amoureuses, et cette parole le pousse lui-même à parler: « Et je disois, moi », « comme disoit », « Dites lui ».

Des textes non épistolaires sont également l'objet de conversations de Diderot. L'article « Sarrasins » de l'*Encyclopédie* est-il achevé? L'épistolier, qui vient de traduire leurs fables, confie alors à Sophie: « Voilà, mon amie, ceux avec qui je converse depuis quelques jours » (II, 316). Dans son commentaire du *Spartacus*

---

204. Le verbe *citer* ne serait pas juste. Comme le dit Michel DELON, « Les hommes du XVIIIe siècle n'ont pas la superstition de la citation exacte, pas plus que le respect de la signature. Ils ont l'habitude d'adapter les textes qu'ils citent souvent de mémoire, de seconde ou de troisième main et de les adopter, de se les approprier si besoin est » (*loc. cit.*, p. 138). Diderot prend souvent de grandes libertés avec les textes qu'il cite: il copie fréquemment « à peu près » (III, 68). La présence des guillemets n'indique donc pas que la citation est reproduite textuellement. En fait, Jean VARLOOT, après être retourné aux manuscrits, les a fait disparaître de son édition de la première lettre citée (LSV, p. 88); la seconde et la troisième ne font pas partie des lettres à Sophie Volland.

(1760) de Saurin, Diderot cite un vers de la pièce, puis le paraphrase en empruntant le *je* du personnage qui a prononcé ce vers : écrivant à Sophie, Diderot devient, par les vertus de la citation, Spartacus (III, 21). Le 2 mai 1773, le dialogue naît de la lecture du livre de Falconet sur la statue de Marc-Aurèle, dont le passage cité est souligné : « *Les Poëtes, les Historiens, les Orateurs grecs et latins lus dans votre cabinet, sont-ils moins bons que si vous les lisiez à Athènes, ou à Rome ?* — Vraiment oui, ils sont moins bons » (XII, 259). A-t-il besoin de se comparer à quelqu'un ou d'expliquer l'emploi de son temps, l'épistolier recommande à ses destinataires le roman de Cervantes : « dites de moi ce que Dom Quichotte disoit de Sancho : "Enfile, bourreau, enfile" » (XV, 148) ou une épigramme : « Vous allez dire, comme le moine de l'épigramme : Quel chien de train ! quelle chienne de vie ! » (X, 79). Dans une lettre dont on ignore la date et le destinataire, Ossian entre en scène : « je leur dirois avec Oscian ; votre mémoire ne périra plus parmi les hommes ; allés reposer en paix et laissés moi reposer » (XVI, 65). Avant de converser avec son destinataire, avant de dire quoi que ce soit, il a conversé avec les livres, toutes sortes de livres ; cette conversation, il la poursuit avec lui[205].

Le dialogue épistolaire est caractérisé par le recours de l'épistolier à plusieurs formes d'inclusion de propos exogènes et à l'invention d'une nouvelle parole, proprement épistolaire celle-là. Il peut s'agir de considérer la lettre reçue comme un succédané de la voix de l'autre, de rendre la parole réellement entendue (les propos rapportés) ou d'inventer une parole de toutes pièces (les prosopopées), mais l'on peut aussi dire que le phénomène de la citation relève de la même volonté de faire circuler des voix dans la

205. Cette conversation séduit les lecteurs de la *Correspondance littéraire*, qui, en retour, imaginent converser avec celui dont ils lisent les articles. Le roi de Pologne Stanislas Poniatowski exprime ce sentiment dans une lettre à Grimm du 30 décembre 1769 : « Une des choses qui me font le plus aimer vos feuilles, c'est qu'elles me font, pour ainsi dire, causer quelquefois avec ce philosophe que vous avez tant de raison de chérir [Diderot]. Faites-moi parler avec lui, ou plutôt lui à moi, le plus souvent que vous pourrez » (IX, 237).

lettre. Citer le texte d'un écrivain (mort ou vivant, soi ou un autre) n'est pas exactement la même chose que citer une lettre reçue ou une conversation réellement entendue, ou qu'inventer un dialogue. Pourtant, il s'agit là d'accueillir une parole qui circule, de faire entendre une voix, de montrer que la lettre est en constant rapport avec ce qui se dit autour d'elle.

*

* *

Était-il nécessaire pour décrire la pratique du dialogue épistolaire chez Diderot de mener une réflexion théorique sur les rapports du dialogue et de la lettre chez les théoriciens de l'épistolaire, puis sur le statut du genre du dialogue au XVIII[e] siècle ? Avait-on à recenser les principaux travaux de la critique diderotienne qui ont porté sur la question du dialogue et de la conversation ? Devait-on interroger la lettre elle-même sur son analogie avec la conversation et le dialogue ? La création de catégories et de types, puis la répartition des traits dialogiques de la correspondance selon ces catégories et types, justifiaient-elles le risque d'une description peut-être fastidieuse ? Pour éviter de répéter, sans le questionner, le truisme de l'analogie de la correspondance et de la conversation ou du dialogue, et pour décrire le plus précisément possible ce qu'est le dialogue par la lettre et dans la lettre, il le fallait. Au terme de ce parcours, cinq remarques synthétiques peuvent être formulées au sujet de cette analogie.

La première est descriptive. Afin de saisir la lettre comme dialogue, il était nécessaire de le faire en distinguant le plus précisément possible tous les aspects de l'épistolaire susceptibles d'éclairer cette question. Du niveau le plus général — l'échange épistolaire considéré comme un dialogue dont chacune des lettres est une réplique — au plus ponctuel — le recours au tutoiement ou l'inclusion de la citation —, la lettre est bel et bien un dialogue, mais ce dialogue doit être étudié dans toutes ses manifestations et chacune de ces manifestations est à décrire. Qu'il rapporte des propos ou qu'il les imagine, qu'il cite son destinataire ou qu'il le questionne, qu'il réponde à une interrogation de

l'autre ou qu'il lui adresse une injonction, l'épistolier exploite toutes les ressources du dialogue et c'est l'emploi de l'ensemble de ces ressources qui fait de la lettre une « conversation par écrit ».

Il importe ensuite de situer la pratique du dialogue épistolaire diderotien par rapport aux autres manifestations du dialogue dans son œuvre. La principale conclusion que l'on tirera de cette analyse est que la lettre est semblable aux autres textes de Diderot, ceux qui ont généralement la réputation d'être littéraires, en ce que les manifestations du dialogue y sont présentes à divers niveaux. L'enchâssement des dialogues les uns dans les autres dans la correspondance, par exemple, est tout à fait conforme à l'imprégnation de l'œuvre par le dialogue que plusieurs (Carol Sherman, Christie V. McDonald, Jacques Chouillet) ont déjà relevée dans les autres textes de Diderot. Par ailleurs, l'on remarquera que l'« ouverture » du dialogue diderotien qu'a définie Roland Mortier est également à l'œuvre dans la correspondance, particulièrement dans les dialogues inventés de toutes pièces : le dialogue représenté ne transmet pas, dans la plupart des cas, un message univoque, qu'il serait possible de résumer et de distinguer de son contexte d'énonciation. L'épistolaire, en ce qui concerne le dialogue, offre les mêmes possibilités que le romanesque ou le théâtral.

Cette deuxième remarque suppose une réflexion sur la situation historique de la correspondance de Diderot. Le dialogue et la conversation, que le XVIIIe siècle distinguait relativement peu, ne sont pas les mêmes à toutes les époques, et leur analogie avec la lettre varie donc également. Ainsi, au Siècle des lumières, les modèles traditionnels du dialogue philosophique ont encore une réelle influence sur les épistoliers, comme le montre chez Diderot la présence de dialogues entre les morts ou de dialogues maïeutiques, encore que ces deux traditions soient transformées par leur inclusion dans la lettre. De même, la liberté formelle de la lettre est soumise — ce qui ne manque pas d'être paradoxal — aux mêmes impératifs que la conversation mondaine : la connivence et la réciprocité ne jouent pas le même rôle dans la société d'Ancien Régime que là où les relations égalitaires sont possibles.

Pour ne prendre qu'un exemple, on rappellera que le recours au tutoiement avant 1789 (dans une société fortement hiérarchisée), pendant la Révolution (le tutoiement imposé par l'État y avait valeur politique) et depuis le XIX[e] siècle (la République postulant une égalité des citoyens qui, pour n'être pas toujours réelle, n'en est pas moins virtuelle) ne peut avoir le même statut. La liberté épistolaire a son histoire.

Les principaux interprètes du dialogue diderotien reconnaissent l'importance, pour Diderot, de la figure du lecteur. Pour eux, ce n'est pas tant la présence de cette figure qui détermine la valeur des dialogues, que la conscience aiguë que l'auteur a de cette présence. « Lorsqu'on fait un conte, c'est à quelqu'un qui l'écoute » (DPV, XII, 521) ; l'incipit de *Ceci n'est pas un conte*, en ce qu'il témoigne de la conscience de l'énonciation chez son auteur, est emblématique d'une prose toujours consciente de ses effets, comme de ses assises. Or, quel genre accueille plus clairement que la lettre la figure du lecteur ? Texte toujours destiné à quelqu'un et qui, par sa nature même, oblige le scripteur à se représenter un autre absent, à s'adresser à lui et à le faire parler, la lettre rejoindrait par là l'ensemble des textes dialogués de Diderot et, au-delà, tous les textes de l'écrivain. En liant le dialogue à la représentation multiforme du lecteur, les diderotistes ont réservé, sans peut-être en avoir conscience, une place à la correspondance dans leurs analyses.

On notera enfin, cinquième et dernière remarque, que la raison, omniprésente dans la correspondance de Diderot, n'est pas ce qui permet de lier sa pratique épistolaire à celle du genre du dialogue philosophique, sauf dans les dialogues rhétoriques. Si l'épistolier constitue ses lettres en dialogues et y représente le dialogue du monde qui l'entoure, ce n'est pas pour mettre en scène le triomphe de la faculté maîtresse des Lumières. Il y a un travail de la raison dans la correspondance. Il y a également dans certaines lettres une évidente volonté de démonstration. Ce n'est cependant pas par là que la lettre relève du dialogue. Diderot ne cesse de le répéter : parler à l'autre par la lettre, c'est rendre matériel un désir que la réalité, celle de l'absence, ne peut permettre d'assouvir. La passion n'exclut jamais chez lui la raison,

mais, dans le dialogue épistolaire, la logique de la seconde est toujours subordonnée à l'expression de la première.

Formellement, les propos que rapporte Diderot, quelle que soit leur nature, sont rendus de façon identique — en autant que l'on en puisse juger à partir de l'édition Roth-Varloot. En définitive, ce qui importe dans le dialogue épistolaire diderotien est donc moins l'emploi de procédés formels (l'omniprésence du verbe « dire », par exemple, ou le mélange des styles) que le choix, par l'écrivain, de l'extériorité. Ce phénomène, qu'a étudié Jean Starobinski chez Diderot traducteur, caractérise aussi l'épistolier : le monde pour Diderot est « présence parlante ».

[illegible]

CHAPITRE VII

Le tiers inclus

Triangularité de la lettre

> Entre chaque tilleul, on a construit des bancs de pierre. [...] Je passe dans cet endroit des heures à lire, à méditer, à contempler la nature et à rêver à mon amie. Oh ! qu'on seroit bien trois sur ce banc de pierre !
>
> Diderot à Sophie Volland,
> 3 août 1759 (II, 194)

Bien que la lettre soit une forme de dialogue ou de conversation, l'on aurait tort de penser qu'elle se résume à un échange synallagmatique. L'on a déjà vu qu'elle s'insère dans un tissu social pour lequel l'intimité n'a pas le même statut qu'aujourd'hui : elle est toujours susceptible de devenir publique, quand elle n'est pas pensée comme publique dès l'origine. Dans quelques cas, elle peut même être admise au temple de la Littérature, ce qui a pour effet de la faire passer définitivement de la sphère privée à la sphère publique. Cet usage social de la lettre n'est pas le seul biais par lequel saisir ce qui, dans la correspondance, excède le contrat bilatéral : il existe en effet, dans le modèle de la lettre au XVIIIe siècle, une structure faisant place à un tiers. Comme l'explique Michel Delon,

> Si les lettres à Sophie ne se réduisent pas à une simple correspondance entre deux individus, ce n'est pas parce que

> Sophie se trouve coincée dans une situation familiale telle que tout ce qui la touche concerne aussi ses sœurs et sa mère. Diderot sait qu'il n'est de rapports que triangulaires, que les dialogues supposent des tiers et des relais[1].

Ces « tiers » et ces « relais » peuvent être complètement extérieurs au texte — et, dès lors, ils échappent à l'analyse. Ils peuvent aussi lui être intérieurs ; ce sont des « tiers inclus » — ceux-là doivent être étudiés. L'on voudrait montrer que, plus qu'un thème de la lettre, c'est une de ses structures profondes : la nécessité d'être trois pour dire le rapport à deux[2].

Pour ne donner qu'un exemple : Diderot épistolier amoureux ne peut se contenter de Sophie Volland ; il lui faut aussi madame Legendre. La lettre convoque ainsi divers lecteurs et personnages dès son écriture, les représente, leur fait jouer plusieurs rôles, les compare les uns aux autres, les unit ou les sépare. Parmi les critiques ayant étudié les lettres de Diderot, seule Catherine Lafarge s'est intéressée de près à ce phénomène, mais son travail porte uniquement sur les lettres à Sophie Volland, alors que la structure triangulaire de la lettre détermine des conduites multiples, aussi bien dans la correspondance entre amants que dans celle destinée aux parents et amis. Cette figure marque l'ensemble de la correspondance diderotienne, comme le révéleront un répertoire de ses occurrences et l'étude des triangles les plus importants : Diderot-Grimm-Sophie, Diderot-Sophie-madame Legendre. Que l'on explique l'existence de cette triangularité par une thématique commune au XVIII[e] siècle, par les relations qu'ont chez Diderot les sentiments de l'amour et de l'amitié ou par le recours à des tropes particuliers

---

1. Michel DELON, « La circulation de l'écriture dans les *Lettres à Sophie* », dans Béatrice DIDIER et Jacques NEEFS (édit.), *Diderot. Autographes, manuscrits, éditions*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1986, p. 140.

2. Ce « tiers inclus » n'est pas le même que celui étudié par Pierre MISSAC (« La correspondance comme genre littéraire et phénomène sociologique », *Critique*, 37 : 415, décembre 1981, p. 1321-1323), pour qui il s'agit du destinataire-éditeur.

(l'antimétabole, notamment), il reste qu'elle structure constamment la correspondance[3].

Dans une étude de 1985 consacrée au déclin de l'amour chez Diderot, Catherine Lafarge s'est donné pour objectif de répondre à plusieurs questions: «Comment Diderot a-t-il aimé? Comment a-t-il surmonté la crise de l'âge mûr? Et quelles répercussions cette crise a-t-elle eues sur sa vie et sur son œuvre[4]?» Pour ce faire, elle suppose chez l'écrivain «une profonde exigence d'absolu»: «absolu de la fidélité, absolu de la durée, absolu de l'éternité[5]». Cet absolu n'est toutefois pas le propre de la correspondance amoureuse. La critique trouve «caractéristique» de Diderot «le lien étroit qu'il établit entre amour et amitié[6]». Selon elle, la relation avec Grimm est parallèle et identique à celle avec Sophie Volland, les deux personnages se confondant parfois (surtout en 1759). Elle isole aussi une «figure triangulaire» dans les lettres à Sophie[7], dont le troisième figurant est d'abord Grimm, puis madame Legendre (autour de 1762), qui sont les principaux confidents des amants[8]. Le déclin de l'amour daterait chez Dide-

---

3. D'autres textes de Diderot se prêteraient à une lecture de la structure triangulaire, mais des déterminations génériques joueraient dans chaque cas. Par exemple, rédigeant le poème «Les Éleuthéromanes», Diderot avait d'abord songé à composer, tel Pindare, une strophe, une antistrophe et une épode, mais il a finalement opté pour la mise en scène de trois personnages: «on voit assez souvent dans la conversation trois interlocuteurs, d'un même sentiment, s'interrompre, se relayer, pour suivre leur objet» (à Turgot, XVI, 44-45).

4. Catherine LAFARGE, «Le déclin de l'amour», dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. «Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne», 8, 1985, p. 125.

5. *Ibid.*, p. 126.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 128.

8. Dans un texte également consacré aux lettres à Sophie, Claire Pouget-Dompmartin a une remarque qui va dans le même sens que l'analyse approfondie de Catherine Lafarge: «La communication n'est [...] pas communication à deux et deux seulement, mais se développerait plutôt en faisceaux. [...] Même si elle emprunte parfois la forme du jeu, cette modalité fait loi, jusque dans le discours amoureux. Diderot inscrit en permanence un tiers dans sa relation» («Des "griffonnages d'auberge". Propos sur les *Lettres, billets et fragments de lettres écrites par M. Diderot à Mlle Volland, depuis le 1er juillet 1755 jusqu'au 10 juin 1774*», *Le Discours psychanalytique*, 21, 6: 4, décembre 1986, p. 48).

rot des années 1768-1769, qui voient mourir madame Legendre et Damilaville, et se détériorer les liens avec Grimm. Ce déclin, cette « crise sentimentale aiguë », serait lié à celui de Diderot lui-même : « Cette fin d'année 1768 marque bien pour Diderot le creux de la vague[9]. » Au-delà de la biographie de l'écrivain paraît intéressant le fait d'isoler dans sa correspondance une figure, celle de la triangularité, dont les personnages peuvent changer, comme si la figure préexistait à son actualisation dans des situations ponctuelles[10].

Les personnages qui peuvent composer cette figure sont nombreux. Dans la correspondance amoureuse, il s'agira, autour

9. Catherine LAFARGE, *loc. cit.*, p. 132.

10. D'autres critiques ont évoqué la présence de tiers dans l'œuvre de Diderot. Georges BENREKASSA expose l'existence d'un « triangle Grimm-Diderot-Rousseau » dans la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal* (« Scène politique, scène philosophique, scène privée : à propos de la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm* », dans Élizabeth de FONTENAY et Jacques PROUST (édit.), *Colloque de Cerisy. Interpréter Diderot aujourd'hui*, Paris, le Sycomore, 1984, p. 185-186 et 193). Jean MAYER, dans un article sur la place du jeu dans sa philosophie, montre que les « interlocuteurs fictifs » de Diderot peuvent être aussi bien des personnages que des textes ; or, dans la *Réfutation* d'Helvétius, le philosophe « établit [...] avec ses adversaires une discussion à trois » : lui-même, Helvétius et Rousseau ou Falconet (« La philosophie de Diderot : une philosophie de joueur », dans Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIIIe siècle, *Le jeu au XVIIIe siècle. Colloque d'Aix-en-Provence (30 avril, 1er et 2 mai 1971)*, Aix-en-Provence, EDISUD, 1976, p. 206-207). Rosalina DE LA CARRERA, elle, a étudié les « triangles amoureux » dans le discours d'accompagnement de *La religieuse* (« Triangles épistolaires : une relecture de la Préface-annexe de *La religieuse*», *Le Discours psychanalytique*, 6 : 4, décembre 1986, p. 38-46 ; « Epistolary Triangles : The *Préface-Annexe* of *La religieuse* Reexamined », *The Eighteenth Century : Theory and Interpretation*, 29 : 3, 1988, p. 263-280). Pour sa part, Jacques PROUST parle d'un « triangle énonciatif » dans les *Lettres à Sophie Volland*, mais il s'agit en fait de Diderot s'adressant à lui-même, dans une lettre dont la « destinataire ostensible » est Sophie (« Ces Lettres ne sont pas des lettres... À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe*, 3, hiver 1988, p. 14). Marc BUFFAT note, au sujet des pronoms personnels dans les lettres à Sophie, qu'elles ne proposent pas « un système à deux termes — je, tu — mais un système ternaire que l'on pourrait schématiser ainsi : je, tu/ils » (« Conversation par écrit », RDE, 9, octobre 1990, p. 55). Selon Pierre Lepape, enfin, madame Legendre « est le troisième personnage du couple Sophie-Denis, l'objet-bis d'un amour qui ne peut être vrai que s'il se dédouble, s'il s'offre la chance d'un dialogue » (*Diderot*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 1991, p. 287).

de Diderot et de Sophie, de Grimm, de madame Legendre et de madame de Blacy. La correspondance amicale est également le lieu de constitution de cette figure : Diderot y retrouve Grimm et madame d'Épinay ou, parfois, madame de Maux. Dans la correspondance familiale, il faut distinguer les triangles langrois (Diderot, Denise et l'abbé) des parisiens (Diderot, Angélique, Anne-Toinette ; Morphyse, Uranie, Sophie ; Morphyse, Sophie, Diderot). D'autres triangles, enfin, sont épisodiques : madame d'Holbach, le baron d'Holbach et Le Roy (ou Suard ou Kohaut) ; un « petit amoureux bigot », mesdemoiselles Gargau et Dornet ; Damilaville, Duclos et madame Duclos ; Diderot et les Golitsyn ou les Le Breton ; Falconet, mademoiselle Collot et Diderot ; Diderot, Falconet et Golitsyn ; Damilaville, Diderot et Sophie. Comme on peut le deviner à la seule énumération de ces personnages, la figure triangulaire est susceptible d'investissements fort divers dans la lettre diderotienne. Pour prendre les choses chronologiquement, il convient d'abord de décrire la relation triangulaire unissant Diderot à Sophie et à Grimm, avant de voir comment ce triangle est modifié lorsque madame Legendre remplace Grimm, puis quand madame de Blacy vient combler le vide causé par la mort de madame Legendre.

Amants

La relation entre Diderot et Grimm est l'objet de nombreuses remarques dans la correspondance : pendant longtemps l'épistolier considère Grimm comme « le seul ami que j'aie et que je veuille avoir » (à Grimm, II, 131) ; c'est lui qui l'a introduit auprès du duc d'Orléans, chez le baron d'Holbach, chez Mme d'Épinay ; dans le discours *De la poésie dramatique* (1758), il s'adresse à lui ; il a collaboré avec lui à la *Correspondance littéraire*, et Grimm, à l'*Encyclopédie* — mais seulement pour deux articles, note Frank A. Kafker : « Motif » et « Poème lyrique[11] » ; il a même pensé un temps lui donner Angélique en mariage, rappelle Jean Mayer[12].

---

11. Frank A. Kafker, « Notices sur les auteurs des dix-sept volumes de "Discours" de l'*Encyclopédie* », RDE, 7, octobre 1989, p. 142.

12. Jean Mayer, « Angélique et l'art musical : deux passions du Philosophe », dans *Diderot. Les beaux-Arts et la musique. Actes du colloque international*

Pour citer Jean Varloot, Diderot « a déjà cru trouver la véritable amitié avec D'Alembert ou Jean-Jacques Rousseau. Seul, Friedrich Melchior Grimm est devenu son *alter ego* » (LSV, p. 9). Pourtant, Diderot en est venu à ressentir un déplaisir sans cesse grandissant devant le travail que lui imposait le directeur de la *Correspondance littéraire*, avant de finalement s'en prendre violemment à lui dans la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal* (1781), ce qui a amené Jacques Chouillet à conclure que l'histoire de cette amitié fut celle « d'une déception[13] ». L'on verra pourtant que l'épistolier, du moins dans les années 1750 et 1760, ne se gêne pas pour faire de Sophie l'équivalent de Grimm, et vice versa. Cette équivalence, qui rend possible la constitution d'un triangle Diderot-Sophie-Grimm, est la première manifestation d'importance d'une structure profonde de la pensée épistolaire de Diderot[14].

Au même titre que n'importe quel autre destinataire de Diderot, et au même titre que le destinateur lui-même, Grimm est un personnage de la correspondance, une de ses créations. « Grimm, l'homme, était réel, fait remarquer Martine Darmon Meyer, avec ses défauts dont Diderot se rendait quelquefois compte, mais Grimm, l'ami, était une création de l'imagination de Diderot et n'existait que par son désir de maintenir une telle fiction[15]. » Cette fiction est d'abord faite de la reconnaissance de la supériorité de Grimm sur Diderot : « Je vous prie, mon amie :

---

tenu à Aix-en-Provence les 14, 15 et 16 décembre 1984, Aix-en-Provence, Université de Provence, Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIIIe siècle, 1986, p. 152-153.

13. Jacques CHOUILLET, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, p. 69. Ce revirement de Diderot ne se fait que lentement, comme en témoigne le régime des apostrophes : de « cher Grimm » (II, 157) en « homme très cher » (XII, 131), de « monsieur le plaisant » (V, 206) en « Saint Prophète » (XII, 121), de « Monsieur et cher beau-frère » (X, 123) en « frère très cher » (XVI, 67), Diderot met de nombreuses années à déchanter.

14. Quelques allusions à une figure triangulaire de moindre importance précèdent cette manifestation. En 1742, Diderot écrit ainsi à Anne-Toinette Champion : « Bien des respects à Madame Champion. Comment vous portez-vous l'une et l'autre ? » (II, 38 ; voir aussi : I, 36 ; II, 44).

15. Martine DARMON MEYER, « L'art du portrait dans les "Lettres à Sophie Volland" », *French Review*, 32 : 1, octobre 1958, p. 26.

plus de comparaison entre Grim et moi. Je me console de sa supériorité en la reconnoissant» (III, 240; voir aussi III, 78), déclare Diderot à Sophie en novembre 1760. Deux ans plus tard, les raisons de cette supériorité sont précisées, toujours dans une lettre à Sophie:

> Je ne vous dis rien de l'état de Grimm; sinon que je le crois incapable de la moindre fausseté. S'il y a dans ce qui précède quelque chose qui ressemble au vice, je le rétracte. Je n'ai pas plus ni moins de confiance dans sa probité que dans la mienne. Dans quel étonnement je tomberois, quel cri je pousserois s'il se trouvoit que cet homme, mon idole, etc.? Mais non, on ne trouvera rien de cela (IV, 54).

Absence de fausseté et de vice, probité: telles sont les qualités de cet homme devenu «idole». La fiction diderotienne postule également des liens indissolubles entre les deux hommes et une équivalence entre ces liens amicaux et les liens amoureux exprimés ailleurs dans la correspondance. Il n'arrive qu'exceptionnellement que l'ami soit délaissé au profit d'un autre (mais cet autre, ici, est Sophie).

> J'aime Grimm. Dans d'autres circonstances mon cœur auroit tressailli à la seule pensée que j'allois le recouvrer et l'embrasser; avec quelle impatience n'aurois-je pas attendu cet homme si cher! À peine y pensais-je. C'est vous, c'est vous seule qui m'occupez. Vous anéantissez tout dans mon cœur et dans mon esprit (24 septembre 1759, II, 262).

La situation est exceptionnelle («vous anéantissez tout dans mon cœur et dans mon esprit»): généralement les objets d'amour («J'aime Grimm», «cet homme si cher») ne sont pas ainsi hiérarchisés chez Diderot.

Plutôt qu'une hiérarchisation, c'est l'image d'une figure à trois participants qui s'impose en 1759 dans les lettres adressées à Grimm et à Sophie, puis dans celles, plus tardives, à la seule Sophie[16]. En mai 1759, Diderot présente de façon semblable, dans

16. C'est donc en 1759 que se met au jour ce triangle, mais on aura garde d'accorder trop d'importance à cette date, car la correspondance de la décennie

une lettre à Grimm, l'ami et la maîtresse : « Mais vous pensez à tout ; vous sentez si juste ; vous faites tout bien ; sans cesse vous m'humiliez. Et elle m'humilie aussi quelquefois ; en vérité, je ne sçais comment j'aime si fort deux êtres qui font que je me méprise » (II, 119). La triangularité est exprimée de façon encore plus explicite dans la lettre à Sophie du 28 juillet 1762. Grimm, « l'homme de [son] cœur » (IV, 75), a peur de devenir aveugle, ce qui entraîne de la part de Diderot un passage lyrique sur l'amitié :

> Le moment approche où je vais apprendre ce que valent nos protestations, nos serments, nos souhaits, l'estime que nous faisons de nous-même, si je sçais être ami. Si je ne me retrouvois pas moi, combien je me mépriserois ! Si mon ami devient aveugle, je vous prens à témoin de ma conduite. Venez me connoître. Venez connoître votre amant. Car ce qu'il fera pour son ami, il l'eût fait pour sa maîtresse ; et je ne crois pas qu'il eût fait pour sa maîtresse, ce qu'il n'aura point eu la force de faire pour son ami. Le triste moment pour mon ami ! Le grand moment pour moi, si je ne me trompe (IV, 75).

Par le recours à l'antimétabole (« Car ce qu'il fera pour son ami, il l'eût fait pour sa maîtresse ; et je ne crois pas qu'il eût fait pour sa maîtresse, ce qu'il n'aura point eu la force de faire pour son ami »), l'épistolier souligne l'équivalence de l'ami et de la maîtresse, ainsi que la réversibilité de leur position dans l'économie amoureuse et épistolaire. Cette situation n'a d'ailleurs pas échappé aux lecteurs des lettres à Sophie Volland. Jacques Chouillet, par exemple, dans un chapitre intitulé « Est-ce qu'on a des amis ? », étudie les relations de Diderot avec le « météore » Grimm[17], en les comparant avec celles de Diderot et de Sophie : il voit une « équivalence » entre les deux destinataires et les passages les

---

suivante entre Diderot et Grimm est inconnue (Georges Roth, II, 259 n. 52) : le triangle a pu y être représenté aussi bien que pour la période précédente, sans qu'il soit possible aujourd'hui d'en juger.

17. Jacques Chouillet, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 74.

concernant sont « frappés d'ambiguïté », car il y a entre eux une « non-contradiction » ou une « contradiction non ressentie[18] ».

Les manifestations de l'équivalence entre Grimm et Sophie sont fort nombreuses tout au long des correspondances avec ces deux destinataires. Le relevé des allusions à cette équivalence dans les seules lettres de 1759 est éloquent[19]. Le 1er mai, Diderot écrit à Grimm pour déplorer son absence :

> J'ai tout plein de choses à vous dire, mais la plus pressée, celle que je sens à chaque instant, c'est qu'il n'y a personne ici depuis que vous n'y êtes plus. Je n'ai personne à qui je puisse parler d'elle ; qu'elle à qui je puisse parler de vous ; mais je la vois bien rarement, et dans la suite je la verrai bien encore moins ; et puis je ne la verrai plus (II, 118).

À cause de l'absence d'un seul (« vous n'y êtes plus »), toute présence, même celle de l'épistolier lui-même, est impossible : « il n'y a personne ici ». Le 2 juin, Diderot souligne, pour le bénéfice de Sophie, la ressemblance de leurs trois « âmes » : « Les trois belles âmes que la vôtre, la mienne et la sienne ! S'il m'en manquait une des deux autres, qui est-ce qui rempliroit ce vuide terrible ? Vivez tous les deux, si vous ne voulez pas que je sois un jour la voix qui crie dans le désert » (II, 146). Le triangle diderotien a horreur du vide. Trois jours plus tard, Diderot prête à Sophie, mais dans une lettre à Grimm, des sentiments qui paraissent bien être aussi les siens : « Votre absence la désespère. Elle vous regarde comme ma consolation, mon soutien. Comme je la vois peu à présent, elle sçait que, si vous étiez ici, au moins je vous parlerois d'elle » (II, 150). Toujours dans la lettre du 5 juin 1759, l'épistolier se défend du reproche de jalousie et en profite pour énoncer un des aspects déterminants de sa relation avec son ami et sa maîtresse :

---

18. *Ibid.*, p. 64-67.

19. De plus, il faut rappeler que durant cette période Diderot écrit souvent des lettres quasi identiques à Sophie et à Grimm (II, lettres 129 et 130, 134 et 135, 136 et 137, 138 et 139). Georges Roth le note : « La lettre suivante, écrite à Sophie le même jour, est la reproduction à peu près littérale de celle que Diderot envoyait à Grimm ; ou inversement » (II, 214), de même que Jean Varloot, qui parle de lettres écrites « à peu près dans les mêmes termes » (LSV, p. 66).

> je ne suis pas jaloux, moi. Ce moi là n'est pas de vous à moi, mais de moi à Sophie. M'entendez-vous actuellement ? Est-ce que vous ne sçavez pas que nous sommes trois ? Ne vous offensez pas, mon ami, que je la compte avec nous. En vérité c'est la plus belle âme de femme, comme la vôtre est la plus belle âme d'homme, qu'il y ait sous le ciel (II, 149).

L'épistolier met cartes sur table : « nous sommes trois », « je la compte avec nous ». À la fin de juin, l'absence de l'ami force l'amie à jouer un rôle plus important dans la relation amoureuse : « Vous êtes absent, et il faut que Sophie fasse pour elle et pour vous ; et elle fait de son mieux. Je lui dois la santé » (II, 165). Le mois suivant, Diderot déplore que Grimm n'ait pas écrit : « Grimm me sçait ici ; pourquoi donc ne m'a-t-il point écrit ? Il me néglige. Mon amie, réparez sa faute. Parlez-moi de vous. Parlez-moi de votre chère sœur » (II, 190). La présence des lettres de Sophie doit compenser l'absence (le mot revient souvent) physique et épistolaire de Grimm ; la « faute » de l'un (la négligence) doit être réparée par l'autre (invitée à l'exactitude). Quand, quelques jours plus tard, son correspondant se manifeste enfin, Diderot compare sa lettre à celles qu'écrit Sophie : « Oh ! pour cela, bien belle et bien tendre ; presque comme si vous l'aviez dictée » (II, 202). Le même jour, le 5 août, il note que les lettres de Sophie doivent être jointes à celles de son ami : « Cette lettre sera l'avant-dernière. Je pourvoirai à ce que les vôtres, s'il m'en vient pendant mon absence, soient renvoyées à Paris, à l'adresse de Mr. Berger. On y joindra celles de Grimm » (II, 203) — il n'est pas même les objets qui ne soient unis au sein du triangle. Deux mois plus tard, Diderot indique que Grimm, en l'absence de Sophie, pourrait la remplacer : « Je ne prens un certain intérêt à rien. Si vous éprouvez les mêmes choses, que je vous plains ! Mais que fait donc ce Grimm à Genève ? qu'est-ce qui l'y retient ? Encore, si je l'avois ! » (II, 266) Le 8 octobre, il évalue par avance ses retrouvailles avec Sophie en les comparant à celles avec Grimm : « Jugez combien je vais être heureux tout à l'heure que je vous reverrai... » (II, 268) Dix jours après, se plaignant du silence de sa maîtresse et de son ami, il adresse des reproches à Sophie, qui sont aussi destinés à Grimm — même si celui-ci ne les recevra jamais : « Je n'entens

non plus parler de Grimm que de vous. Je crois que demain je vous haïrai ; que je vous oublierai tous les deux. Je vous accorde encore vingt quatre heures pour vous amender » (II, 287). Bien que la destinataire soit unique (Sophie), l'adresse est double. Dans la lettre du 3 novembre, Diderot, non seulement reprend la figure du triangle, mais il la lie à des syntagmes importants de l'ensemble de la correspondance :

> J'avois un ami dont je n'entendois point parler. J'étois loin d'une amie que je regrettois. Peines à la campagne ; peines à la ville ; peines partout. [...]
>
> Nous irons peut-être demain au soir ou lundi matin passer un jour à la ville. Je la verrai donc, cette amie que je regrettois ; je recouvrerai donc cet ami silencieux dont je n'entendois point parler. Mais je les perdrai le lendemain ; et plus j'aurai senti le bonheur d'être à côté d'eux, plus je souffrirai de m'en séparer. C'est ainsi que tout va ; tournez-vous, retournez-vous, et il y aura toujours une feuille de rose pliée qui vous blessera (II, 319-320).

L'on a déjà vu que les expressions « entendre parler de » ou « à côté de » figurent parmi celles employées le plus souvent pour désigner l'absence dans les lettres, pour marquer la souffrance (« je souffrirai de m'en séparer ») dont elle est la cause. De plus, la répétition, ici dysphorique, est doublement soulignée dans cette lettre : par la reprise des mêmes syntagmes (quatre fois pour « ami », trois fois pour « peines », deux fois pour « entendre parler de », « regretter », « ville », « donc » et « plus je ») et par la présence de deux de ces verbes marquant la répétition qui sont si chers à Diderot épistolier (« recouvrerai », « retournez »). De mai à novembre, l'épistolier répète, sous différentes formes, le même message : « nous sommes trois[20] ».

---

20. Fin juillet, rêvant d'un utopique « petit château », Diderot disait à Sophie que, dans « cet établissement », « on [...] auroit besoin d'un personnage qui fût le confident de tous et qui fît entr'eux le rôle de conciliateur commun. Qu'en pensez-vous ? Tout bien considéré, j'aimerois mieux que cette fonction fût confiée à une femme qu'à un homme » (II, 191). Il n'y a pas là de triangle au même titre que dans les autres cas, mais la « fonction » de ce « conciliateur commun » serait au moins celle d'intercesseur entre diverses parties.

L'équivalence rêvée par Diderot entre Grimm et Sophie n'est pas qu'un thème de la lettre ou qu'une de ses figures d'organisation des liens entre les personnages ; on la retrouve également dans l'évocation des divers aspects du commerce épistolaire. Les lieux d'écriture permettent l'association des deux personnages, comme dans l'incipit de la lettre du 12 octobre 1759 : « Je suis chez mon ami, et j'écris à celle que j'aime » (II, 269 ; voir aussi II, 270). Le moment de la réception des lettres réintroduit lui aussi le triangle : « Notre commissionnaire est de retour. Tous ont reçu des nouvelles, excepté moi. Pas un mot ni de Grimm ni de Sophie. Il est impossible que vous ne m'ayez pas écrit » (II, 285). Qui ce « vous » désigne-t-il ? Sophie, à qui la lettre est adressée ? Ou elle et Grimm, puisque ni l'un ni l'autre n'écrivent ? Diderot délaisse certains épistoliers — ici le baron d'Holbach — et explique le fait qu'il n'ait pas de temps à consacrer à l'écriture par ses liens avec Grimm et Sophie : « Je me reproche de ne lui avoir écrit ni mon départ, ni mon séjour, ni mes arrangements, ni ma vie, ni mon retour. Grimm et ma Sophie ont tout pris » (II, 235). Les lettres sont, on l'a vu, des objets chargés symboliquement, et ces objets circulent entre les épistoliers. Grimm sert parfois d'intermédiaire entre les amants (II, 287). En 1761, Diderot fait parvenir à Sophie une lettre courroucée qui lui a été envoyée par Grimm (III, 313). À ce dernier, il lit un passage d'une lettre de Sophie dans lequel elle compare *Hypermnestre* du jeune Lemierre à la *Tancrède* de Voltaire : « Il [Grimm] trouve que cela n'est pas si faux qu'il en faille rougir » (III, 255), rapporte Diderot, qui complète alors le cercle épistolaire (de Sophie à Diderot à Grimm à Diderot à Sophie). Il arrive également que Sophie écrive à Grimm (V, 167). La triangularité épistolaire est affaire de représentation (par Diderot, à défaut de connaître les lettres de Sophie ou la plupart de celles de Grimm) et de circulation effective des sentiments, des idées et des objets.

La structure triangulaire mettant en relation Diderot et Grimm n'est pas limitée à la relation avec Sophie Volland, encore que ce soit la présence de celle-ci qui confère à la relation entre les deux hommes tout son poids symbolique. À La Chevrette, le triangle inclut plutôt madame d'Épinay, qui remplace alors en quelque sorte Sophie (mais c'est à elle que Diderot continue

d'écrire) : « Nous voilà trois pour jusqu'à lundi prochain » (III, 62), écrit Diderot le 10 septembre 1760, puis, une semaine plus tard : « On tire madame d'Épinai en regard avec moi. C'est vous dire en un mot à qui les deux tableaux sont destinés » (III, 73). Au moment du départ de Grimm, il prévient sa correspondante du danger que celui-ci représente : « En vérité, quand il auroit le dessein de me rendre amoureux de sa maîtresse, il ne s'y prendroit pas autrement » (III, 106). Toujours durant le même séjour, Diderot annonce à Sophie l'arrivée de Galiani parmi eux : « J'étois mieux entre Grimm et son amie » (III, 76), confesse-t-il, non sans prendre la peine de rayer le « avec » de la version originale et de le remplacer par « entre » (III, 76 n. 3) — le triangle n'est pas qu'un simple amalgame (« avec »), c'est aussi un espace qui unit (« entre »). Après qu'il a quitté lui-même La Chevrette, c'est dans une lettre à madame d'Épinay, et non plus à Sophie, qu'il insiste sur les liens qui l'unissent à son hôtesse et à son amant.

> Je reçois avec votre lettre un petit mot de lui. Il est sûr que vous me tournerez la tête tous deux. Qu'il est doux d'être aimé comme cela ! Je voudrois bien vous rendre tout le plaisir que vous me faites. En vérité, j'en suis touché jusqu'à pleurer. Quand est-ce donc que je l'embrasserai ? Quand donc vous baiserai-je la main ? Il me gronde un peu, lui. C'est son caractère. Avec cela, il n'y en a qu'un au monde, et nous l'avons (III, 117).

L'association est épistolaire (« avec votre lettre un petit mot de lui »), amoureuse (« Qu'il est doux d'être aimé comme cela ! »), physique (« embrasserai », « baiserai »). Elle est surtout partage et double possession : « et nous l'avons ». En 1770, le triangle est constitué de Grimm, de Diderot et de sa maîtresse, madame de Maux ; *exeunt* Sophie et madame d'Épinay. Opposés par un différend qui mènera finalement à leur rupture, les amants choisissent Grimm comme « juge » (X, 142) ou « tribunal » (X, 155) : il doit « prononcer » sur « trois ou quatre lettres que j'ai écrites d'ici » et qui ont rendu madame de Maux « furieuse[21] ». Six ans

21. X, 155 ; voir aussi X, 163. La rupture de Diderot et de madame de Maux viendra du refus de celui-là de « partager » sa maîtresse avec monsieur de

plus tard, dans une lettre à Grimm, ce triangle épistolaire est réactivé, mais sans sa solennité juridique: «Madame de Maux m'a de tems en tems dit un petit mot de vous, et je crois que de tems en tems aussi elle vous aura dit un petit mot de moi» (XIV, 213). Suivant les tiers qu'il inclut, le triangle dans lequel évoluent Diderot et Grimm change de nature: tantôt amoureux, tantôt amical — si tant est que la distinction entre ces mots ait un sens dans la correspondance —, tantôt juridique, tantôt tout cela à la fois.

Le deuxième des principaux triangles de la correspondance de Diderot est celui qui l'unit à Sophie et à sa sœur cadette, Uranie — c'est d'ailleurs aux relations entre ces trois personnages qu'a été consacrée la majorité des travaux critiques portant sur la famille Volland. L'évolution de ce triangle est particulièrement intéressante en ceci qu'elle met en lumière la pérennité de la figure triangulaire dans la correspondance, quels que soient les personnages qui la composent. Ainsi, à un premier triangle dans lequel domine l'image de Grimm, surtout durant l'année 1759, succède un deuxième triangle, révélant les liens de Sophie avec sa sœur, à partir de 1762. Le lien entre Diderot et les deux sœurs est obvie à cette date: «Je vous aime toutes les deux à la folie. Amant de l'une ou de l'autre, il est certain qu'il m'eût fallu l'autre pour amie[22].» La relation de Diderot et de madame Legendre connaît son temps fort en 1765: Uranie est restée à Paris et Sophie est à Isle; c'est l'époque du marivaudage et de la maladie de «notre chère sœur[23]». Mais il y a plus important: quand madame Legen-

---

Foissy; il veut que ce dernier soit seul au milieu de madame de Maux et de madame de Prunevaux (voir les lettres 633, 634, 636 et 638 du volume X).

22. IV, 140. Les mots «ou de l'autre» n'apparaissent pas dans l'édition Roth-Varloot, mais André Babelon (*Lettres à Sophie Volland. Textes publiés d'après les manuscrits originaux, avec une introduction, des variantes et des notes par André Babelon*, Paris, Gallimard, 1938, vol. I, p. 289) et Jean Varloot les restituent (LSV, p. 215), à la suite d'Assézat-Tourneux.

23. V, 48-49 et 68-69. Paul Hoffmann cite Frédéric Deloffre (*Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage*, Paris, Armand Colin, 1971, seconde édition, revue et mise à jour, p. 5-6), selon lequel le premier emploi attesté du

dre meurt en août 1768, elle disparaît de la correspondance avec Sophie et elle est remplacée par madame de Blacy (« mon amoureuse »), comme si, un des sommets du triangle s'étant libéré, il importait de combler ce vide rapidement, comme si, en fait, la structure triangulaire comptait plus que les personnages qui l'animent. Après 1768, la correspondance peut faire l'économie de madame Legendre : quelqu'un a pris sa place. Des facteurs extérieurs à la lettre expliquent évidemment cette éclipse de madame Legendre de l'univers de référence diderotien, mais ils ne sauraient suffire dès lors que l'on compare la structure qui l'accueillait à d'autres, qui l'ont précédée ou suivie, dans l'échange épistolaire.

L'année 1762 marque un tournant essentiel dans la relation entre Diderot, Sophie et madame Legendre. Avant cette date, il n'y a pas d'équivalence sentimentale entre les deux femmes aux yeux de l'épistolier. Elles ne sont pas l'objet des mêmes sentiments : « Sophie, je vous aime bien, et je révère votre sœur autant que je vous aime » (31 juillet 1759, II, 191) ; « Mes sentimens les plus tendres sont pour vous ; mes sentimens les plus respectueux pour madame Le Gendre » (17 septembre 1760, III, 74) ; le 8 octobre 1760, Diderot exige de Sophie un baiser (épistolaire), mais n'envoie qu'une simple « commémoration de moi à mad^e^ votre mère et à mad^e^ votre sœur[24] ». Diderot partage déjà des intérêts communs avec Uranie, mais leur relation reste empreinte de retenue. Ébauchée, la relation triangulaire reste toutefois à dire : « Quand elle revient, ses yeux sont humides et rouges. Nous nous en apercevons, sa sœur et moi, et nous nous communiquons par nos regards la peine que nous souffrons et la pitié

---

mot *marivaudage* dans le style sérieux se trouve dans les *Lettres à Sophie Volland* en 1760 (« Marivaudage de Diderot », *L'Information littéraire*, 39 : 2, mars-avril 1987, p. 56 n. 7). English SHOWALTER a montré depuis que le mot se trouvait dans la correspondance de madame de Graffigny dès le 12 mai 1739 (« Authorial Self-Consciousness in the Familiar Letter : The Case of Madame de Graffigny », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 119).

24. III, 125. Cette distinction des sentiments ne disparaît pas complètement de la correspondance avec Sophie après 1759-1760, mais elle est moins marquée pendant quelques années. On la rencontre, par exemple, dans une lettre du 21 novembre 1765 (V, 190-191).

qu'elle nous fait» (à Grimm, 15 septembre 1759, II, 246). Pour passer du regard à la parole épistolaire, la communication mettra quelques années. Il arrive enfin, à la même époque, que Diderot se méfie d'Uranie:

> Vous vous plaindrez à votre sœur, et elle, qui ne demande pas mieux que de me trouver des torts, m'en supposera, et ses discours iront me chercher jusqu'au fond de votre cœur, et m'y blesser. Ce sont des coups d'épingle qui, réitérés, font mourir. Je vous en avertis (III, 144).

Le triangle Diderot-Sophie-Uranie n'est pas un donné de la correspondance; il s'y construit avec le temps.

À partir de 1762, les lettres témoignent que tout a changé: le mois d'octobre marque le début de l'«arrangement» qui dorénavant domine la vie de Sophie. Cet arrangement est pris à la suite de la banqueroute frauduleuse du mari de l'aînée des trois sœurs Volland, monsieur de Sallignac, banqueroute à la suite de laquelle elle prend le nom de madame de Blacy. D'un ton résigné, Diderot, le 7 octobre de cette année, décrit à Sophie le futur qu'il entrevoit pour eux deux:

> Voici ce qu'il convient que mad^e^ votre mère fasse par la suite, et ce qu'elle fera. Elle emmènera à Isle mad^e^ de Salignac et ses deux enfants. Vous n'en sortirez plus. Elle chargera M^r^ et mad^e^ Le Gendre de ses affaires, toutes les fois qu'elles n'exigeront pas sa présence ici. Dans les autres cas, elle accompagnera mad^e^ Le Gendre, et vous ferez compagnie à Isle à mad^e^ de Salignac. Elle aura même alors la malice de proposer à mad^e^ Le Gendre le choix d'elle ou de vous, et je vous laisse à penser qui il faudra préférer. Adieu donc, mon amie, et adieu donc pour toujours. Je ne vous reverrai plus.
>
> J'ai déjà arrangé ma vie en conséquence de la vôtre. Je ne sortirai plus; je ne verrai personne. J'accélèrerai mon ouvrage. Il n'y a plus qu'un homme au monde pour moi; il n'y a plus de femme. Votre absence ne me détachera point. Je m'imposerai la loi de vous écrire tous les jeudis et tous les dimanches. J'avancerai assez l'éducation de ma fille, pen-

> dant les trois ou quatre ans que mon ouvrage et mes engagements me retiendront encore à Paris, pour que je puisse sans regret pour elle ni pour moi quitter Paris et me réfugier en province. Je ne vous verrai pas davantage, mais j'abrégerai du moins des deux tiers la distance qui nous séparera (IV, 190).

Cet arrangement, que viendront démentir les faits, correspond chronologiquement à la fois à un surcroît d'investissement dans l'épistolaire et au remplacement de Grimm par madame Legendre dans le triangle amoureux[25].

Ce remplacement de l'ami par la sœur, sans qu'on aille jusqu'à dire qu'il était prévisible, était une des possibilités de l'imaginaire épistolaire dès 1759. À cette époque, en effet, on trouve déjà des remarques où Diderot associe non seulement Grimm à Sophie, mais également à Uranie. Ainsi, en juillet, Diderot confiait à Sophie: « Je veux être aimé de ma Sophie; je veux être aimé de mon Grimm; je veux être aimé et estimé de Mad[e] Le Gendre. Qu'on m'assure le suffrage de ces trois êtres, et que je puisse m'avouer à moi même que je le mérite un peu, et tout sera bien » (II, 185). La présence de Grimm, de Sophie et d'Uranie dans le même passage et la similitude des sentiments que l'épistolier éprouve à leur égard (il veut en « être aimé ») montrent que l'imaginaire diderotien intègre dès cette période les trois personnages, tout en marquant une nuance en ce qui concerne madame Legendre (il veut en « être aimé et estimé[26] »); celle-ci n'est pas

---

25. À la lecture des lettres à Sophie Volland contemporaines de cet arrangement ou postérieures à lui, le lecteur constate que celles où il est fait affectueusement mention de Grimm se font rares.

26. On doit tenir compte ici de l'attraction mutuelle des verbes « aimer » et « estimer » dans la correspondance des années 1759-1762: il arrive souvent qu'un verbe appelle l'autre (III, 62, 99 et 156; IV, 206. Pour des occurrences tardives, voir: VII, 86 et 214; VIII, 108 et 135; X, 61; XII, 133.). La nuance entre les deux sentiments est peut-être moins importante qu'il n'y paraît. Voltaire, dans ses lettres à Olympe du Noyer, utilise les mêmes termes, également en conjonction (voir Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, « L'éclipse du sentiment dans la *Correspondance* de Voltaire: de l'amour à l'amitié », communication à paraître). On ne s'étonnera pas de voir réapparaître de telles particularités lexi-

encore objet d'amour au même titre que sa sœur et que l'ami de Diderot, mais elle leur est déjà associée. Le 10 août, Diderot note, à la suite d'une discussion esthétique, mais sans distinguer les personnages: « Vous le sçavez, vous ma Sophie, vous sa sœur, vous mon ami » (II, 208). Le 27 septembre de l'année suivante, Grimm et Uranie sont associés, tout en étant distingués de Sophie (et des membres de la famille Diderot) :

> Si elle [la Providence] prenait la parole, et si elle me disait : Je t'ai donné Grimm et Uranie pour amis ; je t'ai donné Sophie pour amie ; je t'avais donné Didier pour père et Angélique pour mère ; tu sais ce qu'ils étaient et ce qu'ils ont fait pour toi ; que te reste-t-il à demander — je ne sais ce que je lui répondrais (III, 102-103).

Diderot ne sait que répondre à la Providence, mais il a appris à qui s'adresser dans sa correspondance. Une dernière lettre, celle du 1er novembre 1760, complète ce portrait des relations entre Diderot, Sophie, Grimm et Uranie avant 1762. L'espoir d'une rencontre, trois fois répété, indique assez quels sont les personnages qui comptent pour l'épistolier : « Adieu, ma tendre amie. J'ai bien des souhaits : celui de vous revoir est le premier ; à côté, celui de revoir Grimm, avant lequel j'aurois mis celui de revoir votre sœur ; mais vous m'avez prévenu qu'il n'y falloit pas penser » (III, 212). On notera que cette association de Grimm et d'Uranie n'est pas soutenue par des liens réels entre les deux correspondants de Diderot, puisqu'ils ne se connaissent pas : « Tenez, mon amie, si Uranie et cet homme là viennent à se connoître, ils s'aimeront, et

---

cales dans la correspondance; comme le note Étienne BRUNET dans un texte sur l'emploi des méthodes informatiques dans les études littéraires, « les études quantitatives montrent que la loi du genre est souveraine [en matière de choix lexicaux] et que son pouvoir discriminant est plus fort que celui du temps ou celui du tempérament propre de l'écrivain. [...] si Hugo qui a cultivé tous les genres prétend supprimer les barrières entre eux, la ségrégation n'en reste pas moins entière, et chez lui la poésie ne se mêle pas à la prose, ni le roman au théâtre, ni la fiction à la correspondance » (« Apport des technologies modernes à l'histoire littéraire », dans Henri BÉHAR et Roger FAYOLLE (édit.), *L'histoire littéraire aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 108). L'auteur parle de la « primauté du genre » (*ibid.*, p. 117) en ce domaine.

ils auront pitié de nous depuis le matin jusqu'au soir ; et je n'aime point à faire pitié. Il ne faut donc pas qu'ils se connoissent » (14 juillet 1762, IV, 46). Cela ne change rien à leur association imaginaire.

Une équivalence amoureuse nouvelle entre « mes deux sœurs » (IV, 105) s'énonce dans les lettres de la fin de l'été et de l'automne 1762 : « Adieu encore une fois, mes bonnes et tendres amies. Vous voilà donc réunies pour deux mois dans mes lettres » (8 août 1762, IV, 97) ; « Je serai souvent en esprit entre l'une et l'autre, mêlant vos mains entre les miennes, ne sachant laquelle des deux j'aime le plus ; autant ami de l'aînée que de la cadette ; partageant également mon respect et mon estime[27] » ; « Adieu, mes amies. Je vous embrasse de tout mon cœur. [...] Je vous aime toutes les deux à la folie » (5 septembre 1762, IV, 140). La lettre du 24 octobre est particulièrement importante pour l'analyse de la figure triangulaire dans la correspondance avec Sophie, car Diderot y expose explicitement le lien qui l'attache aux sœurs Volland.

> Je vous ai voué un attachement éternel. Vos noms sont gravés là, l'un à côté de l'autre, pour n'en être jamais effacés. Conservez aussi le mien dans vos cœurs.
>
> Mais vous m'aimez donc bien ? Vous m'estimez donc beaucoup ?
>
> Qu'il est heureux, qu'il doit être vain celui qui a pu devenir l'objet de l'estime et de la tendresse de ces deux sœurs, et le sujet de leur entretien !
>
> Si vous parlez de moi quelquefois, sans cesse je pense à vous.
>
> Vous ravir à tout l'univers, vous transporter dans quelque recoin du monde où je puisse vous voir, vous entendre, vous aimer, vous adorer, vous avoir tout entières, être tout

27. 19 août 1762 (IV, 109). L'image des « mains mêlées » est reprise quelques semaines plus tard, toujours dans le même contexte d'indistinction : « Adieu. Portez-vous bien. Les mains mille fois baisées, pêle-mêle, à vous et à notre sœur » (IV, 191 ; voir aussi IV, 142 et 159). On en trouvait une occurrence dès octobre 1760 (III, 249).

> entier à vous, voilà la vision qui ne me quitte point. Combien je donnerois d'années, pour quelques unes de celles-là ! Je m'interroge dans ce moment et je sens qu'entre vous deux l'oubli du reste des hommes ne me seroit rien. Si j'étois à côté d'Uranie, comme je la remercierois de son bouquet ; comme je l'embrasserois ; comme elle m'abandonneroit sa main ; comme elle me tendroit sa joue ou son front ! Faites et recevez ces caresses pour moi. Peut-être un jour pourrez-vous me les rendre et me les redemander. Ainsi soit-il (IV, 206).

L'équivalence amoureuse (« ne sachant laquelle des deux j'aime le plus ») devient, toujours dans cette lettre du 24 octobre, une équivalence épistolaire — au sens strict du terme : « Et vraiment non, je n'ai point distingué les lignes qu'Uranie avait écrites. La lettre entière m'avait paru de votre main[28]. » Les sentiments non plus ne peuvent plus être distingués : « qu'il est heureux, qu'il doit être vain celui qui a pu devenir l'objet de l'estime et de la tendresse de ces deux sœurs et le sujet de leur entretien » ; « partageant également mon respect et mon estime » ; « Je vous embrasse de tout mon cœur, toutes les deux, indistinctement » (IV, 216). Même les billets de loterie sont achetés « pour nous trois » (IV, 207). Les caresses circulent librement, comme les lettres et les sentiments : Sophie est Diderot (« faites et recevez ces caresses pour moi »), avant de devenir — mais ce n'est qu'un souhait — Uranie (« Peut-être un jour pourrez-vous me les rendre »), puis, enfin, elle-même (« et me les redemander »). Le temps de la réalisation de ce souhait importe peu : l'attachement de Diderot est « éternel ». Inscrite sur les tables de la loi amoureuse (« Vos noms sont gravés là, l'un à côté de l'autre, pour n'en être jamais effacés »), la trinité diderotienne, circulation et fusion, est d'essence divine : « Ainsi soit-il[29]. »

---

28. Le 8 septembre 1765, une semblable équivalence est souhaitée, mais le sens de la circulation épistolaire est différent : « dormez bien, et quand vous serez bien reposée, écrivez à la chère sœur ; écrivez-moi » (V, 116).

29. Pour d'autres occurrences de la relation triangulaire dans les lettres de 1762, voir IV, 101, 115 (« C'est précisément comme je ferois à sa place ») et 191.

En 1765, la triangularité de la relation amoureuse est toujours aussi forte : « Mais où croyez-vous donc que le bonheur soit sous le ciel, si je ne le trouve pas entre deux femmes charmantes qui me font éprouver les sentimens les plus doux, et à qui je fais le même bonheur ? » (23 février, V, 20). Six mois plus tard, la description des soirées parisiennes de Diderot et d'Uranie — « des heures délicieuses, l'attente de toute notre journée et la consolation de son ennui » — vaut cette question à Sophie : « Pourquoi n'êtes-vous pas de ces entretiens là ? » (20 septembre, V, 122). À propos de sa première lettre à Falconet sur la postérité, l'épistolier rappelle à sa destinataire que c'est à elle et à sa sœur qu'il pense lorsqu'il écrit, même lorsqu'il s'adresse à d'autres.

> Ou je me trompe fort, ou il y a dans ce morceau des idées qui vous plairoient, et d'autres idées qui feroient tressaillir de joye la sœur bien aimée. Vingt fois en l'écrivant je croyois vous parler ; vingt fois je croyois m'adresser à elle. Quand je disois des choses justes, sensées, réfléchies, c'est vous qui m'écoutiez. Quand je disois des choses douces, hautes, pathétiques, pleines de verve, de sentiment et d'enthousiasme, c'est elle que je regardois (21 novembre, V, 190-191).

Néanmoins, malgré la cadence des phrases, une ombre apparaît au tableau : de nombreuses lettres de Diderot portent à cette époque sur le marivaudage supposé de madame Legendre. L'épistolier la croit sensible aux charmes d'autres hommes que son mari, mais sans être consciente de sa responsabilité : c'est elle qui doit éviter que les choses n'aillent trop loin et, prétend Diderot, elle ne semble pas s'en rendre compte. Plusieurs hommes sont concernés : Digeon, Marson, Vialet, Perronet (V, 49-50 et 114), Diderot lui-même[30]. La triangularité est une des interprétations pos-

---

30. Voir la lettre à Sophie du 28 juillet 1765 (V, 67-72). En septembre 1767, Diderot raconte à Sophie qu'il a proposé à madame Legendre de jouer le rôle de son amant, de façon à éloigner ses nombreux prétendants ; il s'agit d'une « folle conversation » (VII, 123). L'épistolier voit souvent madame Legendre accompagnée de deux hommes : dans la lettre du 28 octobre 1760, il l'imaginait déjà entre « deux momies » ou « deux sempernités », le père Hoop et le Dr Sanchez (III, 202). Georges Daniel a étudié les rapports de Vialet et de Diderot dans la correspondance (« Visages d'Uranie », *Diderot Studies*, 23, 1988, p. 9-38).

sibles de cet échange ponctuel. La maladie de madame Legendre, durant l'année suivant l'épisode du marivaudage, fera, elle, vaciller la relation amoureuse entre Diderot et Sophie.

Le débat sur la légèreté d'Uranie, même s'il occupe Diderot surtout en 1765, n'est pas nouveau. Dès 1760, l'épistolier se demandait si elle ne faisait pas « trop de cas des qualités agréables, et pas assez des qualités solides » : « Vous craignez trop l'ennui ; le ridicule vous touche trop vivement, pour que vous estimiez la vertu tout son prix » (III, 189 ; voir aussi III, 255). Il est vrai que déjà à cette époque la coquetterie est chez Diderot un sujet de réflexion, comme en témoigne une lettre du début novembre 1760 :

> Les coquettes laissent prendre de l'avantage sur elles. Les femmes galantes et à tempérament, aussi ; les folles, les étourdies, en un mot toutes celles qui ne mettent aucun prix honnête à leurs faveurs, et qu'on possède sans les avoir méritées. Mais il n'en est pas ainsi des autres (III, 243).

Il va de soi que Sophie et Uranie font alors toujours partie « des autres », malgré les hésitations de Diderot au sujet d'Uranie.

En 1765, les choses semblent avoir changé. Diderot se sent obligé de défendre la sœur de son amie des reproches qui pourraient lui être faits. Ainsi, le 20 septembre, il insiste sur la naïveté d'Uranie.

> Non, je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel une plus honnête et plus innocente créature que cette petite sœur. À l'âge qu'elle a, avec sa pénétration, son esprit, femme et mère, pour peu qu'il y ait de malhonnêteté dans un usage, dans les conventions, dans les mœurs, elle n'y entend rien ; elle est à quinze ans ; cela lui est étranger, et les choses courantes sont des énigmes qu'on lui explique et au sens desquelles elle a toute la peine du monde à croire (V, 122).

Si Uranie semble marivauder (le mot apparaît dans la lettre), c'est le fruit de son innocence, de sa jeunesse en matière d'affaires de sentiment (« elle est à quinze ans ») ; de fait, elle n'« entend » rien à la malhonnêteté. Pourtant, si Diderot prend aussi longuement la peine de la disculper, c'est qu'il doit y avoir une raison.

Cette raison est la curiosité, essentiellement sexuelle, d'Uranie, que Diderot se félicite de l'avoir aidée à comprendre : « Et puis peu à peu je l'amène à reconnoître qu'elle désire vraiment quelque chose de plus que ce qu'elle avoue ; qu'il y a des caresses que nous ne lui proposerons jamais l'un et l'autre et qui lui seroient douces ; et elle en convient » (V, 123). Cette reconnaissance du caractère physique du marivaudage de madame Legendre permet de réintroduire le thème du triangle. Pourquoi Uranie aurait-elle besoin de quelqu'un d'autre, puisqu'elle a déjà Diderot et Sophie ? « Mais si cela est, lui dis-je, quel besoin avez-vous d'un amant ? Moi qui suis votre ami, votre sœur qui vous aime si tendrement, ne vous offrons-nous pas ensemble ou séparés les qualités qui manquent en votre époux ? » (V, 123). Une personne extérieure est inutile dans ce contexte : individuellement (« séparés ») ou à deux (« ensemble »), l'ami et la sœur suffisent à combler les vides laissés par l'époux (réduit à sa seule fonction sexuelle) : « quel besoin avez-vous d'un amant ? ».

Le marivaudage n'est ici interprété que par rapport à la figure triangulaire. On pourrait également le lire comme l'image inversée de la fidélité amoureuse et épistolaire dont se réclame Diderot, comme une expérience particulière de langage ou comme une idéalisation de son rapport à la femme[31]. La première explication rejoindrait le thème de l'amour éternel et l'obligation de respecter le pacte épistolaire : qui marivaude ne s'astreint ni à

---

31. Sans rien dire des relations littéraires entre Diderot et Marivaux. Contestant l'opinion courante selon laquelle l'auteur de *Marianne* aurait déplu à celui de *La religieuse*, Jacques Proust a montré que la lettre à Sophie du 20 septembre 1765 contient un pastiche d'un texte du *Cabinet du philosophe* (1734) et que ce texte sera encore repris trois fois par Diderot : en 1768 (dans une autre lettre à Sophie), en 1772 (dans le fragment *Sur les femmes*), en 1774 (dans les *Mémoires pour Catherine II*) (« Ces *Lettres* ne sont pas des lettres… À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *loc. cit.* ; « Diderot et la fée Moustache », dans Catherine Lafarge (édit.), *Dilemmes du roman. Essays in Honor of Georges May*, Saratoga (Californie), Anma Libri, coll. « Stanford French and Italian Studies », 65, 1989, p. 111-120). Malgré les différences stylistiques entre ces quatre variations sur un même thème, Proust conclut à l'existence de « similitudes entre Diderot et Marivaux traitant de la métaphysique du cœur » (« Diderot et la fée Moustache », *loc. cit.*, p. 118).

un amour unique ni à une correspondance suivie. La seconde interprétation touche quelque chose de plus profond que la thématique épistolaire. En octobre 1760, Diderot dit qu'il est « peu fait pour la société », qu'il ne sait pas « cette langue froide et vuide de sens qu'on parle aux indifférents » et qu'il perd donc ainsi des occasions de « *marivauder* » (III, 188). Le marivaudage serait donc avant tout une expérience de langage — plus précisément : de langage littéraire — et non une structure du texte. L'interprétation de Paul Hoffmann porte précisément sur cet aspect du thème : le critique considère la pratique de Diderot comme plus proche de celle de Crébillon fils, nommé dans la correspondance (V, 125), que de celle de Marivaux lui-même, et y voit « un marivaudage moins délicat, brutal même, dans la démystification des formes spiritualisées de l'amour[32] ». On pourrait enfin, comme l'a fait Kathleen Murphy Lambert en 1972, lier l'attrait sexuel de Diderot pour les sœurs Volland à la représentation idéalisée de la société dans le *Supplément au voyage de Bougainville*, les trois sœurs représentant « le désir de Diderot de posséder la femme sous toutes ses facettes, d'habiter un monde où elle lui serait accessible dans sa totalité. La place de Diderot dans ce monde n'est pas moins significative. Il pourrait remplir tous les rôles auprès de toutes les femmes[33]. » Cette représentation n'est pas liée explicitement au marivaudage, mais, par la mobilité sexuelle qu'elle implique, elle s'en rapproche. Selon l'axe de lecture privilégié, la relation complexe de Diderot avec les personnages féminins des lettres à Sophie est donc investie de divers sens, et le marivaudage avec elle.

De même que Diderot avait souvent demandé à Uranie de le remplacer auprès de Sophie dont la santé l'inquiétait (II, 196 ; III, 319), durant l'année 1766 il est le délégué de cette dernière auprès de madame Legendre malade. Lui qui avait d'abord cru

---

32. Paul Hoffmann, *loc. cit.*, p. 56 ; Jacques Proust ne partage pas cette interprétation (« Ces *Lettres* ne sont pas des lettres… À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *loc. cit.*, p. 9-11 et « Diderot et la fée Moustache », *loc. cit.*, *passim*).

33. Kathleen Murphy Lambert, « Some Thoughts on Diderot and Sophie Volland », SVEC, 98, 1972, p. 135.

que la sœur cadette survivrait à son aînée (IV, 202) se rend compte que sa vie est menacée et tente de faire revenir Sophie et sa mère à Paris avant qu'il ne soit trop tard. Dès 1765, un changement était perceptible dans la relation de l'épistolier avec les deux sœurs. Cas rarissime, Diderot donnait alors la permission à Sophie de ne pas lui écrire ou de lui écrire brièvement :

> Vos lettres lui font un plaisir infini. J'en allonge la lecture des miennes. Écrivez-lui souvent ; écrivez-lui fort au long. Je regretterai le moins que je pourrai tous les instants que vous me volerez pour elle. C'est en sa faveur seulement que je vous pardonnerai de prendre sur votre sommeil (V, 115).

Par la force des choses, la géométrie du triangle commençait déjà de se transformer : « Je rêve quelquefois que si je mourois et qu'elle vous restât, la vie pourroit encore avoir toute sa douceur pour vous » (V, 115). Durant la maladie de madame Legendre, cette transformation s'accélère. Le « nous », qui avait à l'origine pour antécédent l'épistolier et Sophie, désigne à la fois, dans la lettre du 27 février 1766 (VI, 130-133), Uranie — « Nous ne sommes pas guérie au moins » —, Diderot et Uranie — « vous devriez bien au moins nous envoyer ce secret » —, et Diderot et Sophie — « notre malade »[34]. Malgré quelque allusion au rang tenu par la maîtresse en titre dans la relation amoureuse — « Ah, mademoiselle Volland, ces petites menottes si rebondies, si potelées, je ne les prends plus sans me rappeler les vôtres ! » —, Diderot ne peut plus concevoir l'image de Sophie sans celle d'un tiers, et sans s'exprimer au nom de ce tiers. La dualité amoureuse se trouve déplacée par ce jeu pronominal[35].

---

34. La tonalité d'ensemble de la lettre lui est cependant donnée par l'identification du « nous » à Uranie, même si c'est Diderot qui écrit — en fait, il écrit à sa place, pour elle.

35. Sur le front domestique, la triangularité est également présente durant la maladie d'Uranie. En mars 1766, Diderot écrit à Sophie qu'il lui arrive de tenir le rôle de monsieur Legendre : « elle a besoin de quelqu'un qui lui serre les flancs dans la toux ; c'est la fonction de l'époux, lorsqu'il y est ; la mienne, à son défaut » (VI, 156-157 ; même expression : VI, 109). Diderot est le mari par défaut de son amoureuse par défaut.

À l'intérieur de l'évolution générale dont les temps forts sont l'arrangement de 1762, le marivaudage de 1765 et la maladie de 1766, les liens entre Diderot, Sophie et Uranie sont complexes et variables. La relation entre les deux sœurs est d'abord le lieu de l'amour idéalisé, car Uranie a un avantage sur Diderot : elle côtoie quotidiennement celle qu'elle aime, Sophie. Mais parce que, justement, elle est proche de la femme aimée, c'est sur elle que Diderot fait porter ses accusations de jalousie. Il y a bel et bien union des trois personnages, mais sans que l'on puisse voir, dans tous les cas, d'équivalence sentimentale des deux sœurs pour Diderot.

L'idéalisation des sœurs n'est pas une interprétation psychologique inventée par la critique : elle est un motif sur lequel Diderot revient fréquemment. S'il écrit à Sophie et à Uranie ensemble, c'est, dit-il, qu'elles ne sont pas comme les autres, qu'elles valent mieux que les autres.

> Il faut que vous sachiez toutes deux que je vous rapproche sans cesse de l'idée que je me suis formée de votre esprit et de votre caractère, et que cette mesure n'est pas commune. La pluspart des autres s'y trouveroient bien petits. Ces riens que je ne ferai pas l'honneur à la foule de remarquer en elle, je vous les reprocherai durement, et je serois fâché que vous n'eussiez pas pour moi la même sévérité. Je veux que vous attendiez de moi tout ce que vous attendriez de Dieu, s'il avoit ma bonté ou si j'avois sa puissance, et que vous soyez surprise toutes les fois que je tromperai votre attente. Si je suis quelquefois amant ombrageux et difficile, c'est que je meurs de passion pour vous ; si je me fâche si vite contre elle, c'est que personne au monde ne l'estime plus que moi. Ô femmes ! vous me serez bien indifférentes le jour que je vous laisserai dire et faire tout ce qu'il vous plaira (III, 99).

La comparaison constante de Sophie et de sa sœur avec l'image idéalisée que s'est créée Diderot (« je vous rapproche sans cesse de l'idée que je me suis formée de votre esprit et de votre caractère »), l'unicité de cette image (« cette mesure n'est pas commune ») et la sévérité de l'épistolier (« je vous les reprocherai durement ») — qu'il souhaite réciproque (« je serois fâché que

vous n'eussiez pas pour moi la même sévérité ») — montrent la force du sentiment qui unit Diderot aux deux femmes (« toutes deux », « Ô femmes ! »), encore que ce sentiment ne soit pas tout à fait le même : à l'une la passion, à l'autre l'estime. Le refus de l'indifférence prend cependant une dimension toute particulière par l'identification de Diderot à Dieu (« Je veux que vous attendiez de moi tout ce que vous attendriez de Dieu »). La critique religieuse (« s'il avoit ma bonté ») est secondaire dans ce portrait idéalisé de l'épistolier : ce dont il rêve c'est de « puissance », et d'une puissance exercée sur les deux femmes qu'il aime. À l'idéalisation des destinataires correspond celle du destinateur ; la réciprocité colore toujours l'échange. Dans ce triangle amoureux, tout le monde est exceptionnel, mais certains le sont plus que d'autres[36].

L'équivalence entre Diderot épistolier et Dieu mérite qu'on s'y attache, car elle n'est pas univoque dans la correspondance. Si dans la lettre du 30 septembre 1760 c'est Diderot qui occupe la place de Dieu au sein du triangle, dans trois autres lettres, deux qui la précèdent et une qui la suit, les avatars de la divinité sont différents. La lettre du 1er mai 1759 à Grimm fait ainsi de madame Volland une idole.

> Un spectacle qui vous toucheroit sûrement, c'est celui de la tendresse réciproque de ces deux sœurs et de l'attention continuelle qu'elles ont pour leur mère. Leurs yeux sont sans cesse attachés sur elle ; et c'est à qui sera la plus intelligente à connoître ses volontés et la plus prompte à les satisfaire. Il ne tiendroit qu'à cette femme d'être adorée. Mais au lieu de nous rapprocher autour d'elle, elle s'éloigne de nous, nous écarte les uns des autres, et ne jouit que d'un culte partagé (II, 125).

En septembre 1761, nouvelle transformation. Le rôle de Dieu est désormais usurpé (le mot n'est pas trop fort) par Sophie et sa sœur, et Diderot le leur reproche :

---

36. Une telle réciprocité pourrait aisément se transmuer en relation maître-esclave, la double idéalisation ayant pour conséquence pragmatique de forcer le destinataire à se conformer à l'image que se fait de lui le destinateur.

> Vous trouvez que le monde va mal; vous vous mettez à la place de celui qui l'a fait et qui le gouverne et vous réparez ses sottises.
>
> Vous jugez les actions des hommes? Vous? [...] Et depuis quand a-t'il été permis à un autre être qu'à Dieu d'être en même tems le juge et le délateur? (III, 316-317).

Enfin, dans la lettre du 14 octobre 1762, les deux sœurs tiennent encore la place de Dieu, mais l'identification est ici positive.

> Adieu, mes bonnes et tendres amies, que j'aime d'autant plus que je fais pour vous deux ce que les dévots font pour Dieu: tout pour se rendre agréables à Lui. Vous êtes le terme de mes pensées et de mes actions. S'il se présente quelque chose de bien à faire, je le fais, et je dis: Elles le sçauront et elles m'en estimeront davantage[37].

Présence de Dieu (de puissance, de justice ou de bonté), association de la mort et de la passion, images de dévotion, de culte et d'adoration: dans l'imaginaire épistolaire diderotien, le triangle amoureux est une Sainte Famille dans laquelle les rôles n'ont pas été répartis une fois pour toutes[38].

---

37. IV, 197. On peut interpréter cette occurrence de la figure de Dieu comme un écho de la correspondance de madame de Sévigné. Étudiant celle-ci comme un «noviciat épistolaire» («De la conservation à la conversion», *Communications*, 30, 1979, p. 53), Évelyne BACHELLIER s'appuie sur une remarque de la marquise — «Enfin tout tourne ou sur vous, ou de vous, ou pour vous, ou par vous» (*ibid.*, p. 53 n. 2) — qui n'est pas sans rappeler ce qui est à l'œuvre dans la lettre de Diderot. Le lieu commun religieux deviendrait ici un lieu commun épistolaire.

38. L'on se souviendra, dans le même ordre d'idées, mais dans des contextes où l'analogie est moins précisément soulignée, que Grimm est l'«idole» de Diderot (IV, 54) et que celui-ci avoue rêver d'«adorer» les sœurs Volland dans un développement qui se clôt par la formule «Ainsi soit-il» (IV, 206). Le 28 septembre 1767, Diderot s'imagine dans le rôle de Robert d'Arbrissel, ce théologien que le roman pornographique *Vénus dans le cloître, ou la religieuse en chemise* (1746) représentait couché avec ses religieuses «afin de les éprouver et de remarquer en même temps dans sa personne jusqu'où pouvaient aller les forces de la vertu qui combat les tentations de la chair» (VII, 151 n. 16). «Et vous croyez que je dormirois bien profondément entre deux jeunes Sunamites?» (VII, 151), ajoute l'épistolier.

Uranie et Sophie ne font pas que constituer la figure (duelle) idéalisée de l'amour pour Diderot. Elles sont aussi souvent décrites comme étant amoureuses l'une de l'autre ou, du moins, leur relation est présentée comme un danger pour la relation entre Diderot et Sophie. On a beaucoup discuté le lien incestueux qui unirait les deux femmes, l'homosexualité féminine étant elle-même un des thèmes fréquents de l'écriture diderotienne[39]. Encore une fois, le texte lui-même ne saurait être étranger aux effets qu'il produit. Lorsque Diderot écrit, le 18 août 1759: « Pourquoi cette curiosité sur cette lettre de Grimm ? Espéreriez-vous y trouver l'excuse de votre sœur et la vôtre ? » (II, 235), ou, le 15 septembre 1760: « Où êtes-vous ? Est-ce à Chaalons ? M'oubliez-vous là dans le tumulte des fêtes et dans les bras de votre sœur. Madame, ménagez un peu sa santé, et songez que le plaisir a aussi sa fatigue » (III, 69), il crée lui-même cette image de la relation homosexuelle, fût-elle latente, entre Sophie et Uranie. Il ne fait pas autre chose le 17 septembre de la même année 1760 lorsqu'il prend la peine d'ajouter l'adjectif « aimables » au mot « femmes » dans la phrase « Mad^e^ votre mère prétend que votre sœur aime les femmes » (III, 74). En ce domaine, même l'onomastique n'est pas innocente. Pourquoi Diderot a-t-il surnommé Uranie la sœur cadette de Sophie Volland, qui se prénommait en réalité Marie-Charlotte ? Cette désignation peut s'expliquer de deux façons: d'une part, Uranie est la « Muse de l'astronomie, de la science contemplative, et partant de la philosophie » (Georges Roth, III, 187 n. 3) ; d'autre part, « les Grecs honoraient une Vénus-Uranie, déesse idéale, qui ne pouvait être l'objet de désirs charnels » (André Billy, cité dans IV, 30) — c'est la position de Diderot, mais pas, disent les lettres, celle de Sophie[40].

---

39. Voir les remarques de Georges MAY (« Quelques modèles authentiques », dans *Diderot et « La religieuse ». Étude historique et littéraire*, New Haven, Yale University Press et Paris, PUF, 1954, p. 142-160), d'Élisabeth de FONTENAY (*Diderot ou le matérialisme enchanté*, Paris, Grasset, coll. « Le Livre de poche. Biblio. Essais », 4017, 1984, p. 132-140), de Chantal THOMAS (« Les femmes folles de leurs sœurs », *Quinzaine littéraire*, 418, 1er au 15 juin 1984, p. 7) et d'Arthur M. WILSON (*Diderot. Sa vie et son œuvre*, Paris, Laffont-Ramsay, coll. « Bouquins », 1985, p. 325).

40. Le prénom d'Uranie n'est pas original parmi les écrivains du XVIIIe siècle : VOLTAIRE désignait madame Du Châtelet de ce prénom ; dans une épître

Que l'homosexualité soit réelle ou non, la jalousie, durant certaines périodes de la correspondance, ne fait aucun doute: « Mon amie, ne me louez pas trop votre sœur, je vous en prie. Cela me fait du mal. Je ne sçais pas pourquoi, mais cela est » (10 septembre 1760, III, 63) ; « Pourquoi n'entens-je plus parler de vous ? Ah ! mon amie, la chère sœur est à côté de vous ; vous m'oubliez ! vous me négligez ! » (12 octobre 1760, III, 127, incipit) ; « D'où vient donc ce silence ? Votre sœur remplit-elle si exactement les moments que vous dérobez à votre mère que vous ne puissiez plus m'en donner un seul ! » (12 octobre 1760, III, 134) ; « Tandis que je perds mes instants à vous parler de je ne sçais quoi, Uranie s'empare de votre âme » (22 juillet 1762, IV, 64). En septembre 1762, Diderot lie le silence de Sophie à l'arrivée auprès d'elle d'Uranie :

> Non, je ne me suis pas aperçu que votre silence tombât précisément au tems de l'arrivée de notre chère sœur ; mais je vois que vous en avez fait vous même la réflexion, que vous vous êtes souvenue des reproches que vous avez mérités plusieurs années de suite, et que cette année cy vous les auriez esquivés sans en être moins coupable. [...] Sans l'incendie qui vous a servi d'excuse, vous ne m'auriez pas moins oublié ; une autre n'en aurait pas moins occupé votre âme tout entière pendant cinq ou six jours ; mais je ne m'en serois pas aperçu (IV, 141).

Les « reproches » de Diderot — que Sophie a mérités « plusieurs années de suite » — sont justifiés : la destinataire et le destinateur s'entendent là-dessus. Diderot n'hésite donc pas à reconnaître qu'il est jaloux d'Uranie[41]. Sa réaction est proportionnelle à

à Diderot, Pierre Légier parle du « flambeau d'Uranie » (IX, 11 ; voir DPV, XVIII, 220-222) ; Maurice Allem, dans son *Anthologie poétique française. XVIIIe siècle* (Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 101, 1966), a retenu cinq textes dans lesquels des poètes s'adressent à cette Muse (p. 304) ou la font figurer (p. 98, 184, 282 et 462) ; etc. Jean Varloot soutient que « dans l'ancienne langue *uraniste* signifiait inverti » (LSV, p. 18) — ce qui aurait pour effet de renforcer l'image de l'amour homosexuel —, mais la consultation de dictionnaires des XVIIe et XVIIIe siècles n'a pas permis de vérifier cette affirmation.

41. Voir encore : II, 147 ; III, 74 et 312 ; IV, 64 et 182-183.

l'amour qu'il porte à Sophie, et il souhaiterait que l'inverse soit aussi vrai ; il trouve souvent Sophie trop tiède, peu jalouse, comme l'a remarqué Catherine Lafarge[42].

À d'autres époques, pourtant, l'épistolier se défend de toutes les accusations de jalousie. Dès août 1759, il donne à Sophie la permission d'aimer sa sœur :

> Nous nous rapprocherons, mon amie, nous nous rapprocherons ; et ces lèvres se poseront encore sur celles que j'aime. En attendant, je ne permets votre bouche qu'à votre sœur. Je ne souffre point, je dirois presque que j'aime, à lui succéder. Il me semble qu'alors je presse son âme entre la vôtre et la mienne. C'est un flocon de neige qui se résoudra peut-être entre deux charbons ardens[43].

La réalité extraépistolaire de cette succession importe peu ; est déterminante, cependant, son image. L'épistolier « aime » à succéder à Uranie auprès de Sophie ; il aime alors doublement, puisqu'il aime les deux sœurs. Leur relation n'est pas qu'une menace ; c'est aussi la possibilité de faire s'accroître l'amour et le désir de l'épistolier. Il est vrai que Diderot n'a pas toujours le choix : « Et je ne la haïrois pas ?... Hélas ! non », avoue-t-il le 7 octobre 1760 (III, 121). À mesure que la relation évolue, moins Uranie représente une menace pour Diderot, plus il accepte de partager son amour : « Si je puis, j'irai sous quinzaine faire variété et m'interposer entre elle et vous. C'est mon rôle ici. Ce sera encore mon rôle là-bas, et il ne me déplaira plus » (8 septembre 1765, V, 116). L'interchangeabilité des rôles renforce la figure triangulaire et fait disparaître la jalousie entre les personnages : « Puisqu'elle nous a tous les deux quand elle a l'un ou l'autre, en quittant l'un ou l'autre elle nous quitte tous deux » (28 octobre 1761, III, 352). À

---

42. Catherine Lafarge, *loc. cit.*, p. 130.

43. II, 193. La formule de clôture de la lettre minimise encore les baisers de madame Legendre : « Adieu, mon amie ; j'approche mes lèvres des vôtres ; je les baise ; dussai-je (*sic*) y trouver la trace des baisers de votre sœur ; mais non, il n'y a rien. Les siens sont si légers, si superficiels » (II, 196). Dans la même lettre, Diderot évoque un souvenir langrois qui réintroduit la perspective triangulaire. Il raconte avoir rencontré une femme dont l'amie était morte ; ayant déjà été amoureux de cette amie, il partage la peine de la femme (II, 195).

l'intérieur du triangle, forme fixe, les positions peuvent changer ; cela est dans la logique des choses et ne porte pas à jalousie.

Le thème récurrent de la délégation des baisers — de Diderot à Uranie, de Sophie à Uranie, de Diderot à Sophie — mérite une place à part dans l'analyse de la triangularité épistolaire. En octobre 1760, une lettre de Sophie porte sur cette question :

> Elle ne vous a pas proposé de vous embrasser pour moi ; mais si elle l'eût fait, l'eussiez-vous accepté ?
>
> J'aimerais tout autant que vous partissiez toutes deux pour Paris et que madame Legendre vînt faire la chose elle-même. Vous ne la serviriez peut-être pas à son gré. Et puis, *vous embrasser pour moi* ; je n'entens pas. Est-ce vous embrasser comme je vous embrasserois bien, si vous vouliez ? ou comme je serois embrassé d'elle, si j'y étois ? Cela est fort différent. Je permets le second[44].

Cinq ans plus tard, plutôt que de s'interroger sur le sens des propos de Sophie, c'est à la proximité physique permise par le baiser que s'attache l'épistolier. Encore une fois, le dialogue rhétorique (« dira la petite sœur ») est mis à contribution :

> Embrassez[-vous] l'une et l'autre pour moi ; c'est une commission qui ne vous sera pas désagréable et que j'aimerois autant faire moi même. Il y en a une des deux que j'embrasserois bien deux fois. Devinez laquelle ? « Voilà, dira la petite sœur, de ces coquetteries qu'il a sans cesse et que je ne lui passerois pas. » Eh ! Madame, de quoi vous mêlez vous ? Ce n'est peut-être pas vous que je veux embrasser deux fois. Hé ! pour une, il seroit sûr que cela me feroit grand plaisir, et parce que quand on embrasse on est tout contre l'embrassée, et que cette fois cy l'embrassée seroit tout contre celle que j'aime. Si ce que je dis là pouvoit la dépiter un peu[45] !

---

44. 26 octobre 1760 (III, 196-197). Pour d'autres occurrences du thème du baiser délégué, voir aussi : III, 187 ; IV, 101 ; V, 146 ; XII, 109 ; XIII, 215 ; XV, 127 ; etc.

45. 20 octobre 1765 (V, 146). Le « vous » du « Embrassez-vous » initial ne se trouve que dans la leçon de Jean Varloot (LSV, p. 278).

Dans un cas comme dans l'autre, il est dit que le baiser de substitution, le baiser délégué, est insuffisant (« J'aimerais tout autant que vous partissiez toutes deux pour Paris et que madame Legendre vînt faire la chose elle-même », « C'est une commission qui ne vous sera pas désagréable et que j'aimerais autant faire moi-même »), que son expression est difficile (« je n'entends pas ») ou délicate (« Devinez laquelle »), mais que si l'on doit s'en contenter il peut avoir des qualités. D'une part, il reconduit l'image de la relation à trois, ce leitmotiv des lettres. D'autre part, il crée un nouvel espace amoureux : « quand on embrasse on est tout contre l'embrassée, et [...] cette fois-ci l'embrassée serait tout contre celle que j'aime ». En 1760 et en 1765, mais plus dans le premier extrait que dans le second, on notera que les pronoms personnels peuvent laisser planer un doute quant à l'identité des deux femmes, comme si « l'embrassée » et « celle que j'aime » pouvaient ne plus faire qu'une : « elle ». Il ne manque à la seconde lettre que le « nous » qui désignerait le rapprochement du « je » et de « elle ». Le baiser épistolaire permet une présence, voire une fusion à trois, que, dans la réalité, l'absence dénie.

Pour en revenir au thème de la jalousie, il arrive enfin que Diderot se défende à l'avance des accusations qui pourraient être portées contre lui. En 1767, il se construit ainsi un personnage de « vrai janséniste, et pis encore » :

> Pour moi, qui suis au plus attentif sur mes pensées, mes paroles et mes actions, qui aime avec une précision, un scrupule, une pureté vraiment angélique, qui ne permettrois pas à un de mes soupirs, à un de mes regards de s'égarer ; à qui Céladon a légué sa féalté et sa conscience, legs que j'ai encore améliorés par des raffinemens dont aucun mystique, soit en amour, soit en religion, ne s'est jamais avisé ; jugez combien je dédaigne la tendresse courante[46] !

46. VII, 144. Céladon, « symbole de l'amoureux insatisfait et fidèle », est un personnage de *L'astrée* d'Honoré d'Urfé ; pour le jugement de Diderot sur ce roman, voir l'article de Jacques Chouillet (« Une présence/absence : le roman français du dix-septième siècle dans l'œuvre de Diderot », *Œuvres et critiques*, 12 : 1, 1987, p. 174).

Sa pureté est telle qu'il ne voit même pas les « deux petits tétons » de madame d'Holbach « qu'elle montre tant qu'elle peut ». L'épistolier prétend n'avoir d'yeux que pour sa maîtresse, alors qu'elle en aurait pour lui et pour sa sœur[47]. D'une construction l'autre.

De la même façon que Grimm semble avoir été remplacé en 1762 par madame Legendre dans la structure triangulaire, après sa mort Uranie est remplacée par madame de Blacy, la structure survivant aux personnages qui y occupent des positions. Il est à cet égard révélateur que le nom même de madame Legendre disparaisse presque complètement des lettres à Sophie après sa mort. En effet, celui-ci n'apparaît pour ainsi dire plus dans l'échange épistolaire, la correspondance ne faisant allusion à Uranie qu'à quatre reprises : lorsque son mari reçoit des lettres de condoléances après sa mort (8 octobre 1768, VIII, 189) ; lors d'une conversation avec Perronet (« Nous parlâmes un peu de mad^e^ Le Gendre. Il convint qu'il en avoit eu le cœur un peu égratigné », 31 août 1769, IX, 125) ; une autre fois le 22 septembre 1769, quand Diderot rapppelle à Sophie un certain Touche « dont vous aurez pu entendre parler à mad^e^ Legendre qui le connoissoit et l'estimoit » (IX, 149) ; une dernière le 2 novembre de la même

---

47. Sur le thème de la jalousie diderotienne, fort important durant les années 1760, on consultera les textes de Jacques CHOUILLET (*Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 116-123 et « Le regard jaloux de la sœur dans "L'accordée de village". Réflexions sur le thème de la jalousie dans l'œuvre de Diderot », dans Antoinette et Jean EHRARD (édit.), *Diderot et Greuze. Actes du colloque de Clermont-Ferrand (16 novembre 1984)*, Clermont-Ferrand, ADOSA, Université de Clermont-Ferrand II, Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, coll. « Textes et documents », 9, 1986, p. 67-75), de Jeannette GEFFRIAUD-ROSSO (« Les demi-silences de mademoiselle Volland : sur la jalousie », *Diderot Studies*, 26, août 1995, p. 109-124) et de Jacques PROUST (« La fête chez Rousseau et chez Diderot », dans *L'objet et le texte. Pour une poétique de la prose française du XVIIIe siècle*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 183, 1980, p. 55-73). Ce dernier considère que l'« amour idyllique de Diderot et de Sophie » est, « pour l'essentiel, un rêve éveillé, une fiction, un *être poétique* » (*ibid.*, p. 69) et que pèse sur lui la menace de la folie. Cette folie pourrait être causée par la relation de Sophie et de madame Legendre (*ibid.*, p. 69-71).

année, au sujet des rapports de Perronet et de Vialet, prétendants d'Uranie à la même époque (IX, 193). Elle, si importante durant les années 1759-1768, n'est plus digne de figurer dans les lettres.

Uranie disparue, et Sophie silencieuse, il faut à Diderot une correspondante : ce sera madame de Blacy. Même si la sœur aînée des Volland est celle dont Diderot fait la connaissance le plus tardivement — le 7 octobre 1760, il dit ne « jamais » avoir eu « l'honneur » de voir madame de Sallignac (III, 121) et le 26 du même mois : « Au reste, je suis prêt à croire tout le bien que vous me dites de votre sœur. Il faut bien qu'elle soit de la famille » (III, 197) —, elle devient à la fin des années 1760 un des personnages importants des lettres à Sophie Volland[48]. Sa position dans le triangle amoureux n'est toutefois pas exactement la même que celle d'Uranie. D'une part, Diderot loue la moralité de la fille aînée, ce qu'il ne pouvait faire avec la cadette, dont la conduite ne lui semblait pas toujours sans reproches (VII, 114). D'autre part, madame de Blacy est d'abord pour lui une correspondante, comme il le note en 1768 : « Mad^lle^ Volland, songez y bien : je ne vous écrirai plus. J'écrirai à maman. J'écrirai à ma sœur aînée qui m'aime, et que j'aime mieux que vous ; et je leur enjoindrai bien de ne vous pas souffler un mot de moi, ni à moi un mot de vous » (VIII, 104) et le 30 juin 1769 : « Si c'est l'intention de mad^lle^ Volland de rompre notre correspondance, je demande à mad^e^ de Blacy la permission de [la] renouer avec elle[49] ». Il faut à Diderot, maintenant que madame Legendre n'est plus, quelqu'un à qui écrire chez les Volland, quelqu'un qui ne soit pas Sophie tout en se trouvant à ses côtés.

Jusqu'à maintenant, les relations triangulaires dans lesquelles évoluent Diderot et Sophie ont été abordées chronologiquement. On aura toutefois garde d'accorder à cette chronologie un trop grand pouvoir d'explication : il n'y a pas ici plus qu'ailleurs de

---

48. Dès 1765, Diderot présente son respect « et à madame et à mademoiselle de Blacy » (V, 146 et 213).

49. IX, 71. Le « la » se trouve dans les éditions d'André Babelon (*op. cit.*, vol. II, p. 215) et de Jean Varloot (LSV, p. 357).

phénomène de génération spontanée et l'évolution des relations triangulaires dans la correspondance n'est pas affaire de rupture radicale mais de transitions différenciées. Le triangle unissant Diderot à Grimm et à Sophie est surtout représenté dans les lettres de l'année 1759. Pourtant, des allusions à l'équivalence Grimm-Sophie se trouvent également dans des textes, épistolaires ou non, qui précèdent ou suivent cette année, soit en 1758: « C'est à Sophie que je veux plaire. Si vous m'avez souri, si elle a versé une larme, si vous m'en aimez tous les deux davantage, je suis récompensé » (DPV, X, 335), soit en 1760: « Si je ne suis pas avec [Grimm] du moins je m'entretiens avec vous » (III, 218-219). Il en va de même pour les relations de Diderot et de Sophie avec Uranie, dominantes à partir de 1762, mais évoquées quelques années plus tôt, dans une lettre du 10 mai 1759: « À propos, ménagez la complaisance de votre sœur; et ne l'entretenez de vous et de moi que quand vous ne pourrez contenir vos sentimens, ou qu'elle vous en sollicitera » (II, 138) et dans une autre du début novembre 1760: « Quand vous vous séparerez de cette chère sœur, dites-lui de ma part, et du ton le plus touché que vous pourrez: "Chère sœur, nous nous reverrons tous les trois. Nous nous reverrons[50]" ». C'est en 1759, probablement le 2 juin, que Diderot écrit à Sophie au sujet de sa tabatière et des portraits qu'elle pourrait contenir: « Si votre sœur se résout à ce que nous lui demandons, et que vous nous ayez tous les deux, Sophie, prenez garde. Ne la regardez pas plus tendrement que moi. Ne la baisez pas plus souvent. Si cela vous arrive, je le sçaurai » (II, 147). Le fétichisme (en puissance) annonce le triangle épistolaire. Deux mois plus tard, la description des « vordes » et de leur « petit chiostre » permet la réunion imaginaire de Diderot et des deux sœurs, avec, au centre, Uranie, à laquelle un long passage de la lettre du 18 août est destiné: « Venez; vous n'y serez point troublée; ma profane Sophie et moi, nous irons nous égarer loin de vous, et nous attendrons qu'Uranie nous fasse signe pour nous approcher d'elle » (II, 230).

---

50. III, 241; voir aussi II, 184 et 208; III, 187.

Malgré ces réserves quant à la lecture chronologique des relations triangulaires, on constatera que celles-ci se trouvent essentiellement dans les lettres — surtout à Sophie Volland, mais pas uniquement — écrites de 1759 à 1768, avec des pointes en 1759, en 1762 et en 1765-1766. Cette période de la pratique épistolaire de Diderot tire donc une partie de sa spécificité de cet usage particulier de la figure emblématique du triangle épistolaire amoureux. On trouvera plus tard, dans d'autres séries épistolaires, des triangles d'une nature différente, mais sporadiquement et dans un contexte généralement moins connoté affectivement.

Parents et amis

Plusieurs autres triangles se constituent dans la correspondance — au sein des familles Volland ou Diderot, ou parmi les amis de l'épistolier —, mais aucun n'a l'importance ni toutes les caractéristiques de ceux mettant en scène Grimm ou Uranie. Celui qui unit Sophie, Uranie et Morphyse n'est pas amoureux. On y voit la mère soupçonnée de vouloir séparer ses deux filles (« Profitez de l'absence de celle qui vous sépare, pour vous unir plus intimement[51] »), jalouse du lien entre elles (12 août 1762, IV, 101), ou encore accusée par Uranie d'être despotique à l'égard de Sophie[52]. Celui qui unit Sophie, Diderot et Morphyse est également source de souffrance, du moins au début de la correspondance, quand la mère surprend les amants (« Je ne sçais ce que nous devînmes tous les trois », II, 125) et qu'elle est tenue responsable du maintien de leur séparation[53], du silence épistolaire de Sophie (II, 287)

---

51. 24 octobre 1762, IV, 206; voir aussi: II, 125; IV, 222-223 et 229.

52. IV, 223-224. Diderot laisse entendre en 1766 que Morphyse préférerait Uranie à Sophie, malgré ce qu'elle « prétend » (VI, 132). Au début de la correspondance, tout particulièrement, les images d'unité familiale sont rares: « Je les écoutois [il s'agit de personnes ayant connu madame Legendre] et je leur disois qu'elle avoit une sœur; et ils trouvoient que la mère étoit bien heureuse » (5 août 1759, II, 203-204). En une seule occasion, durant la maladie d'Uranie, Morphyse et Sophie sont associées, pour leur manque de compassion à l'endroit de la malade (2-3 mars 1766, VI, 157-158).

53. Voir: III, 255; IV, 190 et 222-224; V, 51.

ou des menaces qui pèsent sur elle (II, 154). Ce n'est pas encore l'époque durant laquelle Diderot s'adresse à « maman » :

> Morphise est assez disposée dans les occasions importantes à me rendre justice. Toutes les fois qu'une affaire exige de la confiance, et que j'y peux quelque chose, elle me préfère ; avec tout cela, elle me mortifie, elle me rend la vie longue et pénible. La conduite qu'elle tient ne répond guères à l'estime qu'elle m'accorde. Si j'ai quelques instants heureux, je les lui arrache. Si mon projet me réussit... ; mais il ne faut pas vous parler de cela ; vous n'approuveriez pas mes idées, quoiqu'elles soient fondées sur un principe très raisonnable. C'est qu'à quarante ans passés, une fille a ses amis, ses connoissances, qui peuvent très bien n'être point les connoissances et les amis de sa mère (5 septembre 1762, IV, 141).

C'est Morphyse qui contrecarre les plans de bonheur de Diderot, malgré la confiance qu'elle peut placer en son jugement, confiance que Diderot ne cesse d'entretenir en se faisant l'intermédiaire de la famille Volland dans diverses affaires. Comme il l'écrit à Grimm le 2 septembre 1759, alors que Sophie, Uranie et madame Volland se trouvent à Paris : « Nous voilà à Paris quatre, où nous serions beaucoup mieux trois[54]. »

De même que la famille Volland, la famille Diderot donne lieu à la constitution de triangles — à Paris comme à Langres. Le ménage parisien de Diderot voit se constituer une triade Diderot—Anne-Toinette—Angélique dont l'un ou l'autre membre se révèle parfois difficultueux. Lui, qui aurait comme caractéristique d'être, parmi les écrivains du XVIIIe siècle, un des seuls à avoir accordé autant d'importance à la vie familiale[55], n'a jamais

---

54. II, 240. Le 10 décembre 1765 la situation sera bien différente : « Présentez mon respect et toute la tendresse qu'un enfant bien né doit à sa mère, à la vôtre qui sera aussi la mienne, tant que je vivrai » (V, 213).

55. C'est du moins la position de SAINTE-BEUVE : « Diderot a cela de particulier entre les grands hommes du XVIIIe siècle, d'avoir eu une *famille*, une famille tout à fait bourgeoise, de l'avoir aimée tendrement, de s'y être rattaché toujours avec effusion, cordialité et bonheur. [...] Je n'ai guère vu trace de rien

vécu au sein d'une famille harmonieuse. Si le couple Diderot—Anne-Toinette survit, c'est seulement, estime Lucette Perol, parce qu'« Angélique est le ciment de ce ménage désuni[56] ». Pourtant, la source des « dissensions conjugales les plus graves » est l'éducation de la jeune fille[57]. Dans d'autres contextes, toujours à l'intérieur du cercle familial, Diderot joue parfois le rôle de pacificateur : ainsi, le 4 octobre 1767, au retour du Grandval, il doit « arrêter les suites d'une multitude de petits orages domestiques qui s'étoient élevés pendant [s]on absence entre la sœur et la sœur, entre la mère et la fille, entre la nièce et la tante » (VII, 160). Entre les deux personnages qui s'opposent, Diderot vient s'interposer : de nouveaux triangles sont créés.

À Langres, deux modèles organisent les relations familiales. Celui du *pater familias* classique rassemble Didier et ses trois enfants. C'est l'image que livre l'*Entretien d'un père avec ses enfants* (1771, dans un premier état) : « C'était en hiver. Nous étions assis autour de lui, devant le feu, l'abbé, ma sœur et moi » (DPV, XII, 465-466). Dans la correspondance, après la mort du père en 1759, ce modèle est progressivement remplacé par un autre dans lequel Diderot voudrait bien occuper la place laissée vide, mais qui lui est contestée, pour cause d'irréligion, par son frère le chanoine. Cette image est celle que dessine Diderot dans les lettres à Sophie : « J'ai fait le bien que je désirois. J'ai rapproché mon frère de ma sœur. Nous nous sommes embrassés tous les trois » (II, 195) ; « Doux, facile, indulgent, trop peut-être, il me semble

---

de pareil chez Jean-Jacques, d'Alembert (et pour cause), le comte de Buffon, ou [...] M. de Grimm, ou M. Arouet de Voltaire » (*Œuvres I. Premiers lundis. Début des portraits littéraires*, texte annoté et présenté par Maxime Leroy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 80, 1966, p. 873-874).

56. Lucette Perol, « Diderot, Sophie et la paternité », RDE, 5, octobre 1988, p. 20.

57. *Ibid.*, p. 21. Il est intéressant de constater que, si l'on accepte les conclusions de Lucette Perol, le triangle familial exclut Sophie. Celle-ci ne serait pas la « mère de substitution » à laquelle aurait pensé Diderot — il s'agirait plutôt d'Uranie ou de madame d'Épinay (*ibid.*, p. 21). Sophie et Angélique vivent dans « deux mondes séparés » ; « aucun pont n'est jeté dans la correspondance de Diderot entre ses deux affections, Sophie et Angélique, entre l'amour et la paternité » (*ibid.*, p. 22).

que je tiens entre'eux un assez juste milieu. Je suis comme l'huile qui empêche ces machines raboteuses de crier, lorsqu'elles viennent à se toucher» (II, 189). Au moment de signer l'«acte de nos partages» en août 1759 (II, 214 et 215), Diderot trace pour Sophie et pour Grimm un tableau identique: «Nous n'étions que nous trois» (II, 214 et 216; voir aussi II, 219-220). La cellule familiale langroise est triple; c'est la condition fantasmée de son harmonie.

Plusieurs des amis de Diderot sont présentés dans des structures triangulaires, mais souvent au sens courant du terme: l'éternel triangle. L'épistolier, par exemple, juge sévèrement l'attitude de Suard, de Le Roy ou de Kohaut courtisant la femme de leur ami, le baron d'Holbach:

> Que croyez-vous que ce Suart se dise au fond de son cœur, lorsqu'il pense à l'injure qu'il fait à un ami dont il cherche à séduire la femme, et à une femme charmante qu'il trompe, et qu'il abuse? Est-il possible que les parjures soient heureux? (IV, 54);
>
> Et ce Le Roy, il n'y a que l'habitude de l'intrigue, de la fausseté, du mensonge, qui puisse le tranquilliser; mais son amour-propre souffre du moins (IV, 54);
>
> La baronne est fort gaie. Je soupçonne l'ami Cohault d'en être un peu féru. Tant pis pour lui[58].

Il n'est guère plus tendre pour un «petit amoureux bigot» qui, «soupirant mad^lle^ Gargau», lorgne «fort tendrement la belle mad^lle^ d'Ornet» (VII, 144). Pourtant, il semble accepter la relation de son ami Damilaville avec madame Duclos (III, 83; IV, 40-

---

58. VII, 140. Dans les deux premiers cas, Diderot s'en prend à l'homme voulant séduire la femme d'un ami et celle-ci n'est l'objet d'aucun reproche; si madame Legendre était l'exemple du marivaudage, madame d'Holbach en est le contre-exemple. Dans le troisième, l'analogie des situations est relevée par Diderot: «La baronne est un peu le pendant de notre petite sœur, et je crains bien que le musicien ne fasse le pendant de l'instituteur» (VII, 140).

41 et 232), jusqu'à veiller son ami malade en compagnie de sa maîtresse (VIII, 101). Si Diderot « aime à la folie » la femme de Golitsyn, ce n'est toutefois pas comme Suard, Le Roy ou le « petit amoureux bigot » : « je vis entre le prince et sa femme comme entre un bon frère et une bonne sœur[59] ». De même, à Massy, il se contente de feindre de vouloir séduire la femme de son hôte, Le Breton (III, 322).

La triangularité amicale est aussi affaire d'adresse. Diderot écrivant conjointement à Falconet et à mademoiselle Collot en vient à composer avec eux un nouveau triangle : « Adieu, mon amie. Adieu, mon bon ami. Embrassez vous tous les deux pour moi » (VI, 277) ; « La belle bouffée de morale ! Le beau texte à suivre sous le petit berceau ! Nous en aurions tous les trois pour jusqu'à la chute du jour » (VII, 53). Les mêmes syntagmes (« à côté de ») et les mêmes tropes sont utilisés que dans la correspondance avec l'amoureuse : « Ah ! si j'étois à côté de toi, cher frère ! si j'étois à côté de vous, chère enfant ! il me semble que nous serions bien forts » (VI, 345). La délégation des baisers s'y trouve également représentée : « Embrassez le pour moi. Embrassez la pour nous tous ; et songez que nous sommes trois[60] » ; « Si vous désirez sincèrement de me voir, embrassez vous tous les deux pour vous et pour moi ; et puis pour moi et pour vous[61]. » C'est dans une lettre de 1769 à Falconet que Diderot le félicite « sur le retour du prince de Gallitzin » : « Je pense avec plaisir que je serai de tems en tems au milieu de vous » (IX, 96). Qu'il écrive à sa maîtresse et à son ami, à celle-ci et à sa sœur, à sa famille ou à ses amis, l'épistolier puise au même fonds rhétorique.

Autrement intéressante est une lettre d'octobre 1760 à Damilaville, car elle reprend la figure triangulaire là où l'on ne

---

59. Cette notation se trouve dans deux lettres écrites le même jour (XII, 32 et 36).

60. VII, 41 ; l'expression « nous sommes trois » désigne Diderot, Angélique et Anne-Toinette.

61. XII, 231 ; voir aussi II, 229. Le thème du baiser apparaît encore dans la lettre au Dr Clerc du 8 avril 1774 : « Bonjour, bonjour, monsieur et cher docteur, je vous embrasse, vous et madame, conjointement et séparément » (XIII, 216).

l'attendait pas. Damilaville n'est pas en effet un des correspondants importants dans l'économie amoureuse et amicale de la correspondance de Diderot à cette époque (il ne le devient qu'au moment de sa maladie en 1768). Pourtant la figure triangulaire est explicitement développée dans cette lettre, dans des termes proches des lettres à Sophie du 2 juin 1759 et du 14 juillet 1762 (il y est question de Grimm) ou de celles qui en sont contemporaines (7, 12 et 26 octobre 1762 : il y est question de madame Legendre et de Grimm).

> Je vous dirai seulement que je mourois de tristesse et d'ennui. Je n'entendois parler ni de vous, ni d'elle. J'ai pu vivre huit jours entiers dans cet oubli. J'en suis étonné. Mon ami, tâchez de ne pas me mettre fréquemment à ces épreuves. Il est sûr que j'en tomberois malade. [...] Mais mon ami, nous nous reverrons ; je compte sur le secours du mauvais tems. Il me rendra à mon ami, et il me restituera ma maîtresse. Je ne sçais si vous êtes content de la manière dont je vous aime ; mais il est sûr que, d'une lettre écrite à ma maîtresse, en changeant très peu de chose, j'en ferois une lettre pour vous, et que d'une lettre pour vous, en y changeant très peu, j'en ferois une à ma maîtresse (III, 151).

Plusieurs des thèmes fondamentaux de l'épistolaire diderotien sont réunis dans cette lettre : l'absence (« cet oubli »), la souffrance (« ces épreuves »), la maladie (« Il est sûr que j'en tomberois malade »), la mort (« je mourois de tristesse et d'ennui »), le silence (« Je n'entendois parler ni de vous, ni d'elle »), le passage douloureux du temps (« J'ai pu vivre huit jours entiers dans cet oubli. J'en suis étonné »), l'espoir d'une réunion (« mon ami, nous nous reverrons »). En outre, l'équivalence quasi complète (« en changeant très peu de chose ») entre les lettres à la maîtresse et à l'ami est reconnue et soulignée par le recours à l'antimétabole. Que cette reconnaissance se développe dans une lettre à un correspondant qui est loin d'avoir une aussi grande importance que Grimm ou Uranie est significatif, au même titre que le remplacement de madame Legendre par madame de Blacy : dans la correspondance de Diderot, la triangularité est une structure vide en attente de personnages.

La génération des triangles

Comment expliquer le recours de Diderot à la figure triangulaire? Trois interprétations sont possibles, qui ne s'excluent pas l'une l'autre. La nécessité d'inclure un tiers dans la lettre peut d'abord être interprétée comme un phénomène d'époque: elle s'inscrit dans une rhétorique convenue. Par ailleurs, on doit la mettre en relation avec la conception que se fait Diderot de l'amour et de l'amitié. On s'interrogera enfin sur les tropes utilisés par l'épistolier pour structurer les relations à trois.

La littérature du XVIIIe siècle peut, dans une première démarche, servir de cadre dans lequel viendrait s'inscrire le recours de Diderot à la figure triangulaire: on en prendra pour exemple des œuvres de Voltaire et de Rousseau. Dans le premier cas, il s'agit d'une simple allusion dans un poème de circonstance, mais qui correspond fort justement au propos de Diderot. Dans le poème de 1729 « Aux mânes de monsieur de Genonville[62] », Voltaire fait l'éloge de son ami mort. S'adressant à lui (« Ô mon cher Genonville! avec plaisir reçoi / Ces vers et ces soupirs que je donne à ta cendre, / Monument d'un amour immortel comme toi »), le poète se souvient de l'ami et du temps de leur amitié. Ce temps est le thème constamment repris du poème: « dans son printemps », « souvenir fidèle », « Vainqueur de la mort et du temps », « après dix ans », « âme immortelle », « amour immortel », « Il te souvient du temps », « les beaux jours de notre vie », « jeunes », « sans prévoyance », « douceurs du présent », « beaux jours coulés dans la mollesse », « âge mûr », « jeunesse », « inconstance ». Chaque époque de la vie a sa propre temporalité: « Les plaisirs ont leur temps, la sagesse a son tour. » Le texte, qui vise à la conservation (« Toi de qui je conserve un souvenir fidèle »), dit l'absence, la nostalgie (« Que nous étions heureux! », « nous avions les plaisirs! ») et la répétition du temps douloureux (« Toi dont la perte, après dix ans / M'est encore affreuse et nouvelle »). Là où Voltaire rejoint Diderot épistolier, c'est lorsqu'il mêle le souvenir de l'ami à celui de l'« aimable Égérie », sa « maîtresse »:

62. Dans Maurice Allem (édit.), *op. cit.*, p. 128-129.

« Nous nous aimions tous trois. La raison, la folie, / L'amour, l'enchantement des plus tendres erreurs, / Tout réunissait nos trois cœurs. » Penser au disparu quelques années après sa mort implique cette triple présence : moi, lui, elle — « nous ». Sans cesse, ceux qui ont survécu s'entretiennent du disparu : « Nous chantons quelquefois et tes airs et les miens ; / De ton aimable esprit nous célébrons les charmes ; / Ton nom se mêle encore à tous nos entretiens ; / Nous lisons tes écrits, nous les baignons de larmes. » Malgré la mort, les devoirs des amis restent toujours les mêmes : « L'amour s'est envolé sur l'aile du bel âge ; / Mais jamais l'amitié ne fuit le cœur du sage. » Absence, réunion idéalisée (« ta cendre »), temps douloureux, répétition, nostalgie, étroite relation de l'amour et de l'amitié, triangularité[63] — le poème voltairien s'élabore bien dans le même espace de langage que l'épistolaire diderotien.

L'exemple de Rousseau est peut-être plus probant, car on retrouve chez lui une semblable triangularité, mais dans le champ de l'épistolaire : dans le roman par lettres, dans le traité moral sous forme de missives et dans la correspondance familière. Janet Altman a étudié le premier cas, celui de *La nouvelle Héloïse*. Elle s'interroge sur le triangle « ambigu » constitué par Julie, Saint-Preux et Claire et donne, entre autres exemples d'occurrences de ce triangle, celui du début de la lettre dans laquelle Claire annonce à Saint-Preux le mariage de Julie : « Votre amante n'est plus ; mais j'ai retrouvé mon amie [...][64]. » Pour la critique,

63. Cette triangularité n'est pas exactement la même que celle mise en scène par Diderot ; elle a sa spécificité, générique entre autres, même si elle relève d'une semblable pensée des relations entre amis et amants. On notera par exemple que la présence d'un tiers dans ce poème est en quelque sorte indispensable — sinon, à qui parler de l'autre ? Geneviève HAROCHE-BOUZINAC a étudié le « trio charmant », qu'elle nomme aussi « trinité amoureuse », « parfait accord triadique » ou « harmonie triadique », dans la correspondance du jeune Voltaire (« L'éclipse du sentiment dans la *Correspondance* de Voltaire : de l'amour à l'amitié », communication inédite). Elle voit dans ce « thème du trio parfait réunissant ami et amante » une « aspiration commune à bien des épistoliers du temps » (*Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII*e *siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, p. 267).

64. ROUSSEAU, *Julie ou La nouvelle Héloïse. Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par Jean-Jacques*

> Tout au long de *La nouvelle Héloïse* l'amitié sera préférée à l'amour — chaque personnage s'avouant à un moment « plus ami(e) qu'amant(e) » —, mais non sans emprunter à cet amour réprimé son caractère voluptueux, ce qui a pour effet d'intérioriser au sein de l'amitié même la tension amour-amitié[65].

La figure triangulaire permet de faire vaciller les limites de l'amour et de l'amitié ; chez Rousseau, comme chez Voltaire et Diderot, c'est là son enjeu principal[66]. Un des autres enjeux de la triangularité de la lettre, également souligné dans *La nouvelle Héloïse*, est celui de la lecture : Wolmar refuse de se prêter au désir de Julie qui veut lui faire lire une lettre qu'elle a envoyée à Claire et dans laquelle elle raconte sa rencontre avec Saint-Preux après une absence de quatre ans.

> Il y a mille secrets, dit-il, que trois amis doivent savoir, et qu'ils ne peuvent se dire que deux à deux. Vous communiquez bien les mêmes choses à votre amie et à votre époux, mais non pas de la même manière ; et si vous voulez tout confondre, il arrivera que vos lettres seront écrites plus à moi qu'à elle, et que vous ne serez à votre aise ni avec l'un ni avec l'autre[67].

S'il reconnaît bien l'existence du triangle (« trois amis »), Wolmar ne perd jamais de vue que sa géométrie est variable (« deux à deux »). Pour Rousseau romancier, le triangle est affaire de sentiment (l'amour et l'amitié), de lecture et d'écriture.

Le second cas est celui des *Lettres morales*, issues de la correspondance des années 1756-1758 entre Rousseau, Sophie

---

Rousseau, introduction, chronologie, bibliographie, notes et choix de variantes par René Pomeau, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1960, p. 318.

65. Janet Altman, *Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, p. 73.

66. Le personnage d'Édouard dans *La nouvelle Héloïse* peut lui aussi être interprété comme faisant partie d'un triangle amoureux-amical avec Julie et Saint-Preux (*ibid.*, p. 72-73). Janet Altman analyse plusieurs autres œuvres à partir des notions d'amour et d'amitié, entre autres *Les liaisons dangereuses* (*ibid.*, p. 68-83).

67. Rousseau, *op. cit.*, p. 412.

d'Houdetot et Saint-Lambert. En étudiant ce texte (jamais achevé), qui est tiré de la correspondance réelle d'une période cruciale de la carrière de Rousseau, Jean Terrasse a montré que le « ménage à trois » et l'« amour triangulaire » y font disparaître les frontières entre l'amour et l'amitié[68]. Qu'il soit masculin (deux hommes, une femme) ou féminin (deux femmes, un homme), le triangle est une structure fondamentale de l'amour et de la maïeutique selon Rousseau : si Sophie est la destinataire idéalisée des *Lettres*, Saint-Lambert en est le « garant », le « témoin privilégié ». « Œuvre de déculpabilisation », « sublimation de l'amour », les *Lettres morales* supposent la présence de deux personnages, outre celle du scripteur : c'est grâce à cette double présence que Rousseau mène à terme ses « rêves pédagogiques » (être pédagogue plus que séducteur).

Dans le troisième cas, celui de la correspondance familière, la triangularité est soumise à des règles tout à fait particulières. Jean-Noël Vuarnet rappelle qu'il existe dans cette correspondance une « étrange aventure sentimentale et littéraire ». L'écrivain reçoit pendant des années des lettres signées Julie et d'autres signées Claire, auxquelles il répond longuement. Or ces lettres n'ont en fait qu'une seule signataire, madame de la Tour de Franqueville — et Rousseau le sait. Il ne cesse pourtant pas de « leur » écrire, comme s'il trouvait dans ce « *roman-à-trois* » une situation « très susceptible de nourrir son herbier sentimental[69] ». Qu'il s'agisse de personnes réelles ou de pures constructions, la correspondance familière demande qu'il y ait trois instances dans le texte[70].

---

68. Jean Terrasse, « Le pédagogue amoureux », dans *De Mentor à Orphée. Essais sur les écrits pédagogiques de Rousseau*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Brèches », 1992, p. 77-108. L'auteur va plus loin : « En fait de psychologie, la plupart des critiques ont souligné la permanence du ménage à trois dans la vie de Rousseau, le rôle quasi obsessionnel que cette figure joue dans son œuvre » (*ibid.*, p. 80).

69. Jean-Noël Vuarnet, *Le joli temps. Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV. 1715-1774*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », 1990, p. 204 n.

70. La structure triangulaire n'est pas active que dans l'écriture épistolaire de Rousseau. On la trouve également dans *Les confessions*, lorsqu'il est

Active dans la poésie voltairienne aussi bien que dans le roman, le traité moral ou la lettre familière chez Rousseau, la figure triangulaire peut également s'expliquer, dans l'œuvre de Diderot, par l'union explicite chez lui de l'amour et de l'amitié. La « variation » sur *Jacques le fataliste* qu'a écrite Milan Kundera en 1971 le faisait ressortir : les liens subtils qui unissent les amis ne sont pas tellement différents chez Diderot de ceux entre les amoureux[71]. L'épistolier a écrit, en plus de deux articles sur l'amitié pour le premier volume de l'*Encyclopédie*, un « Hymne à l'Amitié pour être chanté et récité dans son temple » (LEW, IX, 551-561), en l'honneur de madame de Maux. Cet hymne unit l'amour et l'amitié :

---

question, par exemple, de la relation entre madame de Warens, Claude Anet et l'écrivain : « Ainsi s'établit entre nous trois une société sans autre exemple peut-être sur la terre. Tous nos vœux, nos soins, nos cœurs, étaient en commun. Rien n'en passait au delà de ce petit cercle. L'habitude de vivre ensemble et d'y vivre exclusivement devint si grande, que si dans nos repas un des trois manquait ou qu'il vînt un quatrième, tout était dérangé, et, malgré nos liaisons particulières, les tête-à-tête nous étaient moins doux que la réunion » (*Les confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1980, p. 231 ; voir encore p. 201-203, 230-231, 302-308, 407-408, 463-464, 496-498, 520-536, 545-546, 559-560, 564-565, etc.). La tonalité des *Confessions* étant ce qu'elle est, on ne s'étonnera pas de voir cette structure mener fréquemment à l'échec : « Telle a toujours été ma destinée ; sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avais séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi » (*ibid.*, p. 472).

71. Voir Milan Kundera, *Jacques et son maître. Hommage à Denis Diderot en trois actes* précédé de *Introduction à une variation*, Paris, Gallimard, coll. « Le manteau d'Arlequin. Théâtre français et du monde entier », 1981, 98 p. Jacques Chouillet étudie les rapports de l'amour et de l'amitié dans les lettres à Sophie Volland (*Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, *op. cit.*, p. 60-75). Sur le statut de l'amitié chez Diderot, voir le livre de Blandine L. McLaughlin, « Diderot et l'amitié », SVEC, 100, 1973, 282 p. On pourra comparer l'interprétation qui suit à celle que propose Geneviève Haroche-Bouzinac dans les sections de son livre intitulées « Un amour amical, madame de Bernières » (*Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII*e *siècle*, *op. cit.*, p. 243-253) et « La protection de l'amitié » (*ibid.*, p. 255-277). La critique conclut que Voltaire recherche, dans et par sa correspondance, « un sentiment idéal, qui allierait la douceur de l'amour, sans ses trahisons, à la constance de l'amitié » (*ibid.*, p. 269).

> Si j'avais le malheur d'aimer
> Et de perdre l'amant qui m'aurait préférée,
> Amour, tu ne seras perfide qu'à demi,
> Si dans ses mains ma main serrée
> Je sens qu'il me reste un ami (LEW, IX, 557).

Chez Diderot la liaison de l'amour et de l'amitié est omniprésente, et la réversibilité des sentiments souventes fois marquée.

L'importance accordée par Diderot à l'amitié, et les rapports de celle-ci avec l'amour, ne sont jamais plus clairs que lorsque l'épistolier parle de Grimm.

> Je lui ai écrit aujourd'huy. Ah ! mon amie, quelle lettre ! L'ami s'y étoit peint avec ces caractères si pathétiques, si vifs, si délicats auxquels vous avez quelquefois reconnu votre amant avec transports. Il est arrivé sur-le-champ de la Briche. Avec quels plaisirs nous nous sommes embrassés. Je les ai baisés, n'en soyez point jalouse. Oui, comme si c'eût été les vôtres, je les ai baisés cent fois, ces yeux si beaux où je voyois jadis la sérénité du ciel et qui s'éteignent (IV, 44).

Menacé de cécité, l'ami n'en est que plus cher ; associé à la maîtresse, il n'en est que plus aimable : ils constituent les deux sommets d'un triangle, dont Diderot est le troisième[72].

Diderot ne se cache d'ailleurs pas pour exprimer en général ce qu'il exprime en particulier pour Grimm. L'extrait suivant est tiré de la même lettre de juillet 1762 :

> Ah, mon amie, l'amour et l'amitié ne sont pas pour moi ce qu'ils sont pour le reste des hommes. Quand je me suis dit une fois, dans mon cœur : « Je suis son amant, je suis son ami », je vous effrayerois peut-être si je vous disois tout ce que je me suis dit en même tems. Tenez, mon amie : ou

---

72. Pour un autre passage dans lequel l'amitié pour Grimm et l'amour pour Sophie sont posés en équivalence, voir III, 102-103. Sur l'amitié en général, voir : III, 120, 315 et 319 ; IV, 140 ; V, 71-72 ; X, 142 et 185-186. Lors du voyage en Russie, Diderot signale à plusieurs reprises que « l'amitié ne change ni de longitude ni de latitude » (à Jean Devaines, XIII, 44), qu'elle « ne s'affoiblit pas par la distance » (à Sophie Volland et à sa sœur, XIII, 16) et qu'elle est donc comme l'amour.

> l'amour et l'amitié ne sont rien ; ou elles nous font accompagner celui que nous aimons jusqu'au dernier supplice, jusque sur… Petites âmes, je n'achève pas, de peur de vous faire frémir. L'amour, l'amitié, la religion sont à la tête des plus violents enthousiasmes de la vie (IV, 42).

Plutôt que de distinguer l'amour de l'amitié, Diderot les pose dans une relation d'équivalence avec la valeur transcendante par excellence : la religion — et c'est bien de transcendance dont il est question : « au-dessus de toutes les épreuves de la vie ». Une hiérarchie, qui n'est pas celle de l'amour et de l'amitié, est toutefois explicite dans le texte ; elle distingue Diderot de sa maîtresse (« C'est moi seul qui sçais combien je vous aime »), puis du « reste des hommes ». Celui qui vit les « plus violents enthousiasmes de la vie » n'est pas un homme commun, même si les valeurs qui le poussent à les vivre sont les mêmes que pour les autres : l'amour et l'amitié.

À plusieurs reprises déjà, l'on a vu que la cohérence n'est pas une des vertus de la correspondance de Diderot. Pour de multiples raisons, une lettre peut en contredire une autre, la nuancer, en infléchir la portée. Cela est encore vrai des rapports de l'amour et de l'amitié : si, le plus souvent, les deux semblent identiques, comme le montrent les textes cités jusqu'à maintenant, il arrive parfois que l'amour soit distingué de l'amitié. C'est le cas le 7 octobre 1760 :

> Cette jalousie d'ami à ami, de sœur à sœur, de mère à fille, de fille à mère, me passe. Je n'y entens rien. Si je connaissois quelqu'être au monde qui pût, en m'éclipsant à vos yeux, contribuer infiniment mieux que moi à votre bonheur, quel mérite plus grand me resteroit-il à ambitionner, après celui d'être ce qu'il seroit, sinon de vous le procurer ? S'il n'est pas en moi d'être le mieux qu'il est possible pour vous, faut-il que je me prive de l'avantage de vous présenter ce mieux, si je le connois ailleurs ? Voilà des raisons que l'amour n'entend pas ; mais je ne conçois pas que l'amitié puisse s'y refuser (III, 120).

Se prétendant incapable de comprendre la jalousie entre amis ou au sein d'une famille (« Je n'y entens rien ») et opposant l'amour à l'amitié, Diderot n'est pas tant en train de contredire ses lettres antérieures et postérieures que de se créer, à nouveau, un personnage : celui de l'ami qui ferait passer son sentiment avant toute autre chose, avant même la réalisation de son désir (en cédant sa place à un autre, le cas échéant : « Si je connaissais quelque être au monde »). Ce passage ne vient pas infirmer l'hypothèse selon laquelle l'équivalence de l'amour et de l'amitié expliquerait la récurrence dans la correspondance de la figure triangulaire ; il vient cependant en montrer les limites.

On pourra enfin comprendre le recours de Diderot à la figure triangulaire comme l'effet d'une structuration du texte par deux procédés rhétoriques : la répétition (dont on a déjà vu le rôle qu'elle joue dans la réflexion sur le temps de Diderot épistolier) et l'emploi d'un trope particulier : l'antimétabole (elle-même fondée sur la répétition). On formulera les choses ainsi : bien que la triangularité de la lettre puisse être expliquée par des facteurs extérieurs à l'épistolaire (contexte historique ou conception personnelle des rapports de l'amour et de l'amitié), il est aussi possible de la concevoir comme entraînée par des procédés stylistiques — si le triangle est aussi important dans la lettre, c'est que l'écriture même de Diderot appelle cette figure. Le contenu amoureux (ou amical) du triangle serait alors subordonné au trope qui l'exprime : Diderot multiplie les triangles, car il a une forme vide à remplir.

La répétition est fréquente chez Diderot, on l'a vu, pour montrer combien le temps est, le plus souvent, dysphorique. De même, elle est souvent employée lorsque Diderot a recours à la figure de la triangularité. Dans la lettre du 10 mai 1759, par exemple, l'association de Grimm et de Sophie est parfaite :

> Il [le baron d'Holbach] n'auroit ni embarrassé ni offensé ma Sophie, parce que ma Sophie est homme et femme, quand il lui plaît. Il n'auroit ni offensé ni embarrassé mon

ami Grimm, parce qu'il permet à l'imagination ses écarts, et que le mot ne lui déplaît que quand il est mal placé[73].

Les deux syntagmes répétés (« Il n'aurait ni offensé ni embarrassé », « parce que ») ne diffèrent que par l'identité des acteurs : « ma Sophie », « mon ami ». Dans les lettres du 27 juillet 1759, du 10 août 1759 et du 27 septembre 1760, c'est par la triplication[74] que l'équivalence des personnages est soulignée : « Je veux être aimé de ma Sophie ; je veux être aimé de mon Grimm ; je veux être aimé et estimé de Mad^e^ Le Gendre » (II, 185) ; « Vous le sçavez, vous ma Sophie, vous sa sœur, vous mon ami » (II, 208) ; « Si elle [la Providence] prenait la parole, et si elle me disait : Je t'ai donné Grimm et Uranie pour amis ; je t'ai donné Sophie pour amie ; je t'avais donné Didier pour père et Angélique pour mère [...] » (III, 102-103). Dans une structure unique, la seule chose à changer est l'identité du personnage dont il est question : répéti-

---

73. II, 136-137. L'hermaphrodisme de Sophie est mentionné dans la correspondance familière (IV, 54 ; VII, 159), ainsi que celui de Grimm (VIII, 118) et de Rousseau (I, 256). La part du lieu commun doit être faite : de Catherine II, Diderot dit à Angélique que « c'est un homme et un très grand homme » (XIII, 76 ; voir aussi XIII, 203) ; madame Riccoboni lui reproche de ne pas lui avoir envoyé son *Père de famille* avant de le faire imprimer : « Je ne veux vous dire que des injures pour vous apprendre à traiter votre amie comme une femme, comme une sotte femme » (II, 89). Dans une lettre à Falconet de juillet 1767, Diderot décrit un de ses amis, « aussi supérieur à moi que j'ose me croire supérieur à d'Alembert », comme un « hermaphrodite, parce qu'à la force d'un des sexes il joint la grâce et la délicatesse de l'autre » (VII, 96) ; Georges Roth croit que cet ami est Grimm (VII, 96 n. 12), mais il pourrait aussi s'agir de monsieur de La Rivière dont il est question plus haut dans la lettre. Semblablement, Voltaire écrit à Cideville : « Adieu. Vous êtes Émilie en homme, et elle est Cideville en femme » (Best. D645), et la comtesse de Sabran appelle le chevalier de Boufflers « ma pauvre androgyne » (lettre citée par Susan L. Carrell, « Une vie d'amour : les lettres de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers », dans Mireille Bossis et Charles A. Porter (édit.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture. Colloque culturel international de Cerisy la Salle France*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur. Beihefte. Neue Folge », 18, 1990, p. 57).

74. Définie par Bernard Dupriez comme une « Répétition à trois reprises » (*Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1370, 1980, p. 459).

tion (ou triplication) et substitution vont de pair afin de créer la figure de la triangularité.

L'antimétabole est définie par Bernard Dupriez comme le procédé dans lequel « Deux phrases font pour ainsi dire entre elles l'échange des mots qui les composent, de manière que chacun se trouve à son tour à la même place et dans le même rapport où était l'autre[75]. » Contrairement aux exemples recensés ci-dessus, l'antimétabole est à la fois répétition et permutation. C'est une figure capitale pour la compréhension de la triangularité épistolaire diderotienne, car c'est généralement dans ce contexte qu'on la retrouve. En octobre 1760, dans une lettre à Sophie, Diderot raconte un dîner avec Grimm :

> et dans tout cet intervalle, de la morale et de l'amour, et de l'amour et de la morale ; et le résultat, de se rendre meilleur, de pardonner aux méchants, assez punis par leur méchanceté même ; de faire le bonheur de tous, et surtout de son ami et de son amie (III, 118).

Une antimétabole est évidente ici : « de la morale et de l'amour, et de l'amour et de la morale ». Ne peut-on pas en voir une seconde dans la clausule purement circulaire (« de son ami et de son amie ») ? On notera que la même lettre contient une autre antimétabole, ce qui renforce l'effet des deux premières : « Le bonheur de votre vie est entre mes mains ; le bonheur de la mienne est entre les vôtres. C'est un dépôt réciproque confié à d'honnêtes gens » (III, 121). La correspondance d'octobre 1762 fournit d'autres exemples : « Vous êtes également morte pour votre amant, et lui pour vous » (IV, 191) ; « Voudriez-vous bien me dire en quelle circonstance il faut se marier, car je vois qu'on se repent à la hâte d'un mariage fait à loisir, et qu'on se repent à loisir d'un mariage fait à la hâte » (IV, 205). Ce trope, dont les occurrences sont fort nombreuses dans l'ensemble des séries épistolaires de Diderot, nécessite souvent la présence d'un tiers : s'il permet parfois l'expression de la pure circularité, ce qui l'apparente alors à la simple répétition, il peut aussi marquer formelle-

---

75. *Ibid.*, p. 53.

ment d'une façon on ne peut plus claire l'inclusion triangulaire. À ce titre, il est une ressource toujours offerte à Diderot épistolier, qui n'a qu'à en remplir les positions.

*

* *

L'on ne prétendra pas, par l'évocation d'un contexte, le rappel d'une fusion des sentiments ou la description de traits stylistiques, avoir épuisé les explications possibles de la triangularité épistolaire diderotienne ni, non plus, des divers sujets qui viennent d'y être rattachés (la représentation religieuse, la jalousie, l'homosexualité féminine, etc.). Il convient toutefois de souligner que cette figure triangulaire paraît structurer, sinon l'ensemble des relations des personnages de la correspondance, du moins celles de ses principaux acteurs amoureux et amicaux : Diderot, Sophie, Grimm et Uranie, ainsi que celles d'acteurs secondaires : madame de Blacy, Morphyse, les deux familles Diderot, quelques amis et connaissances. Si dialogue il y a dans les lettres de Diderot, il est toujours ouvert à un tiers, et ce tiers est une construction de la lettre : c'est un tiers inclus et, pour emprunter une expression à Geneviève Haroche-Bouzinac, un « tiers élu[76] ».

---

76. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 282. Pour une analyse de la triangularité épistolaire chez Julie de Lespinasse et chez Sophie Cottin, voir Márta DIKMAN, « Triangle épistolaire — triangle amoureux. Les lettres de Mlle de Lespinasse au comte de Guibert », dans *Les femmes de lettres. Écriture féminine ou spécificité générique? Actes du colloque tenu à l'Université de Montréal le 15 avril 1994. Études réunies et présentées par Benoît Melançon et Pierre Popovic*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'études françaises, Centre universitaire de lecture sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances (CULSEC), 1994, p. 61-74 et Catherine CUSSET, « "Ceci n'est point une lettre" : échange épistolaire et mystique de la transparence. Le cas de Sophie Cottin (1770-1807) », dans Mireille BOSSIS (édit.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, coll. « Détours littéraires », 1994, p. 48-53.

[illegible]

Conclusion

La constitution d'une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle conduit à se demander quelle est la place de ce genre dans le système générique de l'Ancien Régime, car la lettre ne se déploie pas dans un espace neutre, où elle serait exempte de contacts avec les formes littéraires canoniques. L'on a déjà pu voir, tant par la réflexion théorique sur l'épistolaire que par la mise en parallèle de segments textuels venus d'œuvres diverses, que la lettre familière entretient avec la fiction épistolaire des liens très étroits ; cela n'étonnera personne. De même, il a été démontré que le contexte d'énonciation de la deuxième moitié du siècle détermine nombre des thèmes de la lettre et permet d'expliquer son recours à des procédés rhétoriques et à des lieux communs ; la lettre se déploie dans le même espace discursif que la poésie, le théâtre ou la littérature descriptive. Tout au long du présent ouvrage, encore que de façon parfois allusive, l'on a tenté de circonscrire le lieu particulier occupé par la lettre dans l'univers des discours au XVIIIe siècle.

L'on a également indiqué à plusieurs reprises les liens qui unissent la pratique de l'épistolier à celles du diariste et de l'autobiographe, sans pour autant analyser de façon systématique leur avènement et leur devenir historique. Ce n'est pas une coïncidence si les genres de l'autobiographie et du journal apparaissent au XVIIIe siècle, au moment où la lettre commence à se faire privée, où elle glisse d'un statut public à un statut intime. Il n'est certes pas indifférent que Diderot épistolier ait été tenté par ce que l'on appellerait aujourd'hui l'autobiographie et le journal, à une époque qui ne connaît pas ces formes ou qui, du moins, ne

les a pas encore nommées. On se souviendra que Diderot, durant les années 1760, se soumet à des pactes épistolaires qu'un lecteur moderne associe instinctivement à ces pratiques intimes que l'écrivain ne pouvait pas connaître, celles de l'autobiographie et du journal. Ainsi, en 1765, il caresse le projet d'écrire à Sophie Volland « l'histoire de [s]a vie » (V, 169-170). À quelques reprises, en 1759-1760, en 1762 et en 1765, c'est du journal dont il rêve, lorsqu'il dit vouloir se faire « astronome » de lui-même et tenir, « le soir », « un registre exact de toutes les pensées de son esprit, de tous les mouvements de son cœur, de toutes ses pensées, de tous ses plaisirs » (IV, 39). Ce double projet, cette double attraction de la prose épistolaire diderotienne, n'est pas signifiant que dans le cadre de l'évolution générale de la correspondance de l'écrivain ; rapporté à d'autres entreprises d'écriture intime au XVIIIe siècle, il permet de voir se dégager les contours d'une transformation majeure de l'expression de soi en littérature.

La période durant laquelle Diderot est le plus souvent tenté par l'écriture autobiographique est précisément celle de l'écriture des *Confessions* de Rousseau, et il est dès lors légitime de constater que peu après le milieu du siècle une modification de la conscience de soi, dont on n'a peut-être pas assez vu qu'elle faisait sentir ses effets plusieurs années avant la Révolution, commence de se manifester. Comment expliquer, sinon, que la difficulté de ne rien cacher dans l'écriture intime s'exprime chez les deux « frères ennemis » dans des termes quasi identiques ? Là où Diderot avoue à Sophie qu'il faudrait, dans l'exécution du projet qu'il lui expose, « bien du courage pour rien céler » et qu'« On s'accuseroit peut-être plus aisément du projet d'un grand crime, que d'un petit sentiment obscur, vil et bas » (IV, 39), Rousseau, lui, constate que « Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux[1]. » Ailleurs, on voit Diderot confesser à Sophie qu'il veut, par l'écriture, « vivre sous [ses] yeux » (IV, 133 et V, 47-48) et qu'il compte tout lui dire (IV,

---

1. ROUSSEAU, *Les confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1980, p. 18.

39-40), pendant que Rousseau s'adresse à son lecteur afin de lui expliquer son projet de « [se] montrer tout entier au public » :

> il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou caché ; il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux ; qu'il me suive dans tous les égarements de mon cœur, dans tous les recoins de ma vie ; qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur que, trouvant dans mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant : Qu'a-t-il fait durant ce temps-là ? il ne m'accuse de n'avoir pas voulu tout dire[2].

Les deux écrivains ne cessent de jurer à leur destinataire qu'ils seront, pour reprendre l'expression de Rousseau, « exact[s] et fidèle[s][3] ». Ce dernier ne prévoyait-il pas, en outre, adjoindre à son récit un « recueil » qui aurait contenu, entre autres documents, des lettres[4] ? Ne cite-t-il pas des lettres qu'il a reçues ? N'avoue-t-il pas que des lettres ont pallié les insuffisances de sa mémoire ? Ne les conserve-t-il pas comme preuves de ce qu'il affirme ? Les différences entre les deux écrivains sont bien évidemment multiples : elles vont des techniques d'écriture — Diderot dit prendre des notes, pas Rousseau — à leur perception de leur place dans l'histoire des pratiques littéraires — rien chez Diderot qui équivaille au « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur » de l'incipit des *Confessions*[5]. De même, on ne saurait confondre le premier lecteur des lettres de Diderot, auquel l'épistolier s'adresse spécifiquement, et celui des *Confessions*, personnage indéterminé que le texte construit sans le connaître intimement. Néanmoins, il n'est pas faux de dire que c'est sur un fonds littéraire commun, voire sur une vision du monde et une conception de la fonction de l'écriture semblables, que l'un et l'autre élaborent, au même moment, deux entreprises proches à maints égards.

2. *Ibid.*, p. 64.
3. *Ibid.*, p. 144.
4. *Ibid.*, p. 176-177.
5. *Ibid.*, p. 3.

La tentation du journal intime, de cette écriture au jour le jour, pour soi ou, plus précisément, pour cet autre soi que devient celui qui a tenu son journal et qui se relit, n'apparaît pas non plus au XVIIIe siècle que sous la plume de Diderot, loin s'en faut ; c'est ce que mettent en lumière certains aspects de l'œuvre de Voltaire et de Rousseau. Tout au long de sa vie, le premier inscrit dans ses *Carnets* des impressions fugitives, des pensées, des notes de lecture, des réflexions. Or quelques-uns de ces fragments sont accompagnés d'une date précise, par exemple : « Aujourd'hui 19e. Janvier 1766[6]. » Ainsi, celui qui évoque, dans les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, le « ridicule de parler de moi à moi-même[7] », se montre tenté, sinon par l'introspection, du moins par une écriture au jour le jour à l'horizon de laquelle se profile une éventuelle relecture. Dans la même perspective, on soulignera trois caractéristiques de ces *Mémoires* écrits à la fin des années 1750. D'une part, le recours aux lettres, à celles de Voltaire comme à celles de ses correspondants, y est aussi fréquent que chez Rousseau : il en est qui occupent plusieurs pages[8]. D'autre part, dans la plus grande partie du texte, Voltaire, fidèle à la tradition classique, justifie sa conduite aux yeux de l'Histoire et explique à la postérité — le texte est posthume, comme *Les confessions* — son rôle sur l'échiquier politique européen, notamment auprès de Frédéric II, mais, dans un des trois appendices à ce texte principal, l'auteur se met au centre de son récit de façon nettement plus personnelle qu'auparavant : « Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le Picard, dit Calvin [...][9]. » On remarquera enfin que ces trois ajouts, au contraire du corps des *Mémoires*, sont datés : « Aux Délices, le 6 de novembre 1759[10]. » Ne peut-on pas voir là, comme dans les *Carnets*, un

---

6. VOLTAIRE, *Voltaire's Notebooks Edited, in Large Part for the First Time, by Theodore Besterman*, Genève, Institut et musée Voltaire, coll. « Publications de l'institut et musée Voltaire. Série Voltaire », 1952, vol. II, p. 335. Pour d'autres exemples, voir vol. I, p. 39 et vol. II, p. 339, 343, 360, 383, 384, 489, 493, etc.

7. VOLTAIRE, *Mémoires*, postface et notes de Louis Lecomte, Paris, Seuil, coll. « L'école des lettres », 1993, p. 113.

8. *Ibid.*, p. 101-105, par exemple.

9. *Ibid.*, p. 113.

10. *Ibid.*, p. 113. Voir aussi p. 131 et 132.

nouveau rapport à soi et à la mémoire, et donc au temps, proche de celui que formalisera le journal intime à la fin du siècle?

Le narrateur des *Rêveries* de Rousseau, lui, associe le texte qu'il rédige à « un informe journal de [ses] rêveries[11] ». Se réclamant de Montaigne, celui qui choisit de s'« étudier [soi-]même » avec sévérité et sincérité[12] n'occupe plus la position de l'astronome, comme chez Diderot, mais celle du physicien, sans pour autant que, passant de l'observation à l'expérimentation, la nature de l'introspection soit différente: « Je ferai sur moi-même à quelque égard les opérations que font les physiciens sur l'air pour en connaître l'état journalier[13]. » Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit de tenir un « registre[14] », et de le tenir au jour le jour: dans un passage autoréflexif de la « Première promenade », Rousseau utilise trois fois l'adjectif « journalier », dont une fois pour remplacer « continuelles » initialement employé[15]. Diderot voulait rendre compte des « pensées de son esprit », des « mouvements de son cœur » et de ses « plaisirs », et se demandait s'il serait prêt, le cas échéant, à révéler « un petit sentiment obscur, vil et bas » (IV, 39); Rousseau parle de tenir le registre de ses « idées », de ses « sentiments », de ses « pensées », « des modifications de [son] âme et de leurs successions[16] ». Ce registre qu'il dit « fidèle[17] », cet « examen[18] », le narrateur entend les relire:

> Si dans mes plus vieux jours aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et faisant ainsi renaître pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes je saurai goûter encore le charme de la société et je

---

11. ROUSSEAU, *Les rêveries du promeneur solitaire*, texte établi, avec introduction, notes et relevé de variantes par Henri Roddier, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1960, p. 9.
12. *Ibid.*, p. 9.
13. *Ibid.*, p. 10.
14. *Ibid.*, p. 11.
15. *Ibid.*, p. 9, var. g.
16. *Ibid.*, p. 10.
17. *Ibid.*, p. 13 et 14.
18. *Ibid.*, p. 10.

> vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrais avec un moins vieux ami[19].

De la même façon, il considère son herbier comme un « journal d'herborisation » qui lui permet de « recommencer avec un nouveau charme » ses promenades passées[20]. Ni la constitution de l'herbier ni le récit des rêveries ne sont précisément datés — à l'exception de la « Dixième promenade », écrite « Aujourd'hui jour de Pâques fleuries[21] » —, ce qui distingue encore une fois ce texte du journal intime au sens strict. Il n'empêche que l'on peut voir l'entreprise de Rousseau — et celles de Diderot et de Voltaire — comme le signe, qui reste à interpréter, d'une modification en cours de l'expression de soi et comme celui d'une plus grande sensibilité au passage quotidien du temps et à l'importance de la relecture (par soi-même ou par les autres) qu'appellent les écrits intimes.

La lettre, l'autobiographie et le journal, ces trois genres à la plasticité si grande, n'évoluent certes pas de la même façon ni au même rythme. Il n'y a pas, dans le domaine épistolaire, de coupure semblable à celles qui président à l'émergence de l'autobiographie ou du journal. Pourtant, quelque chose change au cœur du XVIIIe siècle dans la conception que l'on se fait de la notion d'individu, et ce changement est perceptible dans l'évolution du genre épistolaire, comme dans la naissance des deux autres genres évoqués ici. L'ambiguïté des relations du privé et du public au Siècle des lumières et la transformation de leur articulation dans les années qui mènent à la Révolution française forment l'horizon de sens qui conditionne le jeu des genres intimes entre eux et avec les autres pratiques littéraires. La constitution de la poétique de la correspondance familière de Diderot ne permet pas de répondre à toutes les questions que soulève, dans l'ordre de la littérature, cette mutation fondamentale des rapports de chacun avec soi et avec le monde, mais on peut espérer qu'elle y contribue.

---

19. *Ibid.*, p. 11.
20. *Ibid.*, p. 104.
21. *Ibid.*, p. 135.

Bibliographie

La bibliographie est divisée en deux parties : la première, la « Bibliographie primaire », ne comporte que des œuvres littéraires, dont celles de Diderot ; la seconde, la « Bibliographie secondaire », comprend les textes critiques cités dans cet ouvrage. Les titres de cette seconde bibliographie qui sont accompagnés du triple astérisque (***) portent spécifiquement sur les lettres familières de Diderot ou sur les quelques lettres publiques que Georges Roth a publiées dans son édition de la *Correspondance.*

Les principales sources documentaires ont été les bibliographies de Frederick A. Spear et leurs suppléments, ainsi que les « Carnets bibliographiques » d'Anne-Marie Chouillet (voir la « Bibliographie secondaire » à ces noms). On ne prétend pas à l'exhaustivité : pour l'essentiel ne sont répertoriés que les travaux de langue française ou anglaise qui sont contemporains de l'édition Roth-Varloot (1955-1970) ou postérieurs à celle-ci. N'ont pas été retenus les comptes rendus parus lors de la publication de cette édition.

Bibliographie primaire

Abélard et Héloïse. Correspondance, texte traduit et présenté par Paul Zumthor, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1309, série « Bibliothèque médiévale », 1979, 209 p.

Allem, Maurice (édit.), *Anthologie poétique française. XVIIIe siècle*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 101, 1966, 512 p.

Barbey d'Aurevilly, Jules-Amédée, *Contre Diderot*, préface de Hubert Juin, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 3, 1986, 149 p.

BEAUMARCHAIS, *Œuvres*, édition établie par Pierre Larthomas avec la collaboration de Jacqueline Larthomas, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 22, 1988, xlv/1696 p.

BÉGON, Élisabeth, *Lettres au cher fils. Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, établissement du texte, notes et avant-propos de Nicole Deschamps, Montréal, Boréal, coll. « Compact classique », 59, 1994, 431 p.

BIBIENA, Jean Galli de, *La poupée*, préface de Henri Lafon, Paris, Desjonquères, coll. « XVIIIe siècle », 1987, 140 p.

BONNELLE, Mireille et Alain CAILLOL, *Lettres en liberté conditionnelle*, Levallois-Perret, Manya, 1990, 407 p.

BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de, *Écrits sur le Canada. Mémoires — Journal — Lettres*, publiés sous la direction de Roland Lamontagne, préface d'Étienne Taillemite, Sillery (Québec), Éditions du Pélican et Klincksieck, 1993, 455 p.

CHATEAUBRIAND, *Essai sur les révolutions. Génie du christianisme*, texte établi, présenté et annoté par Maurice Regard, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 272, 1978, xv/2089 p.

CHOMPRÉ, Nicolas-Maurice, « Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 59-241.

CRÉBILLON fils, *La nuit et le moment* suivi de *Le hasard du coin du feu*, préface de Henri Coulet, Paris, Desjonquères, coll. « XVIIIe siècle », 1983, xvi/262 p.

CRÉBILLON fils, *Le sopha*, préface de Jean Sgard, Paris, Desjonquères, coll. « XVIIIe siècle », 1984, xi/278 p.

DENON, Vivant, *Point de lendemain*, préface de René Démoris, Paris, Desjonquères, coll. « XVIIIe siècle », 1987, 72 p.

DIDEROT, Denis, *Œuvres*, publiées sur les manuscrits de l'auteur, par Jacques-André Naigeon, Paris, Desray, Deterville, an VI (1798), 15 vol.

DIDEROT, Denis, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1818-1819, 7 vol.

DIDEROT, Denis, *Œuvres*, Paris, J.L.L. Brière, 1821-1834, 26 vol.

DIDEROT, Denis, *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot, publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm*, Paris, Paulin, 1830-1831, 4 vol.

DIDEROT, Denis, *Œuvres complètes*, éditées par Jules Assézat et Maurice Tourneux, Paris, Garnier, 1875-1877, 20 vol.

DIDEROT, Denis, *Briefe an Sophie Volland*, traduction de Vally Wygodrzinky, Leipzig, Insel-Verlag, 1904, 302 p.

DIDEROT, Denis, *Lettres à Sophie Volland. Texte, en grande partie inédit, publié pour la première fois d'après les manuscrits originaux, avec une*

introduction, des variantes et des notes par André Babelon, Paris, Gallimard, 1930, 3 vol. : 352, 355 et 319 p. Reprint : Paris, les Introuvables, 1978.

DIDEROT, Denis, *Correspondance inédite. Publiée d'après les manuscrits originaux, avec des introductions et des notes, par André Babelon*, Paris, Gallimard, 1931, 2 vol. : 319 et 337 p.

DIDEROT, Denis, *Lettres à Sophie Volland. Textes publiés d'après les manuscrits originaux, avec une introduction, des variantes et des notes par André Babelon*, Paris, Gallimard, 1938, 2 vol. : 321 et 301 p.

DIDEROT, Denis, *Sophie Volland'a mektuplar*, traduction de D. Deris, Istanbul, Millì egitim basimevi, coll. « Dünya edebiystindan tercümeler. Fransiz klâsikleri », 90, 1945, xi/302 p.

DIDEROT, Denis, *Lettere a Sofia*, traduction de Giacomo Falco, Milan, Bompiani, coll. « Corona, collezione universale Bompiani », 74, 1946, 188 p.

DIDEROT, Denis, *Correspondance*, éditée par Georges Roth, puis Jean Varloot, Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol.

DIDEROT, Denis, *Le pour et le contre : correspondance polémique sur le respect de la postérité, Pline et les anciens auteurs qui ont parlé de peinture et de sculpture*, introduction et notes par Yves Benot, Paris, Éditeurs français réunis, 1958, 348 p.

DIDEROT, Denis, *Diderot et Falconet ; correspondance : les six premières lettres, texte en partie inédit*, éditées par Herbert Dieckmann et Jean Seznec, Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 1959, 73 p.

DIDEROT, Denis, *Les lettres de Diderot à Sophie Volland*, précédées d'une étude, d'un avertissement, d'un sommaire et d'une chronologie, suivies de notes et d'un index, édition établie et présentée par Yves Florenne, Paris, Club français du livre, coll. « Les Portiques », 80, 1965, xciii/787 p.

DIDEROT, Denis, *Œuvres esthétiques*, éditées par Paul Vernière, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1968, 845 p.

DIDEROT, Denis, *Œuvres complètes. Édition chronologique. Introductions de Roger Lewinter*, Paris, Club français du livre, 1969-1973, 15 vol.

DIDEROT, Denis, *Diderot's Letters to Sophie Volland. A Selection*, traduction de Peter France, Londres, Oxford University Press, 1972, 218 p.

DIDEROT, Denis, *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, depuis 1975, 33 vol. prévus.

DIDEROT, Denis, *Le neveu de Rameau*, édition critique avec notes et lexique par Jean Fabre, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 37, 1977, xcv/329 p.

DIDEROT, Denis, *Lettres à Sophie Volland. Édition établie et présentée par Jean Varloot*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1547, 1984, 405 p.

Diderot, Denis, *Briefe: 1742-1781*, traduction de Johanna Borek (lettres 1 à 74) et Hans Hinterhäuser (lettres 75 à 201), Francfort-sur-le-Main, Insel-Verlag, 1984, 542 p.

Diderot, Denis, *Le pour et le contre ou Lettres sur la postérité*, texte établi et présenté par Emita Hill, commentaire de Raymond Trousson et préface de Roland Mortier, dans *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1986, vol. XV, xxxiv/309 p.

Diderot, Denis, *Briefe an Sophie Volland*, éditées par Rolf Geissler, traduites par Gudrun Hohl, Leipzig, Reclam, 1986, 375 p.

Diderot, Denis, *Paradoxe sur le comédien suivi de Lettres sur le théâtre à Madame Riccoboni et à Mademoiselle Jodin*, édition présentée, établie et annotée par Robert Abirached, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2575, 1994, 234 p.

Diderot, Denis, *Sur le vif. Du billet à l'épître*, lettres réunies et présentées par Jean Varloot, Paris, Hermann, coll. « Savoir : Lettres », 1994, xi/178 p.

Diderot, Denis, *Diderot et le théâtre. II. Les acteurs*, préface, notes et dossier par Alain Hénil, Paris, Pocket, coll. « Agora les classiques », 1995, 446 p. Contient les *Lettres à Mademoiselle Jodin*.

Du Deffand, madame, *Correspondance complète de la marquise du Deffand*, éditée par M. de Lescure, Paris, 1865, 2 vol. : ccxl/591 et 794 p. ; Genève, Slatkine Reprints, 1971.

Graffigny, madame de, *Lettres d'une Péruvienne*, dans *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, textes établis, présentés et annotés par Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon, Paris, GF-Flammarion, coll. « GF », 379, 1983, p. 237-363.

Graffigny, madame de, *Correspondance de madame de Graffigny. Tome I. 1716 - 17 juin 1739. Lettres 1-144*, préparée par English Showalter *et al.*, Oxford, Taylor Institution, The Voltaire Foundation, 1985, xliii/592 p.

Graffigny, madame de, *Correspondance de madame de Graffigny. Tome III. 1er octobre - 27 novembre 1742. Lettres 309-490*, préparée par N.R. Johnson *et al.*, Oxford, Taylor Institution, The Voltaire Foundation, 1992, xx/498 p.

Guilleragues, *Lettres portugaises*, dans *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, textes établis, présentés et annotés par Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon, Paris, GF-Flammarion, coll. « GF », 379, 1983, p. 57-98.

Hume, David, *Dialogues sur la religion naturelle*, introduction, traduction et notes par Michel Malherbe, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 1987, 158 p.

Kafka, Franz, *Lettres à Milena*, édition revue et augmentée, traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte, textes complémentaires traduits par Claude David, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 200, 1988, 350 p.

Kundera, Milan, *Jacques et son maître. Hommage à Denis Diderot en trois actes* précédé de *Introduction à une variation* (1971), Paris, Gallimard, coll. « Le manteau d'Arlequin. Théâtre français et du monde entier », 1981, 98 p.; postface de François Ricard, Paris, Gallimard, coll. « Le manteau d'Arlequin. Théâtre français et du monde entier », 1984, 103 p.

Laclos, Pierre Choderlos de, *Les liaisons dangereuses*, dans *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Laurent Versini, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 6, 1979, p. 1-386.

La Rochefoucauld, « Réflexions diverses », dans *Œuvres complètes*, introduction par Robert Kanters, chronologie et index par Jean Marchand, édition établie par L. Martin-Chauffier, revue et augmentée par Jean Marchand, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 24, 1973, p. 499-541.

Lespinasse, Julie de, *Correspondance entre mademoiselle de Lespinasse et le comte de Guibert publiée pour la première fois d'après le texte original*, édition du comte de Villeneuve-Guibert, Paris, Calmann-Lévy, 1906, vi/536 p.

Ligne, prince de, *Lettres à la marquise de Coigny*, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « xviii[e] siècle », 1986, 122 p.

Marivaux, *Théâtre complet. Tome premier*, texte établi, avec introduction, chronologie, commentaire, index et glossaire par Frédéric Deloffre, nouvelle édition, revue et mise à jour avec la collaboration de Françoise Rubellin, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1989, xxx/1125 p. Ill.

Ménétra, Jacques-Louis, *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra. Compagnon vitrier au 18[e] siècle*, présenté par Daniel Roche, Paris, Montalba, 1982, 431 p. Ill.

Mercier, Louis-Sébastien, *Tableau de Paris*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, coll. « Librairie du Bicentenaire de la Révolution française », 1994, 2 vol. : 8/ccii/1908 et 2063 p.

Méré, Antoine Gombaud, chevalier de, *Lettres de Monsieur le Chevalier de Méré*, Paris, Par la Compagnie de libraires, 1689, 2 vol., 710 p.

Molière, *Le bourgeois gentilhomme. Les femmes savantes. Le malade imaginaire*, texte établi, présenté et annoté par Georges Couton, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 334, 1973, 441 p.

Morellet, André, *De la conversation. Suivi d'un essai de Jonathan Swift*, préface de Chantal Thomas, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque et Rivages poche », 169, 1995, 116 p.

Pinot-Duclos, Charles, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII[e] siècle*, préface de Henri Coulet, Paris, Desjonquères, coll. « xviii[e] siècle », 1986, ix/147 p.

Potocki, Jean, *Parades. Les Bohémiens d'Andalousie*, théâtre édité par Dominique Triaire, Arles, Actes Sud, 1989, 125 p.

Restif de la Bretonne, *Les nuits de Paris*, édition présentée et établie par Daniel Baruch, dans *Paris le jour, Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1990, p. 589-1296.

Réveroni Saint-Cyr, *Pauliska ou La perversité moderne. Mémoires récents d'une Polonaise*, édition établie et présentée par Michel Delon, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1991, 221 p.

Riccoboni, Marie-Jeanne, *Histoire d'Ernestine*, préface de Colette Piau-Gillot, Paris, Côté-femmes éditions, coll. « Des femmes dans l'histoire », 1991, 120 p.

Rivarol, *L'universalité de la langue française*, présenté par Jean Dutourd de l'Académie française, Paris, Arléa, 1991, 124 p.

Rousseau, Jean-Jacques, *Julie ou La nouvelle Héloïse. Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par Jean-Jacques Rousseau*, introduction, chronologie, bibliographie, notes et choix de variantes par René Pomeau, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1960, lxiii/829 p. Ill.

Rousseau, Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire*, texte établi, avec introduction, notes et relevé de variantes par Henri Roddier, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1960, civ/234 p. Ill.

Rousseau, Jean-Jacques, *Correspondance complète. Tome I. 1730-1744*, édition critique établie et annotée par R.A. Leigh, Genève, Les Délices, Institut et musée Voltaire, 1965, xl/338 p.

Rousseau, Jean-Jacques, *Les confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1980, cxlii/1094 p. Ill.

Roy, Claude, *L'étonnement du voyageur. 1987-1989*, Paris, Gallimard, 1990, 374 p.

Sade, *Les infortunes de la vertu*, chronologie et préface par Jean Marie Goulemot, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 214, 1969, 186 p.

Séchelles, Hérault de, *Œuvres littéraires et politiques*, édition établie et présentée par Hubert Juin, Lausanne, Rencontre, coll. « Bibliothèque Rencontre des lettres anciennes et modernes », 1970, 334 p.

Sévigné, madame de, *Lettres*, introduction, chronologie, notes et archives par Bernard Raffalli, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 282, 1976, 448 p.

Tencin, madame de, *Mémoires du comte de Comminge*, préface de Michel Delon, Paris, Desjonquères, coll. « xviiie siècle », 1985, 93 p.

Thomas, A.L., *Denis Diderot et madame d'Épinay, Qu'est-ce qu'une femme ? Un débat préfacé par Élisabeth Badinter*, Paris, P.O.L., 1989, 193 p.

VOLTAIRE, *Voltaire's Notebooks Edited, in Large Part for the First Time, by Theodore Besterman*, Genève, Institut et musée Voltaire, coll. « Publications de l'institut et musée Voltaire. Série Voltaire », 1 et 2, 1952, 2 vol. : ix/506 p.

VOLTAIRE, *Correspondence and Related Documents*, édition définitive par Theodore Besterman, The Voltaire Foundation, coll. « The Complete Works of Voltaire », 1968-1977, vol. 85 à 135.

VOLTAIRE, *Mémoires*, postface et notes de Louis Lecomte, Paris, Seuil, coll. « L'école des lettres », 1993, 166 p.

Bibliographie secondaire

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'académie françoise*, Paris, Chez la veuve de Bernard Brunet, 1762, 4e édition, 2 vol. : 984 et 967 p.

*** AGES, Arnold, « Diderot and Society : The *Philosophe* as Gazetteer : The Testimony of the Correspondence », *The Dalhousie Review*, 69 : 1, printemps 1989, p. 5-16.

*** AGES, Arnold, « Diderot, Falconet and the Theology of Art : The Testimony of the Correspondence », *Orbis Litterarum*, 45 : 3, 1990, p. 211-223.

*** AGES, Arnold, « A Gift for Maxims. Diderot as Moralist : The Testimony of the Correspondence », *New Zealand Journal of French Studies*, 12 : 1, 1991, p. 5-14.

*** AGES, Arnold, « Diderot's Personal Credo : The Testimony of the Correspondence », *Romanic Review*, 82 : 1, janvier 1991, p. 25-35.

*** AGES, Arnold, « Diderot and Literary Æsthetics : The Testimony of the Correspondence », *Neohelicon*, 18 : 1, 1991, p. 203-217.

*** AGES, Arnold, « Diderot and Religion : Didier-Pierre as Catalyst : The Record of the Correspondence », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 292, 1991, p. 243-258.

*** AGES, Arnold, « Diderot's Political Credo : The Testimony of the Correspondence », *Studi Francesi*, 105, 35 : 3, septembre-décembre 1991, p. 449-459.

*** AILLOUD, Georges, *Le philosophe dans la vie quotidienne, d'après la Correspondance de Diderot*, Université Aix-Marseille I, thèse, 1976, 383 p.

ALBERTAN, Christian, « Autographes et documents », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 10, avril 1991, p. 174-179.

*** ALBERTAN-COPPOLA, Sylviane, « Lumières et sociabilité d'après la correspondance de Diderot », dans Daniel-Odon HUREL (édit.), *Correspondance et sociabilité*, Rouen, Presses de l'Université de Rouen, coll. « Cahiers du GRHIS », 1 et « Publications de l'Université de Rouen », 201, 1994, p. 67-68.

*** ALBINA, Larissa L. et Henri DURATON, « Un fragment inédit de Voltaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 82 : 1, janvier-février 1982, p. 88-90.

*** ALIVERTI, Maria Ines, « Entre "acteur" et "comédien". Pour lire les lettres de Diderot à mademoiselle Jodin », dans Monique Streiff Moretti, Mireille Revol Cappelletti et Odile Martinez (édit.), *Il senso del nonsenso. Scritti in memoria di Lynn Salkin Sbiroli*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, coll. « Università degli Studi di Perugia. Letterature moderne et contemporane. Incontri », 4, 1995, p. 195-212.

ALTMAN, Janet Gurkin, *Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, viii/235 p.

ALTMAN, Janet Gurkin, « The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 17-62.

ALTMAN, Janet, « 1725. The Politics of Epistolary Art », dans Denis HOLLIER (édit.), *A New History of French Literature*, Londres et Cambridge, Harvard University Press, 1989, p. 415-421.

ALTMAN, Janet, « Teaching the "People" to Write : The Formation of a Popular Civic Identity in the French Letter Manual », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 22, 1992, p. 147-180.

ALTMAN, Janet, « La politique de l'art épistolaire au XVIII[e] siècle », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 131-144.

ANDERSON, Wilda, *Diderot's Dream*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1990, vii/259 p.

ANGENOT, Marc, *Glossaire de la critique littéraire contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 117 p. ; *Glossaire pratique de la critique contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, nouvelle édition, 223 p.

ANGENOT, Marc, « Méthodes des études littéraires, méthodes des sciences sociales et historiques », *Paragraphes* (Département d'études françaises, Université de Montréal), 8, 1992, p. 5-25.

*** ANOLL, Lídia, « Un testimoniatge de fidelitat : les cartes de Diderot a Sophie Volland », dans Francisco LAFARGA (édit.), *Diderot*, Barcelone, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1987, p. 15-25.

*** ARROU-VIGNOD, Jean-Philippe, *Le discours des absents*, Paris, Gallimard, 1993, 123 p.

*** AURY, Dominique, « Diderot », dans Collectif, *Elles. Héroïnes de romans. Miroir de leur temps*, Paris, Éditeurs français réunis, 1975, p. 61-72.

BACHELLIER, Évelyne, « De la conservation à la conversion », *Communications*, 30, 1979, p. 31-56.

BANNOUR, Wanda, « La correspondance de P.I. Tchaïkowski avec la baronne Von Meck », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 418-425.

BARTHES, Roland, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, coll. « Tel quel », 1977, 280 p.

BELAVAL, Yvon, « Nouvelles recherches sur Diderot (IV) », *Critique*, 14 : 109, juin 1956, p. 534-553.

*** BENOT, Yves, « Diderot épistolier. De ses lettres à ses livres », *La Pensée*, 99, septembre-octobre 1961, p. 98-105.

*** BENREKASSA, Georges, « Scène politique, scène philosophique, scène privée : à propos de la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm* », dans Élizabeth de FONTENAY et Jacques PROUST (édit.), *Colloque de Cerisy. Interpréter Diderot aujourd'hui*, Paris, le Sycomore, 1984, p. 169-196.

*** BENREKASSA, Georges, « Diderot et l'honnête femme : de madame Necker à Eliza Draper », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 87-97.

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale I* (1966), Paris, Gallimard, coll. « Tel », 7, 1976, 356 p.

BEUGNOT, Bernard, *L'entretien au XVIIe siècle. Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal le mercredi 17 février 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971, 56 p.

BEUGNOT, Bernard, « Débats autour du genre épistolaire : réalité et écriture », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 74 : 2, mars-avril 1974, p. 195-202.

BEUGNOT, Bernard, « Dialogue, entretien et citation à l'époque classique », *Revue canadienne de littérature comparée*, 3 : 1, hiver 1976, p. 39-50.

BEUGNOT, Bernard, « Style ou styles épistolaires ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 939-952.

BEUGNOT, Bernard, « Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 47-59.

*** BIET, Christian, Jean-Paul BRIGHELLI et Jean-Luc RISPAIL, « Stylistique », dans *Littérature. 2. Techniques*, Paris, Magnard, coll. « Littérature », 1987, p. 82-135.

*** BIRRELL, Francis, « Things Diderot Could Do », *The Criterion*, 12 : 49, juillet 1933, reproduit dans T.S. ELIOT (édit.), *The Criterion. 1922-1939*, Londres, Faber and Faber, 1967, vol. 12, p. 632-641.

*** BLUM, Carol, « Fesser et confesser : deux impulsions de Diderot envers la femme », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 99-104.

*** BOISJOLIN, J. de et G. MOSSÉ, « Quelques meneuses d'hommes au XVIIIe siècle : madame de Puysieux, Sophie Volland ; mesdames d'Épinay et d'Houdetot », *Nouvelle Revue*, 34 (nouvelle série), 1905, p. 518-534 ; réimprimé dans *Quelques meneuses d'hommes au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue, [s.d.], 68 p.

BONNET, Jean-Claude, *Diderot*, Paris, coll. « Le livre de poche. Textes et débats », 5001, 1984, 384 p.

*** BONNET, Jean-Claude, « L'écrit amoureux ou le fou de Sophie », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 105-114.

*** BOOY, Jean Th. de, « Sur une lettre de Diderot à Pierre Camper », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 57 : 3, juillet-septembre 1957, p. 411-415.

BOOY, Jean Th. de, « Inventaire provisoire des contributions de Diderot à la *Correspondance littéraire* », *Dix-huitième siècle*, 1, 1969, p. 353-397.

BRAY, Bernard, *L'art de la lettre amoureuse des manuels aux romans (1550-1700)*, Paris et La Haye, Mouton, 1967, 33 p.

BRAY, Bernard, « Quelques aspects du système épistolaire de madame de Sévigné », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 69 : 3-4, mai-août 1969, p. 491-505.

BRAY, Bernard, « L'épistolier et son public en France au XVIIe siècle », *Travaux de linguistique et de littérature*, 11 : 2, 1973, p. 7-17.

BRAY, Bernard, « Héloïse et Abélard au XVIIIe siècle en France : une imagerie épistolaire », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 151, 1976, p. 385-404.

BRENGUES, Jacques, « La correspondance amoureuse et le sacré », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 55-73.

BRUNET, Étienne, « Apport des technologies modernes à l'histoire littéraire », dans Henri BÉHAR et Roger FAYOLLE (édit.), *L'histoire littéraire aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 94-117.

*** BUFFAT, Marc, « Sur la correspondance avec Falconet : Diderot et l'absence », dans Alfredo MANGO (édit.), *Diderot. Il politico, il filosofo, lo scritore*, Milan, Franco Angeli, 1986, p. 253-269.

*** BUFFAT, Marc, « Chronique pédagogique. Les *Lettres à Sophie Volland* et l'agrégation », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2, avril 1987, p. 171-173.

*** BUFFAT, Marc, « Conversation par écrit », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 9, octobre 1990, p. 55-69.

*** BUFFAT, Marc, « Les *Lettres à Sophie Volland*. Relation amoureuse et relation épistolaire », *Textuel* (Université Paris VII), 24, juin 1992, p. 33-45.

*** BUFFAT, Marc, « Diderot par lui-même dans les "Lettres à Sophie Volland" », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 15, octobre 1993, p. 9-30.

*** BUFFAT, Marc, « Société et intimité dans les *Lettres à Sophie Volland* », dans Mireille BOSSIS (édit.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, coll. « Détours littéraires », 1994, p. 59-65.

BUISINE, Alain, *Proust et ses lettres*, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. « Objet », 1983, 127 p.

*** CANDAUX, Jean-Daniel, « Le manuscrit 180 des Archives Tronchin : inventaire critique et compléments à la correspondance de Diderot », *Dix-huitième siècle*, 2, 1970, p. 13-32.

*** CANNONE, Belinda, « *Non omnis moriar* (Diderot et Falconet) », *Quai Voltaire*, 6, 1992, p. 25-38.

*** CAPLAN, Jay, « Acting like a Woman : Diderot's *Lettre à Mme Riccoboni* and the Status of Theatrical Illusion », dans Michel GUGGENHEIM (édit.), *Women in French Literature. A Collection of Essays*, Saratoga (Californie), Anma Libri, coll. « Stanford French and Italian Studies », 58, 1988, p. 101-107.

CARRELL, Susan Lee, *Le soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire. Étude d'une forme monophonique de la littérature épistolaire*, préface de Jean-Noël Pascal, Paris et Tübingen, Jean-Michel Place et Gunter Narr Verlag, coll. « Études littéraires françaises », 12, 1982, 135 p.

CARRELL, Susan L., « Une vie d'amour : les lettres de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers », dans Mireille BOSSIS et Charles A. PORTER (édit.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture. Colloque culturel international de Cerisy la Salle France*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur. Beihefte. Neue Folge », 18, 1990, p. 53-57.

*** CÉLARIÉ, Henriette, « La grande amie de Diderot : Sophie Volland », *Le Monde français*, 17, 1960, p. 365-379.

CHARBON, Paul, *Quelle belle invention que la poste!*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 123, 1991, 144 p. Ill.

CHARTIER, Roger, « Les pratiques de l'écrit », dans Philippe ARIÈS et Georges DUBY (édit.), *Histoire de la vie privée*, tome 3: *De la Renaissance aux Lumières*, volume dirigé par Roger Chartier, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1986, p. 113-161.

CHARTIER, Roger, « Chapitre III. Des "secrétaires" pour le peuple? Les modèles épistolaires de l'Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage », dans Roger CHARTIER (édit.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX*[e] *siècle*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1991, p. 159-207.

CHEVALIER, Jean-Claude, Claire BLANCHE-BENVENISTE, Michel ARRIVÉ et Jean PEYTARD, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, 494 p.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 1, octobre 1986, p. 137-142.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2, avril 1987, p. 207-211.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 3, octobre 1987, p. 187-192.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Problèmes généraux posés par l'utilisation d'un index des formes lexicales: exemple des *Lettres à Sophie Volland* », dans Hisayasu NAKAGAWA (édit.), *Diderot — le XVIII*[e] *siècle en Europe et au Japon. Colloque franco-japonais. Université de Kyoto (19-23 novembre 1984)*, Nagoya, Centre Kawai pour la culture et la pédagogie, 1988, p. 81-87.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 4, avril 1988, p. 194-198.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Autour de Condorcet », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 5, octobre 1988, p. 175-176.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 5, octobre 1988, p. 196-200.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 6, avril 1989, p. 192-196.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 7, octobre 1989, p. 181-184.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Deux lettres inédites de Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 8, avril 1990, p. 6-11.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Glane. À propos d'une lettre de Diderot à Falconet », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 8, avril 1990, p. 139-141.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 8, avril 1990, p. 152-157.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 9, octobre 1990, p. 202-206.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Glanes », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 10, avril 1991, p. 168-169.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 10, avril 1991, p. 180-183.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Trois lettres inédites de Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 11, octobre 1991, p. 8-17.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 11, octobre 1991, p. 203-207.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Glanes », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 12, avril 1992, p. 196-198.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 12, avril 1992, p. 199-202.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 13, octobre 1992, p. 187-191.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 14, avril 1993, p. 198-201.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Glane », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 15, octobre 1993, p. 169-170.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 15, octobre 1993, p. 186-190.

*** CHOUILLET, Anne-Marie, « Une lettre inédite de Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 16, avril 1994, p. 9-12.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 16, avril 1994, p. 183-185.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 17, octobre 1994, p. 194-197.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Carnet bibliographique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 18-19, octobre 1995, p. 309-313.

CHOUILLET, Anne-Marie et Jacques, « État actuel des recherches sur Diderot », *Dix-huitième siècle*, 12, 1980, p. 443-470.

*** CHOUILLET, Anne-Marie et Jacques, « Le Ciel de Diderot », dans Catherine LAFARGE (édit.), *Dilemmes du roman. Essays in Honor of Georges May*, Saratoga (Californie), Anma Libri, coll. « Stanford French and Italian Studies », 65, 1989, p. 99-110.

*** CHOUILLET, Jacques, « "Des causes propres à l'homme" », dans *Approches des Lumières. Mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 53-62.

CHOUILLET, Jacques, « État présent des études sur Diderot », *L'Information littéraire*, 31 : 3, mai-juin 1979, p. 103-114.

CHOUILLET, Jacques, *Diderot poète de l'énergie*, Paris, PUF, coll. « Écrivains », 1984, 303 p.

*** CHOUILLET, Jacques, *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, 173 p.

*** CHOUILLET, Jacques, « Forme épistolaire et message philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* », *Littératures*, 15, automne 1986, p. 101-110.

CHOUILLET, Jacques, « Le regard jaloux de la sœur dans "L'accordée de village". Réflexions sur le thème de la jalousie dans l'œuvre de Diderot », dans Antoinette et Jean EHRARD (édit.), *Diderot et Greuze. Actes du colloque de Clermont-Ferrand (16 novembre 1984)*, Clermont-Ferrand, ADOSA, Université de Clermont-Ferrand II, Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, coll. « Textes et documents », 9, 1986, p. 67-75.

CHOUILLET, Jacques, « Une présence/absence : le roman français du dix-septième siècle dans l'œuvre de Diderot », *Œuvres et critiques*, 12 : 1, 1987, p. 171-178.

*** CHOUILLET, Jacques, « La réactivation du lexique populaire dans les *Lettres à Sophie Volland* », dans Hisayasu NAKAGAWA (édit.), *Diderot — le XVIII[e] siècle en Europe et au Japon. Colloque franco-japonais. Université de Kyoto (19-23 novembre 1984)*, Nagoya, Centre Kawai pour la culture et la pédagogie, 1988, p. 89-95.

CHUPEAU, Jacques, « Puget de La Serre et l'esthétique épistolaire : les avatars du "Secrétaire de la Cour" », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 39, mai 1987, p. 111-126.

*** CLAUSE, Georges, « Autour de Diderot, la famille Volland et son château d'Isle-sur-Marne », *Les Cahiers haut-marnais*, 3[e] trimestre 1985, p. 74-91.

COHEN, Huguette, « Diderot's Machiavellian Harlequin : Ferdinando Galiani », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 256, 1988, p. 129-148.

CONDÉ, Michel, *La genèse sociale de l'individualisme romantique. Esquisse historique de l'évolution du roman en France du dix-huitième au dix-neuvième siècle*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Mimesis », 7, 1989, 151 p.

CONDÉ, Michel, « Note sur la poésie française au XVIII[e] siècle », *Études françaises*, 27 : 1, printemps 1991, p. 25-47.

CORNILLE, Jean-Louis, « L'assignation. Analyse d'un pacte épistolaire », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 25-52.

*** COUTIN, Jean, *Diderot et la Bible : les métamorphoses de l'imaginaire biblique dans les* Lettres à Sophie Volland, Montréal, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, 1993, vii/135 p.

Craveri, Benedetta, *Madame du Deffand et son monde*, traduction de Sibylle Zavriew, Paris, Seuil, 1987, 444 p.

*** Cuenat, P., « Texte commenté », *Les Humanités; classes de lettres, sections modernes*, 11 : 6, février 1968, p. 4-10.

Cuénin, Micheline, « La lettre éducatrice de la sensibilité : l'exemple de Voiture », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 922-933.

Curtius, Ernst Robert, « Diderot et Horace », dans *La littérature européenne et le Moyen Âge II* (1956), traduit de l'allemand par Jean Bréjoux, Paris, PUF, coll. « Agora », 14 b, 1966, p. 453-469.

Cusset, Catherine, « "Ceci n'est point une lettre" : échange épistolaire et mystique de la transparence. Le cas de Sophie Cottin (1770-1807) », dans Mireille Bossis (édit.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, coll. « Détours littéraires », 1994, p. 48-53.

Dällenbach, Lucien, « Intertexte et autotexte », *Poétique*, 27, 1976, p. 282-296.

Dällenbach, Lucien, *Le récit spéculaire. Essai sur la mise en abyme*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1977, 247 p.

Dällenbach, Lucien, « L'œuvre dans l'œuvre chez Zola », dans Pierre Cogny (édit.), *Le naturalisme*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1225, 1978, p. 125-139.

Daniel, Georges, *Le style de Diderot. Légende et structure*, Paris et Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 240, 1986, xii/467 p.

*** Daniel, Georges, « Visages d'Uranie », *Diderot Studies*, 23, 1988, p. 9-38.

*** Darmon Meyer, Martine, « L'art du portrait dans les "Lettres à Sophie Volland" », *French Review*, 32 : 1, octobre 1958, p. 22-31.

*** Darmon Meyer, Martine, *Lettres et réponses à Sophie Volland : échos politiques, littéraires et personnels*, University of Wisconsin, thèse, 1964, 195 p. Résumé dans *Dissertation Abstracts*, 26 : 2, août 1965, p. 1046.

*** Darmon Meyer, Martine, « Lettres et réponses de Diderot à Sophie Volland. Échos personnels, politiques et littéraires », *Archives des lettres modernes. Études de critique et d'histoire littéraire*, 6 : III : 79 : 241-243, 1967, 47 p.

Darnton, Robert, « Les encyclopédistes et la police », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 1, octobre 1986, p. 94-109 ; repris dans *Gens de lettres. Gens du livre*, traduit de l'anglais par Marie-Alyx Revellat, Paris, Éditions Odile Jacob, coll. « Histoire », 1992, p. 69-83.

Darnton, Robert, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1991, 278 p.

*** Daudet, Alphonse, « Conseils de Diderot à une comédienne », dans *Entre les frises et la rampe. Petites études de la vie théâtrale* (1894), tome 18

des *Œuvres complètes de Alphonse Daudet*, Paris, Alexandre Houssiaux, 1909, p. 289-301.

DAUPHIN, Cécile, « Mise en scène du geste d'écriture », dans Mireille BOSSIS (édit.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, coll. « Détours littéraires », 1994, p. 126-133.

*** DAUTREMAY, Jean, « La vie, les lettres, le théâtre », *Comédie-Française*, 125-126, janvier-février 1984, p. 3-8.

DAVIES, Catherine Glyn, « *Conscience* as Consciousness : The Idea of Self-Awareness in French Philosophical Writing from Descartes to Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 272, 1990, viii/170 p.

DE LA CARRERA, Roselina, « Triangles épistolaires : une relecture de la *Préface-annexe* de *La religieuse* », *Le Discours psychanalytique*, 6 : 4, décembre 1986, p. 38-46.

DE LA CARRERA, Roselina, « Epistolary Triangles : The *Préface-Annexe* of La religieuse *Reexamined* », *The Eighteenth Century : Theory and Interpretation*, 29 : 3, 1988, p. 263-280.

*** DE LA CARRERA, Roselina, « The Lost Letters of Sophie Volland », *MLN*, 109 : 4, septembre 1994, p. 650-658.

DELOFFRE, Frédéric, *Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage*, Paris, Armand Colin, 1971, seconde édition, revue et mise à jour, 613 p.

*** DELON, Michel, « La beauté du crime », *Europe*, 661, mai 1984, p. 73-83.

*** DELON, Michel, « La circulation de l'écriture dans les *Lettres à Sophie* », dans Béatrice DIDIER et Jacques NEEFS (édit.), *Diderot. Autographes, manuscrits, éditions*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1986, p. 131-141.

*** DELON, Michel, « Diderot et le renouveau catholique du Consulat. Un fragment de lettre oublié », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2, avril 1987, p. 53-58.

*** DELON, Michel, « Éditer la correspondance », dans Georges DULAC (édit.), « Éditer Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 254, 1988, p. 399-411.

DIDIER, Béatrice, « Sade et le dialogue philosophique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 24, mai 1972, p. 59-74.

DIDIER, Béatrice, *Le journal intime*, Paris, PUF, coll. « Littératures modernes », 12, 1976, 205 p.

*** DIECKMANN, Herbert, « Diderot's Letters to Falconet. Critical Observations on the Text », *French Studies*, 5 : 4, octobre 1951, p. 307-324.

DIECKMANN, Herbert, *Cinq leçons sur Diderot*, préface de Jean Pommier, Genève, Droz et Paris, Minard, coll. « Société de publications romanes et françaises », 64, 1959, 149 p.

*** DIECKMANN, Herbert et Jean SEZNEC, « The Horse of Marcus Aurelius. A Controversy between Diderot and Falconet », *Journal of the Warburg and Courtaud Institutes*, 15, 1952, p. 198-228; repris dans Herbert DIECKMANN, *Studien zur europäischen Aufklärung*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1974, p. 89-124.

DIECKMANN, Herbert, « L'épopée du Fonds Vandeul », traduction d'Alain Haccoun, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 85: 6, novembre-décembre 1985, p. 963-977.

DIKMAN, Márta, « Triangle épistolaire — triangle amoureux. Les lettres de Mlle de Lespinasse au comte de Guibert », dans *Les femmes de lettres. Écriture féminine ou spécificité générique? Actes du colloque tenu à l'Université de Montréal le 15 avril 1994. Études réunies et présentées par Benoît Melançon et Pierre Popovic*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'études françaises, Centre universitaire de lecture sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances (CULSEC), 1994, p. 61-74.

DIXON, B. Lynne, « Diderot, Philosopher of Energy: The Development of his Concept of Physical Energy 1745-1769 », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 255, 1988, xi/205 p.

DUBOIS, Jean et René LAGANE, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1973, 266 p.

DUCHÊNE, Roger, « Réalité vécue et réussite littéraire: le statut particulier de la lettre », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 71: 2, mars-avril 1971, p. 177-194; repris dans *Écrire au temps de madame de Sévigné: lettres et texte littéraire*, Paris, Vrin, coll. « Essais d'art et de philosophie », 1982, seconde édition augmentée, p. 11-28.

DUCHÊNE, Roger, « Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) », dans Robert ESCARPIT (édit.), *Dictionnaire international des termes littéraires*, Paris et La Haye, Mouton, 1973, p. L29 - L34.

DUCHÊNE, Roger, « Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 76: 1, janvier-février 1976, p. 29-46; repris dans *Écrire au temps de madame de Sévigné: lettres et texte littéraire*, Paris, Vrin, coll. « Essais d'art et de philosophie », 1982, seconde édition augmentée, p. 29-46.

DUCHÊNE, Roger, « Le lecteur de lettres », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78: 6, novembre-décembre 1978, p. 977-990; repris dans *Écrire au temps de madame de Sévigné: lettres et texte littéraire*, Paris, Vrin, coll. « Essais d'art et de philosophie », 1982, seconde édition augmentée, p. 209-222.

DUCROT, Oswald et Tzvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, coll. « Points. Sciences humaines », 110, 1972, 470 p.

DULAC, Georges, « Les relations de Diderot avec la Russie : transcription et identification des noms de personnes », dans Georges DULAC (édit.), « Éditer Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 254, 1988, p. 317-341.

*** DULAC, Georges, « Diderot, Suard et le livre aux "figures infâmes" (Une lettre inédite) », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 5, octobre 1988, p. 27-32.

DUMONCEAUX, P., « Le XVIIe siècle : aux origines de la lettre intime et du genre épistolaire », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 289-302.

DUPRIEZ, Bernard, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1370, 1980, 541 p.

*** ÉTIEMBLE, « À Mademoiselle Sophie Volland, 31 juillet 84 », *Europe*, 661, mai 1984, p. 119-132.

*** EUNSOOK, Kim, *La forme épistolaire et le dialogue chez Diderot. Étude sur destinateur-destinataire dans le « Salon de 1765 »*, Université de Paris III, thèse de doctorat (nouveau régime), 1991.

*** FECHNER, Jörg-Ulrich, « Diderots Briefe an Carl Philipp Emanuel Bach im ursprünglichen Wortlaut. Funktionen der zeitgenössischen Rezeption an einem pragmatischen Beispiel der Publizistik », *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 38 : 1-2, 1988, p. 88-105 ; repris sous le titre « Diderots Briefe an Carl Philipp Emanuel Bach im ursprünglichen Wortlaut. Funktionen der zeitgenössischen Rezeption », dans Siegfried JÜTTNER (édit.), *Présence de Diderot. Internationales Kolloquium zum 200. Todesjahr von Denis Diderot an der Universität GH Duisbourg vom 3-5 Oktober 1984*, Berne-Francfort-New York, Peter Lang, coll. « Europäische Aufklärung in Literatur und Sprache, Bd. I », 1990, p. 33-57.

*** FERRIOT, Joanne Colette, *The Epistolary Art of Diderot : The Letters to Sophie Volland*, Tulane University, thèse, 1969, 234 p. Résumé dans *Dissertation Abstracts International. A. The Humanities and the Social Sciences*, 30 : 6, décembre 1969, p. 2525A-2526A.

*** FINK, Béatrice, « Diderot face au manger : scénario de table et cuisine », dans Élizabeth de FONTENAY et Jacques PROUST (édit.), *Colloque de Cerisy. Interpréter Diderot aujourd'hui*, Paris, le Sycomore, 1984, p. 197-215.

FISHELOV, David, « *Homo ardens* chez Horace et Diderot. Affinités classiques et sensibilité moderne dans *Le neveu de Rameau* », *Études Art et Littérature*, 16, automne 1989, p. 46-64.

FONTENAY, Élisabeth de, *Diderot ou le matérialisme enchanté* (1981), Paris, Grasset, coll. « Le Livre de poche. Biblio. Essais », 4017, 1984, 250 p.

FOUCAULT, Michel, « L'écriture de soi », *Corps écrit*, 5, 1983, p. 3-23.

FUMAROLI, Marc, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 886-900.

*** GARAGNON, Jean, « Datation et interprétation d'un billet de Diderot à madame d'Épinay », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 75 : 4, 1975, p. 610-612.

*** GARCÍA-SABELL, Domingo, « Sobre una carta y unos versos », *El Pais* (Madrid), 16 août 1984, p. 7.

GARCIN, Philippe, « L'amour et l'absence dans les lettres de M[lle] de Lespinasse », *Cahiers du Sud*, 37 : 302, 1950, p. 109-122.

*** GARNIER, André, « Des adversaires irréconciliables : les frères Diderot. La réponse du chanoine Didier-Pierre Diderot à son frère Denis le Philosophe. 14 novembre 1772 », dans *Autour de Diderot*, numéro spécial du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, 1984, p. 13-59.

GAUDON, Sheila, « On Editing Victor Hugo's Correspondence », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 177-198.

*** GAUTHIER, Michèle, « Une lettre manuscrite de Diderot à la Bibliothèque municipale », dans *Autour de Diderot*, numéro spécial du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, 1984, p. 99-107.

GAUVIN, Lise, « La question des journaux intimes », *Études françaises*, 22 : 3, hiver 1987, p. 101-109.

*** GEFFRIAUD-ROSSO, Jeannette, « Diderot et Angélique à travers la *Correspondance* : humain, trop humain... », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 70 : 3, 1992, p. 683-693.

*** GEFFRIAUD-ROSSO, Jeannette, « La correspondance de Diderot et le thème de la femme », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 304, 1992, p. 921-924.

*** GEFFRIAUD-ROSSO, Jeannette, « Les demi-silences de mademoiselle Volland : sur la jalousie », *Diderot Studies*, 26, 1995, p. 109-124.

*** GEISSLER, Rolf, « Diderots als Briefschreiber : zur Rezeption seiner *Lettres à Sophie Volland* in Frankreich und Deutschland », *Beiträge zur Romanischen Philologie*, 24, Heft 2, 1985, p. 345-352.

GÉRARD, Mireille, « Art épistolaire et art de la conversation : les vertus de la familiarité », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78 : 6, novembre-décembre 1978, p. 958-974.

GIRARD, Alain, *Le journal intime*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1963, xxiii/638 p.

GIRAUD, Yves, « De la lettre à l'entretien : Puget de La Serre et l'art de la conversation », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 217-231.

*** GOGGI, Gianluigi, « Diderot et Médée dépeçant le vieil Éson », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 173-183.

*** GOGGI, Gianluigi, « Polyphème mangeant les compagnons d'Ulysse : une image politique de Diderot », *Dix-huitième siècle*, 19, 1987, p. 339-346.

GOODMAN, Dena, « Public Sphere and Private Life : Toward a Synthesis of Current Historiographical Approaches to the Old Regime », *History and Theory*, 31 : 1, 1992, p. 1-20.

*** GOSSMAN, Lionel, « The Cuckoo and the Nightingale », *Forum* (University of Houston), 16 : 2, printemps 1978, p. 51-61.

GOULEMOT, Jean Marie, « Réflexions sur un vers d'Horace en exergue du *Neveu de Rameau* », dans R. CHEVALLIER (édit.), *Présence d'Horace*, Tours, Publications de l'Université de Tours, Centre de recherches A. Piganiol, coll. « Cæsarodunum », XXIII bis, 1988, p. 109-115.

GOULEMOT, Jean Marie, *La littérature des Lumières*, Paris, Bordas, coll. « en toutes lettres », 4, 1989, 189 p.

GRASSI, Marie-Claire, « Un exemple d'analyse sérielle : les correspondances intimes de la noblesse française », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 239-254.

GRASSI, Marie-Claire, « Friends and Lovers (or The Codification of Intimacy) », traduction de Neil Gordon, *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 77-92.

GRASSI, Marie-Claire, « Les règles de communication dans les manuels épistolaires français (XVIIIe-XIXe siècles) », dans Alain MONTANDON (édit.), *Savoir-vivre I*, Lyon, Césura, 1990, p. 85-97.

GRICE, H. Paul, « Logique et conversation » (1975), traduction de Frédéric Berthet et Michel Bozon, *Communications*, 30, 1979, p. 57-72.

*** GRIZE, Jean-Blaise, « Le dialogue par correspondance », dans *La lettre. Approches sémiotiques. Les Actes du VIe colloque interdisciplinaire. En collaboration avec l'Association suisse de sémiotique (ASS)*, Fribourg, Éditions universitaires, coll. « Interdisciplinaire », 9, 1988, p. 9-17.

*** HALL, Colette, Peter PERRETEN, Jane SHINEHOUSE et Derk VISSER, « Paradox in Paradise: Nature and Art in the Eighteenth-Century Landscape Garden », dans Donald C. MELL, jr., Theodore E.D. BRAUN et Lucia M. PALMER (édit.), *Man, God, and Nature in the Enlightenment*, East Lansing (MI), Colleagues Press, coll. « Studies in Literature, 1500-1800 », 2, 1988, p. 107-119.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, « L'éclipse du sentiment dans la *Correspondance* de Voltaire : de l'amour à l'amitié », communication inédite prononcée à Trente (Italie) en mai 1991.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, « Quelques métaphores de la lettre dans la théorie épistolaire au XVII[e] siècle. Flèche, miroir, conversation », *XVII[e] siècle*, 172, 43 : 3, juillet-septembre 1991, p. 243-257.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII[e] siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 1992, 394 p. Préface de Sylvain Menant. Ill.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, « Iconographie épistolaire », *Bulletin de l'A.I.R.E.* (Association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire, Paris), 9, juin 1992, p. 29-32.

*** HARTMAN, Lydia-Claude, « À propos de Sophie Volland », *Diderot Studies*, 12, 1969, p. 75-102.

*** HARTMAN, Lydia-Claude, « Esquisse d'un portrait de Sophie Volland. Quelques notes sur la vie privée, les amitiés du philosophe », *Diderot Studies*, 16, 1973, p. 69-89.

*** HENRIOT, Émile, « Diderot et les Lettres à Sophie Volland » et « Une correspondance inédite de Diderot », dans *Courrier littéraire. XVIII[e] siècle*, Paris, Albin Michel, 1961, nouvelle édition, augmentée, tome 1, p. 332-341 et 345-358.

*** HILL, Emita B., « Diderot's Letter to Falconet, Summer 1767 », *Diderot Studies*, 20, 1981, p. 125-141.

*** HILL, Emita B., « Notes for a Modern Edition of the *Dispute sur la postérité* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 201, 1982, p. 185-193.

*** HILL, Emita B., « L'aménagement des manuscrits de Diderot par Vandeul : la *Dispute sur la postérité* », dans Georges DULAC (édit.), « Éditer Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 254, 1988, p. 243-252.

*** HILL, Emita B., « The Paradox of the Actress : Morality, Profession, and Behavior in Two Letters by Denis Diderot », dans Alan T. MCKENZIE (édit.), *Sent as a Gift. Eight Correspondences from the Eighteenth Century*, Athens (GA) et Londres, University of Georgia Press, 1993, p. 150-172.

*** Hilsum, Mireille, « Sur une représentation absente : le philosophe et le praticien à l'épreuve du langage », *Revue des sciences humaines*, 54 : 182, avril-juin 1981, p. 79-95.

*** Hoffmann, Paul, « Marivaudage de Diderot », *L'Information littéraire*, 39 : 2, mars-avril 1987, p. 55-62.

Horowitz, Louise K., « The Correspondence of Madame de Sévigné : Letters or Belles-Lettres ? », *French Forum*, 6 : 1, janvier 1981, p. 13-27.

Hutcheon, Linda, « Modes et formes du narcissisme littéraire », traduction de Jean-Pierre Richard, *Poétique*, 29, février 1977, p. 90-106.

Hutcheon, Linda, « Introduction » à « L'autoreprésentation. Le texte et ses miroirs », *Texte* (Toronto), 1, 1982, p. 7-14.

Jaubert, Anna, *Étude stylistique de la correspondance entre Henriette *** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours*, fac-similé des lettres autographes d'Henriette *** et des brouillons des réponses de J.-J. Rousseau, préface de Jean-Pierre Seguin, Paris et Genève, Champion et Slatkine, coll. « Études rousseauistes et index des œuvres de J.-J. Rousseau. Série C : "Études diverses" », 3, 1987, 561 p.

Jean, Raymond, *Un portrait de Sade*, Arles, Actes Sud, 1989, 333 p.

Kafker, Frank A., « Notices sur les auteurs des dix-sept volumes de "Discours" de l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 7, octobre 1989, p. 125-150.

Karp, Sergueï et Sergueï Iskul, avec la collaboration de Georges Dulac et Nadejda Plavinskaya, « Les lettres inédites de Grimm à Catherine II », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 10, avril 1991, p. 41-55.

Kaufmann, Vincent, *L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1990, 199 p.

Kerautret, Michel, *La littérature française du XVIII[e] siècle*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 128, 1983, 127 p.

*** Kerbrat, Catherine, « Les images dans les lettres à Sophie Volland et dans le "Neveu" », dans Michèle Duchet et Michel Launay (édit.), *Entretiens sur « le Neveu de Rameau »*, Paris, Nizet, 1967, p. 38-50. Ce texte renvoie à un mémoire de diplôme d'études supérieures : *Le style de Diderot dans les Lettres à Sophie Volland*, Paris, Sorbonne, 1965.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « Le texte littéraire : non-référence, autoréférence, ou référence fictionnelle ? », *Texte* (Toronto), 1, 1982, p. 27-49.

*** Koch, Philip, « Redating a Letter to Sophie Volland », *Symposium*, 11 : 2, automne 1957, p. 296-302.

*** Krakeur, Lester Gilbert, *La correspondance de Diderot. Son intérêt documentaire, psychologique et littéraire*, New York, Kingsley Press, 1939, 120 p.

*** Kramer-Guille, Martine, « Le dialogue épistolaire amoureux. Éléments d'analyse d'après les lettres de Diderot à Sophie Volland », *Literaturwissenschaftliches Jahrburgh*, 33, 1992, p. 145-163.

*** Krauss, Dalton, « The Voices of the Hydra: Diderot versus Falconet », *The Eighteenth Century: Theory and Interpretation*, 24: 3, automne 1983, p. 211-226.

Kushner, Eva, « Réflexions sur le dialogue en France au xvie siècle », *Revue des sciences humaines*, 37: 148, octobre-décembre 1972, p. 485-501.

*** Lacretelle, Jacques de, « La galerie des amants », *Revue des deux mondes*, 15-16, juillet-août 1963, p. 334-349 (« Diderot », p. 337-340); repris dans *La galerie des amants*, Paris, Perrin, 1963, p. 130-136.

*** Lafarge, Catherine, « Le déclin de l'amour », dans Anne-Marie Chouillet (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 125-133.

*** Laforge, François, « Diderot et le "journal intime" », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 87: 6, novembre-décembre 1987, p. 1015-1022.

*** Laforge, François, « Note sur les lettres à Mme de Maux et les autres fragments sans date recueillis par Naigeon », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 18-19, octobre 1995, p. 246-248.

*** Lambert, Kathleen Murphy, « Some Thoughts on Diderot and Sophie Volland », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 98, 1972, p. 131-141.

*** Langdon, David, « Diderot and Determinism: Analysis of a Letter », *Diderot Studies*, 20, 1981, p. 175-183.

*** Laurent, M., « Explication française: le spleen du P. Hoop », *L'École; second cycle et propédeutique. Enseignement littéraire*, 53, 1961-1962, p. 423-424.

*** Lecointre, Simone, « Diderot, *Lettres à Sophie Volland*: le dit et le non-dit », *L'Information grammaticale*, 32, janvier 1987, p. 17-22.

*** Lecointre, Simone, « Diderot, *Lettres à Sophie Volland*: le dit et le non-dit », *L'Information grammaticale*, 33, mars 1987, p. 14-19.

*** Ledieu, Paul, *Diderot et Sophie Volland*, Paris, Aux publications du centre, 1925, 172 p.

Lefébure, Antoine, *Les conversations secrètes des Français sous l'Occupation*, Paris, Plon, 1993, 444 p.

Le Hir, Yves, « Dialogue et typographie », *L'Information littéraire*, 13: 5, novembre-décembre 1961, p. 215-216.

Lejeune, Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1975, 341 p.

Lepape, Pierre, *Diderot*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 1991, 442 p.

*** Leutrat, Jean-Louis, « Sur trois pages de Diderot », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 69: 5, septembre-octobre 1969, p. 831-836.

*** LIETZ, Jutta, « Subjektivität und narrativer Diskurs. Diderot an Sophie Volland. Rückreise von Langres im August 1759 », *Romanisches Jahrburch*, 1988, p. 83-98.

*** LIZÉ, Émile, « Notes bio-bibliographiques sur Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 241, 1986, p. 285-296.

MACARY, Jean, « Le dialogue de Diderot et l'anti-rhétorique », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 153, 1976, p. 1337-1346.

*** MAGNAN, André, « Une lettre oubliée de Diderot », *Diderot Studies*, 18, 1975, p. 139-144.

MAGNAN, André, « Voltaire, François Marie Arouet, dit », dans Daniel COUTY, Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS et Alain REY (édit.), *Dictionnaire des littératures de langue française: P - Z*, Paris, Bordas, 1984, tome 3, p. 2481-2503.

MAGNAN, André, « Dossier Voltaire en Prusse (1750-1753) », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 244, 1986, xii/441 p.

MAGNAN, André, *Voltaire. Candide ou L'optimisme*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 18, 1987, 125 p.

MAGNAN, André, « Pour une iconographie épistolaire », *Bulletin de l'A.I.R.E.* (Association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire, Paris), 5, juin 1990, p. 14-19.

*** MARTÍNEZ, Michel, « Images de femmes dans l'œuvre de Diderot », dans Francisco LAFARGA (édit.), *Diderot*, Barcelone, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1987, p. 27-39.

*** MARX, Barbara, « Biologie et morale féminine chez Diderot », dans Peter-Eckhard KNABE et Edgar MASS (édit.), *L'Encyclopédie et Diderot*, Cologne, DME, coll. « Kölner Schriften zur Romanischen Kultur 2/Textes et documents », 1985, p. 139-153.

*** MASS, Edward, « Le marquis d'Adhémar: la correspondance inédite d'un ami des philosophes à la cour de Bayreuth », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 109, 1973, p. 96-98.

MAT-HASQUIN, Michèle, « Diderot et Horace », *Diderot Studies*, 19, 1978, p. 103-127.

*** MAY, Georges, « Quelques modèles authentiques », dans *Diderot et « La religieuse ». Étude historique et littéraire*, New Haven, Yale University Press et Paris, PUF, 1954, p. 142-160.

*** MAY, Georges, « Diderot, artiste et philosophe du décousu », dans Hugo FRIEDRICH et Fritz SCHALK (édit.), *Europäische Aufklärung. Herbert Dieckmann zum 60. Geburtstag*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1967, p. 165-188.

*** MAY, Georges, « La littérature épistolaire date-t-elle du dix-huitième siècle ? », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 56, 1967, p. 823-844.

*** MAY, Georges, « Explication de texte de Denis Diderot », dans Jean SAREIL (édit.), *Explication de texte*, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice-Hall, 1970, 2e édition, vol. 2, p. 171-188.

MAYER, Jean, « La philosophie de Diderot : une philosophie de joueur », dans Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIIIe siècle, *Le jeu au XVIIIe siècle. Colloque d'Aix-en-Provence (30 avril, 1er et 2 mai 1971)*, Aix-en-Provence, EDISUD, 1976, p. 203-214.

*** MAYER, Jean, « Angélique et l'art musical : deux passions du Philosophe », dans *Diderot. Les Beaux-Arts et la musique. Actes du colloque international tenu à Aix-en-Provence les 14, 15 et 16 décembre 1984*, Aix-en-Provence, Université de Provence, Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIIIe siècle, 1986, p. 147-158.

MCDONALD, Christie V., « Le dialogue, l'utopie : *Le supplément au voyage de Bougainville* par Denis Diderot », *Revue canadienne de littérature comparée*, 3 : 1, hiver 1976, p. 63-74.

MCDONALD, Christie V., *The Dialogue of Writing. Essays in Eighteenth-Century French Literature*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, coll. « Bibliothèque de la *Revue canadienne de littérature comparée* », 7, 1984, xviii/108 p.

MCLAUGHLIN, Blandine L., « Diderot et l'amitié », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 100, 1973, 282 p.

*** MCLAUGHLIN, Blandine L., « Diderot and Women », dans Samia I. SPENCER (édit.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, Indiana University Press, 1984, p. 296-308.

*** MELANÇON, Benoît, « Du dialogue : la *Correspondance* de Diderot. État présent », *Études françaises*, 23 : 3, hiver 1988, p. 147-162 ; repris sous le titre « État présent des études sur la correspondance de Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 6, avril 1989, p. 131-146.

*** MELANÇON, Benoît, « Diderot épistolier : pour une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle. Conclusions d'une thèse », dans *Les facultés des lettres. Recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, études réunies et présentées par Benoît Melançon et Pierre Popovic, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, Centre universitaire pour la sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, février 1993, p. 13-43.

*** MELANÇON, Benoît, « Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance », dans Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (édit.), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France. Actes du colloque de Wolfenbüttel octobre 1991*, Paris, Klincksieck, coll. « Actes et colloques », 46, 1995, p. 355-369.

MELANÇON, Benoît, « Le malentendu épistolaire. Note sur le statut de la lettre dans *Les confessions* », *Littérales* (Paris), 17, 1995, p. 77-89.

Mervaud, Christiane, « Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières. 1736-1778 », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 234, 1985, xiv/617 p.

Mervaud, Christiane, « L'épistolier », dans *Voltaire*, Paris, Bordas, coll. « en toutes lettres », 10, 1991, p. 147-160.

*** Mesnard, Pierre, « Sophie Volland et la maturité de Diderot », *Revue des sciences humaines*, nouvelle série, 53, 1949, p. 12-20.

*** Mikhaïlov, A.D., « Types fondamentaux de publications étrangères d'écrivains du genre épistolaire (sur des matériaux d'auteurs français). xviiie-xixe siècle », *Questions de textologie*, 3, 1964, p. 245-306. Texte en russe.

Missac, Pierre, « La correspondance comme genre littéraire et phénomène sociologique », *Critique*, 37 : 415, décembre 1981, p. 1317-1328.

*** Molavi, Nancy, *Diderot conteur dans la Correspondance*, University of Missouri, thèse, 1975, 213 p. Résumé dans *Dissertation Abstracts International. A. The Humanities and the Social Sciences*, 37 : 4, octobre 1976, p. 2222A-2223A.

*** Morin, Robert, « "Le coucou, le rossignol et l'âne." Paradoxe ou vérité ? », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 9, octobre 1990, p. 71-73.

*** Mornet, Daniel, « Chapitre IV. La correspondance de Diderot », dans *Diderot* (1941), Paris, Hatier, coll. « Connaissance des lettres », 7, 1966, nouvelle édition mise à jour, p. 147-166.

Mortier, Roland, « Diderot et le problème de l'expressivité : de la pensée au dialogue heuristique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 13, 1961, p. 283-297 ; repris dans *Le cœur et la raison. Recueil d'études sur le dix-huitième siècle*, préface de René Pomeau, Oxford, Voltaire Foundation, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles et Paris, Universitas, 1990, p. 258-270.

Mortier, Roland, « Diderot et le dialogue philosophique », dans *Provokatie en inspiratie/Provocation et inspiration. Liber amicorum Léopold Flam*, Anvers, Uitgeverij Ontwikkeling, 1973-1975, vol. 2, p. 467-486.

Mortier, Roland, « Pour une poétique du dialogue : essai de théorie d'un genre », dans Joseph P. Strelka (édit.), *Literary Theory and Criticism. Festschrift. Presented to René Wellek in Honor of his Eightieth Birthday. Part I : Theory*, Berne-Francfort-New York, Peter Lang, 1984, p. 457-474.

Mortier, Roland, « Variations on the Dialogue in the French Enlightenment », *Studies in Eighteenth Century Culture*, 16, 1986, p. 225-240.

*** Mortier, Roland, [s.t.], *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 18-19, octobre 1995, p. 261.

*** Moureau, François, « Sur une lettre de Diderot à John Wilkes publiée dans *Le Courier du Bas-Rhin* », *Dix-huitième siècle*, 6, 1974, p. 277-285.

*** Moureau, François, « Diderot et le portrait de Perronet : trois lettres inédites », *Dix-huitième siècle*, 16, 1984, p. 243-252.

Moureau, François, « Préface », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 7-9.

*** Moureau, François, « Autographes et documents », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 7, octobre 1989, p. 168-180.

*** Moureaux, José-Michel, « La place de Diderot dans la correspondance de Voltaire : une présence d'absence », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 242, 1986, p. 169-217.

Nakagawa, Hisayasu, [s.t. : compte rendu de DPV, XXV], *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 4, avril 1988, p. 152-157.

*** Olsen, Michel, « Amour, vertu et inconstance : philosophie et structure narrative dans quelques œuvres de Diderot », *Orbis Litterarum*, 35 : 2, 1980, p. 132-147.

Pachet, Pierre, *Les baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », 1990, liv/140 p. Ill.

*** Pappas, John, « Dans les registres de l'Ancien Régime : des réponses officielles à Rameau, Diderot et Voltaire », *Dix-huitième siècle*, 7, 1975, p. 21-25.

*** Pascal, Jean-Noël, « Quelques remarques sur la lettre de Diderot à Sophie Volland du 18 octobre 1760 : à propos des corrections et de la ponctuation », *Studi settecenteschi*, 14, 1994, p. 289-302.

Paterson, Janet M., « L'autoreprésentation : formes et discours », *Text* (Toronto), 1, 1982, p. 177-194.

Pedersen, John, « Le dialogue — du classicisme aux Lumières. Réflexions sur l'évolution d'un genre », *Studia Neophilologica*, 51 : 2, 1979, p. 305-313.

*** Perol, Lucette, « De l'importance d'une soupente cassée », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 3, octobre 1987, p. 71-78.

*** Perol, Lucette, « Diderot, Sophie et la paternité », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 5, octobre 1988, p. 19-26.

*** Perol, Lucette, « Lettres de Diderot sur son voyage, suivies d'un commentaire de Lucette Perol », dans *Voyage à Bourbonne, à Langres et autres récits*, ouvrage collectif présenté par Anne-Marie Chouillet, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 81-111.

*** Perol, Lucette, avec la collaboration d'Anne-Marie Chouillet, « L'abbé Diderot et le philosophe », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 9, octobre 1990, p. 11-40.

Perrault, Gilles, *Le secret du roi. Tome I. La passion polonaise*, Paris, Fayard, 1992, 585 p.

PERRAULT, Gilles, *Le secret du roi. Tome II. L'ombre de la Bastille*, Paris, Fayard, 1993, 538 p.

PERROT, Michelle, « Le secret de la correspondance au XIXe siècle », dans Mireille BOSSIS et Charles A. PORTER (édit.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture. Colloque culturel international de Cerisy la Salle France*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur. Beihefte. Neue Folge », 18, 1990, p. 184-188.

PILLE, René M., [s.t.], *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2, avril 1987, p. 190-191.

*** POMMIER, Jean, « Études sur Diderot », *Revue d'histoire de la philosophie et d'histoire générale de la civilisation*, 2 : 30 (nouvelle série), 1942, p. 153-180 ; repris partiellement, sous les titres « *Le neveu de Rameau* » et « Diderot et Mme de Maux », dans *Dialogues avec le passé. Études et portraits littéraires*, Paris, Nizet, 1967, p. 33-51 et 260-266.

PORTER, Charles A., « Foreword », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 1-14.

*** POSADA, Maurice, « An Introduction to the Textual Problem of the Diderot-Falconet Correspondence on Posterity », *Diderot Studies*, 16, 1973, p. 175-196.

*** POUGET-DOMPMARTIN, Claire, « Des "griffonnages d'auberge". Propos sur les *Lettres, billets et fragments de lettres écrites par M. Diderot à Mlle Volland, depuis le 1er juillet 1755 jusqu'au 10 juin 1774* », *Le Discours psychanalytique*, 21, 6 : 4, décembre 1986, p. 47-49.

*** POUILLOUX, Jean-Yves et Benoît DECRON (édit.), *Les visages de Denis Diderot*, Paris et Langres, Université Paris 7-Denis Diderot, Ville de Langres et Conseil général de la Haute-Marne, 1994, 91 p. Ill.

POULET, Georges, « Diderot », dans *Études sur le temps humain* (1949), Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1972, vol. I, p. 236-258.

PREISS, Axel, « Correspondance », dans Daniel COUTY, Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS et Alain REY (édit.), *Dictionnaire des littératures de langue française : A - F*, Paris, Bordas, 1984, tome 1, p. 551-554.

*** PROUST, Jacques, « À propos d'un fragment de lettre de Diderot », *Studi Francesi*, 7, janvier-avril 1959, p. 88-91.

PROUST, Jacques, *Diderot et l'*Encyclopédie, Paris, Armand Colin, 1967, seconde édition, 624 p.

*** PROUST, Jacques, « La fête chez Rousseau et chez Diderot », *Annales Jean-Jacques Rousseau*, 37, 1970, p. 175-196 ; repris dans *L'objet et le texte. Pour une poétique de la prose française du XVIIIe siècle*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 183, 1980, p. 55-73.

*** PROUST, Jacques, « De l'exemple au conte ; la correspondance de Diderot », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*,

27, mai 1975, p. 171-187; repris dans *L'objet et le texte. Pour une poétique de la prose française du XVIIIe siècle*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 183, 1980, p. 205-217.

*** PROUST, Jacques, « Les maîtres sont les maîtres », *Romanistische Zeitschrift für Literatugeschichte/Cahiers d'histoire des littératures romanes*, Heft 2, 1977, p. 145-172; repris dans *L'objet et le texte. Pour une poétique de la prose française du XVIIIe siècle*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 183, 1980, p. 245-276.

*** PROUST, Jacques, « Ces *Lettres* ne sont pas des lettres… À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe* (Japon), 3, hiver 1988, p. 5-17.

*** PROUST, Jacques, « Diderot et la fée Moustache », dans Catherine LAFARGE (édit.), *Dilemmes du roman. Essays in Honor of Georges May*, Saratoga (Californie), Anma Libri, coll. « Stanford French and Italian Studies », 65, 1989, p. 111-120.

*** READ, Herbert, « Diderot's Love Letters », dans *In Defence of Shelley & Other Essays*, Londres et Toronto, William Heinemann, 1936, p. 183-203.

REDFORD, Bruce, *The Converse of the Pen. Acts of Intimacy in the Eighteenth-Century Familiar Letter*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1986, ix/252 p. Ill.

REID, Martine, « Écriture intime et destinataire », dans Mireille BOSSIS et Charles A. PORTER (édit.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture. Colloque culturel international de Cerisy la Salle France*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur. Beihefte. Neue Folge », 18, 1990, p. 20-26.

*** RENWICK, John, « Réflexions méthodologiques sur la correspondance des dernières années (1772-84) », dans Peter FRANCE et Anthony STRUGNELL (édit.), *Diderot. Les dernières années. 1770-1784. Colloque du bicentenaire. 2-5 septembre à Édimbourg*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1985, p. 63-78.

*** RÉTAT, Pierre, « La représentation de soi dans les lettres à Sophie Volland », dans Sylvain AUROUX, Dominique BOUREL et Charles PORSET (édit.), *L'Encyclopédie, Diderot, l'esthétique. Mélanges en hommage à Jacques Chouillet 1915-1990*, Paris, PUF, 1991, p. 131-136.

RIBERETTE, Pierre, « On Editing Chateaubriand's Correspondence », traduction de Charles A. Porter, *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 131-147.

RIFFATERRE, Michael, « The Stylistic Approach to Literary History », dans Ralph COHEN (édit.), *New Directions in Literary History*, Londres, Routledge, 1974, p. 147-164.

ROCHE, Daniel, « La mémoire de la mort. Recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Annales. E.S.C.*, 1, 1975, p. 76-119; repris sous le titre « La

mémoire et la mort: les arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux XVIIe et XVIIIe siècles», dans *Les républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, série «Nouvelles études historiques», 1988, p. 103-150.

*** ROCHE, Daniel, «Correspondance et voyage au XVIIIe siècle: le réseau des sociabilités d'un académicien provincial, Séguier de Nîmes», dans *Les républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, série «Nouvelles études historiques», 1988, p. 263-280.

ROELENS, Maurice, «Le dialogue philosophique, genre impossible? L'opinion des siècles classiques», *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 24, mai 1972, p. 43-58.

ROELENS, Maurice, «Le dialogue d'idées au XVIIIe siècle», dans Pierre ABRAHAM et Roland DESNÉ (édit.), *Histoire littéraire de la France. 1715-1794. Deuxième partie*, Paris, Éditions sociales, 1976, vol. 6, p. 259-289.

*** ROSSO, Corrado, «L'"alcôve ouverte" et "la prostitution vertueuse" de la femme», dans *Les tambours de Santerre. Essais sur quelques éclipses des Lumières au XVIIIe siècle*, Pise, Editrice Libreria Goliardica, coll. «Histoire et critique des idées», 5, 1986, p. 193-211.

*** ROTH, Georges, « Diderot et sa pupille, mademoiselle Jodin », *Lettres nouvelles*, 4 : 44, 1956, p. 699-714.

*** ROTH, Georges, « À propos d'une certaine "Lettre à Sophie" », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 58 : 1, janvier-mars 1958, p. 52-55.

*** ROTH, Georges, « Diderot et la tsarine (d'après des documents en partie inédits) », *Revue de Paris*, 65, mars 1958, p. 112-124.

ROUGEOT, Jacques, « La littérature épistolaire », dans *Littérature et genres littéraires*, Paris, Larousse, coll. « Encyclopoche Larousse », 42, 1978, p. 169-178.

ROUSSET, Jean, *Le lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 1986, 220 p.

*** SABLÉ, Joseph, « Essai de géographie littéraire. Promenade de Blanchefontaine », *L'École ; classes de second cycle. Enseignement littéraire*, 50, 1958-1959, p. 254 et 287.

SAINT-LAURENT, Maguy de, « Cent lieues et dix-huit jours. Lettres d'amour en 1844 », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 79-89.

*** SAINTE-BEUVE, « Diderot. Mémoires, correspondance et ouvrages inédits », dans *Œuvres I. Premiers lundis. Début des portraits littéraires*, texte annoté et présenté par Maxime Leroy, Paris, Gallimard, coll.

« Bibliothèque de la Pléiade », 80, 1966, p. 355-369. Articles parus dans *Le Globe* du 20 septembre 1830 et du 5 octobre 1830.

SAINTE-BEUVE, *La vie des lettres. Anthologie établie et présentée par Pierre Berès. Les Lumières et les salons*, Paris, Hermann, coll. « Savoir : Lettres », 1992, vii/180 p.

SARDUY, Severo, « Le baroque et le néo-baroque », *Liberté* (Montréal), 90, 15 : 5-6, novembre-décembre 1973, p. 254-278.

*** SAVATER, Fernando, « Por amor a Sofia : una evocación diderótica », dans Francisco LAFARGA (édit.), *Diderot*, Barcelone, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1987, p. 41-50.

*** SEGUIN, Jean-Pierre, « L'illusion du destinataire chez Diderot : un aspect de la stratégie persuasive », dans *Stratégies discursives. Actes du colloque du Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon. 20-22 mai 1978*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 217-233.

*** SEGUIN, Jean-Pierre, « Pour une enquête sur l'idée de malaise au XVIIIe siècle (De Condillac à Diderot: position d'un problème) », *Le Français moderne*, 50: 2, 1982, p. 118-128.

*** SEGUIN, Jean-Pierre « Malaise vécu et malaise romanesque dans la *Correspondance* de Diderot et dans *La religieuse* », dans *Actualité de l'histoire de la langue française. Méthodes et documents. Actes du colloque du groupe d'études en histoire de la langue française, Limoges, 1982*, Limoges, Université de Limoges, U.E.R. des lettres et sciences humaines, coll. « Trames. Travaux et mémoires de l'Université de Limoges », 1984, p. 129-135 et 239-240.

*** SEGUIN, Jean-Pierre, « Du chagrin à l'amertume. Le vocabulaire des états d'âme douloureux dans la *Correspondance* de Diderot de 1742 à 1758 », dans *Au bonheur des mots. Mélanges en l'honneur de Gérald Antoine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1984, p. 157-168.

*** SEZNEC, Jean, « Falconet, Voltaire et Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2, 1956, p. 43-59.

SEZNEC, Jean, « Le Socrate imaginaire », dans *Essais sur Diderot et sur l'Antiquité*, Oxford, Clarendon Press, 1957, p. 1-22.

SHERMAN, Carol, *Diderot and the Art of Dialogue*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 156, 1976, 157 p.

*** SHERMAN, Carol, « Diderot's Speech Acts: Essay, Letter and Dialogue », dans *The Essay*, South Carolina, University of South Carolina, coll. « French Literature Series », 9, 1982, p. 18-29.

SHOWALTER Jr., English, « Authorial Self-Consciousness in the Familiar Letter: The Case of Madame de Graffigny », *Yale French Studies*, 71, 1986, p. 113-130.

*** SIESS, Jürgen, *Frauenstimme/Männerschrift. Textrelationen in der Brief- und Romanliteratur des 18. Jahrhunderts. Diderot, Restif, Lespinasse*, Paderborn, Igel Verlag, coll. « Paderborner Studien zur romanischen Philologie », 2, 1994, 209 p.

SPEAR, Frederick A., *Bibliographie de Diderot. Répertoire analytique international*, Paris-Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 187, 1980, 902 p.

SPEAR, Frederick A., « *Bibliographie de Diderot*, supplément n° 1 », *Diderot Studies*, 21, 1983, p. 139-153.

SPEAR, Frederick A., « *Bibliographie de Diderot*, supplément n° 2 », *Diderot Studies*, 22, 1986, p. 107-126.

SPEAR, Frederick A., *Bibliographie de Diderot. Répertoire analytique international. Vol. 2: 1976-1986*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 264, 1988, xxviii/218/4 p.

SPEAR, Frederick A., « *Bibliographie de Diderot*, supplément n° 3 », *Diderot Studies*, 23, 1988, p. 151-167.

SPEAR, Frederick A., « *Bibliographie de Diderot*, supplément n° 4 », *Diderot Studies*, 24, 1991, p. 155-173.

SPEAR, Frederick A., « *Bibliographie de Diderot*, supplément n° 5 », *Diderot Studies*, 25, 1993, p. 147-211.

SPEAR, Frederick A. « *Bibliographie de Diderot*, supplément n° 6 », *Diderot Studies*, 26, 1995, p. 229-284.

STAROBINSKI, Jean, *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle suivi de Sept essais sur Rousseau* (1971), Paris, Gallimard, coll. « Tel », 6, 1979, 457 p.

STAROBINSKI, Jean, « Diderot et la parole des autres », dans Denis Diderot, *Œuvres complètes. Édition chronologique. Introductions de Roger Lewinter*, Paris, Club français du livre, 1972, vol. XIII, p. iii-xxi ; repris dans *Critique*, 296, 1972, p. 3-22.

STROSETZKI, Christoph, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVIIe siècle*, traduction de Sabine Seubert, Paris, Seattle et Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », 20, 1984, vii/307 p.

*** SUMI, Yoichi, « L'été 1762. À propos des lettres à Sophie Volland », *Europe*, 661, mai 1984, p. 113-119.

*** SUMI, Yoichi, « Traduire Diderot : style polype et style traduit », dans Anne-Marie CHOUILLET (édit.), *Colloque international Diderot (1713-1784). Paris-Sèvres-Reims-Langres. 4-11 juillet 1984*, Paris, Aux amateurs de livres, coll. « Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne », 8, 1985, p. 255-260.

SWEETSER, Marie-Odile, « Madame de Sévigné, écrivain sans le savoir ? », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 39, mai 1987, p. 141-157.

SYLVAIN, Fernand, *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, Toronto, Institut canadien des comptables agréés, Paris, Ordre des experts comptables et des comptables agréés, et Bruxelles, Institut des réviseurs d'entreprises, 1986, deuxième édition entièrement revue, corrigée et augmentée, xxi/662 p.

Tadié, Jean-Yves, *La critique littéraire au XXe siècle*, Paris, Belfond, coll. « Les dossiers Belfond », 1987, 317 p.

Terrasse, Jean, « Le pédagogue amoureux », dans *De Mentor à Orphée. Essais sur les écrits pédagogiques de Rousseau*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Brèches », 1992, p. 77-108.

Thomas, Chantal, « Les femmes folles de leurs sœurs », *Quinzaine littéraire*, 418, 1er au 15 juin 1984, p. 7.

Vaillé, Eugène, *Histoire générale des postes françaises. Tome V. La ferme générale et le groupe Pajot-Rouillé (1691-1738)*, Paris, PUF, 1951, 596 p.

Vaillé, Eugène, *Histoire générale des postes françaises. Tome VI. La ferme générale et le groupe Grimod-Thiroux (1738-1789). Première partie*, Paris, PUF, 1953, vii/375 p.

Vaillé, Eugène, *Histoire générale des postes françaises. Tome VI. La ferme générale et le groupe Grimod-Thiroux (1738-1789). Deuxième partie*, Paris, PUF, 1955, p. 377-764.

*** Valahu, Dan T., « Mme Vadin's Role in the "Correspondance" of the "Préface-Annexe" and Diderot's *La religieuse* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 314, 1993, p. 183-191.

*** Vallery-Radot, Pierre, « Diderot, conteur d'anecdotes, d'après sa correspondance avec Sophie Volland », *Histoire de la médecine*, 12 : 1, 1963, p. 23-31.

*** Varloot, Jean, « La date des lettres 480 et 483 à Sophie Volland », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 61 : 3, juillet-septembre 1961, p. 419-422.

*** Varloot, Jean, « Discussion », dans *Les éditions de correspondances. Colloque du 20 avril 1968*, Paris, Armand Colin, coll. « Publications de la Société d'histoire littéraire de la France », 1969, p. 74-75.

*** Varloot, Jean, « Points de vue sur la correspondance de Diderot », *Cahiers du Centre d'études et de recherches marxistes* (Paris), 92, 1971, p. 6-22.

*** Varloot, Jean, « Métalégomènes à l'édition de la Correspondance de Diderot », dans *Approches des Lumières. Mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 487-521.

*** Varloot, Jean, « À propos de la Correspondance de Diderot », *Revue de synthèse*, 97 : 81-82, janvier-juin 1976, p. 117-121.

*** Varloot, Jean, « Diderot et les genres littéraires. Problèmes de plan pour des "Œuvres complètes" », *Zagadnienia Rodzajów Literackich* (Lodz), 20 : 1, 1977, p. 27-32

*** Varloot, Jean, « Chronique pédagogique. Au programme des agrégations de lettres classiques, de grammaire et de lettres modernes : Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, Gallimard (coll. Folio) », *Bulletin de la Société française d'étude du XVIIIe siècle*, 58, juillet 1986, p. 15-19.

VARLOOT, Jean, « Le problème Vandeul », dans Béatrice DIDIER et Jacques NEEFS (édit.), *Diderot. Autographes, manuscrits, éditions*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1986, p. 39-47.

*** VARLOOT, Jean, « Une "misérable affaire" ou l'épicier, le robin, et le philosophe, ou le carrosse et le tonneau », dans Georges DULAC (édit.), « Éditer Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 254, 1988, p. 413-424.

VERCRUYSSE, Jeroom, « Voltaire correcteur de ses *Lettres de m. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 201, 1982, p. 67-79.

VERJAT, Alain, « Le licencieux ès lettres : la correspondance de Sade », dans Jean-Louis BONNAT et Mireille BOSSIS (édit.), *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. (Problématique et économie d'un « genre littéraire »). Actes du Colloque international : « Les correspondances ». Nantes les 4, 5, 6, 7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, novembre 1983, p. 328-343.

*** VERNIÈRE, Paul, « Marie Madeleine Jodin, amie de Diderot et témoin des Lumières », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 58, 1967, p. 1765-1775 ; repris dans *Lumières ou clair-obscur ? Trente essais sur Diderot et quelques autres*, Paris, PUF, 1987, p. 121-128.

VIALA, Alain, « La genèse des formes épistolaires en français et leurs sources latines et européennes. Essai de chronologie distinctive (XVIe - XVIIe s.) », *Revue de littérature comparée*, 218, 55 : 2, avril-juin 1981, p. 168-183.

VIARD, Georges, « Auberive et monsieur de Vandeul », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 10, avril 1991, p. 122-136.

*** VIDAN, Gabrijela, « Style libertin et imagination ludique dans la correspondance de Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 90, 1972, p. 1731-1745.

VIDLER, Anthony, « Grégoire, Lenoir et les "monuments parlants" », dans Jean-Claude BONNET (édit.), *La carmagnole des Muses. L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 131-154.

*** VIER, Jacques, « Explication française. Une fable de Diderot : Le rossignol et le coucou », *L'École ; classes de second cycle. Enseignement littéraire*, 45 : 14, 1953-1954, p. 442 et 447-448.

*** VIROLLE, Roland, « Explication de texte : une lettre de Diderot », *L'École ; classes de second cycle. Enseignement littéraire*, 48, 1956-1957, p. 294 et 315-317.

VIRTANEN, Reino, *Conversations on Dialogue*, Lincoln (Nebraska), University of Nebraska, coll. « University of Nebraska Studies : New Series », 54, 1977, 149 p.

*** VOISINE, Jacques, « *Traduttore, traditore* : L'extravagance fatale », *Diderot Studies*, 10, 1978, p. 175-186.

VUARNET, Jean-Noël, *Le joli temps. Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV. 1715-1774*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », 1990, liv/231 p. Ill.

WACHS, Morris, « L'identité de quatre interlocuteurs de la *Satire première* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 10, avril 1991, p. 107-111.

*** WAGNER, Robert-Léon, « *Ces vordes me charment.* Diderot », *Revue de linguistique romane*, 31 : 123-124, juillet-décembre 1967, p. 239-245.

WAHL, Élisabeth, « Introduction », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, 1988, p. 61-62.

*** WAISBORD, Bernard, « La conversation de Diderot », *Europe*, 41 : 405-406, janvier-février 1963, p. 163-172.

*** WATERS, Michael, « Unpublished Letters from Mlle Clairon to Jean de Vaines », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 137, 1975, p. 141-189.

WILSON, Arthur M. « Reflections Upon Some Recent Diderot Discoveries », dans Raymond TROUSSON (édit.), *Thèmes et figures du siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 192, 1980, p. 329-340.

WILSON, Arthur M., *Diderot. Sa vie et son œuvre* (1957 et 1972), traduction de Gilles Chahine, Annette Lorenceau et Anne Villelaur, Paris, Laffont-Ramsay, coll. « Bouquins », 1985, 810 p.

*** WOODWARD, Servanne, « Galiani's Beast Fable in Diderot's Letters to Sophie Volland », *Bestia*, 3, 1991, p. 22-27.

*** WOODWARD, Servanne, « Correspondence and Good Taste in Diderot's Letters to Sophie Volland », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 304, 1992, p. 925.

*** WOODWARD, Servanne, « Dialogue intime avec la postérité : les lettres de Diderot à Sophie Volland », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 70 : 3, 1992, p. 706-715.

*** WOODWARD, Servanne, « Sur l'échange épistolaire et gastr(onom)ique des lettres à Sophie Volland », *Diderot Studies*, 25, 1993, p. 135-146.

[illegible]

ANNEXES

Annexe I

Corpus

Édition Roth-Varloot (1955-1970) [1]

Numéro du volume	Année de parution	Nombre de pages	Année(s) couverte(s)	Numéros des textes	Nombre de textes	Lettres retenues [2]	*Lettres à Sophie Volland*
I	1955	278	1713-1757	1-79	79	48	—
II	1956	345	12/1757-11/1759	80-157 Bis : 44	79	59	27
III	1957	369	11/1759-12/1761	158-248	91	86	41
IV	1958	336	02/1762-12/1764	255-322 Bis : 37, 100, 101, 158, 188, 191, 216	75	61	34
V	1959	266	01/1765-02/1766	324-373 Bis : 62, 320	52[3]	42	25
VI	1961	395	1766	374-426	53	26	9
VII	1962	286	1767	427-471, 254	46	37	10
VIII	1962	255	1768	472-516	46[4]	41	15
IX	1963	261	1769	518-590 Bis : 328, 426, 470 Ter : 191	77	66	13[5]
X	1963	268	1770-03/1771	591-663	73	60	6
XI	1964	272	04/1771-12/1771	664-720 Bis : 50, 409, 688	60	35	—

Numéro du volume	Année de parution	Nombre de pages	Année(s) couverte(s)	Numéros des textes	Nombre de textes	Lettres retenues [2]	*Lettres à Sophie Volland*
XII	1965	278	01/1772-06/1773	731-795	63	49	—
XIII	1966	255	06/1773-04/1774	796-838 Bis : 809, 828, 831	46	33	6[6]
XIV	1968	274	05/1774-10/1776	839-878	40	30	3[7]
XV	1970	382	11/1776-05/1784	879-952 Bis : 884, 911, 939	77	55	—
XVI	1970	412	—	961-982 Bis : 15, 26, 46, 49, 63, 64, 70, 72, 86, 164, 173, 230, 331, 413, 446, 476, 521, 546, 556, 603, 665, 668, 673, 759, 789, 813, 814, 831, 903, 915, 920, 921, 925, 938 Ter : 26, 164, 789, 831, 911	61	34	—
Sous-total					1018	762	189

Inédits parus depuis 1970

Auteur	Année de parution	Page(s)	Année de la ou des lettre(s)	Destinataire(s)	Nombre de lettres	Lettres retenues	*Lettres à Sophie Volland*
E. Mass	1973	96-98	1752	Marquis d'Adhémar	1	1	—
J. Varloot	1974	501-502	[1772]	Madame Necker	1	1	—
		503-521	1768	Diderot	1	—	—
A. Magnan	1975	139	1762	P.-A. de La Place	1	1	—
J. Pappas	1975	22	1780	Diderot	1	—	—
F. Moureau	1984	250-251	1781 et [1781]	Pierre Ch. Lesage	2	2	—
		250	[1781]	Jean-R. Perronet	1	1	—
M. Delon	1987	54	?	?	1	1	—
M. Delon	1988	410-411	[1777]	Delisle de Sales	1	1	—
G. Dulac	1988	30-32	[1768]	Suard	1	1	—
F. Moureau	1989	173	?	Jaucourt	1	1	—
A.-M. Chouillet	1990	7	1751	Maupertuis	1	1	—
		10	[1753]	La Condamine	1	1	—
L. Perol et A.-M. Chouillet	1990	13-15	1756	Diderot	1	—	—
		21-28	1772	Diderot	1	—	—
A.-M. Chouillet	1991	8-11	1749	Maupertuis	1	1	—
		12-14	[1751]	La Condamine	1	1	—
		15-17	?	[Suard]	1	1	—
A.-M. Chouillet	1992	196	1760	Damilaville	1	1	—
A.-M Chouillet	1994	9	[1781]	[Suard]	1	1	—
Sous-total					21	17	—
Total					1039	779	189

1. Divers textes parus depuis 1970 permettent de corriger des lettres d'abord publiées dans les seize volumes de cette édition ; voir, par exemple, ceux de Jean-Daniel CANDAUX (« Le manuscrit 180 des Archives Tronchin : inventaire critique et compléments à la correspondance de Diderot », *Dix-huitième siècle*, 2, 1970, p. 13-32), Jacques CHOUILLET (*Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, 173 p.), André GARNIER (« Des adversaires irréconciliables : les frères Diderot. La réponse du chanoine Didier-Pierre Diderot à son frère Denis le Philosophe. 14 novembre 1772 », dans *Autour de Diderot*, numéro spécial du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, 1984, p. 13-59), Michèle GAUTHIER (« Une lettre manuscrite de Diderot à la Bibliothèque municipale », dans *Autour de Diderot*, numéro spécial du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, 1984, p. 99-107), Lucette PEROL (« Lettres de Diderot sur son voyage, suivies d'un commentaire de Lucette Perol », dans *Voyage à Bourbonne, à Langres et autres récits*, ouvrage collectif présenté par Anne-Marie Chouillet, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 81-111), Lucette PEROL et Anne-Marie CHOUILLET (« L'abbé Diderot et le philosophe », RDE, 9, octobre 1990, p. 11-40), etc.

2. Pour les raisons qui expliquent pourquoi un texte n'a pas été retenu, voir l'annexe II, «Textes non retenus».

3. L'entrée 326 du 27 avril 1765 comporte, sous le même numéro, deux lettres (l'une au duc de Praslin, l'autre au comte de Saint-Florentin), mais dont Georges Roth ne donne qu'une seule leçon en indiquant les différences entre les deux textes.

4. Une lettre écrite par Diderot en août 1768 au comte de Saint-Florentin au nom de la veuve Panet n'a pas été numérotée (p. 91).

5. Dont deux aux « Dames Volland ».

6. Dont trois aux « Dames Volland » et une à « Sophie Volland et sa sœur ».

7. Les trois aux « Dames Volland ».

Annexe II

Textes non retenus

Dans le dernier volume de l'édition de la *Correspondance*, Jean Varloot déplore que celle-ci, éditée d'abord par Georges Roth, puis complétée par lui, compte nombre de textes non épistolaires présentés comme des lettres (XVI, 138-139). Il en dresse même une liste : « III. — Principaux textes (de Diderot) non épistolaires (numérotés ou non) » (XVI, 116). La liste qui suit est différente, puisqu'elle comporte, outre les textes indiqués par Varloot, tous ceux qui ont été exclus du corpus principal étudié dans le présent ouvrage. Ces 260 textes ont été répartis en neuf catégories : les lettres reçues par Diderot ; les lettres écrites entre tiers ; les lettres à Falconet sur la postérité ; les documents juridiques ; les doublons ; les numéros réservés pour les lettres manquantes ; les lettres publiques ; les dédicaces, épîtres dédicatoires, préfaces ; les textes rejetés pour des raisons diverses.

Lettres reçues par Diderot (101 textes)

Volume I : lettres 18, 24, 43, 44, 58, 60, 64, 67, 69, 72, 73.
Volume II : lettres 82, 83, 86, 87, 91, 95, 98, 99, 104, 109, 115.
Volume III : lettre 221.
Volume IV : lettres 158 bis, 289, 290, 306, 308, 311, 319.
Volume V : lettres 62 bis, 327, 328, 373.
Volume VI : lettres 394, 396, 404, 406, 420, 423.
Volume VII : lettres 440, 462.

Volume VIII : lettres 479, 485.
Volume IX : lettres 328 bis, 535.
Volume X : lettres 593, 596.
Volume XI : lettres 672, 676, 682, 683, 684, 689, 692, 695, 696, 697, 699, 700, 701, 710, 717, 719.
Volume XII : lettres 734, 745, 748, 756, 759, 766, 782, 786, 787, 790.
Volume XIV : lettres 849, 854, 865, 873, 874.
Volume XV : lettres 880, 892, 903, 909, 912, 915, 916, 922, 927, 929, 930, 935.
Volume XVI : lettres 15 bis, 63 bis, 64 bis, 72 bis, 86 bis, 164 bis, 446 bis.
John Pappas, « Dans les registres de l'Ancien Régime : des réponses officielles à Rameau, Diderot et Voltaire », *Dix-huitième siècle*, 7, 1975, p. 22.
Lucette Perol, avec la collaboration d'Anne-Marie Chouillet, « L'abbé Diderot et le philosophe », *RDE*, 9, octobre 1990, p. 13-15 et 21-28 (deux lettres).

Lettres écrites entre tiers[1] *(11 textes)*

Volume I : lettres 11, 45, 56, 57.
Volume II : lettres 90, 93, 96, 44 bis.
Volume IV : lettres 100 bis, 101 bis.
Volume X : lettre 614.

Lettres à Falconet sur la postérité (27 textes)

Volume V : lettres 363, 369.
Volume VI : lettres 374, 375, 379, 382, 384, 387, 389, 392, 397, 398, 399, 402, 403, 408, 409, 410, 412, 413, 414, 416, 418.
Volume VII : lettres 430, 433, 434, 436.

---

1. Voir « IV. — Lettres numérotées qui ne sont ni de Diderot, ni pour Diderot » (XVI, 117).

Documents juridiques (8 textes)

Volume I : textes 23 (« Engagement » de Diderot durant son emprisonnement à Vincennes), 25 (« pétition » de Diderot demandant sa libération de Vincennes).
Volume III : textes 187 (une décharge à son frère), 240 (une quittance à son frère).
Volume IV : textes 304 (une quittance à son frère), 310 (document relatif aux planches de l'*Encyclopédie*).
Volume XII : texte 794 (« testament littéraire » ; à Naigeon).
Volume XV : texte 926 (cession des droits des articles de l'*Encyclopédie* à Pancoucke).

Doublons[2] *(11 textes)*

Volume V : lettre 372.
Volume VII : lettre 469.
Volume VIII : lettres 515, 516.
Volume X : lettres 607, 621, 646.
Volume XI : lettres 664, 667, 679.
Volume XIII : lettre 831 bis.

Numéros réservés pour les lettres manquantes[3] *(20 textes)*

Volume XV : lettres 884 bis, 950.
Volume XVI : lettres 26 bis, 26 ter, 46 bis, 173 bis, 476 bis, 546 bis, 556 bis, 665 bis, 668 bis, 789 bis, 789 ter, 813 bis, 903 bis, 911 ter, 915 bis, 921 bis, 925 bis, 938 bis.

---

2. On a conservé de ces lettres, éditées deux et parfois trois fois, la leçon la plus tardive. Voir XVI, 113 n. 1.

3. Georges Roth et Jean Varloot ont réservé des numéros pour des lettres dont on peut déduire l'existence par recoupement ou par allusion, mais dont le texte est inconnu. Ces entrées sont habituellement constituées d'une description ou d'un résumé de la lettre manquante.

Lettres publiques[4] *(38 textes)*

Volume I : lettres 17 (à monsieur de Morand), 28 (au père Berthier), 29 (au père Berthier), 59 (à Landois), 63 (à Pigalle), 78 (d'un souscripteur de l'*Encyclopédie*), 79 (d'un souscripteur de l'*Encyclopédie*).
Volume II : lettre 105 (à madame Riccoboni).
Volume III : lettres 223 (à son frère), 230 (*Salon* de 1761).
Volume IV : lettres 312 (*Salon* de 1763), 315 (à Sartine).
Volume V : lettres 354 (*Salon* de 1765), 362 (à Grimm).
Volume VII : lettres 470 (*Salon* de 1767), 471 (*Salon* de 1767).
Volume IX : lettres 470 bis (*Salon* de 1767), 534 (à Grimm), 548 (à Sartine), 580 (à Grimm), 585 (*Salon* de 1769), 586 (*Salon* de 1769), 588 (*Salon* de 1769), 589 (*Salon* de 1769).
Volume X : lettres 601 (à Sartine), 608 (à Grimm), 613 (à Sartine).
Volume XI : lettres 674 (pour le *Mercure*), 688 bis (au sujet de l'affaire Luneau de Boisjermain : « Au public et aux magistrats »), 698 (à madame d'Épinay), 711 (*Salon* de 1771).
Volume XII : lettres 738 (à la comtesse de Forbach), 792 (à Galiani).
Volume XIV : lettre 876 (« Résultat d'une conversation sur les égards que l'on doit aux rangs et aux dignités de la société »).
Volume XV : lettres 925 (« Lettre apologétique de l'abbé Raynal à M^r^. Grimm »), 947 (« Au lecteur »).
Volume XVI : lettre 230 bis (*Salon* de 1761).
Lettre de Carlo Vespasiano dans Jean Varloot, « Métalégomènes à l'édition de la Correspondance de Diderot », dans *Approches des Lumières. Mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 503-521.

---

4. Il s'agit principalement de textes destinés à paraître dans la *Correspondance littéraire* de Grimm. Dans la nouvelle édition des *Œuvres complètes* (DPV), ces lettres sont en général éditées indépendamment de la correspondance. Certaines de ces lettres publiques étaient destinées à Diderot, non écrites par lui. Les épîtres dédicatoires, dédicaces et préfaces ont été regroupées à part.

Dédicaces, épîtres dédicatoires, préfaces (14 textes)

Volume I : textes 15 (à son frère), 16 (à madame de Prémontval), 27 (à monsieur Bauche), 31 (à monsieur Bauche), 34 (à mademoiselle de la Chaux).

Volume II : texte 92 (à la princesse de Nassau Saarbruck).

Volume V : texte 343 (« Avertissement » du volume VIII de l'*Encyclopédie*).

Volume IX : texte 559 (lettre « d'envoi » pour *Le rêve de D'Alembert*).

Volume X : texte 656 (dédicace de *La pièce et le prologue*).

Volume XI : texte 409 bis (dédicace à Diderot).

Volume XIV : textes 858 (lettre « d'envoi » pour *Le rêve de D'Alembert*), 859 (préface à la *Cyclométrie*), 864 (lettre « d'envoi » pour *Le rêve de D'Alembert*).

Volume XV : texte 900 (à Naigeon).

Textes rejetés pour des raisons diverses (30 textes)

Volume I : textes 46 (lettre dont on ne connaît qu'une copie ; voir I, 168), 77 (lettre de Diderot, mais authenticité douteuse).

Volume II : textes 102 (sur l'affaire Goldoni), 103 (lettre de Diderot, mais authenticité douteuse), 108 (pastiche de Diderot par madame d'Épinay ou Grimm).

Volume IV : texte 305 (« Commentaire pour l'abbé » ; Roth parle de « lettre indirectement adressée à son cadet », IV, 238).

Volume VIII : p. 91, texte non numéroté (Diderot écrit pour la veuve Panet).

Volume X : textes 592 (« Le code Denis »), 624 (texte du *Voyage à Bourbonne*), 641 (fragment du *Plan d'une université*).

Volume XI : texte 714 (Diderot écrit pour la veuve Panet).

Volume XII : texte 791 (il s'agit d'une partie de la lettre 795).

Volume XIII : textes 805 (« Le postillon de Ham »), 806 (madrigal), 807 (« évocation rimée », XIII, 59), 808 (« évocation rimée », XIII, 59), 815 (*Mémoires pour Catherine II*), 816 (*Mémoires pour Catherine II*), 817 (*Mémoires pour Catherine II*), 818 (*Mémoires pour Catherine II*), 819 (*Mémoires pour Catherine II*), 822 (*Mémoires pour Catherine II*), 823

(*Mémoires pour Catherine II*), 824 (*Mémoires pour Catherine II*).

Volume XIV : texte 869 (texte « Pour l'abbé Galiani », mais ce n'est pas une lettre, XIV, 194-195).

Volume XV : textes 901 (épistolarité douteuse, XV, 117), 911 (épistolarité douteuse), 939 (brouillon de lettre), 939 bis (lettre en anglais).

Volume XVI : lettre 164 ter (attribution incorrecte ; voir Larissa L. Albina et Henri Duraton, « Un fragment inédit de Voltaire », RHLF, 82 : 1, janvier-février 1982, p. 88-90).

Annexe III

Histoire éditoriale de la correspondance de Diderot

La réflexion critique sur les lettres de Diderot, qu'elles soient publiques ou familières, a été influencée par le rythme et les conditions de leur publication. Au XVIIIe siècle, peu de lettres paraissent, exception faite de celles destinées à la *Correspondance littéraire* de Friederich Melchior Grimm et de quelques textes publiés sans le consentement de leur auteur. Après la mort de Diderot, survenue en 1784, la *Correspondance littéraire* offre à ses lecteurs, en 1787-1788, cinq lettres à Sophie Volland, dont certaines intégralement, mais Jacques-André Naigeon, dans son édition en quinze volumes de 1798, ne retient aucun texte épistolaire familier, même si monsieur de Vandeul, le gendre de Diderot, avait commencé à redemander les lettres de son beau-père dès 1786 et même si Naigeon lui-même a eu des lettres en sa possession. Au XIXe siècle, c'est l'édition Paulin de 1830-1831 qui est déterminante, bien que quelques lettres aient paru avant elle : 19 dans les *Œuvres complètes* de 1818-1819 et 66 dans celles de Brière en 1821-1834 (voir Georges Roth, I, 8). Les *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot, publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm*, parus chez Paulin, contiennent 152 lettres inédites, soit 13 adressées à Falconet et, surtout, 139 à Sophie Volland[1]. Les volumes XVIII à XX de

1. Ces lettres ont été copiées subrepticement par A. Jeudy-Dugour des copies du fonds de Leningrad (voir Georges Roth, I, 8 et II, 11, et Jean Varloot,

l'édition Assézat-Tourneux, en 1875-1877, font passer le total de lettres connues à 293, mais, sauf rarissimes exceptions, les éditeurs n'ont pu avoir accès aux autographes, qui ne seront disponibles qu'après la découverte du fonds Vandeul par Herbert Dieckmann en 1948[2]. Ils ont dû s'appuyer sur les éditions antérieures, qui n'offraient « aucune garantie sérieuse de fidélité » (Georges Roth, I, 9). La publication par André Babelon de trois volumes de *Lettres à Sophie Volland* en 1930 (l'édition de 1938 sera en deux volumes) et de deux volumes de *Correspondance inédite* en 1931 jouent au xxe siècle un rôle de premier plan, notamment parce que 48 lettres inédites à Sophie Volland sont révélées et parce que la seconde publication atteste l'importance de la correspondance familiale (33 lettres inédites à ses parents, 29 à sa femme et à sa fille, 19 à la famille Caroillon) et de la correspondance amicale (90 lettres à Grimm, 57 à Étienne-Noël Damilaville, 23 à madame d'Épinay, 4 à Guillaume Vialet).

Le tournant dans l'étude des lettres de Diderot est marqué par la parution des seize volumes de la *Correspondance* de l'édition proposée par Georges Roth, puis par Jean Varloot à partir du volume XIII, aux Éditions de Minuit, entre 1955 et 1970[3]. Avec

---

LSV, p. 369). Le succès de l'édition Paulin a été immédiat, rappelle Jacques Proust : « sa publication ne pouvait être mieux reçue qu'elle ne le fut à ce moment précis de l'histoire littéraire de la France. La génération de 1830, formée par le premier romantisme, était prête à trouver dans ces lettres ce qu'elle cherchait dans les productions de son temps : le journal intime d'un homme de génie aussi grand que Goethe, et l'expression d'une passion unique » (« Ces *Lettres* ne sont pas des lettres… À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe*, 3, hiver 1988, p. 6). Sur la publication des lettres de Diderot au xviiie siècle, on consultera Jean Th. de Booy (« Inventaire provisoire des contributions de Diderot à la *Correspondance littéraire* », *Dix-huitième siècle*, 1, 1969, p. 395-397), Michel Delon (« Éditer la correspondance », dans Georges Dulac (édit.), « Éditer Diderot », SVEC, 254, 1988, p. 399-411), François Moureau (« Sur une lettre de Diderot à John Wilkes publiée dans *Le Courier du Bas-Rhin* », *Dix-huitième siècle*, 6, 1974, p. 277-285) et Georges Roth (I, 7 et 29 n. 4).

2. Herbert Dieckmann a raconté « l'épopée » de ce fonds en 1985 (« L'épopée du Fonds Vandeul », RHLF, 85 : 6, novembre-décembre 1985, p. 963-977).

3. Roger Lewinter, pour son *Édition chronologique* des *Œuvres complètes* (1969-1973, 15 vol.), s'est inspiré très largement de cette édition.

ses 1018 entrées réparties entre 1742 et 1784, cette édition comprend près de 400 lettres de plus que celles qu'avait pu consulter Lester Gilbert Krakeur pour son ouvrage de 1939[4]. La perspective de cette édition est clairement biographique : selon Roth, en effet, le « véritable intérêt » du texte « réside dans les idées et les sentiments qu'il exprime » (I, 13) et il faut « replacer la correspondance dans la biographie de l'épistolier, et [...] les éclairer l'une par l'autre[5] ». Ainsi, l'ordre chronologique est retenu, ce qui a pour conséquence de démembrer l'ensemble appelé *Lettres à Sophie Volland*, et sont ajoutés, entre les lettres, divers éléments permettant de colmater les trous de la correspondance. Le « mode de présentation » retenu consiste « à évoquer à l'occasion des lettres reproduites, les diverses activités (intellectuelles, sentimentales, privées, sociales, etc...) qui les expliquent ou les motivent » (Georges Roth, II, 7). Les éditeurs ont par ailleurs choisi d'accueillir le plus grand nombre de textes possibles, tout en étant conscients d'éventuels problèmes d'attribution :

> La correspondance de Diderot doit grouper, par définition, toutes les lettres missives effectivement rédigées et expédiées par le philosophe. Il en est toutefois qui lui ont été attribuées sans que leur paternité soit certaine, ni certainement fausse. Nous avons pris le parti de reproduire ces lettres douteuses ou supposées, en signalant bien entendu l'incertitude de leur authenticité, tant que leur caractère apocryphe n'aura pas été absolument démontré (Georges Roth, I, 11-12).

Outre les lettres écrites par Diderot lui-même, on trouve dans cette *Correspondance* les lettres qu'il a reçues et quelques-unes où des tiers parlent de lui. Georges Roth s'est enfin résolu, « non sans

---

4. Lester Gilbert Krakeur, *La correspondance de Diderot. Son intérêt documentaire, psychologique et littéraire*, New York, Kingsley Press, 1939, 120 p.

5. II, 7. Cette position est aussi celle du continuateur de son travail : « Bien au-delà du simple recueil chronologique, notre ouvrage constitue la biographie la plus complète d'un très grand philosophe et écrivain, et a même pris de ce fait, pour certaines périodes, l'aspect d'un tableau du monde intellectuel » (Jean Varloot, XVI, 138).

avoir longuement hésité, à reproduire aussi quelques lettres ouvertes, traitant de questions générales» (I, 12), s'il paraissait qu'elles avaient été personnelles à l'origine et si elles étaient susceptibles d'intéresser le public. Cependant, il n'a conservé aucune «forme épistolaire [...] manifestement fictive[6]».

Dans les volumes édités sous la responsabilité de Georges Roth, plusieurs corrections ont été apportées aux autographes: l'orthographe des lettres a été ramenée à «l'usage établi au moment où elles furent écrites», «l'emploi des majuscules a, lui aussi, été conformé à l'usage», la ponctuation a été modernisée, des alinéas ont été ajoutés et, sauf dans «un nombre restreint de cas exceptionnels», les «fautes évidentes» de graphie ont été corrigées — «En somme, nous avons agi comme n'eût pas manqué de le faire tout prote auquel, de son vivant, Diderot aurait confié sa prose à imprimer», résume l'éditeur (I, 14-15). Jean Varloot, à compter du volume XIV, choisit un protocole d'édition différent:

> Nous avons [...] rompu avec le parti, adopté par G. Roth, d'unifier le style de la graphie, pour respecter intégralement les autographes, quand nous en disposions. «Moderniser» l'orthographe et la ponctuation nous semble une faute de goût bien plus grande que d'encadrer une toile de Fragonard comme un Picasso. Le lecteur préférera sans doute, comme nous, le charme de la variété (XIV, 8).

Non seulement cette édition de la *Correspondance* n'est pas «strictement “critique”» (Georges Roth, II, 10), mais elle fait se

---

6. I, 12 n. 10. Jean Varloot ne partage pas tout à fait la position de son prédécesseur: «Reconnaissons-le, la formule qui fut choisie a conduit à admettre dans cette édition bien des “lettres” qui ne méritent guère ce nom (lettres-préfaces, “miscellanea” fictivement présentés sous la forme épistolaire par Diderot ou plutôt par les Vandeul et par Naigeon), quelques extraits, enfin, d'œuvres qui n'ont même pas ce caractère» (XVI, 138-139). Sur la «vandeulisation» des manuscrits de Diderot, c'est-à-dire ce que Varloot décrit comme «l'intervention délibérée de celui qui a donné son nom au fonds» («Le problème Vandeul», dans Béatrice Didier et Jacques Neefs (édit.), *Diderot. Autographes, manuscrits, éditions*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1986, p. 44), voir aussi: XVI, 90.

côtoyer des lettres éditées à partir de deux protocoles d'édition différents, ce qui n'est pas sans soulever des problèmes pour l'étude de traits stylistiques particuliers (le statut de la citation, par exemple, ou le rythme des lettres)[7].

Les lettres de Diderot à Sophie Volland posent des problèmes spécifiques en matière d'édition. Georges Roth est sévère à l'égard de la première édition complète de ces lettres, celle d'André Babelon en 1930 : selon lui, elle est « fautive et incorrecte, car le travail a certainement été hâtif ou maladroit » (II, 10). En revanche, Jacques Proust a indiqué les raisons pour lesquelles il considère cette édition comme la seule « acceptable », malgré ses défauts : pour lui, les *Lettres à Sophie Volland* constituent en effet « une œuvre autonome, digne d'être lue d'une traite, comme un roman, et étudiée avec les mêmes moyens que n'importe quelle autre œuvre littéraire[8] ». En 1965, Yves Florenne publiait une édition hors-commerce des *Lettres à Sophie Volland*, mais il s'agissait des textes édités par Georges Roth. La plus récente édition des *Lettres* est celle de Jean Varloot en 1984, pour laquelle l'éditeur est retourné aux autographes. Des alinéas ont été ajoutés, mais moins que par Georges Roth, la ponctuation a été respectée et la graphie modernisée, sauf pour les noms propres (LSV, p. 363-364). Par ailleurs, Varloot a choisi de ne retenir que les passages amoureux des lettres au détriment de tous les autres « contenus[9] ». Une double sélection a donc été opérée :

---

7. Les problèmes liés à l'édition Roth-Varloot ont été abordés à plusieurs reprises par Jean VARLOOT : « Discussion », dans *Les éditions de correspondances. Colloque du 20 avril 1968*, Paris, Armand Colin, coll. « Publications de la Société d'histoire littéraire de la France », 1969, p. 74-75 ; « Points de vue sur la correspondance de Diderot », *Cahiers du Centre d'études et de recherches marxistes* (Paris), 92, 1971, p. 6-22 ; « Métalégomènes à l'édition de la Correspondance de Diderot », dans *Approches des Lumières. Mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 487-521 ; « À propos de la Correspondance de Diderot », *Revue de synthèse*, 97 : 81-82, janvier-juin 1976, p. 117-121. Jean Varloot a publié un choix de 62 lettres en 1994 : *Sur le vif. Du billet à l'épître*, lettres réunies et présentées par Jean Varloot, Paris, Hermann, coll. « Savoir : Lettres », 1994, xi/178 p.

8. Jacques PROUST, *loc. cit.*, p. 5-6.

9. Pour une défense de ce découpage, voir l'article de Jean VARLOOT (« Chronique pédagogique. Au programme des agrégations de lettres classiques, de grammaire et de lettres modernes : DIDEROT, *Lettres à Sophie Volland*, Gallimard

toutes les lettres ne sont pas retenues et celles retenues ne le sont pas intégralement.

Dans la nouvelle édition des *Œuvres complètes* en cours de publication chez Hermann (sigle : DPV), la correspondance occupera les volumes XXVII à XXXII. Les principes de cette édition sont les suivants, explique Michel Delon, qui en sera le responsable : ne seront pas retenus les lettres ouvertes et les textes faussement appelés lettres par les Vandeul, de même que la correspondance avec Étienne-Maurice Falconet sur la postérité, car cet échange a été « conçu par les interlocuteurs comme une œuvre en gestation[10] » ; l'ordre chronologique sera maintenu ; il s'agira d'un travail d'équipe ; les lettres à Diderot et sur Diderot ne seront pas conservées, mais elles seront utilisées pour l'annotation et le commentaire[11]. La modernisation des textes sera limitée :

> Les transcriptions jusqu'à une date récente ont été des adaptations selon le goût d'une époque. Nos exigences en matière de fidélité ont aujourd'hui changé. La question de la modernisation s'est reposée à ce propos. On a affaire le plus souvent à des autographes uniques qui pourraient être rendus dans leur singularité orthographique. Pourtant les arguments d'homogénéisation de la collection DPV, de lisibilité et les perspectives informatiques ont conduit à main-

---

(coll. Folio) », *Bulletin de la Société française d'étude du XVIIIe siècle*, 58, juillet 1986, p. 15-19). Jacques PROUST (*loc. cit.*, p. 5-6) et Marc BUFFAT (« Les *Lettres à Sophie Volland.* Relation amoureuse et relation épistolaire », *Textuel*, 24, juin 1992, p. 33-45) ont comparé les diverses éditions des *Lettres à Sophie Volland* entre elles. On notera que des extraits de celles-ci et du texte *Sur les femmes* ont été enregistrés par Michel PICCOLI (Paris, Édition des femmes, coll. « écrire, entendre », une cassette). Vally WYGODRZINKY (*Briefe an Sophie Volland*, Leipzig, Insel-Verlag, 1904, 302 p.), D. DERIS (*Sophie Volland'a mektuplar*, Istanbul, Millì egitim basimevi, coll. « Dünya edebiystindan tercümeler. Fransiz klâsikleri », 90, 1945, xi/302 p.), Giacomo FALCO (*Lettere a Sofia*, Milan, Bompiani, coll. « Corona, collezione universale Bompiani », 74, 1946, 188 p.), Peter FRANCE (*Diderot's Letters to Sophie Volland. A Selection*, Londres, Oxford University Press, 1972, 218 p.), Johanna BOREK et Hans HINTERHÄUSER (*Briefe : 1742-1781*, Francfort-sur-le-Main, Insel-Verlag, 1984, 542 p.), et Gudrun HOHL (*Briefe an Sophie Volland*, Leipzig, Reclam, 1986, 375 p.) ont traduit des lettres à Sophie.

10. Michel DELON, *loc. cit.*, p. 401.

11. *Ibid.*, p. 401-404.

> tenir pour les derniers volumes les règles en vigueur dans l'ensemble de l'édition. Mais l'emploi des majuscules, les abréviations et la ponctuation de l'épistolier seront le mieux possible respectés et les alinéas maintenus tels qu'ils apparaissent sur les manuscrits. La pratique habituelle des éditeurs a été d'uniformiser un style épistolaire qui frappe au contraire par ses variations, ses sautes, ses humeurs. L'édition à venir tentera de rendre le rythme propre de cette écriture, sans ignorer qu'il ne peut exister d'équivalence absolue entre typographie et graphie manuscrite[12].

Enfin, les éditeurs se sont donné pour tâche de trouver de nouvelles lettres, d'« établir à nouveau les textes », de livrer une nouvelle « annotation » et un nouveau « commentaire », et de proposer l'« esquisse d'une poétique de la lettre selon Diderot[13] ». Plusieurs aspects de la correspondance de celui-ci n'ont pu être étudiés de façon satisfaisante jusqu'à maintenant, faute de textes sûrs : cette situation est appelée à changer.

---

12. *Ibid.*, p. 403.
13. *Ibid.*, p. 403, 404 et 406.

[illegible]

Annexe IV

La lettre du 15 octobre 1759

Cette leçon de la lettre du 15 octobre 1759 est de Jacques Chouillet dans *Denis Diderot - Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986, p. 169-173.

[p. 169]

Lettre du Grandval, datée sur la copie du 15 octobre 1759

Voilà pour la troisième fois que j'envoie à Charenton, et point de nouvelles de mon amie… Sophie, pourquoi ne m'avez-vous point écrit ? Le domestique partit avant-hier à deux heures et demie. Je lui avais recommandé de mettre mes lettres dans la commode à laquelle je laisserais la clef. À six heures, je pensai qu'il pourrait être revenu. Jamais soirée ne me parut plus longue. Je montai. J'ouvris le tiroir ; point de lettres. Je descendis. J'avais l'air inquiet. On s'en aperçut, car tout ce qui se passe dans mon âme, on le voit sur mon visage. On causa. Je pris peu de part à la conversation. On me proposa de jouer. J'acceptai. Au milieu de la partie, je quittai, j'allai voir, et je ne trouvai rien. Je me dis, Apparemment que ce coquin-là se sera amusé à boire et qu'il ne reviendra que bien tard ; tant mieux, je me retirerai de bonne heure, je serai seul, je me coucherai, et je lirai la tête sur mon oreiller. C'était un grand plaisir que je me promettais. J'étais impatient qu'on eût servi, qu'on eût soupé et qu'on remontât. Ce moment enfin arriva. Je courus à la commode. Je ne doutai point d'y trouver ce que j'y cherchais, et je fus vraiment chagrin d'être trompé dans mon attente. Qu'est-ce qui vous a empêchée de vous servir de l'adresse que je vous ai laissée ? Vos lettres se seraient-elles égarées ? vous venge-

riez-vous de mon silence ? votre dessein serait-il de me faire éprouver par moi-même la peine que vous avez soufferte ? Y aurait-il quelque chose de plus étrange que je ne conçois pas ? Je ne sais que penser. Nous attendrons ce soir un commissionnaire. Il vient de Paris. Il passera par Charenton. On lui a recommandé de voir à la poste, s'il n'y aurait rien pour le Grandval. Il sera ici sur les sept heures. Il en est quatre. Je patienterai donc encore trois heures ; et en attendant je causerai avec mon amie, comme si j'étais fort à mon aise, quoiqu'il n'en soit rien.

Hier je perdis toute ma matinée, ou plutôt je l'employai bien. Je reçus un billet qui m'appelait à Sussy. Il était d'un pauvre diable qui a imaginé un projet de finance sur lequel il voulait avoir mon avis. C'est une combinaison très ingénieuse de loterie et d'actions. Je suis fâché qu'il n'ait pas été présenté avant les édits. Il n'y a rien d'odieux. Cela

[p. 170]

pourrait être durable ou momentané. Il en reviendrait au roi cent vingt millions. Les riches ne seraient pas vexés ; et les pauvres deviendraient propriétaires d'un effet commerçable sur lequel il y aurait un petit bénéfice pour eux. On fut assez surpris de me voir habillé et parti de si grand matin. Je ne doute point que nos femmes n'aient mis un peu de roman dans cette sortie. Je revins pour dîner. Il faisait du vent et du froid qui nous renfermèrent. Je fis trois trictracs avec la femme aux beaux yeux d'autrefois. Après quoi le père Hoop, le baron et moi, rangés autour d'une grosse souche qui brûlait, nous nous mîmes à philosopher sur le plaisir, sur la peine, sur le bien et le mal de la vie. Notre mélancolique Écossais fait peu de cas de la sienne. C'est pour cela, lui dit Mad[e] d'Aine, que je vous ai donné une chambre qui conduit de plain-pied de la fenêtre dans le fossé. Mais vous ne vous pressez guère de profiter de mon attention. Le baron ajouta, Mais vous n'aimez peut-être pas vous noyer ; si vous trouvez l'eau froide, Père Hoop, allons nous battre… Et l'Écossais, Très volontiers mon ami, mais à condition que vous me tuerez. On parla ensuite d'un monsieur de St. Germain qui a cent cinquante à cent soixante ans, et qui se rajeunit quand il se trouve vieux. On disait que si cet homme avait le secret de rajeunir d'une heure, en doublant la dose, il pourrait rajeunir d'un an, de dix, et retourner ainsi dans le ventre de sa mère. Si j'y rentrais une fois, dit l'Écossais, je ne crois pas qu'on m'en fît sortir.

À ce propos il me passa par la tête un paradoxe que je me souviens d'avoir entamé un jour avec votre sœur, et je dis au père Hoop, car

c'est ainsi que nous l'avons surnommé parce qu'il a l'air ridé, sec et vieillot, Vous êtes bien à plaindre; mais s'il était quelque chose de ce que je pense, vous le seriez bien davantage... Le pis est d'exister, et j'existe... Le pis n'est pas d'exister, mais d'exister pour toujours... Aussi je me flatte qu'il n'en sera rien... Peut-être. Dites-moi, avez-vous jamais pensé sérieusement à ce que c'est que vivre? Concevez-vous bien qu'un être puisse jamais passer de l'état de non-vivant à l'état de vivant? Un corps s'accroit ou diminue, se meut ou se repose; mais s'il ne vit pas par lui-même, croyez-vous qu'un changement, quel qu'il soit, puisse lui donner de la vie? Il n'en est pas de vivre comme de se mouvoir; c'est autre chose. Un corps en mouvement frappe un corps en repos et celui-ci se meut. Mais arrêtez, accélérez un corps non vivant, ajoutez-y, retranchez-en, organisez-le, c'est-à-dire disposez-en les parties comme vous l'imaginerez. Si elles sont mortes, elles ne vivront non plus dans une position que dans une autre. Supposer qu'en mettant à côté d'une particule morte, une, deux ou trois particules mortes, on en formera un système de corps vivant, c'est avancer, ce me semble, une absurdité très forte, ou je ne m'y connais pas. Quoi! la particule a placée à gauche de la particule b n'avait point la conscience de son existence, ne sentait point, était inerte et morte; et voilà que celle qui était à gauche mise à droite et celle qui était à

[p. 171]

droite mise à gauche, le tout vit, se connaît, se sent? Cela ne se peut. Que fait ici la droite ou la gauche? Y a-t-il un côté et un autre côté dans l'espace? Cela serait, que le sentiment et la vie n'en dépendraient pas. Ce qui a ces qualités les a toujours eues et les aura toujours. Le sentiment et la vie sont éternels. Ce qui vit a toujours vécu, et vivra sans fin. La seule différence que je connaisse entre la mort et la vie, c'est qu'à présent vous vivez en masse, et que dissous, épars en molécules, dans vingt ans d'ici vous vivrez en détail... Dans vingt ans, c'est bien loin! Et Madame d'Aine, On ne naît point, on ne meurt point, quelle diable de folie... Non madame... Quoiqu'on ne meure point, je veux mourir tout à l'heure, si vous me faites croire cela... Attendez. Tisbé vit, n'est-il pas vrai?... Si ma chienne vit? Je vous en réponds; elle pense; elle aime; elle raisonne; elle a de l'esprit et du jugement... Vous vous souvenez bien d'un temps où elle n'était pas plus grosse qu'un rat... Oui... Pourriez-vous me dire comment elle est devenue si rondelette?... Pardi, en se crevant de mangeaille comme vous et moi... Fort bien, et ce qu'elle mangeait

vivait-il ou non?… Quelle question, pardi non, il ne vivait pas… Quoi! une chose qui ne vivait pas appliquée à une chose qui vivait est devenue vivante, et vous entendez cela… Pardi, il faut bien que je l'entende… J'aimerais tout autant que vous me dissiez que si l'on mettait un homme mort entre vos bras, il ressusciterait… Ma foi, s'il était bien mort, bien mort… Mais laissez-moi en repos, voilà-t-il pas que vous me feriez dire des folies… Le reste de la soirée s'est passé à me plaisanter sur mon paradoxe. On m'offrait de belles poires qui vivaient, des raisins qui pensaient. Et moi je disais: Ceux qui se sont aimés pendant leur vie et qui se font inhumer l'un à côté de l'autre ne sont peut-être pas si fous qu'on pense. Peut-être leurs cendres se pressent, se mêlent et s'unissent. Que sais-je? peut-être n'ont-elles pas perdu tout sentiment, toute mémoire de leur premier état. Peut-être ont-elles un reste de chaleur et de vie dont elles jouissent à leur manière au fond de l'urne froide qui les renferme. Nous jugeons de la vie des éléments par la vie des masses grossières. Peut-être sont-ce des choses bien diverses. On croit qu'il n'y a qu'un polype; et pourquoi la nature entière ne serait-elle pas du même ordre? Lorsque le polype est divisé en cent mille parties, l'animal primitif et générateur n'est plus; mais tous ses principes sont vivants. Ô ma Sophie, il me resterait donc un espoir de vous toucher, de vous aimer, de vous chercher, de m'unir, de me confondre avec vous, quand nous ne serons plus. S'il y avait dans nos principes une loi d'affinité, s'il nous était réservé de composer un être commun; si je devais dans la suite des siècles refaire un tout avec vous; si les molécules de votre amant dissous venaient à s'agiter, à se mouvoir et à rechercher les vôtres éparses dans la nature! Lais-

[p. 172]

sez-moi cette chimère. Elle m'est douce; elle m'assurerait l'éternité en vous et avec vous…

Mais il est sept heures, et ce maudit commissionnaire ne paraît pas. Je suis d'une inquiétude extrême. Il est sûr que j'irai demain moi-même à Charenton, à moins qu'un déluge de pluie ne m'en empêche. Nous avons eu aujourd'hui à dîner Madame d'Houdetot. Elle nous est venue de Paris. Elle y retourne, et de là à Épinay. Elle aura fait ses bonnes onze lieues. Cette expédition d'Angleterre la tient dans de cruelles alarmes; c'est une femme pleine d'âme et de sensibilité. On parlait du vent sourd et continu qui fait mugir ici les appartements. J'ai dit que le bruit ne m'en déplaisait pas, qu'on en

sentait mieux la douceur de l'abri, qu'il berçait et qu'il inclinait à rêver doucement. Cela est vrai, a-t-elle répondu, mais je ne l'entends point sans penser que peut-être il écarte les Anglais du détroit et que nous profitons de ce moment pour sortir de nos ports et jeter en Angleterre vingt-deux mille malheureux dont il n'en reviendra pas un. Il faut que vous sachiez que parmi ces vingt-deux mille hommes, il y a un Monsieur de St. Lambert, dont vous m'avez entendu parler souvent avec éloge, que la reconnaissance seule a attaché au prince de Beauvau, et qui le suit. Sa perte, si elle arrivait, nous causerait à tous bien du regret et lui coûterait bien des larmes. Il est neuf heures. Nous avons fait un piquet à tourner où par parenthèse j'ai essuyé un coup unique; quatorze d'as, quatorze de rois, sixième majeure, repic et capot en dernier. Nous avons soupé. Notre commissionnaire est de retour. Tous ont reçu des nouvelles, excepté moi. Pas un mot ni de Grimm ni de Sophie. Il est impossible que vous ne m'ayez pas écrit. Il faut ou que mon domestique m'ait trompé et ne soit pas allé à Charenton; ou que le directeur de la poste ait refusé mes lettres au commissionnaire; ou qu'il n'ait pas eu de quoi les retirer. Je fais toutes les suppositions qui peuvent me tranquilliser. J'accuse tout hors vous.

On écrit de Lisbonne à notre voisin Mr de Sussy, que le roi de Portugal a proposé aux Jésuites de se séculariser, que cinquante ont accepté, que cent cinquante dont on ignore la destination ont été mis sur un bâtiment on ne sait pour quel endroit et que quatre encore détenus dans les prisons, seront suppliciés. Saviez-vous cela? Mais que les Jésuites tuent impunément ou non des rois, qu'eux et les rois deviennent ce qu'ils voudront, et que j'entende parler de mon amie! Où est-elle? que fait-elle? Si mes lettres n'ont pas le même sort que les siennes, elle en aura reçu avant-hier deux à la fois. Elle aura celle-ci demain au soir, et peut-être... Mais je n'ose plus me flatter de rien. Mon amie, je suis venu ici pour travailler. Jusqu'à présent, j'ai fait assez bien; mais si la tête n'y est plus, que voulez-vous que je fasse du temps? que vais-je devenir? Si la pluie dont ce vent bruyant nous menace pouvait tomber cette nuit! Je

[p. 173]

passerai donc la journée de demain sans un mot de vous. Le baron me consulte sur des étiologies chimiques. Il voit que je suis en souci. Il me lit des traits d'histoire. Il cherche à m'intéresser, mais cela ne se peut, je suis ailleurs. Je vous conjure, mon amie, de me rendre à

la campagne, à mes occupations, à la société, aux amusements, à mes amis, à moi-même. Je ne saurais sortir d'ici et il est impossible que j'y vive, si vous m'oubliez. Adieu, cruelle et silencieuse Sophie. Adieu.

Index

Note — Les occurrences des noms de Denis Diderot et de Sophie Volland n'ont pas été relevées.

C

D

E

F

J

K

L

M

N

O

P

T

UV

WZ

Table des matières



CHEZ
MARC VEILLEUX,
IMPRIMEUR À BOUCHERVILLE,
EN AVRIL MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEIZE

« On saura gré à Benoît Melançon de nous avoir fait avancer dans la connaissance du statut de l'individu et de l'ambiguïté des rapports entre le privé et le public au XVIII[e] siècle et d'éclairer ainsi sous un angle nouveau la profonde transformation qui s'opère dans l'ordre littéraire, par cette intrusion de la subjectivité. »

Extrait de la préface de Roland Mortier

Qu'est-ce qu'une lettre ? La question paraît insolite, tant l'activité épistolaire est généralisée. Tout le monde n'a-t-il pas été, un jour ou l'autre, épistolier ? Qui n'a jamais eu à écrire de lettres, qu'elles soient amoureuses ou commerciales, personnelles ou collectives ? Est-il opportun, dès lors, d'en proposer une théorie ?

De fait, on s'est peu interrogé jusqu'à maintenant sur ce qui donne à la lettre sa spécificité. L'étude de la correspondance de Diderot permet de combler en partie cette lacune : cet ouvrage constitue une des toutes premières contributions à l'élaboration d'une poétique de la lettre familière valable pour le Siècle des lumières, et peut-être au-delà.

Les 779 lettres conservées de Diderot, ainsi que les écrits de quelques-uns de ses contemporains, composent un ensemble que l'on peut étudier avec les outils de la thématique, de la rhétorique et de l'histoire. Qu'il s'agisse de la mise en scène de l'absence, de la gestion du temps, de la représentation de soi, de la circulation publique des textes, du rapport à la parole vive ou de la triangularité fondamentale des rapports amicaux et amoureux, la correspondance de Diderot doit en effet être soumise à des éclairages divers. C'est le signe de sa richesse et de son actualité.

Benoît Melançon est professeur de littérature à l'Université de Montréal.

ISBN 2-7621-1881-6

